Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



TRENTIÈME ANNÉE, 1920

AVEC 54 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Buffon et son Œuvre ethnologique

(*Suite et fin*)[1].

Par Georges HERVÉ

II

Nous voici parvenus au centre de ce qu'il convient d'appeler la philosophie anthropologique de Buffon; nous sommes en présence de sa doctrine même sur l'homme, de ses idées touchant la nature et la valeur du groupe que les êtres humains si divers constituent collectivement dans l'ensemble du monde organisé.

Cette doctrine, pour le dire tout de suite, est celle de l'*unité de l'espèce humaine*, de son homogénéité initiale, de ses modifications graduelles sous l'influence des climats, et de son polymorphisme variétaire. Mais ne point ajouter aussitôt qu'elle n'est à ses yeux qu'une partie, un cas particulier d'une doctrine beaucoup plus générale et plus vaste, qui pose en principe la mutabilité des espèces, la faculté de transformation et d'adaptation des êtres vivants, en un mot le transformisme, ne serait pas seulement en méconnaître la signification véritable et les rapports avec la pensée buffonienne : ce serait surtout présenter de cette dernière une image amoindrie et singulièrement défigurée. De remarquables études dues à des savants français — A. de Quatrefages [2], Paul Topinard [3], Abel Hovelacque[4], J.-L. de Lanessan, Edm. Perrier[5], Alfred Giard[6] — et publiées depuis un demi-siècle, ont révélé aux hommes de science,

1. Voir *Revue anthrop.*, 1918, p. 195-218.
2. *Charles Darwin et ses précurseurs français*, p. 40.
3. Buffon anthropologiste, *Revue d'Anthrop.*, 1883, p. 35-55.
4. Buffon anthropologiste, *Rev. internat. des sciences biolog.*, t. IX, 1882 p. 33-48.
5. *La Philosophie zool. avant Darwin*, p. 56-72.
6. Histoire du transformisme, in *Controverses transformistes*, p. 10-12.

qui l'avaient oublié, le rôle considérable joué par Buffon, avant Lamarck, comme le premier des grands précurseurs du transformisme. Dans l'introduction magistrale placée en tête de son édition des œuvres complètes de Buffon (1884), M. de Lanessan s'exprimait en ces termes : « En dépit de quelques passages, écrits sans nul doute en vue d'assurer sa tranquillité, et où il affirme la création et la fixité des espèces, toute son œuvre concourt à montrer que son opinion véritable est qu'il n'y a pas d'espèces, qu'il n'existe, selon son heureuse expression, que des individus, que les prétendues espèces, genres et familles des naturalistes ne sont que des groupes artificiels, destinés à faciliter la mise en ordre de nos connaissances, que des espèces nouvelles peuvent être produites soit par hybridation, soit par la sélection avec ségrégation, soit par la transformation des anciennes sous l'influence du climat, de la nourriture, et des autres conditions extérieures. Buffon doit donc être considéré comme le véritable fondateur de la doctrine du transformisme et de l'évolution. On doit aussi le considérer comme le précurseur de Darwin, car le premier il a nettement formulé les principes et la mise en œuvre de la sélection. » (P. 411).

Les causes naturelles à quoi, suivant Buffon, doivent être attribuées les variations des organismes et les transformations subies par les êtres vivants, sont particulièrement le climat et la nourriture; leur action exige en outre l'aide du temps. Or l'homme est soumis à l'influence de ces mêmes causes, il n'échappe pas à la loi générale. Cette communauté de l'homme avec les autres membres de la nature organisée, qui l'assujettirait lui aussi à l'action transformatrice du climat, de la nourriture et du temps, Buffon, en un passage de son discours *Sur les animaux sauvages*, s'est appliqué à la mettre en relief :

Les végétaux, dit-il, qui couvrent cette terre, et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat.... Ainsi la terre fait les plantes, la terre et les plantes font les animaux, la terre, les plantes et les animaux font l'homme, car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre et de l'air; le tempérament et les autres qualités relatives des animaux qui paissent l'herbe tiennent de près à celles des plantes dont ils se nourrissent; enfin, les qualités physiques de l'homme et des animaux, qui vivent sur les autres animaux autant que sur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes causes dont l'influence s'étend

jusque sur leur naturel et sur leurs mœurs.... Et si l'on considère encore chaque espèce dans différents climats, on y trouvera des variétés sensibles par la grandeur et par la forme; toutes prennent une teinture plus ou moins forte du climat. Ces changements ne se font que lentement, imperceptiblement; le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, mais par degrés, par nuances, par succession; il fait tout; et ces changements, d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles et se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre.

Buffon, sans doute, s'est très bien rendu compte que la nature de l'homme le fait beaucoup plus indépendant de l'action des milieux que ne le sont les animaux. « Il s'est pour ainsi dire, a-t-il écrit dans son ouvrage *De la dégénération des animaux*, soumis les éléments; par un seul signe de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger, il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis. » — « L'homme, ajoute-t-il ailleurs, se défend mieux que l'animal de l'intempérie du climat; il se loge, il se vêtit (*sic*) convenablement aux saisons; sa nourriture est aussi beaucoup plus variée, et par conséquent elle n'influe pas de la même façon sur tous les individus. »

Ne doit-on pas ajouter enfin que toute cette défense de l'homme contre les causes modificatrices tenant aux milieux physiques est même beaucoup plus efficace et plus complète encore que ne le supposait Buffon, les conditions de la vie en société s'opposant presque toujours à l'entrée en jeu des mécanismes conservateurs, sélection et ségrégation, qui tendraient à maintenir les variations éventuelles? Limitations que Buffon n'avait entrevues qu'en partie, mais qui ne l'ont point empêché, au demeurant, malgré les apparentes réserves qu'il formule, de faire, lorsqu'il s'agit de l'homme, la part aussi large à l'action directe des milieux que lorsqu'il s'agit des animaux. Il proclame, en effet : « J'admettrais donc trois causes, qui toutes trois concourent à produire les variétés que nous remarquons dans les différents peuples de la terre : la première est l'influence du climat; la seconde, qui tient beaucoup à la première,

est la nourriture; et la troisième, qui tient peut-être encore plus à la première et à la seconde, sont les mœurs ». (*Variét.*).

Buffon, s'il eût écrit de nos jours, se fût trouvé en face d'un problème capital et fondamental, problème que l'on rencontre au point de départ des deux grands courants, néo-lamarckisme et néo-darwinisme, dont la philosophie évolutionniste est actuellement traversée. L'hérédité des caractères acquis, « reconnue dans sa forme générale par presque tous les naturalistes jusqu'à une époque relativement récente où Weismann, en partant de considérations théoriques, a remis les choses en question[1] », cette hérédité est-elle une vérité directement démontrée par l'observation, ou se présente-t-elle, au contraire, comme une vue de l'esprit qu'imposent certaines conceptions doctrinales? Lamarck y trouvait, on le sait, la base nécessaire de son transformisme. Buffon, avant Lamarck, sans discuter le problème, en avait toutefois postulé la solution, puisqu'il a reconnu explicitement, en tant que certitude axiomatique, que les caractères soit extérieurs soit intérieurs, dus à l'influence des milieux ambiants sur l'économie, sont transmissibles sous la même forme *par la génération* aux descendants de l'être que ces milieux ont modifié. Or, parmi les causes qu'il met en jeu, beaucoup, la plupart pourrait-on dire, sont représentées par des facteurs dont le pouvoir s'exerce sur des organismes adultes, ou ayant depuis longtemps dépassé le terme de leur développement embryonnaire, facteurs qui n'intéressent ainsi, parfois de façon plus ou moins localisée et superficielle, que les seules cellules somatiques, en laissant en dehors de leur action les cellules germinales. Les faits conduiraient à penser aujourd'hui que les modifications organiques qui se produisent dans ces conditions sont limitées à l'individu, et ne se transmettent pas à sa postérité. L'idée contraire, que Buffon a professée sans examen, ne garderait dès lors qu'une valeur historique : encore devions-nous lui donner rang sous ces réserves, avant de voir maintenant comment il a compris le rôle particulier de chacune des grandes causes de variations ethniques dont il a admis l'existence.

1° Le climat. — On peut, selon Buffon, regarder le climat comme la cause première, et presque unique, de la couleur des hommes.

1. Y. Delage et Goldsmith, *Les Théories de l'Évolution*, p. 189.

La chaleur du climat est la principale cause de la couleur noire : lorsque cette chaleur est excessive, comme au Sénégal et en Guinée, les hommes sont tout à fait noirs; lorsqu'elle est un peu moins forte, comme sur les côtes orientales de l'Afrique, les hommes sont moins noirs; lorsqu'elle commence à devenir un peu plus tempérée, comme en Barbarie, au Mogol, en Arabie, etc., les hommes ne sont que bruns; et enfin lorsqu'elle est tout à fait tempérée, comme en Europe et en Asie, les hommes sont blancs.... — On ne trouve donc des Nègres que dans les climats de la terre où toutes les circonstances sont réunies pour produire une chaleur constante et toujours excessive.... — ... Les côtes du Sénégal, de Sierra-Leona, de la Guinée, en un mot toutes les terres occidentales de l'Afrique qui sont situées sous la zone torride, sont les climats les plus chauds de la terre, et il ne fait pas, à beaucoup près, aussi chaud sur les côtes orientales de l'Afrique, comme à Mozambique, à Mombaze, etc. Je ne doute donc pas que ce ne soit par cette raison qu'on trouve les vrais Nègres, c'est-à-dire les plus noirs de tous les noirs, dans les terres occidentales de l'Afrique, et qu'au contraire on trouve les Cafres, c'est-à-dire des noirs moins noirs, dans les terres orientales. La différence marquée qui est entre ces deux espèces de noirs vient de celle de la chaleur de leur climat, qui n'est que très grande dans la partie de l'orient, mais excessive dans celle de l'occident en Afrique... — Rien ne prouve mieux combien le climat influe sur la couleur que de trouver sous le même parallèle, à plus de mille lieues de distance, des peuples aussi semblables que le sont les Sénégalais et les Nubiens, et de voir que les Hottentots, qui n'ont pu tirer leur origine que de nations noires, sont cependant les plus blancs de tous ces peuples de l'Afrique, parce qu'en effet ils sont dans le climat le plus froid de cette partie du monde..... — Si nous examinons tous les autres peuples qui sont sous la zone torride au delà de l'Afrique, nous nous confirmerons encore plus dans cette opinion (que le climat est la principale cause de la variété dans l'espèce humaine). Les habitants des Maldives, de Ceylan, de la pointe de la presqu'île de l'Inde, de Sumatra, de Malacca, de Bornéo, des Célèbes, des Philippines, etc., sont tous extrêmement bruns, sans être absolument noirs, parce que toutes ces terres sont des îles ou des presqu'îles. La mer tempère dans ces climats l'ardeur de l'air, qui d'ailleurs ne peut jamais être aussi grande que dans l'intérieur ou sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce que le vent d'est ou d'ouest, qui règne alternativement dans cette partie du globe, n'arrive sur ces terres de l'archipel Indien qu'après avoir passé sur des mers d'une très vaste étendue. Toutes ces îles ne sont donc peuplées que d'hommes bruns, parce que la chaleur n'y est pas excessive; mais dans la Nouvelle-Guinée ou Terre des Papous on retrouve des hommes noirs, et qui paraissent être de vrais Nègres par les descriptions des voyageurs, parce que ces terres forment un continent du côté de l'est, et que le vent qui traverse ces terres est beaucoup plus ardent que celui qui règne dans l'océan Indien. Dans la Nouvelle-Hollande, où

l'ardeur du climat n'est pas si grande, parce que cette terre commence à s'éloigner de l'équateur, on retrouve des peuples moins noirs et assez semblables aux Hottentots. Ces Nègres et ces Hottentots, que l'on trouve sous la même latitude, à une si grande distance des autres Nègres et des autres Hottentots, ne prouvent-ils pas que leur couleur ne dépend que de l'ardeur du climat? car on ne peut pas soupçonner qu'il y ait jamais eu de communication de l'Afrique à ce continent austral, et cependant on y retrouve les mêmes espèces d'hommes, parce qu'on y trouve les circonstances qui peuvent occasionner les mêmes degrés de chaleur....

Vraiment, est-on tenté de s'écrier en lisant ces affirmations aussi péremptoires que logiquement coordonnées, c'est trop parfait! La théorie climatologique de Buffon porte au plus haut degré ce caractère, qui est celui de toutes les théories absolues, de ne point connaître d'obstacles, ou si d'aventure il s'en présente, de ne point s'en embarrasser. Elle a réponse à tout. Sans doute, on ne saurait reprocher à Buffon d'avoir ignoré qu'il existe dans la presqu'île de Malacca (Sémangs, Sakaies), aux îles Andaman et Nicobar (Mincopies, Schobaengs), c'est-à-dire dans le domaine qu'il assignait aux bruns à côté desquels on les rencontre, des petits noirs, semblables à ceux des Philippines; de même que, dans l'Inde du Centre et du Sud, des Noirs australoïdes. Mais du moins n'ignorait-il pas les objections que soulève la répartition de la couleur comme dépendant uniquement du milieu atmosphérique; que rien n'est plus inexact que d'attribuer d'une façon générale aux climats froids des races à teint clair, et aux climats chauds des races à teint foncé; que des races basanées se rencontrent également à l'extrême Nord et à l'extrême Sud, et que, sous le même climat, peuvent habiter des races de nuances et meme de couleurs très opposées. Malheureusement, ces objections qu'il connaît, il les résout aussi. « Lorsque le froid devient extrême, — viendra-t-il dire, — il produit quelques effets semblables à ceux de la chaleur excessive : les Samoïèdes, les Lapons, les Groenlandais, sont fort basanés; on assure même, comme nous l'avons dit, qu'il se trouve parmi les Groenlandais des hommes aussi noirs que ceux de l'Afrique. Les deux extrêmes, comme l'on voit, se rapprochent encore ici : un froid très vif et une chaleur brûlante produisent le même effet sur la peau, parce que l'une et l'autre de ces deux causes agissent par une qualité qui leur est commune; cette qualité est la sécheresse, qui, dans un air très froid,

peut être aussi grande que dans un air chaud; le froid comme le chaud doit dessécher la peau, l'altérer, et lui donner cette couleur basanée que l'on trouve dans les Lapons... » Mais alors pourquoi, et après qu'ailleurs il a remarqué que tous les peuples arctiques « ont les cheveux noirs et lisses, la peau basanée », déclare-t-il « que le climat, le froid et le chaud, influent si fort sur la couleur des cheveux des hommes et du poil des animaux, qu'il n'y a point de cheveux noirs dans les royaumes du Nord, et que les écureuils, les lièvres, les belettes et plusieurs autres animaux y sont blancs ou presque blancs... »?

Il sait que les négrillons nouveau-nés, quoique n'étant pas noirs tout d'abord, ont cependant, « dans le moment même de leur naissance, du noir à la racine des ongles et aux parties génitales », et qu' « au septième ou huitième jour ils sont déjà tout noirs ». Il sait qu' « il est certain que le germe de la noirceur est communiqué aux enfants par les pères et mères, qu'en quelque pays qu'un Nègre vienne au monde, il sera noir comme s'il était né dans son propre pays, et que s'il y a quelque différence dès la première génération, elle est si insensible qu'on ne s'en est pas aperçu ». Sa théorie le tient malgré tout, et il ajoutera sans hésiter : « Cependant cela ne suffit pas pour qu'on soit en droit d'assurer qu'après un certain nombre de générations cette couleur ne changerait pas sensiblement; il y a au contraire toutes les raisons du monde pour présumer que, comme elle ne vient originairement que de l'ardeur du climat et de l'action longtemps continuée de la chaleur, elle s'effacerait peu à peu par la température d'un climat froid, et que, par conséquent, si l'on transportait des Nègres dans une province du Nord, leurs descendants, à la huitième, dixième ou douzième génération, seraient beaucoup moins noirs que leurs ancêtres, et peut-être aussi blancs que les peuples originaires du climat froid où ils habiteraient ». La pétition de principe qui entache ce raisonnement saute aux yeux, et quant aux noirs blanchis à la longue par un climat froid, l'on en est encore à attendre la vérification de cette hypothèse.

Buffon n'ignore pas enfin, puisque lui-même la soulève, l'objection qui « d'abord paraît invincible : c'est qu'on a découvert un continent entier, un nouveau monde, dont la plus grande partie des terres habitées se trouvent situées dans la zone torride, et où

cependant il ne se trouve pas un homme noir, tous les habitants de cette partie de la terre étant plus ou moins rouges, plus ou moins basanés ou couleur de cuivre ». Mais il a, pour se persuader que sa théorie, loin d'en être ébranlée, en est confirmée tout au contraire, une foule de bonnes raisons. C'est d'arguer que les Américains sont des peuples nouveaux, « et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des variétés n'ont pu agir assez longtemps pour opérer des effets bien sensibles ». C'est encore que la température des différents climats est bien plus égale dans le nouveau que dans l'ancien continent, par l'effet de plusieurs causes. « Toutes ces causes concourant à rendre le climat de la zone torride en Amérique beaucoup moins chaud, il n'est point étonnant qu'on n'y trouve pas des hommes noirs ni même bruns, comme on en trouve sous la zone torride en Afrique et en Asie, où les circonstances sont fort différentes. Soit que l'on suppose donc que les habitants de l'Amérique soient très anciennement naturalisés dans leur pays, ou qu'ils y soient venus plus nouvellement, on ne doit pas y trouver des hommes noirs, puisque leur zone torride est un climat tempéré. »

Ainsi, rien ne manque à la chaîne, de l'axiome premier au « ce qu'il fallait démontrer » final, en passant par le raisonnement, qui fait retrouver dans les conclusions les affirmations posées dans les prémisses.

2° La nourriture. — Si, pour Buffon, la couleur dépend surtout du climat, il ne dit pas toutefois qu'elle en dépende entièrement, plusieurs causes influant sur la couleur et même sur la forme du corps et des traits. L'une des plus puissantes est la nourriture. « La nourriture, qui fait à la couleur beaucoup moins que le climat, fait beaucoup à la forme. Des nourritures grossières, malsaines, ou mal préparées, peuvent faire dégénérer l'espèce humaine; tous les peuples qui vivent misérablement sont laids et mal faits; chez nous-mêmes les gens de la campagne sont plus laids que ceux des villes, et j'ai souvent remarqué que dans les villages où la pauvreté est moins grande que dans les autres villages voisins, les hommes y sont aussi mieux faits et les visages moins laids. L'air et la terre influent beaucoup sur la forme des hommes, des animaux, des plantes : qu'on examine dans le même canton les hommes qui habitent les terres élevées, comme les coteaux ou le dessus des collines, et qu'on

les compare avec ceux qui occupent le milieu des vallées voisines, on trouvera que les premiers sont agiles, dispos, bien faits, spirituels, et que les femmes y sont communément jolies, au lieu que dans le plat pays, où la terre est grasse, l'air épais, et l'eau moins pure, les paysans sont grossiers, pesants, mal faits, stupides, et les paysannes presque toutes laides.... » L'exemple n'est peut-être pas des mieux choisis, car l'habitation des lieux élevés, si c'est un sol granitique et pauvre, communique parfaitement aux hommes, malgré la pureté de l'air et des eaux, cette diminution corporelle et cette déchéance physique que Buffon attribue à tort aux habitants du plat pays, souvent grands, robustes et bien faits dans les pays calcaires et fertiles. Mais, d'une façon générale, l'observation est juste : le sol et l'alimentation influent sur la constitution des hommes, et notamment sur la taille. Pour ne citer que ceux-là, les faits relevés par Manouvrier[1] sur la taille des Parisiens dans les différents arrondissements de la capitale; par Collignon[2] dans ce qu'il a appelé la *tache noire limousine*; par Hovelacque et Hervé[3] dans le Morvan et régions circonvoisines, ne laissent aucun doute à cet égard.

Sur l'action de la nourriture, le mémoire *De la dégénération des animaux* renferme ce passage, où Buffon complète sa pensée :

C'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite, celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit ... Ces impressions ne se font pas subitement ni même dans l'espace de quelques années; il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel, il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités; et il a fallu des siècles joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnaît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain. Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands : parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture

1. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1888, p. 156.
2. *Mém. Soc. d'Anthrop.*, t. I, 3e sér., 3e fasc., p. 28-36.
3. *Ibid.*, 2e fasc., p. 181-184.

étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent vivement exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries.

3° Les Mœurs. — L'organisme de l'homme, quoique échappant ainsi à une partie des causes naturelles qui pourraient le modifier directement, ressent par contre les effets du genre de vie propre à l'homme social plus ou moins civilisé, effets qui, résultant de sélections préalables ou concomitantes, deviennent eux-mêmes, par la voie indirecte de ces dernières, des facteurs étendus et puissants de variations.

Une autre cause, observe Buffon, qui ne laisse pas de produire son effet, sont les mœurs ou la manière de vivre. Un peuple policé qui vit dans une certaine aisance, qui est accoutumé à une vie réglée, douce et tranquille, qui par les soins d'un bon gouvernement est à l'abri d'une certaine misère et ne peut manquer des choses de première nécessité, sera par cette seule raison composé d'hommes plus forts, plus beaux et mieux faits qu'une nation sauvage et indépendante, où chaque individu, ne tirant aucun secours de la société, est obligé de pourvoir à sa subsistance, de souffrir alternativement la faim ou les excès d'une nourriture souvent mauvaise, de s'épuiser de travaux ou de lassitude, d'éprouver les rigueurs du climat sans pouvoir s'en garantir, d'agir en un mot plus souvent comme animal que comme homme. En supposant ces deux différents peuples sous un même climat, on peut croire que les hommes de la nation sauvage seraient plus basanés, plus laids, plus petits, plus ridés que ceux de la nation policée. S'ils avaient quelque avantage sur ceux-ci, ce serait par la force ou plutôt par la dureté de leur corps; il pourrait se faire aussi qu'il y eût dans cette nation sauvage beaucoup moins de bossus, de boiteux, de sourds, de louches, etc. Ces hommes défectueux vivent et même se multiplient dans une nation policée où l'on se supporte les uns les autres, où le fort ne peut rien contre le faible, où les qualités du corps font beaucoup moins que celles de l'esprit; mais, dans un peuple sauvage, comme chaque individu ne subsiste, ne vit, ne se défend que par ses qualités corporelles, son adresse et sa force, ceux qui sont malheureusement nés faibles, défectueux, ou qui deviennent incommodés, cessent bientôt de faire partie de la nation.

Certaines variétés, dues au genre de vie et à l'état de civilisation, peuvent ne toucher qu'au moral, en laissant subsister les ressemblances physiques. Si l'on compare, par exemple, les Chinois aux Tartares pour la figure et pour les traits, « on y trouvera des carac-

tères d'une ressemblance non équivoque »; « la seule chose qui pourrait faire croire qu'ils soient d'une autre race, c'est la différence totale du naturel, des mœurs et des coutumes de ces deux peuples ». — « Les Japonais et les Chinois sont une seule et même race d'hommes qui se sont très anciennement civilisés, et qui diffèrent des Tartares plus par les mœurs que par la figure; la bonté du terrain, la douceur du climat, le voisinage de la mer, ont pu contribuer à rendre ces peuples policés, tandis que les Tartares, éloignés de la mer et du commerce des autres nations, et séparés des autres peuples, du côté du midi, par de hautes montagnes, sont demeurés errants dans leurs vastes déserts sous un ciel dont la rigueur, surtout du côté du nord, ne peut être supportée que par des hommes durs et grossiers. »

III

Ici se présente une de ces contradictions singulières comme il y en a tant chez Buffon. Lui qui a traité les variétés de l'homme ainsi qu'un cas particulier des variations des organismes; lui qui a donné aux influences des milieux sur la production de ces variétés toute l'étendue, toute la force que l'on vient de voir, et qui, ne reconnaissant dans la nature que des individus, détruit même la notion d'espèce, il va maintenant rétablir cette notion, la rétablir pour l'homme, et poser des limites à la variabilité de notre organisme, puisqu'il n'admet pas qu'elle puisse déterminer la formation d'espèces différentes les unes des autres dans le genre humain.

« Dès que l'homme, dit-il (*Dégénération des animaux*), a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations; elles ont été légères dans les contrées tempérées que nous supposons voisines du lieu de son origine; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné, et lorsque, après des siècles écoulés, des continents traversés et des générations déjà dégénérées sous l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes, et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles qu'il y aurait lieu de croire que le Nègre, le Lapon et le Blanc forment des espèces différentes, si... l'on n'était

assuré que ce Blanc, ce Lapon et ce Nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun *la grande et unique famille* de notre genre humain : ainsi leurs taches ne sont point originelles; leurs dissemblances ne sont qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles; et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère. »

On touche là, semble-t-il bien, le fond de la pensée anthropologique de Buffon. Le principe premier qu'il a posé à la base de tous ses raisonnements, et que sa théorie des climats avait pour objet d'étayer, au moins autant qu'elle venait à l'appui de ses vues sur les transformations organiques, c'est le principe de l'unité de l'homme. Précurseur du *Transformisme*, Buffon l'est donc également du *Monogénisme*, et lorsqu'oubliant ce qu'il a dit des animaux, l'on n'envisage que ce qu'il croit de l'homme, il apparait comme le devancier direct de Cuvier, de Flourens, d'Isid. Geoffroy Saint-Hilaire et d'A. de Quatrefages. L'unité et la variabilité *limitée* de l'espèce humaine, dont ils ont été les défenseurs, il les a admises et soutenues avant eux. « Dans l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une et qu'elle est très distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat. » (*Dégénérat.*)

Pour lui comme pour eux, « la faculté de produire ensemble des individus féconds est ce qui fait le caractère essentiel et unique de l'espèce » (*Hist. nat. du Chat*). Appliquant ce critérium à l'homme, Buffon écrira :

« A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble... » (*Sur le Lion.*) Puis, dans les *Variétés* : « ... Comme l'espèce humaine nous est la mieux connue, voyons jusqu'où s'étendent ses mouvements de variation. Les hommes diffèrent du blanc au noir par la couleur, du double au simple par la hauteur de la taille, la grosseur, la légèreté, la force, etc., et du tout au rien pour l'esprit, mais cette dernière qualité, n'appartenant

point à la matière, ne doit point être ici considérée : les autres son les variations ordinaires de la nature, qui viennent de l'influence du climat et de la nourriture; mais ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le blanc et le nègre, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain, ne produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes se reproduire, et que par conséquent ces hommes, si différents en apparence, *ne soient tous d'une seule et même espèce*, puisque cette reproduction constante est ce qui constitue l'espèce ». Et encore : « Si le nègre et le blanc ne pouvaient produire ensemble, si même leur production demeurait inféconde, si le mulâtre était un vrai mulet, il y aurait alors deux espèces bien distinctes : le nègre serait à l'homme ce que l'âne est au cheval, ou plutôt si le blanc était homme, le nègre ne serait plus un homme, ce serait un animal à part comme le singe, et nous serions en droit de penser que le blanc et le nègre n'auraient point eu une origine commune; mais cette supposition même est démentie par le fait, et puisque tous les hommes peuvent communiquer et produire ensemble, tous les hommes viennent de la même souche, et sont de la même famille ». C'était là proclamer bien facilement un principe, passé depuis à l'état de dogme scientifique, et qui cependant n'est rien moins que démontré encore à l'heure actuelle. Le Blanc et le Nègre, le Lapon et le Patagon produisent ensemble, affirme Buffon, des individus qui peuvent eux-mêmes se reproduire, et par conséquent ils sont d'une seule et même espèce. Qu'en savait-il? Rien; et quand nous disons rien, nous nous appuyons sur le témoignage de Buffon lui-même, qui, examinant dans son supplément les assertions de C. de Pauw au sujet des croisements entre mulâtres et blancs, ou mulâtres et nègres, et d'après lesquelles ces mélanges amenaient en quatre générations le blanchiment du noir ou le noircissement du blanc, écrivait : « Je ne veux pas contredire ces assertions de M. P.; je voudrais seulement qu'il nous eût appris d'où il a tiré ces observations, d'autant que je n'ai pu m'en procurer d'aussi précises, quelques recherches que j'aie faites ». (*Sur la couleur des Nègres.*)

Sur cette grave question des croisements humains, Buffon ne pouvait que citer une note de M. de Hauterive, contenue dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1724, où l'auteur disait en particulier : « ... Les enfants des mulâtres et des mulâtresses,

qu'on nomme *casques*, sont d'un jaune plus clair que les *griffes* (enfants d'un mulâtre et d'une noire, ou d'un noir et d'une mulâtresse); et apparemment une nation qui en serait originairement formée retournerait au blanc ». Là est, en effet, le point capital qu'il eût fallu résoudre avant de déclarer tous les hommes d'une seule et même espèce; car, malgré la possibilité de la fécondation croisée, peut-on croire à l'identité spécifique des sangs s'il y a retour constant des produits, au bout d'un petit nombre de générations, à l'un ou à l'autre des types générateurs, comme cela semble établi aujourd'hui?

Ayant ainsi tranché d'avance, par un principe posé *à priori* et non soumis au contrôle expérimental, la question même qu'il avait à résoudre, on comprend que Buffon ne se soit guère embarrassé de la difficulté d'accorder l'unité de l'homme avec les profondes différences observées, suivant les races, dans sa constitution corporelle. « L'objection — dit-il — qu'on pourrait faire contre cette opinion et qu'on voudrait tirer de la différence des traits ne me paraît pas bien forte; car on peut répondre qu'il y a moins de différence entre les traits d'un Nègre qu'on n'aura pas défiguré dans son enfance et les traits d'un Européen, qu'entre ceux d'un Tartare ou d'un Chinois, et ceux d'un Circassien ou d'un Grec; et, à l'égard des cheveux, leur nature dépend si fort de celle de la peau, qu'on ne doit les regarder que comme faisant une différence très accidentelle, puisqu'on trouve dans le même pays et dans la même ville des hommes qui, quoique blancs, ne laissent pas d'avoir les cheveux très différents les uns des autres, au point qu'on trouve même en France des hommes qui les ont aussi courts et aussi crépus que les Nègres.... » Et quoiqu'il lui faille bien reconnaître, parce que c'est l'évidence, que chez les peuples nègres, « les grosses lèvres et le nez large et épaté sont des traits donnés par la nature », comme il admet en même temps que ces traits « ont servi de modèle à l'art qui est chez eux en usage d'aplatir le nez et de grossir les lèvres à ceux qui sont nés avec cette perfection de moins », on voit avec étonnement les déformations artificielles, qu'on ne savait pas si puissantes, puisque l'hérédité ne les transmet pas, devenir sous sa plume un argument monogéniste.

On le voit donc, le transformisme de l'être humain, tel que Buffon l'a compris, serait nettement distinct, en valeur et en modalité, de

celui qui s'exerce sur les autres espèces de la nature vivante, quoique, par leurs causes générales, ils soient tous deux de même ordre. Le premier, borné à quelques traits morphologiques extérieurs, ou bien à un petit nombre de caractères anatomiques sans réelle importance séparative, reste tout entier contenu dans le cadre de l'espèce, où il détermine l'apparition de simples variétés, rattachées toujours, de façon plus ou moins étroite, au type commun originel; il est purement variétaire, strictement limité. Le second, au contraire, absolu, complet, illimité, capable d'abaisser les barrières inter-spécifiques, brise sans cesse et en tous sens les moules transitoires des formes organisées, enchaînant ces formes effectivement par une généalogie véritable, qui les embrasse toutes, et étend des unes aux autres le réseau continu de leurs parentés.

IV

De ces parentés, d'ailleurs, l'homme est entièrement exclu, elles ne s'élèvent pas jusqu'à lui. Nouvelle contradiction bien singulière, et plus grande encore que celle dont nous nous sommes étonné tout à l'heure. Ce même Buffon, qui a écrit quelque part que « s'il n'y avait pas d'animaux, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible », explique que rapprocher l'homme des animaux n'entraîne nullement cette conséquence qu'il soit un animal. « Il est, en effet, d'une nature très différente, très distinguée, et si supérieure à celle des bêtes, qu'il faudrait être aussi peu éclairé qu'elles le sont pour pouvoir les confondre..... L'homme est un être raisonnable, l'animal est un être sans raison..... » (*De la Nature de l'Homme.*) « L'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole. » (*Nomenclature des Singes.*) Voilà ce qui, aux yeux de Buffon, démontre « l'excellence de notre nature, et la distance immense que la bonté du Créateur a mise entre l'homme et la bête »; voilà ce qui constitue la caractéristique éminente de l'être humain! « Entre les facultés de l'homme et celles du plus parfait animal, il y a une distance infinie, preuve évidente que l'homme est d'une différente nature, *que seul il fait une classe à part*, de laquelle il

faut descendre en parcourant un espace infini, avant que d'arriver à celle des animaux. » En d'autres termes, entre l'homme perfectible, capable de progrès, et les animaux, dont les actions, indépendantes de la volonté de l'individu, ont leur ordre tracé d'avance dans l'espèce entière, aucune continuité, partant aucune fraternité n'existe. Le passage est subit « de l'être pensant à l'être matériel, de la puissance intellectuelle à la force mécanique, de l'ordre et du dessein au mouvement aveugle, de la réflexion à l'appétit ».

Sans doute est-ce là, dans cette affirmation toute spiritualiste, et directement empruntée à la doctrine cartésienne de l'*Homo duplex*, des attributs exceptionnels du plus parfait des êtres, qu'il faut chercher la raison intime de l'attitude adoptée par Buffon concernant la variabilité. Telle serait l'explication naturelle de l'antithèse qu'il établissait à cet égard entre l'homme et le reste des êtres.

Ailleurs (et nous terminerons par là cette étude, dont la partie ethnologique de l'*Histoire Naturelle* a fourni la matière), Buffon a transporté sur un autre terrain la thèse du splendide isolement du « maître de la terre ». Rappelons que, partisan de l'unité de l'espèce humaine, Buffon, ainsi que presque tous les monogénistes, croit devoir admettre un centre de formation unique, d'où toutes les familles humaines, encore indistinctes, seraient successivement parties pour se répandre de climats en climats, en subissant des altérations de leur nature, légères dans les contrées voisines du lieu d'origine, de plus en plus marquées à mesure qu'elles s'en sont éloignées. Cet habitat primitif de l'humanité, il le plaçait dans les contrées septentrionales de l'Asie, du 40e au 55e degré de latitude. A. de Quatrefages a développé, de nos jours, une théorie qui se rapproche beaucoup de cette opinion. Toujours est-il que si l'on veut concilier ces trois choses, l'unité spécifique de l'homme, le cantonnement primitif de l'espèce humaine en un seul centre d'apparition, la diversification des races humaines par peuplement migratoire des autres parties du globe, il faut de toute nécessité admettre aussi le cosmopolitisme de l'homme. Buffon l'a admis. « L'homme, dit-il, est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible pour pouvoir subsister et se multiplier partout, et se prêter aux influences de tous les climats de la terre. Aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilège. Loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de

certains climats et même dans des contrées particulières; les animaux sont à beaucoup d'égards des productions de la terre, l'homme est en tout l'ouvrage du ciel. »

Voilà donc une caractéristique qui, si elle était reconnue vraie, fonderait le *règne humain* sur une propriété physiologique n'appartenant qu'à l'homme. Mais, une fois de plus, l'observation a condamné la théorie. Est-il vrai que, tandis que les espèces animales sont limitées dans l'espace, et groupées par régions dont les contours ne se coupent que rarement ou même ne se coupent pas toujours, l'habitat de l'espèce humaine, au contraire, n'est pas circonscrit, l'homme s'étant répandu sur presque toute la terre? La question est, en réalité, de savoir si l'homme peut vivre et maintenir sa race (car là seulement serait le véritable critérium du cosmopolitisme) sous tous les climats. Or, les faits ont répondu, et ils ont montré que l'acclimatement d'une race, transplantée de son milieu originel dans un milieu différent, ne pouvait se faire que : 1° naturellement, sur la même bande isotherme, ou un peu plus au nord; 2° artificiellement, par croisement avec la race indigène, croisement qui n'amène pas un véritable acclimatement, mais le remplacement de la race importée par une race nouvelle, dont on ne peut préjuger la résistance et la durée. Aucune race n'est apte à vivre indifféremment dans tous les milieux. En dépit de tous les progrès de l'hygiène coloniale et de la connaissance de plus en plus parfaite des maladies des pays chauds, c'est en recevant des renforts continuels de la mère patrie que les races d'Europe subsistent dans l'Asie et l'Afrique tropicales. Les races noires semblent s'acclimater plus facilement : cependant, même en Afrique, leur acclimatement est limité. Transplanté hors de son pays d'origine, le nègre d'Afrique n'a pu s'acclimater dans les climats du nord. Par où l'on voit que les races humaines ne sont pas cosmopolites; mais que, comme les espèces animales, chacune d'elles a un habitat plus ou moins étendu qui lui est propre, et dont elle ne peut impunément dépasser les limites.

* * *

Et maintenant nous prenons congé de Buffon. L'étendue des développements que nous lui avons consacrés se justifie, si l'on considère

qu'il fut non seulement le créateur de l'Ethnologie scientifique et l'un des grands promoteurs des études anthropologiques, mais leur représentant principal au XVIIIe siècle. Avec lui et par lui sont posées, et souvent déjà éclaircies, la plupart des questions capitales qui, dans les diverses branches de l'Histoire naturelle de l'homme, la science des races en particulier, seront reprises, scrutées, discutées, résolues dans la seconde moitié du même siècle et au siècle suivant. Buffon a enrichi l'ethnologie naissante d'une foule de notions précises; son ouvrage, comme le remarquait Hovelacque, est rempli « de détails puisés aux sources les plus sérieuses qu'il pouvait consulter, et, après les renseignements que nous ont donnés depuis lui nombre de voyageurs véridiques, ses descriptions sont toujours pleines d'un singulier attrait. C'est qu'il a la précieuse qualité de savoir prendre dans les auteurs qu'il consulte les traits véritablement caractéristiques.... »

Si la linguistique ne lui a rien fourni, c'est qu'au moment où il écrit elle n'existait pas encore. Par contre, si la partie sociologique de l'ethnographie ne lui doit que fort peu de chose, ce n'est point faute d'observations déjà réunies sur les coutumes et les mœurs des nations sauvages, mais parce que des idées préconçues, d'une fantaisie singulière, lui interdisent de les utiliser, de constituer et de faire progresser cette étude. En effet, il « ne croit pas devoir s'étendre beaucoup sur ce qui a rapport aux coutumes de ces nations sauvages : tous les auteurs qui en ont parlé n'ont pas fait attention que ce qu'ils nous donnaient pour des usages constants et pour les mœurs d'une société d'hommes n'était que des actions particulières à quelques individus, souvent déterminés par les circonstances ou par le caprice. Certaines nations, nous disent-ils, mangent leurs ennemis; d'autres les brûlent, d'autres les mutilent. Les unes sont perpétuellement en guerre; d'autres cherchent à vivre en paix. Chez les unes, on tue son père lorsqu'il a atteint un certain âge; chez les autres, les pères et mères mangent leurs enfants. Toutes ces histoires, sur lesquelles les voyageurs se sont étendus avec tant de complaisance, se réduisent à des récits de faits particuliers, et signifient seulement que tel sauvage a mangé son ennemi, tel autre l'a brûlé ou mutilé, tel autre a tué ou mangé son enfant, et tout cela peut se trouver dans une seule nation de sauvages comme dans plusieurs nations; car toute nation où il n'y a ni règle, ni loi, ni maître,

ni société habituelle, est moins une nation qu'un assemblage tumultueux d'hommes barbares et indépendants qui n'obéissent qu'à leurs passions particulières, et qui, ne pouvant avoir un intérêt commun, sont incapables de se diriger vers un même but et de se soumettre à des usages constants, qui tous supposent une suite de desseins raisonnés et approuvés par le plus grand nombre. » Rien n'est plus diamétralement contraire à la réalité que cette psychologie individualiste et anarchique des peuples sauvages; et il faut se féliciter que Buffon, qui substitue à l'observation directe, seule base solide, des préjugés personnels et des réflexions de cabinet, n'ait pas été suivi sur ce point, si ce n'est par J.-J. Rousseau.

Comme penseur, enfin, et comme anthropologiste philosophe, Buffon est incomparable pour la richesse, l'abondance, la variété et la profondeur des idées. Ses vues peuvent être parfois erronées, elles sont souvent discutables; jamais elles ne sont indifférentes, toujours elles se font remarquer par une hauteur et une sérénité dignes de la science qui les inspire. *Majestati naturæ par ingenium!* a-t-on gravé avec raison sur le socle de sa statue. L'œuvre immortelle de ce grand génie français a fait dire à Montesquieu, après la publication des trois premiers volumes de l'*Histoire Naturelle*, qu'il y trouvait « de belles choses »; et à un autre grand esprit, dont l'intelligence souveraine embrassait tout, à Mirabeau (dans une note mise, à Vincennes, en marge de ses manuscrits) : « On peut justement appliquer à M. de Buffon ce que Quintilien disait d'Homère : *Hunc nemo in magnis....* Jamais personne ne le surpassera en élévation dans les grands sujets, en justesse et en propriété de termes dans les petits. »

Les Germains devant l'Histoire

(*Suite* [1])

Par Jacques HILLEMACHER

Les Goths, contenus jusqu'ici par Théodose, méprisèrent la faiblesse des deux jeunes princes, et jugèrent le moment favorable pour rompre une paix qui leur était odieuse. Ils alléguèrent, comme prétexte de leur révolte, la suppression des subsides qu'on avait coutume de leur payer, et se groupèrent autour d'Alaric, descendant de l'illustre famille des Baltes.

Furieux d'une part de se voir refuser le commandement des forces de l'empire qu'il sollicitait, encouragé de l'autre par les promesses de Rufin qui entretenait avec lui de criminelles négociations, Alaric, ayant quitté la Thrace, parcourut la Macédoine et la Thessalie, renversant tous les obstacles qui se présentaient sur son passage. Il traversa les Thermopyles que lui abandonnèrent les généraux Antiochus et Gerontius, créatures de Rufin, et rien ne s'opposant plus à leur marche, les Goths s'avancèrent en ravageant les campagnes, saccageant les villes, massacrant les hommes, emmenant les femmes et les enfants en captivité. La Grèce conserva longtemps les traces de la fureur des Goths. Thèbes seule dut son salut, en partie à ses fortifications, et en partie à la hâte qu'Alaric avait de s'emparer d'Athènes. Lorsque le chef des Goths s'approcha de cette cité avec toute son armée, raconte Zosime[203], il vit Athènè, protectrice de la ville, qui faisait le tour des murailles, armée de la même manière qu'elle paraît dans ses images et Achille au pied du rempart,

1. Voir *Revue anthropologique*, n^os de juillet-août, septembre-octobre 1919.

203. Ἐπιὼν Ἀλάριχος πανστρατιᾷ τῇ πόλει, τὸ μὲν τεῖχος ἑώρα περινοστοῦσαν τὴν πρόμαχον Ἀθηνᾶν ὡς ἔστιν αὐτὴν ὁρᾶν ἐν τοῖς ἀγάλμασιν, ὡπλισμένην καὶ οἷον τοῖς ἐπιοῦσιν ἐνίστασθαι μέλλουσαν. Τοῖς δὲ τείχεσι προεστῶτα τὸν Ἀχιλλέα, τὸν ἥρωα τοιοῦτον οἷον αὐτὸν τοῖς Τρωσὶν ἔδειξεν Ὅμηρος ὅτε κατ' ὀργὴν τῷ θανάτῳ τοῦ Πατρόκλου τιμωρῶν ἐπολέμει. Ταύτην ὁ Ἀλάριχος τὴν ὄψιν οὐκ ἐνεγκὼν πάσης μὲν ἀπέστη κατὰ τῆς πόλεως ἐγχειρήσεως ἐπεκηρυκεύετο δὲ καὶ προσδεξαμένων τοὺς λόγους, ὅρκους τε λαβόντων καὶ δόντων, εἰσῄει σὺν ὀλίγοις Ἀλάριχος εἰς τὰς Ἀθήνας. (Zosimus, liv. V, vi. 24.)

dans l'équipage où il a été décrit par Homère, lorsque emporté de colère, il marchait contre les Troyens pour venger la mort de Patrocle. Effrayé de cette vision, Alaric renonça à toute tentative contre Athènes, et fit offrir la paix à ses habitants. S'étant éloigné d'Athènes, le chef barbare gagna la Mégaride et le Péloponnèse sans rencontrer d'obstacle et dévasta successivement Argos, Sparte et Corinthe. La nouvelle de ces calamités satisfit la cupidité de Rufin qui espérait s'emparer du pouvoir à la faveur des troubles qu'il avait provoqués[204]. Cependant Stilicon qui descendait de « LA RACE PERFIDE, LACHE, AVARE ET RUSÉE DES VANDALES » (Vandalorum imbellis, avaræ, perfidæ et dolosæ gentis genere editus)[205], accourut au secours de la Grèce, moins pour sauver ce malheureux pays que pour s'opposer à la réalisation des plans de son rival*. Ayant débarqué dans le Péloponnèse[206], Stilicon contraignit les barbares de se retirer à Pholoé, et ils auraient bientôt été défaits, par suite de la disette de vivres où ils étaient, mais Stilicon[207] au lieu d'accabler les

*La légende que rapporte Zosime, si séduisante qu'elle soit, semble s'accorder aussi mal avec la vérité historique qu'avec le caractère des Goths. Il est invraisemblable que le chef barbare ait été retenu par une crainte respectueuse au moment de commettre son sacrilège. Si pourtant le fait est réel, on peut dire que les sauvageries des Goths étaient moindres que celles des Allemands acharnés aujourd'hui à la destruction de nos cathédrales. D'après saint Jérôme (*ep. ad Helvid.*), Alaric aurait pris Athènes. Claudien dit aussi que les mères Athéniennes portèrent de cruelles chaînes : « Nec fera Cecropias traxissent vincula matres ». (Claudian. *in* Rufin., II, 191.)

204. Tunc Ruffinus patricius, Arcadio insidias tendens, Alarichum Gothorum regem ut Græcias devastaret, missis clam pecuniis, invitavit.
(Iornandes, *De Regnorum ac temp. succ.*)

205. P. Orosius.

206. Zosime, lib. V, c. VII.

Claudien expose les faits d'une manière différente, mais à l'aide du passage d'Orose cité plus haut, il est facile de concilier les deux textes. Stilicon, en secourant la Grèce, n'avait l'intention que de déjouer les plans de son rival; mais une lettre de l'empereur Arcadius, écrite à l'instigation de Rufin, lui enjoignit de ne point se mêler des affaires d'Orient. (Voir Dict. de Chaufepié, art. Alaric.) Les barbares introduits dans l'empire, facilitaient l'invasion autant qu'ils la repoussaient. Voir plus loin les différents témoignages sur les trahisons de Stilicon.

207. Per idem tempus, Stilico Patricius magister armorum erat apud Honorium, magna præditus potestate, habebatque sub se plurimos Romanorum, atque gentilium, qui contractis inimiciis cum Arcadii ducibus, cogitabat congredi contra eos. Tunc ergo agens cum Honorio Alarichum, regem Gothorum, fecit ordinari magistrum militum, et accessit adversus Illyricum, eique Iovium præfectum constituit, ut arma contra Romanos attolleret, et provincias Honorii subderet ditioni. Et cum Alarichus Barbaros sub se constitutos, et per Dalmatias habitantes congregasset, venit ad Epirum, ubi multo tempore commoratus, in Italiam reversus est. Qui cum discedere voluisset, Honorii literis retentus est sicut ipse confessus est. (*Hist. Miscella.*, lib. XIII.)

Ce passage montre que les crises d'anarchie qui précèdent l'effondrement d'un Etat amènent toujours des transactions avec l'ennemi, causes directes de cet effondrement. Nous avons insisté par ailleurs sur les dangers de l'introduction des barbares dans l'empire, et de leur élévation au pouvoir.

L'absence totale d'autorité, en facilitant le jeu des intérêts et des passions

ennemis, changeant tout à coup de tactique, préféra se livrer à la débauche, et permit à ses soldats de piller tout ce que les barbares avaient laissé. Profitant de ce répit. Alaric se retira en Epire, et traita avec Arcadius, qui le nomma maître général de l'Illyrie orientale. Le roi des Wisigoths, ne pouvant ravager les provinces qui lui étaient confiées, résolut d'envahir l'Italie[208]; ayant réuni une armée, il traversa les Pannonies, franchit les Alpes Juliennes, et s'avança jusqu'à Pollentia.

Stilicon rappela en toute hâte les troupes échelonnées le long de la frontière, mais en dégarnissant les forts du Rhin, il découvrit les Gaules, et ouvrit à l'invasion une issue qu'il s'efforçait d'autre part de combler. Les résultats de la bataille de Pollentia sont incertains, et l'on ne saurait, par suite des contradictions des auteurs, rien avancer avec certitude. Il est impossible d'ajouter quelque crédit à Claudien, que sa qualité de panégyriste de Stilicon entache de partialité et rend nécessairement suspect. Orose et Prosper d'Aquitaine ne se prononcent pas[209]; Iornandes et Cassiodore[210] disent nettement que les Romains furent battus à Pollentia. Quoi qu'il en soit, sans nous attarder à éclaircir une question insoluble, nous chercherons plutôt à expliquer la conduite du Vandale Stilicon, prétendu libérateur du territoire romain, en établissant les preuves de sa trahison, qui reposent sur des témoignages formels. On s'est plu trop souvent à considérer ce Germain comme le défenseur désintéressé de la cause romaine, pour que nous n'essayions pas de détruire ici cette légende absurde*. Tous les actes de Stilicon montrent que ce

*On trouve dans les historiens des opinions aussi absurdes que celle-ci : Stilicon touché de l'héroïsme de son adversaire, se refusa à le poursuivre par magnanimité. (Voir Ségur, *Hist. du Bas-Empire*, p. 34 du t. III, in-18.)

chez des hommes à qui l'on confiait la défense d'un territoire qui n'était pas le leur, rendit inévitables l'éveil des plus folles ambitions et la consommation des trahisons les plus basses. (Cf. Sozomene, VII, xxv.)

208. Cum suis deliberans suasit suo labore quærere regna quam alienis per otium subiacere. (Iornandes.)

His a Rufino per summam nequitiam designatis, posteaquam seditiosum esse, legibusque semet eximere vidit Alarichum (qui permoleste ferret militum se copiis haud præfici, sed eos duntaxat habere barbaros, quos ei tradiderat Theodosius, quo tempore cum illo tyrannidem Eugenianam everterat, secreto ei significat, ut quos secum haberet barbaros, aliosve collectitios diversarum gentium milites, ulterius duceret, omnibus absque labore potiturus. His fretus Alarichus, e Thracia discedit, et in Macedoniam Thessaliamque progreditur, interiectis omnibus excidio datis. (Zosimus. lib. V, c. v.)

209. Pollentiæ adversus Gothos vehementer utriusque partis clade pugnatum est. (Prosper Aquit., *in Chron.*)

Taceo de infelicibus bellis apud Pollentiam gestis... pugnantes vicimus victores victi sumus. (P. Orosius, VII, xxxvii.)

210. Arcadius XLII. Stilico et Aurelianus. His. CSS. Gothi Halarico et Redagaiso regibus (Cusp. ducibus) ingrediuntur Italiam.

Arcadius V. et Honorius V., His CSS. Pollentiæ Stiliconem cum exercitu Romano, victum acie fugaverunt. (Cassiodorus, *in Chronico.*)

... ad necem totius Italiæ, suamque deformitatem, ruit in bellum... omnem

barbare, ainsi que la généralité de ses compatriotes, du reste, n'agissait qu'en vue de ses propres intérêts, et pour la satisfaction de sa seule ambition[211]. L'écroulement de l'empire date du jour où la défense du territoire fut confiée à des étrangers chez qui le sentiment national, en surplus de la perfidie inhérente à la race, ne pouvait être un garant de fidélité. Écoutez plutôt Orose : « Stilicon favorisait secrètement Alaric et les Goths qui demandaient en grâce qu'on leur accordât la paix et quelques terres pour s'y établir, et publiquement, il refusait d'entrer dans aucun traité avec eux, afin d'affaiblir et de troubler l'empire par ce moyen[212] ». Philostorgius[213] va encore plus loin, il accuse nettement

pæne exercitum Stiliconis in fugam conversum, usque ad internecionem deiiciunt. (Iornandes, *Hist. Goth.*, p. IX.)

Le récit de la bataille de Pollentia dans Claudien (*De Bello get.*, V, 580-647.)

211. Quo magis est facinus diri Stilichonis acerbum,
Proditor arcani qui fuit imperii.
Romano generi dum nititur esse superstes,
Crudelis summis miscuit ima furor :
Dumque timet, quidquid se fecerat ipse timeri,
Immisit Latiæ barbara tela neci.
Visceribus nudis armatum condidit hostem,
Illatæ cladis liberiore dolo.
Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat,
Et captiva prius, quam caperetur, erat
Nec tantum Geticis grassatus proditor armis,
Ante Sibyllinæ fata cremavit opis.
Odimus Althæam consumpti funere torris;
Niseum crinem flere putantur aves.
At Stilicho æterni fatalia pignora regni,
Et plenas voluit præcipitare colus.
Omnia Tartarei cessent tormenta Neronis,
Consumat Stygias tristior umbra faces.
Hic immortalem, mortalem perculit ille;
Hic mundi matrem perculit, ille suam.
(Claudius Rutilius, *Itinerarium*, II, 41-60.)

212. Interea comes Stilico, Vandalorum imbellis, avaræ perfidæ et dolosæ gentis genere editus, parvipendens quod sub imperatore imperabat, Eucherium filium suum, sicut a plerisque traditur, iam inde Christianorum a puero privatoque meditantem, in imperium quoquo modo sustinere nitebatur. Quamobrem Alarichum, cunctamque Gothorum gentem, pro pace optima et quibuscumque sedibus suppliciter ac simpliciter orantem, occulto fœdere fovens, publice autem et belli et pacis copia negata, ad terendam terrendamque Rempublicam reservavit. (P. Orosius, VII, XXXVIII.)

213. Ὅτι κατὰ τοὺς προειρημένους χρόνους Ἀλάριχος γότθος τὸ γένος, περὶ τὰ τῆς Θράκης ἄνω μέρη δύναμιν ἀθροίσας, ἐπῆλθε τῇ Ἑλλάδι, καὶ τὰς Ἀθήνας εἷλε, καὶ Μακεδόνας, καὶ τοὺς προσεχεῖς Δαλμάτας ἐληΐσατο· ἐπῆλθε δὲ καὶ τὴν Ἰλλυρίδα, καὶ τὰς Ἄλπεις διαβὰς, ταῖς Ἰταλίαις ἐνέβαλε· Στελίχωνι δὲ ὡς οὗτος λέγει, ζῶντι μετάπεμπτος ἦν ὅς αὐτῷ καὶ τὰς τῶν Ἄλπεων πύλας διήνοιξε. καὶ γὰρ ἐπιβουλὰς πάσας Στελίχωνα κατὰ βασιλέως παλαμᾶσθαι, καὶ μήδ' ὅτι γαμβρὸν αὐτὸν εἶχεν ἐπὶ θυγατρὶ δυσωπεῖσθαι, ἀλλὰ καὶ φάρμακον αὐτῷ ἀγονίας ἐγκεράσασθαι. ἐλελήθει δὲ ἄρα ἑαυτον, ἐν τῷ σπουδάζειν τὸν υἱὸν Εὐχέριον ἀνακηρύξειν παρανόμως βασιλέα. τὸν ἀπόγονον τῆς κατὰ διαδοχὴν καὶ θεσμὸν βασιλείας προεκθερίζων καὶ ζημιούμενος Οὕτω, δὲ κατάφωρον καὶ ἀδεᾶ τὴν τυραννίδα προενεγκεῖν τὸν Στελίχωνα λέγει, ὡς καὶ νόμισμα, μορφῆς λειπόσης μόνης, κόψασθαι. (Philostorgius, *Apud Photium*, XII, II.)

Stilicon d'avoir appelé Alaric, et de lui avoir ouvert la route des Alpes. Il est certain que Stilicon ne chercha jamais à profiter des quelques succès qu'il remporta sur son adversaire et qu'il préféra traiter avec lui : « Taceo de Alarico sæpe victo, sæpe concluso, semperque dimisso ». Alaric, loin d'avoir été découragé par la journée de Pollentia, où les pertes furent immenses de part et d'autre, continua de marcher sur Rome. Stilicon[214] plutôt que de le combattre, lui proposa la paix. Le roi des Wisigoths sembla disposé à quitter l'Italie, mais tout en feignant de battre en retraite, il attaqua Vérone. Surpris, il eût, cette fois, facilement été vaincu, si Stilicon ne l'eût encore laissé échapper. Lorsque les barbares se furent retirés, Honorius célébra comme au lendemain d'une grande victoire, son prétendu triomphe sur les Goths[215]. Cependant la Germanie occidentale se soulevait[216] ; 200 000 guerriers : Burgondes, Suèves, Alains, Vandales, sous la conduite de l'affreux Radagaise[217], se jettent sur

214. Interea Stilico Patricius Occidentis tutor Imperii, immemor collatorum beneficiorum, immemor affinitatis (nam socer extabat Honorii), regnum et ipse Eucherio filio adfectans, ingentia Reip. intulit mala. Nam cum sæpe delere posset Barbaros, fovit et Regem Scytharum cum Gothis vicit et sæpe conclusi semperque dimisit. (*Historia Miscella*, lib. XIII.)

215. IMPP. CLEMENTISSIMIS. FELICISSIMIS. TOTO. ORBE. VICTORIBUS. D. D. D. N. N. N. ARCADIO. HONORIO. THEODOSIO. AUGGG. AD. PERENNE. INDICIUM. TRIUMPHO. QUO. GETARUM. NATIONEM, IN OMNE ÆVUM. DOM. EXTR. ARCUM, SIMULACRIS, EORUM, TROPAEISQUE. DECORA. S. P. Q. TOTIUS. OPERIS. SPLENDORE. (Gruter, *Inscr.*, p. CLXXXI, n. 10.)

216. Aera CDXXXVII. Anno imperii Honorii et Arcadii quinto, Gothi in Alarico et Radagaiso divisi, dum semetipsos in duabus regni partibus variis cædibus lacerarent, ob excidium Romanorum concordes effecti, consilium in commune constituunt, parique intentione ad prædandas quascumque regiones Italiæ, ab invicem dividuntur.

Aera CDXLIII. Anno Honorii et Arcadii XI. Rex Gothorum Radagaisus, genere Scytha cultui idolatriæ deditus, barbaricæ immanitatis feritate sævissimus, cum ducentis armatorum millibus, Italiæ partes vehementi vastatione aggreditur, spondens in contemptum Christi, Romanorum sanguinem diis suis libare si vinceret. Cuius exercitus a Stilicone duce Romano in montuosis Thusciæ locis circumclusus, fame est potius quam ferro consumptus. Ipse postremum rex captus et interfectus est. (Isidorus Hispalensis, *Hist. de regibus Gothorum.*)

217. Rhadagaisus, omnium antiquorum præsentiumque hostium longe immanissimus, repentino impetu totam inundavit Italiam. Nam fuisse in populo eius plus quam ducenta millia Gothorum ferunt. Hic supra hanc incredibilem multitudinem indomitamque virtutem paganus et Scytha erat, qui ut mos est barbaris huiusmodi gentibus, omnem Romani generis sanguinem diis suis propinare devoverat.... Conceduntur quidem adversus immanissimum illum hostem Rhadagaisum, aliorum hostium cum copiis suis inclinati ad auxilium animi. Adsunt Uldin et Sarus, Hunnorum et Gothorum duces, præsidio Romanorum : sed non sinit Deus rem potentiæ suæ, virtutem hominum et maxime hostium videri. Conterritum divinitus Rhadagaisum in Fæsulanos montes cogit : eiusque (secundum eos qui parcissime referunt) ducenta millia hominum, inopum consilii et cibi, in arido et aspero montis iugo, urgente undique timore concludit : agminaque, quibus dudum angusta videbatur Italia, latendi spe in unum ac parvum verticem trudit. (P. Orosius, VII, XXXVII.)

*Stilico vero comes, cuius duæ filiæ, Maria et Thermantia, singulæ uxores,

l'Italie[218]; Radagaise avait fait vœu d'offrir des flots de sang romain en libation à ses dieux. Les Romains étaient tellement affaiblis par un état anarchique caractérisé par la dégénérescence de tout sentiment national, qu'ils ne purent opposer que 40 000 hommes à cette multitude. Ce furent deux chefs Goths : Uldis et Sarus[219], qui parvinrent à cerner les barbares sur les rochers de Fæsole, près de Florence. L'armée ennemie

Honorii principis fuere, et utræque virgines sunt defunctæ, spreto Honorio, regnumque eius inhians, Alanorum Suevorumque gentes donis pecuniisque illectas contra regnum Honorii excitavit, Eucherium filium suum paganum et Christianis insidias molientem, cupiens Cæsarem ordinare.

(Iornandes, *De regn. succ.*)

Ce passage est reproduit mot pour mot dans la chronique du comte Marcellin.

**Diversarum gentium rabies Gallias dilacerare exorsa, immissu quam maxime Stiliconis, indigne ferentis, filio suo regnum negatum.

(Prosper Tyro, *Chron.* Ad Annum CCCCVII.)

***Qui suas opes prædoni publico, vel eius filio, cæterisque satellitibus dederunt vel iure, vel corpore, quibus ille usus est ad omnem ditandam inquietandamque barbariem, his omnem repetendi viam iubemus esse præclusam.

(Cod. Theod., *De Bonis Proscriptorum*, lib. IX, tit. XLII.)

218. Præterea gentes alias copiis viribusque intolerabiles, quibus nunc Galliarum Hispaniarumque provinciæ premuntur, hoc est Alanorum, Suevorum, Vandalorum, ipsoque simul motu impulsorum Burgundionum, ultro in arma sollicitans, deterso semel Romani nominis metu, suscitavit. Eas interim ripas Rheni quatere, et pulsare Gallias voluit, sperans miser sub hac necessitatis circumstantia, quod et extorquere imperium genero posset in filium, et barbaræ gentes tam facile comprimi quam commoveri valerent.

(P. Orosius, VII, XXXVIII.)

****Anno CCCCV, STILICONE II et ANTHEMIO, CSS. Rhadagaisus in Tuscia, multibus Gothorum millibus cæsis, ducente exercitum Stilicone, superatus est.

(Prosper. *in Chron. consulari.*)

*****La trahison de Stilicon est manifeste; les textes réunis ici, malgré la divergence d'opinions des auteurs, la prouvent surabondamment.

Ad annum Honorii X, sæva Italiæ barbarici motus tempestas incubuit. Siquidem Rhadagaisus, rex Gothorum, Italiæ limitem vastaturus, transgreditur.

Ad Ann. Honorii XI, Multis vastatis urbibus, Rhadagaisus occubuit, cuius in tres partes per diversos principes diuisus exercitus, aliquam repugnandi Romanis aperuit facultatem. Insigni triumpho, exercitum tertiæ partis hostium, circumactis Hunnorum auxiliaribus, Stilico usque ad internecionem delevit.

(*Id.*, *in Chron.*)

219. Anno CCCCVI, Arcadio VI et Probo CSS. Theodosius iunior quinquennalia dedit : Radagaisus paganus et Scytha, cum ducentis millibus suorum totam Italiam inundavit. Huldin et Sarus, Hunnorum Gothorumque reges, Radagaisum continuo devicerunt ipsius capite amputato, captivos eius singulis aureis distrahentes.

(Marcellinus Comes, *in Chronico.*)

Stilicon avait déjà conclu publiquement une entente avec le roi des Wisigoths, et lui avait fait accorder le titre de maître général de l'Illyrie occidentale. Après l'invasion de Radagaise, qui retarda sans doute l'exécution du traité, Alaric qui avait assisté en spectateur impassible à tous ces événements, renouvela ses exigences, en les accompagnant de menaces; Stilicon reprit les négociations interrompues, et exerçant une pression sur le Sénat, fit allouer à Alaric une somme de quatre mille livres d'or. Un des membres de l'Assemblée, personnage illustre par son rang et par sa naissance, fut le seul à refuser son consentement et s'écria : « Ceci n'est point un traité de paix, mais un pacte d'esclave ».

(Cf. Zosime, lib. V, c. XXIX.).

privée de ressources et affamée, fut décimée. Tous les survivants furent pris et vendus comme esclaves, à vil prix; Radagaise lui-même se rendit, et eut la tête tranchée.

Mais l'arrière-garde de l'armée de Radagaise, composée de deux cent mille hommes à peu près, passe le Rhin[220], pendant ce temps, et se jette sur les Gaules demeurées sans défense. Orose[221], saint Jérôme et Iornandes, accusent Stilicon d'avoir suscité cette nouvelle invasion : « **Toute la Gaule est livrée à la destruction,** dit saint Jérôme, **Mayence est prise et ruinée, Worms succombe après un long siège, Reims, Amiens, Arras, Spire, Strasbourg, voient leurs habitants transportés dans la Germanie. Tout est ravagé dans l'Aquitaine, la Novempopulanie, la Lyonnaise, la Narbonnaise, sauf un petit nombre de villes que le fer menace au dehors, et que la faim tourmente au dedans. L'Espagne s'attend à périr en se souvenant des Cimbres. Rome combat dans ses murs, non pour sa gloire, mais pour son salut; elle ne combat même pas, elle se rachète, voilà où nous a conduit la trahison de ce demi-barbare. Stilicon, qui attire ses pareils avec l'appât de nos richesses**[222].

220. Anno CCCCVI. Arcadio et Probo CSS. Wandali rege Gunderico, transito Reno, totam Galliam crudeli (le H) persecutione vastant collocatis (collutis H) secum in comitatu Alanis gente (gentem H) moribus et ferocitate æquali (aequalem H). (Consularia Italica. Additamenta ad Prosp. Haun.)

221. Interea ante biennium Romanæ irruptionis, excitatæ per Stiliconem gentes Alanorum, ut dixi, Suevorum, Vandalorum, multæque cum his aliæ, Francos proterunt, Rhenum transeunt, Gallias invadunt, directoque impetu Pyrenæum usque perveniunt : cuius obice ad tempus repulsæ, per circumiacentes provincias refunduntur. (P. Orosius, *Hist.*, lib. VII, c. XL.)

*Arcadio VI et Probo CSS, Vandali et Alani, traiecto Rheno, prid. kalendas Ianuarii ingressi. (Prosper Aquit., *Chron.*)

**Vandali et Alani traiecto Rheno, Gallias intraverunt. (Cassiodorus *Chron, iisdem consulibus.*)

***Honorius, Gothi Italiam deprædantur. Vandali atque Alani Gallias aggrediuntur. (Isidorus Hispal., *Chron.*)

**** Ἐν τοῖς προλαβοῦσι χρόνοις, ἕκτον ἤδη τὴν ὕπατον ἔχοντος ἀρχὴν Ἀρκαδίου καὶ Πρόβου, Βανδίλοι Συήβοις καὶ Ἀλανοῖς ἑαυτοὺς ἀναμίξαντες, τούτους ὑπερβάντες τοὺς τόπους, τοῖς ὑπερ Ἄλπεις ἔνθεσιν ἐλυμήναντο. (Zosimus, lib. VI, c. III.)

***** Βανδίλοι δὲ ἀμφὶ τὴν Μαιῶτιν ᾠκημένοι λίμνην, ἐπειδὴ λιμῷ ἐπιέζοντο, ἐς Γέρμανούς τε οἱ νῦν Φράγγοι καλοῦνται, καὶ ποταμόν Ῥῆνον ἐχώρουν, Ἀλανοὺς ἑταιρισάμενοι Γοτθικὸν ἔθνος. (Procop., *De Bell. Vand.*, I, III.)

222. Innumerabiles et ferocissimæ nationes universas Gallias occuparunt. Quidquid inter Alpes et Pyrenæum est, quod oceano et Rheno includitur, Quadus, Vandalus, Sarmata, Alani, Gepides, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni, et o lugenda Respublica, hostes Pannonii vastarunt. Etenim Assur venit cum illis. Moguntiacum nobilis quondam civitas capta atque subversa est, et in Ecclesia, multa hominum millia trucidata. Vangiones longa obsidione deleti. Remorum urbs præpotens, Ambiani, Atrebatæ, extremique hominum Morini, Tornacum, Nemetæ, Argentoratus, translatæ in Germaniam, Aquitania, Novemque populorum, Lugdunensis et Narbonensis provinciæ, præter paucas urbes, populata sunt cuncta. Quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames. Non possum absque lacrymis Tolosæ facere mentionem, quæ, ut hucusque non rueret, sancti episcopi Exuperii, merita præstiterunt. Ipsæ Hispaniæ, iamiam perituræ, quotidie contremiscunt, recordantes irruptionis cimbricæ, et quidquid

Les sourdes menées de Stilicon, qui cherchait encore à s'entendre avec Alaric, inquiétèrent à juste titre Honorius, qui le fit assassiner[223]. Le roi des Wisigoths, se voyant privé d'un appui, et frustré de ses espérances, passe les Alpes, franchit le Pô, traverse sans rencontrer de résistance les villes d'Aquilée, de Concordia, d'Altinum et de Crémone, parcourt toute l'Emilie, et sans s'attarder à prendre Ravenne, résidence de l'empereur, il parvient à Rimini; de là, ayant continué sa course à travers l'Ombrie et le Pichenum, il va asseoir son camp sous les murs de Rome. Cernés de toutes parts, les habitants de la ville éternelle n'essayèrent même point de repousser l'envahisseur[224]. Tel était le résultat de l'influence germanique que ce peuple, qui avait conquis le monde, semblait avoir perdu jusqu'au souvenir de son ancienne valeur, et ne cherchait même point son salut dans l'énergie du désespoir. Par l'introduction d'un élément nouveau, toutes les forces vitales de la nation sont anéanties, l'unité politique se trouve abolie, le règne de la Germanie est arrivé.

Rome privée de ressources, et livrée aux tortures de la faim, acheta sa délivrance. Alaric exigea comme rançon cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de drap écarlate, et trois mille livres de poivre. Ces richesses lui ayant été livrées, il se retira en Toscane, où son beau-frère Ataulphe le rejoignit avec une troupe de Goths et de Huns. Pour empêcher la jonction des deux armées, Honorius envoya contre Ataulphe toutes les forces qu'il put réunir. Olympius à qui l'on en avait confié le commandement, attaqua les Goths et leur tua onze cents hommes; n'en ayant de son côté

*Il nous a paru indispensable de retracer brièvement l'histoire d'Alaric qui dépeint admirablement l'âme germanique, et sa profonde duplicité. La diplomatie allemande consiste à exercer une sournoise pression sur l'adversaire, et à l'amener insensiblement à refuser des conditions inacceptables afin de faire peser sur lui une apparente responsabilité. Les récentes offres de paix de l'Allemagne émanent, pour une part d'intentions identiques.

alii semel passi sunt, illæ semper timore patiuntur.... Olim a mari Pontico usque ad Alpes Iulias quæ erant nostra, non nostra sunt : et per annos XXX, fracto Danubii limite, in mediis Imperii Romani regionibus pugnabatur. Præter paucos senes omnes in captivitate et obsidione generati, non desiderabant, quam non noverant libertatem. Quis hoc credet, quæ digno sermone historiæ comprehendent? Romam in gremio suo, non pro gloria, sed pro salute pugnare? Imo ne pugnare quidem, sed auro et cuncta suppellectile vitam redimere, quod non culpa principum, qui religiosissimi sunt, sed scelere semibarbari accidit proditoris, qui nostris contra nos opibus armavit inimicos.

(Divus Hieronymus ad Ageruchiam, *De monogamia*, Epistola CXXIII, éd. Migne.)

223. Ad annum CCCCVIII. Inter alia multum Reipublicae Stiliconis morte consultum est qui saluti imperatoris tendebat insidias.

(Prosper Tyro., *Chron.*)

224. Sur l'*Histoire d'Alaric*, voir Zosime, lib. V et VI. Olympiodore, Sozomene.

perdu que dix-sept, il s'en retourna à Ravenne. Alaric saisit ce prétexte pour afficher de nouvelles prétentions : il demandait la permission de s'établir avec tous les siens dans la Vénétie, la Norique et la Dalmatie, en même temps que le payement annuel d'une somme d'argent convenue, et l'abandon d'une certaine quantité de céréales; Honorius aurait ratifié ces conditions, mais l'élévation d'Alaric à la dignité de maître général des forces de l'empire que celui-ci revendiquait, lui parut une clause inacceptable. Les négociations furent de nouveau interrompues. Cependant Alaric envoya encore des députés à Ravenne pour supplier Honorius de ne pas abandonner Rome aux dévastations des barbares[225]. Dans le refus de l'empereur qui s'opposait aux orgueilleuses prétentions du roi des Wisigoths, on voit les dernières convulsions de l'empire qui luttait encore instinctivement contre la prépondérance croissante de l'élément germanique qu'il ne pouvait, par suite d'une incompatibilité naturelle, s'assimiler.

Alaric, voyant l'inflexibilité d'Honorius, mit le siège devant Ostie, et força les Romains à se choisir un nouvel empereur. Il fit donner la pourpre à Attale, en qui il voyait l'instrument docile de sa volonté. Mais Attale ayant refusé de se plier devant l'autorité du roi barbare, celui-ci le dépossédą et marcha sur Rome[226], dont il s'empara par trahison, le 24 août 410[227]. Il serait pour nous d'un puissant intérêt d'avoir des détails

225. Cette conduite témoigne de l'immense vanité des Germains qui se vengent du mépris qu'on leur témoigne, en se livrant aux pires excès, et en poussant l'inconscience jusqu'à s'étonner de se les voir reprocher. Un chef allemand voyant en 1914 un village abandonné par les autorités qui fuyaient devant l'invasion, s'écria : « Puisque on nous considère comme des barbares, on s'en repentira ».

226. Halaricus trepidam Urbem Romam invasit, partemque eius cremavit incendio, sexto die quam ingressus fuerat, deprædata, urbe egressus est.

(Marcellinus Comes., *Chron.*)

227. Dum hæc aguntur in lebus, terribilis de Occidente rumur affertur, obsideri Romam, et auro salutem civium redimi; spoliatosque rursum circumdari, ut post substantiam, vitam quoque perderent. Hæret vox, et singultus intercipiunt verba dictantis. Capitur Urbs, quæ totum cepit orbem, imo fame perit ante quam gladio et vix pauci, qui caperentur, inventi sunt. Ad nefandos cibos erupit esurientium rabies, et sua invicem membra laniarunt, dum mater non parcit lactanti infantiæ; et recipit utero, quem paulo ante effuderat. Nocte Moab capta est, nocte cecidit murus eius. Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum. Posuerunt Ierusalem in pomorum custodiam : posuerunt cadavera sanctorum tuorum escas volatilibus cœli, carnes sanctorum tuorum bestiis terræ. Effuderunt sanguinem eorum, sicut aquam, in circuitu Ierusalem, et non erat qui sepeliret.

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet, aut possit lacrymis æquare dolorem.
Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos :
Plurima perque vias sparguntur inertia passim
Corpora, perque domos, et plurima mortis imago.

(D. Hieronymus, *Epist. ad Principiam virginem, in epitaphio Marcellæ viduæ.*)

La citation est de Virgile. *Aen*, II, 360.

sur le pillage de la ville, malheureusement nos documents sur cet événement se réduisent, outre un texte de Procope, à quelques passages des historiens ecclésiastiques, dont le fanatisme obscurcit le jugement. Saint Augustin célèbre la chute de Rome, et s'en réjouit comme de l'écroulement du vieux monde païen. On peut, cependant conjecturer, d'après quelques expressions des chroniqueurs, ce que furent les ravages commis par les Goths. Une partie de la ville fut livrée aux flammes[228] et de nombreux citoyens furent massacrés[229]; mais le fait qui doit surtout

228. Urbs inclyta, et Romani Imperii caput, uno hausta est incendio; nulla est regio quæ non exules Romanos habeat.

(*Id.*, Epist. 98. *Ad Gaudentiam.*)

229. Multi inquiunt, in excidio Urbis variis tormentis excruciati sunt, strages facta, incendia, rapinæ, interfectiones, excruciationes hominum. Verum est, multa audivimus, omnia gemuimus, sæpe flevimus, vix consolati sumus. Verumtamen, fratres dilecti, audivimus librum Iobi, quod perditis omnibus, nec ipsam carnem quæ illi sola remanserat, salvam potuerit obtinere, sed percussus gravi vulnere, sedebat in stercore, etc.

(D. Augustinus, *De Excid.*, c. II, p. 330.)

229 *bis*. Quidam etiam boni Christiani tormentis excruciati sunt, ut bona sua hostibus proderent. Sed illi nec prodere, nec perdre potuerunt bonum, quo et ipsi boni erant? Si autem torqueri quam mammona prodere maluerunt, boni non erant. Admonendi autem fuerant, qui tanta patiebantur pro auro, quanta essent sustinenda pro Christo, etc. Sed quidam etiam non habentes, quod proderent, dum non creduntur, torti sunt; et hi forte habere cupiebant, nec tanta voluntate pauperes erant, quibus demonstrandum fuit non facultates, sed ipsas cupiditates talibus esse dignas cruciatibus.

(*Id.*, *De Civitate Dei*, lib. I, c. x.)

**Malgré l'indulgence que témoignent les écrivains ecclésiastiques à l'égard des Goths (bien que ces derniers fussent Ariens pour la plupart), on voit quels ravages et quelles cruautés s'exercèrent librement dans Rome livrée aux fureurs des Germains.

***Prosper Tyro ad Annum CCCCX. Saxonum incursione devastatam Galliarum partem Wandali atque Alani vastavere. Hispaniarum partem maximam Suevi occupavere. Ipsa denique Orbis caput Roma deprædationi Gothorum sævissime patuit.

**** Les Germains pratiquaient déjà le vol systématique. Bien loin de reprendre la licence de ses soldats, Alaric les encouragea au contraire à piller autant qu'ils le pourraient, καὶ περικαθεσθεὶς τὴν Ῥώμην εἷλε προδοσίᾳ· καὶ τοῖς αὐτοῦ πλήθεσιν ἐπέτρεψεν ἑκάστῳ ὡς ἄν δύναιτο τῶν Ῥωμαίων πλοῦτον ἁρπάζειν καὶ πάντας τοὺς οἴκους ληΐζεσθαι. (Sozomène, IX, c. 6.)

*****Æra CDXLVII. Anno Imperii Arcadii XV. Exstincto Radagaiso, Alaricus consors regni, nomine quidem Christianus, sed professione hæreticus, dolens tantam multitudinem Gothorum a Romanis exstinctam, in vindictam sanguinis suorum, adversus Roman prælium gessit, obsessamque impetu, igne, gladiis, irrumpit, sicque Urbs cunctarum gentium victrix, Gothicis triumphis victa succubuit, eisque capta subiugataque servivit.

(Isidorus Hisp., *Hist. De Regibus Goth.*)

******Hinc (Gothi) in rabiem furoris excitati, cœptum iter deferentes, Roman contendunt petere, cuncta per quæ ierant igne ferroque vastantes. Nec mora, venientes Urbem capiunt, ac devastant, plurima miraculorum eius incendunt, multosque Senatorii ordinis diversis subdidere suppliciis.

(*Historia Miscella*, lib. XIII.)

*******D'après une légende rapportée dans l'*Histoire mêlée*, Alaric aurait répondu à un moine qui le conjurait d'épargner Rome : « Une volonté mystérieuse

(*Suite de la note 229bis.*)

à laquelle je ne puis résister me pousse à détruire la ville de Rome ». Fertur itaque quia, cum Alaricus pergeret Romam, vir quidam venerabilis, conversatione monachus, cum monuisset, ut mala talia facere non auderet, neque necibus gaudere aut sanguine. At ille non inquit, ego volens proficiscor, sed quidam quotidie molestus est, torquens et dicens : perge et Roman destrue civitatem. (*Hist. Misc.*, lib. XIII.)

******** At enim in tanta strage cadaverum nec sepeliri potuerunt.
(Augustin, *De civ. Dei.*, I, XII.)

********* Hac tempestate Gothi Placidiam Theodosii principis imperatoris filiam, Arcadii et Honorii imperatorum sororem, cum ingenti auri argentique thesauro Romæ capiunt, adeptisque multis opibus Romanorum, tertia die incensa eversaque in partibus Urbe discedunt.
(Isidorus Hispal., *Hist. De Regibus Gothorum.*)

Voici la traduction du passage de Procope relatif à la prise de Rome :

« Les Wisigoths étant sortis de ces pays-là, contractèrent alliance avec l'empereur Arcadius, mais, comme les barbares sont infidèles dans leurs traités, ils tournèrent incontinent leurs armes contre lui et contre l'empereur de l'Occident, en pillant d'abord la Thrace, et en se répandant ensuite dans toute l'Europe. Honorius étoit à Rome où il ne songeoit qu'à jouir de la douceur de la paix, quand il apprit que ces barbares étoient à Taulance, avec une formidable armée; en même temps, il abandonna son palais, et s'enfuit à Ravenne qui est une ville très forte, assise sur le rivage de la mer ionique. Il y en a qui ont voulu dire que c'étoit lui qui avoit fait entrer les Goths pour châtier la révolte de ses sujets, mais la connoissance que j'ai du naturel de ce prince, ne me permet pas d'ajouter foi à ces discours. Ces barbares n'aiant point trouvé de résistance, exercèrent toutes sortes de cruautés, ils ruinèrent tellement toutes les villes dont ils purent se rendre maitres et principalement celles qui étoient au deçà du golphe ionique, qu'il n'en reste plus de vestiges, si ce n'est peut-être quelques tours et quelques portes. Ils firent passer par le tranchant de l'épée, les vieillards, les femmes et les enfants, sans distinction de sexe, ni d'âge. De là vient que l'Italie est aujourd'hui si déserte. Ils enlevèrent toutes les richesses de l'Europe, et ce qui est encore plus surprenant, après s'être chargés des trésors publics de Rome et du bien des particuliers, ils se retirèrent dans les Gaules.

« 3) Je raconterai maintenant comme Alaric prit Rome. Après y avoir consumé beaucoup de temps sans la pouvoir réduire par la force, il eut recours à cet artifice. Il choisit parmi les troupes, trois cents jeunes hommes des plus apparens par leur naissance, et des plus estimés pour leur courage, auxquels il découvrit le dessein qu'il avoit de faire semblant de les donner en qualité d'esclaves aux plus considérables du Sénat, afin que quand ils seraient dans leurs maisons, ils les servissent avec beaucoup de soumission et de respect et qu'en un certain jour qu'on leur marquerait, lorsque les maitres reposeroient après le diner, ils ouvrissent la porte Salaria et tuassent la garnison. Aïant dit cela à ces jeunes hommes, il envoya à Rome des ambassadeurs pour témoigner aux sénateurs, qu'il admirait le zèle qu'ils faisoient paroitre envers leur prince, et pour les assurer qu'à l'avenir, il les laisseroit en repos; et que pour marque de l'estime qu'il faisoit de leur vertu, il leur donneroit à chacun un esclave. Il envoya ensuite ces jeunes hommes, et commanda publiquement à ses troupes de préparer le bagage pour s'en retourner. Les Romains ajoutant foi à ces paroles, commencèrent à se divertir sans se défier de rien; cependant ces nouveaux esclaves étaient si soumis aux ordres de leurs maitres, qu'ils ne leur laissoient point le sujet de former le moindre soupçon. Une partie de l'armée décampoit et arrachoit les enseignes, et il y avoit apparence que le reste suivroit bientôt cet exemple. Quand le jour précis fut arrivé, Alaric fit reprendre les armes à ses soldats et se plaça devant la porte Salaria, où il avoit

retenir notre attention, c'est que les Germains[230], en cette circonstance, s'attachèrent comme toujours avec l'âpreté qui les caractérise, à faire le plus de butin possible : « Ils empilaient, dans le même chariot, dit Gibbon, l'argenterie, les robes de pourpre et de soie, brisaient et morcelaient les chefs-d'œuvre de l'art, fondaient les vases et les statues ou les rompaient avec leurs haches d'armes. L'acquisition de ces richesses enflammait l'avarice de ces barbares et ils employaient les menaces et les tortures pour forcer les citoyens à révéler l'endroit qui contenait leur trésor[231]. »

Les Goths quittèrent Rome au bout de quelques jours pour continuer leurs ravages en Italie. Mais la mort surprit Alaric au moment où il se préparait à passer en Sicile et en Afrique. Son beau-frère Ataulphe lui succéda : « Ataulphe, dit Iornandes, revint sur Rome, rasant à la manière des animaux nuisibles, tout ce qui était resté debout; il dépouilla l'Italie non seulement de ses richesses privées, mais encore de ses richesses publiques, Honorius étant dans l'impuissance de lui résister[232].

eu son quartier durant tout le siège. Les trois cents jeunes hommes ne manquèrent pas de s'y trouver à l'heure qui leur avoit été marquée de tuer la garnison, d'ouvrir la porte et de recevoir Alaric dans la ville. Les soldats mirent le feu à quelques maisons et « entre autres à celle de Salluste l'historien, dont il est resté des ruines jusqu'à notre temps. Après avoir pillé la ville et tué quelques citoyens, ils se retirèrent. » (*Hist. Vand.*, trad. du Président Cousin.)

* Τών δὲ δὴ ἄλλων Οὐισίγοτθοι μὲν ἐνθένδε ἀναστάντες τὰ μὲν πρῶτα ἐς συμμαχίαν Ἀρκαδίου βασιλέως ἀφίκοντο, χρόνῳ δὲ ὕστερον (οὐ γὰρ οἶδε βαρβάροις ἐνδιαιτᾶσθαι ἡ ἐς Ῥωμαίους πίστις) ἡγουμένου αὐτοῖς Ἀλαρίχου ἐς ἐπιβουλὴν ἑκατέρου βασιλέως ἐτράποντο ἐκ Θρᾴκης τε ἀρξάμενοι ξυμπάσῃ Εὐρώπῃ ὡς πολεμίᾳ ἐχρήσαντο βασιλεὺς δὲ Ὀνώριος πρότερον μὲν ἐν Ῥώμῃ καθῆστο, οὐδὲν ὅ τι καὶ πολέμιον ἐν νῷ ἔχων. ἀλλ' ἀγαπῶν, οἶμαι, ἤν τις αὐτὸν ἐν τοῖς βασιλείοις ἡσυχάζειν ἐῴη. ἐπεὶ δὲ οὐκ ἄποθεν οἱ βάρβαροι, ἀλλὰ που ἐν Ταυλαντίοις εἶναι στρατῷ μεγάλῳ ἠγγέλοντο, καταλιπὼν τὰ βασίλεια οὐδενὶ κόσμῳ ἐς Ῥάβενναν φεύγει, πόλιν ἐχυρὰν ἐς αὐτὸν που λήγοντα κειμένην τὸν Ἰόνιον κόλπον. Εἰσὶ δὲ οἵ καὶ φασὶν αὐτὸν τούς βαρβαροὺς ἐπαγαγέσθαι, στάσεως αὐτῷ πρὸς τῶν ὑπηκόων γεγενημένης, ἐμοὶ μὲν οὐ πιστὰ λέγοντες, ὅσα γε τὸ τοῦ ἀνθρώπου ἐκλογίζεσθαι ἦθος. Οἱ δὲ βάρβαροι, ἐπεὶ οὐδὲν σφίσιν ἀπήντα πολέμιον, γίνονται ὠμότατοι ἀνθρώπιον ἁπάντων. πόλεις τε γὰρ, ὅσας εἷλον, οὕτω κατειργάσαντο ὥστε οὐδὲν εἰς ἐμὲ αὐταῖς ἀπολέλειπται γνώρισμα, ἄλλως τε καὶ ἐντὸς τοῦ Ἰονίου κόλπου, πλήν γε δὴ ὅτι πύργον ἕνα ἢ πύλην μίαν ἤ τι τοιοῦτο αὐταῖς περιεῖναι ξυνέβη· τούς τε ἀνθρώπους ἅπαντας ἔκτεινον, ὅσοι ἐγένοντο ἐν ποσὶν ὁμοίως μὲν πρεσβύτας, ὁμοίως δὲ νέους, οὔτε γυναικῶν οὔτε παίδων φειδόμενοι... ... Τὰς τε πύλας ἀνακλίναντες κατ' ἐξουσίαν Ἀλάριχόν τε καὶ τὴν στρατιὰν τῇ πόλει ἐδέξαντο οἱ δὲ τάς τε οἰκίας ἐνέπρησαν, αἳ τῆς πύλης ἄγχιστα ἦσαν, ἐν αἷς ἦν καὶ ἡ Σαλουστίου, τοῦ Ῥωμαίοις τὸ παλαιὸν τὴν ἱστορίαν γράψαντος, ἧς δὲ τὰ πλεῖστα ἡμίκαυτα καὶ εἰς ἐμὲ ἕστηκε· τήν τε πόλιν ὅλην λῃσάμενοι καὶ Ῥωμαίων τοὺς πλείστους διαφθείραντες πρόσω ἐχώρουν.
(Procopius Cæsariensis, *De Bello Vand.*, lib. 1, c. II.)

230. Καὶ πορθήσαντες αὐτὴν (Ῥώμην), τὰ μὲν πολλὰ τῶν θαυμαστῶν ἐκείνων θεαμάτων κατέκαυσαν τὰ δὲ χρήματα δι' ἁρπαγῆς ἔλαβον.
(Socrates, *Hist. ecclesias.*, lib. VII.)

231. Voir Gibbon, t. I, c. XXXI, édit. Buchon.

232. Cf. p. 97. Qui suscepto regno, revertens item ad Romam, si quid primum remanserat, more locustarum erasit : nec tantum privatis divitiis Italiam spoliavit, imo et publicis, imperatore Honorio nihil resistere prævalente.
(Iornandes, *Hist. De Brig. Actuque Get.*)

Comme Alaric, Ataulphe avait pour but de faire sanctionner son autorité par l'empereur des Romains; il sentait que ses compatriotes étaient incapables de fonder à eux seuls un État organisé. Une conversation rapportée par Orose dans laquelle Ataulphe expose ses vues politiques, inspirées par une juste appréciation sur la mentalité de ses sujets, fait preuve d'une clairvoyance rare chez un barbare : « Son vœu le plus ardent, dit Orose, avait été tout d'abord d'effacer le nom romain, et de faire de toute l'étendue du sol romain un nouvel empire qui portât le nom de Gothique, de telle sorte que tout ce qui était Romanie devînt Gothie, et que lui Ataulphe devînt ce qu'avait été César-Auguste. Cependant une longue expérience lui avait prouvé que les Goths, par suite de leur incorrigible barbarie, étaient incapables de se soumettre aux lois; comme un État n'existe que par ses lois, il s'était décidé à employer la valeur des Goths à reconstituer et à augmenter la puissance romaine, ainsi il mériterait aux yeux de la postérité la gloire d'avoir su rétablir ce qu'il n'avait pu abattre[233]. » On prête peut-être à Ataulphe ces paroles avec une trop grande complaisance; toutefois il ressort de cette appréciation, émanant d'un homme peu suspect de partialité, que les Goths passaient, même aux yeux d'un de leurs compatriotes, pour un peuple grossier et imperfectible.

Ataulphe ayant été assassiné à Barcelone, Wallia lui succéda, et obtint d'Honorius la seconde Aquitaine qui comprenait les pays situés entre la Loire et la Garonne avec Toulouse pour capitale (419). Vers cette époque les peuples qui avaient passé le Rhin avec Radagaise, et qui au rapport d'Orose s'étaient avancés jusqu'aux Pyrénées, reçurent des établissements en Gaule et s'y fixèrent définitivement à titre d'hospites[234]. Cet euphé-

233. Nam ego quoque ipse virum quemdam Narbonensem, illustris sub Theodosio militiæ, etiam religiosum, prudentemque et gravem, apud Bethlëem oppidum Palæstinæ, beatissimo Hieronymo presbytero referentem audivi, se familiarissimum Ataulpho apud Narbonam fuisse : ac de eo sæpe sub testificatione didicisse, quod ille cum esset animo, viribus, ingenioque nimius, referre solitus esset, se in primis ardenter inhiasse : ut, obliterato Romano nomine, Romanum omne solum, Gothorum imperium et faceret et vocaret : esselque, ut vulgariter loquar, Gothia quod Romania fuisset; fieretque nunc Ataulphus, quod quondam Cæsar Augustus. At ubi multa experientia probavisset, neque Gothos ullo modo parere legibus posse propter effrænatam barbariem, neque Reipublicæ interdici leges oportere, sine quibus Respublica non est Respublica; elegisse se saltem, ut gloriam sibi de restituendo in integrum, augendoque Romano nomine Gothorum viribus quæreret, haberetur que apud posteros Romanæ restitutionis auctor postquam esse non potuerat immutator.
(P. Orosius, *Hist.*, lib. VII, c. XLIII.)

234. 49-XVII (Aera CCCCLVII, anno 411.) Subversis memorata plagarum grassatione Hispanias provinciis barbari ad pacem ineundam, domino miserante conversi sorte ad inhabitandum sibi provinciarum dividunt regiones. Gallæciam Vandali occupant et Suevi sita in extremitate Oceani maris occidua : Alani Lusitaniam et Carthaginiensem provincias et Vandali cognomine Silingi Bæticam sortiuntur. Hispani per civitates et castella residui a plagis barbarorum per provincias dominantium (se subiiciunt servituti). (Hydatii, *Chronica.*)

234 *bis*. Anno CCCCXVIII. Gothi intermissso certamine quod agebant per

misme déguise mal l'effective souveraineté germanique qui s'exerça dès lors sans contrainte. Les sujets romains furent dépossédés de leurs biens et traités en esclaves et le monde latin disparut, enseveli à jamais sous le linceul de la plus ténébreuse barbarie. Les prophéties de l'admirable Lactance qui avait entrevu et prédit cet avenir de destruction se trouvent réalisées. « Toute notion de droit sera abolie, dit-il, et les lois périront. Nul ne pourra rien posséder, qu'il ne soit obligé de défendre contre l'avidité d'autrui; l'audace et la violence régneront en maîtresses. Chez les hommes, il n'y aura plus ni foi ni paix, ni humanité, ni pudeur, ni sincérité; toute la terre sera en proie à des bouleversements; partout les guerres retentiront, toutes les nations seront en armes et se livreront

Constantium, ad Gallias revocati sedes in Aquitania, a Tolosa usque ad Oceanum acceperunt. Gothi sedentes in Aquitania Tholosa sibi sedem elegunt : a mare Terrenum et fluvio Rcdano per Ligerem fluvium usque Ocianum possident.
(*Id.*, *l. c.*)

* Aera CDXLVI. Vandali, Alani et Suevi Hispanias occupantes, neces vastationesque cruentis discurtionibus faciunt, urbes incendunt.
(Isidorus Hispal., *Hist. De Reg. Vand.*)

** Sur les atrocités commises par les Germains dans les Espagnes, voir Isidore de Séville et Mariana, *De Rebus hispanicis*, l. V, c. I, t. I, p. 48.

Burgundiones partem Galliæ, propinquantem Rheno obtinuerunt.
(Prosper A. *in Fastis*, ad Lucii consulatum Anno CCCCXIV.)

*** Lucianus (Cusp. Lucius.), v. c. CSS, His CSS, Burgundiones partem Galliæ Rheno tenuere coniunctam.
(Cassiodorus, *Chron. Hon. et Theod.*, XLIII.)

**** Sur l'établissement des Francs en Gaule, on ne sait rien de positif. On peut cependant avancer, en liant entre eux certains passages vagues et épars des auteurs anciens, que de 409 à 441, il y eut des invasions partielles de hordes franques, au cours desquelles Trèves fut à quatre reprises emportée d'assaut et livrée au pillage. « Denique expugnata est quater urbs Gallorum Trever opulentissima » (Salvian., *De Gubern. Dei.*, lib. VI) .... « Excisa ter continuatis eversionibus summa urbe Gallorum, cum omnis civitas bustum esset, malis et post excidia crescentibus (*Id.*, *l. c.*). Non agitur Agrippinæ, sed quia hostibus plena. Non agitur Treverorum urbe excellentissima, sed quia quadruplici est eversione prostata (*Id.*, *l. c.*). ...Treverorum civitas a Francis direpta, incensaque est secunda irruptione (Renatus Profuturus Frigeridus, apud Greg., Turon, II, 62).

***** Hoc solum affirmare possumus, si Honorio XI, et Constantio II, CSS. regnare Pharamundus occepit, principatu eius, et forsitan etiam ductu, Francos in Galliam eruptionem fecisse, et Augustum Trevirorum (sicubi ante dictum est) tertium captam diripuisse, ac incendisse. Præterea ex Prosperi Fastis, Chronicoque colligimus, Faramundum partem Galliæ Rheno proximam, possessionis causa occupavisse, quam primo regni anno, Chlodio filius eius amiserit.
(H. Valesius, *Rerum Francic*, t. I. p. 120.)

******* Cf. Annal. Trithem. et Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V.

******** Anno CCCCXXVI, Pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant, Ætii comitis recepta.
(Prosper Aquit., *in Chron.*)

********* Superatis per Aëtium in certamine Francis et in pace susceptis.
(Hydatius ad annum CCCCXXXII.)

********** Anno CCCCXXVIII, Aëtius multis Francis cæsis, quam occupaverant, propinquam Rheno Galliarum partem, recepit.

de mutuels combats.... La conséquence de ces troubles et de ces ravages (mon âme se refuse à prononcer de telles paroles, mais je parlerai, parce que cela doit arriver), sera que le nom romain qui règne actuellement sur le monde disparaîtra de la terre. Afin que ce que j'avance ne paraisse point incroyable, ajoute Lactance[235], je dirai de quelle manière

235. Confundetur omne ius, et leges interibunt. Nihil quisquam tunc habebit, nisi aut quæsitum, aut defensum manu, audacia et vis omnia possidebunt. Non fides in hominibus, non pax, non humanitas, non pudor, non veritas erit, atque ita neque securitas, neque regimen, neque requies a malis ulla. Omnis enim terra tumultuabitur : frement ubique bella : omnes gentes in armis erunt, et se invicem oppugnabunt. Civitates inter se finitimæ prœliabuntur.... Tunc peragrabit clades orbem, metens omnia, et tanquam messem cuncta prosternens. Cuius vastitatis, et confusionis, hæc erit causa, quod Romanum nomen, quo nunc regitur orbis (horret animus dicere : sed dicam quia futurum est) tolletur de terra, et imperium in Asiam revertetur, ac rursus oriens dominabitur, atque Occidens serviet....

Quomodo autem id futurum sit, ne quis incredibile arbitretur, ostendam. In primis multiplicabitur regnum, et summa rerum potestas per plurimos dissipata, et concisa minuetur. Tunc discordiæ civiles in perpetuum ferentur, nec ulla requies bellis exitialibus erit, donec reges decem pariter existant, qu orbem terræ, non ad regendum, sed ad consummandum partiantur. Ili exercitibus in immensum coactis, et agrorum cultibus destitutis, quod est principium eversionis et cladis, disperdent omnia, et comminuent, et vorabunt. Tunc repente adversus eos hostis potentissimus ab extremis finibus plagæ septentrionalis orietur, qui tribus ex eo numero deletis, qui tunc Asiam obtinebunt, assumetur in societatem a cæteris, ac princeps omnium constituetur. Hic insustentabili dominatione vexabit orbem, divina et humana miscebit : infanda dictu, et execrabilia molietur : nova consilia in pectore suo volutabit, ut proprium sibi constituat Imperium : leges commutabit, suas sanciet contaminabit, diripiet, spoliabit, occidet. Denique immutato nomine, atque Imperii sede translata, confusio ac perturbatio humani generis consequetur. Tum vero detestabile, atque abominandum tempus existet, quo nulli hominum sit vita iucunda. Eruentur funditus civitates, atque interibunt non modo ferro, atque igni, verum etiam terræ motibus assiduis..., etc.

At vero cum caput illud orbis occiderit, et esse cœperit, quod Sibyllæ fore aiunt, quis dubitet venisse iam finem rebus humanis, orbique terrarum? Illa st enim civitas, quæ adhuc sustentat omnia, precandusque nobis, et adorandus est Deus cœli, si tamen statuta eius, et placita differri possunt, ne citius quam putemus, tyrannus ille abominandus veniat, qui tantum facinus moliatur, ac lumen illud effodiat, cuius interitu mundus ipse lapsurus est.

(L. Cœlii Lactantii Firmiani, *Divin. Institut*, l. VII, c. xxv.)

a) Si totus Gallos sese effudisset in agros,
Oceanus, vastis plus superesset aquis....
Heu, cæde decenni
Vandalicis gladiis sternimur ac geticis,
Quo scelere admisso pariter periere tot urbes?
Quid pueri insontes? Quid commisere puellæ?
Quare templa Dei licerit popularier igni?

(Carmen de Providentia.)

b) Voyez l'Eucharisticon de Paulin et les vies des Saints. Voici un curieux passage qui peint admirablement l'insolente cruauté d'un roi allemand, lors d'une invasion germanique, au temps de Valérien et de Gallien :

« Tempore illo, cum Wandalorum, barbara et gentilis ferocitas, ad Galliarum

cet écroulement doit se produire. En premier lieu, le pouvoir sera multiplié, et la souveraine puissance se trouvant disséminée et divisée entre plusieurs chefs, s'amoindrira. Ce ne seront plus alors que discordes civiles; des guerres pernicieuses se déchaîneront sans répit, jusqu'au moment où dix monarques se partageront la terre, non pour la gouverner, mais pour la perdre. Ces monarques, ayant réuni d'immenses armées et abandonné la culture des champs, ce qui est le commencement de la catastrophe et du désastre, perdront, renverseront, engloutiront toutes choses; alors, soudain, se dressera contre eux un ennemi très puissant, venu des extrêmes contrées septentrionales, ayant vaincu trois d'entre

venisset debellandas provincias; ac devictis ac superatis Gallis, Galliarum etiam urbes infestatione bellica plurimum devastaret, et in rapina prædæ crudelissime cuncta depopularetur cupiditatis instinctu; nutus Dei, eventus etiam rei atque itineris, gentem ipsam nefandam cum rege eorum Crosco ad civitatem Lingonas usque perduxit. . . . .

« ...Circumfusa multitudo urbem undique circumvallat, et in obsidione perditionis a cunctis partibus civitas circumdatur. Nec mora, fundis, missilibus, sagittis, diversisque telis, evertere mœnia, acrius impugnantes Wandali, crudelitatis instantia perurgebant. . . . .

« ... Wandali vero præcipiti cursu irrumpentes, ruptis portis, ingrediebantur mœnia. Ast alii, scalis oppositis, in muros diversa de parte ruentes, ignes in pergama submittebant; gladiis diversisque iaculis, cives omnes impia cæde prosternebant. Nulli sua profuit ætas; sexui vel ævo pepercit impietas : natos pendentes ad ubera cum matribus impia iugulabat crudelitas, unus gemitus et planctus morientium in totis mœnibus personabat.

« Denique beatissimus Desiderius Antistes in oratione positus invenitur, Regique cum ceteris Christicolis obtutibus præsentatur. Ille autem de perditione civium pastorali sollicitudine dolore repletus, pro se principem rogare noluit, sed ut pereuntibus civibus subveniret, attentius exoravit dicens : « Si pius es iam parce, Rector optime, precor, miseris civibus, et a tanta crudelitatis cæde hostiles manus tuorum ut compescas, humiliter omnino deposco ». Ad hæc princeps barbarus, immitis, naturalis crudelitatis asperitate durus, eventu victoriæ tumefactus, barbara locutione, hoc sancto Desiderio, despecta responsione, narravit, quod beatus Antistes, nulla protuit intelligentiæ capacitate cognoscere. Ideoque et quod prius sacerdos Dei precatus fuerat Rex crudelissimus ignorabat. Obtulit se etiam pro suis civibus, cervice parata, pius pastor ad victimam, ut cessaret de pereuntibus civibus vel aliquantulum iam ruina. Nulla rector impius permotus est pietate; sed crudelitatis perseverantia inflammatus, caput amputari præcepit. Sacerdotis : plures etiam Christianos, eadem simul hora, et eadem sententia interire præcepit....

(Ex actis S. Desiderii episcopi Lingonensis, ap. Bollandianos, XXII, Mai.)

c) Grégoire de Tours ayant mentionné la persécution de Valérien et de Gallien, ajoute : « Horum tempore, et Chrocus ille Alamannorum rex, commoto exercitu, Gallias pervagavit. Ille autem Chrocus, multæ arrogantiæ fertur fuisse : qui cum nonnulla inique gessisset, per consilium ut aiunt, matris iniquæ, collectam, ut diximus, Alamannorum gentem, universas Gallias pervagatur, cunctasque ædes quæ antiquitus fabricatæ fuerant, a fundamentis subvertit. Veniens vero, Arvernos, delubrum illud, quod gallica lingua Vasso Galatæ vocant, incendit diruit atque subvertit. (Greg. Turon, *H. Franc*, I, xxx.)

Sigebert qui dans sa chronique rapporte la mort de Chrocus à l'an CCCCXI, s'exprime ainsi : « Wandali duce Crosco Gallias pervagati, multas urbes et ecclesias subvertunt. Croscus tandem a Mariano præside, Arelate captus, et per victas urbes ignominiose retractus, ad mortem tormentatur.

ces rois qui régneront désormais sur l'Asie; il contractera une alliance avec les autres et deviendra le chef suprême. Ce prince accablera le monde sous sa domination insupportable, il mêlera les choses divines et humaines, il sera une source de maux indicibles, il roulera en son cœur des projets inattendus; afin de se constituer un empire particulier, il introduira des changements dans les lois et consacrera les siennes, il souillera, ruinera, dépouillera, tuera. Enfin l'empire ayant changé de nom et de limites, il s'ensuivra une confusion et un bouleversement du genre humain et alors viendra une époque odieuse et abominable, dans laquelle la vie ne sera agréable pour personne. Les cités seront renversées et périront par le fer et par le feu.... Lorsque tombera la maîtresse du monde, dit ailleurs Lactance[235], et que commencera cet effondrement prédit par les Sibylles, qui peut douter que ne s'ensuive la fin des choses humaines et du monde? » Nous avons tenu, malgré son étendue, à mettre sous les yeux du lecteur, ce passage illuminé du sens de la plus merveilleuse divination. Près de quatre-vingts ans avant la grande invasion, Lactance avait entrevu la chute de Rome et les désastres qui l'accompagneraient. Malgré l'obscurité énigmatique de certaines expressions revêtues de l'ambiguïté troublante des oracles qui déconcertent l'imagination par la multiplicité des conclusions possibles qu'ils présentent, on entrevoit aisément, sous les formes symboliques qui les déguisent, les causes réelles de l'écroulement de l'empire romain : les dix chefs caractérisent la division du pouvoir et l'anarchie militaire; le conquérant venu des extrémités septentrionales, désigne clairement, sous forme d'allégorie, la Germanie à l'assaut du monde civilisé qu'elle doit anéantir. Il serait fastidieux de s'attarder à retracer le tableau de ces temps de désolation; on peut trouver, épars dans les auteurs du ve siècle, les récits des souffrances qu'endura l'Europe saccagée. Le monde serait même retourné à un état de complète sauvagerie, si l'Église n'avait, en inspirant une sorte de terreur religieuse à ces brutes déchaînées, sauvegardé les éléments qui lui permirent jusqu'à un certain point, en conservant l'antique tradition et en maintenant une sévère discipline, de reconstituer avec le temps, les principes qui ont présidé à la formation des sociétés modernes. Une théorie assez paradoxale, qui menaçait, ces derniers temps, d'acquérir la force d'une autorité, sous l'influence indiscutable des idées allemandes, attribuait à la Germanie un rôle prépondérant, dans l'élaboration d'une nouvelle civilisation, et revendiquait pour elle la gloire d'avoir constitué le monde européen sur les bases qu'il conserve aujourd'hui, comme par une sorte de création « ex nihilo »[236].

On s'est donc plu à considérer la Germanie : « quasi officina gentium,

236. Quant aux mœurs et au caractère de la nation, on ne voit pas non plus que les Germains y aient mis leur empreinte. Croire que la société Romaine était corrompue, et que les barbares l'ont régénérée, est une opinion toute moderne, on ne la trouve exprimée dans aucun document du temps : ni Gré-

seu vagina nationum ». Les écrivains allemands, sophistiquant l'histoire au profit de leur vanité nationale, soutinrent cette thèse, qui a pu sembler séduisante à quelques esprits superficiels. Cette manie, de tout ramener à un principe germanique, gagna même l'enseignement officiel français, fortement impressionné naguère, par les méthodes d'outre-Rhin. Sans nous attacher à reproduire dans ses détails une doctrine inspirée par un pangermanisme outrancier, s'il est permis d'appliquer ce mot à un système qui tend à attribuer à une race spéciale un rôle intellectuel et moral prépondérant dans l'histoire du monde, nous détacherons au hasard de la *Genèse du XIX[e] siècle* de H. S. Chamberlain, ces lignes qui révèlent l'idée directrice des doctrines allemandes contemporaines : « N'en doutons pas, le chaos ethnique du Bas-Empire romain, cette humanité destituée de race et de nationalité, dénotait un état morbide fécond en germes corrupteurs et constituait une offense à la nature. Un seul rayon de lumière brilla sur ce monde dégénéré, il vint du Nord : « Ex septentrione lux ». Remarquons en passant, que ce chaos ethnique, dont parle M. Chamberlain, résultait uniquement de l'infiltration lente des Germains dans l'empire, et que ce sont eux qui en constituaient l'élément corrupteur. La décadence latine commence donc là où l'adjonction de sujets étrangers, barbares et indisciplinés, détruisit l'équilibre politique et favorisa les troubles intérieurs. Longtemps on s'était refusé à laisser jouer un rôle dans la conduite de l'État à des sujets qui n'étaient point Romains d'origine; le renoncement à ce principe, qui se relâcha peu à peu, eut les suites les plus fâcheuses. La ruine de l'État romain est donc la conséquence des concessions faites à l'élément germanique. Ceci posé, poursuivons : « Un coup d'œil jeté sur une carte de l'Europe, telle qu'elle

goire de Tours, ni Iornandes, ni Salvien, ne font l'éloge des vertus germaines.
(Fustel de Coulanges, *Op. cit.*)

Avant l'arrivée des Germains : « la vie privée était plus calme, mieux ordonnée, plus régulière; après ce même événement, il y a eu beaucoup plus de convoitises, de débauches et de crimes ». (*Id.*, *Op. cit.*)

La vanité nationale a souvent entraîné nos historiens à louer la bravoure et les rudes vertus de la nation franke; les Allemands, plus aveugles encore, et il est vrai plus intéressés à l'être, poussent l'illusion jusqu'à vanter le noble caractère et la loyauté des peuples germaniques; il est curieux de passer de ces assertions à la lecture de Grégoire de Tours, du poème national des Germains, les « Niebelungen » et de tous les monuments poétiques et historiques des anciennes mœurs germaniques : la ruse, le mensonge, le manque de foi, s'y reproduisent à chaque pas, tantôt avec le plus subtil raffinement, tantôt avec l'audace la plus grossière.
(Guizot, *Hist. de la civilisation en France.*)

The ruin of the opulent provinces of Gaul may be dated from the establishment of these barbarians, whose alliance was dangerous and oppressive, and who were capriciously impelled, by interest or passion, to violate the public peace. (Gibbon, *Decline of the Roman empire*, II, 277.)

Les anciens chroniqueurs contemporains de l'établissement des Germains, et qui l'ont vu de leurs yeux, mentionnent sans nul doute beaucoup de ravages et de violences, mais ils ne montrent jamais une race vaincue, une population entière assujettie. (Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*)

apparaît vers la fin du ve siècle, nous instruit immédiatement de l'action bienfaisante qu'a commencé d'exercer dans un monde informe, le nouveau facteur de configuration. Non moins frappante est la différence qui s'y atteste à mille indices entre la distinction innée, le goût, l'intuition de races frustes, mais pures et nobles, et la barbarie psychique des métis civilisés. Théodose, ses suppôts (les fanatiques chrétiens), et ses successeurs avaient fait leur possible pour anéantir tous vestiges de l'art; au contraire, le premier soin de l'Ostrogoth Théodoric est d'assurer, par un ensemble de mesures se complétant entre elles, la protection et la restauration des monuments romains. » Pour un peu, M. Chamberlain donnerait à entendre que les vrais barbares sont les Romains, totalement dénués de sens artistique, et qu'au contraire, les Goths sont les véritables restaurateurs de la beauté. Est-il besoin de réfuter une assertion aussi grotesque?

« Dès la prise de possession de l'empire d'Occident par les barbares, continue M. Chamberlain, il semble qu'ait retenti le : « fiat lux » de la Bible. Sans doute, il le faut bien,... leur énergie s'applique d'abord à la configuration « politique » et non proprement civilisatrice, et c'est là une tâche difficile qui n'est pas encore tout à fait achevée; mais en niera-t-on l'importance? Par quoi l'Europe a-t-elle acquis physionomie et signification, par quoi sa prépondérance morale et intellectuelle, sinon par la fondation de « nations », et par la mise en œuvre du principe qui y est impliqué? C'est l'accomplissement de cette tâche qui nous a proprement délivrés du chaos. Si nous sommes quelque chose aujourd'hui, si nous pouvons espérer de devenir peut-être davantage encore, nous le devons, en première ligne, à cette transformation politique qui commence au ve siècle (après de longues préparations) et d'où procédèrent, au cours des âges, de nouvelles et grandioses races ethniques, de nouvelles et magnifiques langues. Une nouvelle culture pleine de promesses qu'à peine nous osons concevoir. » Pour M. Chamberlain, le monde romain n'était qu'un chaos sans « configuration politique » et c'est aux Germains que l'on doit l'apparition d'une ère nouvelle, féconde en innovations heureuses et en progrès. Eh! quoi? N'était-elle donc rien cette merveilleuse organisation sociale qui conquit et régit, pendant des siècles, les individus et les esprits, alliant à l'héritage spirituel de la Grèce la puissance romaine, et vers laquelle vont tous nos enthousiasmes? C'est à des sauvages pleins de rage destructrice et de violence aveugle, que nous devrions nos institutions primordiales et le patrimoine sacré de notre civilisation? Mais M. Chamberlain prend soin de nous avertir que « dans la période de lutte acharnée qui commence, dans cette crise fébrile qui seule pouvait guérir l'humanité européenne, et, en dissipant le cauchemar des siècles décadents et maudits où fermentait le chaos sous une apparence d'ordre, l'éveiller à une vie nouvelle, fraîche, intense, nationale, si alors l'érudition et l'art passèrent presque en oubli, à mesure que s'effaçait le vernis d'une prétendue civilisation, cela, — j'en prends les dieux à témoin! — ne

dénote pas que la nuit tombe, mais que le jour se lève ». M. Chamberlain, docile en cela au principe fondamental du système de domination allemande qu'on pourrait instituer : « un idéal de puissance brutale qui veut s'affirmer par tout et contre tout », exalte, au détriment de l'œuvre morale et intellectuelle, la création d'un État nouveau qui s'impose à tous par « droit de conquête ». « Ius in viribus. » « C'est un travers de plumitif de dédaigner toute autre arme que la plume; à la moindre aventure on s'instruit de cette erreur. Ici l'aventure est d'autant plus instructive qu'elle revêt des proportions gigantesques : notre monde européen, ce ne sont pas, au premier chef, des philosophes, des compositeurs de livres, des peintres d'images qui l'ont fait, ce sont des princes germaniques! » Certes, les princes germaniques ont disloqué l'Europe, et cette conquête laissa derrière elle un immense monceau de ruines[237]; et M. Chamberlain ne s'aperçoit pas, ou ne veut point convenir qu'il fallut plusieurs siècles de longues et patientes recherches, une application assidue, pour reconstruire[238], avec les débris épars du vieux monde romain, un édifice qui repose sur les bases inébranlables que, le premier, il avait posées. Le droit de l'épée et la domination guerrière ont un règne éphémère et transitoire, et ne réussissent à rien fonder[239]; l'idée romaine sut s'imposer par un ensemble de vues systématiques, reposant sur des principes solides et comportant une multiplicité d'avantages réels et sensibles; aussi l'IDÉE ROMAINE survécut-elle à l'État romain[240]. Sans nous attarder à discuter une question beaucoup trop complexe pour être traitée ici à fond, nous remarquerons que les Germains n'ont jamais rien créé, et que leur établissement dans le sud de l'Europe, n'apporta point de modifications essentielles dans la constitution de la société latine ou gallo-romaine[241]. Il n'y eut point de fusion complète avec l'envahisseur,

237. L'ambition de ces hommes est de s'enrichir par le pillage, et d'enlever à la Gaule son or et ses bras; elle n'est pas de faire des conquêtes ou de fonder des États. On ne signale pas chez eux, même dans le moment de leurs victoires, aucun effort pour s'établir à demeure.... Ainsi aucune de ces invasions à main armée n'a abouti à un établissement de Germains en Gaule. De ces barbares qui ont voulu y entrer de force, aucun n'y est demeuré.

(Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*)

238. Immenses déplacements d'hommes d'où il n'est rien sorti de durable; beaucoup de tumulte et peu d'effets, beaucoup de ruines et pas une victoire. Les Germains qui s'établirent en Gaule, et qui purent y laisser quelque chose de leur sang ou de leurs mœurs, ce furent seulement ceux qui y entrèrent comme sujets, comme laboureurs ou à titre de soldats de l'empire.

(Fustel de Coulanges, *L'inv. germ.*)

239. Les Germains n'ont pas apporté de grands changements dans les lois du pays.... C'est le droit germanique qui a cédé la place au droit romain.

(*Id., op. cit.*)

240. La perpétuité du droit romain après la chute de l'empire et la conservation plus ou moins entière du régime municipal ont été reconnues et établies sur des preuves incontestables.

(A. Thierry, *Réc. des temps mér.*, p. 162.)

241. Succedunt Reges Italias Gothici atque adeo Cassiodori senatoris tempora qui passim verba constitutionum usurpat, totasque ferme e cod. Theod. certe

et de la part des Germains, il y eut moins innovation, qu'utilisation des éléments préexistants d'un État pour lequel ils témoignaient d'ailleurs une admiration sans bornes, et qu'ils s'attachaient à copier servilement[242].

« La plus nette et la moins altérée des traditions historiques, dit A. Thierry, se conservait isolément dans les grandes villes, jadis capitales de provinces ou cités de la Gaule impériale. Les habitants de Reims se souvenaient au XIIe siècle de l'origine romaine de leur constitution municipale; ils disaient avec orgueil que la loi de leur ville, sa magistrature et sa juridiction remontaient jusqu'au temps de saint Remy, l'apôtre des Francs. Les bourgeois de Metz se vantaient d'avoir USÉ DE DROITS CIVILS avant qu'il existât un pays de Lorraine, et parmi eux courait ce dicton populaire : LORRAINE EST JEUNE ET METZ ANCIENNE. A Lyon, à Bourges, à Boulogne, on soutenait qu'il y avait eu pour la cité droit de justice et d'administration libre avant que la France fut en royaume. Arles, Marseille, Périgueux, Angoulême et de moindres villes du Midi, simples châteaux sous l'empire romain, croyaient leur organisation semi-républicaine antérieure à la conquête franke et à toutes les seigneuries du moyen âge. Toulouse jouant sur le nom appliqué par elle à son corps de magistrature se donnait un capitole à l'exemple de Rome. » « Quoique dès les premiers temps qui suivirent la conquête, dit ailleurs A. Thierry, des hommes de l'une et de l'autre race, les Franks comme les Gallo-Romains, fussent entrés dans les rangs du clergé, les traditions de cet ordre étaient demeurées purement romaines; le droit romain revivait dans les canons des conciles et réglait toute la procédure des tribunaux ecclésiastiques. Quant à la nature primitive du gouvernement et à sa constitution essentielle, le clergé supérieur ou inférieur, sauf de rares et passagères exceptions, n'avait qu'une doctrine, celle de l'autorité royale universelle et absolue, de la protection de tous par le roi et par la loi.... Il avait conservé sous des formes religieuses l'idée impériale de l'unité de puissance publique, et il la maintenait contre l'idée de la souveraineté domaniale et de la

Gothorum reges inde a Theodorico, ante Iustiniani tempora, Romanas leges in Italia vigere voluere; atque adeo codicem Theodosianum, quum tamen senator nuspiam laudat; probavere simul et novellarum Theodosii et Valentiniani corpus, et Theodoricus ipse libris quinque apud senatorem hinc adeo passim iudicibus leges inculcant (Romanas scilicet). Reges ipsi, III, Var. 43. Delectamur, inquit, iure romano vivere quos armis cupimus vindicare et IV, Var. 22. Var. IV, 33 Nos.... Qui iura veterum ad nostram cupimus reverentiam custodiri, X, Var. 7. Velle nostrum antiquorum principum est voluntas quos in tantum, IV, Var. 42. Sed nos, qui regulas veterum, qui servamus momenta pietatis, XI, Var. 8. Nunc sufficiens laus est, veterum decreta servare, X, Var. 7. Quaestor enim eloquens reipublicæ decus est, qui et vota nostra optime videatur edicere, et antiquorum iura firmo consilio custodire. Item., *l. c.* Illa enim est reverenda priorum auctoritas (phrase qui précède). Velle nostrum antiquorum principum est voluntas, quos in tantum desideramus imitari, quantum illi iustitiam sunt secuti. (Codex Theodos., éd. Gothofredus.)

242. Ils ont des convoitises, on ne voit pas qu'ils aient de haines. (Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*)

seigneurie indépendante, produit des mœurs germaniques et de l'esprit d'orgueil des conquérants. »

Il ressort donc de l'examen impartial des faits que l'invasion ne causa qu'un désordre matériel et passager contre lequel luttèrent toujours les tendances mêmes de la race. La féodalité, reflet de l'organisation sociale barbare, devait peu à peu faire place à l'unité monarchique française. Et les Germains eux-mêmes, bien loin de soumettre les peuples conquis à leurs institutions, adoptèrent les principes de politique romaine par la création du Saint-Empire. L'effet de la conquête se résume donc en l'interruption momentanée de l'œuvre civilisatrice reprise à pied d'œuvre et rétablie dans la forme primitive de sa pure latinité.

Fustel de Coulanges a ramené à ses véritables proportions l'effet de l'invasion germanique; il en analyse le caractère essentiel avec une sûreté de jugement et une liberté d'esprit remarquables : voici les conclusions qu'il présente : « Ils (les Germains) ont ravagé, détruit, brûlé, ils n'ont jamais pris possession. Ils ont pillé, ils n'ont pas conquis. Ce n'est donc pas par eux que le sang germain s'est introduit en Gaule, et ils n'ont pu y apporter aucune institution germanique. Il est facile de juger du mal qu'ils ont fait. Les contemporains nous disent assez ce qu'il y eut de villes détruites, de provinces ravagées, d'existences humaines brisées; que l'on cherche pourtant ce que sont devenus ces envahisseurs, ils n'ont rien laissé d'eux *. »

*
* *

L'étude des derniers temps de l'empire ne nous offre aucun trait de mœurs nouveau; le flux et le reflux de l'invasion barbare déferle sur le territoire romain, accomplissant son œuvre dévastatrice. Rien de stable; on assiste au spectacle navrant des peuples s'agitant dans un perpétuel remous. La Germanie; comme une marée, recouvre l'ancien monde, et ce sont plutôt des combats intérieurs pour la prééminence qui se livrent entre les nouveaux maîtres, que des assauts répétés contre Rome qui n'existe plus à l'état de puissance. Cependant les Germains eux-mêmes effrayés de l'immense branle-bas qu'ils ont déchaîné, vont être obligés à leur tour de défendre le sol qu'ils ont récemment conquis, contre d'autres envahisseurs. L'on voit des Francs, des Burgondes, des Alains et des Wisigoths seconder les efforts d'Aëtius, et livrer aux Huns d'Attila la fameuse bataille des Champs Catalauniques (451).

Il ne resta rien de l'empire d'Attila; mais sous l'effroyable poussée des Huns, les peuples de la Germanie dont rien n'endigue plus la violence, se précipitent les uns contre les autres, se disputant les lambeaux de l'empire. Il se fit, dit Iornandes[243], un grand concours des diverses

*Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique.*

243. Iornandes, *Hist. Goth.*, c. XVII.

*Les cruautés et les ravages qu'exercèrent les Vandales en Afrique sont triste-

nations qu'Attila avait soumises à son pouvoir. Les royaumes furent par-

ment célèbres; voici le tableau qu'en trace Victor, évêque de Vite, en 481 : Sexagesimus nunc, ut clarum est, agitur annus, ex quo populus ille crudelis ac sævus Vandalicæ gentis Africæ miserabilis attigit fines, transvadans facili transitu per angustias maris, qua inter Hispaniam, Africamque æquor hoc magnum et spatiosum, bissenis miliibus angusto se limite coarctavit. Transiens igitur quantitas universa, calliditate Geiseri ducis, ut famam terribilem suae faceret gentis, ilico statuit omnem multitudinem numerari, quam huic luci ad illam usque diem uterus profuderat ventris. Qui reperti sunt senes, iuvenes parvuli, servi, vel domini, octoginta millia numerati. Qua opinione divulgata usque in hodiernum a nescientibus armatorum tantis numerus æstimatur, cum sit nunc exiguus et infirmus. Invenientes igitur pacatam, quietamque provinciam, speciositatem totius terræ florentis, quaquaversum impietatis agminibus impetebant, deuastando depopulabantur, incendio atque homicidiis totum exterminantes. Sed nec arbustis fructiferis omnimode parcebant; ne forte quos antra montium aut prærupta terrarum, vel seclusa quæque occultaverant, post eorum transitum illis pabulis nutrirentur; et sic iterum, atque iterum tali crudelitate furentibus, ab eorum contagione nullus remansit locus immunis. Præsertim in ecclesiis, basilicisque sanctorum, cœmeteriis vel monasteriis sceleratius sæviebant, ut maioribus incendiis domos orationis magis, quam urbes cunctaque oppida concremarent. Ubi forte venerabilis aulæ clausas repererant portas, certatim ictibus dextralium, aditum reserabant.

(Victor Vitensis, *De persec. Vand.*, I, I.)

** Eorum sævitia. Quanti tunc ab eis præclari pontifices et nobiles sacerdotes diversis pœnarum generibus exstricti sunt, ut traderent, si quid auri vel argenti proprium vel ecclesiasticum haberent. Et dum quæ erant, urgentibus pœnis facilius proderentur, iterum crudelibus tormentis oblatores urgebant, autumantes partem quamdam, non totum esse oblatum; et quanto plus dabatur, tanto amplius quempiam habere credebant. Aliis palorum vectibus ora reserantes, fetidum cœnum ob confessionem pecuniæ faucibus ingerebant. Nonnullos in frontibus et tibiis, nervis remugientibus torquendo cruciabant. Plerisque aquam marinam, aliis acetum, amurcam, liquamenque et alia multa atque crudelia tamquam utribus imbutis ori apposita, sine misericordia porrigebant. Non infirmior sexus, non consideratio nobilitatis, non reverentia sacerdotalis, crudeles animos mitigabat. Quinimo ibi exaggerabatur ira furoris, ubi honorem conspexerant dignitatis. Quantis sacerdotibus quantisque illustribus onera ingentia, uti camelis, vel aliis generibus iumentorum, imposuerint; nequeo narrare quos stimulis ferreis ad ambulandum urgebant, quorum nonnulli sub fascibus miserabiliter animas amisere. Senilis maturitas atque reveranda canities quæ cæsariem capitis ut lanam candidam dealbarat, nullam sibi ab hospitibus misericordiam vindicabat. Sed etiam parvulos ab uberibus maternis rapiens barbarus furor, insontem infantiam allidebat ad terram.

(*Ibid.*, *l. c.*)

*** Voir plus haut les citations relatives à la prise de Rome par Alaric. Ce que saint Augustin dit des tortures infligées par les Goths aux Romains, offre avec le passage de Victor, une analogie remarquable.

**** Nous avons passé rapidement sur les invasions germaniques postérieures au règne d'Honorius. Voici cependant quelques extraits des anciennes chroniques :

a) Idatius ad annum Valent. XII. Burgundiones qui rebellaverant, a Romanis duce Aëtio debellantur.

b) *Id.* Ad A. XIII. Burgundionum cassi viginti millia.

c) Prosper, *in Chronico consulari* : Theodosio XV, et Valentiniano IV, CSS (435). Eodem tempore Gundicarium Burgundionum regem, intra Gallias habitantem, Aëtius bello obtrivit, pacemque ei supplicanti dedit, qua non diu potitus est : siquidem illum Hunni cum populo suo ac stirpe deleverunt.

d) Cassiodorus, *Ad eumd. an.* Gundicharium Burgundionum regem, Aëtius bello

tagés avec les peuples. De ce qui avait formé un seul corps, on fit des membres qui ne furent plus animés par les sentiments d'un seul homme,

subegit, pacemque ei reddidit ei supplicanti, quem non multo post Hunni peremerunnt.

e) Offensus superbæ insolentia regionis, vir magnificus Aëtius, qui tum rempublicam gubernabat, Eocharich, ferocissimo Alamannorum rege, loca illa inclinanda, pro rebellionis præsumtione permiserat, quæ ille aviditate barbaricæ cupiditatis inhiaverat.

(Constantius, *in Vita S. Germani*, Lib. II, C. v.) A. 435.

f) Quadam die dum diros metuunt, ac vicinos Alemannorum incursus, qui inopinatis viantibus non congressione in cominus, sed ritu superventuque solerent irruere bestiali, e limite Tyrrheni maris potius quam de vicinis Heriensium locis, coctile decernunt petere sal.

(Ex vita S. Eug., P. Mabillon, in sec. I, Bened.)

g) Prosper in *Fastis* : Isidoro et Senatore CSS (anno CCCCXXXVI). Gothi pacis placita perturbant, et pleraque municipia vicina sedibus suis occupant, Narbonnensi oppido maxime infesti : quod, cum diu obsidione et fame laboraret, per Litorium comitem ab utroque periculo liberatum est.

h) Idatius. Ad. A. XIV Valentiniani. Gothorum cæsa octo millia, sub Aëtio duce.

i) Prosper anno CCCCXXXVII. Aëtio II et Sigisuldo CSS. Bellum adversus Gothos, Chunis auxiliantibus, geritur.

j) Prosper in Fastis : Theodosio XVIII et Festo CSS. Anno CCCCXXXIX. Aëtio rebus quæ in Gallis componebantur, intento, Gensericus, de cuius amicitia nihil metuebatur, decimo quarto Kal. Nov. Carthaginem dolo pacis invadit. Omnesque opes eius, excrutiatis diverso tormentorum genere civibus, in ius suum vertit. Nec ab ecclesiarum spolatione abstinens, quas et sacris vasibus exinanitas, et sacerdotum administratione privatas, non iam divini cultus loca sed suorum iussit esse habitacula. In universum captivi populi ordinem sævus sed præcipue nobilitati et religioni infensus : ut non discerneretur, hominibusne magis, an deo bellum intulisset. (Fasti consul.)

k) On lit dans la vie de saint Séverin d'Eugyppius : « Et rex inquit : hunc populum pro quo benivolus precator accedis, non patiar Alamannorum aut Thuringorum iniquorum sæva deprædatione vastari ». Le scholiaste ajoute : « At iam tum in Romana provincia agebant : certe nomine tenus, re in media barbaria, barbarorum quippe inimicorum perpetuis populationibus expositi, amicorum nihilominus perfidiam verreri cogebantur ».

(Eugyppius, *Vita S. Severini.*)

l) Aëtium Placidus mactavit semivir amens
Vixque impositum capiti diadema Petroni.
Illico barbaries, nec non sibi capta videri
Roma Getis, tellusque suo cessura furori.
Raptores ceu forte lupi, quis nare sagaci
Monstrat odor pinguem clausis ab ovilibus auram,
Irritant, acuuntque famem, portantque rapinæ
In vultu speciem, patulo ieiunia rictu
Fallentes; iamiamque tener spe frangitur agnus,
Atque absens avido crepitat iam præda palato.
Quin et Aremoricus piratum Saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum fulcare Britannum
Ludus et assuto glaucum mare findere lembo.
Francus Germanum primum, Belgamque secundum
Sternebat, Rhenumque ferox Alemanne, bibebas
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis, vel victor eras.

(Sidonius Apollinaris, *Pan. Aviti*, v. 359-375.)

m) Alani quibus terræ Galliæ ulterioris cum incolis dividendæ a patricio

mais qui la tête une fois coupée se livrèrent les uns contre les autres à une folle fureur. Les Gépides s'établirent en Dacie, les Ostrogoths occupèrent la Pannonie, c'est-à-dire tout le territoire compris entre la Dalmatie au sud, le Noricum à l'ouest, la Moesie supérieure à l'est, et borné au nord par la portion du Danube qui s'étend de Sirmium à Vindobona. D'autres peuples, les Ruges, les Hérules, prirent possession des contrées au nord du Danube; l'État romain se rétrécit de plus en plus, la barbarie l'encercle chaque jour davantage. A la mort d'Aëtius, les Francs, les Burgondes, les Alamans, étendent leurs ravages et leurs conquêtes. En 455, les Vandales de Genséric, qui s'étaient emparés du nord de l'Afrique, passent la mer et viennent assiéger Rome qu'ils livrent au pillage pendant quatorze jours. L'empire est désormais aux mains des Germains.

Le Suève Rikimer, durant vingt années, joue la comédie du pouvoir, sous le nom de fantômatiques empereurs, qu'il crée ou dépossède, per-

Aëtio traditæ fuerant, resistentes armis subigunt, et expulsis dominis terræ, possessionem adipiscuntur. (Prosper, *Chron.* ad annum CCCCXXXIX.)

n) Chlodio carbonariam sylvam ingressus, Tornacensem urbem obtinuit. Exinde usque ad Cameracum urbem properavit, ibique pauco tempore residens, Romanos quos invenit, interfecit, et exinde ad Suminam fluvium omnia occupavit. (*Auctor Gestorum Francorum*, Du Chesne, I, p. 699.)

***** Pour l'histoire de ce temps, voir : Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*. Tillemont, *Histoire des Empereurs*. Dubos, *Etablissement de la Monarchie française*. Mascou, *Histoire des Germains*. — Les Chroniques de Prosper, de Cassiodore, de Marcellin, Iornandes, Sidoine Apollinaire, etc.

o) Anno CCCCLV. VIII Valentiniani et Anthemii. Gizerichus, rex Vandalorum, ab Eudoxia Valentiniani uxore epistulis incitatus, ex Africa Romam ingressus est; eaque urbe rebus omnibus spoliata, eamdem Eudoxiam, cum duabus filiabus, secum rediens abduxit. (Marcellinus Comes, *Chron.*)

p) Valentiniano VIII, et Anthemio CSS.... Gensericus Wandalorum rex, Romanam urbem ingreditur, et per XIV dies cunctis opibus nudat; secumque inde Valentiniani filias et uxorem, ac captivorum multa milia tollit. Ut autem ab incendio tormentis et gladio abstinerat, Papæ Leonis intercessio facit. (Victor Tonn., *Chron.* ad annum CCCCLV.)

q) Gizericus non officio, sed spe divite inductus, cum classe ingenti Italiam petit, ac Romam ingressus, obstante nemine regiam occupat.... Magna auri argentique vi et imperatoria suppellectili in naves imposita, Carthaginem vela fecit; cum in aula, nec ahenis, nec re demum ulla manum abstinuisset. Iovis quoque Capitolini templum diripuit, ac mediam partem abstulit tecti quod ex ære optimo ductum erat, multoque auro illito magnificentissimum et singulari dignum admiratione videbatur. (Procopius, *De Bello Vand.* I. C, V.)

r) Deinde barbarica perfidia fœdus Ricimerus irrumpens, erat enim Gothus prosapia, cum manu mox valida, Urbem contendit, atque apud Anicionis pontem, castra composuit. Divisa itaque Roma est, et quidam favebant Anthemio, quidam vero Ricimirii perfidiam sequebantur.... Extincto Bilimero, mox victor Ricimirus Urbem invadens quarto iam anno agentem iura imperii Anthemium gladio trucidavit. Præter famis denique, morbique penuriam, quibus eo tempore Roma affligebatur, insuper etiam gravissime deprædata est, et excepto duabus regionibus, in quibus cum suis manebat, cætera omnia prædatorum sunt aviditate vastata, sed non diutius de perfidia lætatus est Ricimirus. Nam post mensem tertium excruciatus languoribus, et ipse interiit. (*Hist. Misc.*, XV.)

sonnages illusoires que, dissimulé dans la coulisse, il fait agir au gré de son ambition. Comme Stilicon, Rikimer s'appuie sur la complicité des barbares; il suscite contre Ægidius les Burgondes et les Wisigoths. Anthemius ayant refusé de se plier à son autorité, il lui oppose Olybrius et avec l'aide des Vandales il s'empare de Rome qu'il livre au pillage. La Germanie règne désormais en souveraine, les Burgondes prétendent faire accepter un empereur de leur choix et donnent la pourpre à Glycerius, un des leurs, contre lequel dut lutter Julius Nepos. Le patrice Oreste, ancien secrétaire d'Attila, place sur le trône son fils Augustule; Oreste ayant refusé d'accorder aux barbares le tiers des terres de l'Italie, Odoacre, roi des Turcilinges, des Suèves et des Hérules, le fit assassiner, déposa Augustule, renvoya les insignes impériaux à Zénon, et régna désormais sur l'Italie. A partir de ce jour, l'empire d'Occident n'existe plus; le cycle de douze siècles assigné par les augures était révolu :

Iam reputant annos, interceptoque volatu
Vulturis, incidunt properatis sæcula metis [244].
. . . .
Iam prope fata tui bissenas vulturis alas
Implebant, scis namque tuos, scis Roma labores.
Ætium Placidus mactavit semivir amens
Vixque tuo impositum capiti diadema Petroni
Illico Barbaries nec non sibi capta videri
Roma Getis tellusque tuo cessura furori [245].

Les historiens allemands applaudissent à cette victoire de la barbarie, et Luden ne trouve rien de mieux que d'écrire : « L'homme pensant respira librement, comme délivré du poids qui l'oppressait ». « Cet événement, dit de son côté David Muller, termine l'histoire de l'antiquité; pour l'histoire allemande, il sert à peine à en déterminer un paragraphe. » Ainsi les siècles ne sont point parvenus à étouffer l'immense vanité du Germain [246] qui considère encore avec complaisance l'œuvre de destruction qu'il a accomplie il y a quinze siècles; un sentiment de haine jalouse et sauvage se réveille et tressaille au souvenir des ruines qu'il a entassées. Un secret dépit de se sentir inférieur, joint à une immense cupidité, pousse l'Allemand à se jeter avec avidité sur l'objet de sa convoitise et, devant sa pauvreté matérielle et morale, à tenter de s'approprier et reven-

244. Claudian, *De Bello Getico*, v. 265.

245. Sidonius Appollinaris, *Panegyr. Avili*, 357 (anno CCCCLIV).

Varron, cité par Censorin, rapporte dans le XVIIIe livre de ses Antiquités, qu'il y eut à Rome un certain Vettius célèbre dans l'art des Augures, et qu'il lui a entendu dire que les douze vautours aperçus par Romulus signifiaient aux yeux des augures, une durée de douze siècles pour la ville de Rome.

246. Voltaire avait déjà flétri cette sotte et monstrueuse vanité : « On ne prononce aujourd'hui, le nom d'Ostrogoth, de Wisigoth, de Franc, de Hun, de Vandale, d'Hérule, de toutes ces hordes qui ont détruit l'empire Romain, qu'avec le dégoût et l'horreur qu'inspirent les noms des bêtes sauvages et puantes. Mais chaque peuple veut couvrir de quelque éclat la turpitude de son origine. » (Voltaire, *Commentaire sur l'Esprit des Lois.*)

diquer comme sien le bien d'autrui. Nous analyserons dans le chapitre suivant la nature psychologique individuelle du Germain. Bornons-nous ici à observer, sous forme de récapitulation, que l'établissement des Germains dans le sud de l'Europe fut l'abolition immédiate et complète d'un corps organisé; l'unité politique disparut momentanément, la vie intellectuelle des peuples fut abolie, et tandis que l'empire d'Orient demeure établi sur les mêmes bases, en sauvegardant la tradition, le monde occidental, bouleversé par l'invasion, devra tout recréer laborieusement, tout retrouver : après une éclipse momentanée, le soleil reparut, et c'est le même soleil; ce sont les mêmes éléments, un instant égarés dans la tourmente, mais non perdus, qui serviront à reformer le nouvel édifice, où la part des Germains est nulle. On se plaît à citer Byzance comme un exemple de corruption et de stérilité; cependant Byzance, bien que soumise aux lois de décrépitude qui travaillent les peuples vieillis, s'est maintenue pendant dix siècles, résistant aux assauts répétés qui vinrent se briser contre elle, et conservant intact le patrimoine dont elle avait reçu le dépôt sacré. Byzance n'a rien créé, mais elle a tout sauvegardé et est demeurée le centre de l'érudition et de l'intellectualité. La Germanie a poursuivi son œuvre de destruction, et ce qu'elle avait anéanti, elle n'était pas capable de le rétablir. Notre formation est toute latine, et toute amélioration au cours de l'histoire est une abdication du germanisme. (*A suivre.*)

Livres et Revues

MADISON GRANT, trustee american Museum of natural history. *The passing of the great race, or the racial basis of european history.* — Un vol. in-8° de 240 pages avec cartes, New-York, 1916.

M. Madison Grant, qui occupe à New-York une grande situation judiciaire tout en faisant partie de plusieurs sociétés savantes, a suivi attentivement les plus récents travaux de l'anthropologie. Il est également au courant des travaux anciens. Il m'a été particulièrement agréable de constater qu'il a fait son profit de mes publications sur les Aryens, et de voir entrer enfin dans le langage courant des termes et des noms que j'ai dû créer. Ses chapitres sur les Aryens, sur la langue aryenne en Asie sont de courts résumés de mon livre. Il traite d'ailleurs d'un très grand nombre de questions et de peuples sous une forme rapide et sommaire; et il le fait en philosophe et en sociologue.

On trouvera sans doute que l'auteur tranche les plus gros problèmes en termes plutôt brefs; on lui demanderait volontiers d'être plus explicite et

plus complet. Mais ce qu'il a voulu faire, c'est donner un tableau de l'état de la science en ce qui concerne les races de l'Europe, leur passé et leur distribution, avec une tendance marquée à mettre surtout en relief le rôle des Nordiques fondateurs de son propre pays; et il est incontestable que son tableau est fidèle. Il est bien difficile dans l'enchevêtrement actuel de délimiter exactement les territoires des races. M. Madison Grant a tracé une carte de l'expansion de la race alpine (je n'aime pas beaucoup ce terme qui trompe bien sur l'origine et les caractères des *Eurasiates*, pour employer le terme qui convient), pendant l'âge du bronze, de 3000 à 1800 avant notre ère. Il donne ainsi comme une vue générale des événements ethniques de cette période. Il n'a pas pu noter tous les détails de ces événements, et quand il peuple toute la Russie de ce qu'il appelle les *Nordiques continentaux*, nous sommes obligés de faire des réserves. Il s'agit de notre race dolichocéphale néolithique; j'ai montré qu'elle s'est développée dans le centre de l'Europe, de la Seine au Dniestre et à la Caspienne; elle ne venait pas du nord, elle s'est formée sur place et c'est d'elle que sont sortis les premiers habitants de la Scandinavie. L'expansion des nordiques est postérieure à la période gauloise, postérieure au premier âge du fer; et ils n'ont pas atteint le centre de la Russie.

Nos réserves seront plus formelles encore pour sa carte schématique de l'expansion de ce qu'il appelle les pré-teutoniques nordiques de 1800 à 100 avant Jésus-Christ. A part l'invasion tumultueuse des Cimbres et des Teutons qui a abouti à leur totale extermination, il n'y a pas eu de poussée des nordiques sur l'Europe avant l'âge du fer, *nous en sommes sûrs*; et cette poussée n'a pu avoir lieu qu'après l'écrasement des Gaulois et leur quasi élimination de ce qui devait être la Germanie, à l'époque même des conquêtes de César. M. M. G. nous semble confondre l'expansion des proto-aryens au commencement de l'âge du bronze, et celle quasiment historique et secondaire des nordiques. Ce sont deux événements qui ne se relient aucunement l'un à l'autre. Sa carte de l'expansion des *Teutoniques nordiques* et des *Slaves de race alpine* de 100 av. à 1100, ap. a le défaut des données mêmes de l'histoire sur lesquelles elle s'appuie; elle prête à croire que les bandes conquérantes qui ont arpenté l'Europe ont réellement peuplé les territoires qu'elles ont occupés. Ce fut le cas bien rarement, sauf lorsque les envahisseurs ont ravagé le pays jusqu'à le dépeupler entièrement, comme les Normands, les Francs en Flandre. En Lombardie même, je n'ai pas trouvé trace reconnaissable des Lombards. Les Turco-Tatars, que M. M. G. se garde bien d'omettre, ont eu dans les territoires qu'ils ont envahis une action plus profonde qui dure encore, car ils n'ont pas formé une aristocratie guerrière, sauf temporairement, et se sont attachés au sol.

Dans la carte de la distribution des races actuelles de l'Europe, M. M. G. attribue aux nordiques une place plus grande que celle qu'ils occupent réellement; ils sont mélangés presque partout, même en Danemark. D'autre part, c'est à tort qu'il classe parmi les méditerranéens les bruns

d'Irlande et d'Angleterre; ils sont presque tous des descendants des mêmes peuples ligures que nos Bretons; et leurs langues sont des dialectes gaulois d'origine. Il est presque impossible du reste de dresser une carte pareille sans commettre des omissions, sans échapper aux critiques.

« A New-York, observe notre auteur, il y a une aristocratie d'Américains natifs qui repose sur des couches successives d'immigrants de races moindres (basses?) et les Américains natifs qui désavouent cette distinction d'une classe patricienne, n'en continuent pas moins jusqu'à présent à fournir les maîtres de la pensée, de l'utilisation des capitaux, de l'éducation, de l'idéal religieux, des tendances altruistes. La forme démocratique du gouvernement, par l'effet du suffrage universel, tend à favoriser l'homme médiocre en vue des offices publics, plutôt que l'homme distingué par sa naissance, son éducation, son intégrité. Que ce système de gouvernement veuille être regardé comme une œuvre fatale, il ne s'ensuit pas moins que, du point de vue de la race, il accroît inévitablement la prépondérance des types inférieurs. La tendance dans toute démocratie est de généraliser un type commun et de tenir en échec l'influence du génie. Une majorité est nécessairement inférieure à une minorité élitée, et elle se ressent toujours des spécialisations dans lesquelles elle est confinée. Dans la Révolution française, la majorité se donnant elle-même comme « le peuple », s'est délibérément efforcée de détruire le type supérieur, comme l'a fait de la même manière, dans une mesure, la révolution américaine par l'expulsion des « loyalistes » et la confiscation de leurs biens. »

L'humanité ou pour mieux dire le genre humain n'a jamais valu moralement et intellectuellement que par de petites minorités, non pas même par des aristocraties en général, mais des minorités le plus souvent dispersées, socialement impuissantes, persécutées. De ces minorités, où se conservait tout l'héritage de savoir et de raison, sont sortis les progrès de la pensée humaine et tous les autres progrès. Mais que les peuples souffrants cherchent avant tout le bonheur et montrent parfois jusqu'à de la colère contre le génie qui les trouble et leur rend la vie plus difficile, personne n'a le droit de s'en fâcher, ni même d'en être surpris.

ZABOROWSKI.

Anvers Saint-Georges, 1917.

ERRATUM

Dans la note de M. CHARLES FRAIPONT, *L'anatomiste français P. P. Broc et la loi biogénétique dite de Fritz Muller ou de Haeckel*, parue dans le numéro de novembre-décembre 1919 :

Note 1, bas de la page 332, au lieu de : Haeckel en 1808, *lire* Meckel en 1808.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

La Renaissance de l'esprit scientifique au Moyen Age

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Les hommes dont la haute intelligence et l'audacieux courage s'efforcèrent, durant le Moyen Age et à la Renaissance, de faire prévaloir les droits de la raison sur les fictions de l'imagination en demandant de soumettre au contrôle de l'évidence, établie sur l'observation et l'expérimentation, les croyances et les conceptions alors imposées à la crédulité des populations au nom de l'autorité de textes anciens, furent, quel que soit le nom qu'on leur donne : philosophes ou savants, les véritables précurseurs des sciences modernes.

Chez tous, en effet, on constate la même tendance mentale, celle de l'esprit scientifique qui, ne voulant admettre que les faits évidents, naturels, refuse son adhésion aux conceptions imaginaires, illusions ou hallucinations, qui constituent le domaine du surnaturel. Sans ces vaillants caractères, sans ces hommes aussi clairvoyants que profondément désintéressés, les progrès des sciences n'auraient jamais pu avoir lieu, car la science qui exige, avant tout, la liberté de la pensée et le droit de contrôler toutes les opinions, ne saurait exister sous la despotique autorité de dogmes religieux et de textes philosophiques.

Plusieurs siècles durant, la force brutale régnant seule dans l'occident de l'Europe, une obscurité profonde, faite toute d'ignorance, d'asservissement et de superstitions, oppressa la mentalité des habitants de nos régions. Des géniales intuitions de Démocrite

et d'Épicure sur la Nature des Choses, si admirablement chantées par le sublime Lucrèce, il ne restait nul souvenir, toute trace en était disparue, les rares hommes alors un peu instruits les ignoraient; le torrent de barbarie qui submergea la civilisation romaine avait anéanti les dernières notions scientifiques. Le magnifique effort fait par l'intelligence des anciens Grecs pour se rendre compte de la réalité des Choses de l'univers, à l'aide de phénomènes exclusivement naturels, c'est-à-dire excluant toute force capricieuse, toute intervention intempestive et divine, était oublié, l'évolution du savoir humain avait certainement reculé de vingt siècles.

Une mythologie nouvelle, de provenance asiatique, avait remplacé les antiques croyances, et, dominatrice intolérante, elle ne souffrait pas qu'on pût demander à d'autres sources qu'à ses textes sacrés les explications relatives à la création du monde et à l'origine de l'Homme. Dans ces conditions aucun progrès intellectuel ne pouvait se produire, les sciences naturelles avaient cessé d'exister, et il en fut ainsi pendant une grande partie des temps médiévaux.

Ensuite lorsque, vers le début du IXe siècle, sous l'influence de Charlemagne, une toute primitive renaissance vint faire briller quelques lueurs au milieu de l'ignorance profonde de cette époque, l'Histoire Naturelle de Pline fut longtemps suffisante pour répondre à tous les besoins. La crédulité mythique du Moyen Age s'accordait parfaitement avec les plus invraisemblables narrations transmises par le naturaliste latin. Les transformations les plus impossibles, l'existence de monstruosités antinaturelles telles que celles d'individus en partie humains, en partie animaux, ne faisaient alors l'objet d'aucun doute. On ne sentait pas le besoin de vérifier quoique ce soit, on n'observait rien d'une façon sérieuse, on croyait aveuglément à tout ce qui était surnaturel, car on était incapable de distinguer l'illusion surnaturelle du fait réel.

Le mouvement intellectuel qui devait procurer à l'esprit humain l'indépendance nécessaire pour acquérir la liberté d'examen, pour libérer la pensée du joug de la mythologie, ne fut point, dans ces conditions, provoqué par le besoin d'étudier la nature, mais, fait à remarquer, il surgit spontanément des discussions théologiques. C'est en essayant d'expliquer et de justifier le surnaturel sur lequel reposaient les dogmes religieux, que l'intelligence arriva à se délivrer de tout ce qui était fictif et put ensuite parvenir à la science.

Il fallut pour cela plusieurs siècles d'efforts consécutifs durant lesquels les plus belles intelligences du Moyen Age eurent à combattre les représentants, soit illusionnés, soit intéressés, des conceptions mythologiques et métaphysiques. Cette lutte commencée, dès le IXe siècle, sous forme de discussions théologiques, n'arriva, en effet, à dégager l'esprit humain des croyances du surnaturalisme que vers le milieu du XVIe siècle et, même alors, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que les philosophes et les savants de la Renaissance purent enfin donner à l'étude naturelle des Choses et des Êtres une base sérieuse appuyée sur l'observation et sur l'expérimentation.

La reconnaissance que nous devons aux grands lutteurs intellectuels du Moyen Age nous fait un devoir de les rappeler au souvenir de tous ceux qui, de nos jours, bénéficient de leurs efforts et peuvent, grâce à eux, s'adonner aux recherches scientifiques sans avoir à craindre les persécutions et les supplices, moyens de domination si redoutables durant les siècles où l'imagination, au service d'une théocratie despotique, l'emporta sur la raison.

La mentalité des hommes qui, au Moyen Age, voulurent ne devoir leurs convictions qu'à l'évidence des faits et non à l'autorité des textes, semble être issue du mouvement intellectuel que provoqua la renaissance carolingienne. Le premier nom, en effet, qui s'offre à nous est celui de Scot Erigène, appelé en France par Charles le Chauve pour diriger l'École palatine, fondée par Charlemagne. Son enseignement plut beaucoup au roi, mais bien moins, ou plutôt pas du tout, aux bénéficiaires des dogmes religieux. Le panthéisme mystique de Scot Erigène tendant à chercher dans la Nature la seule divinité véritable, engageait l'esprit à étudier et à réfléchir, au lieu de croire sans discuter et présentait par conséquent un danger sérieux pour le maintien de l'ignorance et de la crédulité publique. L'Église le persécuta, le pape le poursuivit comme hérétique, il dut cesser d'enseigner et disparaître.

Au XIe siècle, Bérenger de Tours, continuant Scot Erigène et annonçant Abélard, fut remarquable aussi bien par la clairvoyance de son esprit que par l'indépendance de son caractère. Toujours il refusa de croire ce qu'il ne pouvait comprendre. « Sans doute, disait-il, il faut se servir des autorités sacrées quand il y a lieu, quoiqu'on ne puisse nier, sans absurdité, ce fait évident qu'il est infiniment

supérieur de se servir de la Raison pour découvrir la vérité. » « Il faut pourtant bien se résigner à ne pas comprendre », lui répondait son ami l'évêque de Liége. Mais Bérenger ne voulait pas se résigner à rabaisser l'intelligence humaine au-dessous de celle de l'animal. Or, mettre la raison au-dessus de l'autorité des textes sacrés, c'était opposer la tendance scientifique à la crédulité aveugle, c'était inaugurer la méthode indispensable à la recherche de la réalité des choses. Le pouvoir sacerdotal ne pouvait tolérer une telle opposition à sa suprématie; persécuté, privé de ses bénéfices, condamné successivement par plusieurs conciles, Bérenger dut se soumettre et abjurer ses opinions. Mais ce fut pour peu de temps. Des croyances contraires à l'évidence ne convenaient pas à sa raison, il revint à ses premières idées. Contraint de se rétracter de nouveau à Rome, il retourna bientôt à sa liberté de penser. Forcé d'abjurer une troisième fois devant Grégoire VII, il recommença ensuite à vouloir comprendre afin de croire. Un concile tenu à Bordeaux le condamna derechef sans, du reste, obtenir de lui une soumission définitive. L'entêté fils de la Touraine devait sans doute au milieu climatologique dans lequel il était né, de ne pouvoir se résigner à accepter sans comprendre des légendes et des dogmes plus surnaturels les uns que les autres. Cet esprit-là, qui devait revivre dans Rabelais, dans Descartes, réapparut bientôt avec l'homme le plus remarquable du XIIe siècle, lui aussi enfant des pays riverains de la Loire.

Pierre Abélard (1079-1142), né au Pallet, dans les environs de Nantes, proclama de même la supériorité de l'évidence, reconnue par la raison, sur toute croyance non établie, non démontrée par des faits. Logicien et rationaliste par excellence, Abélard commença par poser en principe que « dans tout ce qui est du domaine de la Raison, il n'est pas nécessaire de recourir à l'Autorité ». C'était placer la Raison au-dessus de la foi, c'était donner le pas à la méthode scientifique sur la croyance religieuse. Car, ajoutait Abélard, une vérité doit être crue « non parce que telle est la parole de Dieu, mais parce qu'on s'est convaincu que la chose est ainsi ». Idée assurément très audacieuse pour l'époque à laquelle vivait Abélard, puisqu'elle tendait à proclamer l'évidence scientifique supérieure même à la parole réputée divine. Abélard précisait du reste sa pensée en définissant la foi « l'approbation libre des choses qu'on ne voit pas », ce qui signifiait des choses dont l'existence n'est pas évidente. Il n'est

pas étonnant qu'après cela il ait qualifié de « présomptueusement crédules » ceux qui acceptent une doctrine sans examen.

« Esprit large et juste. Sa gloire, dit André Lefèvre,... est d'avoir aimé la raison et la liberté... d'avoir rendu à l'intelligence humiliée la conscience de sa force. L'enthousiasme de ses auditeurs saluait en lui autre chose que la subtilité ingénieuse et l'éloquence, l'esprit nouveau. » C'est en effet, cet esprit-là que l'abbé de Cîteaux, le célèbre Bernard, poursuivait de ses anathèmes et de ses menaces : « Abélard, disait-il, ose appliquer à tout ses hardies investigations, et dépasse orgueilleusement les limites que nos pères ont posées. Sus à cet homme qui livre aux fluctuations de la raison humaine la foi que le passé nous a léguée, il mérite non des réponses, mais des coups. » Aussi trois condamnations ecclésiastiques, les plus cruelles humiliations, des persécutions de toutes sortes, telle fut la récompense que le XII[e] siècle réserva à cette grande et lucide intelligence pour avoir osé affirmer la suprématie de la raison comme guide dans la recherche de la vérité.

Car l'esprit nouveau, inauguré par Scot Érigène, défendu avec une si grande persévérance par Bérenger de Tours, objet de l'enseignement d'Abélard, n'était autre que l'esprit d'émancipation scientifique qui, réapparaissant après une éclipse de plusieurs siècles, allait susciter le mouvement intellectuel qui faillit faire luire, au XIII[e] siècle, l'aurore des temps modernes.

On attribue, généralement, la Renaissance médiévale à la connaissance d'un certain nombre d'œuvres philosophiques et scientifiques, principalement celles d'Aristote, jusqu'alors à peu près ignorées. Le fait semble exact, en partie du moins, car il convient de remarquer que le mouvement intellectuel du XIII[e] siècle ne fut pas seulement littéraire, qu'il ne se borna pas à l'unique besoin d'étudier les textes anciens, mais qu'il fut beaucoup plus étendu et que ses manifestations embrassèrent toutes les branches de l'activité humaine. Ce qui se passa, en effet alors, ce fut une sorte d'aspiration générale de l'intelligence vers la réalisation de progrès nouveaux, non seulement en littérature, mais encore dans les beaux-arts, dans les sciences et dans leurs applications industrielles. Il s'agit d'un phénomène psychologique irrésistible, d'une puissance considérable, dont la cause primordiale dépasse certainement la vulgarisation de quelques textes d'Aristote, si bien qu'elle semble devoir être

recherchée dans des manifestations d'ordre anthropologique consécutives à l'écroulement de l'empire romain.

D'où provient cette aspiration si puissante vers le progrès? Ce ne sont pas certes les ignorants et brutaux destructeurs de la civilisation antique qui ont pu en apporter les germes; ils ne les possédaient pas; d'autre part les Gallo-romains se sont toujours montrés plus aptes à cultiver les belles-lettres qu'à procéder à des recherches scientifiques. La renaissance ou réapparition de cet esprit d'investigation qui avait produit, chez les anciens Grecs, les Curieux de la Nature, précurseurs des Sophoi, prototypes des philosophes naturalistes, présente, au Moyen Age, ce caractère particulier d'être en quelque sorte orienté d'une façon plus nette, plus précise, que dans l'antiquité, vers la recherche de l'évidence, établie sur l'observation et surtout sur l'expérimentation, comme base de la certitude permettant d'arriver à la connaissance de la réalité scientifique.

Il y a là une caractéristique spéciale, dont, il nous semble, le point de départ doit résider dans l'apparition ou plus exactement la formation graduelle d'une mentalité nouvelle, profondément différente de celle des envahisseurs de l'Europe occidentale et de celle des anciens habitants de ces régions.

Tout paraît indiquer que cette tendance intellectuelle, jusqu'alors inconnue, doit être le résultat de modifications anatomo-physiologiques subies par les populations de l'ouest européen depuis l'époque des grandes invasions barbares. Car un fait est notoire, c'est que si nous continuons, sur le sol de la Gaule, la série des anciens habitants qui furent nos prédécesseurs, nos ancêtres, nous différons plus ou moins nettement d'eux, aussi bien par certains caractères morphologiques que par nos tendances mentales.

Or, on le sait par l'étude comparative des races humaines, à chaque forme ethnique spéciale correspond une modalité mentale particulière. C'est pourquoi toutes les causes qui, susceptibles de modifier la morphologie des habitants d'une région, amènent des changements dans leur forme ethnique, produisent, en même temps, l'apparition de tendances mentales jusqu'alors inexistantes. Ainsi donc chaque fois que, sous l'influence de circonstances diverses, une population nouvelle est en voie de formation, il en résulte la création d'une mentalité nouvelle. La manière d'être de cette mentalité nouvelle est d'autant plus différente de celle des anciens habitants,

que les nouveaux types diffèrent davantage de ceux de leurs prédécesseurs.

Les causes susceptibles de modifier les caractères ethniques d'une population sont de deux sortes. C'est en premier lieu l'arrivée en grand nombre d'envahisseurs armés, ou même d'immigrants pacifiques, appartenant à une ou à plusieurs races différentes de celles des anciens habitants. Dans ce cas ces types étrangers, en s'unissant à la population préexistante, produiront, par le mélange des races, des formes plus ou moins mixtes, c'est-à-dire, des métis : types qui n'existaient pas antérieurement, et qui sont par conséquent des formes humaines nouvelles.

C'est, en second lieu, la production de changements brusques ou lents dans les conditions mésologiques de la région. Dans ce cas l'organisme des habitants est forcé de se modifier en quelque sorte parallèlement à l'intensité et à la rapidité des changements mésologiques. Or la même impérieuse nécessité de modification dans l'organisme des individus se produit inévitablement lorsque des étrangers arrivent dans une région dont les milieux ambiants sont différents de ceux de leurs pays d'origine. Que les nouveaux venus soient des conquérants ou de pacifiques immigrés, leurs descendants ne pourront survivre qu'à la condition expresse de s'adapter aux influences mésologiques de leur nouvelle patrie. Ils auront donc à subir des modifications anatomo-physiologiques plus ou moins considérables car, dans le cas contraire, leurs descendants ne tarderaient pas à disparaître sans laisser de postérité.

En conséquence les survivants, descendants des étrangers, seront, après un temps plus ou moins long, plus ou moins différents au point de vue ethnique, de leurs ancêtres; leur degré de différenciation dépendra de la puissance avec laquelle l'hérédité aura réagi contre les milieux ambiants. — Dès lors, plus ou moins modifiés par adaptation, ils constitueront des types jusqu'alors inexistants, inconnus, donc nouvellement formés. — Ainsi deux causes, très différentes, peuvent donner lieu à l'apparition de formes ethniques nouvelles.

Or comme, à toute forme ethnique spéciale, distincte, correspond un fonctionnement cérébral particulier, qui lui procure une modalité mentale propre, il en résultera que les types nouveaux : soit créés par le métissage, soit modelés par l'adaptation mésologique, ne

pourront plus posséder exactement la même mentalité que celle de leurs ancêtres, puisqu'ils en seront plus ou moins différenciés ; dès lors le résultat, au point de vue intellectuel, sera l'élaboration graduelle d'une mentalité nouvelle. Cette mentalité différera d'autant plus complètement des anciennes mentalités, que les deux causes modificatrices des formes ethniques auront agi séparément ou concurremment.

Chez les descendants d'étrangers ne s'étant pas alliés avec les anciens habitants, les individus étant par suite modifiés uniquement par l'influence des milieux ambiants, la différence mentale entre eux et leurs ancêtres pourra parfois n'être pas considérable ; cela dépendra de l'importance des changements morphologiques et de la puissance de l'hérédité. Tandis qu'au contraire chez ceux de ces descendants qui, issus de parents plus ou moins modifiés, se seront unis aux anciens habitants, la différenciation intellectuelle pourra atteindre son maximum. Ce dernier cas sera toujours le plus fréquent, parce que la survivance des races immigrées n'est le plus souvent assurée d'une façon durable que par leur union avec les formes ethniques les plus complètement adaptées aux milieux ambiants, qui sont celles des anciens habitants.

En résumé, lorsque de grands remuements de populations ont eu lieu, les types ancestraux des nouveaux arrivés, ainsi que les types des anciens habitants se trouvent, dans le plus grand nombre de cas, avoir subi des modifications anatomo-physiologiques plus ou moins importantes, les uns par adaptation mésologique, les autres par métissage et souvent par ces deux processus modificateurs ; il en résulte que les changements ayant eu lieu dans leur organisme ont entraîné la formation d'une modalité intellectuelle jusqu'alors inexistante, donc inconnue, par conséquent nouvelle. C'est ce processus psychogénique qui, nous le pensons, a dû amener la formation de cet esprit scientifique nouveau qui caractérisa si puissamment la renaissance intellectuelle au Moyen Age et qui procura à l'occident de l'Europe sa prééminence mentale.

Or ce fait n'était ni nouveau, ni extraordinaire, il s'était déjà produit plusieurs fois et devra certainement se renouveler. Jadis les Grecs ont dû les aptitudes qui leur assurèrent une si remarquable suprématie intellectuelle, à tous les points de vue, au mélange des races qui avaient successivement peuplé la péninsule hellénique et

au degré de métissage et d'adaptation mésologique qui se réalisa consécutivement. De nos jours le même phénomène est en pleine évolution dans l'Amérique septentrionale, où le mélange des races et l'adaptation des différents types d'émigrés paraissent destinés à procurer aux États-Unis une supériorité intellectuelle qui tendra à devenir de plus en plus marquée, au fur et à mesure que les divers éléments ethniques se fusionneront plus intimement et se trouveront de mieux en mieux adaptés aux milieux ambiants.

En ce qui concerne nos régions, les documents historiques montrent que les conditions qui déterminent la formation de types nouveaux : mixtes ou modifiés, et, par suite, l'apparition de modalités intellectuelles nouvelles, se sont trouvées complètement réalisées dans l'Europe occidentale et particulièrement en Gaule, durant les siècles qui suivirent la période des grandes invasions barbares.

Au XIII[e] siècle, le bouleversement ethnique, consécutif à la ruine de l'empire romain, était, depuis longtemps, terminé. Les descendants des hordes venues de la Germanie, fixés depuis près de huit siècles dans leur nouvelle patrie, plus ou moins modifiés par les milieux, s'étaient en grande partie mélangés avec les populations préexistantes. Les Northmans, établis depuis l'an 911, dans les contrées voisines de l'embouchure de la Seine, s'étaient si complètement modifiés que, dès le XI[e] siècle, leurs descendants étaient qualifiés de Français. Du côté de l'Orient, de ces lointaines régions asiatiques où, depuis plusieurs milliers d'années, des flots successifs de populations en marche vers le soleil couchant n'avaient cessé de s'écouler, l'irruption était enfin arrêtée. Les dernières bandes, après avoir reculé jusqu'au centre de l'Europe, s'étaient établies sur les rives du Danube. En conséquence, au XIII[e] siècle, non seulement l'occident de l'Europe ne connaissait plus ces exodes de populations qui avaient amené dans nos contrées des races humaines ne correspondant pas aux milieux ambiants, mais en outre, les siècles écoulés depuis les dernières invasions avaient donné, aux influences mésologiques et anthropologiques, le temps d'accomplir leur œuvre de sélection, de destruction ou d'adaptation.

Tous les types des envahisseurs, dont les descendants n'avaient pu acquérir une assimilation suffisante, soit par le mélange avec les anciens habitants, soit par les modifications de leurs caractères ancestraux, étaient disparus, ayant succombé dans cette lutte pour

l'existence, de toutes la plus inexorable, qui contraint les organismes à se mettre en harmonie avec les conditions des milieux dans lesquels ils se trouvent, ou à cesser d'exister. La survivance n'étant jamais obtenue qu'au prix de modifications plus ou moins considérables, car telle est la loi qui régit la mutabilité des êtres organisés.

Les conséquences ethnogéniques de cette influence des milieux ambiants et du mélange des races furent, après le ve siècle de notre ère, l'apparition de formes humaines nouvelles qui s'esquissèrent, se modelèrent progressivement, modifiant, dès lors, la plus grande partie de la population préexistante en Gaule et dans l'occident de l'Europe. Les caractères ataviques des envahisseurs disparurent graduellement, et, en même temps, une mentalité de plus en plus différente de celle de leurs ancêtres commença à se dégager.

Ainsi se transformèrent, après les grandes invasions, la presque totalité des habitants de nos régions, donnant naissance à une nouvelle série ethnologique, celle de la France actuelle. Seuls quelques petits groupes ethniques, vivant isolément, n'ayant été que peu au point atteint par les mélanges avec les envahisseurs, sont demeurés ce qu'ils étaient antérieurement : tels sont les Bretons, les Auvergnats, les Morvandeaux, les Savoyards.

Ce travail des influences mésologiques, auquel on doit la transformation ethnique de la majorité des populations de l'occident européen, accompli à la fois par l'adaptation aux conditions ambiantes et par la fusion des envahisseurs avec les anciens habitants, peut être considéré comme terminé, au point de vue ethnogénique, dès les xe et xie siècles.

Le résultat des invasions a donc été, en changeant, sinon totalement, du moins en majeure partie la constitution morphologique et mentale des anciens habitants de la Gaule, de créer, en quelque sorte, une population nouvelle et de faire naître une nouvelle modalité intellectuelle.

C'est l'épanouissement de cette mentalité nouvelle, qui, retrouvant et perfectionnant les meilleures conceptions de la Grèce antique, fit surgir en plein Moyen Age le remarquable mouvement intellectuel qui caractérise la Renaissance médiévale du xiiie siècle.

Assurément la connaissance plus complète des auteurs de l'antiquité, d'Aristote en particulier, a pu avoir une grande influence sur l'évolution littéraire et philosophique, mais son action sur tout le

reste est plus que douteuse. Or, tout ce reste est considérable, car il comprend non seulement les beaux-arts : sculpture, peinture, architecture, mais encore l'industrie, la législation, les réformes sociales et politiques, et enfin, au point de vue qui nous intéresse spécialement, une véritable tendance vers les recherches scientifiques. On conçoit dès lors que la cause d'un si vaste et si important mouvement intellectuel ne saurait consister en une simple rénovation littéraire et qu'elle doive provenir d'un fait plus général, plus profond, tel que peut l'être seul un processus ethnogénique. La preuve qu'il doit en être ainsi, c'est que ce fut seulement après que ce processus transformateur fut arrivé à produire tout son effet, que les populations occidentales renouvelées, en quelque sorte régénérées, revivifiées, purent en montrant les qualités de leur mentalité nouvelle, témoigner d'une originalité inconnue, particulière.

A l'irrésistible besoin de savoir qui se manifesta au XIIIe siècle, on doit deux énormes encyclopédies : mais si, dans l'une et dans l'autre, les sciences naturelles trouvent place, cela ne signifie pas qu'elles aient été en progrès sur les connaissances de l'antiquité. La première est l'œuvre d'Albert le Grand, — plus exactement *Albertus Teutonicus*, — allemand de naissance et de mentalité ; la seconde est due à Vincent de Beauvais, chapelain de Louis IX, chargé par lui de rédiger un exposé de toutes les connaissances humaines. Plus compilateurs d'Aristote et de Pline, qu'observateurs des faits, Albert le Teutonique et Vincent de Beauvais tous les deux, avant tout, dociles serviteurs de la théocratie à laquelle ils devaient de brillantes positions, non seulement ne contribuèrent en rien à l'émancipation intellectuelle, mais encore ne firent faire aucun progrès sérieux au savoir de leur époque. Ni l'un ni l'autre ne peuvent, par conséquent, donner une idée de ce dont l'esprit scientifique était alors capable.

Bien différent d'eux fut un homme, cependant leur contemporain, mais qui à lui seul suffit pour montrer à quel haut degré de savoir pouvait s'élever l'intelligence au milieu des temps médiévaux. Cet homme, le véritable savant de cette époque, celui qui mit en évidence le caractère absolument scientifique de l'esprit nouveau, au XIIIe siècle, ce fut l'Anglais Roger Bacon (1214-1294 ; *Doctor mirabilis* : le savant admirable). R. Bacon n'a pas été seulement l'homme le plus éminent de la Renaissance médiévale, il fut aussi l'intelligence

la plus ouverte, la plus géniale qui soit apparue en Europe depuis l'antiquité jusqu'au XVIe siècle. Son impérissable titre à la reconnaissance de la postérité est d'avoir, le premier, indiqué avec précision la véritable méthode des études scientifiques. Cet honneur est, très souvent, attribué à son homonyme le chancelier François Bacon; la justice exige de rendre au savant du XIIIe siècle la gloire qui lui est si légitimement due. C'est Roger Bacon qui a fait de l'expérimentation, le critérium de l'évidence, la base véritable et solide de la science.

Non seulement R. Bacon fut un génial initiateur, un laborieux observateur, un expérimentateur infatigable, mais en outre, esprit pratique, il chercha toujours à appliquer les découvertes qu'il faisait à des inventions utiles susceptibles de servir soit à la guerre, soit à l'agriculture, soit aux divers métiers. — Sa passion pour les connaissances exactes, pour la science, avait, comme contre-partie, bien logique du reste, la plus complète horreur de ces querelles de mots, de ces subtiles inutilités qui représentaient, de son temps, le plus haut degré de l'activité scolastique; et, par suite, il témoignait une très profonde aversion pour tout ce qui était du domaine de la métaphysique. Pendant que les plus érudits de ses contemporains s'acharnaient à disserter sans arriver à s'entendre, ni même se comprendre, R. Bacon n'avait qu'un désir, qu'un idéal, celui de passer sa vie dans son laboratoire, se servant de ses mains autant que de son intelligence.

Travaillant sans cesse, R. Bacon aurait voulu inculquer aux autres le goût des études scientifiques; aussi, dès le début de son *Opus majus*, indique-t-il les causes qui s'opposaient à l'essor intellectuel. C'était, en premier lieu, l'excès de confiance dans l'autorité des textes anciens, confiance bien mal placée, car, ainsi que le remarque avec un profond bon sens R. Bacon, l'antiquité loin d'être en possession d'un véritable savoir, en représente seulement le commencement, parce qu'elle correspond à la jeunesse de l'humanité. — En second lieu, R. Bacon s'élève contre le respect, injustifié autant que nuisible, des coutumes et des préjugés qui perpétuent des erreurs populaires. — Enfin il montre, en dernier lieu, que l'obstacle le plus sérieux qui s'oppose aux progrès des sciences réside dans la tendance orgueilleuse qui porte l'homme à repousser, comme dangereuses, et à mépriser, comme puériles, les connaissances qu'il ne possède

pas. Cette ignorance orgueilleuse étant de toutes les ignorances la plus difficile à vaincre, parce qu'elle est volontaire.

Le remède, R. Bacon le trouve dans le devoir pour l'homme intelligent de faire tous ses efforts afin de rendre à l'esprit humain son indépendance, en détruisant l'empire de l'autorité, celui de la coutume et des préjugés et en opposant, à l'ignorance orgueilleuse, les avantages pratiques que procurent les sciences et la dignité du savant. En conséquence, le *doctor mirabilis*, conscient de la force du savoir et de sa dignité d'homme de science, ne craignit pas de proclamer le droit, incontestable pour la raison humaine, de contrôler d'une façon sévère toutes les doctrines soumises à son approbation.

C'était, au nom de l'esprit scientifique, exiger l'évidence comme base de la conviction, c'était placer la raison au-dessus de toutes les croyances et de toutes les doctrines imposées sans contrôle, sans preuve véritable.

Trois moyens, déclare R. Bacon, s'offrent à l'intelligence pour arriver à connaître la vérité, mais ils sont loin de posséder tous la même valeur. — Le premier, le plus généralement admis au Moyen Age, est l'Autorité. Mais l'autorité ne vaut quelque chose que si on la justifie, car si, en s'imposant à l'esprit elle peut faire croire, elle ne suffit pas à elle seule pour faire comprendre. Or l'homme doit, avant tout, chercher à comprendre, c'est-à-dire à savoir si ce qu'il croit est vrai, sinon il abdique ses droits à la raison. — Le second moyen est le Raisonnement, qu'il importe de ne pas confondre avec la raison. Or, si le raisonnement est utile pour extraire d'une proposition, vraie ou fausse, les conclusions qu'elle renferme, il lui est cependant impossible de démontrer la vérité, d'en établir l'évidence, la certitude, parce qu'on ne peut distinguer le sophisme de la réalité qu'en vérifiant la conclusion par la pratique et par l'expérience. — C'est donc au troisième moyen : à l'Expérimentation qu'il faudra toujours avoir recours. En conséquence, R. Bacon accorde la première place à l'expérience qu'il déclare la seule base certaine des connaissances humaines. Seule, en effet, l'expérience, qui est une observation renouvelée, peut permettre d'affirmer ou de nier. Elle est, par suite, le terme de toute conjecture, la maîtresse souveraine de toutes les sciences puisque, en certifiant l'exactitude des résultats, elle devient le couronnement de toutes les recherches. — C'est donc bien à R. Bacon qui semble, du reste, s'être désigné lui-même sous

le nom de *dominus experimentorum*, qu'il convient de faire remonter l'introduction formelle de la méthode expérimentale dans les recherches scientifiques.

Roger Bacon est, incontestablement, le véritable initiateur de la science moderne qui faillit, ainsi, éclore au XIII[e] siècle.

Nombreuses sont les questions scientifiques qu'il étudia et essaya d'élucider; mais les connaissances trop rudimentaires de son époque ne lui permirent pas de les résoudre. Ainsi : il s'est demandé si la matière s'étendait à l'infini; si les corps se touchaient en un point; il a cherché à savoir quelle figure avait le Monde et la Terre, s'il n'y avait qu'un Monde, qu'un Soleil, qu'une Lune, ou s'il y en avait plusieurs; il aurait voulu connaître la cause de la chaleur, etc.... Excellent observateur, il a décrit avec beaucoup plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui, l'arc-en-ciel, les halos, l'aurore boréale.

La sagacité de son intelligence, devançant son siècle en toutes choses, lui fit considérer la médecine comme destinée à être avant tout la science de l'hygiène, ayant pour but principal d'éviter les maladies et de prolonger la vie. A ce sujet il écrivit un opuscule intitulé : « Sur les moyens d'arrêter les progrès de la vieillesse », et, pensant bien faire, il le dédia au pape Nicolas IV. Mais ce dernier, loin de profiter des bons conseils de l'auteur, ordonna, comme remerciement, de soumettre le pauvre savant à de nouvelles rigueurs ecclésiastiques.

La même perspicacité qui lui permettait de comprendre le véritable rôle de la médecine, lui fit deviner les progrès que l'industrie pourrait un jour réaliser. Ainsi R. Bacon entrevit qu'un moment viendrait où la mécanique serait assez avancée pour construire des chars marchant excessivement vite sans le secours des chevaux. Il prédit l'invention future de moyens propres à faire mouvoir de grands navires, ainsi que celle d'appareils permettant d'aller visiter le fond des fleuves et des mers sans être asphyxié. Il eut même l'idée de machines qui, pourvues d'ailes artificielles, seraient capables de fendre les airs. Ignorant l'existence des gaz, l'ingénieux savant n'a pu prévoir les ballons, mais ayant décrit les verres convexes, il eut l'intuition d'instruments avec lesquels on parviendrait à rapprocher les objets lointains, à grossir les caractères de l'écriture la plus menue à d'incroyables distances, et, alors, à mettre les étoiles à portée des

yeux. — Venu beaucoup trop tôt, R. Bacon n'a pas pu inventer tout ce que son intelligence lui permettait de concevoir comme possible, pour cela il lui eût fallu naître au XIX[e] siècle.

En astronomie, R. Bacon, ayant constaté les erreurs du calendrier Julien, proposa les corrections qui ne furent adoptées qu'en 1583 sous le pape Grégoire XIII. Ainsi ce savant admirable, si bien nommé, montra un esprit scientifique universel.

Cependant, vivant en plein Moyen Age, homme du XIII[e] siècle, R. Bacon ne pouvait échapper totalement aux idées de son temps. Aussi le voit-on s'occuper de deux pseudo-sciences, alors fort en vogue : l'Astrologie et l'Alchimie. — L'astrologie avait la prétention de prédire la destinée des hommes, et même celle des royaumes, en interrogeant les figures formées, dans le ciel, par la conjonction des astres et des planètes. — L'alchimie cherchait le moyen d'opérer la transmutation des métaux, elle espérait pouvoir les changer tous en or : ce résultat devait être obtenu par la découverte de la pierre philosophale. — Si ni l'une ni l'autre de ces deux fausses sciences ne réussirent à atteindre le but qu'elles se proposaient, la première, cependant, prépara les progrès de l'astronomie et la seconde, en faisant connaître certains corps nouveaux et divers composés chimiques, ouvrit la voie aux études de la véritable chimie.

Si quelques résultats certains engagèrent R. Bacon à s'intéresser à l'Astrologie et à l'Alchimie, il n'en fut pas de même pour la Magie. Car, dans ce cas, sa sagacité d'observateur ne tarda pas à le convaincre que toutes les opérations magiques ne présentaient aucune réalité, et que la Magie était une science illusoire. Il fallait alors un véritable courage pour oser ainsi taxer de nullité la science la plus renommée de son temps, d'autant plus qu'elle était soutenue par le prestige d'Albert le Grand — le Teutonique — érudit important et épiscopal — qui prétendait avoir constaté, à l'aide d'opérations magiques, non seulement l'existence de l'âme, mais aussi la possibilité pour l'âme, séparée du corps, de se mouvoir d'un endroit dans un autre.

Semblable hallucination n'arriva point à R. Bacon; de même qu'aucun fait réel, résultant de l'observation ou de l'expérimentation ne lui permit de constater que des paroles cabalistiques avaient le pouvoir d'évoquer des génies, des démons et d'en faire les très humbles serviteurs d'un magicien. En dévoilant l'inanité des

pratiques de la magie, en n'acceptant d'autre base pour la vérité que l'évidence démontrée par l'expérience, le moine R. Bacon se trouvait en complet désaccord avec les idées, avec les goûts, avec les usages et les croyances de ses contemporains; d'autre part, ses recherches scientifiques lui attiraient l'animadversion de ses confrères. On aurait, cependant, pu penser que du moment où il ne s'occupait en aucune manière des querelles scolastiques : théologiques et métaphysiques qui excitaient alors les esprits, R. Bacon aurait dû avoir au moins le droit de vivre en paix, il n'en fut rien. Le despotisme sacerdotal n'a jamais toléré une indépendance intellectuelle répudiant toute crédulité aveugle. La vie du savant admirable ne fut qu'une longue suite de persécutions présentant de rares et courtes intermittences. Ses supérieurs ecclésiastiques, voulant déprimer cette belle intelligence, lui firent subir de longs emprisonnements; l'un dura dix ans et l'autre quatorze, ils y ajoutèrent le jeûne, le silence et même les coups de fouet. R. Bacon résista à tout, méditant quand il ne pouvait travailler, et lorsque enfin, à soixante-dix-huit ans, il fut définitivement libre, il se mit de suite à rédiger un ouvrage que sa mort survenue deux ans plus tard l'empêcha d'achever. L'œuvre de R. Bacon resta malheureusement isolée; méconnu pendant sa vie, il fut presque oublié après sa mort.

L'esprit d'émancipation scientifique, conséquence de la modification ethnogénique des habitants de l'Europe occidentale, continua lentement son évolution. Parmi ses représentants, il convient de citer Guillaume d'Ockam qui, lui aussi, réclamant des preuves véritables comme base des croyances, refusa de se contenter de mots sonores, de termes fétiches et d'affirmations aussi solennelles que vides de réalité. C'est dans le même esprit que, vers le milieu du xiv[e] siècle, à la faculté de théologie de Paris, on osait encore, sous le couvert de discussions religieuses, poser des questions qui énonçaient des doutes témoignant plutôt d'un athéisme latent que d'une foi profonde. Telle est la proposition suivante : « Nous concevons bien Dieu comme l'être réel par excellence, mais un tel être existe-t-il ou non? C'est ce que nous ne pouvons savoir. »

L'esprit scientifique survivait donc toujours, mais il lui était alors impossible de se manifester plus ouvertement car, en face de l'Université de Paris, se dressait, pour combattre toute tentative d'émancipation de la pensée, la théocratie chrétienne. Non content d'im-

poser sa volonté aux souverains, de courber sous son joug les masses populaires, le sacerdoce avait érigé en tribunal le plus odieux procédé de persécution intellectuelle qu'on puisse inventer : l'Inquisition. « A partir du XIII[e] siècle, constate André Lefèvre, le bûcher de l'Inquisition va être la commode et péremptoire réponse de l'Église à toutes les curiosités indiscrètes, à toutes les révoltes de la science et de la raison : « Le bourreau, dit éloquemment J. Fabre, est le grand docteur du moyen âge. »

C'est contre ce grand docteur ecclésiastique, sans cesse menacées par le bûcher sacerdotal, que durent lutter pendant près de cinq siècles les plus belles intelligences de l'humanité.

Nous devons à leur sublime audace la libération définitive de la pensée, le triomphe de la raison; c'est grâce à leurs efforts, à leur courage, à leur dévouement pour la science que l'on peut, de nos jours, opposer, aux antiques fictions de cosmogonies mythologiques, des notions certaines sur la constitution physique de l'Univers et sur l'origine zoologique de l'Homme.

Les Germains devant l'Histoire

(*Fin*[1])

Par Jacques HILLEMACHER

II

LE GERMAIN EN TANT QU'INDIVIDU

Nous venons d'étudier la Germanie d'un point de vue politique général, c'est-à-dire en tant que race et en tant que peuple, la jugeant d'après les événements historiques qui révèlent les grandes lignes de son caractère et mettent à nu ses tendances générales instinctives. Nous allons essayer maintenant d'esquisser une étude de la physionomie individuelle et psychologique, de la nature intime du Germain, telle qu'elle ressort de l'appréciation générale d'écrivains de différentes époques et de nationalités diverses. Toutefois, comme nous l'avons vu, il résulte des termes flottants et incertains employés par les anciens dans leurs classifications et leurs dénominations géographiques, une certaine confusion. Où commence la Germanie, et où finit-elle? Pour répondre à cette question, nous chercherons, dans les auteurs de l'antiquité, des jugements qui établiront assez bien les particularités essentielles qui séparent les peuples germaniques des peuples non germaniques. Les Grecs donnent souvent le nom de Scythes aux peuples que les Latins nomment communément Goths[247]. D'autre part on voit des écrivains anciens, entre autres Dion Cassius[248], employer indifféremment les mots Γαλάται et Κελτοί pour désigner les Gaulois et les Germains[249]. Diodore de Sicile confond de même les Germains et les Gaulois en une seule nation : « On appelle Celtes, dit-il, les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, dans l'intérieur du pays,

1. Voir *Revue* de janvier-février 1920.

247. Zosimus and the Greeks (as the autor of the Philopatris) give the name of Scythians to those whom Jornandes and the Latin writers, constantly represent as Goths. (Gibbon's *Roman empire*, c. x, p. 151.)

* Cf. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* (1906, p. 12).

248. Dion Cassius dit cependant (Epit. l. LXXI) Γερμανοὺς γὰρ τοὺς ἐν τοῖς ἄνω χωρίοις οἰκοῦντας ὀνομάζομεν.

249. Trebellius Pollio dit expressément : « Les Scythes qui faisaient partie des Goths ». Scythæ autem, hoc est pars Gothorum.

(Treb. Pollio, *Gallienus pater*, c. VI.)

près des Alpes et en deçà des monts Pyrénéens. Ceux qui sont établis au-dessus de la Celtique, jusqu'aux parties méridionales de cette région, et qui habitent le long de l'Océan et la forêt Hercynienne, toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'à la Scythie, sont appelés Gaulois. Cependant les Romains, comprenant ces peuples sous une dénomination commune, les appellent tous Gaulois. »

Les Romains n'ont jamais commis une semblable erreur ; ils distinguaient parfaitement les Gaulois des Germains, et avaient une notion très nette des contrées septentrionales que beaucoup d'entre eux avaient visitées et habitées. Nous avons à déplorer la perte des grandes histoires de la Germanie, d'Aufidius Bassus et de Pline l'Ancien, qui nous seraient d'un grand secours en la matière, car, on le voit, la plupart des idées qu'ont exprimées les Grecs sur la Germanie sont erronées, et l'on s'étonne de voir le grand Strabon, d'ailleurs si judicieux et si exact en toutes choses, attribuer une même parenté aux Gaulois et aux Germains, en disant d'après une étymologie fantaisiste du mot Germanus, que ce sont là des peuples frères. Il nous est donc impossible de nous appuyer sur de simples appellations ethnographiques pour établir une distinction entre les deux races. Mais les descriptions des mœurs et du caractère des habitants de chaque pays s'opposent de telle manière qu'aucune confusion n'est désormais possible. Avant donc d'étudier dans ses détails la nature psychologique du Germain, nous citerons sur les Gaulois quelques jugements qui, alors qu'ils permettront par forme d'antithèse d'établir une comparaison, serviront en même temps à reconnaître sous les dénominations vagues qui les enveloppent, quels sont les véritables Germains. « Les mœurs des Gaulois, dit César, sont très différentes de celles des Germains » (Germani multum ab hac consuetudine differunt) et : « Il est à propos de décrire les mœurs de la Gaule et de la Germanie, et de remarquer *la différence* qui existe entre ces deux nations[250] » *. Tous les auteurs

250. Quoniam ad hunc locum perventum est, non alienum esse videtur, de Galliæ Germaniæque moribus, et quo differant eæ nationes inter sese, proponere. (Cæsar, *De Bello Gallico*, lib. IV, c. VI.)

* Clément d'Alexandrie va jusqu'à soutenir cette opinion paradoxale, que les Gaulois ont précédé les Grecs dans la connaissance et la profession publique de la philosophie. (*Stromat.*, lib. I.)

Voici l'exposé que Dom Bouquet fait de l'état des lettres dans les Gaules : « L'empereur Claude, dans Tacite, témoigne qu'il étoit sorti des hommes illustres de la Gaule Narbonnoise : « Num pœnitet, Balbos ex Hispania, nec minus insignes viros e Gallia Narbonensi transivisse ? » (Ann. XI, 24). Martial se félicite de ce que ses poésies faisoient les délices de Vienne, qu'elles étoient entre les mains de tout le monde, que les femmes les lisoient ainsi que les vieillards.

Fertur habere meos, si vera est fama libellos
  Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, iuvenisque puerque,
  Et coram tetrico casta puella viro. (VIII, 88.)

On croit que Toulouse étoit appelée Palladia à cause des lettres qu'on y cultivoit. Il y avoit à Autun des écoles appelées Méniennes qui étoient célèbres

s'accordent à reconnaître, chez les Gaulois, un degré supérieur de civilisation et un goût inné pour l'étude : « Le désir de l'instruction attire auprès des Druides une nombreuse jeunesse[251] ».

Les Germains n'ont pas de druides, ils ne rangent point au nombre de leurs dieux l'étrange Ogmius qui personnifie l'éloquence et qu'on représente sous la forme d'un Hercule attirant à lui une multitude charmée, qu'il tient attachée par les oreilles au moyen de petites chaînes d'or qui lui sortent de la bouche. Lucien, qui nous fait cette curieuse description, introduit dans son dialogue : « un Gaulois, homme instruit dans notre littérature à en juger par la PURETÉ AVEC LAQUELLE IL PARLAIT LE GREC, et, de plus, versé dans une connaissance profonde DES ARTS DE SON PAYS[252] ». Diodore de Sicile nous fait un tableau des plus séduisants des Gaulois :

et fameuses tant par la beauté des édifices, que par le grand concours des étudiants. Dès le temps de Tibère, les enfants des meilleures familles des Gaules y alloient étudier les Belles-Lettres. On célébroit à Lyon, tous les ans une fête à l'autel d'Auguste. On dit que les orateurs et les poètes, à l'envi les uns des autres, y récitoient leurs pièces écrites en latin ou en grec.

(Dom Bouquet, ***Recueil des Historiens des Gaules***, préface.)

Remarque. — Les écoles d'Autun étaient déjà célèbres au temps de Tibère : « Nobilissimam Galliarum sobolem, liberalibus studiis ibi operatam. »

(Tacitus, *Hist.*, III, 43.)

Nous réunissons ici quelques citations qui attestent l'intensité de la vie intellectuelle dans les Gaules. Le lecteur curieux de tout ce qui concerne les origines de la littérature française, pourra consulter avec fruit l'ouvrage de Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France* (Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, t. I).

a) Sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper fortibus et eloquentissimis abundavit. (Divus Hieronymus, Adv. Vigilantium.)

b) Pleraque Gallia res duas industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui. (Cato, Origin. II, Apud Charis.)

c) Audio religiosam habere te matrem, multorum annorum viduam, quæ aluit, misit quæ arudivit infantem : ac post studia Galliarum, quæ vel florentissima sunt, Romam, non parcens sumtibus, et absentiam filii spe sustinens futurorum; ut ubertatem Gallici nitoremque sermonis gravitas Romana condiret.

(D. Hieron, *Epist.* XCV, Ad Rusticum mon.)

d) On sait que Cicéron et César suivirent les cours d'éloquence du Gaulois Gnipho. « M. Antonius Gnipho, ingenuus in Gallia natus... fuisse, dicitur, ingenii magni, memoriæ singularis, nec minus Græce, quam Latine doctus.... Docuit primum in Divi Julii domo, pueri adhuc.... Scholam eius claros quoque viros frequentasse aiunt : in his Marcum Ciceronem, etiam quum prætura fungeretur. (Suetonius, *De Illust. Gramm.*, liber. c. VII.)

e) Antonius Gnipho, vir doctus cuius scholam Cicero post laborem fori frequentabat. (Macrobius, *Saturn*, III, XII.)

251. Ad hos magnus adolescentium numerus disciplinæ causa concurrit.

(Cæsar, *B. G.*, VI, XIII.)

252. Ὁ γὰρ δὴ γέρων Ἡρακλῆς ἐκεῖνος ἀνθρώπων πάμπολύ τι πλῆθος ἕλκει ἐκ τῶν ὤτων ἅπαντας δεδεμένους. δεσμὰ δέ εἰσίν οἱ σειραὶ λεπταὶ χρυσοῦ καὶ ἠλέκτρου εἰργασμέναι, ὅρμοις ἐοιυῖαι τοῖς καλλίστοις..... Κελτὸς δέ τις παρεστὼς οὐκ ἀπαίδευτος τὰ ἡμέτερα, ὡς ἔδειξεν, ἀκριβῶς Ἑλλάδα φωνὴν ἀφιεὶς, φιλόσοφος οἶμαι τὰ ἐπιχώρια.

(Lucianus Sam. Hercules, 3-4.)

« Dans leurs discours, écrit-il, les Gaulois sont menaçants, hautains et portés au tragique, ils sont cependant intelligents et capables de s'instruire. Ils ont aussi des poètes qu'ils appellent « Bardes » et qui chantent la louange ou le blâme en s'accompagnant sur des instruments semblables aux lyres; ils ont des philosophes et des théologiens très honorés qu'ils appellent Druides; c'est ainsi que parmi les barbares les plus sauvages, la colère cède à la sagesse, et que Mars respecte les Muses[253]. » César constate chez nos ancêtres les qualités qui constituent encore le fonds du caractère français; ils sont, de l'avis général, braves, aimables, enjoués, spirituels, inventifs, hospitaliers, serviables; toutefois leur mobilité d'esprit, et cette curiosité naturelle qui les pousse à s'enquérir de toutes choses, peut parfois passer pour de l'inconstance, ou de la légèreté : « SUNT IN CONSILIIS CAPIENDIS, MOBILES ET NOVIS PLERUMQUE STUDENT ». On a l'habitude en Gaule, raconte César, de forcer les voyageurs à s'arrêter pour les interroger sur ce qu'ils savent ou ce qu'ils ont entendu dire. Dans les villes le peuple entoure les marchands, les questionne sur les pays d'où ils viennent, et les presse de dire ce qu'ils y ont appris. C'est sur ces bruits qu'ils décident souvent des affaires les plus importantes; ils ne tardent point à se repentir de s'être ainsi livrés à des nouvelles incertaines et la plupart du temps inventées pour leur plaire[254]. Par contre il n'est guère d'auteurs qui nous aient présenté les Germains sous un jour favorable, personne n'a jamais vanté leurs talents ni leurs vertus, et il est impossible d'appliquer à ces hommes grossiers et sauvages les termes qu'emploie Strabon en parlant des Gaulois : « Toute la nation gauloise, dit le géographe grec, est fière, belliqueuse et prompte à l'attaque, d'ailleurs d'un caractère ouvert et nullement porté au mal. Ceci fait que, provoqués, les Gaulois s'assemblent pour combattre en masse, sans détours comme sans prudence. Il est donc facile de les vaincre par

253. Ἀπειληταὶ δὲ καὶ ἀνατατικοὶ καὶ τετραγῳδημένοι ὑπάρχουσι· ταῖς δὲ διανοίαις ὀξεῖς, καὶ πρὸς μάθησιν οὐκ ἀφυεῖς. εἰσὶ δὲ παρ'αὐτοῖς καὶ ποιηταὶ μελῶν, οὓς Βάρδους ὀνομάζουσιν. Οὗτοι δὲ μετ' ὀργάνων ταῖς λύραις ὁμοίων ᾄδοντες, οὓς μὲν ὑμνοῦσιν, οὓς δὲ βλασφημοῦσι. φιλόσοφοί τέ τινες εἰσὶ καὶ θεολόγοι περιττῶς τιμώμενοι, οὓς Δρουίδας ὀνομάζουσι..... Οὕτως καὶ παρὰ τοῖς ἀγριωτάτοις βαρβάροις ὁ θυμὸς εἴκει τῇ σοφίᾳ, καὶ ὁ Ἄρης αἰδεῖται τὰς Μούσας. (Diodorus Siculus, lib. V, c. XXXI.)

L'empereur Julien qui avait passé de nombreuses années parmi les Gaulois, fait l'éloge de l'hospitalité de ce peuple :

Κελτοὶ μὲν γὰρ οὕτω με δι' ὁμοιότητα τρόπων ἠγάπησαν, ὥστε ἐτόλμησαν οὐχ ὅπλα μόνον ὑπὲρ ἐμοῦ λαβεῖν, ἄλλα καὶ χρήματα ἔδωκαν πολλά. καὶ παραιτούμενον οὐκ ὀλιγάκις ἐβιάσαντο λαβεῖν, καὶ πρὸς πάντα ἑτοίμως ὑπήκουσαν.

(Iulianus, *Misopogon*,, p. 359.)

254. Est autem hoc gallicæ consuetudinis, uti et viatores, etiam invitos, consistere cogant, et quod quisque eorum de quaque re audierit aut cognoverit, quærant, et mercatores in oppidis vulgus circumsistat, quibusque ex regionibus veniant, quasque res ibi cognoverint, pronunciare cogant. His rumoribus atque auditionibus permoti, de summis sæpe rebus consilia ineunt, quorum eos e vestigio pœnitere necesse est, quum incertis rumoribus serviant, et plerique ad voluntatem eorum ficta respondeant.

(Cæsar, *De Bello Gallico*, IV, v.)

la ruse. On peut leur faire accepter la lutte, où l'on veut, comme on veut, et sous n'importe quel prétexte. Dépouillés de tout artifice, ils n'ont à compter que sur leur force et leur courage. Ils se laissent facilement persuader au mieux de leurs intérêts, s'adonnent à l'étude et cultivent les belles-lettres. Ils ont tôt fait de s'assembler en foule par suite de leur nature simple et franche, s'indignant lorsque leurs voisins semblent avoir souffert quelque injustice[255]. » Ce que le même auteur nous dit de Marseille, donne une haute idée de l'état florissant des Gaules qui cultivaient avec succès les lettres et les sciences et rivalisaient avec Athènes et Rome : « A Marseille, tous ceux qui jouissent de quelque considération s'appliquent à l'éloquence et à la philosophie, et cette ville, qui naguère était l'école des barbares et communiquait aux Gaulois le goût des lettres grecques — à tel point que ceux-ci rédigeaient en grec jusqu'à leurs contrats — oblige aujourd'hui les plus illustres Romains même de préférer, pour leur instruction, le voyage de Marseille à celui d'Athènes. Les Gaulois, excités par cet exemple et profitant des loisirs que la paix leur procure, emploient leur temps à des occupations semblables; et cette émulation a passé des particuliers à des villes entières, car non seulement les personnes privées, mais encore les communautés des villes font venir à leurs frais des professeurs de lettres et de sciences ainsi que des médecins[256]. »

Il est inutile de nommer ici les nombreuses cités de la Gaule, comme Nîmes, Autun, Lyon, Bordeaux, Toulouse, qui sont de véritables centres d'érudition et d'éloquence : « Les hommes de ce pays (la Gaule), écrit Ammien Marcellin, s'étant peu à peu policés, firent fleurir les études utiles que les Bardes, les Euhages, les Druides, avaient commencé à cultiver : les Bardes chantent en vers héroïques, au son de leurs lyres, les hauts faits des hommes célèbres. Les Euhages tâchent, par la méditation, d'expliquer l'ordre et les merveilles de la nature. Au milieu de ceux-ci,

255. Τὸ δὲ σύμπαν φῦλον, ὃ νῦν Γαλλικόν τε καὶ Γαλατικὸν καλοῦσιν, ἀρειμανιόν τε καὶ θυμικόν ἐστι, καὶ ταχὺ πρὸς μάχην· ἄλλως δὲ ἁπλοῦν καὶ οὐ κακόηθες· διὰ δὲ τοῦτο ἐρεθισθέντες μὲν, ἀθρόοι συνίασι πρὸς τοὺς ἀγῶνας, καὶ φανερῶς, καὶ οὐ μετὰ περισκέψεως· ωστε καὶ εὐμεταχείριστοι γίνονται τοῖς καταστρατηγεῖν ἐθέλουσι· καὶ γὰρ ότε βούλεται, καὶ ὅπου, καὶ ἀφ' ἧς ἔτυχε προφάσεως, παροξύνας τις αὐτοὺς, ἑτοίμους ἔσχε πρὸς τὸν κίνδυνον, πλὴν βίας και τόλμης, οὐδὲν ἔχοντας τὸ συναγωνιζόμενον· παραπεισθέντες δὲ εὐμαρῶς ἐνδιδόασι πρὸς τὸ χρήσιμον· ὥστε καὶ παιδείας ἅπτεσθαι. καὶ λόγων· τῆς δὲ βίας τὸ μὲν ἐκ τῶν σωμάτων ἐστὶ μεγάλων ὄντων, τὸ δὲ ἐκ τοῦ πλήθους. συνίασι δὲ καὶ κατὰ πλῆθος ῥᾳδίως διὰ τὸ ἁπλοῦν, καὶ αὐθέκαστον, συναγανακτοῦντες τοῖς ἀδικεῖσθαι δοκοῦσιν ἀεὶ τῶν πλησίον.

(Strabo, *Geogr.*, IV, p. 195.)

256. Πάντες γὰρ οἱ χαρίεντες πρὸς το λέγειν τρέπονται καὶ φιλοσοφεῖν· ωσθ' ἡ πόλις μικρῷ μὲν πρότερον τοις βαρβάροις ἀνεῖτο παιδευτήριον, καὶ φιλέλληνας κατεσκεύασε τοὺς Γαλάτας, ωστε καὶ τὰ συμβόλαια Ἑλληνιστὶ γράφειν· ἐν δὲ τῷ παρόντι καὶ τοὺς γνωριμωτάτους Ῥωμαίων πέπεικεν ἀντὶ τῆς εἰς Ἀθήνας ἀποδημίας ἐκεῖσε φοιτᾶν φιλομαθεῖς ὄντας· ὁρῶντες δὲ τούτους οἱ Γαλάται, καὶ ἅμα εἰρήνην ἄγοντες τὴν σχολὴν ἄσμενοι πρὸς τοὺς τοιούτους διατίθενται βίους, οὐ κατ' ἄνδρα μόνον, ἀλλὰ καὶ δημοσίᾳ· σοφιστὰς γοῦν ὑποδέχονται τοὺς μὲν ἰδίᾳ, τοὺς δὲ αἱ πόλεις κοινῇ μισθούμεναι, καθάπερ καὶ ἰατρούς. (Strabo, *Geogr.*, IV, p. 180-181.)

se distinguaient les Druides qui, réunis en société, selon la décision de Pythagore, s'occupaient de questions profondes et sublimes, s'élevaient au-dessus des choses humaines et décrétaient l'immortalité de l'âme[257]. »

*
* *

Si nous rencontrons nombre de passages attestant le génie souple, varié et profond des Gaulois, nous ne trouvons, par contre, aucun document qui nous révèle de semblables aptitudes chez les Germains. Il y a dans la nature gauloise un fond vivace d'originalité que l'on constate à la base même de sa formation primitive, et qui a précédé toute évolution ultérieure, c'est-à-dire un rudiment de civilisation, existant indépendamment de l'apport gréco-latin, qui n'a fait que lui permettre de se développer, en orientant et en combinant par la plus heureuse des fusions ses dispositions innées. En dehors de leur religion grossière et sanguinaire, les Germains n'ont ni littérature, ni science, ni arts. Ils vivent « nudi et sordidi », et, selon Æneas Sylvius* et Vuillich, ce n'est que fort tard qu'ils acquirent quelque instruction : « tardius ad Germanos per Gallos, et per imperatores quosdam Germanos litterarum cognitio pervenerat »**. Voici comment s'exprime à son tour le savant commentateur A. Althamerus : « A l'époque de Tacite, les Germains n'étaient point initiés aux secrets des lettres, c'était encore un siècle de barbarie, nul n'était versé dans la connaissance des belles-lettres. Ce peuple inculte était ignorant de la littérature sacrée et profane, ainsi que des lois; de là vient l'obscurité qui recouvre tout ce qui touche à la Germanie, ainsi que le silence qui entoure les hauts faits de nos ancêtres par là tombés dans l'oubli[258]. »

257. Per hæc loca, hominibus paullatim excultis, viguere studia laudabilium doctrinarum, inchoata per Bardos, et Euhages, et Druidas. Et Bardi quidem fortia virorum illustrium, facta heroicis composita versibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt. Euhages vero scrutantes seriem et sublimia naturæ pandere conabantur. Inter hos Druidæ ingeniis celsiores, ut auctoritas Pythagoræ decrevit, sodaliciis adstricti consortiis, quaestionibus occultarum rerum, altarumque erecti sunt, et despectantes humana, pronunciarunt animas immortales.
(Ammianus Marcellinus, lib. XV, c. IX.)

* Nulla fuit litterarum cognitio, nulla legum disciplina, nulla bonarum artium studia.

** Vuillichius Ref. in Taciti Germ.

258. Cornelii nostri temporibus penitiorum literarum mysteria Germanos latebant, rudia adhuc erant secla, nemo bonarum literarum doctus, barbara natio divinarum et prophanarum literarum, legumque ignara, quæ res peperit nobis Germanorum ignobilitatem, et virtutum à maioribus factarum silentium atque oblivionem. Fuerunt enim plurimi, qui præclara et fortia facta committerent, ast qui ea posteris et literis commendarent nulli. At quem fugit, quanta interim facta sit, mutatio omnium populorum, rituumque, quod Germania, ut quæ olim literarum disciplinis erat inculta, agrestibus populis horrida, ædificiorum tenuitate ac mera rusticitate referta, etc.
(Andreas Althamerus, Scholia in Tacit.)

*** A. Althamerus, né à Brentz (Souabe), mort à Anspach en 1540.

A l'inverse des Romains les Germains, n'avaient pas d'annales; ils ne nous ont rien laissé sur leur histoire, ou sur leurs institutions primitives; nous ne connaissons donc ces peuples que par ce que nous en ont dit les Grecs ou les Latins. Les documents anciens relatifs aux mœurs germaniques sont eux-mêmes fort rares. Quelques pages de Strabon, de César et de Tacite fournissent tous les renseignements qu'on puisse avoir sur la vie privée des Germains. Les passages qu'on rencontre épars dans les historiens et les chroniqueurs ont surtout trait aux événements politiques et aux guerres, et les écrivains postérieurs à Tacite n'ont fait que mettre à contribution le grand ouvrage sur la Germanie, qui, si on le lit avec impartialité, reste notre meilleur guide en la matière. Le fait qui doit d'abord retenir notre attention, c'est que les particularités assignées par Tacite aux Germains demeurent rigoureusement exactes, et peuvent aussi bien s'appliquer à des générations postérieures de plusieurs siècles. Ces peuples sont longtemps restés dans un état de stagnation absolue et l'on constate chez eux une période d'incubation infiniment plus longue que pour les autres nations. Les progrès laborieusement accomplis[259] sont tous superficiels, et ne sont dus qu'à des influences extérieures; la nature foncière demeure identique à elle-même; nulle spontanéité, nulle création; l'assimilation aussi est pénible, et malgré les changements successifs qui ont permis aux Germains d'acquérir par suite de leur application un rang honorable parmi les nations modernes, leur sauvagerie première brise son écorce, et reparaît à la moindre occasion.

A l'encontre des autres peuples qui ont commencé de bonne heure à élever des monuments et à graver des inscriptions, qui attestent l'intensité de leur vie intellectuelle et politique, les Germains témoignèrent longtemps d'une répugnance instinctive pour les agglomérations, et partant restèrent des siècles sans construire de villes : « On sait assez que les Germains n'ont point de villes, ils ne souffrent même pas que les habitations se touchent. Celles-ci sont éparses et isolées; c'est une fontaine, c'est un champ qui décident de l'emplacement. Ils ont des bourgades, mais les bâtiments ne sont point comme chez nous liés les uns aux autres, chaque maison est entourée d'un espace de terre, soit comme préservatif en cas d'incendie, soit ignorance dans l'art de bâtir. Ils ne connaissent même pas le moellon ni la tuile; ils n'emploient que des matériaux informes et ne donnent rien à la décoration ni à l'agrément[260]. »

259. Le progrès avait été rapide pour les uns, et lent pour les autres. Les Hellènes d'abord, puis les Italiens, à la fin les Gaulois avaient accru leur force intellectuelle par la culture. Les Germains, au contraire, sous un ciel rigoureux et sur un sol couvert encore de forêts et de marais, n'avaient pu faire les mêmes progrès. Ils se trouvaient donc encore, ou peu s'en fallait, au même degré de civilisation où avait été toute cette famille de peuples dix siècles auparavant. (Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique*, p. 283.)

260. Nullas Germanorum populis urbes habitari, satis notum est; ne pati quidem inter se iunctas sedes : colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut

Les Germains dépensent toute leur activité à la guerre, les rapines fournissent à leurs besoins et constituent leur unique moyen d'existence : « Tout le temps qu'ils ne sont point à la guerre, ils en passent une grande partie à chasser, et une plus grande encore dans l'oisiveté, livrés au sommeil et à la bonne chère. On voit alors les plus braves et les plus belliqueux dans une inaction totale, abandonner le soin de la famille, de la maison, des terres, aux femmes, aux vieillards, aux personnes les plus faibles, et languir dans le désœuvrement, étrange inconséquence dans le caractère de ces peuples, de haïr à ce point le travail; et de ne pouvoir souffrir le repos[261]. »

Ce n'est point dans un but de gloire, afin de faire triompher sa valeur, et de s'enorgueillir de ses succès, que le Germain combat; il cède à un instinct de brutalité, trouvant plus facile d'acquérir par le vol ce qui autrement lui coûterait de la peine et du travail. Horace opposait déjà le courage gaulois à la fureur sanguinaire germanique :

Te non paventis funera Galliæ;
Te cæde gaudentis Sicambri[262].

Si les auteurs se plaisent encore à louer la franchise des Gaulois : « hommes éloignés de toute fraude, dit Hirtius, accoutumés à employer la force plutôt que la ruse[263] », ils s'entendent tous, au contraire, à reprocher aux Germains une perfidie[264] et une déloyauté dont nous avons déjà offert tant de preuves au cours de notre dernier chapitre. Race née pour le mensonge, dit Velleius Paterculus, et César cite d'eux des traits de mauvaise foi qui leur sont restés, et qui les caractérisent encore aujourd'hui. Après une trahison : « César jugea qu'il ne devait plus entendre leurs députés, ni recevoir les propositions d'un ennemi perfide qui nous attaquait à l'improviste tout en demandant la paix. » .... « Les Germains, ajoute-t-il, conduits par le même esprit de dissimulation et de perfidie, se réunirent en grand nombre avec tous leurs chefs et leurs vieillards, et vinrent au camp de César, pour s'excuser, disaient-ils, de l'attaque faite la veille, malgré les conventions et leur propre demande.

nemus placuit : vicos locant, non in nostrum morem, connexis et cohærentibus ædificiis suam quisque domum spatio circumdat, sive adversus casus ignis remedium, sive inscitia ædificandi : ne cæmentorum quidem apud illos, aut tegularum usus : materia ad omnia utuntur informi, et citra speciem, aut delectationem. (Tacitus, *Germania*, XVI.)

261. Quotiens bella non ineunt, multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque. Fortissimus quisque ac bellicosissimus nihil agens; delegata domus, et Penatium, et agrorum cura feminis, senibusque, et infirmissimo cuique ex familia, ipsi hebent, mira diversitate naturæ, quum iidem homines sic ament inertiam, et oderint quietem.
(Tacitus, *Germania*, c. XV.)

262. Horatius. Carm, lib. IV. v. 49 et 51.

263. ...Gallos homines apertos, minimeque insidiosos, qui per virtutem, non per dolum dimicare consuerunt.
(Hirtius, *De Bello Afric.*, c. LXXIII.)

264. Natum mendacio genus (voir chap. I, note 23.)

Ils essayaient encore d'obtenir par une ruse la prolongation de la trêve[265]. »

A cette mauvaise foi innée, les Germains joignent un penchant irrésistible pour la destruction et le pillage, ils trouvent dans le vol un moyen de s'enrichir, et dans la dévastation, un plaisir qui satisfait leur brutalité. Ce vandalisme raisonné provient sans doute de la rage jalouse qu'ils éprouvent à voir chez leurs voisins des merveilles qu'ils ne possèdent point. Dans leur impuissance, ils cherchent donc à anéantir les chefs-d'œuvre qui attestent le génie des autres, en leur donnant la vague conscience de leur propre infériorité.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les actes de déprédations sauvages et inutiles dont nous avons eu récemment encore tant de preuves; nous ajouterons seulement aux faits signalés plus haut, une peinture d'ensemble qui montre à quel point cette barbarie est restée ce qu'elle était :

« Toute l'armée des Alamans, raconte Agathias (car ceux-ci diffèrent beaucoup des Francs[266]), s'acharnait à saccager et à dépouiller les

265. Cæsar neque iam sibi legatos audiendos, neque conditiones accipiendas arbitrabatur ab his, qui per dolum atque insidias, petita pace, ultro bellum intulissent....

Eadem et perfidia et simulatione usi Germani, frequentes, omnibus principibus maioribusque natu adhibitis, ad eum in castra venerunt; simul ut dicebatur, sui purgandi causa, quod contra, atque esset dictum et ipsi petissent, prælium pridie commisissent, simul ut si quid possent, de induciis fallendo impetrarent. (Cæsar, *De Bello Gallico*, IV, XIII.)

*Plutarque rapporte aussi, dans sa *Vie de César*, ce trait de perfidie des Germains : « Les Germains, dit-il, étaient des voisins insupportables pour les peuples que César avait soumis, et l'on ne pouvait douter qu'à la première occasion, peu contents de ce qu'ils possédaient, ils ne voulussent s'emparer du reste de la Gaule.... » César dit lui-même dans ses *Ephémérides*, en parlant de la bataille qu'il leur livra, que ces Barbares, après lui avoir envoyé des députés, et après avoir fait une trêve avec lui, ne laissèrent pas de l'attaquer en chemin, et avec huit cents cavaliers seulement, ils mirent en fuite cinq mille hommes de sa cavalerie, qui ne s'attendaient aucunement à cette attaque; ils lui envoyèrent une seconde ambassade, à dessein de le tromper encore, mais il fit arrêter leurs députés, et marcha contre les barbares, regardant comme une folie de se piquer de bonne foi envers des perfides qui venaient de violer l'accord qu'ils avaient fait avec lui.

Remarque. — En désignant par ce titre les *Ephémérides*, ouvrage aujourd'hui perdu, les commentaires où ces faits se trouvent relatés, Plutarque ne se trompe-t-il pas?

... ἀλλ' ἦσαν ἀφόρητοι τοῖς ὑπηκόοις αὐτοῦ γείτονες, καὶ καιροῦ παραδόντος οὐκ ἄν ἐδόκουν ἐπὶ τοῖς παροῦσιν ἀτρεμήσειν ἀλλ' ἐπινεμήσεσθαι καὶ καθέξειν τὴν Γαλατίαν. ... περὶ δὲ τῆς πρὸς τούτους γενομένης μάχης ὁ μὲν Καῖσαρ ἐν ταῖς ἐφημερίσι γέγραφεν ὡς οἱ βάρβαροι διαπρεσβευόμενοι πρὸς αὐτὸν ἐν σπονδαῖς ἐπιθοῖντο καθ' ὁδόν, καὶ διὰ τοῦτο τρέψαιντο τοὺς αὐτοῦ πεντακισχιλίους ὄντας ἱππεῖς ὀκτακοσίοις τοῖς ἐκείνων μὴ προσδοκῶντας. εἶτα πέμψειαν ἑτέρους πρὸς αὐτὸν αὖθις ἐξαπατῶντας, οὓς κατασχὼν ἐπαγάγοι τοῖς βαρβάροις τὸ στράτευμα, τὴν πρὸς οὕτως ἀπίστους καὶ παρασπόνδους πίστιν εὐήθειαν ἡγούμενος. (Plutarchus, *Cæsaris vita*, § 19 et 21.)

266. Chez les auteurs latins et grecs à partir du cinquième siècle environ, il

temples. Non contents de s'approprier une foule de vases sacrés, d'aspersoirs d'or, de coupes, de bassins et d'objets consacrés au culte qu'ils avaient dérobés, ils détruisaient encore de fond en comble les sanctuaires. Les temples ruisselaient de sang, les champs étaient infectés par de nombreux cadavres gisant çà et là, sans sépulture. Mais leurs crimes ne restèrent pas longtemps impunis : les uns mouraient à la guerre, les autres périssaient de maladie, de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne put tirer de ses rapines le profit qu'il en avait espéré. Il faut se garder des injustices et des sacrilèges qui, en aucun cas, ne peuvent être profitables, surtout dans l'état de guerre. On doit secourir sa patrie, observer les lois de son pays et se montrer d'une intransigeance absolue à l'égard de ceux qui leur portent atteinte, notre devoir le plus sacré étant de combattre ces derniers de toute notre force. Ceux qui dans un but de lucre ou d'hostilité immotivée envahissent une terre étrangère, sans pouvoir alléguer aucun grief, et attaquent ceux qui ne leur ont jamais causé le moindre tort, ceux-là, dis-je, sont des êtres insolents et follement présomptueux, qui ignorent la justice, et ne se soucient guère de la vengeance divine[267]. »

Rien ne parvient à adoucir les mœurs farouches des Germains, ils conservent leur caractère primitif et à quelque époque qu'on les considère, ils témoignent des mêmes instincts, si bien qu'il semble que les auteurs aient tracé leur portrait d'après un cliché unique et invariable.

« Aucune guerre, dit Eginhard, ne fut plus longue, plus acharnée, plus laborieuse pour le peuple Franc que celle contre les Saxons, parce que les Saxons, comme presque toutes les nations qui habitent la Germanie, naturellement sauvages, voués au culte des démons, ennemis de la religion chrétienne, croyaient pouvoir sans honte profaner et violer les lois divines et humaines. Il y avait encore d'autres causes de nature à troubler la paix chaque jour; en effet nos frontières et les leurs

faut entendre par le mot « Francs » une « collectivité politique » et non un peuple distinct. Toutes les nations de la Gaule furent insensiblement confondues sous le nom de « Francs ». Cf. Gibbon, t. I, p. 920.

267. Τὸ δὲ Ἀλαμανικὸν ἅπαν, ἕτερα γὰρ ἐκείνοις ἐς τοῦτο δοκεῖ, ἐδῄουν τοὺς νεὼς ἀφειδῶς καὶ ἀπηγλάϊζον. πολλὰς μὲν γὰρ κάλπεις ἱεράς, πολλὰ δὲ περιρραντήρια πάγχρυσα, συχνὰ δὲ κύπελλα καὶ κανᾶ καὶ ὅσα ταῖς μυστικαῖς ἁγιστείαις ἀνεῖται, ταῦτα δὲ ἀφαιρούμενοι ἅπαντα οἰκεῖα κτήματα ἐποιοῦντο. τοῖς δὲ οὐδὲ τάδε ἀπέχρη, ἀλλὰ τάς τε ὀροφὰς τῶν ἱερῶν ἀνακτόρων κατέβαλλον καὶ τὰς κρηπῖδας ἀνεκίνουν λύθρῳ τε τὰ τεμένη περιερρεῖτο καὶ τὰ λήια ἐμιαίνετο πολλαχοῦ νεκρῶν ἀτάφων περιερριμμένων. Ἀλλ' οὐκ ἐς μακρὰν αὐτοὺς τὰ ἐνθένδε μετῆλθεν μηνίματα. οἱ μὲν γὰρ πολέμῳ, τὸ δέ τι αὐτῶν νόσῳ διεφθάρη, καὶ οὐδεὶς ὅστις ἀπώνατο τῆς προτέρας ἐλπίδος· ἀδικία γὰρ καὶ θεοῦ ἀθεραπευσία φευκτὰ μὲν ἀεὶ καὶ ἀξύμφορα, μάλιστα δὲ ἐν τῷ προσπολεμεῖν καὶ παρατάττεσθαι. πατρίδι μὲν γὰρ ἐπαρήγειν καὶ νόμοις πατρίοις καὶ τοῖς ταῦτα λυμαινομένοις ἥκιστα ἐφιέναι, ἀλλὰ παντὶ σθένει ἀμύνεσθαι ὅσιόν τι ἂν εἴη καὶ μάλα γενναῖον· ὅσοι δὲ κέρδους ἕκατι καὶ δυσμενείας ἀλόγου μηδὲν ἐπίκλημα ἔνδικον ἔχοντες ἔπειτα φοιτῶσιν ἀνὰ τὴν ὀθνείαν τοὺς μηδὲν ἠδικηκότας σινόμενοι, οὗτοι δὲ ἀλαζόνες εἰσὶ καὶ ἀτάσθαλοι, οὔτε θέμιν εἰδότες οὔτε μέλον αὐτοῖς εἰ τὸ θεῖον νεμεσᾷ τοῖς γιγνομένοις: (Anno C. 553. Iustiniani, 27.)

(Agathias, *Histor.*, lib. II, 65.)

sont presque partout contiguës, dans un pays de plaines, et c'est par exception que, dans un petit nombre de lieux, de vastes forêts et de hautes montagnes délimitent d'une manière plus certaine le territoire des deux peuples; aussi n'était-ce sur toute la frontière, que meurtres, incendies et rapines. Ces excès irritèrent tellement les Francs, qu'ils résolurent, non plus d'user de représailles, mais de faire aux Saxons une guerre déclarée.... Cette guerre aurait pu être terminée plus tôt, si la perfidie des Saxons l'eût permis. Il serait difficile de dire combien de fois, vaincus et suppliants, ils s'abandonnèrent à la merci du roi, et jurèrent d'obéir à ses ordres, combien de fois ils livrèrent sans délai les otages qu'on leur demandait.... Mais s'ils furent prompts à prendre de tels engagements, ils se montrèrent en même temps si empressés à les rompre, qu'on ne saurait dire, au vrai, lequel de ces deux penchants était le plus fort[268]. »

Les chroniqueurs nous représentent à leur tour, les Allemands comme des gens sans aveu et se livrant à des excès de toutes sortes :

« Et quand les François approchièrent les bandes et les limitations d'Allemaigne, si chevauchièrent ensemble, et prindrent à euls logier sagement; car bien trois cens lances de linfars Allemans de oultre le Rhin s'estoient cueillis ensemble et vous di que ce sont les plus grands pillars et robeurs du monde. » (Froissart, *Chroniques*, t. XIII, p. 259-260.)

Comines raconte de même : « Et pour parler d'Allemaigne en général, il y a tant de fortes places et tant de gens enclins à mal faire et à piller et

268. Post cuius finem, Saxonicum, quod quasi intermissum videbatur, repetitum est; quo nullum neque prolixius, neque atrocius Francorumque laboriosius, susceptum est, quia Saxones, sicut omnes fere Germaniam incolentes nationes, et natura feroces, et cultui dæmonum dediti, nostræque religioni contrarii, neque divina neque humana iura vel polluere, vel transgredi, inhonestum arbitrabantur. Suberant et causæ, quæ quotidie pacem conturbare poterant : termini videlicet nostri et illorum pæne ubique in plano contigui præter pauca loca, in quibus vel silvæ maiores, vel montium iuga interiecta, utrorumque agros certo limite disterminant, in quibus cædes et rapinæ et incendia, vicissim fieri non cessabant, quibus adeo Franci sunt irritati, ut non iam vicissitudinem reddere sed apertum contra eos bellum suscipere dignum iudicarent.... Poterat siquidem citius finiri, si Saxonum hoc perfidia pateretur. Difficile dictu est, quoties superati ac supplices regi se dediderunt, imperata facturos polliciti sunt, obsides qui imperabantur absque dilatione dederunt, legatos qui mittebantur susceperunt, aliquoties ita domiti et emolliti ut etiam cultum dæmomum dimittere, et Christianæ religioni se subdere velle promitterent, sed sicut ad hæc facienda aliquoties proni, sic ad ædem pervertenda semper fuere præcipites, ut satis non sit æstimare, ad utrum horum faciliores verius dici possent quippe cum post inchoatum cum eis bellum, vix ullus annus exactus sit, quo non ab eis huiuscemodi facta sit permutatio.

(Eginh., *Vita Karoli magni*.)

Interea Saxones, velut occasionem nacti, sumptis armis, ad Rhenum usque profecti sunt. Sed cum amnem traiicere non possent, quicquid a Diutia civitate usque ad fluentem Mosellæ vicorum villarumque fuit ferro et igne depopulati sunt. Pari modo sacra profanaque pessumdata. Nullum ætatis aut sexus discrimen ira hostis fecerat.... (*Id.*, *Karolus*, 778.)

à rober, et qui tant usent de ces deffiances pour petite occasion, que c'est chose merveilleuse. Car ung homme qui n'aura que lui et son varlett deffiera une grosse cité et ung duc pour mieux povoir rober, avec le por de quelque petit chasteau ou rochier où il se sera retraict, auquel il y aura vingt ou trente hommes à cheval qui commenceront le deffi à sa requeste. Ces gens ici ne sont guères de fois pugnis des princes d'Allemaigne, car ilz s'en veullent servir quant ilz en ont affaire, mais les villes, quant ilz les peuvent tenir, les pugnissent cruellement, et aucunes fois ont bien assiégé tels chasteaulx et abattu, aussi tiennent les dictes villes ordinairement des gens d'armes paiez et gaigez pour leur seureté. Ainsi semble que ces princes et villes d'Allemaigne vivent, comme je dis, faisant charrier droict les ungs et les aultres, et qu'il soit nécessaire que ainsi soit, et pareillement pour tout le monde. »

*
* *

A ce tempérament rapace et brutal, se joint nécessairement une cruauté sauvage et réfléchie : « Notre histoire, dit D. Gfœrer, écrivain allemand, montre par mille exemples, que l'Allemand, soldat ou capitaine, aussitôt qu'il peut faire le maître, trahit une remarquable dureté de cœur, aussi bien du reste contre ses compatriotes que contre l'étranger. Le Français ou le Slave est accessible aux mouvements de pitié; l'Allemand jamais ou rarement, et son bras pèse d'autant plus lourdement sur les peuples dominés qu'il opprime avec méthode. » Froissart nous offre plusieurs exemples de cette brutalité allemande, qui en français a rendu le mot reître synonyme de soudard querelleur et grossier : « Et sachés que Anglois et Escots quand ilz se trouvent en bataille ensemble sont dures gens et de longue haleine, et point ne s'espargnent, mais s'entendent de eulz mestre à outrance. Ilz ne ressemblent pas les Allemans qui font une empeinte et quand ils voient qu'ils ne peuvent vaincre et entrer en leurs ennemis, ils s'en retournent tout à un fait. Nennil : Anglois et Escots sont d'une autre opinion, car en combattant ils s'arrestent sur le pas et là fierent et frappent de haches ou d'autres armures sans eulx esbahir tant que haleine leur dure. Et quand par armes ils se rendent l'un à l'autre, ils font bonne compaignie, sans en trop travailler de leur finance, mais sont très courtois

*Voir plus haut la citation d'Hérodien : « Les Germains sont avides d'argent ». On peut lui joindre cette phrase de Machiavel : « Né é la sua venuta d'Italia per altro conto tan ispaventevole, quanto per esto, perché i bisogni colla victoria gli crescevano, non sendo ragionevole che egli avesse fermo il pié cosi presto, e non mutando modi, se le frondi degli alberi d'Italia fossero diventati ducati, non gli bastavano. » (Machiavel, *Legazioni*, IV, 315.)

**Non cognosciamo noi... la cupidita tedesca? (Guicciardini, *Discorsi politici*.)

***Quand la France et l'Angleterre auraient tous les trésors de l'univers, ces gueux d'Allemands les leur tireraient. (Montesquieu, *Fragments inédits*.)

l'un à l'autre, ce que Allemans ne sont pas, car mieux vaudroit un gentilhomme estre pris des mécréans, tous payens ou Sarrasins, que des Allemans, car Allemans contraingnent les gentilshommes en double prison de ceps de fer, de buies, de grésillons, et de toutes autres prisons hors de mesure et de raison, dont ils meshaignent et affoiblissent les membres d'un homme pour estordre plus grant finance. » (Froissart, t. XIII, p. 241.)

« Et amenèrent li dessus dit (du Guesclin et Clisson) les chevaliers englés prisons qu'ils tenoient à Paris, et les recreurent bellement sur leurs fois et les laissièrent aller et venir et chevauchier partout sans villain regart ne constrainte, ainsi que tout gentilhomme par raison doient faire l'un de l'autre, et si comme Anglés et Franchois en leur gherre ont cel usaige; car moult sont courtois toudis ont-ils estet li ungs à l'autre : che ne sont mies li Allemans, car ils sont dur et auster à leurs prisonniers. » (*Ibid.*, VIII, 50.)

« Quand ilz eurent souppé chascun s'en rala en sa loge à tous ses prisonniers pour se reposer. Biaucop en y eut qui se raenchonnèrent celle nuit, et certes courtoisement leur faisoient Gascons et Anglois, car ilz ne les contraingnoient aultrement forz qu'ilz ne leur demandoient combien sur leur foi ilz pourroient bien payer sans eulx grever, et les croyoient legierement de ce qu'ilz leur disoient, et leur donnoient jour de rapporter la somme de florins à la feste de Noël aprez ensuivant, à la cité de Bordeaulx, ou de revenir au dit jour en prison et disoient communément qu'ilz ne vouloient pas raenchonner chevaliers et escuiers sy oultrageusement qu'ilz ne peussent servir leurs seigneurs selonc leur estat. Ce n'a pas esté la coustume des Alamans jusques à ores : je ne scay comment ilz en feront doresenavant, car ilz n'ont pitié ne mercy de Crestiens gens d'armes, quand ilz les tiennent, néant plus que de chiens[269]. »

« Au voir dire, en moult de choses Allemans sont gens hors de rieulle de raison, et c'est merveille pourquoy nuls conversent avec eulx, ne qu'on les souffre à armer avec eulx, comme François et Anglois qui font courtoisie, ainsi qu'ils ont toujours fait; ne les autres ne le feroient ne le voudroient faire[270]. »

« Si nous estions delà celle rivière de Rhin, jamais ne le porions repasser, que nous ne fuissions tous mort et pris et en la volonté de nos ennemis les Allemans qui sont gens sans pitié[271]. »

« Car ils (les Allemans) sont convoiteus durement plus que nulles autres nations et si n'ont quelque pitié de nulluy puisque ilz en sont seigneurs mais les mettent en prisons destroittes et en ceps merveilleus, en fors chasteaulx, en grésillons et en maint autres atournemens de prisons, dont ils sont de ce faire soubtils pour attraire plus grant raenchon. Et quand ils sentent que ils ont à prisonnier un grant seigneur ou ung noble et vaillant homme, ils en sont trop grandement resjouis, si les

269. Chronique de Jean Le Bel, an 1356, p. 238.
270. Froissart, t. XIII, p. 241.
271. *Ibid.*, t. VIII, p. 376.

emmainent en Boesme ou en Austeriche, en Bavière ou en Sassonne, ou autre part, et là les tendront en chasteaulx ou dongons inhabitables. Certes tels gens valent pis que Sarrasins ne payens, car la grant ardeur de convoitise qu'ils ont en euls, leur tolt toute à la congnoissance d'honneur[272]. »

*
* *

M. le Roux de Lincy nous a conservé, dans son recueil, de curieuses chansons sur les reîtres dont nous citerons quelques passages :

1 Retirez-vous en autre lieu,
Laissez notre pays de France;
Allez au pays navarrois,
Réformer le peuple et les lois,
Car vous estes gens de science.

2 Vous pensiez dans vos chariots
De France emporter les trésors,
Pour vivre désormais à l'aise
Mais vous n'avez eu que des coups,
De la pluye, du vent et des poux
Dont vous n'estes pas à votre aise.

. . . .

4 Hélas pauvres Reistres abusez,
Vous avez bien esté trompez,
Croyans aux propos de mensonge
De ceux qui vous ont faict venir
En France pour vous enrichir;
Mais vous n'y aurez que la honte.

5 Adieu tentes et pavillons,
Adieu cuysiniers et fripons,
Adieu tambours et trompettes,
Adieu Reistres et Allemans,
Retournez à soleil levant,
Refaire faire vos cornettes.

6 Vous avez mangé notre blé,
Mais il vous a bien cher cousté,
Car il vous a cousté la vie;
Vous avez pillé nos maisons,
Mangé nos poulles et chappons,
Ne vous voir n'avons plus d'envie.

13 Les mazières et les ruisseaux
Où gisent vos corps à monceaux,
En porteront bon témoignage,
Les champs d'Auneau, près de Dourdan,
Où sont morts trois mille Allemans,
Sont plaines de telle canaille.

14 Or adieu les Reistres maros,
Vous avez perdu vos suppôts,
Et tous vos cantons d'Allemagne.
Vous pensiez bien vous relever,
Et toute la France troubler,
Mais ils sont morts à la campagne.

. . . .

272. Froissart, t. XIII, p. 102.

16 Or si vous estes pleines d'ahen,
Allez pleurer vos riz d'enten,
Et chercher une autre province,
France ne vous soutiendra plus,
Car elle cognoit vostre abus,
Allez vous faut à tous les diables.

(Chanson nouvelle et cimetière des reistres sur le chant : *J'aime ma mie côme mon cœur*, année 1587.)

Voici une autre chanson de la même époque composée sur le même sujet :

CHANSON NOUVELLE DE DEUX COMPAGNONS REISTRES
QUI ESTOYENT VENUS EN FRANCE
EN ESPÉRANCE D'Y BIEN PILLER.

Dictes-moi, compagnon lance,
Dictes-moi, où allez-vous?
— Ma foi nous allons en France,
Nous serons riches tretous,
Nous sommes bien trente trois mille Reistres,
Pour les François faire tretous belistres.

Mais compagnon je vous prie,
Craignez-vous point ce Monsieur,
Car il charge de furie,
Et vous ha à contre-cœur?
Si une fois il vous enferme en France,
Il vous fera à tous payer la chance.

Compagnon je vous asseure,
Que joindrons les Navarrois,
Quand j'aurons passé la Meuze,
Nous ferons de ces François
Nostre vouloir; nous pillerons leur terre,
Et leur ferons jour et nuict forte guerre.

— Compagnon donnez-vous garde,
Si vous allez à Paris,
Ils se tiennent sur leurs gardes.
Cent mille hommes fort hardis.
— Quoi, que dis-tu? nous aurons leur finance
Pour nous braver à tout jamais en France.

Nous aurons leurs belles bagues,
Leurs chesnes et leurs thrésors,
Nous emplirons nos malles,
Nos bahus et chariots,
Si qu'à jamais nous n'aurons plus que faire
De travailler. Nous vivrons à notre aise
. . . .

Ha, compagnon quelles nouvelles,
Y retournerez-vous plus
Nos gens sont-ils pesle mesle,
Comme vous victes abbattus?
— Ha compagnon je n'y ai plus d'envie,
Car j'ai failli à y perdre la vie.

(Sur le chant : *Allongez la moy, ma mère, ma ceinture*; année 1587.)

Voici le jugement que Moréry, dans son grand dictionnaire historique et critique, porte sur les Allemands, jugement qui semble être le reflet de l'opinion générale qu'on avait à son époque sur ce peuple :

« Les Alemans de ce temps, écrit-il, sont laborieux, simples, ambitieux en leurs amours, cruels à la guerre, prêts à marcher pour de l'argent, fermes à la religion qu'ils embrassent, lents en leurs conseils, vaillans, vrais amis, mais avec cela ennemis ouverts, défians et soupçonneux, et surtout blâmez de ce qu'ils mangent à crever, et boivent jusques à l'excès, plus que gens du monde. » Scaliger dit que les Alemans sont glorieux, et qu'ils regardent le monde de travers : « torvitas Germani ». En Alemagne, ajoute-t-il, il n'y a si petit prince qui ne pense être de meilleure maison que le roi de France : « Ils ne sont point trop exacts à tenir leur parole[273]. »

Ce sont là les gens qui prétendent avoir reçu en partage la mission de régir l'humanité, et qui veulent arriver à ce but par tous les moyens licites ou illicites, se plaçant au-dessus de toutes les lois morales humaines. C'est ce qu'exprimait déjà Fichte dans son discours à la nation allemande :

« De toutes les nations d'aujourd'hui, c'est vous qui avez reçu en dépôt les germes de la perfection humaine; si vous succombez, avec vous succombe l'humanité. » Un homme d'État allemand écrivait d'autre part au lendemain de 1870 : « Périsse la France, c'est la loi du destin, notre victoire n'est pas seulement la chute d'une nation qui a occupé le premier rang dans le monde, elle est la fin d'une civilisation tout entière. De nouvelles générations se lèvent, issues d'une autre origine, et qui semblent promettre à l'humanité une civilisation supérieure[274]. » Mais en quoi, nous demanderons-nous, la civilisation allemande — si tant est qu'une civilisation soit purement nationale — mérite-t-elle pour arriver à s'implanter, et à subordonner toute autre civilisation, de ruiner un état de choses préexistant, et de fouler aux pieds les principes les plus sacrés, de par le droit qu'on reconnaît au génie, de s'affirmer en s'affranchissant de toute contrainte extérieure? L'Allemand représente-t-il donc intellectuellement un type supérieur d'humanité? Les doctrines allemandes résument-elles seules « la culture idéale » capable de renouveler jusqu'aux traditions les plus profondes de nos vieilles races, et de provoquer par là une admiration et une reconnaissance universelles qui feront oublier les moyens employés à la réalisation de ce grand dessein? Pour répondre à cette question, nous n'avons qu'à placer sous les yeux du lecteur une série de jugements qui montrent ce qu'on a toujours pensé de la mentalité des Allemands. Ce peuple voit gigantesque, mais cela ne veut pas dire qu'il voit grand; il étudie et perfectionne avec une patience et une minutie qui étonnent, cependant de certains dons d'assi-

273. Moréry : *Grand Dictionnaire historique et critique*, au mot : « Alemans ».
274. Cité par J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. I.

milation et d'adaptation, ne sauraient passer pour des facultés créatrices et faire illusion. Montesquieu a parfaitement saisi cette différence. « Vous me demandez, écrit-il, pourquoi les Anglois qui ont beaucoup d'imagination inventent peu, et les Allemands qui ont peu d'imagination inventent beaucoup? Il y a des choses qui s'inventent par hasard, et à cet égard on ne peut pas demander pourquoi une nation invente plus que l'autre; ainsi on ne peut mettre sur le compte ni sur l'esprit des Allemands l'invention de la poudre et autre chose de cette espèce. D'ailleurs l'imagination fait bien inventer les systèmes, et en cela les Anglois ont fourni leur contingent plus que toute autre nation, mais la plupart des découvertes en physique, ne sont que l'effet d'un travail long et assidu dont les Allemands sont plus capables que les autres nations. Vous entendez bien que mille chimistes allemands, qui manipuleront sans cesse, et ne se détourneront jamais, trouveront plus aisément les effets de la combinaison de certains principes en chimie, que mille Anglois qui étudieront quelque principe de la chimie, mais qui s'occupent les trois quarts du temps à raisonner sur la religion et sur le gouvernement[275]. »

Jean-Jacques Bel dit de même dans une de ses lettres à Montesquieu : « Les nouvelles découvertes, au moins d'une certaine espèce, dépendent toujours de quelque principe caché, obscur, qui ne tient pas à ce que l'on sait déjà et qui a toujours un air de faux qui le fait rejeter au premier pressentiment comme une vision, si tant est que la vision vienne. Les Anglais pensent, et les Allemands travaillent; ceux-là regardent toujours au dehors et voient par conséquent tout ce qui s'offre. Les premiers ont toujours un système à eux, et ce système, fondé sur ce qui est connu, exclut tout ce qui est fondé sur quelque chose, qui ne l'est pas ou du moins en détourne. Les seconds n'en ont point, ils reçoivent tout et c'est pour ces gens-là que les hasards sont faits. La poudre à canon, l'imprimerie viennent des Allemands. Je soutiens que ce ne sont pas là des inventions. Celui qui rencontre un trésor a deux yeux, il le voit; il a des mains, il le ramasse, mais il ne l'invente pas. Je vous demande pardon de l'expression, elle est ridicule, mais elle explique. Celui qui le premier a eu le secret de la larme batavique, laissa tomber par hasard du verre fondu dans de l'eau; ce verre se condensa; il le reprit, il l'examina, il vit ce que c'était, il refit précisément les mêmes choses, il réussit : inventa-t-il la larme batavique? Non, il la trouva. C'est une trouvaille et non une invention[276]. » Cette application, qui faisait dire à Herder (*Journal*, 1769) : « Les Allemands pensent beaucoup et ne pensent rien », ne va pas sans

275. *Pensées et fragments inédits*, t. II, p. 182.

276. Montesquieu, *Correspondance*, t. I, p. 285. Jean-Jacques Bel à Montesquieu (vers 1730).

* « Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens, à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patiens et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles » (Voltaire, *Essai sur les mœurs*, p. 143), éd. de 1785.

une certaine lourdeur; « ils sont rudes et de gros engien », selon l'expression de Froissart. Voici ce qu'écrit encore Moréry à ce sujet : « Bodin dit que l'application assidue à l'étude pour les connoissances humaines, et les sentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemans, ce qui n'empêche pas néanmoins qu'ils ne soient toujours un peu Allemans dans leurs écrits, c'est-à-dire par quoy il n'y ait point de science à laquelle ils ne soient point parvenus par leur travail et par leur industrie, on ne trouve point dans les ouvrages des auteurs de ce païs, la subtilité, le briant, la vivacité, la politesse, la méthode, et les autres beautez qui se voyent dans les écrits des Grecs et des Romains. On peut dire qu'ils ne reüssissent qu'à force d'application au travail; c'est pourquoy un Italien, pour marquer que cette nation est laborieuse, disoit, par admiration ou par raillerie, que les Alemans ont l'esprit non pas dans la cervelle comme les autres hommes, mais dans le dos. C'est pour cette raison que les Allemans ne sont pas excellens poëtes, ni grands orateurs, n'ayant pas assez de feu, de vivacité, et d'imagination pour la poësie, ni pour les pièces d'éloquence. Leurs historiens s'éloignent quelquefois de la vérité, par quelque raison particulière, ou par une crédulité excessive, et leur discours est souvent rempli de verbiage et de fatras, comme parle Keckermann, professeur en Allemagne. La grande lecture que les Allemans ont de toutes sortes d'auteurs, et particulièrement de ceux de leur nation, fait qu'ils citent beaucoup dans leurs écrits. Joseph Scaliger assure que la manière des Allemans est d'amasser des lieux communs, et de faire des recueils, plutôt que de produire rien du leur. Un auteur de nos jours semble avoir voulu disputer aux Allemans la qualité de « bel esprit », mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons esprits, etc.[277]. »

« Voilà bien du raisonnement, écrivait le roi de Prussé à Voltaire (1er nov. 1772) vous autres Français vous possédez l'imagination, les Anglais, à ce que l'on dit, la profondeur, et nous autres la lenteur, avec ce gros bon sens qui court les rues [278]. »

« Nos Allemands, dit le grand Frédéric dans une autre lettre à Voltaire, ont l'ambition de jouir à leur tour des avantages des beaux-arts; ils s'efforcent d'égaler Athènes, Rome, Florence et Paris. Quelque amour que j'aye pour ma patrie, je ne saurais dire qu'ils réussissent jusqu'ici : deux choses leur manquent, la langue et le goût. La langue est trop verbeuse, la bonne compagnie parle Français, et quelques

*C'est une chose singulière qu'un bel-esprit allemand, écrit le Père Bouhours, dans ses entretiens d'Ariste et d'Eugène, et s'il y en a quelques-uns au monde, ils sont de la nature de ces esprits qui n'apparaissent jamais sans causer de l'étonnement. Le cardinal du Perron disait un jour, en parlant du Jésuite Gretser : « Il a bien de l'esprit pour un Allemand ». Comme si « c'eust esté un prodige qu'un Allemand fort spirituel. »

(Père Bouhours. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 222-225, IV. VIe entret., Paris, Cramoisy, 1671.)

277. Moréry, *op. cit.*, *ibid.*
278. Correspondance du roi de Prusse, 1er novembre 1772.

cuistres de l'école, et quelques professeurs, ne peuvent lui donner la politesse et les tours aisés qu'elle ne peut acquérir que dans la société du grand monde. Ajoutez à cela la diversité des idiomes, chaque province soutient le sien; et jusqu'à présent rien n'est décidé sur la préférence. Pour le goût, les Allemands en manquent sur tout; ils n'ont pas encore pu imiter les auteurs du siècle d'Auguste : ils font un mélange vicieux du goût romain, anglais, français et tudesque; ils manquent encore de ce discernement fin qui saisit les beautés où il les trouve, et fait distinguer le médiocre du parfait, le noble du sublime, et les applique chacun à leurs endroits convenables. Pourvu qu'il y ait beaucoup d'R dans les mots de leur poésie, ils croient que leurs vers sont harmonieux et, pour l'ordinaire, ce n'est qu'un galimatias de termes ampoulés. Dans l'histoire, ils n'omettraient pas la moindre circonstance, quand même elle serait inutile[279]. »

« Vous avez raison de dire que nos bons Germains en sont encore à l'aurore des connaissances. L'Allemagne est au point où se trouvaient les Beaux-Arts au temps de François Ier. On les aime, on les recherche, des étrangers les transplantent chez nous, mais le sol n'est pas encore préparé pour les produire de lui-même[280]. »

Un historien allemand, M. Waitz, convient lui-même « que la race allemande ne saurait, par ses propres forces et sans une impulsion extérieure et une rupture avec ses propres traditions, arriver à un développement supérieur ».

Schopenhauer, qui avait fait ses études au Havre et reçu une culture toute française, a exprimé maintes fois le mépris qu'il ressentait pour ses compatriotes. Nous détachons entre autres le passage suivant : « On a reproché aux Allemands d'imiter tantôt les Français, tantôt les Anglais; mais c'est justement ce qu'ils peuvent faire de plus fin, car réduits à leur propre ressource, ils n'ont rien de sensé à vous offrir[281]. »

. . . .

« Le véritable caractère national des Allemands, c'est la lourdeur : elle éclate dans leur démarche, dans leur manière d'être et d'agir, leur langue, leurs récits, leurs discours, leurs écrits, dans leur façon de comprendre et de penser, mais tout spécialement dans leur style. Elle se reconnaît au plaisir qu'ils trouvent à construire de longues périodes, lourdes, embrouillées, la mémoire est obligée de travailler seule patiem-

279. Correspondance du roi de Prusse, 24 juillet 1775.
280. *Id.*, *ibid.*
281. A. Schopenhauer, *Pensées et fragments*. Trad. J. Bourdeau (Paris, Alcan, 1908).

* Il est à remarquer — exemple unique — que beaucoup de « Grands Allemands », le roi Frédéric, Schopenhauer, Heine et Nietzsche, entre autres, ont flétri et renié leur patrie. Tout le monde connait l'aveu célèbre échappé à Schopenhauer : « En prévision de ma mort, je fais cette confession, que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie, et que je rougis de lui appartenir. »

ment pendant cinq minutes pour recueillir machinalement les mots, comme une leçon qu'on lui impose, jusqu'au moment où, à la fin de la période, le sens se dégage, l'intelligence prend son élan, et l'énigme est résolue. C'est à ce jeu qu'ils excellent et quand ils peuvent ajouter du précieux, de l'emphatique et un air grave, plein d'affectation, ils nagent alors dans la joie; mais que le ciel donne patience au lecteur. Ils s'étudient tout spécialement à trouver toujours les expressions les plus indécises et les plus impropres, de sorte que tout apparaît comme dans le brouillard; leur but semble être de se ménager à chaque phrase une porte de sortie, puis de se donner le genre de paraître en dire plus qu'ils n'en ont pensé; enfin ils sont stupides et ennuyeux comme des bonnets de nuit; et c'est justement ce qui rend haïssable la manière d'écrire des Allemands à tous les étrangers qui n'aiment pas à tâtonner dans l'obscurité; c'est au contraire chez nous un goût national[282]. »

Comme le grand Frédéric, comme Schopenhauer, comme Heine, Nietzsche a stigmatisé la nature éléphantine et pédantesque de ses concitoyens; après s'être abreuvés aux sources les plus pures de a latinité, il semble que ces hommes de valeur ne pouvaient plus considérer sans dégoût et sans mépris l'esprit diffus et embarrassé des Germains, comme si l'âme ne pouvait s'épanouir sous les brumes du Nord, et qu'il fallût du soleil pour faire éclore toutes les grâces de l'esprit : « Qui, parmi les Allemands, connaît encore par expérience ce léger frisson que fait passer dans tous les muscles le pied léger des choses spirituelles? La raide balourdise du geste intellectuel, la main lourde au toucher, cela est allemand à un tel point qu'à l'étranger on le confond avec l'esprit allemand en général. L'Allemand n'a pas de doigté pour les nuances.... Le fait que les Allemands ont pu seulement supporter leurs philosophes, avant tout ce cul-de-jatte des idées : le « grand Kant », donne une bien petite idée de l'élégance allemande. C'est qu'il n'est pas possible de déduire de l'éducation noble, la danse sous toutes ses formes; savoir danser avec ses pieds, avec les idées, avec les mots : faut-il que je dise qu'il est aussi nécessaire de le savoir avec la plume, qu'il faut apprendre à écrire? Mais en cet endroit, pour des lectures allemandes, je deviendrais tout à fait une énigme[283].... »

282. Schopenhauer, *op. cit.*

* Galien s'opposait déjà à ce que les enfants fussent élevés en Germanie : « Chez les Germains, dit-il, on n'élève pas les enfants; aussi nous n'écrivons pas plus pour les Germains ou pour les sauvages de leur espèce, que pour des ours, des lions et autres brutes de ce genre, mais nous nous adressons à des Grecs ou tout au moins à des hommes barbares de naissance, qui sont toutefois versés dans la connaissance des lettres grecques. »

Παρὰ μέν γε τοῖς Γερμανοῖς οὐδαμῶς τρέφεται τὰ παιδία· 'Αλλ' ἡμεῖς νῦν γε οὔτε Γερμανοῖς, οὔτε ἄλλοις τισὶν ἀγρίοις ἢ βαρβάροις ἀνθρώποις ταῦτα γράφομεν, οὐ μᾶλλον ἢ ἄρκτοις, ἢ κάπροις, ἢ λέουσιν, ἢ τινι τῶν ἄλλων θηρίων, ἀλλ' Ἕλλησι, καὶ ὅσοι τούτῳ γένει μὲν ἔφυσαν βάρβαροι, ζηλοῦσι δὲ τὰ τῶν Ἑλλήνων ἐπιτηδεύματα.

(*Galenus de sanitate tuenda*, lib. I.)

283. Frédéric Nietzsche, *Le crépuscule des Idoles*, trad. Henri Albert.

*
* *

A quoi bon entasser maintenant les citations? Ce faisceau de preuves que nous venons de réunir suffit à porter cruellement atteinte à la vanité allemande. Comment l'outrecuidance germanique pourrait-elle aujourd'hui éblouir les regards désillés? Puisse ce livre contribuer pour sa part à anéantir à jamais le prestige des influences d'outre-Rhin. Il est regrettable que, ces derniers temps, les méthodes allemandes soient parvenues à s'implanter en France et à remplacer, jusqu'à un certain point, nos plus pures traditions. Cette abdication de l'esprit national témoignait-elle, comme on a voulu le prétendre, d'un état de décadence absolue? L'emprunt fait aux énergies étrangères était-il une preuve de l'appauvrissement et de l'épuisement d'une race à son déclin? « Quant à la France, remarque M. G. Ferrero, surtout dans les dix ans qui ont précédé la guerre, l'opinion qu'elle était un pays en décadence, à bout de forces et destiné à une mort prochaine, devenait générale[284]. » Les apparences, en effet, contribuaient à fortifier cette manière de voir; sous l'influence des idées démocratiques, le nivellement absurde des différents éléments sociaux avait eu pour conséquence immédiate, en même temps que l'abolition de toute aristocratie morale et intellectuelle, l'abandon des principes essentiels de nationalisme. Un peuple qui renonce au culte de son individualité — s'il est permis d'appliquer ce mot à une collectivité — perd à coup sûr sa prépondérance et son hégémonie morale. Le fonds boueux des infériorités sociales était monté à la surface du pur cristal de la nation française : d'où une rupture apparente avec les plus belles qualités de notre race. Une sorte de léthargie semblait engourdir la France, qui se détournait de son passé lumineux et fécond. Nos institutions égalitaires, en donnant la prépondérance à une majorité médiocre, accomplissaient peu à peu leur œuvre pernicieuse, et brisaient l'essor de notre évolution intellectuelle et économique. L'empire germanique bénéficia de cet alanguissement national, provoqué par la réalisation pratique de ces doctrines humanitaires cosmopolites qui aboutirent à ce qu'on pourrait appeler une « pantocratie ou cacistocratie ». Ce qui prouve, entre autres choses, que notre démagogie fut la cause du reniement de nos traditions mêmes et du délaissement d'un passé rempli de souvenirs merveilleux et de promesses grandioses, c'est qu'on supprime nos plus belles pages d'histoire, quand on ne les falsifie pas[285]; ainsi, fait inouï, on n'interroge

284. M. G. Ferrero, Le Génie latin et le Germanisme, *Revue Hebdomadaire* du 12 mai 1917.

285. L'indépendance historique a beaucoup moins brillé chez les laïques que chez les religieux. (Balzac, *Sur Catherine de Médicis.*)

Sous la Révolution française, la *critique* appliquée à l'histoire allait peut-être

plus en histoire les candidats au baccalauréat, sur les événements antérieurs au règne de Louis XV ; d'autre part les nouveaux programmes d'enseignement qui laissent à l'élève la faculté de s'adonner à des études dites modernes, d'où est exclue la connaissance des langues anciennes, ont donné de si déplorables résultats que les jeunes gens ignorent les principes qui ont contribué à la formation de leur propre langue, et partant, ne savent plus l'écrire, ni la parler.

L'Allemagne, malgré son indiscutable infériorité par rapport au génie de notre race, a accru, grâce à son impérialisme, son influence mondiale, et s'est emparée de tout ce que nous délaissions. Les ouvrages des auteurs grecs ou latins ne sont plus aujourd'hui édités sérieusement en France. Par contre, il existe chez nos ennemis des collections classiques très complètes, et les amis des lettres anciennes se voyaient obligés de s'adresser à eux. Nos tragiques du XVI[e] siècle, ainsi que beaucoup d'autres écrivains français qu'on ne peut trouver ici qu'en éditions originales, fort rares et fort chères, sont imprimés à bon compte de l'autre côté du Rhin. Nous ne parlerons pas de la concurrence industrielle, contre laquelle le salaire exorbitant réclamé par les ouvriers de chez nous ne permettait pas de lutter. Nous avons tenu à exposer en toute franchise les raisons qui ont pu amener à considérer la France comme un pays en décadence. Mais on le voit, les causes de cette décadence apparente n'ont pas de racines bien profondes, et l'on peut facilement y remédier par un sage retour à la tradition et aux lois naturelles qui régissent les sociétés *. L'admirable élan national, le sursaut spontané de tout le peuple

préparer les éléments d'une *bonne* et *vraie* histoire de France dont les preuves étaient depuis si longtemps amassées par nos grands Bénédictins,

(Balzac, *op. cit.*)

*Les conséquences terribles des principes qui ont dirigé la France depuis 1789, ont été entrevues par Balzac qui écrivit en 1840 ces lignes prophétiques, que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « Le produit du libre arbitre, de la liberté religieuse et de la liberté politique (ne confondons pas avec la liberté civile) est la France d'aujourd'hui. Qu'est-ce que la France de 1840? Un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève que les médiocrités, où la force brutale est devenue nécessaire contre les violences populaires et où la discussion étendue aux moindres choses étouffe toute action du corps politique ; où l'argent domine toutes les questions, et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'infini des héritages qui supprime la famille, dévorera tout, même la nation, QUE L'ÉGOÏSME LIVRERA QUELQUE JOUR A L'INVASION....

« On ne tient pas à grand'chose ; mais dans cinquante ans on ne tiendra plus à rien. » (*Id., ibid.*)

**La guerre a été une cruelle leçon, mais elle aura eu du moins pour effet salutaire de désiller les yeux aux aveugles utopistes qui, depuis plus d'un siècle, menaient la France à sa ruine. Une sève ardente et forte coule au cœur de notre race, elle ne demande pour faire épanouir de nouvelles floraisons, qu'un retour vers l'ancienne sagesse.

(J. H.)

français courant aux armes pour la défense de son territoire, l'épopée grandiose des armées de l'Yser, de la Marne et de Verdun a prouvé que le pays était capable des plus sublimes sacrifices pour sauvegarder son indépendance, et bien loin d'accuser un ralentissement dans son énergie, témoignait de l'ardente volonté de vivre et de maintenir sa suprématie mondiale. Il nous reste à souhaiter que la France remporte une seconde victoire et reprenne son bien à l'Allemagne, en renouant le culte des plus pures traditions françaises.

École d'Anthropologie de Bruxelles

Dans sa séance du 31 mars 1919, la Société d'anthropologie de Bruxelles a décidé de créer dans cette ville une École d'anthropologie, instituée pour l'enseignement et la diffusion des sciences anthropologiques, ne relevant d'aucun parti et poursuivant un but d'union et de relèvement national.

Il y a deux années d'études : la première comprend l'anthropologie générale, l'archéologie pré et protohistorique, la linguistique et l'histoire des religions; la seconde, l'ethnologie, l'anthropologie criminelle et la sociologie générale.

Les élèves acquittent chaque année un droit d'inscription de 15 francs et un droit de fréquentation de 40 francs par cours. Le grade de licencié est accordé après deux épreuves portant sur les matières inscrites au programme des deux années (droit d'inscription à chaque épreuve, 100 francs). Le licencié peut ensuite obtenir le grade de docteur en sciences anthropologiques en présentant une dissertation originale, en subissant un interrogatoire et une épreuve publique ayant pour objet l'exposé des conclusions de son travail (droit d'examen de doctorat, 150 francs).

Voici le programme des cours et le nom des professeurs :
Anthropologie générale : M. Houzé.
Anthropologie criminelle : M. Vervaeck.
Ethnologie : M. Jacques.
Archéologie préhistorique : M. le baron de Loé.
Histoire des religions : M. Kreglinger.
Linguistique : M. de Reul.
Sociologie : M. Wodon.

Objet en pierre d'usage indéterminé

Par A. de MORTILLET.

Le 28 janvier 1909, Armand Viré a présenté à la Société Préhistorique de France une très curieuse pièce, trouvée par lui en 1896 au cours de fouilles exécutées au pied d'un abri sous roche situé sur le territoire de la commune de Baume-les-Messieurs (Jura). Elle a été recueillie au milieu d'une importante station de la fin de l'âge du bronze, occupant tout l'emplacement de l'abri[1]. Viré en donne la description qui suit : « C'est un bloc de granite, circulaire, de 0 m. 095 de diamètre et de 0 m. 055 d'épaisseur, très régulièrement travaillé par martelage. Il a la forme de deux troncs de cône, réunis par leur grande base à un cylindre de 0 m. 025 de hauteur, entaillé d'une gorge assez régulière. Chacune des deux petites bases, de 0 m. 045 de diamètre, est taillée en forme de cupule de 0 m. 005 seulement de profondeur. L'aspect général est à peu près celui d'une poulie imperforée (fig. 1). »

Sur le moment, la vue de cette pierre ne me rappela rien de semblable, mais en parcourant tout dernièrement une publication récente de Piero Barocelli[2], dans laquelle sont décrits et figurés divers objets inédits provenant de la tourbière de Trana (Piémont), j'ai eu la surprise de constater la présence parmi eux d'une pièce, sinon absolument identique, du moins tout à fait comparable à celle de Baume-les-Messieurs. La tourbière de Trana, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Turin, a livré des objets datant de différentes époques : les uns néolithiques, les autres appartenant à l'âge du bronze. De cette dernière période, on peut citer notamment : une hache à bords droits, une épée à soie, une épingle à tête sphérique, ainsi que des moules en talcschiste pour fondre des objets en bronze, très probablement larnaudiens.

Bien que moins grande et moins élégante de forme que celle du Jura,

1. Armand Viré, Station larnaudienne de Baume-les-Messieurs (Jura). Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, séances des 25 février et 25 mars 1909.

2. Piero Barocelli, Manufatti paletnologici della torbiera di Trana. Turin, 1918, extrait des *Atti della Societa Piemontese d'Archeologia et Belle Arti per la provincia di Torino*, vol. IX.

la pièce en pierre de Trana qui nous intéresse présente cependant les mêmes caractères, une large rainure circulaire au pourtour et une dépression assez profonde à chacune de ses deux extrémités (fig. 2). Elle est en euphotide, d'après la détermination de l'habile minéralogiste italien C. F. Parona. Sa surface est polie avec un certain soin. Une ébréchure et des traces de choc que l'on observe sur les parties saillantes semblent indiquer qu'elle a, sur ses vieux jours, servi de percuteur; mais telle n'était certainement pas sa destination première.

Des recherches faites depuis m'ont permis de retrouver quelques objets analogues.

L'un d'eux, recueilli par Laurent Rabut dans les palafittes du lac du

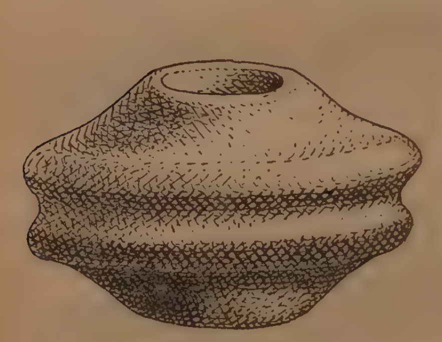


Fig. 1. — Abri sous roche de Baume-les-Messieurs (Jura). — *1/2 gr.*

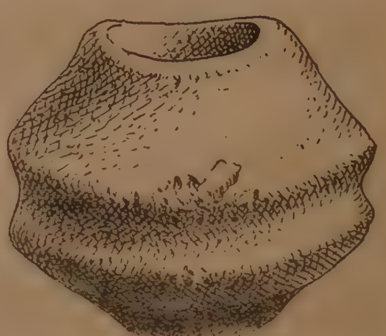


Fig. 2. — Tourbière de Trana (Piémont). — *3/4 gr.*

Bourget, a été communiqué par lui au Congrès des Sociétés savantes[1]. Sa forme rappelle assez celle de la pièce de Trana, avec cette différence, pourtant, que les surfaces latérales des cônes sont légèrement bombées, ou convexes, au lieu d'être creusées, ou concaves (fig. 3).

On en a également récolté dans les cités lacustres de la Suisse. La palafitte larnaudienne de Nidau-Steinberg, à l'extrémité nord-est du lac de Bienne, non loin de la ville de Bienne, en a donné un certain nombre de formes assez variées[2]. Voici ce qu'en dit Ferdinand Keller : « Ces singulières pierres en forme de disque sont presque toutes en quartz. Elles sont circulaires et ont les deux bouts généralement aplatis, avec une dépression centrale. Il y a une gorge autour du bord. Toute leur surface est piquetée ou polie. Elles ont de 100 à 125 mm. de diamètre et plus de 50 mm. d'épaisseur. Les cavités centrales mesurent de 29 à 41 mm. Leur apparence est celle d'une cupule plate, n'ayant qu'une profondeur de 4 à 6 mm. »

1. *Lectures faites à la Sorbonne en 1868*, pl. I, fig. 8.

2. Ferdinand Keller, *The lake dwellings of Switzerland and other parts of Europe*, traduit par J. E. Lee, 1878. Voir pl. XXXVIII, fig. 1, 2, 3, 4 et 7.

Un très bel exemplaire, de forme tout à fait gracieuse, a aussi été récolté dans la station terrestre d'Ebersberg, contemporaine de la station lacustre de Nidau-Steinberg. Il est ainsi décrit dans les rapports publiés, par G. von Escher, de Berg, sur cette intéressante station : « L'objet en pierre le plus étrange est une pièce de porphyre, taillée en forme de poulie. Elle est aussi régulièrement ronde que si elle avait été faite au tour. En l'examinant, il est visible qu'elle a été amenée à cette forme par le frottement. L'exploration des palafittes a mis au jour des objets semblables, mais pas cependant travaillés avec une aussi grande habileté. » La gorge qui l'encercle est assez large et bordée sur les deux côtés d'un bourrelet très régulier. Les deux faces ne sont que très légèrement

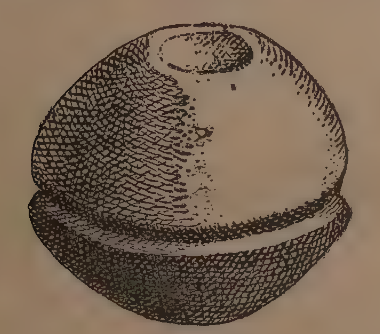


Fig. 3. — Palafittes du lac du Bourget (Savoie). — *1/2 gr.*

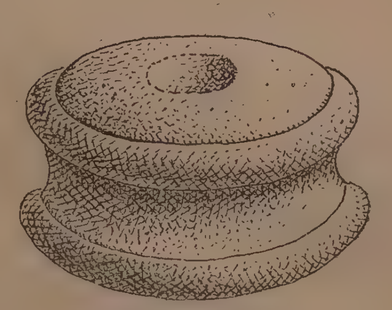


Fig. 4. — Station terrestre d'Ebersberg (Suisse). — *1/2 gr.*

bombées (fig. 4). La station d'Ebersberg se trouve sur la petite chaîne montagneuse de l'Irchel, non loin de Berg (canton de Zurich).

Il ne saurait y avoir de doute sur l'âge de ces objets en forme de poulie. Tous ceux que je viens de signaler appartiennent à la deuxième époque du bronze, à l'époque larnaudienne. La station lacustre de Nidau-Steinberg ainsi que celles du Bourget contenaient des haches en bronze des types à ailerons et à douille, si caractéristiques de cette époque. De Baume-les-Messieurs, on possède une hache à ailerons, et les objets en bronze recueillis à Trana et à Ebersberg sont en majeure partie du même âge.

Leurs dimensions varient, mais dans des proportions peu considérables, comme on pourra en juger par les mesures approximatives que nous avons pu relever sur les pièces figurées :

	Diamètre.	Épaisseur.
Trana	64 mm.	54 mm.
Le Bourget.	80 —	60 —
Ebersberg	92 —	50 —
Baume.	95 —	55 —

Cependant les pièces de Nidau-Steinberg auraient, d'après les chiffres donnés par G. von Escher, un diamètre sensiblement plus fort, dépassant en général 100 mm.

Quant à leur forme, bien qu'elle ne soit pas toujours absolument identique, il est néanmoins visible qu'elle présente sur tous les exemplaires les mêmes caractères essentiels : aspect général discoïde, existence d'une gorge plus ou moins profonde au pourtour et d'une cupule à chacune des extrémités. Selon toute évidence les différents modèles que nous avons signalés ne sont que des variantes d'un seul et même type d'instrument.

Il reste à examiner à quel usage ont pu servir ces objets. Diverses opinions ont été émises à ce sujet. On les a tout d'abord regardés comme des pierres de jet, ou des pierres de fronde. Mais ils ne remplissent pas les conditions requises pour cet emploi. Il est bien invraisemblable, au surplus, que l'on se soit donné la peine de fabriquer avec un tel soin des projectiles destinés à ne servir qu'une seule fois. Puis, l'on a voulu y voir des outils de potier ayant servi à façonner le pied ou les rebords de certains vases.

Tout cela n'est guère satisfaisant. Il est plus probable que ces énigmatiques pièces ont fait partie d'un appareil giratoire pour forer soit la pierre, soit toute autre matière, ou pour se procurer du feu par rotation.

Mais le mieux est d'avouer que nous ne sommes sur ce point pas plus avancés que du temps de Ferdinand Keller, et de dire avec lui que « leur véritable destination n'a pas encore été fixée ».

J.-L. DE LANESSAN

Une perte, profondément ressentie, a attristé, voici quatre mois, l'Association pour l'Enseignement des Sciences anthropologiques. Son éminent et dévoué président en exercice, M. de Lanessan, a succombé le 7 novembre, en son « ermitage » d'Écouen, où, retiré de la vie publique, il s'était consacré désormais tout entier à la philosophie, aux sciences, et à des études assidues d'histoire et de haute politique. Le mal douloureux auquel il n'opposait depuis de trop longues années qu'une indifférence railleuse, l'a emporté.

A l'âge de soixante-seize ans, M. de Lanessan avait conservé toute la vivacité et toute la vigueur de sa belle intelligence; de même aussi, jusqu'à la fin, l'activité productive d'un esprit du premier rang, doué des plus remarquables facultés, servi par les dons les plus variés et les plus rares. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les articles si personnels et d'un intérêt toujours si plein qu'il donnait récemment encore à la *Revue Anthropologique*, qui s'honorait de le compter parmi ses collaborateurs.

J.-L. de Lanessan avait appartenu pour ses débuts au corps de santé de la marine, dans lequel il était entré à dix-neuf ans. De retour en France en 1870, après huit ans de séjour en Cochinchine et sur la côte occidentale d'Afrique, il avait été nommé le premier au concours, en 1876, après de brillantes et savantes épreuves, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris.

De 1879 à 1914, en même temps qu'il parcourait avec succès une carrière de journaliste politique sans cesse sur la brèche, et qu'écrivain fécond il publiait sur *la Botanique*, *le Transformisme et son histoire*, *les Religions et la Morale*, *la Colonisation*, *l'État de nos forces navales et militaires*, *la Politique extérieure et intérieure de la France*, etc., une série d'ouvrages renseignés, attestant un extraordinaire labeur, M. de Lanessan se voyait confier successivement les mandats de conseiller municipal de Paris, de député de Paris, de Lyon et de Rochefort. Appelé en 1891, pour trop peu de temps, aux fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine, il devenait, de 1899 à 1902, ministre de la Marine dans le cabinet Waldeck-Rousseau, poste où il a pu donner pleinement sa mesure.

L'histoire dira de M. de Lanessan qu'il fut un grand, un très grand ministre. C'est à lui, à lui surtout — on a le devoir de le rappeler — que la France est redevable d'avoir possédé, au jour du combat, une flotte cuirassée à la hauteur de la mission qu'elle a eu à remplir[1]. Avec lui disparaît donc un des meilleurs serviteurs du pays, non pas un homme politique éphémère de l'espèce que nous connaissons trop, mais un homme d'État véritable, aux vues hautes, un Français digne de mémoire, patriote

1. Voir *le Temps*, n° du 9 novembre 1919, p. 4.

qui fit passer toujours avant les misérables intérêts de parti, l'intérêt national, auquel il sacrifiait tout.

Le dimanche 9 novembre, au cimetière d'Écouen, M. Yves-Guyot, directeur de l'École d'Anthropologie, s'est fait, sur la tombe de notre Président, l'éloquent interprète de nos regrets à tous. Nous publions ci-dessous son discours.

Qu'il soit permis à celui qui écrit ces lignes, et qu'une amitié de quarante-cinq ans liait à M. de Lanessan, de joindre ici à l'hommage qui lui a été rendu, l'expression de sa peine personnelle, ainsi que le témoignage d'un attachement qui survit à la mort.

GEORGES HERVÉ.

DISCOURS DE M. YVES-GUYOT

Mesdames, Messieurs,

En vertu du privilège de l'âge, je viens rendre à de Lanessan l'hommage de ses amis. Nous étions contemporains à deux mois près. Il était né le 13 juillet 1843 à Saint-André-de-Cubzac, sur les bords de la Garonne; mais, s'il tenait de cette origine, sa verve, son savoir-faire, son entregent, sa finesse, il avait aussi une volonté aussi tenace que celle qu'on attribue aux Bretons. Il en a donné des preuves dès son enfance et sa prime jeunesse. Il a lu à plusieurs d'entre nous des pages de souvenirs qui, lorsqu'elles seront publiées, seront mises à côté des pages dans lesquelles Chateaubriand rappelle ses années de Combourg.

Pour s'émanciper, il résolut en 1863 de devenir médecin de marine. Il y parvint, commença dès lors à parcourir le monde. Rentré en France au moment de la guerre de 1870, il devint médecin des mobiles.

Mais avec cette volonté dont il a donné tant de preuves, il se prépara à l'agrégation d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris. Il n'avait cessé d'étudier pendant ses voyages et, au concours de 1875, il fut reçu brillamment.

Non seulement il fut un professeur plein d'action sur les étudiants, mais il publia, chez l'éditeur Doin qui vient de mourir, un *Manuel d'histoire naturelle médicale* devenu rapidement classique. Toutefois il a raconté comment les détails dans lesquels le Pr Baillon s'absorbait pour son grand ouvrage, le *Dictionnaire des plantes*, avaient détourné son activité vers d'autres sujets. Tous les jours, le Pr Baillon s'enfermait avec un dessinateur, redonnait leur volume à des plantes sèches, en les injectant avec de l'eau chaude et s'attachait à leur reproduction et à leur description minutieuses. De Lanessan, collaborateur de ce grand ouvrage, n'entendait pas se confiner dans cette besogne utile, mais étroite.

J'avais pris l'initiative du centenaire de Voltaire qui fut célébré en 1878. Ce fut à ce moment que j'entrai en rapport avec lui. Il s'employa à sa célébration avec la plus grande ardeur, en y apportant son entrain et sa chaleureuse éloquence.

Nous étions alors un groupe, constitué avant la fin de l'Empire autour du journal philosophique : *la Pensée nouvelle*, qui se réunissait dans un dîner mensuel. Là les relations avec de Lanessan devinrent de plus en

plus étroites. Nous avions fondé la *Bibliothèque des Sciences contemporaines*. De Lanessan y donna *la Botanique*; je dois spécialement rappeler l'introduction dont il fit précéder une nouvelle édition de Buffon publiée sous sa direction. Cette introduction est un ouvrage considérable auquel il attachait avec raison la plus grande importance. C'est une étude historique de toutes les sciences naturelles avant Buffon; puis le tableau des progrès qu'elles ont accomplis grâce à lui et de leur développement auquel ont pris une si grande part des hommes comme Lamarck et Geoffroy-Saint-Hilaire.

Tout en poursuivant ses études scientifiques, de Lanessan était devenu conseiller municipal de Paris, puis en 1881, député du Ve arrondissement de Paris. Ses voyages, ses études l'engageaient à apporter aux questions coloniales toute son attention. Il s'y consacra et commença cette série d'ouvrages, publiée par Alcan, qui constituent une encyclopédie coloniale. Chargé de missions, il entreprit des voyages qui, à plusieurs reprises, le portèrent sur tous les points du globe.

Mme de Lanessan eût sans doute préféré rester tranquillement à Écouen. Elle n'avait pas le tempérament actif de son mari; mais elle eût été désolée si elle avait dû demeurer seule, pendant qu'il parcourait le monde; elle l'accompagnait et on regardait avec une sollicitude admirative ce couple fidèle et vagabond.

Nul ne fut étonné quand de Lanessan fut nommé, en 1891, gouverneur général de l'Indo-Chine. Il était préparé à cette fonction, et il essaya d'y réaliser ces larges idées d'humanité qu'il avait opposées à certaines conceptions étroites et brutales de colonisation. On ne fonde pas des colonies florissantes sur la ruine et l'oppression des indigènes. Leur collaboration et leur prospérité sont indispensables. Elles ne peuvent être obtenues que par de la justice qui inspire confiance et une bienveillance sympathique. De Lanessan avait toutes les qualités nécessaires pour réaliser la tâche qu'il avait assumée.

Rappelé brutalement en France, de Lanessan fut élu député de Lyon en 1898. Quand le ministère Waldeck-Rousseau surgit d'une tourmente que chacun se rappelle, de Lanessan devint ministre de la Marine. Il y avait toujours porté son attention. Il eut un programme très simple à la portée des non initiés aux questions maritimes. Contrairement à l'opinion préconisée par un de ses prédécesseurs, M. Lockroy, il considéra que chacun de nos navires de guerre devait être au moins aussi puissant que les navires qu'ils auraient peut-être à combattre. Mais les programmes ne suffisent pas. De Lanessan s'acharna à réaliser le sien, en constituant une flotte homogène. Malheureusement il ne put l'achever, et il eut pour successeur, un ministre, M. Camille Pelletan, dont le souvenir est devenu légendaire.

De Lanessan continua de poursuivre ses travaux et ses études. En 1902, il me succéda comme directeur politique du *Siècle*. Il publia plusieurs volumes sur les grandes questions qui intéressent le progrès du monde. Ils sont toujours d'autant plus utiles à consulter que souvent ils sont en opposition avec les courants à la mode. Il devint l'un des vice-présidents de l'*Alliance Républicaine Démocratique* dont vous entendrez tout à l'heure le représentant. Il fut l'un des administrateurs de l'*École des Hautes-Études sociales* où sont agitées tant d'idées. Le 14 novembre 1911, il fut élu président de l'*École d'anthropologie* fondée par Broca, qui a eu une si grande

influence sur l'expansion scientifique de la France. J'en suis directeur et, comme tel, j'exprime les regrets sympathiques de ses professeurs.

Il y fit deux conférences qui eurent un grand succès : « Le Germanisme et la théorie de la force » et « la Race, la Nationalité, la Mentalité ».

Rendu à la vie privée par les électeurs, la guerre le trouva en pleine activité intellectuelle. M. le maire d'Écouen vient de vous rappeler quelle fut son attitude dans ce pays, un moment menacé. Avec son ardeur habituelle, il voulut apprendre au monde ce qu'étaient nos ennemis. Il publia un important ouvrage : *Les Empires germaniques et la Guerre*, où il montrait le caractère de l'agression de l'Empire allemand et la nécessité pour la France d'employer toutes ses forces et toute son énergie pour écraser l'ennemi. En se rendant compte des difficultés, dont nous aurions à triompher, de Lanessan avait pleine confiance dans la victoire finale. Il prévoyait les actes dont seraient capables ces Français que tant de gens, souvent sous d'honnêtes prétextes philanthropiques, représentaient comme perdus de vices, rendus inaptes au combat. Ils ont montré par leur énergie à supporter les longs hivers des tranchées, à affronter les plus effroyables dangers, à se reprendre au moment où les Allemands se croyaient sûrs de la victoire et à la changer en défaite, combien avaien raison les hommes qui, comme de Lanessan, considéraient qu'ils étaient toujours les premiers soldats du monde et qui n'avaient jamais ajouté foi aux calomnies mises à la mode par certains de leurs compatriotes.

Il publia encore pendant la guerre une *Histoire de l'Entente cordiale entre la France et l'Angleterre*. On sait maintenant combien les Allemands avaient cherché à provoquer des conflits entre la France et la Grande-Bretagne. En 1894, un Anglais, Sir Rorer Paekington, prit l'initiative de constituer sous ce titre une société. De Lanessan était parmi les Français qui considéraient que l'accord entre la France et la Grande-Bretagne était une garantie indispensable de notre sécurité. Il fut de ceux qui résistèrent aux mouvements d'anglophobie qui éclatèrent au moment de Fachoda et de la guerre de l'Afrique du Sud. Nous avons le droit de demander aujourd'hui de quel côté était la clairvoyance.

Pendant cette période de guerre, de Lanessan eut la douleur de perdre sa femme. Les voyages et les séjours dans les pays tropicaux laissent des traces irrémissibles. Malgré son acharnement au travail, il trouva un vide que rien ne pouvait combler. Il a expiré après avoir subi des douleurs cruelles, en pleine possession de son intelligence. Il m'adressait au mois de septembre une lettre, d'une autre main que la sienne, dans laquelle il me parlait de la fondation de l'Institut international d'anthropologie. Elle était loin de me faire supposer qu'il fût aussi près de sa fin.

Hélas! il arrive un moment où, en gagnant de l'âge, on voit disparaître les anciennes amitiés. La semaine dernière j'assistais aux obsèques de Roll : aujourd'hui je prends part aux funérailles de Lanessan, heureux encore de pouvoir conserver le souvenir des qualités de tels hommes! On l'emporte précieusement en s'inclinant tristement devant la mort, ce fait nécessaire.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

685-18. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 10-19.

L'explication des synopsies par l'association normale des idées

Par L. MANOUVRIER

On sait que le mot *synopsies* désigne complexivement les phénomènes dits « d'audition colorée » et de « visualisation colorée » qui se produisent chez certaines personnes et que j'observai très marqués chez Mlle Diamandi. Les ayant examinés à cette occasion avec un soin particulier et avec une insistance favorisée par la parfaite complaisance du sujet, je les exposai en détail dans mon mémoire sur cette célèbre virtuose du calcul mental, non sans esquisser une explication spéciale qui se trouvait être, au fond, d'accord avec l'opinion précédemment émise par Flournoy. R. Blanchard a émis depuis une opinion contraire sans avoir eu connaissance de mon travail.

Une première note fut publiée dans la *Revue de l'École d'Anthropologie*[1] et un mémoire beaucoup plus étendu dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*[2] auquel on pourra de préférence se reporter. Les présentes pages constituent un supplément au chapitre de ce mémoire concernant l'interprétation physiologique des phénomènes en question.

En somme, il ne m'a point paru nécessaire, pour expliquer les synopsies, d'imaginer l'existence de relations nerveuses extraordinaires ou de processus physiologiques anormaux. Les particularités individuelles dont il s'agit me semblent pouvoir être considérées comme résultant du jeu normal de l'association psychologique sous

1. Année 1908.
2. Mémoire visuelle, visualisation colorée, calcul mental. Notes et étude sur Mlle U. Diamandi (p. 584 à 642, 1908).

l'influence originelle et subséquente de certaines conditions également normales.

Des images acquises par des voies sensorielles diverses s'associent très communément dans le cerveau et s'évoquent mutuellement sans que cette liaison interne corresponde à aucune relation externe constante. On est accoutumé à ces rencontres fortuites internes parfois bizarres, comme aux rencontres fortuites externes. Mais les premières, qui se produisent dans un appareil d'adaptation, deviennent plus ou moins étonnantes quand elles acquièrent un degré de systématisation qui n'est pas en concordance avec des relations objectives pourtant simples. Cependant, si de telles relations internes ne nuisent en rien à l'établissement de celles qui constituent l'adaptation vraiment intellectuelle, alors elles ne sont que des superfluités sans inconvénient psychologique.

Il n'en est pas moins vrai qu'elles ont acquis, dans le fonctionnement mental, une *persistance* irrégulière. Elles sont, en effet, devenues des habitudes inutiles. Elles ne sont pas pour cela physiologiquement anormales, parce qu'elles se sont produites de la même manière que les habitudes utiles. Elles ne sont pas non plus anormales intellectuellement, parce qu'elles ne troublent et ne gênent en rien la correspondance intellectuelle.

Celle-ci ne se réalise jamais, au moins dans ses degrés supérieurs, sans tâtonnements et sans erreurs, sans un déchet considérable formé d'associations et de relations internes corrigées et remplacées par des associations et relations internes plus conformes aux réalités extérieures. Sous l'influence de la perception des rapports externes plus constants et plus en harmonie avec la masse cohérente des correspondances internes antérieurement réalisées, les associations et relations internes discordantes s'effacent peu à peu et finissent par disparaître.

C'est cet effacement progressif qui ne s'est pas produit pour certaines associations d'images chez les sujets ici en question. Il est arrivé que ces associations futiles, au lieu de disparaître, sont devenues habituelles et indissolubles au point d'apparaître dans la conscience à toute occasion.

La cause en est facilement saisissable. Ces associations sont survenues pendant l'enfance à un âge où les habitudes se forment avec

une extrême rapidité et où des associations, si futiles qu'elles soient, ne trouvent que des causes de persistance, lorsqu'elles ne mettent pas le sujet en désaccord pratique avec des réalités extérieures.

Et c'est ici le cas, puisque ce désaccord n'est ordinairement aperçu des sujets colorateurs qu'à l'âge adulte et n'est jamais aperçu par la plupart d'entre eux. Lorsqu'une circonstance leur montre que leurs synopsies ne sont pas ordinaires, elles sont passées depuis longtemps à l'état d'habitudes invétérées et indestructibles.

Seulement, et c'est là un fait très remarquable, les associations qui ont pris ainsi insidieusement une place illégitime dans le fonctionnement mental n'y jouent aucun rôle. Si intenses qu'elles soient parfois, elles n'y apparaissent qu'à titre d'épiphénomènes dénués de valeur utile dans le travail cérébral.

Les représentations de couleurs constituant les synopsies se superposent à certaines sensations sans s'y substituer aux attributs véritables des objets, pas même à leur coloration perçue.

Le caractère d'épiphénomène hors cadre et hors d'œuvre de ces représentations me paraît être un argument à l'appui de l'explication ici donnée. On comprend que des associations de rencontre et dénuées de toute importance pratique, de tout intérêt dans l'adaptation intellectuelle, aient pu se répéter fréquemment et passer à l'état d'habitudes cérébrales sans être contrariées par le travail utile d'adaptation intellectuelle, précisément parce qu'elles étaient trop insignifiantes pour entrer en contradiction avec ce travail.

Elles se sont maintenues dans l'esprit en vertu de leur futilité même et sans avoir eu besoin, pour se former ou pour passer à l'état d'habitude, de processus autres que les processus normaux et ordinaires de l'association des idées et de la formation des habitudes.

Il est parfaitement compréhensible qu'une première association (de rencontre) d'une couleur à un mot, à un signe graphique, suscita plus ou moins consciemment des associations analogues de couleurs à toute série de mots ou de signes analogues ou de même classe, si bien que l'extension et la systématisation de ces associations de valeur exclusivement subjective finit par leur donner l'apparence d'une particularité vraiment physiologique. Cette particularité n'apparaît d'ailleurs que chez un nombre très restreint d'individus, ce qui contribue à lui donner un aspect anormal. Mais la théorie exposée ci-dessus explique bien pourquoi l'habitude en question

est rare malgré la régularité physiologique de sa formation.

Le fait que des représentations de couleurs s'attachent à certaines catégories d'images formées intellectuellement, telles que les noms de personnes ou de villes, qui ne donnent pas lieu à des sensations visuelles ou auditives d'une autre sorte que les noms communs, suffirait pour exclure toute théorie basée sur des relations anatomiques ou des processus physiologiques extraordinaires. Les mots « *la porte* », par exemple, ne susciteront aucune représentation colorée, tandis que le nom *Laporte* en suscitera une, à la condition d'être classé dans l'esprit du sujet parmi les noms propres. De même pour les lettres, les chiffres, les sons.

Ces associations fantaisistes ne sont pas un résultat de rapports directs entre des sensations actuelles et des représentations de couleurs. Les sensations actuelles ne seraient, selon mon avis, que des occasions du tic imaginatif ou associatif. Le sujet entend un certain son défini, un nom propre : si ce son ou ce mot possède d'avance dans l'esprit du sujet une couleur associée ou s'il est reconnu comme appartenant à la classe des noms propres qui doivent recevoir une couleur, la couleur habituelle ou une couleur selon la règle inconsciente du jeu associatif est aussitôt pensée. Si le sujet visualise cette pensée, la couleur est comme vue plus ou moins nettement suivant l'intensité de la visualisation. Au degré de visualisation le plus faible, la pensée ou l'idée d'une couleur se produit seule. Le sujet se borne à attribuer au nom ou au son une couleur avec plus ou moins de certitude, de sorte qu'à la limite inférieure, ce n'est plus qu'une opinion indécise[1]. Ainsi peuvent s'expliquer tous les degrés de synesthésie.

Une des personnes chez lesquelles j'ai observé l'audition colorée des voyelles et des noms propres la plus intense, miss E. C. W., m'a fourni un fait curieux qui s'accorde bien avec cette théorie. Comme je venais de lui demander la couleur de plusieurs noms propres, je lui dis après une minute d'interruption : Durdan, quelle couleur? — *Durdan?* me dit-elle, qu'est-ce que c'est? Ce n'est pas un nom de personne.... — Mais si, parfaitement, et il s'écrit : d, u, r, d, a, n. — Eh bien, il n'y a aucune couleur..., non, vraiment je n'en vois aucune. Huit jours après je lui pose la même ques-

1. La couleur associée à un nom propre est toujours la même. Donc pas de choix conscient.

tion. Même réponse, négative. « Je le verrais plutôt noir, dit-elle, ou encore jaune ivoire, mais je ne puis pas dire que je le vois, non en réalité je ne vois rien pour ce nom-là, c'est étonnant. »

Il me semble bien que le défaut de coloration de ce nom a eu pour cause l'idée première que ce n'était pas un nom propre. L'effet immédiat une fois manqué, la qualité de nom propre attaché à ce nom reste impuissant à entraîner une couleur. Il y a eu dans ce cas une sorte d'inhibition.

Chez Mlle D. la représentation d'une couleur est associée à un chiffre, à une lettre soit vus, soit entendus, soit pensés. Dans son esprit, une couleur est devenue inhérente à la représentation de chacun de ces objets et accompagne celle-ci, quelle que soit l'occasion qui la suscite. Comme elle visualise fortement, l'intensité de sa visualisation appelle une couleur de l'objet qui est quasiment vu. Cette couleur pourrait être celle que les chiffres ou lettres possèdent habituellement sur un tableau noir ou sur le papier : le blanc ou le noir. Mais il est tout aussi compréhensible et même plus, puisque c'est une image mentale qui est visualisée, qu'elle le soit avec une autre couleur : celle (toujours la même) qui est associée dans l'esprit à cette image. De même il est compréhensible qu'un chiffre vu, écrit au tableau par une autre personne, soit néanmoins visualisé par le sujet *selon l'écriture propre de celui-ci.*

Le sujet voit ce qui est extérieur; il visualise ce qu'il a dans l'esprit et qui est évoqué par l'audition ou la vision d'un chiffre ou d'une lettre. L'évocation des représentations de ces objets entraîne l'évocation des couleurs associées dans l'esprit et devenues par l'habitude inhérentes à ces représentations.

Si le sujet n'est pas visualisateur ou l'est faiblement, il pensera seulement avec l'objet la couleur correspondante, ou il la verra, comme l'objet pensé, faiblement. Si ses visualisations sont intenses, il lui semblera voir très nettement l'objet pensé avec sa couleur associée. Quant aux simples opinions exprimées par certaines personnes au sujet de la couleur des sons ou des lettres, on peut supposer qu'elles dérivent également d'associations anciennes qui se sont effacées avant d'être passées à l'état d'habitudes invétérées.

Il me paraît possible d'appliquer la théorie précédente à ce qu'on nomme « l'audition colorée ». A l'audition de certains sons qui, ordi-

nairement au moins, sont ceux qui correspondent aux voyelles, ou de certains mots qui sont généralement des noms de personnes ou de villes, un sujet voit une couleur. C'est-à-dire qu'il lui semble la voir; il la visualise. Nous retrouvons ici certaines catégories de sons ou de mots à l'exclusion d'autres sons ou de mots tout aussi sensibles à l'oreille mais qui n'ont point obtenu la faveur d'une association de couleur.

A l'audition du mot mari, le sujet ne voit aucune couleur, mais s'il s'agit du nom Marie, il en voit une avec une netteté variable suivant sa puissance de visualisation, et aucune des deux syllabes entendue séparément n'évoque chez lui la moindre représentation de couleur. Un autre sujet possèdera une couleur pour chaque voyelle, mais non pour les sons correspondants à des assemblages de deux ou plusieurs lettres. Voilà des faits favorables à la théorie de l'association psychologique ordinaire.

Il se peut que le mot *entendu* évoque dans l'esprit une couleur tandis que *vu* il n'en évoque aucune. C'est ce qui a donné lieu au concept d'*audition* colorée, car il semble exister dans les cas de ce genre une influence sensorielle spéciale, auditive, une induction d'une couleur par un son ou une combinaison de sons.

Cela peut s'expliquer autrement. Et d'abord, il est évident qu'un sujet ne sachant pas lire ne peut guère être influencé par des mots écrits. Eût-il dans son esprit une couleur associée à un nom, elle ne sera sûrement pas évoquée par la vue de ce nom. Or les associations de ce genre datent toujours de l'enfance. On peut donc présumer que les sujets adultes chez lesquels *l'audition seule* des noms évoque une couleur sont ceux chez lesquels cette habitude était formée avant qu'ils n'eussent appris à lire.

C'est à cette cause que m'a paru devoir être attribuée l' « audition colorée » de Mlle D. pour quatre jours de la semaine : c'est ce qui reste chez elle des associations qu'elle possédait avant d'apprendre l'alphabet et qui purent vraisemblablement servir d'amorce à l'association de couleurs aux lettres. Cette dernière association s'appliquant à tous les mots a pourvu les noms propres précédemment colorés (peu nombreux) de couleurs nouvelles, de sorte que les anciennes associations se sont effacées à l'exception de quelques-unes. C'est ainsi que Mercredi, Dimanche, etc., possèdent, pour le

sujet, chacun deux couleurs : l'une évoquée par l'audition comme autrefois, l'autre évoquée par la vue ou la simple pensée du même mot.

Pourquoi des personnes sachant lire et attribuant des couleurs à des noms *entendus* n'ont-ils pas été conduits comme Mlle D., lorsqu'elles apprirent ensuite l'alphabet, à associer aussi des couleurs aux signes graphiques? S'il est supposable que l'habitude d'associer des couleurs à des noms propres entendus a pu servir d'amorce à la coloration des signes chez un certain sujet (pour lequel j'ai noté une particularité favorable à cette hypothèse), il ne s'ensuit pas que le même fait ait *dû* nécessairement se produire pour chaque sujet.

Il s'agit là d'associations tellement futiles, oiseuses, inutiles, que l'on ne doit pas raisonner à leur sujet comme si c'étaient des résultats nécessaires du fonctionnement cérébral. Il n'y a aucune nécessité à ce qu'un enfant à qui il est arrivé d'associer des couleurs à quelques noms de personnes, contracte plus tard une habitude semblable pour des signes lus qui sont des choses très différentes des noms de personnes. On conçoit que cela puisse avoir lieu, mais il n'est pas physiologiquement ni logiquement nécessaire que cela se produise.

Comment la première habitude dont il semble rester des traces chez Mlle D. a-t-elle pu disparaître et faire place à la seconde? Pour plusieurs raisons. D'abord la deuxième habitude était infiniment plus favorisée que la première par la fréquence de la vision des lettres. Ensuite la coloration attribuée aux diverses lettres devait, en vertu de son caractère de généralité, acquérir la prépondérance dans l'esprit sur la coloration limitée à quelques mots seulement. Enfin la contradiction existante entre les résultats des deux systèmes d'association s'ajoutait aux deux autres causes pour favoriser l'abandon de la couleur ancienne logiquement incompatible avec la récente.

Ces raisons militent même en faveur de mon hypothèse : que les quatre noms actuellement pourvus de deux couleurs chez Mlle D. n'ont conservé ce privilège que par exception. J'ai supposé que l'association première s'étendait à d'autres noms que ceux de quatre jours. Pourquoi ces quatre seulement ont-ils conservé leur ancienne couleur à l'exclusion des autres? La mémoire présente assez de pré-

férences de ce genre pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner de celle-là.

Mais une difficulté beaucoup plus sérieuse se présente. Les personnes qui ont associé des couleurs aux noms propres et qui visualisent plus ou moins fortement ces couleurs à l'audition de ces noms ne possèdent pas seulement des associations formées dans leur enfance. Elles attribuent immédiatement et sans la moindre réflexion une couleur à tout nom propre qu'elles entendent pour la première fois. Elles n'ont pas la possibilité de choisir consciemment la couleur des noms nouveaux ni de la changer. Chaque nom propre évoque immédiatement une certaine couleur invariable qui semble ainsi être liée à l'impression auditive.

Voilà un fait qui paraît particulièrement appeler une explication par des relations cérébrales extra normales auditivo-visuelles. Mais je crois possible et plus satisfaisant de l'expliquer comme les précédents par l'association imaginative normale en considérant que les habitudes tendent normalement à produire des adaptations fixées utiles ou non. Il s'agit ici d'une de ces adaptations très légères qui ne vont pas jusqu'à la modification morphologique et qui disparaissent avec l'individu, chez lequel elles ont facilité simplement l'exercice de l'habitude prise. Toutes les virtuosités correspondent à de telles adaptations. Tandis que certaines, en raison de leur répétition et de leur utilité constante, concourent à l'évolution progressive de la race et de l'espèce, d'autres restent individuelles et stériles, et tel serait le cas de l'habitude remarquablement inutile ici en question.

Je suppose donc la formation d'une habitude d'associer des couleurs à tous les noms ou signes formant dans l'esprit une classe telle que les noms de personnes par exemple. Tout nom reconnu comme nom de personne suggère aussitôt la représentation d'une couleur qui, primitivement, a pu apparaître par association affective, symbolique ou autre.

Le nombre des mots ainsi colorés s'accroissant toujours et l'opération devenant de plus en plus automatique, une sorte de *règle de jeu* ou de *code* finit par s'établir si bien que chaque nouveau nom entendu trouve immédiatement une association de couleur correspondante selon le code inconscient.

En raison de la genèse ici admise pour les synopsies chromatiques et du mode d'établissement supposé du code imaginatif en question, il va de soi que chaque sujet doit posséder son code d'association automatique particulier, puisque les associations chromatiques primitives furent déterminées par des circonstances externes et internes variables à l'infini et que ces associations formées dès l'enfance jouèrent, par hypothèse, un rôle dans la formation subséquente d'une règle automatique.

Ainsi, non seulement le code associatif doit varier suivant les individus, mais encore il peut y avoir, dans le tableau des associations chromatiques d'un même sujet, des associations anciennes antérieures à la fixation de son code et d'autres plus ou moins récentes postérieures à cette fixation.

Si l'on considère, en outre, que le code est (toujours selon l'hypothèse) un résultat composite, on ne s'étonnera pas d'échouer dans la recherche d'une clef applicable à la totalité des synopsies d'un individu donné, bien que la découverte d'une telle clef ne paraisse pas *a priori* impossible dans certains cas.

Dans le cas de Mlle D. il n'y a pas lieu de supposer l'intervention d'un code ayant présidé aux associations auditivo-visuelles peu nombreuses et très anciennes dont il ne reste que quatre, conservées dans sa mémoire.

Ces associations tombées en désuétude ont pu se former sans règle. Quant à ses synopsies actuelles, elles résultent avec une régularité et une simplicité remarquables d'un très petit nombre d'associations primitives : une trentaine de lettres et dix chiffres suffisant pour tous les nombres avec prédominance de la couleur des lettres majuscules. Le code, ici, n'est que l'application des associations primitives sans modification.

C'est à des cas très obscurs, au contraire, que j'ai fait allusion plus haut en parlant de codes associatifs, et j'ai visé particulièrement quelques cas d'audition colorée dont je cherchai vainement, autrefois, à trouver la clef non moins mystérieuse, du reste, pour les sujets que pour l'observateur. Il doit exister cependant un certain code cérébral dans les cas de ce genre, puisque la couleur attribuée à chaque nom nouveau est déterminée d'avance chez un sujet donné.

Tout ce que j'ai pu trouver de certain, c'est que chaque sujet pos-

sède son code personnel et c'est l'explication de ce fait qui a été visée dans la page précédente.

Cette explication laisse à désirer forcément sous le rapport de la précision puisque le mécanisme physiologique de l'association des idées nous est totalement inconnu. Mais elle est surtout destinée à indiquer une direction, et l'on doit reconnaître que cette direction est plus justifiée que celle d'une hypothèse invoquant des correspondances anormales d'ordre sensoriel, hypothèse en opposition avec plusieurs faits et faisant intervenir sans nécessité une anomalie anatomique ou un trouble physiologique pour expliquer des faits dont la bizarrerie n'est pas plus grande, au fond, que celle d'une foule d'associations banales mais seulement non fixées par l'habitude.

La question tardenoisienne

Ateliers des buttes de sable près de la ferme Montbani (Commune de Mont-Notre-Dame, Aisne)

Par le Capitaine OCTOBON.

L'ensemble des ateliers est situé entre la ferme de Montbani et la lisière nord-est du bois de Fère, dans la commune de Mont-Notre-Dame. On accède au point central en suivant un petit chemin, qui, de la ferme, vient rattraper, à la lisière du bois, le chemin Lhuys-Chéry-Chartreuse. La cote 164 (feuille de Branges au 1/20 000e) donne le centre des ateliers.

La région est constituée par des monticules de sable d'origine tertiaire, où affleurent des tables et des blocs de grès. La base de ces monticules repose sur des couches imperméables qui rendent le terrain marécageux dès que la pluie dure quelques jours.

Les premières récoltes ont été faites par M. Gardez, trésorier de la « Société d'Archéologie champenoise », sur la première butte au sud de la ferme. C'est sur ses indications que j'ai entrepris l'étude de la région ; mieux servi par les circonstances et le temps, j'ai pu étendre les recherches sur près de 2 km. de long et situer exactement plusieurs ateliers.

Frappé dès ma première visite par la différence de patine des pièces et pour m'assurer qu'aucune stratigraphie n'existait, j'ai exécuté une série de fouilles, de sondages, de tranchées et de tamisages dont voici les résultats :

Sondage n° 1 (1 m., 1 m., 1 m.) :

1° Sables jaunes entraînés par les agents atmosphériques, 0,20 (stériles) ;

2° Sables gris foncé ou sables de bruyères, 0,20 (éclats, lames de dégrossissage, fragments de lames) ;

3° Sables gris jaunâtres, 0,40 (stériles).

Tranchée n° 2 (4 m., 1 m., 0,80) :

1° Sables gris foncé, de bruyères, 0,10 (stériles) ;

2° Sables fortement colorés par du manganèse ou du fer, 0,80 (stériles) ;

3° Cailloutis non roulé de silex et de grès, 0,10 (aucune trace de silex taillé).

Tranchée n° 3 (5 m., 1 m., 1 m. 80) :

1° Sables gris foncé de bruyères, 0,20 (rares éclats, fragments de lames);

2° Sables colorés en lits minces, feuilletés, gris, jaunes bleutés, 1,30 (stériles);

3° Cailloutis non roulé de silex en plaquettes et de fragments de grès lustrés, 0,30 (aucune trace de silex taillé);

4° Sables rougeâtres (stériles).

Le cailloutis mis à nu dans la couche n° 3 affleure au sommet du mamelon n° 30; il paraît avoir été dénudé après l'occupation des buttes, aucun éclat, aucune pièce ne signalant sa fréquentation par les ouvriers de l'époque.

Une tranchée ébauchée enveloppant l'est et l'ouest de la butte n° 3 permit de constater que le sable gris à l'est était stérile; il a livré, dans la partie ouest, de nombreux éclats, quelques fragments de lames utilisées, des racloirs intéressants et une pointe géométrique.

Tranchée n° 4 (7 m., 1 m., 0 m. 60).

Cette tranchée a été ouverte dans une partie du sol où les bruyères et la couche grise avaient disparu. Le sable tamisé a donné quelques lames, un nucléus, quelques grattoirs, des éclats de débitage, et deux pointes géométriques. Tous ces objets viennent de la couche superficielle. Le sable est stérile au-dessous.

Tranchée n° 5 (4 m., 0 m. 40 dans le haut, 1 m. 50 dans le bas, 1 m. largeur).

Couche superficielle du sommet stérile.

Les pièces sont plus nombreuses dans le bas où la bruyère existe ; on les rencontre mêlées au sable gris jusqu'à 0 m. 40 (nucléus à plusieurs sens, lames ordinaires, pièces géométriques, une en demi-cercle, pointe à base concave taillée en biseau).

Tranchée n° 6 (3 m., 1 m., 0 m. 60).

La bruyère a disparu; le sable gris est en place en certains points, mais la pluie et le vent l'ont enlevé sur de nombreux autres; les pièces reposent sur le sable jaune, qui, depuis trois ans, est brassé par les cavaliers et les lanceurs de grenades. Aucune stratigraphie n'est à espérer. C'est la partie la plus riche de l'atelier : lames entières et fragmentées, pseudo-burins, racloirs, percuteurs, nucléi, pointes géométriques. Tout l'outillage y figure. Les silex sont dans le sable remué, entre 0 m. 10 et 0 m. 40; le cailloutis déjà signalé se retrouve vers 0 m. 40 en certains points; le sable, au-dessous du cailloutis, est stérile.

Tranchée n° 7 (3 m., 1 m., 0 m. 60).

Elle fait suite au n° 6. Outillage moins pur; sable paraissant altéré par la présence d'un foyer; proportion beaucoup plus grande des silex brûlés; quelques pièces de surface rappelant l'industrie des plateaux.

Des tamisages très étendus de la couche superficielle ont été exécutés partout où le terrain l'a permis.

Les nombreux trous de lapins creusés sur toute l'étendue du gisement permettent d'étudier l'uniformité des couches de sable.

De toutes ces observations il résulte que :

1° Le sol, à l'époque envisagée, était le sable actuellement coloré par l'humus des bruyères. Le sous-sol est stérile.

2° L'industrie ne paraît sur le sable jaune que dans les endroits où le sable gris a été enlevé par les agents atmosphériques; les silex plus lourds sont restés en place.

3° La diversité du silex ne permet pas d'affirmer qu'il vient uniquement du gisement local; ce dernier affleure à certains points et sa profondeur dépasse rarement 1 m. 50 dans la région.

Ces constatations nous expliquent les différences de patine si troublantes des silex de même nature et de même forme. Elles nous permettent de ne faire aucune erreur entre des pièces certainement contemporaines et que l'on serait tenté d'éloigner les unes des autres.

En effet :

1° Les silex qui furent enterrés par les apports des vents et des pluies, ou qui proviennent de la couche de sable gris, ont une allure semblable à celle des silex patinés par les sols argileux;

2° Les silex qui furent abandonnés sur des surfaces que la bruyère ne protégea pas de son humus, furent roulés, lavés, lustrés. Ils ont une patine tout à fait typique, lisse et brillante;

3° Enfin, les silex qui, après être restés longtemps protégés par la bruyère, ont été mis à nu par la disparition de la couche superficielle, ont les deux patines superposées; leur degré d'altération est très différent et varie avec la durée de leur exposition à l'air.

Il faut tenir compte, dans ces observations, de la nature des silex qui influe directement sur leur résistance aux causes de désagrégation naturelles.

Il faut classer dans une catégorie spéciale tous les silex craquelés : ils sont très nombreux.

Ceux qui sont brûlés sont communs et viennent, soit des objets travaillés, soit des éclats bruts. Répartis sur toute la zone du gisement, ils peuvent n'avoir pour cause que des incendies de forêts ou de landes, mais ils peuvent aussi provenir de foyers disparus.

D'autres, les plus intéressants, sont dus au gel : remarquons à ce sujet qu'aux endroits où la végétation n'a pas protégé la couche des silex, ceux-ci, attaqués par les agents atmosphériques, ont été brisés, éclatés, et que les fragments entraînés par les pluies, roulés par les vents, lustrés par les sables, se sont accumulés au bas des pentes dans les petits ravineaux; beaucoup ont des formes d'éolithes.

Quelques pièces taillées venues de la couche superficielle se sont mêlées au cailloutis et ont été dégradées dans les mêmes conditions. Elles rendent les erreurs faciles si l'on ne tient pas compte de toutes ces obser-

vations. Ce cailloutis n'est jamais rencontré sur le sommet des buttes, mais en revanche il existe, et paraît dû aux mêmes causes, dans les ateliers classiques de Fère-en-Tardenois et du Géant de Montreux où je l'ai trouvé en place.

Je ne cite que pour mémoire les milliers de fragments de grès lustrés mêlés à ces débris de silex.

Ateliers.

Les ateliers sont situés sur les versants des dunes et en arrière des crêtes; dans le haut de l'atelier, plus on avance moins l'industrie paraît homogène; elle est déjà mêlée à des pièces de faciès plus fruste, il y a superposition très nette de deux industries : à des pièces typiques du Tardenoisien, on trouve mêlées des pièces non moins typiques du Campignien des plateaux.

Il doit exister d'autres ateliers dans la région et l'on trouve un peu partout des objets isolés; les petits groupements de silex sont fréquents dans la partie ouest.

L'envahissement du sol par les bruyères et les landes rend leur recherche malaisée; tous procèdent de la même technique, mais ils sont moins riches que l'atelier principal.

Le terme d'atelier est probablement impropre, et c'est à des points habités, huttes ou cabanes, que nous devons avoir affaire.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est la variété des matériaux employés et l'allure microlithique des outils de la station. Toutes les roches dures de la région sont représentées : principalement, les quartzites, les grès lustrés, et les silex; ces derniers ont donné des objets de nature les plus diverses et de couleurs très variées : noirs, blancs, gris, cireux, jaunes, unis, granulés, jaspés, etc., etc.

L'allure microlithique est typique. On ne peut objecter ni la pénurie de silex (qui est sur place), ni la maladresse des ouvriers. Ils savaient, en effet, décoller de très grandes lames mais ils les débitaient comme les autres. Ces lames ont été brisées, non en cours de fabrication (cassures à angles vifs), mais après qu'elles avaient quitté le nucléus. Ils en travaillaient les fragments, il s'agit donc bien ici d'une tradition dans l'outillage.

Industrie.

Percuteurs. Enclumes. Pièces à dos écaillé. — Le percuteur classique, plus ou moins ovoïde, pugillaire, si abondant dans le néolithique avancé, n'existe pas. Deux pièces seulement, l'une assez usée, l'autre à peine utilisée, peuvent être classées dans les percuteurs.

De nombreux éclats de silex, des lames de dégrossissement, des pièces grossièrement prismatiques, portent des écaillures d'utilisation et des écaillures sur les arêtes, comme si elles avaient servi à percuter; mais leur masse est si petite que ces objets ont probablement servi d'appui à des pièces que l'on percutait, plutôt que de percuteur proprement dit.

Quelques-uns de ces objets ont appartenu à des pièces assez grosses qui ont été brisées et ont servi à d'autres usages. Enfin, plusieurs pièces ayant une forme adaptée à un usage connu (grattoirs, racloirs, pointes, etc.) portent sur leurs arêtes des écaillures de percussion dont l'explication est malaisée.

Ce sont ces pièces qui sont groupées sous la rubrique « à dos écaillé ».

Nucléi. — Les nucléi sont nombreux; ils sont, en général, petits, et ils ont donné des lames de 5 à 6 cm. De plus gros devaient exister car on trouve des éclats de décapage assez volumineux et quelques fragments de lames laissent supposer que l'objet entier pouvait atteindre de 10 à 12 cm.

Le plan de frappe des nucléi est aplani avec soin par l'enlèvement d'un gros éclat ou retouché. Avant l'enlèvement des lames, les bords du plan de frappe étaient préparés, esquillés ou écaillés, arrondis en quelque sorte par un adoucissement de l'arête. C'est ce qui explique la petitesse du plan de frappe de la plupart des lames et l'allure mince, légère, mâchée de leurs talons.

Parmi les déchets obtenus au cours de la taille, il faut remarquer tout un lot d'éclats prismatiques venant des nucléi. Leur nombre est si grand, dans le pourcentage des pièces, et leur volume si divers, qu'on est en droit de les considérer comme provenant d'un travail volontaire, et non comme des éclats de taille accidentelle.

Leur enlèvement emportait une partie du plan de frappe; il créait ainsi une coupure d'arrêt horizontale ou oblique qui explique la présence, dans l'industrie locale, d'un grand nombre de lames à extrémité large, légèrement concave et tranchante. Pour obtenir ces lames, le plan de frappe était inversé après l'enlèvement de l'éclat prismatique et es matrices de silex qui furent tour à tour percutées dans les deux sens, ne sont pas rares.

Ces lames ont été utilisées comme des raclettes.

Les éclats prismatiques ont souvent servi de racloirs, de retouchoirs.

Il en est de même d'une série de nucléi brisés.

Parmi les outils venus des nucléi, signalons les grattoirs carénés, les rabots, et les racloirs nucléiformes ou discoïdaux.

Éclats. — Les éclats provenant de la taille du silex sont peu nombreux et toujours petits. Ils affectent souvent la forme « en écaille », comme s'ils provenaient du décapage d'un gros bulbe de percussion. Leur nombre est tellement grand, qu'on peut les considérer comme caractéristiques de la technique de Montbani, et qu'ils donnent un air de parenté très

curieux aux minuscules gisements de la région. Ils sont excessivement minces, ou assez épais pour avoir été utilisés. Quelques-uns sont devenus de superbes racloirs. Les éclats de ce type, venus de la retaille de pièces déjà utilisées sont communs.

Il faut remarquer que de nombreuses pièces ont au talon cette allure « en écaille » ; le fait est fréquent, surtout parmi les lames (pl. I, fig. 26, 27, 28). D'ailleurs, les outils et les armes viennent rarement d'éclats aménagés ; ils ont été tirés, soit d'une petite masse de silex travaillée, soit de l'éclat de débrutissement très long qui est déjà une lame, soit de la lame elle même.

Lames. — Les lames en silex sont très nombreuses. En général, petites, minces, plates, à deux ou trois pans, elles sont rarement entières et mesurent de 1 à 5 cm. Elles pouvaient atteindre dans certains spécimens de 12 à 15 cm. Leur abondance est telle qu'elles forment la base, le fonds de l'industrie. On les rencontrait par centaines sous forme de fragments et leur examen mérite une étude spéciale.

Technique de la taille : étude des talons (pl. I). — La lame était en général préparée sur le nucléus comme nous l'avons indiqué. Les talons sont presque tous esquillés, amoindris. Ceux dont le plan de frappe est resté intact, sont rares (pl. I, fig. 1). Ils sont habituellement : soit amincis pour former une ligne droite (fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), courbe (fig. 9, 10) ou sinueuse (fig. 11, 12, 13), soit rétrécis en pointe (fig. 14, 15), soit réduits à leur plus simple expression (fig. 21, 25), soit même totalement supprimés (fig. 22, 23).

Le travail de préparation a été fait avec tant de soin pour quelques spécimens, que l'on croirait se trouver en présence de retouches postérieures à l'enlèvement de la lame (fig. 20, 24, 18).

Notons quelques lames en losange au plan de frappe, ce qui a donné au produit un double bulbe (fig. 16), et quelques lames en écaille (fig. 18, 19).

Cassure des lames. — L'examen de la cassure des lames donne lieu aux observations suivantes :

1° Cassures par contre-coup ; la lame n'est pas allée jusqu'au bout du nucléus, elle est terminée par une surface arrondie qui relie la face dorsale à la face d'éclatement, une esquille manque souvent à la première et termine de ce côté la cassure (pl. I, fig. 30, 31, 32, 53).

2° Cassures amorphes dues au gel ou au feu, avec craquelures typiques (fig. 35, 40).

3° Cassures nettes, franches, sans bavures ; on les obtient avec les lames minces, en ployant la lame pour la partager. L'observation de certaines fêlures naturelles, sur des pièces non encore fragmentées, prouve que la cassure nette peut être due aux agents atmosphériques (fig. 34, 35).

4° Cassures entrant dans une des trois catégories ci-dessous :

a) La pièce a gardé une protubérance à la face dorsale, dans la partie la plus épaisse (fig. 29, 37, 38, 39, 50).

b) La pièce a gardé trace de l'enlèvement d'une esquille à la même place (comme si l'autre fragment avait emporté la protubérance ci-dessous) (fig. 41, 42 et 50).

c) La pièce garde une esquille prolongeant la face d'éclatement, dans

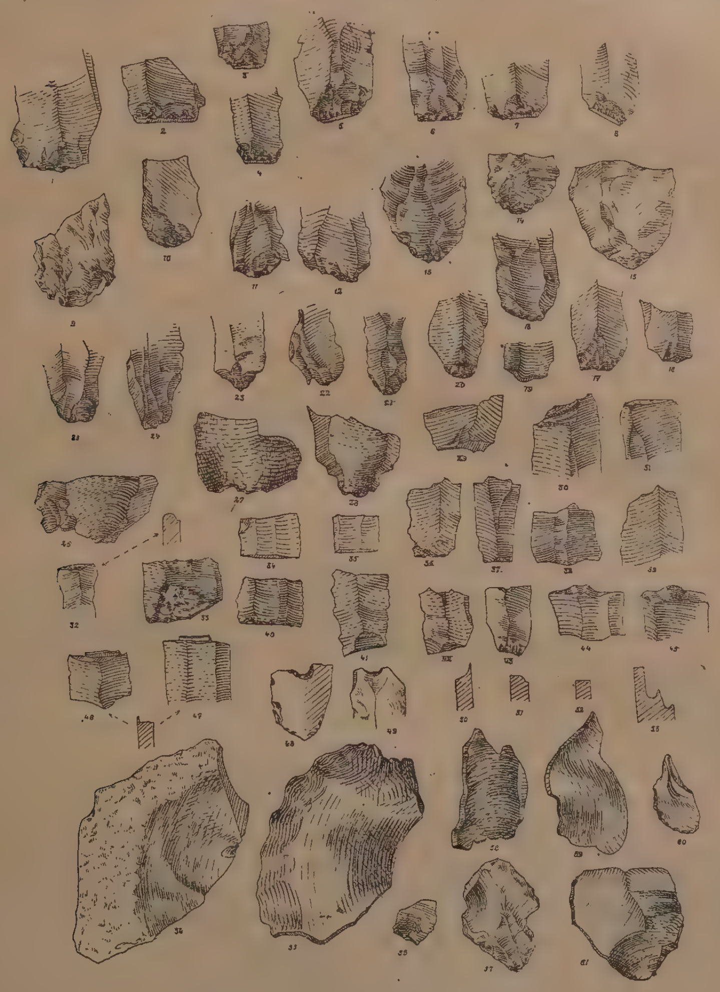


Planche I. — Talons et cassure des lames.

les trois cas la cassure est à arêtes vives du côté de la face d'éclatement (fig. 46, 47).

Cassures portant un bulbe (l'observation n'a pu en être faite d'une façon sûre que sur des spécimens ayant une certaine épaisseur).

Les lames étaient donc partagées systématiquement en fragments de taille diverse; la longueur de ceux qui ont été utilisés dépasse rarement 1 fois 1/2 leur largeur. Ils seront étudiés plus loin.

Pointes de lames. — L'extrémité pointue de la lame est rarement utilisée, sauf dans les outils très solides. Elle paraît avoir été supprimée délibérément, et les fragments de pointes naturelles que l'on trouve ne sont qu'exceptionnellement utilisés ou retouchés.

Lames. — On peut les classer en : lames brutes ou non utilisées, lames utilisées (non retouchées), lames retouchées (utilisées ou non).

(Ce classement ne peut être qu'approximatif, à cause de la difficulté de différencier certaines écaillures des retouches proprement dites).

Lames brutes. — Assez rares; l'adresse des ouvriers paraît avoir ramené au minimum le nombre des lames de débrutissement des nucléi.

Lames non utilisées. — Rares. Elles sont en général petites; les plus longues ont la taille du n° 1, les autres sont souvent à 2, 3 ou 4 facettes.

Lames utilisées, non retouchées. — Les lames utilisées sans retouches sont très nombreuses.

Lames racloirs. — Leur longueur varie de 1 à 6 cm. L'importance et le degré de régularité des esquilles enlevées, donne une idée de la dureté des matériaux travaillés. Il est difficile de faire une proportion entre celles qui ont servi à gratter des corps durs, os, ou ivoire (écaillures fines), et celles qui trahissent le travail de l'os tendre et du bois (écaillures plus irrégulières, plus grossières).

La partie utilisée est tantôt la pointe, tantôt les côtés. —

Les raclages paraissent avoir été rarement exécutés par un mouvement de va-et-vient (pièces à écaillures opposées très rares). Les pièces étaient utilisées dans un seul sens; quand une arête était émoussée, on tournait la pièce par un mouvement de rotation sur son axe, et on utilisait l'autre arête (deux arêtes écaillées en sens inverse); on pouvait encore la changer de main (deux arêtes écaillées dans le même sens.)

Ces dernières écaillures pouvaient être obtenues aussi sans changer de main, en retournant la pièce dans le sens pointe-talon.

Lames couteaux. — Elles n'ont, en général, qu'un tranchant utilisable, se terminant par une partie oblique et portent une facette dorsale qui permet d'appuyer l'index sans se blesser. Cette facette était obtenue en changeant le sens du nucléus ou en enlevant un éclat oblique. L'usure du tranchant des lames est souvent excessif; elle arrive, pour certaines pièces, jusqu'à la disparition de ce tranchant qui paraît poli.

Lames scies. — Aucune ne paraît avoir été accommodée pour scier, mais les fines dentelures que portent quelques exemplaires ont pu les rendre aptes à cet usage. Une seule à deux encoches, rappelle, comme forme, les scies ou navettes néolithiques, mais la taille de la partie inférieure prouve qu'il s'agit d'un grattoir et non d'une scie. Il en est de même d'une lame de débrutissement dont une des extrémités, écaillée comme les

pièces signalées par M. Bouyssonnie, a peut-être servi de coin; le tranchant a pu être une scie.

Dans les lames utilisées sans retouches, il faut compter une grande partie de la série des « raclettes »; ces lames, dont nous avons parlé au paragraphe « nucléi », sont terminées par un biseau concave qui est horizontal ou oblique. La partie utile est obtenue avant l'enlèvement de la lame, ou retouchée simplement après enlèvement par des retouches d'accommodation, soit même créée complètement sur la lame détachée; la taille minuscule de quelques-unes laisse supposer qu'elles étaient fixées à un manche. Certains éclats utilisés de la même façon, portent au biseau plusieurs facettes de la même nature.

Lames grattoirs. — Assez rares, elles portent les retouches des grattoirs sur une face, au talon ou à la pointe; elles sont souvent fragmentées et parfois retaillées sur les quatre faces. Quelques rares formes ont peut-être été emmanchées, et rentrent dans les séries des grattoirs terminaux sur bouts de lames; d'autres sont de véritables grattoirs bien déterminés sur bouts de lames dont les deux cassures sont retaillées.

Lames et éclats à encoches. — Les pièces à encoches sont nombreuses, éclats ou lames; toutes les variétés sont représentées; elles paraissent être le résultat de l'usure produite par des grattages successifs opérés avec la même partie de la lame, plutôt que des encoches obtenues par des retouches. Elles intéressent indifféremment une arête (pl. II, fig. 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, etc.), les deux (fig. 1, 14, 15, etc.), et sont plus ou moins profondes (fig. 13, 20). Elles sont souvent à la tête de la lame (fig. 23 à 28).

Quand l'encoche est unilatérale, le côté opposé porte 99 fois sur 100 des traces d'utilisation comme couteau ou scie (fig. 12, 19, 36, etc.), ce qui laisserait supposer que la pièce à encoche est un outil complet, une des arêtes servant à préparer l'objet travaillé, l'autre, à l'achever. Parfois, l'encoche a l'allure d'un « crochet » (fig. 21, 22).

Lames retouchées. — Les lames retouchées sont rares; quelques beaux spécimens appartiennent à l'industrie microlithique que nous étudierons plus loin. Les lames brutes utilisées ont été accommodées par quelques retouches adroites (pl. II, fig. 34). Il faut retenir des pièces du genre pierre à fusil venant de la partie haute du gisement, mais elles gardent moins de parenté avec l'ensemble de l'outillage et diffèrent essentiellement de celles des plateaux environnants; ce sont en général des talons de lames dont les deux cassures ont été abattues ainsi que les deux tranchants. Quelques rares lames « esquillées », au sens donné à ce mot par M. Bouyssonnie, ont été trouvées.

Lames à talon rétréci. — Il est des lames dont le talon a été rétréci, soit sur une seule arête, soit sur les deux comme si on avait préparé une emmanchure. Enfin, quelques fragments nous laissent supposer qu'il existait des lames épaisses « étranglées » par des retouches, mais les exemplaires trouvés sont trop rares pour conclure à leur existence certaine et à leur fabrication systématique.

Fragments de lames. — Nous avons vu que les lames avaient été volontairement débitées; les usages auxquels ces fragments ont été destinés restent encore trop problématiques pour qu'on se permette de les grouper autrement que par leur forme.



Planche II. — Éclats retouchés.

1° Silex géométriques (ils feront l'objet d'un paragraphe spécial);

2° Fragments de lames à un tranchant; l'autre est encroûté, ou enlevé d'une seule pièce, soit pendant la préparation du nucléus, soit après coup, ou encore abattu par l'enlèvement d'esquilles.

3º Fragments de lames à deux tranchants; l'un des deux est souvent lustré par l'usage, denticulé ou ébréché.

Ces silex varient entre eux par la nature de leurs cassures; tantôt, elles sont nettes et peuvent être dues à des causes naturelles, tantôt, elles sont sinueuses et volontaires, tantôt, elles sont reprises avec soin par des retouches presque perpendiculaires au corps de la pièce. Ce travail ne pouvait avoir pour but de régulariser des cassures qui ont été, au contraire, rendues sinueuses par l'ouvrier.

Les plus typiques de ces pièces se présentent ordinairement sous l'aspect de petites masses tranchantes, courtes et trapues. On songe malgré soi aux silex empâtés dans un bitume ou une résine quelconques et garnissant le tranchant des faucilles en bois ou en corne. L'usure des tranchants autorise cette hypothèse, et la retouche des cassures aurait pour but d'éviter le glissement des surfaces lisses du silex incrusté. Quelques exemplaires dont le tranchant est fortement ébréché paraissent avoir été brisés pendant l'usage.

Il faut remarquer toute une série de fragments venus de pièces brisées ou destinés à des usages difficiles à définir.

L'une des formes les plus courantes est retaillée sur l'une des arêtes et sur une cassure; toutes les grandeurs sont représentées.

Il est très difficile d'obtenir une lame longue à tranchant rectiligne. On a souvent un produit courbe; n'est-ce pas simplement pour vaincre cette difficulté à laquelle se heurtait constamment l'ouvrier (à cause de la rapide usure des lames et de leur changement fréquent), qu'il a songé à utiliser les parties rectilignes des lames en les ajoutant les unes aux autres? De là, la nécessité de les fragmenter et le rejet systématique des deux parties inutilisables presque toujours, pointe et talon.

Lames tronquées. — De nombreux fragments de lames et des lames entières ont été tronqués (pl. I, fig. 38, 40); la cassure régularisée par des retouches prouve que la pièce a été créée dans un but déterminé. Nous sommes peut-être en présence de lames préparées pour la fragmentation et dont une des cassures est déjà retaillée. Ce talon artificiel est droit, convexe ou concave (pl. I, fig. 37, 39).

Lames appointées. — Elles sont très rares.

Lames retouchées sur les faces. — Extrêmement rares; les pièces retouchées sur les faces ne sont représentées que par deux fragments, l'un travaillé sur l'une des faces, l'autre travaillé sur les deux. Mais ces objets venus de la tête du ravin peuvent appartenir à la station plus récente qui s'y trouve. Les tamisages n'en ont donné aucun spécimen.

Lames microlithiques. — A cette catégorie appartiennent les lamelles à dos rabattu; elles devaient être assez nombreuses, mais leur délicatesse a mal résisté aux mille causes de destruction. On les trouve assez fréquemment à l'état de fragments; seules, deux ou trois ont été rencontrées entières; elles sont souvent retouchées, soit à la pointe, soit au talon, soit sur une des tranches, soit sur les deux.

La retouche du dos des lames est presque toujours faite suivant la méthode classique d'enlèvement d'écailles de silex, mais elle est obtenue quelquefois par l'enlèvement d'une ou plusieurs lamelles qui substituent un méplat, une « facette » au tranchant.

Ce méplat est parfois lui-même retouché, parfois intact. Nous retrouvons ainsi, avant le débitage, la préparation des lames donnant des fragments utilisés.

Il faut d'ailleurs se méfier des nombreuses petites lamelles plates ou à facettes dont la délicatesse pourrait tenter et qu'il faut classer dans les déchets de retouche ou de finissage des pièces. Il en est de même de tout un lot de pointes que l'allure microlithique de l'outillage tendrait à faire accepter, et d'une série d'éclats « de rafraîchissement » aux formes bizarres dans lesquels l'imagination peut voir tout ce qu'elle veut.

Racloirs. — Les racloirs sont très nombreux. D'une façon générale, leur volume est un peu plus grand que celui des autres pièces de l'industrie. Nous ne dirons rien des formes communes, on y trouve toute la variété des grattoirs ordinaires. Parmi les observations qui frappent, il faut retenir les suivantes :

Large emploi de toutes les roches dures (silex, pétrosilex, quartz, quartzites, grès lustrés).

Abondance des grattoirs portant encore la croûte des rognons de silex (cela n'indique pas une certaine pénurie de silex, mais l'ouvrier a utilisé tous les éclats).

Perfection de la taille de certaines pièces, surtout dans les minuscules.

Pourcentage élevé des grattoirs à partie utilisée rectiligne.

Présence des grattoirs circulaires très finement retouchés.

Grand nombre des racloirs venus des éclats en écaille ; ces derniers ont été employés comme les lames-raclettes déjà étudiées. Ils sont d'une légèreté et d'une finesse remarquables.

Nous nous étendrons davantage sur certains types plus caractéristiques.

Les surfaces travaillées par les grattoirs ordinaires devaient être courbes, mais certains outils ont été fabriqués pour aplanir des surfaces d'os ou de bois, pour être utilisés sur des surfaces plates. La délicatesse de leurs retouches et le soin évident qu'a pris l'ouvrier pour obtenir un outil rectiligne le prouvent. Les bords retaillés sont habituellement obliques par rapport à l'instrument qui est rarement tiré d'une lame. La partie du grattoir est arrêtée par des encoches, ou des enlèvements rappelant le « coup du burin ».

Enfin, un type de grattoir curieux est en quelque sorte « crénelé ». Les parties utiles de ces outils à tranchant rectiligne, sont souvent limitées par des lignes droites qui donnent aux pièces une allure géométrique les rattachant aux petits silex.

Perçoirs. — Les éclats aménagés, les lames appointées, qui ont pu servir à percer des peaux ou des objets en os ou en bois, sont nombreuses, mais l'outil spécial connu dans le néolithique des plateaux de la région est peu

fréquent. Deux exemplaires portent à la pointe des écaillures qui paraissent avoir été faites « en tournant ».

Celles des pièces que l'on peut classer dans les perçoirs sont en général très fines et rappellent les pièces analogues que m'avaient données les sables de S. Paulet des Caissons (Ardèche). On pourrait perforer avec ces outils de fines aiguilles d'os.

Nous ne possédons qu'un seul spécimen de gros perçoir-retouchoir, mais ses dimensions l'éloignent de toute l'industrie du gisement dont il est peut-être étranger. Il doit venir de l'atelier campignien voisin.

Tranchets. — Le tranchet tel qu'il est décrit dans le Campignien n'existe pas. Si l'on en excepte les silex triangulaires ou trapézoïdaux, dont quelques types peuvent avoir servi de petits tranchets, on peut dire que cet outil n'existe pas à Montbani. Une série de petits fragments de lames triangulaires à tranchant émoussé ont pu servir à « trancher ». Quelques-uns portent sur les cassures des retouches qui semblent prouver que l'outil devait être utilisé par son arête coupante inférieure ; l'un d'eux a même une espèce de tige ménagée dans un angle par quelques retouches habiles et se rapproche en cela des outils minuscules découverts dans les landes, mais il est unique et l'on peut dire que les habitants de Montbani paraissent avoir ignoré l'usage du tranchet si abondant dans l'industrie des plateaux voisins.

Burins. — Le burin paléolithique n'existe pas. Des éclats de silex ou des lames peuvent avoir servi à entailler ou à graver ; quelques-uns, à pointe résistante, portent des traces d'utilisation qui les rapprochent des burins ; une seule paraît pouvoir être classée dans cette catégorie de l'outillage lithique. Malgré l'examen attentif des éclats et des lames, aucun burin d'angle bien caractérisé n'a pu être découvert. L'étude des déchets de taille n'a pas révélé « d'éclats de rafraîchissement des burins » si nombreux dans les gisements paléolithiques.

Retouchoirs. — On peut classer dans les retouchoirs certains outils qui ont été utilisés par la pointe ou les bords. Plus ou moins prismatiques, leurs arêtes ou leurs extrémités portent des traces de pressions que l'on ne peut confondre avec les mâchures du dos des enclumes. C'est en effet par pressions sur les objets à retoucher, et non par percussions, que ces outils, de grandeur diverse, mais ne dépassant pas 5 cm., paraissent avoir servi. Ils diffèrent sensiblement, par la taille et la délicatesse, des objets semblables de l'industrie des plateaux.

Outils spéciaux. — Un petit outil a longtemps échappé à nos recherches. Il est caractéristique et n'a été signalé nulle part à ma connaissance. Douze exemplaires ont été trouvés à Montbani. Il est créé à l'extrémité d'une lamelle par l'enlèvement d'un éclat produisant un biseau oblique dans la partie la plus épaisse de la lame (vers l'arête médiane). L'autre arête est abattue par une série de petites retouches très fines, formant encoche, et mettant le biseau en valeur. L'outil comporte toujours une encoche d'un côté et un biseau de l'autre, sans préférence de

côté. Il pouvait servir, soit comme petit burin, soit comme petit perçoir.

Parmi les outils dont l'usage est assez problématique, il faut retenir toute la série de ceux qui se rapprochent des grattoirs à tranchant cré-

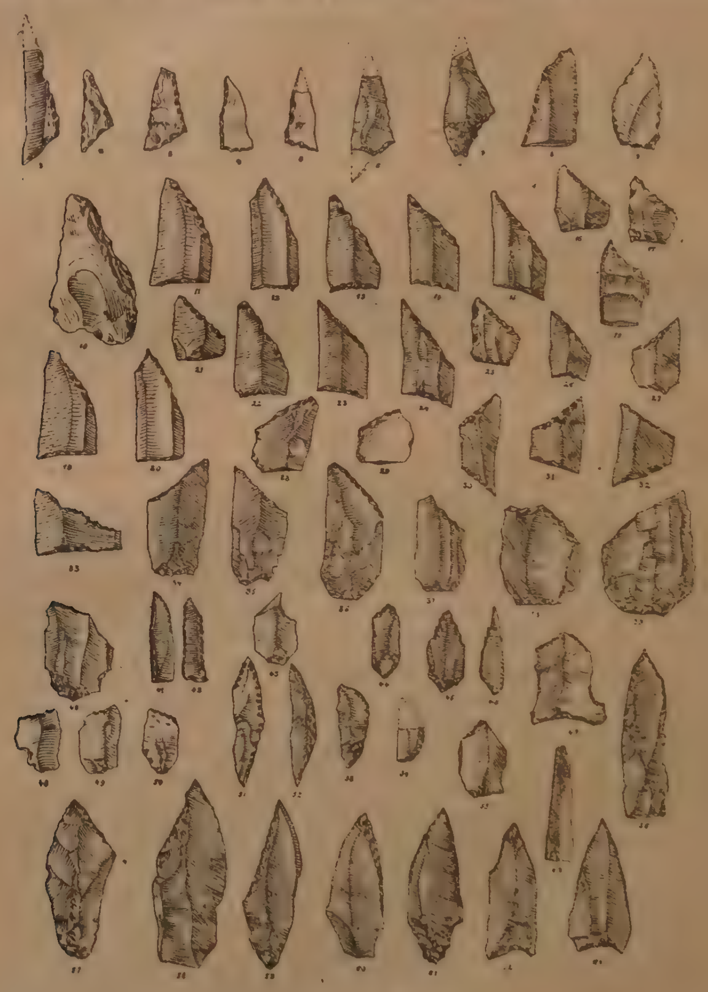


Planche III. — Pointes géométriques.

nelé. La partie utilisable a été séparée en deux plans successifs. Ils sont habituellement ménagés au bout de lames brutes; leur taille est assez restreinte. Signalons aussi quelques silex très finement amincis et retouchés adroitement, de forme peu courante, qui peuvent avoir été des grattoirs.

Pointes géométriques. — (Pl. III). Les pointes sont assez diverses; elles proviennent d'éclats ou de lames. La lame pointue, provenant de la simple percussion d'un nucléus, paraît avoir été rarement utilisée sous sa forme première. Elle ne présentait aucune résistance à cause de son peu d'épaisseur, aussi l'ouvrier a-t-il taillé sa pointe dans le corps même de la lame. Quand, par hasard, il utilise une pointe naturelle, il la renforce, en l'épaississant en quelque sorte par la modification de son profil. Il paraît avoir choisi de préférence la lame ou le talon pour en faire une pointe. Du corps de la lame, il tirait des flèches obtenues en tronquant obliquement le fragment choisi, ce qui donnait une pièce asymétrique dont la pointe était tantôt à droite (fig. 27, 31), tantôt à gauche (fig. 16, 17), tantôt ramenée vers le centre par un biseau supplémentaire (fig. 12). Il taillait ensuite la base pour la régulariser ou pour empêcher l'éclatement de la hampe sous le choc d'arrivée (fig. 22, 23, 24), mais cette opération n'était pas toujours effectuée (fig. 28, 29). Les morceaux de lames sont habituellement utilisés dans le sens des « pans » ou « facettes »; on trouve cependant des pointes qui sont obtenues par la taille de la lame perpendiculairement aux facettes (fig. 18) ou obliquement (fig. 9).

L'utilisation du talon de la lame est assez fréquente; il a donné des pointes dont le biseau est tantôt à droite (fig. 34), tantôt à gauche (fig. 35); il est lui-même retouché dans certains cas (fig. 36), ou utilisé avec son bulbe (fig. 39).

Les pointes venues d'éclats retaillés par le même procédé sont rares (fig. 4).

L'atelier situé au point 14 du croquis a donné des pointes de même type taillées en biseau, et retaillées au talon (fig. 50) ou non retaillées au talon (fig. 49).

Les silex géométriques qui ne peuvent être classés comme pointes de flèches ou dont la destination est discutable sont assez rares; les plus intéressants sont les trapèzoïdaux (fig. 30, 32) et les triangulaires (fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7). L'atelier 6 a donné les formes n° 2 sur les trois côtés, et n° 5 taillées sur deux côtés; l'atelier 14 a fourni des types différents : l'un est à piquants mousses abattus volontairement (fig. 3), l'autre, taillé sur les trois côtés, est tiré d'une mince lamelle sans facettes (fig. 4); une troisième dont le talon seul est retouché, est un des rares exemples de pointes de lames utilisées sans retouches (fig. 7); il a subi l'action du feu. La forme en demi-lune existe. M. Gardez en a trouvé un exemplaire typique, que j'ai déposé au muséum de Toulouse. La pointe en arc de cercle, extrêmement aiguisée aux deux pointes comme les n°s 31 et 32 ou mousse, comme le n° 33, n'est pas très rare (ces formes sont, dans le gisement, plus appropriées que les formes trapèzoïdales à servir d'hameçon, d'après la conception de Lewis Abbot).

Les seules formes du classement de Mortillet qui manquent jusqu'ici dans le gisement sont les triangulaires à pédoncule annoncées par la forme n° 33, et les trapèzes irréguliers avec côtés non parallèles convexes ou concaves.

Les pointes tirées d'éclats non travaillés sont moins nombreuses; il en est de très nettes, rappelant les formes paléolithiques, mais elles sont, en général, ébréchées sur un côté, comme si elles avaient servi de racloirs plutôt que de pointes. De nombreux petits éclats de silex, tranchants ou aigus, retouchés à la pointe ou à la base, ont pu être utilisés comme pointes de trait (fig. 45, 46). Une seule forme est originale, parce qu'elle a ses deux bords parallèles (fig. 44).

Un autre type de pointe moins commun a été taillé dans une lame laissée entière (fig. 59); la pointe n° 61, est à pédoncule. Les n°s 62, 64, sont à base concave. La présence de ces formes est extrêmement troublante; on est tenté d'y voir des transitions entre la forme affiliée aux silex géométriques et celle qui abonde dans les habitats du néolithique récent. Nous sommes cependant dans la même industrie, comme le prouvent la nature du silex, la similitude des patines, et surtout la technique que l'on peut résumer en trois caractères : même utilisation d'un fragment de lame, même absence de retouches sur les faces, même nature des retouches presque verticales ayant servi à appointer l'arme. On croit voir une série complète en transformation, si l'on suit les n°s 57, 58, 59, 61, 62, 64. Après le n° 64, c'est le néolithique des plateaux, tantôt à pédoncule, tantôt à ailerons, tantôt avec les deux, ne différant de nos flèches n°s 61, 64, que par les retouches des faces et l'amincissement des bords.

Remarque importante. — Le but que semble avoir cherché l'ouvrier de Montbani est d'obtenir une arme piquante plutôt que tranchante, d'où nécessité d'une pointe robuste, solide, avec les conséquences de taille qui en résultent : épaississement de la pointe par sa prise dans le corps de la lame, asymétrie qui en résulte habituellement, absence de retouches sur les faces, puisqu'elles aminciraient la pièce, etc...

Fossiles. — A noter la présence de nombreux fossiles dans le sable du haut de la station; l'examen de plusieurs centaines d'entre eux mélangés aux silex taillés, n'a pas permis d'en trouver un seul portant d'une manière indiscutable les traces d'une accommodation comme objet de parure (trou, gorge de ligature, etc).

Un petit galet de serpentine verte, étranger au terrain, a peut-être été apporté par les occupants d'alors.

RÉSUMÉ.

Les ateliers de Montbani nous donnent une industrie faisant un tout, et différant essentiellement de celle des plateaux du Soissonnais.

Les caractéristiques générales en sont les suivantes :

Ateliers ou habitats de plein air dans ou sur le sable;

Allure microlithique; présence des silex géométriques;

Absence des pièces caractérisant le néolithique initial ou le paléolithique.

Les caractéristiques de détail peuvent être résumées ainsi :

Nucléi nombreux à un ou plusieurs sens;

Utilisation fréquente d'éclats de nucléi ayant emporté une partie du plan de frappe;

Percuteurs peu communs (remplacés par de nombreuses pièces à dos mâché).

Éclats en écaille, parfois très minces, utilisés, et souvent transformés en grattoirs;

Nombreux silex à dos écaillé, mâché;

Préparation des lames sur le nucléus par l'amincissement des talons;

Large emploi des lames avec fragmentation volontaire;

Abondance des talons de lames et rareté des pointes naturelles (extrémité des lames pointues);

Abondance des fragments de lames utilisés (parfois même jusqu'au lustrage), avec cassures abattues;

Présence des silex à formes géométriques (toutes les formes connues sauf la triangulaire à pédoncule);

Abondance des grattoirs sur lame, discoïdaux ou minuscules;

Présence des lames à dos abattu et des lamelles du même type;

Présence de petits outils spéciaux, en général microlithiques;

Rareté des perçoirs et des retouchoirs (rares spécimens très petits);

Absence à peu près totale des burins paléolithiques; présence de burins spéciaux.

Absence totale des pièces du néolithique des plateaux (tranchets, pics; haches taillées), et du néolithique récent des ateliers voisins (meules en grès, haches polies, pointes à pédoncule et ailerons).

La technique peut elle-même être résumée de la façon suivante :

Emploi de silex de toute nature, de silex lacustre, et de grès lustré; nombreux phénomènes de contre-coup dans la taille; épaississement de la pointe dans les traits utilisés; retouches presque verticales du corps des traits utilisés; aucune pièce retouchée sur les deux faces.

Aux armées, décembre 1917.

Note. — Depuis la mise au point de ce mémoire, M. l'abbé Breuil a reconnu dans les « outils spéciaux » le burin de forme nouvelle. Ce burin est identique à ceux que M. Deffontaines a trouvés voilà plusieurs mois, et qui seront décrits dans le mémoire de l'auteur.

Sur quelques coiffures indigènes en Afrique occidentale française

Par Mme R. BLANCHARD-ZABOROWSKA et Ch. JOYEUX

L'un de nous[1] a récemment publié une étude sur les balafres ethniques chez les tirailleurs de l'Afrique occidentale française, d'après des observations prises au camp du Courneau (Gironde), où étaient concentrées des



Fig. 1. — L'opération de la coiffure.

troupes noires pendant la guerre. Il nous paraît intéressant d'ajouter à ce travail quelques dessins de coiffures indigènes, faits d'après des photographies recueillies en Haute-Guinée française et dans les contrées avoisinantes pendant les années 1908 à 1912. La religion musulmane qui

1. G. Zaborowska, Les balafres ethniques chez les tirailleurs de l'Afrique occidentale française, *Revue anthropologique*, XXVII, p. 306-324, 1917.

se répand dans ce pays tend à y faire disparaître les mœurs fétichistes, qui sont de si précieux documents pour l'ethnographe, quoique bien des indigènes embrassent l'islamisme en gardant leurs coutumes ancestrales. Il s'ensuit que ces coiffures, au moins chez les hommes, ne se verront probablement plus d'ici quelques années, lorsque toutes les têtes seront rasées conformément à la loi du prophète.

Comme on peut s'en convaincre par les figures ci-jointes, l'arrangement des cheveux peut varier de mille manières, suivant les contrées, les coiffeurs, la fantaisie personnelle. Il ne paraît exister aucun rapport, au moins actuellement, entre ces variétés et les tribus (diamous) auxquelles appartiennent les individus.

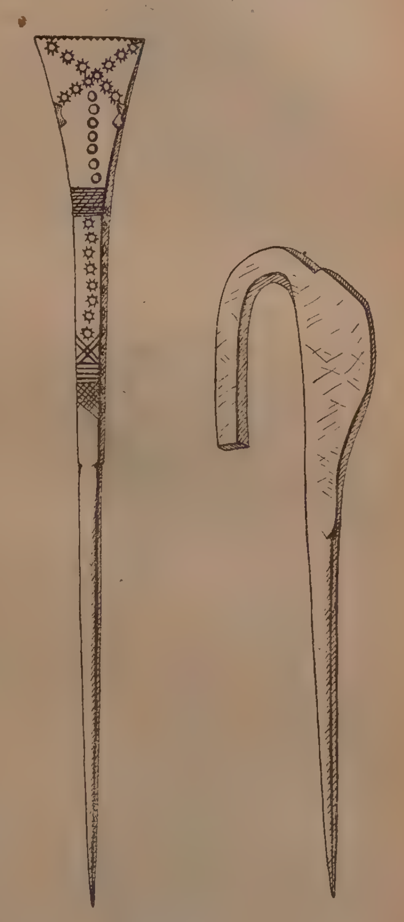


Fig. 2 et 3.
Épingles en métal servant à la coiffure.

Ces échafaudages capillaires sont faits par des professionnels des deux sexes pour certaines régions; pour d'autres les femmes seules exercent le métier et ont comme clients les hommes aussi bien que les femmes. C'est ce qui a lieu dans la région de Kouroussa, sur le Niger. La coiffeuse s'appelle « Koundana » en dialecte malinké; ce peut être une femme de la caste de forgerons (noumoumousso) ou d'une caste de griots, mais elle n'appartient pas à une corporation spéciale. La coiffure se renouvelle plus ou moins souvent, suivant la fortune du sujet; pour rester bien en forme, elle doit être remise à neuf à peu près tous les mois. Pendant l'opération, qui dure plusieurs heures, le patient s'allonge de tout son long et vient appuyer sa tête sur les genoux de l'opératrice qui est assise par terre (fig. 1). Les instruments sont de grossières épingles métalliques : le Badigué ou Bala (fig. 2. — 23 cm. de long) et le Binié (fig. 3. — 17 cm. de long); ce dernier se voit plutôt dans la contrée de Ségou. Depuis quelques années des brosses de toilette européennes se sont ajoutées à cet arsenal



Fig. 4. — Arrangement des cheveux chez les enfants. (Cercle de Faranah, Guinée française.)
Fig. 5 et 6. — Femmes Foulahs du Fouta-Djalon, coiffure en cimier de casque.
Fig. 7. — Type malinké à motif longitudinal (région de Kouroussa, Haute-Guinée).
Fig. 8. — Type malinké à motif transversal (région de Kouroussa, Haute-Guinée).
Fig. 9. — Homme du Sankaran (région de Kouroussa, Haute-Guinée).

primitif, on les enduit de galène pulvérisée et mêlée à une graisse ou à du beurre; ce produit joue le rôle de cosmétique.

On procède ainsi : les cheveux sont d'abord mis en liberté, puis on les



Fig. 10. — Kissien de Kissidougou (région de Kouroussa, Haute-Guinée).
Fig. 11. — Firia de Faranah (région de Kouroussa, Haute-Guinée).
Fig. 12. — Femme Kassonké de Kita, Haut-Sénégal, Niger.
Fig. 13. — Bambara.

tresse. Dans la plupart des cas, il existe un motif principal suivant le diamètre antéro-postérieur (fig. 7, A) ou transversal. A sa base, appliquées sur le cuir chevelu, se voient plusieurs bandes étroites appelées « saraba » en dialecte malinké (fig. 7, B). Ces saraba se trouvent aussi à la périphérie du motif temporal où elles affectent la forme d'ogives renversées. Leur nombre varie avec l'abondance de la chevelure et l'habileté de l'artiste capillaire. C'est là ce qui, aux yeux des indigènes, donne à la coiffure toute sa valeur, d'autant plus considérable que les saraba sont plus nombreux.

Dès le jeune âge, les cheveux sont arrangés suivant la disposition qu'ils auront plus tard (fig. 4) : dans certaines régions, le mode d'agencement est le même pour les enfants des deux sexes : les garçons adoptent le type masculin après leur circoncision, les filles ont droit à leur coiffure définitive à l'époque de leur mariage.

La femme qui fait circoncire son fils a souvent, en signe de réjouis-



Fig. 14, 15, et 16. — Types Toma de N'Zébéla, aux environs de la frontière du Libéria.
Fig. 17. — Coiffure de la mère d'un circoncis. (Région de Kankan, Haute-Guinée.)

sance, une coiffure spéciale, fort compliquée (fig. 17), composée de nombreux petits chignons, d'où pendent des tresses portant des breloques de verroteries, pièces de monnaie, etc. Cette parure se met pendant une quinzaine de jours.

On remarquera l'analogie des figures 7 à 11, représentant des types de la région de Kouroussa où nous avons pu faire les observations les plus suivies.

Nous serions heureux que ces modestes documents, faciles à récolter, pussent intéresser quelques coloniaux et leur donner l'idée de les compléter pour d'autres contrées.

Le dolmen des Mureaux

Par A. de MORTILLET

Le dolmen des Mureaux offre un très intéressant et assez rare exemple de caveau mégalithique entièrement enfoui sous le sol, au fond d'une basse vallée. Non seulement par sa position, mais aussi par son bon état de conservation, il mérite une description plus complète et plus exacte que celles qu'on en a donné jusqu'à présent. C'est pourquoi il nous a paru utile de réunir les renseignements qui suivent, à l'aide desquels on pourra se faire une idée plus conforme à la réalité, de ce qu'est cette importante sépulture des temps néolithiques. Notre intention n'est pas de nous occuper ici de son contenu : ossements humains et objets d'industrie extraits au cours des fouilles qui y ont été exécutées.

Cela nous entraînerait trop loin. Ces matériaux ont du reste été, en grande partie, étudiés par le Dr R. Verneau, au mémoire duquel on peut se reporter [1].

Nous voulons seulement examiner en détail le monument. Après avoir rappelé sommairement dans quelles circonstances il fut découvert et comment il fut exploré, nous nous étendrons plus longuement sur sa situation, sa forme et ses dimensions.

Découverte et exploration. — En octobre 1888, M. Brault, serrurier aux Mureaux, creusant un trou pour planter un arbre dans le jardin attenant à sa maison, heurta, à une profondeur d'environ 70 cm., un bloc de grès. Afin de se rendre compte des proportions de la pierre, il fit aux environs plusieurs sondages, et, élargissant le trou commencé, il ne tarda pas à rencontrer au-dessous du premier bloc, qui était une grande dalle couchée à plat, le sommet d'une autre dalle, plantée verticalement. Sur un des côtés de la pierre dressée dont il venait de constater l'existence (*Fig.* 2, n° 8), le terrain s'effondra tout à coup, laissant une ouverture qui donnait accès dans un caveau presque complètement rempli de terre mêlée à des débris de pierre.

L'ouverture ayant été dégagée, M. Brault, muni d'une lumière, pénétra

1. *L'Allée couverte des Mureaux* (Extr. de *L'Anthropologie*, t. I, 1890, n° 2, p. 157).

dans la cavité, sans se douter qu'il était au fond d'une galerie dolménique. Curieux de voir jusqu'où elle s'étendait, il prit sur-le-champ la résolution de la vider. En effectuant ce travail il remarqua, non sans surprise, parmi les déblais ramenés à la surface, des ossements humains, des objets en pierre et en os, ainsi que de la poterie, qu'il eut soin de mettre de côté.

Sur ces entrefaites, le bruit de la découverte s'était répandu dans le pays, les journaux locaux en avaient parlé. Raoul Rosières, qui habitait Meulan, ayant eu vent de la trouvaille, en informa le Dr Hamy, qui chargea son assistant au Muséum d'histoire naturelle, le Dr Verneau, d'aller continuer les fouilles. Ce dernier reçut le plus aimable accueil de M. Brault, qui lui accorda avec un entier désintéressement l'autorisation de poursuivre les recherches et lui offrit même les objets récoltés avant son arrivée. Le fond de la galerie sépulcrale avait déjà été dégagé et bouleversé par M. Brault, mais une bonne partie de la couche archéologique était encore intacte. Le Dr Verneau en opéra le déblaiement avec le concours de plusieurs terrassiers. A 9 mètres environ du fond du caveau, il fut arrêté par un mur en pierres sèches. Les fouilles durent alors être interrompues, car la partie de la galerie qui s'étendait au delà du mur se trouvait sous un champ appartenant à un autre propriétaire. Cet arrêt ne fut du reste pas de longue durée, M. Brault s'étant presque aussitôt rendu acquéreur de la parcelle de terrain contiguë à son jardin.

Mais, entre temps, les choses avaient singulièrement changé de face. A la parfaite harmonie qui régnait au début avaient succédé des sentiments bien différents. Une brouillerie complète était survenue entre M. Brault et le Dr Verneau. De sorte que ce ne fut pas ce dernier qui termina les fouilles. Ce fut M. Brault qui les reprit et les acheva pour son propre compte. Il ne restait d'ailleurs plus qu'une faible partie de l'allée à dégager, 2 mètres à peine. C'est de ce côté que se trouvait l'entrée primitive.

M. Brault dut par la suite vendre sa propriété. Notre zélé collègue Louis Deglatigny, de Rouen, toujours à l'affût de quelque vieux monument à sauver, fit en 1895 l'acquisition du dolmen et des terres qui l'entourent. Son premier soin fut de faire enclore le terrain, de faire boucher les vides qui existaient entre les supports et de faire étayer au moyen de piliers en pierre les tables de recouvrement situées près de l'entrée. Grâce à ce préhistorien dévoué, dont nous ne saurions trop louer la bienfaisante activité, la conservation de la sépulture néolithique des Mureaux est désormais assurée.

Situation. — La commune des Mureaux dépend du canton de Meulan, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise). C'est dans la partie occidentale du village, sur la rive gauche de la Seine, entre celle-ci et la voie du chemin de fer, au lieu dit : *Les Gros Murs*, qu'est enfoui le dolmen. L'enclos qui l'enferme fait partie du pâté de maisons, de jardins et de champs que bordent la Rue des Gros Murs, le Chemin de la Haye, condui-



Fig. 1. — Réduction du plan du lieu dit : *Les Gros Murs*, aux Mureaux (Seine-et-Oise), dressé le 1er avril 1896. — *Échelle* : 1/2500. — A, allée couverte.

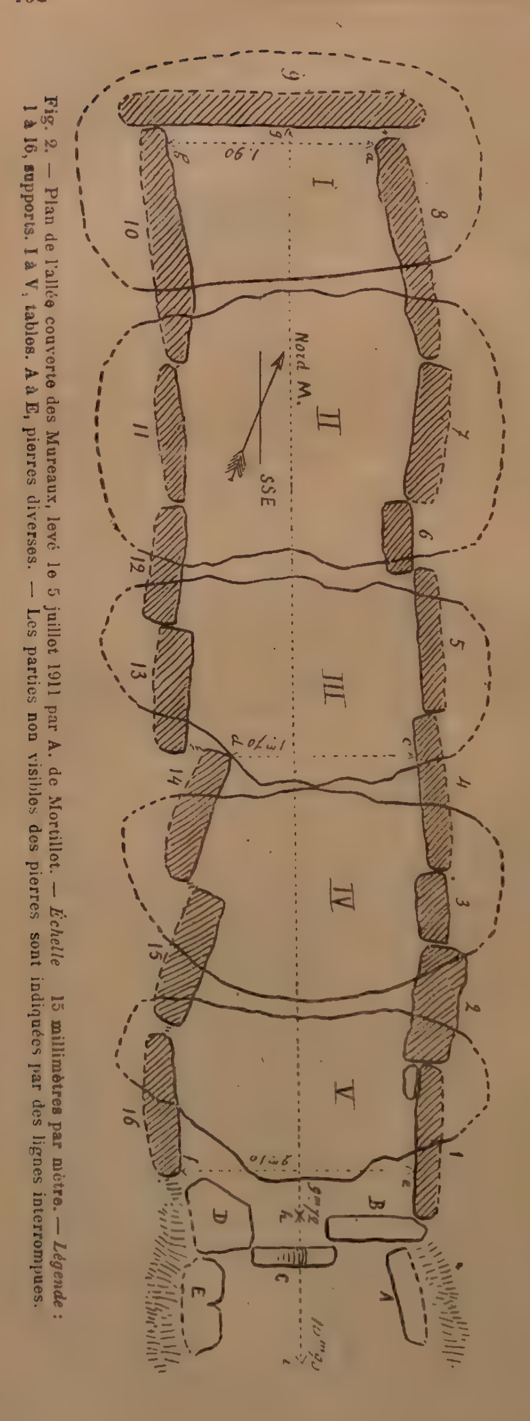


Fig. 2. — Plan de l'allée couverte des Mureaux, levé le 5 juillet 1911 par A. de Mortillot. — *Échelle* 15 **millimètres par mètre.** — *Légende* : 1 à 16, **supports. I à V**, tables. **A à E**, pierres diverses. — Les parties non visibles des pierres sont indiquées par des lignes interrompues.

sant à la ferme de ce nom, la Rue des Murets et la Route départementale n° 26 ou Route de Flins. On y pénètre par la Rue des Murets.

Quant au monument même, il est situé à une quinzaine de mètres de la porte du jardin, à 55 mètres au nord de la Route de Flins et à 385 mètres au sud du fleuve, à quelques mètres seulement au-dessus du niveau actuel de ses eaux.

Tout ce quartier, jusque vers la Seine, est couvert de fragments de poterie romaine et l'on y rencontre de nombreux restes de substructions datant de la même époque. C'est à ces ruines que le lieu dit et la rue des *Gros Murs*, la rue des *Murets*, ainsi que le village des *Mureaux* doivent leurs noms. Le sol a été tellement remué en cet endroit, aux temps de la domination romaine, qu'il semble tout à fait extraordinaire que le dolmen soit resté inaperçu et n'ait pas été détruit, comme tant d'autres constructions du même genre. On a d'autant plus lieu d'en être surpris que des traces d'une voie romaine ont, paraît-il, été

retrouvées au-dessus d'un des angles du souterrain. Si le fait est exact, ce que je n'ai pu contrôler, ce serait vraisemblablement aux travaux d'établissement de cette route qu'il faudrait imputer le désordre constaté à l'extrémité antérieure de la galerie.

Au lieu d'être établi à flanc de coteau comme la plupart des tombeaux mégalithiques du bassin de la Seine, le monument des Mureaux se trouve, ainsi que nous l'avons déjà dit, à un niveau très bas dans la plaine alluviale qui s'étend le long de la rive méridionale du fleuve, en face des hauteurs de Meulan et d'Hardricourt. Il occupe une position assez analogue à celles des dolmens de la Justice et du Trou-aux-Anglais, situés dans la même plaine, à 5 ou 6 km. en aval, près du Château de la Garenne. Mais, tandis que le dolmen de la Justice est depuis longtemps presque totalement dégagé des terres qui l'enveloppaient, et que celui du Trou-aux-Anglais, aujourd'hui reconstitué au Musée de Saint-Germain, a été fort anciennement, peut-être à l'époque romaine, dépouillé de ses dalles de recouvrement, le dolmen des Mureaux est demeuré jusqu'à nos jours complètement enterré et, sauf du côté de l'entrée, il n'a guère subi d'altérations. Bien que la couche de terre qui dissimulait sa toiture n'ait qu'une épaisseur de moins d'un mètre, il ne semble cependant pas avoir jamais été recouvert d'un tumulus. On ne saurait toutefois être absolument affirmatif à cet égard, car les environs ayant été de tout temps très fréquentés, le sol a pu être remanié et sa surface aplanie.

Description. — Le dolmen des Mureaux entre, comme la majeure partie des monuments mégalithiques de l'Ile-de-France, dans la catégorie des allées couvertes. Il se compose d'une longue chambre rectangulaire, précédée d'un vestibule [1]. Seize supports, plantés à peu près verticalement, forment les parois de la chambre. Il y en a huit à droite, un seul au fond et sept à gauche. Sur ces supports reposent cinq larges dalles constituant la couverture de la chambre, dont le sol était pavé de petites pierres plates irrégulières. Le Dr Verneau a constaté par places l'existence de plusieurs couches d'ossements séparées par un dallage semblable.

Le rectangle que représente en plan cette crypte funéraire n'est pas d'une absolue régularité (voir fig. 2). Les pierres des grands côtés sont assez mal alignées; à gauche, plusieurs d'entre elles chevauchent l'une sur l'autre. Ces défectuosités peuvent être dues à diverses causes : manque

1. Dans un fascicule récent du *Dictionnaire archéologique* de la Gaule, Émile Cartailhac dit au sujet du dolmen des Mureaux : « Allée subdivisée en deux chambres dont une, la seule fouillée, a 9 mètres de long. » Il y a là une erreur qu'il est bon de relever. Le monument ne possède qu'une seule chambre et non deux. La prétendue seconde chambre, que le Dr Verneau avait présumé se trouver au delà du mur où se sont arrêtées ses recherches, n'a jamais existé. Quant au « petit mur en pierres sèches » signalé par lui, il devait, d'après les indications et le plan qu'il a publiés, s'élever à l'extrême limite de la chambre, entre les supports 1 et 16. Ce n'était peut-être qu'un amas de pierres éboulées ayant fait partie de la paroi du vestibule dans laquelle était ménagée l'entrée de la chambre.

de soin, accidents survenus pendant la construction et déplacements produits postérieurement par la poussée des terres extérieures; mais il n'est pas possible, en l'état actuel des choses, de déterminer avec précision la part qui revient à chacune d'elles.

En ce qui concerne le vestibule, son existence ne fait aucun doute, mais il faut renoncer à se rendre exactement compte de sa forme et de sa disposition, cette portion du monument ayant été profondément bouleversée avant les fouilles et pendant leur achèvement. Des pierres qui le composaient, il ne reste que des fragments, dont quelques-uns ont même été déplacés en dégageant l'entrée.

Une cloison séparait le vestibule de la chambre. Elle était très probablement percée d'un trou, seule porte par laquelle on pouvait primitivement pénétrer dans le caveau. Selon mon frère Paul de Mortillet [1], cette ouverture aurait été formée de deux dalles superposées, pourvues chacune d'une échancrure semi-circulaire, pratiquée dans la partie supérieure pour la dalle du dessous et dans la partie inférieure pour celle du dessus, de manière à laisser entre elles une baie circulaire. Un fragment important du bloc inférieur, portant des traces très nettes de travail, paraît être encore en place (*fig*. 2, C). D'après L. Deglatigny, « cette pierre échancrée n'aurait, cependant, pas été trouvée là où elle est actuellement. Il doit exister une autre pièce semblable, qui se trouve peut-être sous le sol en avant du vestibule ».

L'allée est orientée à peu près exactement du Nord-Ouest au Sud-Est, l'entrée regardant ce dernier côté.

Les grandes pierres employées pour la construction de la chambre sont des dalles de grès entièrement brutes, et les petits éléments ayant servi à paver le sol sont des plaquettes naturelles de calcaire. Point n'était besoin d'aller chercher très loin ces matériaux. Les Néolithiques pouvaient en faire une suffisante récolte dans les dépôts tertiaires dont sont formées les collines qui bordent dans cette région les deux côtés de la vallée. Sur la rive gauche, le transport nécessitait un parcours un peu plus long, mais en revanche on n'avait pas de cours d'eau à traverser, ce qui était assurément un avantage appréciable vu les moyens restreints dont l'homme disposait alors.

Les constructeurs de dolmens devaient en général commencer par rassembler les matériaux nécessaires, parmi lesquels ils faisaient ensuite un choix. Les blocs les plus beaux et les plus volumineux étaient tout d'abord utilisés, puis on achevait le monument, du mieux que l'on pouvait, avec les pierres qui restaient. Nombre de dolmens fournissent des exemples très démonstratifs de cette manière d'opérer, que vient encore confirmer l'allée couverte des Mureaux, où les plus larges supports et les plus grandes tables occupent le fond de la chambre.

1. *Les allées couvertes de Seine-et-Oise*. (Extr. de *L'Homme préhistorique*, 9e année, 1911, n° 3, p. 69).

Dimensions. — Quelques mots en terminant sur les dimensions du monument, dont nous n'avons pas encore parlé. Après avoir été entièrement vidée la chambre mesurait, comme hauteur, 1 m. 55 en avant et 1 m. 60 vers le fond. Sa longueur est d'environ 10 mètres. Sa largeur, très variable, oscille entre 1 m. 70 et 2 m. 17. Il y a donc, entre les chiffres extrêmes, un écart considérable, atteignant presque un demi-mètre. Les supports, dont la face interne est seule visible, peuvent avoir une épaisseur moyenne de 0 m. 20 à 0 m. 40.

Le vestibule était, selon toute apparence, plus étroit que la chambre. Sa largeur ne devait guère dépasser 1 m. 50. Quant à sa longueur, elle ne peut être évaluée même approximativement, l'avant du monument ayant été, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fortement endommagé.

Pour plus amples détails, voir les tableaux qui suivent, où nous avons groupé toutes les mesures que nous avons pu prendre.

SUPPORTS.

(*Largeur mesurée à la base.*)

1. Paroi de droite (Nord-Est).	1,38	9. Fond de la chambre. Plus de	2,00
2. — — . .	1,13	10. Paroi de gauche (Sud-Ouest).	2,19
3. — — . .	0,70	11. — — .	1,25
4. — — . .	1,40	12. — — .	1,04
5. — — . .	1,38	13. — — .	1,09
6. — — . .	0,63	14. — — .	1,22
7. — — . .	1,28	15. — — .	1,19
8. — — . .	2,03	16. — — .	1,30

TABLES DE RECOUVREMENT.

(*Largeur mesurée au milieu de la chambre.*)

I. Plus de.	1,35	IV.	1,94
II.	2,37	V.	1,45
III.	1,88		

PIERRES PLACÉES A L'ENTRÉE DE LA CHAMBRE.

A. Longueur	0,83	D. Longueur	0,42
B. —	0,85	E. (En partie enterrée).	
C. —	0,70		

DIMENSIONS INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE.

(*Mesures prises à la base.*)

Largeur = à 0 m. 30 du fond, entre les supports 8 et 10 (*a. b.* du plan)	1,90	Largeur = à 6 m. 60 du fond, entre les supports 4 et 14. .	2,02
Largeur = à 2 m. 25 du fond, entre les supports 7 et 11 . .	2,17	Largeur = à 7 m. du fond, entre les supports 3 et 15	1,70
Largeur = à 3 m. 40 du fond, entre les supports 6 et 12 . .	1,80	Largeur = à 9 m. 25 du fond, entre les supports 1 et 16 (*e. f.* du plan)	2,10
Largeur = à 4 m. 35 du fond, entre les supports 5 et 12 . .	2,15	Longueur = au milieu de la galerie (*g. h.* du plan).	9,72
Largeur = à 5 m. 70 du fond, entre les supports 4 et 14 (*c. d.* du plan)	1,70	Longueur = au milieu de la galerie (jusqu'à la pierre C) . .	10,00

Les migrations des tribus magdaléniennes des Pyrénées

Par le Dr DE SAINT-PÉRIER.

Nous avons fouillé, de 1911 à 1914, plusieurs grottes magdaléniennes situées sur le territoire de la commune de Lespugne, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

Ces grottes nous ont fourni, avec un outillage magdalénien typique, une faune qui comprend la plupart des espèces caractéristiques de la fin de l'époque paléolithique : cheval, très abondant, renne, cerf élaphe, chamois, bovidés, etc. Nous avons publié, d'ailleurs, une partie de ces recherches[1].

Mais, il est un point particulier sur lequel nous voudrions aujourd'hui attirer l'attention, parce qu'il nous paraît susceptible d'apporter une certaine lumière sur les migrations des populations paléolithiques de la région pyrénéenne.

Nous avons observé que *tous les gros bois de rennes*, par conséquent tous ceux qui proviennent d'animaux mâles adultes, trouvés dans nos fouilles *étaient des bois de mue*, c'est-à-dire des bois recueillis après leur chute de la tête de l'animal. Inversement, tous les bois d'animaux plus jeunes ou de femelles ont été trouvés accompagnés d'un fragment de l'os frontal, c'est-à-dire qu'ils proviennent d'animaux tués en dehors de la mue, au moment où le bois adhère fortement à sa base d'implantation osseuse.

Nous avons fait part de cette observation à M. l'abbé Breuil, qui nous a dit que le même fait l'avait frappé dans la collection Piette, dont il avait examiné la faune. Dans la série des bois de rennes recueillis par Piette dans les Pyrénées, les bois de rennes mâles adultes, *à de très rares exceptions près* sont des *bois de mue*.

La coïncidence de ces observations est intéressante, parce que nos fouilles ont été pratiquées à proximité de la région explorée par Piette. Lespugne, en effet, est à 30 km. environ au nord de la grotte de Gourdan,

1. *Bull. et mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1912; *L'Homme préhistorique*, 1912; *Bull. de la Société préhistorique française*, 1912.

dans laquelle Piette estimait à plus de 3 000 le nombre de rennes qui y avaient été apportés[1]. Il semble donc que le fait soit général dans les Pyrénées françaises ou dans la région voisine. En ce qui concerne l'Espagne, où le renne est très rare, la question des bois de mue est plus obscure[2].

Par contre, M. Breuil nous a dit n'avoir rien noté de semblable dans le Périgord, où les bois de rennes adultes sont tantôt des bois de mue, tantôt des bois attachés encore au frontal.

Cependant, nous avons trouvé, parmi les rejets de cuisine de nos gisements, des os brisés de rennes de toutes les tailles. Nous avons noté, après beaucoup d'observateurs, que les os des membres sont les plus fréquents et que les autres parties de l'animal (vertèbres par exemple) sont beaucoup plus rares. On a expliqué ce fait en admettant que les populations préhistoriques dépeçaient l'animal tué, sur le terrain de chasse, et n'apportaient dans leurs grottes que les parties recherchées pour l'alimentation (os longs plus riches en moelle que les autres) et cette hypothèse nous paraît très juste. Mais on ne choisissait pas l'animal d'après sa taille et les gros rennes ne sont pas moins abondamment représentés par leurs os que les jeunes animaux.

Enfin, une autre particularité a attiré notre attention dans les gisements de Lespugne. Tous les bois de cerf élaphe que nous avons recueillis sont *attachés au frontal*; ils proviennent d'animaux tués *en dehors de l'époque de la mue.* Le cerf élaphe est beaucoup moins abondant dans les gisemenls de Lespugne que le renne; cependant on le trouve dans tous les niveaux paléolithiques de ce pays que nous avons jusqu'ici explorés. Les bases de bois de cerf que nous avons trouvées appartenaient à de très gros sujets. L'une d'entre elles, en particulier, possède une circonférence supérieure à la circonférence du plus gros bois de cerf de France que nous ayons pu trouver comme pièce de comparaison. Contrairement, donc, à ce que nous avons observé pour le renne, les gros cerfs étaient tués avec leurs bois, alors que les gros rennes étaient tués à l'époque de la mue.

Or, la connaissance des mœurs du renne sauvage actuel et du cerf élaphe nous permet de tirer de ces observations des conclusions relatives à la migration des tribus magdaléniennes des Pyrénées françaises. On sait que le renne vit encore en bandes nombreuses, dans le nord de la Scandinavie, au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble, ainsi qu'au Groënland, en somme dans toutes les terres baignées par l'Océan glacial arctique. Chez ce cervidé, la femelle porte des bois comme le mâle, mais toujours plus grêles et moins longs que ceux du mâle. Dans les deux sexes, la forme des bois est assez voisine; ils sont lisses et ne portent pas les

1. G. et A. de Mortillet, *La Préhistoire*, Paris, Schleicher s. d., in-8, p. 330.
2. Harlé, cité par G. Chauvet *in* Grottes du Chaffaud, *Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1919.

rugosités ou « perlures » si caractéristiques chez le cerf élaphe. L'époque de la mue est également différente chez ces deux genres.

En effet, les *rennes mâles adultes* perdent leurs bois après l'époque du rut, « dans la première partie de l'hiver, environ vers le milieu de novembre, les femelles et les mâles non adultes conservent les leurs jusqu'au printemps suivant »[1].

Pendant l'hiver, par conséquent, les mâles adultes sont dépourvus de bois ; pendant l'été, ce sont les jeunes animaux et les femelles qui ont perdu leur tête.

Les bois des gros rennes mâles commencent à repousser en été; ils atteignent leur complet développement à la fin d'août. Les femelles perdent leurs bois, après la mise bas, en mai ou au commencement de juin.

Il existe plusieurs variétés de rennes : on en a décrit jusqu'à six. Mais ces formes, qui peuvent se ramener à deux types : le type des forêts et le type des pays découverts[2], ne présentent pas de différences au point de vue qui nous intéresse : l'époque de la mue.

Les bandes de rennes sauvages effectuent périodiquement des migrations étendues, mais ces migrations paraissent variables suivant les régions où les mœurs de cet animal ont été observées. En Norwège, les rennes gagnent, pendant l'hiver, les points les plus élevés du « fjeld », où la neige est moins épaisse, à cause des vents qui la balaient et l'accumulent dans les ravins. Ils descendent, au commencement du printemps, vers les pâturages subalpins, mais remontent dans la montagne, dès que le temps devient chaud, afin d'éviter les piqûres des œstres, auxquelles ils sont très sensibles[3].

Au Spitzberg, les rennes recherchent, au contraire, pendant l'été, les plaines herbeuses dans les vallées débarrassées de neige; à la fin de l'automne, ils viennent sur la côte, pour y manger les algues que la mer rejette. En hiver, ils se retirent dans l'intérieur, sur les montagnes couvertes de lichens, où ils vivent parfaitement, malgré les froids excessifs; au printemps, ils reviennent sur le littoral[4].

Cette habitude du renne l'a fait nommer « l'animal migrateur par excellence parmi les mammifères » (Middendorf).

L'étendue de ces migrations peut être très grande; elle atteindrait, dans l'Asie et l'Amérique du Nord, plus de 1 000 km. ; le renne traversant alors facilement à la nage des lacs et des cours d'eau considérables[5].

Il est vraisemblable que les rennes qui vivaient dans les Pyrénées à l'époque magdalénienne avaient des mœurs peu différentes du renne sauvage actuel et que, comme lui, ils changeaient périodiquement de station.

1. N. Laurence Austen, *in Reliq. Aquitan*, p. 213.
2. M. Boule, *Les Grottes de Grimaldi*, Monaco, 1910, in-fol., p. 212.
3. N. Laurence Austen., *loc. cit.*
4. R. E. Nordenskjöld, *Voyage de la Véga*, Paris, Hachette, 1883, t. I, p. 122.
5. N. O. Holst, *L'Anthropologie*, 1913, p. 367.

Les cerfs élaphes vivent en troupes ou « hardes » beaucoup moins nombreuses que les bandes de rennes. Ils n'émigrent pas et ne quittent guère les forêts où ils ont accoutumé de vivre, à moins de circonstances particulières (incendies de bois, par exemple); ils n'exécutent pas, en tous cas, les migrations régulières des rennes. La femelle ne porte point de bois. La mue a lieu, contrairement à celle des rennes mâles, au printemps. Les vieux cerfs perdent leurs bois les premiers, en mars, très exceptionnellement dès la fin de février pour les très vieux sujets, et quand la saison est plus chaude que de coutume à cette époque de l'année. Les jeunes cerfs muent à une époque plus tardive, en avril. En juillet, en août au plus tard, les nouveaux bois sont repoussés; on dit que les cerfs ont « refait leur tête ». Il est très exceptionnel que les bois des cerfs soient refaits avant cette époque[1].

*
* *

Essayons maintenant, à la lumière de ces faits, d'interpréter les observations faites dans les gisements pyrénéens.

Nous pouvons affirmer que les populations magdaléniennes habitaient les grottes de cette région pendant l'hiver. Ils tuaient, à cette époque de l'année, des rennes mâles adultes *sans bois*, des jeunes rennes mâles et des femelles, ainsi que des cerfs, *munis de bois*; d'autre part, ils ramassaient les bois de rennes mués, qui devaient être abondants dans les environs de leurs grottes, afin de les utiliser pour la fabrication de leur outillage.

Mais, pendant l'été, nous pensons qu'ils abandonnaient leurs grottes et qu'ils effectuaient des migrations peut-être étendues. En effet, nous ne trouvons pas de bois de rennes mâles adultes tués entre le mois de juillet et le mois de novembre; nous ne rencontrons pas non plus de bois de mue de jeunes animaux qui auraient pu être recueillis à cette époque, non plus que des bois de cerfs de mue. Il semble donc bien que les tribus magdaléniennes quittaient alors leurs abris.

On peut supposer que les rennes seuls émigraient pendant l'été pour revenir dans les Pyrénées, au voisinage des habitations des hommes, après l'époque de la mue des mâles, c'est-à-dire après le 15 novembre environ. Mais comment expliquer alors l'abondance des bois de mue trouvés dans les gisements? Comment aussi les Magdaléniens ne ramassaient-ils pas les bois de mue des cerfs (qui eux n'émigrent pas) qui devaient leur devenir d'autant plus nécessaires que les bois de rennes leur auraient manqué tout l'été?

1. Observation communiquée par le capitaine de Saint-Périer : pendant la bataille de Villers-Cotterets, le 7 juin 1918, un très beau cerf dix-cors, affolé par le bombardement et blessé au flanc, sans doute par un éclat d'obus, a traversé au galop le poste de commandement, établi sous futaie, où se trouvait cet officier. Ce cerf avait sa tête déjà à peu près refaite; l'empaumure seule n'était pas encore à son complet développement.

Nous pouvons d'ailleurs concilier les deux hypothèses et donner une explication rationnelle des faits observés en admettant que les hommes suivaient les migrations des rennes. Si ces animaux, comme le font les rennes du Spitzberg, se rendaient à l'automne sur les côtes, les Magdaléniens des Pyrénées ont pu à leur suite parcourir de vastes contrées et atteindre le littoral soit de l'Atlantique, soit de la Méditerranée. C'est ainsi qu'ils ont pu se procurer ces coquilles marines que l'on retrouve dans leurs grottes, soit en les recueillant eux-mêmes, soit par échange avec les populations côtières[1]. Ils ont pu également observer des poissons que les gaves pyrénéens n'abritent point dans leurs eaux limpides et froides, et, revenus dans leurs sombres cavernes, représenter ces animaux étrangers, durant les loisirs que leur imposait le long hiver de ces âges glacés[2].

Sans doute, durant ces voyages périodiques, à la suite de l'animal dont le bois leur était si précieux, ils devaient camper en plein air, sous des tentes dont les signes tectiformes nous ont peut-être conservé le souvenir ou sous des huttes de branchages. Ces gisements ne se sont pas conservés. Là, on eût sans doute retrouvé les bases des bois de rennes mâles adultes qui avaient été tués avant la mue.

Puis, vers le milieu de novembre, ils retournaient au pied des hautes montagnes, recueillant précieusement les bois de mue que perdaient les rennes et tuant les mâles qui, exceptionnellement, avaient gardé leurs bois à une époque plus tardive que les autres. Ainsi s'expliquent rationnellement les exceptions que M. Breuil signale parmi les bois de rennes de la collection Piette.

Dans le Périgord, il devait en être autrement. Nous pensons que dans ce pays les abris étaient habités toute l'année. Nous savons que les fouilles ont donné un nombre à peu près égal de bois mués et de bois attachés au frontal. Les hommes ont donc tué des rennes pendant toute l'année. Peut-être, pour des raisons que nous ignorons, les rennes du Périgord n'émigraient-ils pas.

Enfin, il nous reste à envisager une question que nous avons laissée jusqu'ici à l'écart : la domestication des rennes. Nous pensons que l'observation que nous avons faite n'apporte à cette hypothèse ni confirmation, ni infirmation. Dira-t-on que les Magdaléniens, possédant de nombreux troupeaux de rennes, comme les Samoyèdes ou les Lapons, faisaient une sélection parmi les animaux qu'ils allaient abattre et qu'ils tuaient les rennes mâles adultes seulement après la mue, à de très rares exceptions près ? On sait, en effet, que les rennes attelés sont conduits

1. Cf. Dr de Saint-Périer, *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1913, p. 47.

2. Nous ne voulons point par là rejeter l'hypothèse des migrations des populations côtières, qui ont pu apporter leurs objets d'échange jusque dans la région pyrénéenne.

par deux lanières de cuir « dont un bout va s'enlacer en forme de bandeau au bas de la tige du bois de chaque renne[1] ». Il faudrait admettre alors que les populations magdaléniennes des Pyrénées avaient domestiqué le renne, tandis que les populations du Périgord ne connaissaient que le renne sauvage. Cela paraît peu vraisemblable. Cette question est trop complexe pour qu'elle puisse être résolue par nos observations : nous n'avons voulu en tirer que les conclusions légitimes qu'elles comportent.

Sans doute, d'autres auteurs ont déjà émis cette hypothèse des migrations des tribus magdaléniennes à la suite des variations saisonnières de la faune[2].

Nous pensons que le fait observé par M. l'abbé Breuil dans la collection Piette, et par nous à Lespugne, apporte à cette manière de voir une confirmation positive, en ce qui concerne tout au moins la région des Pyrénées françaises et les gisements voisins de cette région.

Morigny, le 18 juillet 1919.

1. *Journal historique du voyage de M. de Lesseps*, Paris, Imprimerie Royale, 1790, t. II, p. 109.
2. Cartailhac et Breuil, *Altamira*, Monaco, 1906, in-4, p. 235.

Livres et Revues

Dr Th. Ischer : *Die Chronologie der Neolithikums der Pfahlbauten der Schweiz.* — 1 broch. gr. in-8, 28 pages, Berne, 1920.

D'après Déchelette, « la détermination précise des coupures chronologiques du néolithique dans l'Europe occidentale compte encore parmi les problèmes attendant une solution ». Une chronologie des palafittes néolithiques de la Suisse manque tout à fait. M. Ischer tente d'en établir une. Le plus grand nombre de ces palafittes n'ont qu'une seule couche archéologique. C'est peut-être là une première indication que leur fondation, pour être successive, n'est pas séparée par de larges périodes de temps. Mais les différences qu'ils présentent permettent tout au moins un classement chronologique. M. Ischer procède donc à leur classement d'après leur industrie : c'est sa *chronologie typologique*. Il passe en revue les formes : 1° Des pointes de flèches ; 2° des lames ou couteaux ; 3° des poignards ; 4° des haches ; 5° des haches-marteaux ; 6° de la céramique, 7° des objets en os tels que les harpons ; 8° des objets d'ornements, épingles, pendeloques, perles.

Deux remarques essentielles de M. Ischer sont à retenir. Les formes les plus simples se conservent et se retrouvent dans toutes les stations. Alors quelle preuve formelle avons-nous que les palafittes dont l'industrie est la plus pauvre sont toujours les plus anciens ? Les haches polies ne peuvent servir à aucun classement. Elles se présentent partout sous toutes les formes, et n'offrent aucune différence jusqu'au moment où elles sont faites en cuivre. C'est encore là une indication que les palafittes dans leur ensemble ne sont pas très anciens et ne représentent pas une longue durée. L'extrême rareté des haches taillées en silex a la même signification.

M. Ischer les classe cependant en cinq périodes, ou types industriels :

1° Le type de Burgäschi, sur le lac de même nom, canton de Soleure. Haches et lames ont leur plein développement. Les pointes de flèches sont triangulaires. La poterie a encore des formes archaïques.

2° Le type d'Egolzwil, canton de Lucerne. Les flèches ont des pédoncules. La cognée avec trou d'emmanchement apparaît, et les poteries sont déjà assez délicatement ornées.

3° Le type de Gérolfin, canton de Berne. Pointes de flèche à pédoncules finement retaillées. Hache-marteau. Perles *en cuivre*.

4° Type de Fénil, canton de Berne. Haches-marteaux très communes, Belles pointes de lances. Poteries avec anses, gobelets. Perles de cuivre. C'est la belle époque néolithique, si l'on veut. Mais elle se rattache à celle du cuivre. Tout un outillage varié est en cuivre. M. Ischer nous dit que beaucoup de stations du même développement industriel, de sa même *quatrième époque*, ne renferment pas de cuivre, et que dans les stations riches en cuivre, il y a 5 objets de cuivre sur 1 000. La présence du cuivre dans l'outillage n'en est pas moins caractéristique.

5° Type de la station des Roseaux à Morges. Nous sommes en effet à cette cinquième période à l'âge du bronze.

De ces comparaisons très instructives résulte donc pour moi, définitivement, que le pur âge de pierre dans les palafittes n'est pas très ancien et n'a pas eu une très longue durée. Il n'est représenté, d'après M. Ischer lui-même, que par deux périodes sur cinq. La présence de la hache polie, primitivement importée sans doute, le caractérise. Nous atteignons pour ainsi dire tout de suite, dans ces villages, au bel âge néolithique. Et c'est celui-là qui a eu une grande influence que nous relevons avec la hache-marteau d'origine suisse dans le nord de l'Italie, en Bohême, en Podolie, probablement même en Scandinavie.

Peut-on maintenant donner des chiffres, fixer les dates de ces époques? M. Ischer classe sa cinquième période entre 1900 et 1600. Mais c'est celle des palafittes du bronze. Il classe sa quatrième période entre 2500 et 1900. Mais c'est celle des palafittes du cuivre.

Pour les autres périodes qui ne sont pas toutes exclusivement néolithiques, il s'abstient de toute détermination chronologique.

De l'impression qui résulte de l'ensemble des faits de toute nature qui me sont connus, j'ai pour mon compte fixé à environ deux mille ans avant notre ère l'apparition du cuivre dans le centre de l'Europe, apparition bientôt suivie de celle du bronze.

S. Zaborowski.

A. Hrdlicka : *The Old White Americans.* — (Proc. XIX, Intern. Congr. Amer., Washington, 1917.)

L'auteur a étudié les descendants des vieilles familles américaines. Ses investigations lui ont pleinement montré qu'il ne s'est pas formé jusqu'à présent un type ou sous-type de blancs américains et que, par suite des unions de plus en plus nombreuses entre les vieux Américains et les éléments plus récemment survenus, dont le nombre ne cesse de s'accroître, il n'est pas probable qu'un type de cette sorte puisse prendre naissance, du moins avant un certain nombre de siècles.

Les examens ont montré, dans beaucoup de cas une remarquable persistance et une forte individualité des traits héréditaires qui doit rendre lente et irrégulière une complète et permanente fusion avec des caractères différents.

M. Hrdlicka, cependant, a noté des faits indiquant un certain progrès dans le sens de cette fusion. — Il pense que si les anciennes familles américaines pouvaient se maintenir en pleine vitalité et exemptes de mélange avec les éléments récents pendant plusieurs siècles encore, alors pourrait se produire dans ce pays un sous-type blanc réel qui posséderait des caractères distinctifs peu importants mais nombreux le différenciant des blancs d'Europe. et qui serait strictement américain.

B. L. Stevenson : *The Eye and Hair Color in children of the Old Americans.*

Dans le même volume du XIX[e] Congrès Américain, est publié un rapport sur la couleur des yeux et de la chevelure chez les enfants des « Vieux Américains » d'après l'examen de 100 enfants et adolescents de familles « Old American » à New-York City.

Les chiffres montrent :

Pour les cheveux l'absence de blonds et de noirs avec prédominance de bruns et le foncement croissant avec l'âge.

Pour les yeux, la prédominance des yeux bruns sur les bleus. Mais si l'on rassemble tous les bleus, les verts et les gris, alors la proportion de ce groupe devient à peu près égale à celle des bruns.

Fr. Boas : *Modern population of America.* — (Amer. Congress Washington.)

Trois types distincts peuvent être distingués dans la population moderne des États-Unis : 1° Descendants d'immigrants européens; 2° Métis bien caractérisés d'Indiens; 3° Métis plus ou moins rapprochés des nègres purs.

Il n'y a pas d'évidence positive que les races mêlées soient physiquement ou mentalement inférieures, et un effet défavorable des mélanges de races paraît très invraisemblable.

La question de nouveaux types de population résultés des divers mélanges peut être hardiment résolue sans que ces nouveaux types puissent être encore bien définis. Les résultats héréditaires observables dans ces mélanges sembleraient suivre l'hérédité alternante plutôt que la véritable forme mendélienne.

Les types arrivant en Amérique ne peuvent rester stables, mais la nature des changements ne peut être encore définitivement déterminée.

L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Individualisme expérimental

Par le D[r] G. PAPILLAULT

« Exister, c'est être individuellement. »

Les Philosophies traditionnelles jouent encore un grand rôle dans nos conceptions scientifiques et même dans nos méthodes de recherche. Cette influence a été signalée jusque dans les mathématiques par H. Poincaré, qui montrait l'attitude différente des Anglais individualistes et des Français rationalistes devant quelques grands problèmes de mathématique supérieure. On comprend facilement que cette influence s'exercera avec bien plus de force dans les sciences moins précises, en Biologie, en Psychologie, en Anthropologie. Les esprits, façonnés dès leur enfance par les idées dominantes de leur milieu social, classent et interprètent les faits d'expérience avec les principes qu'ils ont reçus, et les déforment plus ou moins dans cette œuvre d'assimilation, la plupart du temps très inconsciente. Il ne paraîtra pas inutile de rechercher la valeur de ces principes, à la lumière des découvertes les plus récentes.

Trois grandes doctrines philosophiques dominent le monde civilisé : l'Individualisme, avec toutes ses variétés nominalistes, auquel l'Angleterre est particulièrement attachée ; le Conceptualisme plus ou moins réaliste qui constitue le fond de la philosophie gréco-latine ; enfin le Rationalisme cartésien. Les variations que ces systèmes ont subies suivant les lieux, les époques et les individus sont innombrables, et sans intérêt pour nous. Je ne dégagerai que leurs tendances fondamentales, pour en apprécier la valeur, s'il se peut.

*
* *

Le conceptualisme n'a de réalité que dans les individualités collectives. — Le conceptualisme, créé par Platon et Aristote, qui n'ont

fait, en somme, que l'extraire de la langue admirable qu'ils parlaient, est de nature essentiellement *statique*. Nos idées, nos concepts ont une valeur compréhensive parfaite et définitive. Les lois naturelles sont les rapports éternels qui existent entre ces concepts; elles expriment, en formules claires et raccourcies, la hiérarchie de plus en plus générale de leur compréhension. Ce système est *réaliste*, car il admet, en principe, que l'Idée est seule réelle; les individus ne sont que des accidents et n'ont de valeur que dans la mesure où ils participent à l'Idée formelle.

Cette philosophie a été dominée, à son origine, par les préoccupations morales et sociales qui agitaient les esprits dans la démocratie athénienne, à l'époque des sophistes; elle représente un immense effort d'organisation, d'ordre, de hiérarchie. Elle est donc devenue, tout naturellement, la doctrine du Christianisme; et elle reparaît toujours après une période de troubles et d'anarchie, comme régulatrice suprême des esprits. La Scolastique médiévale la reprend et la développe pour stabiliser le monde barbare; le classicisme du XVIIe siècle y revient après les agitations des deux siècles précédents, et la Révolution est suivie par une première tentative d'A. Comte, puis par le Néo-Thomisme actuel, qui reprend une influence incontestable.

Pourtant elle avait été ébranlée jusque dans ses fondements par le Transformisme, implicitement contenu dans les deux autres systèmes que j'étudie plus loin. De quel fond de vérité tire-t-elle donc toujours une force nouvelle? — Il me paraît incontestable qu'elle a perdu la bataille dans tout un domaine scientifique. Tous nos concepts de genre et d'espèce, y compris les fameuses catégories, manquent de réalité objective; on ne croit plus aux archétypes en Biologie, et ils n'existent pas davantage dans le reste de la nature. Mais, cependant, nous avons des *Idées réelles*, répondant vraiment à des objets réels, et c'est là un fait capital que l'on oublie. Autour de nous il n'y a pas seulement des êtres que nous percevons et classons en catégories plus ou moins vastes; il y a aussi des *individualités collectives* impliquant, entre les êtres qui les composent, des corrélations fonctionnelles absolument nécessaires à la vie de l'ensemble. Le concept que nous nous formons de cette unité, de ses corrélations intérieures et de ses Lois organiques répond parfaitement à une réalité. Et ces *Lois dépassent la probabilité pour atteindre la certitude*, car en

posant l'individualité collective comme but, on pose la nécessité des corrélations entre les unités composantes.

Le plus bel exemple, en physique, est notre système solaire; et il est bon de rappeler que la découverte par Newton de ses corrélations, de ses lois, a été un point de départ du Comtisme. Mais il est d'autres individualités collectives qui nous touchent de bien plus près, car elles impliquent notre coopération volontaire. Ce sont les groupes sociaux dont nous faisons partie, famille, nation, associations diverses, dont l'existence et la persistance impliquent des corrélations internes nécessaires, certaines nous apparaissant comme des devoirs personnels obligatoires. Là est le domaine propre du Conceptualisme, là gît la vérité d'où il tire sans cesse sa force ordonnatrice. Et l'on comprend bien qu'il soit devenu la philosophie du Latin au génie organisateur, tout pénétré des conceptions claires et pratiques du droit romain.

Les codes juridiques et moraux continueront donc à lui demander ses concepts précis, ses définitions méthodiques, ses formes et ses lois. Qui, d'ailleurs, parmi ses adversaires, ne croit peu ou prou à la valeur et à la pérennité des idées d'Humanité, de Nationalité, de Droit, de Justice, d'Équité, etc., concepts formels dont les consciences individuelles ne sont que les reflets? Qui n'admet la nécessité de quelque hiérarchie intellectuelle, morale ou sociale, trouvant depuis des siècles son symbole le plus expressif dans la belle hiérarchie des Idées que Platon et Aristote ont si magnifiquement exposée, et dont j'ai indiqué plus haut, d'une façon bien trop brève, le domaine propre, la vérité scientifique et la portée pratique, dans les nécessités internes des Individualités collectives[1]?

*
* *

Le rationalisme cartésien détruit les individualités et les valeurs. — Ce système s'est posé en adversaire redoutable du précédent. Il est sans doute aussi ancien que lui; mais il dut attendre Descartes pour

1. Ce très bref exposé, sur lequel je reviendrai, suffit à montrer que la Morale et la Politique dépassent de beaucoup les probabilités très vagues de la science des mœurs (Ethnographie, ou mieux, Ethologie comparée). La connaissance exacte, par la Psycho-sociologie, d'une unité collective donnée et de ses fonctions implique entre ses individualités composantes des corrélations nécessaires, des certitudes.

prendre conscience de ses méthodes et de sa force inventive. Il fut d'abord appliqué, avec le succès qu'on sait, par cet homme de génie, à la géométrie dont les figures, les *formes* peuvent se constituer et s'expliquer complètement par un mouvement, *une variation continus*, dont il n'y a qu'à trouver la formule exacte, disons mieux, *la Loi génétique*, spéciale à chacune d'elles. Cette « admirable invention, dit de Freycinet[1], implique la variation continue des coordonnées de la courbe ». « C'est là un des concepts les plus féconds en mathématique. La géométrie analytique repose entièrement sur lui.... Disons mieux, il n'y a peut-être pas de propriété géométrique ou mécanique qui ne se présente à nous sous l'aspect d'une grandeur ou qui ne puisse être figurée par une grandeur susceptible de varier *avec continuité.* »

Descartes vit clairement la portée immense de sa découverte et le coup qu'elle portait aux concepts d'Aristote : à l'idéal contemplatif du Stagyrite, à la connaissance du vrai figée en des formes éternelles, elle substituait un rationalisme génétique qui les expliquait en les détruisant. Les idées les plus parfaites, les plus proches du vrai absolu, les concepts mathématiques, perdaient leur valeur absolue; bien plus, ils n'acquéraient dans notre esprit toute leur portée scientifique, toute leur force de connaissance, qu'en se détruisant eux-mêmes, pour ainsi dire, en se réduisant par l'analyse à leurs éléments, et, en fin de compte, au nombre et au mouvement.

Descartes maintint, comme on le sait, quelques restrictions sur certaines idées métaphysiques et morales, mais il s'efforça d'appliquer son système à toutes les manifestations du monde physique, avec une hardiesse qu'on a trop souvent signalée pour que j'y insiste. Et cependant il fut dépassé par ses continuateurs, qui surent tirer toutes les conséquences de la méthode qu'il avait posée.

En réalité, cette méthode contenait en germe tout le rationalisme transformiste dont le succès a été si prodigieux pendant les deux siècles suivants. Lamarck l'appliqua aux espèces animales et végétales que Linné avait cru fixer et délimiter d'une façon définitive, et Condorcet la généralisa à toutes les sciences sociales.

1. *Essai de la Philosophie des Sciences*, par C. de Freycinet, p. 41.

On ne peut douter que Lamarck applique aux espèces la pure formule mathématique de Descartes. Il n'y a pas chez elles, peut-on répéter avec de Freycinet, de caractère, de propriété « qui ne se présente à nous sous l'aspect d'une grandeur, ou qui ne puisse être figurée par une grandeur susceptible de varier avec continuité ». On trouve dans la *Philosophie zoologique* une foule de formules qui n'en sont qu'une paraphrase. J'en citerai deux seulement, en soulignant les passages les plus expressifs. « Il existe pour chaque règne de corps vivants une *série unique* et *graduée*, dans la disposition des masses, conformément à la composition croissante de l'organisation. » — « A *mesure* que les circonstances d'habitation, d'exposition, de climat, etc., viennent à changer, les caractères de taille, de forme, de proportion entre les parties, de couleur, de consistance, d'agilité et d'industrie, pour les animaux, changent proportionnellement. »

La forme spécifique est donc une grandeur qui s'explique, exactement comme les formes géométriques, par la fonction. Elle varie *proportionnellement* avec les variations du milieu, et trouve sa loi, sa formule génétique parfaitement symbolisée par une *courbe continue.*

Le cartésianisme ne pouvait s'en tenir à la morphologie; sa logique interne le poussait à des généralisations plus hardies. Depuis les formes physiques les plus simples jusqu'aux êtres vivants supérieurs, il affirme l'existence d'un *développement continu* dont la loi exponentielle doit se révéler rapidement à la raison humaine. Et, dès la fin du XVIIIe siècle, Condorcet poussait le système jusqu'à ses dernières conséquences dans son *Tableau du Progrès de l'Esprit humain* : « les *méthodes* mathématiques, s'écrie-t-il, appliquées à de nouveaux objets ont ouvert des routes nouvelles aux *sciences politiques et morales* ».

Est-il besoin de signaler que devant cette analyse radicale toute individualité, collective ou non, perd sa valeur et son autonomie? Ne devient-elle pas un simple nœud de forces composantes, dont la science peut démêler l'écheveau compliqué? La généralisation universelle de la *notion de continuité, dans la variation et la genèse des êtres*, aboutit fatalement à la division à l'infini, et « nous met en présence de quantités de plus en plus réduites, évanouissantes,

disent les géomètres »[1]. Devant la loi qui préside aux transformations de la substance physique, les individus n'ont plus qu'à s'effacer. Tout comme les espèces qu'ils constituent, ils deviennent à leur tour des « quantités évanouissantes ».

Ce rationalisme génétique aboutit ainsi, comme conséquence ultime et fatale, à une sorte de nihilisme qui eût, sans doute, épouvanté son créateur. Quand l'individu s'évanouit, il emporte avec lui toutes les autres valeurs. A peine avons-nous donné notre assentiment à quelque idée, à quelque croyance, que le système nous pousse à anticiper sa fragilité, son analyse, sa réduction à ses éléments, et son évanouissement. Il conduit de la sorte à un scepticisme théorique et pratique infiniment plus profond que ceux de Pyrrhon et d'Œnésidème. N'apporte-t-il pas une démonstration mathématique à l'écoulement universel d'Héraclite et à ses conclusions désespérées[2]? C'est peut-être là, d'ailleurs, une des principales causes de son prodigieux succès.

Le bref exposé que je viens de faire du Rationalisme génétique ne constitue point une attaque contre l'œuvre de Descartes, dont je suis un admirateur. Son doute, sa critique, son analyse mathématique constituent des méthodes de recherche incomparables. Mais le système qu'on en a tiré, l'extension artificielle qu'on lui a donnée sont autant d'erreurs dangereuses. Je n'aborderai pas, en cet article, le problème ontologique qu'il soulève, à savoir si le Mécanisme représente une explication totale, ou, en d'autres termes, si tout ce qui a *une commune mesure a une même essence*. Je pourrais peut-être découvrir que les lois qui président à nos investigations ne sont pas les mêmes qui gouvernent l'univers!

Je désire m'en tenir à l'examen purement expérimental; j'espère prouver que *l'individu oppose à ce rationalisme niveleur et destructeur une résistance incoercible* que les formules les plus habilement tendancieuses ne peuvent dissimuler. Les expériences les plus variées et les plus précises de la science moderne dévoilent partout *l'Individu, avec ses caractères singuliers, inclassables* et *ses réactions bien personnelles, autonomes, discontinues.*

1. De Freycinet, *ibid*, 59.
2. Je ne puis m'étendre davantage sur ce sujet, et je renvoie au livre de Le Dantec, *Science et Conscience*. On y verra à quel scepticisme absolu aboutit un Lamarckiste convaincu, qui est en même temps et avant tout un parfait logicien.

« Au début de la carrière scientifique, dit Renan [1], on est porté à se figurer les lois du monde psychologique et physique comme des formules d'une rigueur absolue. Mais les progrès de l'esprit scientifique ne tardent pas à modifier ce premier concept. L'individualisme apparaît partout; le genre et l'espèce se fondent presque sous l'analyse du naturaliste. Chaque fait se montre comme *sui generis*; le plus simple phénomène apparaît comme irréductible. L'ordre des choses réelles n'est plus qu'un vaste balancement de tendances produisant par leurs combinaisons infiniment variées des apparitions sans cesse diverses. »

Depuis que cette page a été écrite, les sciences expérimentales ont fait dans tous les domaines des découvertes qui ont bouleversé nos connaissances et que Renan lui-même ne pouvait prévoir; pourtant sa pensée reste plus vraie que jamais. La Biologie échappe de plus en plus au rationalisme cartésien de Lamarck, et c'est sur ce point que j'insisterai surtout. Mais les sciences physico-chimiques, elles-mêmes, nous révèlent dans la nature un individualisme profond qui est d'autant plus remarquable qu'on se plaisait à les regarder comme un simple champ d'application de la mécanique mathématique et de ses principes de variation continue. L'expérience nous prouve que là comme ailleurs règnent la discontinuité et l'individualisme. Qu'il me soit permis, d'abord, de rappeler les faits qui sont, à cet égard, les plus démonstratifs.

*
* *

L'individualisme et ses réactions discontinues en Physique. — Beaucoup de chimistes et de philosophes, au XIXe siècle, ont encore regardé la théorie atomique comme une simple représentation, commode pour traduire les rapports numériques que l'on constatait dans les combinaisons des corps simples; ils ne faisaient pas une grande différence entre les atomes de Dalton et de Wurtz, et les particules purement métaphysiques de Démocrite. Mais depuis les prodigieuses découvertes que tout le monde connaît, l'atome est devenu une réalité; j'entends par là que, grâce aux savants artifices de C. T. R. Wilson et de Perrin, il est devenu un objet de perception sensible; les recherches hypermicroscopiques le révèlent à peu près

1. Renan, *L'Avenir de la Science*, p. 179.

aussi sûrement que le microscope nous fait voir la cellule vivante ou le microbe.

Or cet atome possède une *puissante individualité* sur les propriétés de laquelle je dois m'étendre un peu, car elles caractérisent, en un certain sens, toutes les individualités connues, quel que soit le degré d'existence et de complexité qu'elles puissent montrer dans l'échelle des êtres.

Cette individualité de l'atome n'a rien de commun avec son insécabilité qui lui a valu son nom ; c'était là une pure conception métaphysique. L'expérience nous la révèle avec des caractères que Henri Poincaré a supérieurement résumés : « l'atome est un monde complexe, mais un monde fermé (ou tout au moins presque fermé) ; il est à l'abri des perturbations extérieures que nous pouvons provoquer ;... et c'est précisément parce qu'il est fermé, parce que ses fonctions sont nettement tracées, gardées par des douaniers sévères, que l'atome est un individu[1] ». En d'autres termes, il est un individu parce qu'il a des *fonctions propres*, *liées à une organisation intérieure particulière qui ne tend point*, comme le dit Poincaré, *à se mettre en équilibre avec le milieu extérieur*; *il est un individu en proportion de son autonomie.*

Cette individualité, ai-je dit plus haut, est d'ordre purement expérimental, c'est dire qu'elle n'a rien d'absolu. Sir J.-J. Thomson[2] divise ses propriétés en deux catégories : « dans l'une, nous avons les propriétés qui, comme son poids atomique et sa radiation Röntgen, sont intrinsèques à l'atome et qu'il transporte avec lui, sans qu'elles subissent la moindre variation, dans tout composé dont il puisse être un constituant ». Nous ne pouvons exercer aucune action sur elles, par les moyens qui sont actuellement à notre disposition. Thomson les place dans les couches les plus profondes de l'atome.

La seconde catégorie comprend des propriétés qui dépendent des conditions du milieu. Les forces dont il s'agit ici sont « l'origine de l'affinité chimique et de maints phénomènes physiques tels que la tension superficielle, la cohésion, la pression interne, la viscosité, le pouvoir ionisant ». Thomson lui donne un nom très suggestif : ce

1. Henri Poincaré, Les rapports de la matière et de l'Ether, *Dernières pensées*, p. 205.
2. *La Théorie atomique*, traduct. Moureu, 1919.

sont les *grandeurs sociales* de l'atome, car elles sont modifiées « par les forces qu'un atome exerce sur un autre ». Il les situe dans les anneaux superficiels de l'atome, constitués par la révolution des électrons négatifs autour du noyau central.

L'atome a donc une personnalité d'une puissance presque inconcevable. N'affirme-t-on pas que son énergie intérieure vaut au moins cent millions de fois celle que nous pourrions concentrer du dehors sur lui? Il constitue ainsi une interruption à peu près insurmontable dans la continuité de l'espace. Aussi Perrin insiste-t-il (dans son bel ouvrage sur l'atome) sur la discontinuité énorme du monde matériel, comme étant sa caractéristique la plus frappante.

Mais cette discontinuité spatiale n'est pas la plus intéressante; elle n'est, après tout, qu'un résultat de l'autonomie de l'atome. L'individualité de ce dernier est, comme nous l'avons vu, organique et fonctionnelle, et c'est *dans ses fonctions*, *dans ses réactions*, *dans ses actes*, que nous allons trouver la marque propre de son autonomie, une discontinuité autrement significative et profonde, puisqu'elle porte sur les processus énergétiques eux-mêmes.

La discontinuité de l'atome qui nous est le mieux connue se manifeste dans la *transmutation*; c'est par elle que je vais aborder cette délicate question.

Les atomes, comme on sait, ne sont pas tous identiques; ils forment des espèces regardées longtemps comme absolument irréductibles les unes aux autres, et que l'on appelait les corps simples. Les alchimistes croyaient qu'on pouvait les transformer les uns dans les autres en faisant agir sur eux, parfois pendant très longtemps, certaines matières particulièrement actives. La majorité des rationalistes cartésiens étaient convaincus que la matière est une, et que le temps était le grand facteur des différenciations *continues* et progressives que l'on admettait en chimie. Or, les premières notions de radioactivité semblèrent leur donner raison. Si on observe un morceau de radium, on trouve que la loi de sa transformation radioactive est très simple; elle est exponentielle, c'est-à-dire qu'elle exprime une variation continue : le radium se transforme d'une façon lente et continue en un nouveau corps simple; plusieurs milliers d'années seraient nécessaires à cette transmutation pour qu'elle soit terminée.

Mais c'est là une simple apparence tenant à la nature essentielle de nos lois expérimentales. Je ne puis traiter à fond cette grave question, car elle nous entraînerait trop loin; je suis cependant obligé d'en faire un rapide examen, car nous touchons ici à *l'antagonisme fondamental entre la loi et l'individu* que nous retrouverons constamment jusqu'en sociologie.

Je disais donc que la radio-activité n'est continue qu'en apparence; c'est que la loi à laquelle nous étions parvenus est une *loi statistique*. Elle est exactement de même nature que les lois électriques et magnétiques dont parle excellemment J. J. Thomson[1]; elles « sont basées sur les résultats d'expériences faites non avec une seule unité d'électricité, mais avec une infinité de millions d'individus. Or, il peut se faire comme il peut ne pas se faire, que l'effet moyen soit identique à celui de chaque unité donnée individuellement, et il peut se faire comme il peut ne pas se faire que la connaissance de la moyenne soit suffisante pour résoudre le problème de l'individu ». En d'autres termes, *ces lois du grand nombre ne nous apprennent rien sur l'individu, et comme c'est l'individu qui agit, qui est cause réelle, elles ne peuvent rien expliquer.*

Dans le cas de la transmutation du radium nous savons sûrement que la loi ne traduit pas l'action individuelle. La preuve apparaît nettement si l'on porte l'observation sur un nombre suffisamment réduit d'atomes; on constate tout de suite des *écarts très nets autour de la loi* exponentielle ordinaire. « Ces écarts, dit Debierne, sont absolument fortuits et les transformations individuelles des atomes se font d'une manière désordonnée, quoique la loi moyenne soit bien régulière. » Et le savant auteur conclut que l'atome individuel passe brusquement d'un état à un autre, en un temps très court.

Ainsi une moyenne, portant sur des millions d'individus, masquait complètement des accidents survenus chez l'individu, une discontinuité profonde survenue dans le cours de sa vie, une mutation brusque qui transforme ses caractères spécifiques les plus essentiels et fait de l'atome radium une nouvelle espèce de corps chimique. Debierne se croit obligé de faire l'hypothèse que l'atome lui-même renferme *un élément de désordre*. Mais qu'est-ce que ce désordre admis assez naïvement par l'auteur? C'est *le désordre de l'individu*

1. Thomson, *ibid*, p. 33.

contre l'ordre artificiel d'une moyenne, la manifestation de son autonomie devant une loi statistique qui prétend niveler les différences individuelles; c'est un coup droit que l'expérience concrète, réelle, donne au rationalisme égalitaire.

Or nous pouvons dès maintenant remarquer que toutes les lois naturelles, dont la stabilité et la continuité satisfont à un si haut point notre instinct rationnel, sont des lois de grands nombres, qui dissimulent à nos yeux les discontinuités inséparables de toute individuation. Nous les retrouverons avec les mêmes apparences trompeuses dans l'évolution des espèces biologiques; et par contre nous allons voir, à l'autre bout de l'échelle des êtres, que plus l'expérience pénètre dans l'intimité de l'énergie universelle, plus on est obligé d'y admettre le règne de la discontinuité.

Toutes les transmutations connues se font donc par sauts brusques: un atome lourd éclate tout d'un coup et perd un atome d'hélium ou peut-être simplement quelques électrons. La cause est interne, et nous est inconnue; mais le phénomène consiste simplement en la séparation de deux individualités qui étaient intimement associées auparavant. Nous connaissons ces individualités; nous pouvons photographier le trajet qu'elles suivent en se séparant, et nous savons ainsi que l'*atome* est une *individualité collective* comme toutes celles, d'ailleurs, que nous connaissons un peu.

Mais il est d'autres phénomènes, où toute individualité semblait s'évanouir, qu'on plaçait ordinairement dans une substance parfaitement fluide, élastique, l'éther, et où pourtant on a été obligé d'admettre une discontinuité; on devine que je veux parler de la *théorie des Quanta*.

Elle admet, comme le dit Thomson, « que les transformations de l'énergie radiante ou énergie cinétique se font, non d'une *manière continue*, mais par *sauts brusques*, comme il arriverait inévitablement si l'*énergie avait une structure atomique* ».

Le savant physicien anglais reconnaît que cette théorie a rendu de grands services à la science physique. On sait d'ailleurs qu'elle s'est imposée aux esprits à la suite d'études approfondies sur la chaleur spécifique des corps simples dans les basses températures, et aussi sur les conditions du rayonnement simple; celles-ci ont révélé des faits que les lois ordinaires de continuité et d'équipartition de

l'énergie ne pouvaient expliquer. Des considérations d'ordre purement mathématique sont venues la corroborer. Thomson est si convaincu de sa réalité qu'il s'est appuyé sur elle pour faire ses plus belles études sur la constitution intérieure de l'atome, le nombre et la disposition de ses électrons en couches concentriques. Enfin, H. Poincaré lui a donné une formule magistrale dont la portée philosophique ne saurait être exagérée : « Un système physique n'est susceptible que d'un nombre fini d'états distincts ; il saute d'un de ces états à l'autre sans passer par une série continue d'états intermédiaires. »

Est-ce que toute l'énergie possède une structure atomique, ou bien sa discontinuité dépend-elle, comme J. J. Thomson essaie de le prouver, de la structure intime de l'atome? Peu nous importe actuellement ; il nous suffit de savoir que la *discontinuité appartient aux réactions de tous les « systèmes physiques » connus.*

En résumé, si la trame des processus énergétiques était continue, tout s'y passerait, sans doute, suivant les principes du rationalisme cartésien le plus absolu ; la mécanique mathématique jouerait seule dans l'univers. Mais il s'y forme des « systèmes physiques », c'est-à-dire des individualités.

La plupart de ces individualités, sinon toutes, sont, il est vrai, des agrégats ; ce sont des INDIVIDUALITÉS COLLECTIVES. Mais les unités qui les composent subissent, comme le dit si bien Thomson, des « forces sociales », elles acquièrent des qualités collectives, elles ne sont plus comme à l'état isolé, de telle sorte que le système fourni par elles n'est pas une simple somme ; les qualités qu'il implique n'existeraient pas dans les unités isolées, et, par suite, il constitue bien une *unité organique et fonctionnelle*, un individu dans toute la force du terme.

Dès lors la trame énergétique n'est plus continue ; cet individu possède un certain degré d'autonomie qui se marquera, suivant toutes les expériences que j'ai rappelées, par des réactions discontinues.

On peut même aller plus loin et dire que tout ce que nous appelons *relation de cause à effet* est une discontinuité du même ordre : c'est la manifestation sûre d'une individualité, qui oppose aux excitations extérieures ses réactions autonomes. Le monde expérimental tout entier est le règne de l'individu et de la discontinuité.

il échappe toujours, par son essence même, pourrait-on dire, et dans une mesure qu'on ne peut exactement déterminer, à nos lois générales, qui ne sont que des lois statistiques, les moyennes d'un grand nombre[1].

* * *

L'individualisme et ses réactions discontinues en Biologie. — Nous avons vu plus haut que le Lamarckisme est un simple prolongement du Rationalisme cartésien : les formes spécifiques des êtres vivants se transforment d'une manière continue par hérédité des caractères acquis. Aucune théorie ne pouvait satisfaire davantage nos tendances explicatives et rien n'est plus simple à concevoir : les espèces se développent et progressent comme la taille d'un enfant croît et s'élève, ou encore comme le niveau de l'eau monte dans un réservoir où se déverse un jet continu. Quant au mécanisme interne par lequel l'usage devient héréditaire et transmissible, c'était aux yeux de Lamarck un détail sans importance. Seulement, quand on s'appliqua à étudier ce détail, on s'aperçut que le mécanisme héréditaire était extrêmement compliqué, et les faits expérimentaux ne cadrèrent plus du tout avec la belle uniformité de la loi transformiste.

Buffon avait sûrement deviné les difficultés du problème ; Jordan et Naudin les virent clairement un siècle plus tard. Mendel, Galton, De Vries et une foule de chercheurs ont montré enfin par des preuves sans nombre que la *discontinuité domine le monde vivant* comme elle domine le monde physique. Tous ces travaux sont bien connus ; je n'en rappellerai que les parties les plus significatives ; mais je crois qu'en les rapprochant en un raccourci synthétique elles prendront aux yeux du lecteur une portée philosophique qui échappe quand on les étudie à l'état dispersé.

1. Rappelons encore ici qu'il ne faut pas confondre les *Lois statistiques*, s'appliquant à des individualités *supposées* de même espèce et identiques entre elles, avec les *Lois organiques* intérieures des *individualités collectives*, physiques ou sociales, dont j'ai parlé plus haut. L'existence même et les fonctions de cette individualité complexe constituent un but, disons le mot, *des fins* qui supposent les moyens capables de les réaliser, c'est-à-dire des *corrélations nécessaires* entre les unités secondaires composantes. (Remarquons, à ce propos, que les *causes finales* ne sont donc pas des « vierges aussi stériles » que le pensait F. Bacon ; on pourrait même soutenir qu'elles seules, impliquant des corrélations nécessaires, peuvent nous apporter la certitude, tandis que les autres lois ne donnent que des probabilités.)

De Vries a particulièrement insisté sur les variations brusques qui donnent naissance à de nouvelles espèces; c'est ce qu'il a appelé des *mutations*. Une espèce donnée peut rester stable pendant une longue suite de générations; puis survient chez elle une sorte de crise, et brusquement on voit apparaître, chez quelques membres d'une nouvelle génération, des caractères nouveaux qui sont assez marqués, assez distinctifs, pour constituer une espèce. Ces caractères sont de suite héréditaires; la nouvelle espèce a une constance égale à la souche mère, se développe et se multiplie comme elle. La mutation apparaît sur un nombre variable d'individus, quelquefois c'est une apparition isolée, d'autre fois la nouvelle espèce est, du premier coup, constituée par de nombreux représentants. Mais De Vries insiste longuement sur le caractère particulier de la mutation : c'est qu'entre les deux espèces on ne trouve pas de formes intermédiaires, de degrés de passage. L'espèce obéit complètement à la loi de Poincaré que j'ai transcrite précédemment. C'est un « système physique qui n'est susceptible que d'un nombre fini d'états distincts; il saute d'un de ces états à l'autre sans passer par une série continue d'états intermédiaires ».

Les mutations qui donnent naissance aux « espèces élémentaires » de De Vries produisent, la plupart du temps, des caractères vraiment nouveaux dans l'espèce souche. Par contre, on a observé de tout temps, chez les individus d'une même espèce, des variations qui n'altèrent nullement la qualité spécifique de ses caractères, et ne représentent que des oscillations quantitatives, en plus ou en moins, de ces caractères. Ces *fluctuations*, comme on les a appelées, semblent se distinguer encore des mutations par une qualité plus essentielle que toutes les autres : elles semblent n'être que des écarts autour d'un type moyen, avec toutes les formes intermédiaires possibles. Elles obéiraient ainsi à la fameuse formule de Quetelet; leurs écarts par rapport à la moyenne auraient le même genre de distribution que tous les phénomènes régis par le hasard. Un bon exemple de ces fluctuations nous est fourni par les mensurations anthropologiques. Si l'on prend un nombre de cas suffisamment grand, et qu'on les mette en série, on trouve une variation continue qui peut se traduire aux yeux par une courbe binomiale régulière. Ce sont là des faits trop connus en anthropométrie pour que j'y insiste.

Mais nous devons nous demander encore une fois si cette continuité n'est pas un artifice. L'individu vivant obéit-il si rigoureusement aux lois mathématiques? Cette variation continue n'est-elle pas encore un jeu de notre raison qui veut trouver partout le stable ou le continu dont elle a tant besoin; n'est-elle pas de même nature logique et métaphysique que la χωρα de Platon, cette sorte d'espace qualitatif représentant la série des variations d'une qualité jusqu'à son contraire? N'oublions pas que nous avons déjà rencontré un cas semblable à propos de la radio-activité : sous la courbe continue créée par la loi du grand nombre se dissimulait la mutation brusque et désordonnée de l'atome.

Eh bien, on peut maintenant affirmer que les individualités vivantes se comportent comme les individualités physiques; leurs réactions sont aussi discontinues dans un monde que dans l'autre. Les *courbes continues sont des artifices*, car les chiffres qu'elles traduisent, les statistiques des fluctuations, fusionnent des unités qui sont, par leur nature intime, profondément dissemblables et ne peuvent pas être additionnées ensemble.

Les travaux des mutationistes ne laissent point de doute à ce sujet; mais aucun ne me paraît aussi démonstratif que celui du Danois Johannsen sur l'hérédité dans les populations et dans les lignées pures. Il montre que dans une espèce pure, un type de fluctuation, les variations de poids par exemple, comprend des cas individuels très différents : les uns sont des caractères purement accidentels dus à des influences nutritives ou autres, et qui ne se transmettent pas aux descendants; les autres, au contraire, sont immédiatement héréditaires, et constituent des *lignées*, supérieures ou déficitaires suivant les cas, mais qui n'ont aucune tendance à retourner au type moyen. Si on ne distingue pas avec soin les deux types de fluctuations, et si on exerce sur elles une sélection confuse, en bloc, on obtient des résultats incertains, avec une tendance constante au retour vers la moyenne, sur laquelle tant d'observateurs avaient insisté; mais si on *sélectionne* avec soin et *uniquement les lignées héréditaires*, on obtient presque immédiatement un résultat positif et permanent.

Ces fluctuations héréditaires en plus ou en moins nous conduisent directement à la variation *mendélienne* qui, au moins dans la plupart des cas, paraît en représenter le cas extrême : un organe, une

couleur, un pigment, une fonction disparaissant brusquement chez certains représentants d'une espèce, et cette mutation est immédiatement héréditaire. Les croisements ne peuvent jamais la fusionner; elle se transmet suivant des règles et des proportions que je n'ai pas à rappeler ici.

Nous voilà donc en présence de plusieurs types de variation susceptibles de faire évoluer des espèces animales ou végétales : 1° les mutations spécifiques donnant naissance aux espèces élémentaires; 2° les mutations fluctuantes donnant naissance à des types également stables et héréditaires, variations d'élite ou variations régressives; 3° enfin les mutations mendéliennes.

Je ne suis pas bien certain que cette classification ne soit pas un peu théorique; il est sûrement délicat de distinguer une mutation de De Vries et une mutation quantitative, dite fluctuation simple; il est possible que l'hérédité mendélienne ne porte pas exclusivement sur des caractères déficitaires; certains auteurs ont cru observer des cas où il s'agirait de véritables caractères spécifiques. Mais peu nous importe, car elles offrent toutes un processus d'apparition identique : *toutes sont de véritables mutations*; toutes sont des *réactions discontinues de l'espèce*. L'individu vivant qu'on appelle une cellule sexuelle ne suit pas dans ses variations une marche continue : il réagit d'une façon discontinue, il fait des sauts brusques, suivant la formule d'Henri Poincaré, que je suis encore obligé de rappeler ici.

Les *individualités vivantes ont leurs « quanta »* tout comme les plus petites individualités du monde physique.

Quelles sont les causes de ces mutations? Quelles sont les excitations devant lesquelles l'être vivant manifeste d'une façon si frappante son autonomie individuelle? Blaringhem[1] a consacré presque tout un ouvrage à cette question, et il a fait lui-même les expériences les plus variées et les plus précises. Or il s'en dégage un fait capital, c'est qu'une réaction donnée de l'espèce non seulement n'est pas proportionnelle à l'excitation, comme le pensait Lamarck, mais elle n'est même pas déterminée par une excitation spéciale. Les mutilations répétées et profondes, le gel, la chaleur excessive, l'hybridation, le parasitisme ne sont que des *accidents*, *des circonstances* qui entraînent l'espèce vers un état de crise, vers un déséqui-

1. Blaringhem, *Les transformations brusques des êtres vivants.*

libre interne; mais la nature spéciale, propre, de la variation ne lui est liée en aucune façon; les circonstances les plus diverses que j'énumère plus haut peuvent produire un effet identique. La vraie cause est intérieure; *la mutation est une réaction autonome de l'individu vivant.*

* * *

Applications à l'Anthropologie. — Les conclusions de Blaringhem ont une importance qu'on ne saurait trop souligner, particulièrement en Anthropologie; elles nous permettent de comprendre des faits qui nous paraissaient paradoxaux ou inexplicables. On sait, par exemple, que Pearson et ses élèves ont essayé de donner une estimation exacte des influences que le milieu peut exercer sur la dégénérescence et les maladies. Leur méthode consiste surtout à comparer, par des statistiques très nombreuses, des individus vivant dans des habitats ou des occupations de nature très différentes, puis à rechercher si ces circonstances, ces actions mésologiques, exercent une influence appréciable sur leur constitution[1]. Or, toutes leurs recherches ont abouti à des conclusions à peu près négatives; le nombre des dégénérescences et des maladies semble échapper à l'action du milieu. On devine l'accueil que ces résultats ont trouvé chez les médecins, surtout quand Pearson eut affirmé que même l'alcool ne produisait aucun trouble sur la constitution physique ou mentale! On s'en est pris surtout à la véracité des matériaux utilisés, à la nature même des observations; on aurait dû plutôt songer à la méthode comparative employée, et la rapprocher des expériences de Blaringhem.

Pearson comparaît des milieux très différents; mais ne peut-on pas dire que tous les milieux culturaux, dans lesquels nous vivons, sont profondément artificiels, et exercent des excitations qui doivent troubler forcément l'équilibre de notre espèce; le nombre énorme des dégénérescences humaines en est la preuve. Ces excitations sont de nature bien diverse. Dans un milieu riche extrêmement raffiné, dans une salle de rédaction, dans un laboratoire scientifique,

1. Voir surtout : *Nature and nurture*, par K. Pearson; *The relative Strength of nurture and nature*, par Ethel M. Elderton; *The Influence of defective Physique and unfavourable Home environment on the Intelligence of school children*, par David Heron. Tous édités chez Dulau, London.

dans un groupe musical, dans une usine, dans une chambre de pauvre, sale et encombrée, les circonstances mésologiques ne se ressemblent guère : mais ne savons-nous pas que les mutations, dégénératives ou autres, sont souvent indifférentes à la nature des excitations, dont l'intensité importe surtout? La même dégénérescence apparaîtra partout, la tuberculose, la névropathie, par exemple, frapperont également le riche et le pauvre, sans que nous puissions conclure, comme on le fait au Laboratoire Eugénique de Londres, que l'influence du milieu soit pratiquement négligeable.

D'autres conséquences plus générales et encore plus importantes en Anthropologie découlent de nos connaissances nouvelles sur la discontinuité fondamentale des variations, à quelque type qu'elles appartiennent. Il y a certainement *chez l'homme de nombreuses espèces élémentaires, ou locales*, car le polymorphisme humain est extrême; elles échappent aux vagues mensurations qu'on prend un peu partout, et sans grand résultat, depuis plus d'un demi-siècle, et elles disparaissent infailliblement dans les moyennes artificielles qu'on en tire; mais quel observateur tant soit peu perspicace peut douter de leur infinie variété ?

A côté de ces espèces élémentaires, on a relevé déjà fréquemment des variations mendéliennes non seulement dans les caractères physiques, mais même dans les caractères moraux.

Enfin les fluctuations constituant des *lignées héréditaires*, selon le type de Johannsen, sont encore plus nombreuses, si possible, que les espèces locales. Galton a réuni un nombre énorme de lignées héréditaires, aussi bien dans des fluctuations régressives que dans les élites; son exemple a été suivi par une foule d'observateurs dont il m'est impossible de signaler même les principaux. Un des derniers avant la guerre est Wetham[1], qui relève un grand nombre de lignées d'élite dont les caractères supérieurs se transmettent pendant plusieurs générations avec une persistance remarquable.

Lignées héréditaires et espèces locales abondent donc chez l'homme; sûrement aussi il présente, comme les autres espèces vivantes, des variations individuelles acquises pendant la vie et non transmissibles aux descendants.

Or, que fait-on dans toutes les *statistiques anthropologiques*,

1. *Heredity and Society*, chez Longmans, London, 1912.

sériées ou non? On jette dans le même tas non seulement trois types de variations qui n'ont rien à faire les uns avec les autres, mais une foule d'espèces naturelles qui, dans le monde concret, réel, ont une origine et une signification distinctes, possèdent, en un mot, une individualité propre. Qu'est-ce, dès lors, que la moyenne, la médiane, la courbe binomiale, le polygone de fréquence et tout le reste? Des créations de notre esprit, *des apparences de lois mathématiques* qui n'expliqueront jamais rien. « Et si l'on n'explique pas, que venons-nous faire ici? » s'écriait Broca dans un accès, nullement rare chez lui, de vraie clairvoyance.

Pour expliquer, il faut atteindre les causes réelles des mutations, et nous savons maintenant qu'elles résident bien moins dans les circonstances extérieures banales, que dans l'intérieur de l'être vivant; pour expliquer, il faut abandonner les généralisations artificielles et viser les réactions autonomes de l'individu. Ces réactions discontinues représentent, avons-nous vu, ce qu'on peut appeler les *quanta de l'espèce*. Si nous voulons chercher à les comprendre, il faut suivre l'exemple de J.-J. Thomson, qui s'efforce d'expliquer la discontinuité de l'énergie par la constitution même de l'atome, formé à son tour d'individualités infiniment plus petites, les électrons, qui se disposeraient en plusieurs zones concentriques. De même, un organisme vivant est, tout comme l'atome chimique, une *individualité collective*. C'est, suivant l'heureuse expression de Galton, *une mosaïque de caractères*, *d'unit-characters*, empruntés, la plupart du temps, à des ancêtres différents, parfois très éloignés. L'unité organique totale est faite ainsi de pièces et de morceaux indépendants, plus ou moins disparates, qui se transmettent séparément, individuellement.

Je ne soutiens pas, bien entendu, que l'indépendance de ces unités secondaires soit absolue. N'avons-nous pas vu précédemment que Thomson se croyait obligé d'admettre dans l'atome lui-même, si individuel, si puissamment autonome, l'influence de *forces sociales* exercées sur lui par les autres atomes avec lesquels il entre en combinaison. A plus forte raison doit-on admettre ces influences sociales dans nos caractères organiques, dans nos *atomes biologiques*, comme je les ai appelés dans un précédent travail. La corrélation organique n'est pas un vain mot, mais il est certain qu'on avait beaucoup exagéré son importance. Les *unit-characters sont des centres*

d'activité, autonomes dans une large mesure ; ils ont leurs fonctions propres, leurs tendances particulières, leurs *instincts élémentaires*, sans doute ; et comme toujours, quand on met plusieurs individualités en présence, ils ont *leurs antagonismes de croissance*, *de fonctions* et *de hiérarchie*.

Entre ces antagonismes il se fait un équilibre toujours instable, je dirais mieux, pour rendre toute ma pensée, il se fait un *compromis*, *un nombre énorme de compromis* dont la somme et la formule plus ou moins heureuse constituent la vie même de l'individu collectif que nous sommes, et lui donnent, comme résultante générale, sa forme, sa constitution, sa valeur fonctionnelle. Et il est évident que la nature de chaque compromis dépend de la nature et de la force des atomes biologiques, des unités de caractère, héritées et mises en présence.

L'*œuvre efficace de l'Anthropologie est là*. Elle doit résolument tourner le dos à la recherche décevante des formules générales, des prétendues lois dont l'uniformité est un leurre. Son œuvre doit d'abord être toute analytique ; elle doit rechercher scrupuleusement les unités organiques, les définir exactement, les suivre pas à pas dans leurs transmissions héréditaires, fixer avec soin les fonctions qui leurs sont inhérentes, et les instincts élémentaires dont les échos forment la trame obscure de notre conscience. C'est un travail énorme de recherches patientes mais indispensables, et qui seul peut sortir l'Anthropologie des banalités où elle se traîne depuis tant d'années. Plus tard, quand elle aura ses matériaux, bien analysés, bien définis, elle pourra tenter des œuvres de synthèse, établir des rapprochements entre ces unités organiques, rechercher leurs lois génétiques et fonctionnelles, mais auparavant elle doit concentrer tous ses efforts, toutes ses lumières, sur les individualités concrètes et autonomes qui, seules, comptent et agissent dans l'univers.

Durand de Saint-Pourçain, le Doctor resolutissimus du XIV[e] siècle, ne disait-il pas déjà qu'*exister, c'est être individuellement* ?

Lucrèce transformiste et précurseur de l'Anthropologie préhistorique

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Filles de l'imagination, les mythologies ont toujours aimé à placer au début de l'Humanité un âge d'or ou un paradis terrestre. L'Homme serait, d'après ces antiques narrations, un être déchu : ange exilé d'un Eden, ou dieu tombé d'un Empyrée; son primitif passé aurait été aussi rempli de félicité que son état présent est plein de misères. Cette manière de concevoir l'origine de l'Homme, plus poétique que vraisemblable, prouve que les auteurs des cosmogonies religieuses n'avaient pas le moindre soupçon de la réalité naturelle. Vieilles de quelques milliers d'années, les plus anciennes de ces légendes, expression de l'ignorance et de la crédulité de leur époque, ne témoignent d'aucun esprit d'observation, ni même d'aucun effort pour connaître la vérité.

Tout dans ces récits est complètement imaginaire; nul souvenir, même le plus vague, survivance fruste d'un très lointain passé, n'en a fourni les éléments.

Il n'en pouvait, du reste, être autrement, car lorsque les conceptions mythologiques commencèrent à se former en Égypte, en Mésopotamie, en Phénicie, en Grèce, etc., l'homme de ces régions avait cessé, depuis des temps considérablement longs, de mener une existence purement animale; déjà même l'archaïque croyance aux Ancêtres-Animaux était arrivée, en se transformant, à donner naissance à toute une série de divinités. La fiction a donc seule prévalu dans les récits racontant la vie des premiers hommes; c'est ce qui a permis aux rédacteurs des cosmogonies religieuses d'imaginer des faits qui sont, logiquement, tout le contraire de ce qui a dû se passer dans la réalité.

Disciple des philosophes naturalistes qui les premiers eurent une véritable intuition de la réalité des choses de la nature, Lucrèce, malgré son génie poétique, ne s'est point laissé entraîner à décrire comme phase primordiale de l'humanité une ère de bonheur à jamais perdu. Son clairvoyant bon sens et la tendance scientifique de son esprit lui ont permis de comprendre que l'humanité, à ses débuts, avait dû passer par un état

en tout semblable à l'existence animale. Lucrèce était dans le vrai : les découvertes préhistoriques ont, de nos jours, complètement confirmé, tant au point de vue de l'évolution industrielle qu'à celui des transformations anatomiques, sa conception sur la primitive humanité.

Plein d'admiration et de reconnaissance envers celui qui, le premier, réfutant les illusions mythologiques, avait eu l'intuition de la vérité, Lucrèce commence le cinquième livre de son *De rerum natura* par un hymne en l'honneur d'Épicure, auquel il doit de savoir ce que sont réellement l'Univers, la Terre et l'Homme.

Mieux que n'importe quelle traduction littérale, par suite trop prosaïque, la poétique interprétation de notre André Lefèvre peut seule rendre la beauté du grand chantre latin.

Quel génie éloquent, quelle forte poitrine,
Devant la majesté d'une telle doctrine,
Enfanteront des vers dignes de son auteur,
Une louange égale aux bienfaits du grand cœur
Qui nous lègue en présent le prix de sa victoire !
Un mortel pourrait-il suffire à tant de gloire ?

Lucrèce voyant en Épicure le plus grand bienfaiteur de l'humanité comme véritable révélateur de la science, le met au rang de dieux, car seul un dieu a pu découvrir cette raison de la vie : la Sagesse, c'est-à-dire la Science.

Pour ce puissant esprit le nom d'homme est trop peu :
La majesté de l'œuvre en lui proclame un dieu.
Oui, noble Memmius, il fut un dieu cet homme
Qui le premier trouva cette règle qu'on nomme
La Sagesse, et dont l'art, à travers tant de flots,
Guidant la vie au port d'un si parfait repos,
Change en un jour si pur de si noirs ténèbres !

Au-dessus de tous les autres biens, Lucrèce place la connaissance des Choses de la Nature : ni les riches moissons, ni les belles récoltes de vin ne sont indispensables à l'Homme ; de tout cela il peut se passer, tandis que pour vivre en paix, pour être heureux, il lui faut, avant tout, n'être pas tourmenté par la crainte de l'inconnu, du mystérieux, de ce qui n'existe pas dans la réalité.

Que sont des autres dieux les dons les plus célèbres,
Les moissons de Cérès et ce trésor du vin
Dont Bacchus, nous dit-on, dota le genre humain ?
On pouvait s'en passer : plus d'une race encore,
L'histoire nous l'apprend, sans mourir les ignore.
Mais comment vivre bien sans la paix de l'esprit ?
Il n'en est que plus dieu celui qui nous l'offrit.

On ne pouvait élever Épicure plus haut et, en même temps, Lucrèce ne pouvait mieux montrer l'importance primordiale des sciences de la nature.

Et lui, l'homme divin dont le verbe a dompté
Ces monstres de l'esprit, a banni ces alarmes,
Vainqueur par l'éloquence et non point par les armes,
Celui-là n'aurait pas mérité des autels
Lui, surtout, lui qui parle en dieu des immortels,
Qui nous dévoile enfin la Nature des Choses!

Lucrèce se propose, alors, de décrire la constitution de l'Univers, la façon dont la Terre s'est formée, les êtres vivants auxquels elle a donné naissance, etc. De suite, s'élevant contre l'opinion mythologique d'après laquelle le Monde est éternel, il déclare qu'ayant eu un commencement, le Monde aura une fin.

L'ordre que j'ai suivi m'amène à te montrer
Que le Monde a pu naître et qu'il ne peut durer;
Que c'est un corps mortel....

Au moment d'expliquer les lois qui règlent le cours des astres, Lucrèce met en garde contre le danger des fausses interprétations concernant les phénomènes naturels. Si, dit-il, sachant bien que les dieux passent leur temps sans s'occuper de nous, on se demande encore comment les choses peuvent s'accomplir dans les régions célestes, on retombe dans les antiques croyances religieuses, on se donne des maîtres auxquels on attribue lâchement la toute-puissance, cela tout simplement parce que l'on méconnaît les lois du possible ou de l'impossible.

L'inaction sereine est l'attribut des dieux.
Pourtant, lorsque ceux-là qui le savent le mieux,
Se prennent à scruter le mystère des choses,
A chercher dans l'éther sans rivage les causes
Des mouvements d'en haut, leurs admirations
Les replongent souvent dans les religions.
Les malheureux! Partout ils évoquent des maîtres
Vigilants, tout-puissants; sans rechercher quels êtres
Peuvent ou non surgir, et quel champ limité
La force intime assure à toute activité.

Le bon sens de Lucrèce lui fait voir que le monde n'a point été fait pour l'Homme; que l'Homme n'est ni le but, ni par suite la Cause finale de l'univers, théorie chère aux partisans de l'Anthropocentrie. Faire de semblables suppositions c'est être dépourvu de sens commun, car quel bénéfice des êtres immortels, passant dans l'inaction une vie calme et bienheureuse, pourraient-ils tirer de la reconnaissance de l'homme?

Dira-t-on que les dieux ont pour leur créature
Voulu de l'univers combiner la structure,
Qu'il faut admirer l'œuvre adorable des dieux,
La croire impérissable, éternelle comme eux?

. . . .

Et cent fables encor, dont rit la certitude.
De quel prix est aux dieux l'humaine gratitude?
Les dieux travailleraient pour l'homme? Bienheureux,
Immortels, Memmius, que pouvons-nous pour eux?

Assurément rien. Les dieux n'ont donc nul besoin de changer pour nous leur vie éternellement belle. On ne cherche le changement que lorsqu'on est malheureux.

... Pour nous-même, était-ce un mal de ne pas naître?
Quiconque est né peut vivre et se cramponne à l'être,
Autant que l'y retient la douce volupté;
Mais qui regrettera ce qu'il n'a pas goûté?
Et qu'importe à qui n'est entré dans aucun nombre,
N'ayant pas vu le jour, d'être resté dans l'ombre?

Les dieux n'avaient non seulement nul intérêt à fabriquer le monde, mais en outre ils n'auraient pu le faire: où en auraient-ils trouvé le modèle? Comment auraient-ils eu la notion de l'homme? La Nature seule est créatrice et non les dieux. Enfin les imperfections du monde prouvent qu'il n'est point une œuvre divine.

... Quand j'ignorerais quel est le fond réel
Des choses, l'aspect seul de la terre et du ciel,
Tout m'instruirait assez que ce monde où nous sommes,
N'est pas un don sacré que les dieux font aux hommes.
Non. L'ouvrage suffit à nier ses auteurs.

L'Univers n'est donc pas l'œuvre des dieux, il ne résulte pas d'un acte volontaire, il est l'effet de la combinaison des éléments de la matière, qui, depuis des temps infinis, lancés par des chocs, entraînés par leur propre poids, se rencontrent et se combinent dans l'espace, jusqu'au moment où certains principes se trouvent convenablement groupés. Alors se produisent les grandes masses de la Terre, de la Mer et du Ciel et ensuite surgissent les Êtres vivants.

Mais par ordre exposons les œuvres du Chaos.
Quel travail a fondé la Terre, assis les eaux
Et lancé dans le ciel le Soleil et la Lune?
Ce n'est pas le calcul d'une entente commune,
L'accord de volontés sages; les éléments
N'ont pas en conseil réglé leurs mouvements.

Sans nombre dans le temps sans limite, leur foule,
Sous l'empire des poids, au gré des chocs s'écoule.
Ils ont de proche en proche ébauché les rapports
Dont la combinaison peut engendrer les corps.
C'est en passant ainsi dans l'infini des âges
Par tous les mouvements et tous les assemblages,
Qu'ils ont pu se grouper dans un ordre fécond;
Et cet ordre fortuit est le germe, le fond
Insensible et soudain des choses qu'on admire,
La Mer, le Ciel, la Terre et tout ce qui respire.

Après avoir longuement exposé comment la Terre peut demeurer suspendue dans l'espace, quelle est la nature et la marche du Soleil, de la Lune et des astres, Lucrèce aborde la question de l'origine des êtres vivants : plantes et animaux. Il explique l'apparition de la végétation et des organismes zoologiques par la génération spontanée : parce que les animaux ne peuvent être tombés du ciel; ils sont donc le produit naturel de la fécondité de la terre humide échauffée par les rayons du soleil.

Je reviens au début de ce monde naissant :
Je cherche quels essais la Terre nourricière
Fit monter, molle encore, à la sainte lumière,
Et livra les premiers au caprice du vent.
Les herbes, tout d'abord, de leur éclat mouvant
Ceignirent les coteaux et les plaines fleuries;
Une verte splendeur flotta sur les prairies.
. . . .
La Terre se couvrit d'herbes et d'arbrisseaux.
Ensuite elle créa les espèces mortelles
Sans nombre, fruits divers des glèbes maternelles.
Leurs types ne sont pas descendus de l'éther,
Certes, ni projetés du fond du gouffre amer;
Ils sont tous le produit et l'œuvre de la Terre,
Ses enfants; elle a bien gagné le nom de mère.
Aujourd'hui même encor, des êtres animés
Par la chaleur et l'eau dans ses flancs sont formés;
Comment douter qu'alors sa puberté féconde,
Sous l'étreinte du ciel adulte, ait mis au monde
De plus robustes corps et des fils plus nombreux?

Quoique la paléontologie n'existât pas de son temps, Lucrèce eut l'intuition d'êtres vivants ayant précédé ceux qui existent actuellement; il admit que les formes disparues durent leur extinction à ce qu'elles ne possédaient pas les caractères indispensables à leur survivance, ce qui le conduit à concevoir la Sélection comme procédé d'élimination d'un certain nombre d'organismes. Assurément, Lucrèce n'a pas connu la

mutabilité des êtres vivants sous l'influence modificatrice des milieux ambiants, mais il arriva presque à la pressentir, car il comprit que seuls ont pu survivre les animaux qui présentaient les qualités nécessaires pour se défendre et s'alimenter, ou ceux qui, utiles à l'homme, ont trouvé auprès de lui nourriture et protection.

Que de formes sans nom durent s'éteindre avant
De transmettre à des fils le principe vivant!
Celles qui jusqu'à nous se sont perpétuées
Le doivent aux vertus dont elles sont douées :
A la ruse, à la force, à la légèreté.
D'autres ont survécu grâce à l'utilité
Qui les recommandait à notre patronage.
. . . .
Quant aux déshérités, ceux qui ne sont point faits
Pour vivre indépendants ou payer en bienfaits
Leur pâture assurée et la tutelle humaine,
Jusqu'à l'instant fatal de leur perte certaine,
Ils gisaient, enchaînés par l'implacable sort,
Victimes de la force et butin de la mort.

La survivance assurée au plus apte ou au plus utile, telle est la conception de Lucrèce. C'est au fond l'intuition réelle de la loi de la Sélection naturelle, et par là, Lucrèce est un précurseur de la doctrine transformiste. En outre, il a très bien compris l'impossibilité des monstres, imaginés par la mythologie, et constitués par un assemblage factice de membres empruntés à des types zoologiques tout à fait différents. De tels êtres, contraires aux lois naturelles, non seulement n'ont pu vivre, mais ils n'ont pas même pu naître.

Mais jamais la Terre n'a conçu de Centaure
Jamais le groupe hybride où la fable incorpore
Deux lambeaux mal soudés de types si distincts,
Si différents de mœurs, de nature et d'instincts,
N'a pu réaliser cette unité factice.
Le plus simple bon sens en fait prompte justice.

Lucrèce n'attribue pas à l'Homme une origine différente de celle des animaux. Tous sont issus de la Terre par génération spontanée; puisqu'ils ne peuvent être tombés du ciel, ils doivent donc être sortis tout formés du sol qui les porte.

... Il faut, c'est la loi, que tout naisse et grandisse.
Je le répète donc, la Terre est la nourrice.
La mère : un tel nom sied à celle dont le sein,
Presque d'un même effort, créa le Genre humain
Et tous les animaux divers, ceux des campagnes
Et ceux dont la fureur s'ébat sur les montagnes.

L'Homme est né. Lucrèce, avec un profond sentiment de la réalité des choses, ne commence pas par le placer dans un jardin délicieux où l'Homme trouve, sans travail, tous les fruits nécessaires à sa subsistance; nullement, l'Homme de Lucrèce n'est pas destiné à devenir un déchu, à être honteusement chassé comme indigne du bienheureux séjour où il a passé sa primitive existence; l'Homme de Lucrèce, de même que celui que nous révèlent les études préhistoriques, est un Homme, presque encore animal, destiné à s'élever par la souffrance et par le travail, par l'intelligence et par l'industrie au-dessus de tous les autres êtres vivants.

Loin d'être un futur déchu, un dieu tombé, l'Homme de Lucrèce sera un glorieux parvenu, qui préférera être un Singe perfectionné plutôt qu'un Adam dégénéré.

Lorsque l'Homme apparut sur le sein de la Terre,
Il était rude encor, rude comme sa mère :
De plus solides os soutenaient son grand corps,
Et des muscles puissants en tendaient les ressorts.
Peu de chocs entamaient sa vigoureuse écorce :
Le chaud, le froid, la faim, rien n'abattait sa force.
Des milliers de soleils l'ont vu, nu sous le ciel,
Errer à la façon des bêtes. Nul mortel
Ne connaissait le fer; nul, de ses bras robustes,
Ne traçait de sillons et ne plantait d'arbustes.

. . . .

Les bienfaits de la terre et des cieux, les largesses
Du soleil, c'étaient là nos uniques richesses.

. . . .

Invités par la rive, ils buvaient aux ruisseaux.

. . . .

Les usages du feu leur étaient inconnus.
Ne sachant même pas faire à leurs membres nus
Un grossier vêtement des dépouilles des bêtes,
Aux cavités des monts se cherchant des retraites,
Tapis sous les forêts, de broussailles couverts,
Ils évitaient la pluie et l'injure des airs.

. . . .

Chacun se conservait, chacun vivait pour soi.
La faim était leur guide et la force leur loi.
Le mutuel désir de Vénus animale
Ou la brutalité furieuse du mâle
Accouplait les amants sous les rameaux des bois.

Tout ce tableau d'une vie primitive qui dura pendant de longs millénaires, « des milliers de soleils » dit avec raison Lucrèce, diffère complètement d'un paradis perdu, mais il est autrement vrai; c'est une reconstitution préhistorique aussi exacte qu'il est possible de la concevoir.

Lucrèce a un véritable sentiment de la réalité lorsqu'il décrit les Hommes d'alors :

Vainqueurs souvent, parfois fuyant devant leurs proies.

C'est que pendant longtemps, avant d'être le maître du globe et le dompteur souverain des grands fauves, l'Homme fut plus souvent chassé que chasseur, ce qui eût été assez humiliant, s'il eût été véritablement le représentant, fait à l'image, à la ressemblance d'un créateur de l'univers. Une remarquable intuition permet au bon sens de Lucrèce de se faire une idée saine de l'effet que l'arrivée de la nuit pouvait produire chez l'Homme primitif et sauvage : les terreurs nocturnes n'avaient aucune prise sur lui, son imagination encore rudimentaire ne concevait rien de surnaturel, rien de mystérieux, il craignait les dangers réels, mais non les fantômes imaginaires,

Où les prenait la nuit, ils livraient au repos
Leurs corps enveloppés d'herbe et de rameaux,
Et, dans la morne paix d'un sommeil taciturne,
Sans troubler de leurs cris l'obscurité nocturne,
Sans chercher le soleil perdu, silencieux,
Nus sur la terre nue, attendaient que les cieux
Au rayonnant flambeau rouvrissent la carrière.
Sûrs de voir avec l'ombre alterner la lumière,
Ils ne s'étonnaient pas de la fuite du jour;
Et, dès l'enfance instruits de son constant retour,
Ils ne redoutaient pas qu'une nuit éternelle
Dérobât pour jamais la lampe universelle.
Bien plutôt craignaient-ils les funestes réveils
Dont l'embûche des nuits menaçait leurs sommeils,
Souvent le brusque assaut du sanglier, l'approche
Du lion les chassait de leurs abris de roche,
Et, dans l'ombre, effarés, ils s'échappaient, laissant
Leurs couches de passage à ces hôtes de sang.
. . . .
Certes, plus d'un, surpris et, lambeau par lambeau,
Tout vif enseveli dans un vivant tombeau,
Pantelante pâture offerte aux représailles,
Voyant la dent vorace entamer ses entrailles,
Remplissait les forêts de cris désespérés,
. . . .
Mais on ne voyait pas, comme au siècle où nous sommes,
La guerre en un seul jour faucher des milliers d'hommes.

C'est que si dure qu'ait été la vie primitive, elle était moins meurtrière que la civilisation. S'il y a progrès du côté de l'industrie, il y a aussi progrès du côté de la barbarie.

Après de longs temps d'existence purement animale, il arriva enfin une époque où l'Homme sut se construire des cabanes, utiliser les peaux des bêtes et faire du feu; dès ce moment la famille humaine commença à se fonder.

Quand l'Homme, utilisant les toisons et la flamme.
Sous le toit conjugal gardant pour lui sa femme,
Reconnût dans les fils nés de leur double chair
Le fruit du chaste amour qu'ils lui rendaient plus cher,
Il perdit quelque peu de sa rudesse antique.
Les corps, fait aux douceurs du foyer domestique,
Bravaient moins bien le froid sous la voûte du ciel;
L'amour amollissait leur grossier naturel;
L'enfant dompta le père à force de tendresse,
Et l'intraitable orgueil fondit sous la caresse.

Il est intéressant de constater que Lucrèce a fait concorder le début du langage articulé avec l'origine de la vie de famille. Il semble, en effet, bien probable, sinon certain, que l'Ère Humaine a dû, en réalité, commencer lorsque les aptitudes à la prononciation articulée tendirent à différencier de plus en plus les prototypes humains de leurs congénères les précurseurs des Anthropoïdes actuels.

L'impérieux besoin créa les noms des choses.
Il varia les sons et nuança l'accent.
L'Homme suivit la loi qui guide aussi l'enfant
Lorsqu'il montre du doigt l'objet qui se présente,
Suppléant par le geste à la parole absente.
. . . .
Faut-il s'étonner tant que, doué d'une voix,
L'Homme ait aux sons divers marqué divers emplois,
Selon l'impression dont il fixait l'image?
Mais les bêtes, qui n'ont que le cri pour langage,
Dans l'étable ou les monts expriment tour à tour
La joie et la douleur, l'épouvante et l'amour,
L'expérience est là. . . . .
. . . .
Quoi! chez tant d'animaux, muets pour ainsi dire,
Tu vois les sentiments dans le cri se traduire :
Et l'Homme n'aurait pu, l'Homme fait pour parler,
User des sons divers qu'il sait articuler?

Si l'usage du langage articulé marque le début de l'humanité, la découverte et l'emploi du feu eut, de son côté, une importance si considérable pour l'Homme, que l'on peut dire que son utilisation paraît avoir été le point de départ de toute civilisation.

Lucrèce, essayant de se rendre compte de la façon dont l'Homme est arrivé à posséder le feu, émit une double hypothèse :

Le bienfait de la flamme est un autre mystère.
Tu cherches d'où le feu descendit sur la Terre :
C'est un don de la foudre, universel foyer.
Ne vois-tu pas encor tout le ciel flamboyer
Quand des chocs inconnus allument les nuées?
Et puis, dans les forêts par les vents remuées,
Les arbres corps-à-corps s'entre-choquent; le bois
S'échauffe, les rameaux fument, et, par endroits,
Jailli du frottement, l'éclair du feu ruisselle,
Peut-être aussi doit-on la première étincelle
Au hasard spontané de ces brûlants conflits.

Le but de Lucrèce, en écrivant son poème sur les Choses de la Nature était, ainsi qu'il le répète à plusieurs reprises. de délivrer ses contemporains des terreurs religieuses, en expliquant que rien dans l'univers n'est ni mystérieux, ni surnaturel. Seule l'ignorance où l'on est de la cause des phénomènes célestes les a fait attribuer à des dieux. Or, que de malheurs les Hommes se sont ainsi préparés, que de larmes pour leurs descendants! La véritable piété ne consistant pas à implorer des figures de pierre, à enchaîner des vœux à des vœux, mais à connaître la réalité des choses de la Nature, ce qui permet de contempler tout, d'un esprit calme et rassuré.

.... Quelle cause a sur la Terre entière
Répandu la croyance aux dieux, rempli d'autels
Les cités, établi ces rites solennels
Dont la pompe en tout lieu préside aux grandes choses,
Et semé ces terreurs enfin, d'où sont écloses
Tant de fêtes de dieux. . . . .?
. . . .
Ce n'est rien, après tout, que la raison n'explique.
Déjà sans doute alors, l'esprit de l'Homme antique
Voyant, même éveillé, des fantômes de dieux
. . . .
Doua de sentiments ces gigantesques formes
. . . .
Il leur prêta la vie et l'immortalité.
. . . .
Ah! mortels malheureux, en livrant l'univers
Aux dieux par vous armés d'inexorables haines,
De quel surcroît de maux vous aggraviez vos peines!
Que vous nous prépariez de poignantes douleurs,
Et pour nos descendants quelle source de pleurs!
La piété n'est point la banale prière
Du suppliant voilé, tourné vers une pierre,
. . . .
C'est la sérénité du sage qui contemple
D'un cœur égal et fort ce qui s'offre à ses yeux.

*
* *

Une des plus remarquables intuitions de Lucrèce est certainement celle qui lui fit tracer de la façon la plus exacte la succession des âges industriels. Sa chronologie est même si précise que les découvertes de l'Anthropologie préhistorique n'ont pas eu à la modifier. Les premiers moyens de défense de l'Homme furent, en effet, ses mains, ses dents et ses ongles, ce sont les mêmes qu'emploient toujours les descendants de nos anciens collatéraux. A ces armes naturelles l'Homme ajouta des pierres et des branches d'arbres; les Singes et les Anthropoïdes en font aussi usage dans quelques cas. Plus tard, l'Homme, ayant découvert le moyen de se procurer du feu, connut les métaux; l'emploi du bronze, plus facile à fondre, précéda celui du fer.

Pour armes la Nature à nos premiers ancêtres
Donna les dents, les mains et les ongles, pour traits
Les cailloux, les rameaux arrachés aux forêts.
Des flammes et des feux leurs ressources s'accrurent,
Puis l'airain et le fer à leurs yeux apparurent,
Mais l'airain, plus commun, vint aussi le premier,
Plus souple, à tout service il se laissait plier.
. . . .
Quand du fer lentement l'on eut tiré l'épée,
La faux d'airain déchut, d'impuissance frappée;
Le fer ouvrit le sol : le fer arma les bras
Et régla désormais les chances des combats.

Lorsque la métallurgie du fer vint remplacer celle du bronze, la période historique était proche, quelques siècles séparent seulement, du moins dans nos régions, l'époque préhistorique du Fer du début des premiers temps historiques.

Les moyens employés par l'Homme dans la lutte contre l'Homme témoignent combien la funeste discorde a fait naître de découvertes dans l'art de s'entretuer et combien d'inventions, faites dans le but de répandre la terreur et la destruction, ont, de jour en jour, ajouté de progrès aux horreurs de la guerre. Temps lointains de barbaries antiques, pourrait-on croire, — et de nos jours!

Et tout ce que la guerre enfanta d'épouvante,
Tous ces engins de mort que la discorde invente,
L'un de l'autre naissaient, progression d'horreurs.
Pour vaincre on essaya de toutes les fureurs.

Dans ce but, l'Homme utilisa non seulement les chevaux attelés à des chars armés de faux, mais aussi les éléphants, ces bœufs de Lucanie. On se servit encore de taureaux sauvages, de sangliers et même de lions, tous auxiliaires aussi redoutables pour ceux qui les employaient que pour les

adversaires. Avec de tels moyens on ne pouvait espérer obtenir la victoire, mais comme le dit fort bien Lucrèce, on se proposait surtout, quand on ne possédait pas la supériorité du nombre et des armes, de causer des pertes cruelles aux ennemis, dût-on soi-même en périr.

Encor l'espoir de vaincre eut-il chez nos aïeux
Moins de part à l'essai de pareils stratagèmes
Que la soif de tuer en périssant eux-mêmes.
Mal servis par le nombre et les armes, du moins
Du deuil de leurs rivaux ils succombaient témoins.

Bestiale mentalité! mais diffère-t-elle beaucoup de celle de ces hommes de la Germanie qui, sans nécessité militaire, se complaisent à assassiner, par des obus et des bombes, des populations désarmées?

Après les horreurs de la guerre, Lucrèce célèbre les travaux de la paix, et recherche l'origine des modulations musicales dans l'imitation du chant des oiseaux. Malheureusement, avec les progrès de l'industrie naît le désir de posséder des richesses, source de cruelles compétitions, car l'Homme ne sait pas comprendre en quoi consiste le véritable bonheur.

Ainsi l'Homme s'épuise et se travaille en vain;
Il use enfin ses jours en des labeurs sans fin,
Son avarice ignore où finit son domaine
Et jusqu'où peut grandir la jouissance humaine.

C'est en montrant le rôle primordial joué par le besoin et l'expérience, dans l'évolution des civilisations humaines, que Lucrèce termine ce cinquième livre du *De natura rerum* qui fait de lui un incontestable précurseur des sciences anthropologiques.

Ainsi, murs, vêtements, marine, agriculture,
Armes, lois et cités, tous ces biens précieux,
Tous les autres trésors de l'esprit et des yeux,
Tableaux, marbres polis, poésie et science,
Sont les fruits du besoin et de l'expérience,
Qui s'avance à tâtons et ne s'arrête pas.

La Grotte préhistorique de Pré-Aubert près Brive (Corrèze)

Par L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE

Les grès grossiers triasiques qui flanquent sur la rive droite le vallon de Planche-Torte forment, immédiatement en aval du viaduc de la voie ferrée Brive-Cahors, un à-pic sur une assez grande longueur. De ci, de là s'ouvrent, entre les bancs de grès, des cavités béantes, dont plusieurs ont été creusées ou agrandies de main d'homme[1].

Vers le centre, des suintements d'eau constituent une modeste source qui va se perdre dans la prairie plate et sableuse où serpentent la petite route et le ruisseau de Planche-Torte. A gauche et à droite on ne voyait autrefois qu'un talus d'éboulis couvert de végétation : en réalité ce rideau masquait le fond de grottes naturelles à jour maintenant et dont les éboulis cachaient des gisements préhistoriques. Nous avons débuté par celui de droite (le plus à l'est), publié par nous sous le nom de Grotte Lacoste[2].

Au cours de ces fouilles, l'un de nous se détacha pour exécuter à tout hasard un sondage dans le talus de gauche. Quelle ne fut pas sa joyeuse surprise en trouvant, presque aussitôt, un fragment de pointe en feuille de laurier. Y aurait-il là une station d'âge solutréen? ce serait la première connue en Corrèze. Notre espoir ne fut pas déçu.

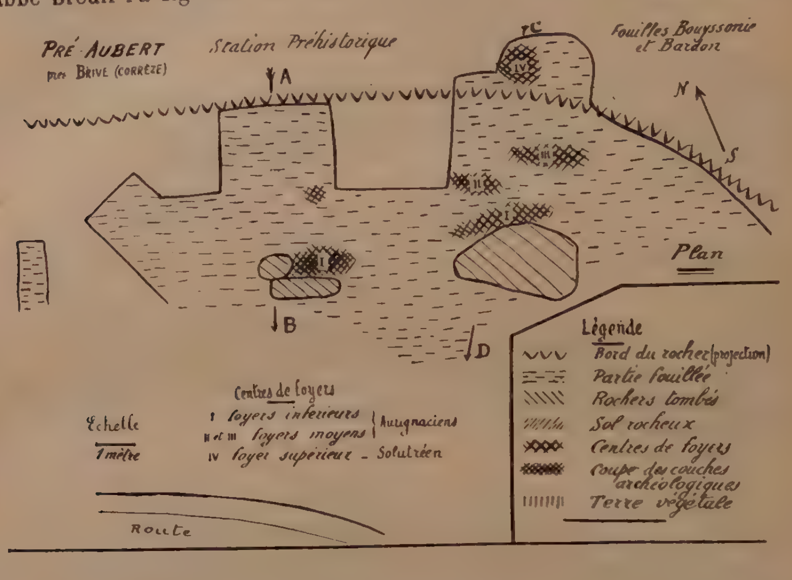
M. Lacoste, propriétaire du terrain, nous donna gracieusement toute autorisation de fouiller ces éboulis, comme ceux de l'abri voisin; nous tenons à lui redire tous nos remerciements.

Les travaux furent entamés dès le début de mai 1907. Toutefois, en raison des événements qui frappèrent notre séminaire et nous chassèrent de Brive, la fouille d'abord puis l'étude des objets recueillis traînèrent en longueur. Il nous a paru qu'une monographie de cette station gardait encore son intérêt.

1. Ces cavités sont entièrement vides. Une d'elles, particulièrement sèche et accessible eut au début de la guerre un rôle assez imprévu : elle servait d'abri aux G. V. C. qui gardaient les ouvrages d'art voisins.

2. *Revue de l'École d'Anthropologie*, janv. et fév. 1910, et *Bulletin de la Société Archéolog. de Brive*, 1910, p. 217.

Nous avions d'abord appelé cette grotte « Lacoste n° 2 » et sous ce nom l'abbé Breuil l'a signalée dans son article sur l'Aurignacien présolutréen



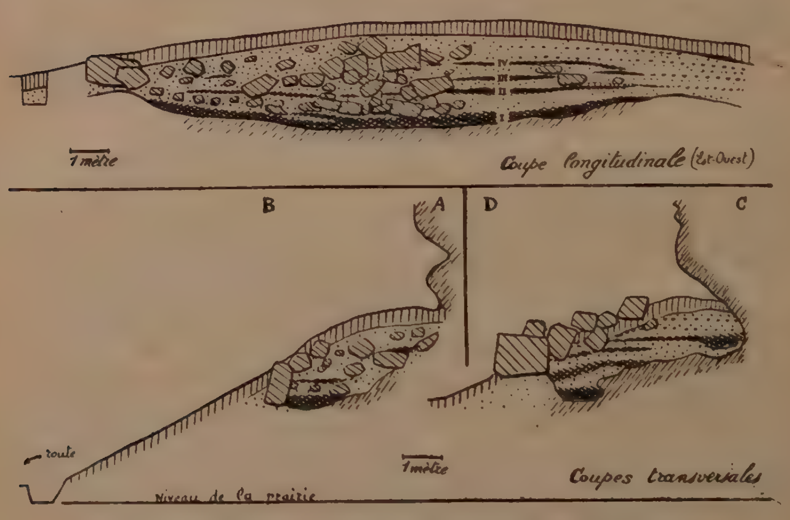


Fig. 1. — Plan et coupe du gisement de Pré-Aubert (près Brive, Corrèze).

paru dans la *Revue Préhistorique* (1909). Mais, pour éviter toute confusion, nous préférons en définitive lui donner le nom de « Pré-Aubert » : c'est

ainsi qu'est désignée la parcelle du cadastre où elle se trouve, comme la précédente, du reste.

Les fouilles.

Une tranchée fut ouverte perpendiculairement à la paroi rocheuse. Le premier travail consista à détruire de gros blocs de rochers noyés dans la terre superficielle, débris évidents de l'ancienne voûte. L'un d'eux, mesurant plus d'un mètre cube, s'enfonçait comme un coin dans une couche de sable durci et teinté de noir; disloquée sur ce point, cette couche se continuait, parfaitement horizontale sur la droite et contenait des fragments à taille solutréenne. Au-dessous, intercalés de lits de sable meuble et stérile, apparaissaient d'autres niveaux à silex. C'étaient bien des foyers préhistoriques, en place.

La tranchée fut approfondie jusqu'au sol et élargie en obliquant vers la droite, en arrière d'un gros bloc superficiel laissé intact.

En 1908, la limite du gisement de ce côté était atteinte, le centre du talus fut attaqué : mais, constitué surtout de blocaux d'éboulis entre lesquels les silex étaient rares, il fut bientôt abandonné et laissé comme témoin.

La tranchée se continua vers la gauche, où se retrouvèrent des foyers abondants et superposés, et fut approfondie jusqu'au sol rocheux.

Enfin, en 1909, de nouvelles recherches ne rencontrèrent bientôt que du sable stérile entre les rochers : la fouille était terminée.

Grâce aux notes et croquis pris au cours des travaux, nous avons établi le plan et les coupes ci-contre (fig. 1) sur lesquelles on lit clairement la formation de l'habitat humain.

Le gisement.

Quand l'homme vint en ces parages, il remarqua cet abri bien exposé au midi, placé à proximité d'eau potable et en plein terrain de chasse; sans doute quelques blocs déjà tombés et alignés en avant de l'abri furent utilisés comme clôture et comme point d'appui pour un toit de branchages : entre ces pierres et le pied du rocher le sol fut aplani, revêtu d'une couche d'argile et, par place, d'un pavé de cailloux.

Pour une cause inconnue, sans doute à la suite de quelque éboulement de la partie centrale de la voûte, la place fut abandonnée : il se forma une couche plus ou moins épaisse de sable et petits blocs provenant des parois qui se désagrègent très facilement.

1. A la grotte Lacoste nous avions remarqué une rangée de blocs analogues : en arrière, le sol était moins approfondi et se trouvait comme en terrasse.

Puis vinrent d'autres habitants, de la même civilisation, qui s'établirent sur la gauche et sur la droite. Après eux nouvel abandon, suivi d'un retour passager. Enfin sur la plate-forme de droite, bien réduite maintenant, vinrent à deux reprises des hommes nouveaux qui usaient surtout de silex retaillés à la « solutréenne » : ils allumèrent de larges foyers au plus profond de ce qui restait de la caverne et d'autres feux plus modestes sur les éboulis.

D'autres éboulements survinrent; à leur tour ces derniers habitants disparurent; et lentement, un dépôt de sables parfaitement stratifiés (comme nous en avions déjà remarqué à la Combe-del-Boüïtou et à la grotte Lacoste) combla presque entièrement la cavité encore existante.

L'OUTILLAGE.

Comme presque toutes les grottes des environs de Brive celle-ci n' conservé que les pierres. Nous les avons classées et voici le résultat de nos observations :

A) *Les couches inférieures aurignaciennes.*

L'outillage des niveaux inférieurs (Nos I, II et III de la figure 1) est si homogène qu'il serait oiseux de reprendre sa description à propos de chaque foyer : seule la proportion des pièces varie, comme on le verra dans le tableau d'ensemble. Nous signalerons seulement telle ou telle particularité s'il y a lieu. D'une façon générale, les foyers inférieurs ont fourni des pièces plus nombreuses mais moins soignées ; c'est l'inverse pour les foyers moyens.

a) *Burins.* — C'est le burin, sous ses formes diverses, qui est prédominant (1/3 du total). Le type le plus nombreux, et qui caractérise bien ce niveau aurignacien, est le burin dit « plan » : des enlèvements multiples ont été pratiqués dans la longueur de la lame, sur la face inférieure de celle-ci ; par ailleurs la pièce a été tronquée ou arrondie par retouches (fig. 2, nos 1, 2, 4, 9). En particulier la pièce figurée no 1 offre la plus grande ressemblance avec telle pièce de la grotte Lacoste (fig. 13, foyers nos 2, 7). Ce nom fut adopté par le regretté M. Bourlon ; à côté des pièces à qui il convient parfaitement (no 9), il en est un grand nombre trapues, épaisses ou courtes qui cependant présentent bien la même technique (fig. 2, no 5).

Souvent ces burins sont doubles (fig. 2, no 4) : en particulier tous ceux qui furent faits d'un joli silex blond translucide. De plus, nous avons remarqué que la presque totalité des burins de cette catégorie ont leur biseau à gauche de la troncature : est-ce dû au mode de fabrication, la pièce étant tenue toujours de la même façon, ou mieux est-ce systéma-

tique en vue de l'usage, comme si l'outil était une sorte de rabot tenu de la main droite??

Dans les burins qui ne présentent qu'un seul enlèvement latéral, celui-ci a été fait aussi souvent à droite qu'à gauche.



Fig. 2. — Burins divers. Grotte du Pré-Aubert, niveaux inférieurs (1/2 gr. nat.).

Ces burins à troncature retouchée et enlèvement latéral unique constituent une seconde catégorie nombreuse (fig. 2, n°s 6 et 10); la troncature se trouve parfois à la base de la lame et non au sommet, ou même sur le flanc; dans ce dernier cas c'est le burin qui est transversal; ce dernier type est assez rare; M. Vignard l'a reconnu très net dans une station trouvée par lui près de Nag-Hamadi en Égypte.

Quand la lamelle utilisée est particulièrement mince et petite on arrive, et chaque niveau en a fourni, au micro-burin si délicat et typique de Noailles, avec ses diverses variétés (fig. 2, nos 3, 7 et 8).

Il existe des burins à un seul enlèvement sur bord de lame appointie (fig. 2, n° 11), quelquefois doubles (fig. 2, n° 15), mais ce n'est pas du tout le bec de perroquet du magdalénien.

Plus intéressants sont les burins polyédriques, à multiples enlèvements autour de l'extrémité de la lame (fig. 2, n° 14) et ceux de forme prismatique qui semblent dériver du précédent dont on aurait décapité la pointe d'un coup transversal habile, manière de raviver toutes les arêtes. A cause de cette troncature, ces burins ont parfois des rapports avec les burins plans (fig. 2, nos 16 et 17). Par ailleurs ces enlèvements multiples les rapprochent d'un type nucléiforme (fig. 3, n° 1).

Signalons enfin, sans insister, quelques très rares burins busqués, les burins en bec de flûte, plus nombreux mais souvent mal venus ou obliques (fig. 2, n° 12). Un exemplaire, trouvé tout à fait à la base, est du type des puissants burins comme ceux de Brassempouy, ou celui de la grotte Lacoste (fig. 13, foyers 2, n° 1), enfin des burins dits de fortune, très divers.

L'extrémité de divers burins, en particulier du genre pointu, est parfois tronquée, comme si, ayant servi de levier, elle s'était rompue sous l'effort (fig. 2, n° 13); fréquemment, le biseau ou le bord de l'outil lui-même sont mâchonnés, la pièce ayant été sans doute utilisée comme une tarière.

b) *Lamelles de Coup-de-burins.* — Toutes les catégories, celles de premier enlèvement ou celles d'avivage se retrouvent. Les 2/3 en moyenne sont sans retouches. Les autres portent le plus souvent les retouches qui préexistaient sur la pièce transformée en burin. Mais quelquefois la lamelle paraît bien n'avoir pas été seulement un éclat de rebut : la crête coupante en est finement retaillée, et le bord porte une sorte de cran (fig. 3, n° 16); ou bien la pointe aiguë est émoussée par usure; ou même elle a été tronquée, et est devenue un instrument délicat à double pointe (fig. 3, n° 12).

c) *Grattoirs.* — Les grattoirs sur bout de lames se sont rencontrés à toules niveaux. Dans les couches les plus basses, ils étaient à la fois moins nombreux et moins soignés. A chaque fouille cependant on en trouvait bien quelque bel échantillon (fig. 3, n° 8), à bords bien retouchés ou même circulaires, en ogive, à museau, mais toujours par unités, non par séries. Il n'existe aucun grattoir caréné typique, seulement des nucléiformes de faible dimension; nous sommes, à ce point de vue, loin du « Bouïtou » ou du « Bos-del-Ser », quoique ces stations soient bien voisines.

En revanche, les grattoirs associés aux différents types de burins sont nombreux (fig. 2, n° 2).

Il existe des grattoirs à extrémité rectiligne (sans doute des pièces préparées à devenir des burins d'angle) ou même concaves.

Bien souvent des lames ont été à peine retouchées à une extrémité et sont des grattoirs « de fortune » (fig. 3, n° 3). Nombre d'éclats, parfois larges, sont bien retouchés en arcs de cercle (fig. 3, n° 2).

d) *Perçoirs*. — C'est un instrument relativement abondant; il affecte des formes variées : perçoirs « de fortune » dûs à deux simples encoches sur le coin ou le bord d'un éclat mince (fig. 3, nos 6, 7), perçoirs plus soignés soit aux angles d'une lame tronquée, plus ou moins encochée ou



Fig. 3. — Pièces diverses. Grotte de Pré-Aubert, niveaux inférieurs (1/2 gr. nat.).

retouchée (fig. 3, nos 11, 14, 15), soit à l'extrémité d'une lame complète; l'instrument ainsi nettement appointi est tantôt fin, délicat, affilé, tantôt plus épais (fig. 3, n° 10) ou rappelant la pointe d'un tiers-point; ces derniers pourraient être aussi un pédoncule rompu (fig. 3, n° 13).

Les perçoirs sont parfois associés à des burins ou à des grattoirs; quelques-uns sont fort usés, d'autres simplement émoussés.

e) *Lames et lamelles à dos rabattu*. — Elles sont relativement peu nombreuses, et presque toujours en fragments. Il y a surtout des lamelles du type « canif ». Le foyer inférieur en a fourni un joli spécimen en jaspe rouge tronquée volontairement aux deux bouts (fig. 3, n° 9) et deux autres recourbées en croissant (fig. 3, n° 17). Plusieurs fragments portent un cran bien net (fig. 3, n° 18).

f) *Lames et éclats*. — Rien de particulier pour les lames sans retouches, souvent minces et de belle venue.

Les lames soigneusement retouchées sur les bords sont rares et le plus souvent en fragments peu caractéristiques. A noter cependant une pièce complète qui, par la nature du silex blanchâtre et surtout par des retouches plates sous la pointe, est absolument du type de la « Font-Robert » (fig. 3, n° 4); elle se trouvait tout à fait à la base sur le sol d'argile; des niveaux moyens, un spécimen a la forme d'un demi-cercle retouché sur le bord convexe, un autre d'un rectangle retouché sur trois côtés, une portion rectiligne restant chaque fois bien tranchante; un fragment est à bords finement retaillés comme sur les longues lamelles de « Font-Yves », un autre porte un étranglement; enfin, d'un foyer supérieur, un bel éclat en forme de croissant bien retouché sur le bord convexe est fortement usé à une extrémité.

Mais ce qui est extraordinairement abondant, ce sont des lames et surtout des éclats de silex, voire de quartz ou de roches dures qui portent, quand le bord est mince des ébréchures (fig. 3, n° 6), quand il est épais des coches grossières; quelquefois ces encoches ont été reprises par retouches (fig. 3, n° 11). Elles sont parfois uniques, plus souvent multiples, mais disposées sans ordre apparent; si quelques-unes sont en dents de scie, d'autres sont symétriques de chaque côté de la lame : mais il ne semble pas que cette régularité très relative soit intentionnelle. Nous n'avions jamais remarqué, dans les autres gisements des environs, un pareil nombre d'éclats portant ce genre de traces d'usage; leur but reste d'ailleurs parfaitement obscur.

Les pièces esquillées par percussion sont peu nombreuses et assez quelconques, sauf quelques bons spécimens du foyer supérieur : il est possible que ces dernières soient des essais de retouche solutréenne (fig. 3, n° 5).

g) *Rabots, nuclei et divers.* — Il y a quelques « rabots » dont un double. Les nuclei sont aussi plutôt rares, et toujours de petites dimensions. On trouve dans les foyers de base un type globuleux, tantôt à arêtes extrêmement vives et angles polyèdres aigus, qui pouvaient être des pierres de jet redoutables; d'autres ont au contraire les arêtes très écrasées. Les autres sont de formes classiques : prismatiques, arrondis ou plats, discoïdes, en pyramide et confinant alors au rabot.

Parmi les « divers », nous signalerons : des fragments d'ocres rouges, jaunes ou violacées; des plaquettes de grès plus ou moins fin portant des traces de gravures inintelligibles; de la terre fortement calcinée avec des débris d'os; enfin des galets de roches très diverses paraissant venir du lit de la Corrèze : quelques-uns ont servi de percuteurs, aucun ne porte de cupule bien nette.

B) *Les couches supérieures solutréennes.*

Tout à fait à droite, un mince foyer intermédiaire a donné quelques pièces intéressantes ou curieuses, entre autres : quatre pointes à retouche

solutréenne sur une face, l'autre restant plane ; un fragment de feuille de laurier taillé sur les deux faces; une autre pièce de même forme mais complète et à retaille très grossière, ébauche inachevée ou mieux essai malhabile où l'on avait employé de la retouche par percussion ; un spécimen de forme carrée qui, par ce dernier procédé, a été remarquablement aminci sur ses deux faces; un fragment de forte lame à bord rabattu et à cran ; enfin un petit bloc de grès ayant la forme d'une moitié d'œuf coupé dans la longueur, et qui porte quelques vagues traits; le tout paraissant naturel.

Au-dessus de ce premier foyer, déjà solutréen, s'en étendait un autre beaucoup plus important et étendu sur une aire extraordinairement plane et horizontale. En voici l'outillage, en commençant par les pièces non solutréennes :

On retrouve d'abord des burins (deux neuvièmes du total des pièces, au lieu de trois neuvièmes comme dans les couches inférieures) de tous les types, mais le genre « plan » est en proportion bien moindre ; les microburins sont assez nombreux.

Naturellement les lamelles de coup-de-burins se retrouvent aussi : le quart porte des retouches, et, parmi elles, trois proviennent de bord de pièces solutréennes, une autre, assez grande, a été fortement usée à une extrémité.

Les grattoirs sont relativement abondants, et bien soignés : beaucoup sont en jaspe jaune et fort jolis d'aspect. Plusieurs sont doubles ou circulaires, ou allongés, et remarquablement travaillés. Quatre sont sur fragments épais et trapus ; quatre autres sont en pointe d'ogive ; un porte une coche latérale comme des grattoirs de « Font-Yves »; treize sont associés à de différents types de burins.

Mais une série originale est celle de *micro-grattoirs*, 50 environ (fig. 4, n° 2 à 6). Ils sont faits à l'extrémité d'éclats ou de lames minces dont la longueur varie autour de 30 mm. et la largeur de 12 mm.; une retouche, parfois légère, arrondit nettement l'extrémité; quelquefois les bords aussi sont retouchés ou mieux rabattus. Le plus grand nombre est en jaspe jaune ou rouge; une dizaine sont en silex noir, ceux-là un peu plus grands. Un seul est associé à un petit burin; un autre porte des retouches solutréennes.

Ces outils minuscules ont évidemment un rôle particulier, qui nous échappe. Ils ne paraissent avoir été encore bien observés ailleurs; on peut cependant les rapprocher de ceux que signale M. Mascaraux dans sa fouille de Montaut (Landes[1]).

Il y a des perçoirs (deux très nets), des fragments de lames ou de lamelles à dos rabattu, quelques pièces esquillées dont deux portaient des retouches solutréennes.

Assez nombreuses sont les lames sans retouches fines et bien venues. Les éclats de taille abondent, en silex, jaspe et même quartz, en parti-

1. *Revue Anthropolog.*, avril 1912.

culier des éclats très minces, de dimensions inférieures à celles d'un ongle ; indice que l'on a fait sur place de la retouche solutréenne. Nous avons remarqué, sur une série, une technique d'enlèvement qui rappelle ce que M. Bourlon désignait du nom de « tranches parallèles » : le conchoïde, à la face supérieure d'un éclat mince, épouse exactement la forme du bulbe sous-jacent (comme dans le n° 6 de la figure 3): Les éclats plus ou moins ébréchés ou encochés existent, mais en faible proportion. En revanche il y a pas mal de lames retouchées : beaux fragments de



Fig. 4. — Pièces solutréennes et divers. Grotte du Pré-Aubert, niveaux supérieurs (1/2 gr. nat.).

pointes effilées, pédoncule épais en jaspe jaune tacheté, pièces plus complètes, qui déjà sont de technique presque solutréenne, retaillées sur un bord ou sur deux bords parallèles ou même sur les trois côtés dans une pièce à rôle multiple, figurée n° 13 (fig. 4).

Nous arrivons ainsi à l'outillage solutréen proprement dit. Il n'y a qu'une seule pointe en feuille de laurier complète (encore l'avons-nous malencontreusement cassée d'un coup de pioche), en silex gris terne (fig. 4, n° 12). Mais on compte plus de 120 fragments, presque tous en beau jaspe, soit extrémités, soit parties médianes, appartenant à des pièces différentes. Une dizaine de celles-ci étaient de dimensions notables : la plus grande pouvait atteindre 15 cm. de longueur sur 5 cm. de large, et 7 ou 8 mm. d'épaisseur.

La plupart étaient de taille moyenne et du type classique. Cependant un spécimen presque complet est de forme sublosangique; deux autres fragments retaillés soigneusement sur la cassure même se trouvent comme complètes et de forme triangulaire (fig. 4, n° 9). Enfin plus de 20 exemplaires (plusieurs particulièrement typiques quoique incomplets) sont faiblement mais nettement asymétriques : une retouche un peu plus mordante sur un bord de la base a déterminé une sorte de cran (fig. 4, n° 10). Toutefois celui-ci est beaucoup moins accusé que dans les pointes asymétriques de Montaut, qui par ailleurs paraissent aussi plus larges (voir plus haut la référence).

Une dizaine de lames solutréennes ont été transformées en grattoirs : l'un d'eux très beau, en jaspe jaune, est double (fig. 4, n° 1); sa face inférieure est plane; il paraît avoir été fabriqué sur place car un autre morceau du même jaspe peut se raccorder avec une extrémité du grattoir. Un autre grattoir dont le manche s'était rompu a reçu un coup de burin sur le bord de la cassure; nous avons retrouvé la partie du manche qui manquait, mais comme sur le précédent le raccord est naturellement incomplet quoique fort net. Deux autres spécimens ont les bords très rabattus.

Quatre pièces solutréennes ont été transformées en burin (fig. 4, n° 16) un double (fig. 4, n° 14), leur face inférieure est plane.

Huit sont devenues perçoirs (fig. 4, n° 15) : plusieurs pièces complètes, lames larges avec pointe saillante entre deux encoches ou bien lame longue et étroite à retouches très régulières avec une pointe fort effilée.

On compte quatorze lames presque toutes incomplètes (fig. 4, n° 11), qui sont généralement planes par dessous et d'où les retouches de la face supérieure sont souvent d'une remarquable régularité; un exemplaire, un peu plus large, a un bord en dents de scie et une ébauche de cran à la base.

Une pointe à cran était complète dont la partie aiguë était presque transformée en perçoir (fig. 4, n° 8); il y a plusieurs fragments notables d'autres pièces : entre autres une lame d'un très beau travail en silex translucide, et six ou sept bases, assez épaisses[1].

Il y a lieu de signaler quelques objets de mobilier : deux petits galets, l'un en forme de gland[2], l'autre plus réduit (fig. 4, n° 7), tous les deux fort lustrés, ce sont évidemment des bijoux — un minuscule fragment d'agate naturelle veinée de couleurs —, des morceaux d'ocres, rouge, jaune, noire — des pierres diverses, entre autres un petit bloc de granit avec cupule —, enfin une pierre gravée.

Celle-ci est une plaquette de grès rougeâtre, dur, à grain fin; elle porte

1. Nous avons dessiné (fig. 4, n° 17) une de ces bases adaptée à la lame précédente; mais en réalité la nature du silex ne paraît pas être la même.

2. Un galet quasi identique a été trouvé à Combe-Capelle, dans des niveaux de même date. Un autre, minuscule et très poli, a été ramassé tout récemment par nous, à Badegoule.

une figuration d'animal qui paraît être un cheval, avec quelques reprises à la tête, et d'autres lignes sur le corps; mais le trait est bien effacé surtout vers la cassure de droite. Les gravures fournies par nos gisements de Brive restent très rares : le sol grèseux a usé les pierres qui pouvaient



Fig. 5. — Gravure sur pierre. Grotte du Pré-Aubert (niveaux supérieurs).

en porter, comme il a rongé les os; heureux sommes-nous de pouvoir publier ce modeste échantillon (fig. 5).

Conclusion.

Le gisement de Pré-Aubert, de constitution classique comme ses voisins, présente cet intérêt particulier d'avoir fourni du solutréen, rare dans notre département, et de le placer indubitablement au-dessus de niveaux qui ont dans l'ensemble la plus grande ressemblance avec la grotte Lacoste. Celle-ci est donc bien de l'Aurignacien supérieur. Une pièce, unique il est vrai, mais typique, provenant de la base, est de la même technique que telle série de la Font-Robert : donc dès l'Aurignacien supérieur on savait retoucher comme dans ce dernier gisement. Mais rien ou à peu près ne rappelle les pointes à soie de Font-Robert; la dissemblance est encore plus accusée avec le Bouïtou, Bos-del-Ser, etc.

Des silex solutréens ont été rencontrés isolément en divers points de la vallée de Planche-Torte : on en voit au musée de Brive, dans la collection de M. Ph. Lalande, et nous-mêmes en avons glané au voisinage du Raysse et de Champ. Mais la seule station comparable à Pré-Aubert est celle que nous désignerons du nom de ses inventeurs : grotte de Thévenard (le point précis où elle se trouve ne porte aucun nom parti-

culier). Elle est située dans la même vallée, à 1 300 m. environ en aval, et 200 m. vers l'est de la Font-Robert, tout auprès d'une grotte taillée artificiellement et dite grotte des Anglais. D'énormes éboulis ont été remués dans lesquels ont été recueillis de nombreux silex analogues à ceux que nous avons étudiés plus haut, en particulier de belles pièces solutréennes (aucune pointe à cran); de plus on y a découvert une lampe préhistorique en grès rouge, incomplète, mais fort semblable à celle de la Mouthe. Malheureusement, en raison sans doute de la configuration du terrain, les couches avaient été bouleversées par des ravinements, et la stratigraphie n'offre aucune netteté. Il n'en reste pas moins qu'il y avait là des grottes qui furent fréquentées par une population solutréenne.

Enfin nous pouvons ajouter un autre habitat solutréen encore inédit qui a été découvert par nous, près de Terrasson (Dordogne), tout auprès de la grotte du Pouzet. Peu importante par elle-même, cette station constitue un point d'étape des plus intéressants entre le gisement si important de Badegoule et ceux de Planche-Torte, dans la vallée de la Vézère, qui formait le chemin naturel de liaison entre les centres d'habitations préhistoriques de la région.

INVENTAIRE DE L'OUTILLAGE DE LA STATION DE PRÉ-AUBERT.

Niveaux nos :	I	II	III	IV
Burins à troncature retouchée, plans	256	111	137	50
— à un seul coup	211	109	137	43
— type Noailles	52	31	36	23
Burins sur lame appointie	79	29	43	12
— polyédrique ou prismatique	106	58	83	28
— « bec de flûte »	123	66	68	27
— de fortune et divers	207	84	121	37
Total des burins	1 034	488	625	120
Lamelles de « coup-de-burin »	680	284	320	161
Grattoirs sur bout de lame et divers	150	51	120	70
Grattoirs-burins	42	14	23	13
Micro-grattoirs	—	—	—	50
Perçoirs divers	33	26	43	6
— de fortune	59	13	26	—
Lames et lamelles à dos rabattu	31	11	11	19
— sans retouches	208	108	156	48
— et éclats retouchés divers	193	66	189	40
— et éclats ébréchés ou encochés	478	248	198	66
Pièces esquillées	51	28	40	8
Rabots et nuclei divers	96	23	26	15
Pièces à retouche solutréenne :				
Burins divers	—	—	—	4
Grattoirs et grattoirs-burins	—	—	—	12
Perçoirs	—	—	—	8
Lames à face inférieure plane	—	—	—	14
— en feuille de laurier	—	—	—	100
— — asymétriques	—	—	—	20
Pointes à cran	—	—	—	12
Total	2 855	1 360	1 777	886

CARACTÈRES ANTHROPOLOGIQUES DES POPULATIONS DES BALKANS

Nous nous proposons de rendre compte prochainement du grand et bel ouvrage de M. le professeur Eugène Pittard sur les peuples des Balkans. Nous croyons devoir, en attendant, donner un résumé précis des observations de l'auteur sur les principaux caractères anthropologiques des populations de la Péninsule.

I. — La taille.

L'Orient de l'Europe est un centre de hautes statures, la taille moyenne dépassant, pour l'ensemble de la Péninsule, 1 m. 67. Elle est, dans tous les États balkaniques, même dans les régions où elle se montre le moins élevée (Roumanie, Bulgarie, Grèce orientale), supérieure à la moyenne européenne. Sauf les Tsiganes, il n'existe dans les Balkans aucune population de petite taille; les Serbes (1 m. 71), ainsi que les Bosniaques-Herzégoviniens et les Monténégrins (1 m. 72), rentrent dans la catégorie des hautes tailles. On remarquera la concentration de ces dernières vers l'ouest de la Péninsule : les Bosniaques-Herzégoviniens, les Monténégrins, une grande partie des Grecs (vraisemblablement des Albanais grécisés) constituent, dans cette partie des Balkans, un des foyers de plus haute stature qu'il y ait en Europe; foyer principalement cantonné du Schar-Dagh au Taygète, sur le versant adriatique, mais qui rayonne vers l'est en Serbie, en Macédoine et en Turquie.

Toutes les populations balkaniques *européennes* comptent un certain nombre d'individus de petite stature; la proportion est de 12 p. 100 environ pour l'ensemble de la Péninsule, et varie de 8,8 (Grèce) à 14 p. 100 (Serbie). Ces petites statures ne sont pas rares non plus chez les Balkaniques *asiatiques*. Les Arméniens en offrent près de 20 p. 100, observation qui pourrait faire supposer qu'il y a parmi eux une assez forte proportion d'individus issus d'une autre souche ethnique.

Quant aux très hautes tailles dépassant 1 m. 70, ce sont les Tatars, les Turcs et les Albanais qui en ont le plus (45, 42,7 et 38,8 p. 100); les Roumains, les Serbes et les Grecs qui en comptent le moins (25,8, 27 et 28,8 p. 100).

II. — L'indice céphalique.

La carte de la répartition de l'indice céphalique *moyen*, telle qu'elle peut être dressée d'après les données actuelles, est à rapprocher de celle

qui montre la répartition de la stature. On constatera ainsi que, de la Save au cap Matapan, le type de haute stature précédemment signalé dans l'ouest de la Péninsule est en même temps le plus brachycéphale. Cette région occidentale est le domaine de la « race dinarique ou adriatique », que semble représenter aujourd'hui l'antique race illyrienne. Celle-ci s'étend au nord sur la Dalmatie; mais, du côté de l'est, les chaînes montagneuses qui, du Schar-Dagh, par l'arête maîtresse du Pinde, se prolongent jusqu'au Taygète, paraissent avoir servi de barrière à son extension.

En dehors de cette grande traînée brachycéphale, la carte fait nettement apparaître la sous-brachycéphalie *moyenne* des autres pays balkaniques, sauf la Serbie et la Bulgarie, qui sont, la première mésaticéphale, la seconde sous-dolichocéphale.

L'étude des valeurs moyenne, maximum et minimum de l'indice dans les différents groupes ethnographiques conduit à un tableau comparatif où nous voyons les groupes européens se ranger ainsi qu'il suit, selon la valeur croissante de leur indice moyen :

1° Sous-dolichocéphales (Tsiganes, Bulgares, Gagaouz);
2° Mésocéphales (Serbes);
3° Sous-brachycéphales (Grecs, Turcs, Juifs, Roumains, Tatars);
4° Hyperbrachycéphales (Albanais).

« Si nous éliminons les populations asiatiques (Kurdes hyperbrachycéphales, Lazes et Arméniens brachycéphales), nous constatons que la Péninsule des Balkans est principalement habitée par des sous-brachycéphales. Sur ce fond général de sous-brachycéphalie, on voit poindre, en certains endroits, des groupes sous-dolichocéphales (Bulgarie); mais on trouve aussi des individus très fortement brachycéphales (Albanais). Ce tableau montre bien la complexité des éléments ethniques de la Péninsule. Cependant il ne faudrait pas exagérer cette complexité. Les mélanges de deux ou trois groupes initiaux ont pu engendrer les formes intermédiaires relativement nombreuses qu'on rencontre; ou même leur présence côte à côte, dans nos séries, a pu créer ces physionomies ethniques, arithmétiquement exactes mais anthropologiquement fausses, que donnent certaines moyennes ».

C'est pourquoi la comparaison du pourcentage comparé des diverses formes céphaliques se montre autrement plus instructive que l'exposé des chiffres représentant l'indice moyen.

G. H.

(*A suivre*).

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMEMT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

La Réunion préparatoire pour la fondation d'un Institut international d'anthropologie aura lieu à Paris du jeudi 9 au mardi 14 septembre 1920, sous la présidence de S. A. I. Mgr le prince Bonaparte, membre de l'Institut, président de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

L'idée première de cette organisation a reçu l'accueil le plus chaleureux auprès d'un grand nombre de groupements scientifiques, Universités, Musées, Sociétés; beaucoup d'entre eux ont désigné des délégués, pendant que de nombreux anthropologistes de France et de l'étranger promettent leur présence et leur concours. Ces encouragements ont incité l'École d'anthropologie à étendre son action et ses invitations aux pays faisant actuellement partie de la Société des Nations.

Le travail de la réunion sera considérable. Il s'agit, en effet, non seulement de créer entre les nations une coopération permanente, mais d'adopter des méthodes nouvelles de recherches plus efficaces que par le passé, des moyens de travail plus pratiques, de se concerter sur toutes les réformes susceptibles d'une entente internationale. Il faudra étudier l'organisation d'offices permanents dans chaque pays, désigner un Conseil international et fixer ses convocations dans l'avenir, et surtout organiser le travail de ces institutions.

L'École a déjà reçu de nombreuses propositions exposées en des rapports de longueur variée. La complexité de ces questions l'obligent à créer un certain nombre de sections qui se partageront la tâche et prépareront des conclusions qu'elles présenteront en séances plénières.

Du 10 au 14 septembre, les travaux alterneront avec des visites scientifiques : le 10 au matin, Musée du Trocadéro, sous la direction de M. le professeur Verneau conservateur; le 11 après-midi, Musée de Saint-Germain, sous la direction de M. S. Reinach, directeur, et de M. Hubert, sous-directeur; le 14 au matin, visite du Musée Guimet, sous la direction de M. Haskin, conservateur. — Visites de collections particulières. - Conférence sur l'*Art préhistorique en France et en Espagne*.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD.

Réunion préparatoire

pour la fondation de l'

Institut International d'Anthropologie

Tenue à l'École d'Anthropologie de Paris, du 9 au 14 septembre 1920.

COMPTE RENDU

Au lendemain de la signature de l'armistice, l'École d'anthropologie de Paris a pensé qu'il convenait de reprendre avec une énergie nouvelle les travaux scientifiques fatalement négligés pendant la guerre, ainsi que les relations internationales que les difficultés de communications avaient relâchées. Dès le 20 novembre 1918, les professeurs de l'École adressaient aux savants français et étrangers une circulaire dont nous croyons intéressant de reproduire les principaux passages.

« Convaincus, disaient-ils, que la victoire militaire des alliés n'est que la préface à une magnifique collaboration dans l'avenir, l'École d'anthropologie propose d'organiser un *centre commun d'action* qui prépare et assure un renouveau d'activité aux sciences anthropologiques.

« La crise terrible que traverse l'humanité peut devenir un enseignement fécond si on sait l'observer et tirer parti des expériences qu'elle a placées devant nos yeux.

« Elle a posé, avec une ampleur qu'ils n'avaient jamais atteinte, des problèmes dont quelques exemples suffiront à montrer l'extrême gravité : délimitation et relation entre les nationalités, les peuples, les langues, les races et les centres de civilisation; — questions d'eugénique portant sur la valeur des prochaines générations après les souffrances et les hécatombes de la guerre actuelle; — questions de démographie et crise de la natalité chez les peuples les plus civilisés; — questions touchant le rôle et l'évolution des idées religieuses; — questions d'organisation politique variant suivant les races et les traditions; — évolution et régressions sociales et économiques; — aptitudes raciales et ethniques dévoilées par

la guerre; — persistance et transformations des antagonismes nationaux; — dangers et avantages des croisements entre races différentes, etc.

« Tous ces problèmes ont attiré depuis longtemps l'attention de l'Anthropologie; elle seule peut les traiter dans toute leur complexité, d'une manière objective, avec la seule préoccupation de la recherche de la vérité.

« Mais cette œuvre si nécessaire ne peut s'accomplir que grâce à une collaboration étroite et constante entre les hommes sincères appartenant aux nations qui viennent de montrer d'une façon si saisissante leur grandeur morale et leur puissance civilisatrice.

« *C'est pourquoi l'École d'anthropologie de Paris croit devoir prendre l'initiative d'une proposition tendant à grouper, orienter et centraliser tous les efforts des hommes préoccupés de ces questions.*

« Il lui semble qu'elle y a quelque droit et qu'elle peut le faire sans témérité :

« En France, sous l'impulsion de Broca, a été constitué, à partir de 1859, le premier centre de recherches, puis d'enseignement systématiquement organisé, de l'Anthropologie; et cet organisme scientifique est resté, suivant l'esprit de son fondateur, complètement libre et absolument autonome. »

Il fut donc décidé qu'une réunion préparatoire aurait lieu à Paris en septembre 1920.

Un fascicule comprenant les rapports préalables des professeurs de l'École dans lesquels ils exposaient l'état de la question dans leurs spécialités, ainsi que leurs vues d'avenir, fut imprimé et distribué.

Quoique bien des oublis aient pu être faits et des erreurs commises (ce dont les organisateurs s'excusent bien sincèrement auprès de ceux qui en furent les victimes), les lettres d'encouragement et d'adhésion arrivèrent nombreuses de tous les coins du globe, montrant à quel point répondait à un besoin le programme formulé ainsi :

« Il serait désirable de fonder un *Institut international d'anthropologie* permanent entre tous les anthropologistes des nations alliées, ayant comme organe un *Office central permanent* avec les fonctions suivantes :

« 1° Organisation de sessions périodiques;

« 2° Facilités de relations entre les chercheurs, par centralisation de toutes les adresses, avec les spécialités de chacun et ses principales préoccupations de recherches; par notation et publication des demandes et offres portant sur des objets de collections ou de bibliothèques; par des renseignements de toute sorte donnés sur place ou par correspondance;

« 3° Centralisation des organes de publications anthropologiques; — des revues, journaux, livres et brochures parus et classés systématiquement; — des fiches bibliographiques; — des doubles dans les collections;

« 4° Organisation d'un plan d'ensemble de recherches anatomiques à

faire pour éclairer le double problème de l'adaptation humaine et des relations d'ordre phylétique de l'homme avec les mammifères voisins;

« 5° Organisation systématique de fouilles préhistoriques et ethnographiques et utilisation des tranchées ouvertes dans d'autres buts;

« 6° Organisation d'enquêtes anthropologiques d'après des plans d'ensemble. »

La réunion préparatoire se tint à Paris, dans les salles de l'École d'anthropologie, du 9 au 14 septembre 1920. Nous en donnons ci-après le compte rendu.

Nos lecteurs verront avec plaisir quel fut le succès de ces réunions. Savants français et étrangers étaient heureux de se retrouver dans la paix, animés des mêmes sentiments de cordialité, d'amour du travail et de la science, et prêts à collaborer à une même œuvre féconde.

Les statuts ayant été votés par l'assemblée plénière, l'Institut international d'anthropologie était fondé. Les membres du Comité directeur ont été nommés provisoirement, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra l'an prochain à Liége.

Nous n'avons plus maintenant qu'à nous mettre résolument au travail pour que les décisions prises portent leurs fruits. Nous convions tous ceux qui, par leurs travaux, honorent la science anthropologique, à soutenir nos efforts; de même tous ceux qui s'intéressent à elle et en comprennent l'importance.

Nous insisterons en particulier auprès des délégués étrangers pour que, là où ce n'est pas fait encore, ils organisent sans tarder l'Office national prévu par les statuts, pour que les relations scientifiques internationales s'établissent promptement.

Comte BÉGOUEN.

SÉANCE D'OUVERTURE

Allocution de M. Weisgerber,

Sous-directeur de l'École d'anthropologie.

Par une lettre reçue avant-hier seulement, Son Altesse le prince Bonaparte nous informe que des affaires urgentes le retiennent en Suisse, et qu'il lui sera malheureusement impossible d'assister à nos réunions.

En son absence, nous prions M. Jules Roche, ancien ministre, président d'honneur de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, de bien vouloir occuper le fauteuil.

Je n'ai pas à vous présenter M. Jules Roche, sa carrière politique est connue de tous. Mais ce qu'il me faut rappeler, et que vous ignorez peut-

être, c'est l'intérêt profond que, depuis plus de trente ans, il prend à notre École, la défendant, la soutenant en toute circonstance, sans que jamais son dévouement se soit lassé. C'est à lui et à M. Yves-Guyot que nous devons la loi qui, en 1889, nous a reconnus d'utilité publique.

Comme rapporteur et président de la Commission du budget, M. Jules Roche n'a pas rendu de moindres services à nos grands établissements scientifiques, à l'Observatoire de Paris notamment. Cet humaniste, ce lettré, a toujours eu pour la science une affection agissante. Il n'est que juste qu'ayant été si longtemps et si souvent à la peine, il soit aujourd'hui à l'honneur.

Discours de M. le Dr Georges Hervé,
Professeur à l'École d'anthropologie.

Mesdames, Messieurs,

Cette session préparatoire de notre futur Institut international d'Anthropologie — Association interamicale de Collaboration scientifique, ainsi qu'il me plairait de le nommer — devait être ouverte par Son Altesse le prince Bonaparte, membre de l'Académie des Sciences, et président de l'Association pour l'enseignement des Sciences anthropologiques; mais d'impérieux devoirs retiennent le prince en Suisse, « et c'est par suite avec un vif regret que, nous écrit-il, je me vois dans la nécessité de renoncer à présider nos réunions anthropologiques, comme je l'aurais tant voulu ». Il me sera permis de dire que plus grands encore sont nos regrets de ne pas voir aujourd'hui le prince au milieu de nous.

En l'absence du président désigné, le grand honneur et le vif plaisir de vous recevoir échoient, de par le privilège de l'âge, au plus ancien des professeurs présents de l'École d'Anthropologie. Il est heureux de vous souhaiter une bienvenue cordiale dans cette vieille salle, si respectable en sa pauvreté vétuste, et demeurée sans changement depuis quarante ans que je la connais, cette salle où se sont fait entendre nos maîtres, les Paul Broca, les Gabriel de Mortillet, les Abel Hovelacque, les Mathias Duval, les Paul Topinard, les Adolphe Bertillon, les Charles Letourneau, les André Lefèvre, pour ne citer que les disparus.

C'est, Messieurs, à un développement, à un élargissement de leur œuvre féconde que nous vous convions.

Vous savez déjà, par les différentes circulaires qui vous ont été adressées, dans quel but et pour quel objet nous nous trouvons réunis. Vous savez que dans la pensée de l'École d'Anthropologie, initiatrice de cette réunion, il s'agit de grouper, de centraliser et d'orienter les efforts dispersés de tous ceux que préoccupent les multiples problèmes de l'Anthropologie, et de fonder à cet effet un Institut international dont l'organe essentiel serait un Office central permanent, ayant son siège à Paris.

ns le tout de suite : par là, l'on ne se propose nullement d'acca-

parer, au profit d'un groupement particulier, les travaux effectués soit en province soit à l'étranger, bien au contraire; et, d'ailleurs, vous pouvez en avoir pour garant les constantes traditions libérales de notre École, qui n'a jamais eu en vue que l'intérêt de la science, et poursuivi que sa plus large diffusion. Non, nous n'entendons pas faire de Paris, encore moins de cette École, la capitale anthropologique, mais nous voudrions simplement constituer ici le centre commun, et en quelque sorte le chef-lieu d'une vaste fédération de centres anthropologiques disséminés dans le monde, chacun des pays fédérés devant avoir son Office national fonctionnant à sa guise, et relié à l'Office central.

Vous le voyez, l'œuvre que nous avons à élaborer ensemble est avant tout une œuvre d'organisation en même temps que d'application pratique, et, comme vous le voyez aussi, la Réunion actuelle ne doit en rien ressembler aux Congrès scientifiques ordinaires : point d'examen de travaux accomplis ou en cours, point de discussion des questions controversées de la science. Notre tâche présente, et elle se suffit à elle-même, est de forger l'instrument de travail qui nous permettra d'unir nos efforts et de les mieux coordonner désormais. Un projet de statuts, sur lesquels vous aurez à vous prononcer mardi prochain, à la clôture de la session, vous sera soumis à cette fin.

A la suite des événements qui viennent de bouleverser si profondément le monde, partout le même besoin de coopération entre les activités de même ordre s'est fait sentir, en vue de réviser en commun les idées, de réformer ensemble les méthodes, d'unifier les moyens de travail et de rapprocher les chercheurs. Il en a été ainsi en chimie, en astronomie, en mathématique, par exemple, et voici qu'à des signes certains, déjà l'on peut pressentir la formation et voir se dessiner les linéaments premiers des futures universités internationales.

Ce sera l'honneur de l'École d'anthropologie d'avoir, des premières, tenté de faire passer cette tendance générale dans le domaine des réalités. Elle a compris que, plus que toute autre science peut-être, l'Anthropologie, dans ses diverses branches, avait besoin de pareille rénovation, qu'elle lui était indispensable et pour rectifier sa marche et pour assurer ses progrès. Car il est manifeste que sur trop de points de notre domaine, et depuis trop longtemps, un piétinement s'accuse et un arrêt, qui risqueraient, en se prolongeant, de paralyser les efforts, de décourager les bonnes volontés. Même l'on pourrait craindre, devant tant de travaux stériles et de recherches mal dirigées, que soient mises en doute l'utilité de nos études, leur incalculable portée.

D'autre part, vous n'ignorez pas, Messieurs, que depuis quelques années des branches scientifiques nouvelles ont pris naissance : je ne veux citer que la Génétique, l'Eugénique, l'Hybridologie, la Pédologie, etc. Ne serait-il pas temps pour nous de faire concourir à la science de l'homme leurs résultats, d'adapter à ses besoins propres non seulement les idées qu'elles ont suscitées, mais encore leurs procédés et leurs méthodes?

Mesdames, Messieurs,

L'empressement avec lequel vous avez répondu à notre invitation, ainsi que les nombreuses lettres très significatives qui, de tous côtés, nous sont parvenues, témoignent assez qu'en proclamant la nécessité universellement ressentie d'une union pratique et d'une communication constante entre tous ceux qui cultivent notre science dans le monde civilisé, nous ne nous sommes pas trompés. Vous me permettrez, dans quelques instants, de vous faire connaître celles de ces manifestations d'où se dégage le mieux le sentiment qui nous anime.

Et maintenant il me reste à remercier les adhérents qui nous font aujourd'hui l'honneur de leur présence, ainsi que MM. les délégués des Académies, Instituts et Sociétés savantes de France et de l'étranger. La liste vous en sera lue tout à l'heure. Je me borne à nommer ici M. Bourdeau, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques; MM. Homolle et Henri Cordier, de l'Académie des Inscriptions; M. Salomon Reinach, représentant du Ministre de l'Instruction publique; M. Lucien Maury, représentant du Ministère des Affaires étrangères; et M. Debidour, représentant le Président du Conseil municipal et le Préfet de la Seine.

M. le Recteur de l'Académie de Paris, absent, nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir être aujourd'hui parmi nous.

J'ai, de plus, un très agréable devoir à remplir, qui est celui d'adresser l'expression de notre particulière gratitude aux trois glorieux vétérans des Congrès anthropologiques. Cette fois encore, ils ont répondu à notre appel. Je salue donc, en notre nom à tous, l'illustre sénateur Giovanni Capellini, notre doyen, dont l'âge n'a affaibli ni la vivacité d'esprit ni la chaleur de cœur; je salue mon éminent et savant ami, Ernest Chantre, qui, depuis plus d'un demi-siècle, est sur la brèche, ne cessant d'enrichir avec une activité inlassable l'ethnologie et la préhistoire; je salue enfin le grand professeur, le célèbre préhistorien de Toulouse, Émile Cartailhac, qui, avec une foi d'apôtre, a réalisé, dans notre France du sud-ouest, une œuvre si admirable de décentralisation scientifique.

Leur sympathie et celles qui, si éloquemment exprimées, nous sont venues de toutes parts, nous sont infiniment précieuses. Pour le succès futur de notre entreprise, elles sont plus que des encouragements, elles sont des gages.

Dans ces sympathies, nous retrouvons l'écho et nous aimons à voir l'image de celles qui nous ont entourés, soutenus au cours des quatre années sanglantes, filles de l'agression teutonique, ces dures années d'épreuves que la France a eu à traverser, et dont l'École d'anthropologie a pris sa large part, continuant, même sous le feu des bombardements, son enseignement, en l'adaptant aux circonstances.

Ces sympathies, je puis bien dire qu'elles aussi nous ont valu la victoire; car il n'y a pas seulement, quand s'agite le sort des nations, la victoire des armes, mais encore la victoire morale; il y a « ces escadrons invisibles qui se rangent à l'entour des villes assiégées et font la garde auprès des

berceaux », pour emprunter à Bossuet une de ses plus éclatantes figures. Et cette victoire-là, autant que l'autre, nous l'avons pleinement remportée. Pourquoi cela? Parce que, de notre côté, se sont jetés tous ceux qui n'ont pas voulu et ne souffriront point que la pensée humaine soit coiffée du casque à pointe, ni que la science soit réduite à marcher au pas de l'oie. Pour tous les civilisés, la France, à ce moment, a incarné la défense morale, la défense de l'Idée; aux yeux de tous, elle en a été le chevalier, et, avec l'appui de ses amis, elle entend le rester.

Il lui importe donc, devant la menace sans cesse renaissante des puissances mauvaises et de l'esprit de régression, de maintenir intacte l'union sacrée, plus que jamais nécessaire; il lui importe que ne soit pas rompu le victorieux faisceau des forces de lumière, et c'est pourquoi, Messieurs, je vous dis en terminant — ce sera mon dernier mot — : Unissons-nous, et, sous le drapeau commun de nos libres patries, travaillons!

Allocutions de MM. les Délégués étrangers.

M. CH. FRAIPONT, délégué du Gouvernement belge, de l'Université et de l'École d'anthropologie de Liége :

« Messieurs et chers confrères,

« En me faisant l'honneur de me charger de représenter auprès de vous non seulement l'Université de Liége, mais aussi le Gouvernement belge, Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts a voulu sans doute donner à nouveau à la France un témoignage de l'inaltérable amitié de la Belgique; il a voulu en outre témoigner toute sa sympathie aux savants français.

« Si dans toutes les sciences, la France est à la tête des nations, on peut dire qu'elle est la véritable créatrice de l'Anthropologie; si toutes les nations civilisées peuvent se flatter de compter d'éminents anthropologistes, c'est votre illustre Broca, notre illustre Broca, qui est leur maître incontesté à tous, c'est son œuvre qui est toujours à la base de toutes leurs recherches.

« Le pays des Schmerling, des Dupont, des Julien Fraipont, se devait à lui-même d'être représenté à la fondation d'un Institut international d'anthropologie; il devait aussi à son alliée, la France, d'être auprès d'elle pour organiser le fructueux travail de paix comme il y était hier les armes à la main pour défendre le droit et la civilisation, comme il y sera demain et toujours quand les barbares oseront encore se mesurer avec la France éternelle.

« Ce m'est une grande joie d'avoir été choisi pour représenter mon gouvernement. J'aime la France presque par atavisme, et plus que tout autre peut-être je suis convaincu que la Belgique ne peut être et durer qu'en se serrant de toute sa force contre son alliée naturelle, la France.

« D'autres liens, Messieurs, nous rapprochent encore : notre amour commun pour la vérité scientifique, pour l'anthropologie. Où serions-

nous mieux placés qu'ici, pour créer un organisme international destiné à faire progresser davantage les sciences qui nous sont chères, que dans cette salle, qui, comme vient de le rappeler M. Hervé, retentit autrefois au son de la voix des Broca, des Topinard, des Mortillet, de tant d'autres dont les noms sont répétés partout où l'on s'occupe d'anthropologie, dans toutes les chaires et dans tous les traités.

« Sous de tels auspices notre œuvre ne peut qu'être fructueuse. Vive la France, vive l'École d'Anthropologie de Paris, vive l'Institut international d'Anthropologie! »

M. A. Niceforo, délégué de la direction générale de l'hygiène publique au ministère de l'Intérieur d'Italie, de la Société d'anthropologie de Rome, et de l'École d'application pour les études universitaires et juridiques de la Faculté de droit de Rome:

« Messieurs,

« La Société d'anthropologie de Rome et l'École d'application de la Faculté de droit m'ont chargé de vous apporter l'expression de leur sympathie, vive et cordiale.

« Le Ministère de l'Intérieur a voulu aussi me charger de représenter parmi vous la direction générale de l'hygiène publique. C'est vous dire avec quel esprit amical vos travaux sont regardés non seulement par les anthropologistes, par les juristes et par les sociologues, mais aussi par cette partie de l'administration publique qui est chargée de veiller sur la vie humaine et qui sait opposer son travail quotidien et continu à toute menace capable de porter atteinte à la santé du corps social.

« Je viens d'apprendre à l'instant que le Service de Santé militaire se fait représenter par M. le professeur Consiglio. C'est avec le plus grand plaisir et la satisfaction la plus complète que nous nous promettons d'unir nos efforts aux vôtres, dans la solidarité d'un labeur fraternel.

« Cela nous sera d'autant plus agréable que nous comptons ici, parmi les maîtres de cette ancienne et glorieuse École d'anthropologie de Paris, de bonnes amitiés qui nous sont très chères. Permettez même, qu'à cette École d'anthropologie de Paris, j'adresse l'expression de mes sentiments sympathiques; et permettez encore qu'en franchissant les murs de cette enceinte consacrée aux plus nobles études, ma pensée s'envole aussi vers la vieille terre de France, où s'épanouit, si belle et si pleine de charme, cette civilisation latine qui est notre gloire et notre fierté commune.

« Vous nous appelez, Messieurs, à un effort admirable, et nous acceptons votre invitation, en nous proposant de travailler dans un but concret et humain, car tout ce qui contribue à porter dans les demeures des hommes un peu de bonheur ne nous est pas étranger.

« Certes, on pourrait croire, parfois, si l'on considère isolément les travaux de quelques-uns d'entre nous, que nos esprits ne vivent que dans des mondes perdus et abstraits où nul ne prend cure des préoccupations et

des douleurs de la vie réelle et ininterrompue. Oui, nos yeux et nos cœurs vivent de la contemplation quotidienne de quelque chose qui est très loin et très haut placé; mais ont-ils jamais oublié la vie d'ici-bas avec toutes ses nécessités et toutes ses souffrances?

« Que pouvons-nous dire, en effet, des différents programmes de travail proposés par tel ou tel d'entre nous, sinon que ces programmes répondent précisément à un idéal humain et concret d'amélioration des hommes et de leurs conditions d'existence?

« Voici, par exemple, notre éminent ami, M. Hervé, qui réclame qu'on approfondisse l'étude des lois qui règlent l'hérédité normale et pathologique, et le métissage; voici le professeur Matiegka me disant, dans une conversation charmante d'il y a quelques jours, qu'il faudrait étudier à l'aide de méthodes exactes et précises la question de la capacité et du rendement du travail manuel; voici encore notre excellent collègue M. Papillault qui propose une série d'enquêtes anthropologiques sur tel ou tel groupement humain. Et il est probable que les Italiens vous parleront, à ce propos, de l'utilité qu'il y aurait à apporter toujours davantage les méthodes familières à l'anthropologie dans l'étude des groupes sociaux (classes économiques, classes professionnelles, etc.) et dans celle de la criminologie.

« Ainsi, toutes les connaissances soi-disant théoriques, toutes les recherches qui, à première vue, ont l'air de faire abstraction de la vie réelle, se rencontrent donc (comme jadis les Muses descendant de l'Hélicon pour apporter aux hommes le secours de leurs consolations) dans un but d'utilité et de bonté.

« Messieurs, nous sommes conviés à une œuvre de travail pacifique, au lendemain d'une longue période où tout essor de l'esprit ne tendait qu'à la défense opiniâtre de l'existence même de nos patries et de notre raison de vivre et de penser. Il s'agit maintenant de reprendre en main les outils de la paix. Que d'années n'avons-nous pas vécues qui ne comptèrent dans notre vie que comme un long hiver! Il est vrai que le nouveau printemps n'est pas encore arrivé, et que des appréhensions austères glacent encore le cœur de beaucoup d'entre nous! Cependant, ayons la force de nous remettre à la tâche avec confiance, et travaillons pour la science, pour les hommes, et pour l'avenir de nos cités, dont chacun de nous est fier d'être citoyen. »

M. le Dr Charles PEABODY, délégué de Harvard University, à Cambridge (U. S. A.).

Exprime le plaisir qu'il éprouve en parlant au nom de son Université, ainsi qu'au nom de M. le Pr Mac Curdy, de Yale university, à New-Haven, et au nom des États-Unis en général, devant l'assistance réunie à l'École d'anthropologie, dans ce beau Paris qu'il aime comme sa ville natale. Il ajoute que le professeur Putnam, l'ancien doyen de l'anthropologie en Amérique, aurait été heureux, s'il avait pu vivre jusqu'à la victoire, de

constater une fois de plus la renaissance de l'entente cordiale grâce aux congrès internationaux.

M. le Dr Barros e Cunha, délégué de la Faculté des sciences de l'Université de Coïmbra (Portugal) :

« Messieurs,

« J'ai beaucoup hésité avant d'oser prendre la parole devant vous; je crains d'exprimer bien mal ma pensée, et je m'en tiendrai à peu de mots. Cependant, je croirais manquer à un devoir en n'apportant pas, au nom de la Faculté des sciences de l'Université de Coïmbra, ainsi qu'au nom de tous mes collègues du Portugal, nos vives salutations à cette glorieuse École d'anthropologie de Paris, en laquelle nous reconnaissons notre mère spirituelle; car, plus ou moins, Messieurs, nous sommes tous vos élèves. Je vous apporte en même temps notre pleine adhésion au grand projet que vous avez formé d'un Institut international d'anthropologie; il est nécessaire, et je crois que le moment en est opportun.

« C'est le fait de toutes les sciences, dans leurs premières périodes, de faire peut-être un peu trop d'hypothèses, de se passionner un peu trop pour les spéculations théoriques. Je me permets de donner comme exemple les vives discussions soulevées par les découvertes des fondateurs de l'anthropologie portugaise, Carlos Ribeiro et Nery Delgado, quand ils ont cru trouver dans certains gisements de la vallée du Tage des preuves de l'existence de l'homme tertiaire.

« C'est un peu comme dans les explorations de pays nouveaux : on reconnaît quelques points, on les rejoint sur la carte par des lignes pointillées et, comme tout le monde n'est pas d'accord sur la direction de ces lignes, les discussions n'en finissent plus. Après viennent les expéditions géodésiques qui relient les points isolés et permettent de remplir et de préciser les détails.

« Dans notre science, nous sommes arrivés au moment d'établir notre réseau géodésique, en faisant la revision des premiers faits à l'aide de méthodes biométriques rigoureuses. Mais ces méthodes elles-mêmes, il faut les définir, les uniformiser, et c'est là une des plus importantes fonctions de l'Institut international.

« D'ailleurs, Monsieur le Président, vous avez tout à l'heure posé, je crois admirablement, la question. Tous les peuples, nous avons un grand fonds commun de civilisation, qui doit être exploité en commun, et au besoin défendu en commun. Eh bien! pour résoudre toutes ces questions politiques et sociales extrêmement graves qui se posent après la guerre, c'est à la science pure qu'il faut demander les bases, les fondements sur lesquels on pourra établir des solutions durables. »

M. Eugène PITTARD, délégué de l'Université de Genève :

« Messieurs,

« J'apporte ici les salutations, toute la sympathie pour l'œuvre entreprise, tous les vœux des Universités suisses représentées à cette Réunion, ainsi que de la Société suisse d'anthropologie et de l'Institut suisse d'anthropologie générale.

« Et j'apporte aussi les félicitations chaleureuses et les remerciements de tous ceux qui constatent combien la France, malgré ses effroyables souffrances et ses plus dures épreuves, reprend — avec quel courage et quel entrain! — les tâches scientifiques, les plus nobles des tâches puisqu'elles sont désintéressées, et que nous ne sommes plus guère à une époque de désintéressement.

« Nous savons tous, Messieurs, ce que nous devons à l'anthropologie française. Inutile de rappeler tout ce que Broca, de Mortillet, de Quatrefages et leurs successeurs ont fait pour cette science, la plus nécessaire à cultiver, puisque, en fin de compte, seule elle conduira par des voies sûres, ainsi que le disait tout à l'heure M. le ministre Roche, à un peu plus de bonheur humain. Directement ou indirectement, nous sommes tous débiteurs de la pensée française, nous recherchons sa clarté, sa logique, son goût de la synthèse.

« Personnellement j'ai l'honneur d'appartenir scientifiquement à la maison dans laquelle nous sommes réunis et je voudrais, puisque aussi bien je connais son œuvre, souligner le bel effort *international* de l'École d'anthropologie par ses cours, ses publications, sa *Revue anthropologique* qui fête son trentième anniversaire, par l'irradiation de la pensée de ses maîtres, dont les formules scientifiques sont si diverses et, par cela même, si attrayantes.

« A l'étranger, Messieurs, nous n'ignorons rien de vos préoccupations et de vos recherches, nous vous suivons d'un regard reconnaissant.

« Au nom de mes collègues suisses, je vous salue, Messieurs, et je vous remercie de nous avoir conviés à vos travaux, pour la réussite desquels nous faisons tous nos vœux. »

M. le Dr NIKO ZUPANICH, conservateur du Musée ethnographique de Belgrade, délégué du Gouvernement yougoslave :

« Messieurs,

« Je suis heureux que M. le Ministre de l'Instruction publique du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes m'ait désigné pour assister, en qualité de représentant officiel de mon pays, à la Réunion préparatoire pour la fondation d'un Institut international d'anthropologie. Très touché de cet honneur, je salue en son nom et au nom de mes collègues, messieurs les membres de la réunion.

« Les anthropologistes de mon pays promettent leur concours absolu, et forment les vœux les plus sincères pour que l'œuvre entreprise par nos grands amis et alliés français soit couronnée d'un plein succès. Je suis certain, et nous le désirons tous, Messieurs, que nos savants hôtes mèneront à bonne fin l'immense tâche qu'ils se sont proposée et pour laquelle ils nous ont réunis; ils seront en cela les dignes disciples de leur illustre prédécesseur Broca.

« Puisse l'Institut que nous allons créer, profiter, non pas seulement à notre noble science, mais aussi au développement des liens entre les peuples, à leur connaissance et à leur estime réciproque! »

M. le professeur MATIEGKA, délégué de la Faculté des sciences et de l'Institut d'anthropologie de Prague et M. le professeur KLEIWEG DE ZWAAN, délégué de l'Université d'Amsterdam, ont également prononcé quelques paroles de bienvenue.

Délégations étrangères [1].

Belgique.

Gouvernement.	MM. FRAIPONT*.
Académie des sciences	RUTOT.
Musée d'histoire naturelle, Bruxelles.	RUTOT.
Société d'anthropologie, Bruxelles. .	DEKEYSER*, JACQUES.
Laboratoire d'anthropologie pénitentiaire, Bruxelles	ABBÉ VAN REETH*.
Université, Liége	FRAIPONT*.
École d'anthropologie, Liége	FRAIPONT, HAMAL-NANDRIN*, STOCKIS*.
Institut d'archéologie, Liége.	FRAIPONT, HAMAL, PHOLIEN, STOCKIS*.
Institut de médecine légale, Liége. .	STOCKIS*.

Chine.

Université, Pékin.	M. LI-YU-YING.

États-Unis.

Harvard University, Cambridge . . .	MM. PEABODY*.
Philipps Academy, Andover.	PEABODY*.

Grande-Bretagne et Dominions.

École d'anthropologie, Oxford. . . .	MM. BALFOUR, MARETT.
Société asiatique, Calcutta.	KEMP.

1. Les délégués étrangers présents à la réunion sont indiqués par un astérisque (*).

Hollande.

Université, Amsterdam . . . . M. KLEIWEG DE ZWAAN*.

Italie.

Service de santé militaire, Rome. . . . MM. CONSIGLIO*.
Service de santé civil, Rome. . . . . NICEFORO*.
Société d'anthropologie, Rome. . . . G. SERGI, FRASSETTO, GIANNELLI, GIUFFRIDA-RUGGERI, NICEFORO*, RELLINI, S. SERGI, TEDESCHI.
École d'application pour les études universitaires et juridiques de la Faculté de droit, Rome . . . . . . NICEFORO*.
Institut d'anthropologie, Naples . . . BIASUTTI.
Institut d'anthropologie, Pavie. . . . SERA*.

Norwège.

Université, Christiania . . . . M. SCHREINER*.

Pologne.

Institut d'anthropologie, Varsovie . . M. STOLYHWO.
Société des sciences. . . . . STOLYHWO.

Portugal.

Faculté des sciences, Lisbonne. . . . MM. MENDES CORREA*.
Institut d'anthropologie, Coïmbra. . . BARROS E CUNHA*.
Faculté des sciences, Porto. . . . . . . MENDES CORREA*.
Société d'anthropologie, Porto . . . . DA COSTA FERREIRA, MENDES CORREA, OSORIO.

Suisse.

Université, Berne . . . . MM. LANDAU.
Université, Genève . . . . PITTARD*.
Institut d'anthropologie, Genève . . . . PITTARD.
Société suisse d'anthropologie, Genève. PITTARD.
Université, Zurich . . . . SCHLAGINHAUFEN*.

Tchéco-Slovaquie.

Institut d'anthropologie, Prague . . . M. MATIEGKA*.
Faculté philosophique. . . . . MATIEGKA*.

Yougoslavie.

Ministère de l'Instruction publique, Belgrade . . . . M. ZUPANICH*.

Délégations françaises.

Académie des inscriptions	MM. HOMOLLE.
Académie de médecine.	CAPITAN.
Académie des sciences morales et politiques.	BOURDEAU.
Académie des sciences de Toulouse. .	COMTE BÉGOUEN.
Alliance universitaire.	BOHREN (MME).
Association des médecins scolaires . .	CAYLA.
Comité de l'Afrique française	TERRIER.
Commission municipale du Vieux Paris.	CORDIER.
École coloniale.	MAX OUTREY.
Institut d'études slaves	ERNEST DENIS.
Institut français d'anthropologie. . . .	VERNEAU.
Institut de paléontologie humaine. . .	ABBÉ BREUIL.
Institut psychologique	COURTIER.
Office national des universités	LE DIRECTEUR.
Société d'anthropologie de Paris. . . .	SIFFRE.
Société d'hygiène scolaire.	MÉRY, GÉNÉVRIER.
Soc. des médecins inspecteurs d'écoles.	DUFESTEL.
Société d'eugénique	APERT.
Société de géographie.	GRANDIDIER.
Société de géographie commerciale . .	LORIN.
Société française d'ethnographie. . . .	CORDIER.
Société générale des prisons	CHARPENTIER, LELOIR, GOULÉ, GRIMANELLI.
Société de pathologie exotique	BROQUET.
Société d'archéologie du midi de la France.	COMTE BÉGOUEN.
Société industrielle de Mulhouse . . .	WERNER.
Sociétés d'études scientifiques d'Angers et de Nantes.	HARMOIS.
Société d'histoire naturelle de Blois . .	FLORANCE.
Société d'anthropologie, Lyon.	CHANTRE.
Société préhistorique, Paris	BOSSAVY.
Musée d'histoire naturelle, Lyon. . . .	GAILLARD.
Université, Strasbourg	FORSTER.

Journaux.

L'Encéphale	Drs MIGNARD.
Gazette des hôpitaux.	LAUMONIER.
Informateur des aliénistes	MOURGUES.
Médecine scolaire	GILLET.
Presse médicale.	VITOUX.

Progrès médical	Drs Paul Boncour.
Temps	R. Arapu.
Action française	Pauline Sériot.
Journal des Débats	Comte Bégouen.
République française	De la Chapelle.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion :
MM. Anthony, Balthazard, Beaupré, Blin, Boule, Brabrook, Cahen, Charvilhat, Corot, Dron, Forrer, Giannelli, Grimanelli, Ricardo Jorge, Paul Labbé, Mahoudeau, Manouvrier, Louis Marin, de Pierpont, Rellini, Rutot, Sergi, Vinson, Yves-Guyot, etc., etc.

Quelques lettres.

M. Giovanni Capellini : « Je vous envoie ma plus complète adhésion à la Réunion préparatoire pour la fondation de l'Institut international d'anthropologie... Je serai présent en esprit pour approuver tout ce qui sera fait par nos chers collègues... Sûr du succès, j'envoie aussi félicitations et souhaits comme doyen des professeurs, ayant accompli cette année mes soixante ans d'enseignement dans cette Université royale de Bologne qui fut, en 1871, le siège du Ve Congrès d'anthropologie et d'archéologie. »

M. Ernest Chantre (télégramme) : « Impossible de vous rejoindre, ne pouvant quitter fouilles de tourbières. »

M. Fraipont : « Je reçois une dépêche de M. le Ministre des Sciences et des Arts me chargeant de représenter officiellement le Gouvernement belge et l'Université de Liége à la Réunion préparatoire. Je suis bien heureux que mon Gouvernement ait voulu donner de nouveaux témoignages d'affection à la France amie et d'estime particulière aux continuateurs de notre maître Broca... »

M. Cartailhac : « ... Vous pouvez être certains que je suis fort désireux du succès de tout ce que vous entreprendrez pour servir la science... Je réponds *présent* à votre appel et j'opte pour la 3e section, non sans regret que vous ayez cru devoir séparer la paléontologie humaine de l'anthropologie préhistorique. Je ne vois pas encore clairement la besogne que, loin de vous, je puis faire pour répondre à vos vœux, précisez et vous aurez satisfaction, je l'espère. Chantre, Cazalis de Fondouce et moi nous sommes les survivants des congrès de 1867 et 1871, de Paris et de Bologne. C'est donc comme le jubilé de ces événements que l'École accomplit et célèbre sous nos yeux, c'est parfait. Bien affectueusement à vous tous. »

M. le Pr Torii : « ... Malheureusement et à mon vif regret, je ne puis ni me rendre personnellement, ni même désigner un délégué pour assister

et répondre à votre si gracieuse invitation. Je suis si loin! Mais je serai toujours de cœur avec vous et je donne à l'avance mon assentiment à tout ce que vous ferez et règlerez dans vos réunions. Combien je vous envie, chers collègues, de pouvoir ainsi échanger vos idées avec nos autres collègues! Ici, au Japon, je suis presque seul, sans Museum que je puisse visiter, sans rien de rien; tout est à faire. Nous le ferons. Je ne désespère pas de pouvoir aller un jour à Paris quand *notre* Institut international d'anthropologie sera établi... »

M. STOLYHWO (télégramme) : « Ne pouvant à cause des circonstances de guerre prendre part à la réunion préparatoire pour la fondation d'un Institut international d'anthropologie, je m'empresse d'envoyer au nom de la Société des sciences de Varsovie, et du Institutum anthropologicum societatis scientiarum varsoviensis mes souhaits les plus sincères d'un développement magnifique pour l'Institut international d'anthropologie qui va naître à présent. »

SIR WILLIAM RIDGEWAY, professeur à l'Université de Cambridge qui a, dès les débuts, encouragé chaudement l'École dans son initiative, nous écrit : « Until a short time before the meeting I had hoped to have had the great pleasure of going to Paris and to revive our acquaintance with our kind friends there, but I found my self to immersed in the long deferred second volume of my Early age of Grece, most of which has been in print for many years and which I am now in a position to finish off, that I felt I must not leave home any more this summer or autumn. »

M. le Pr Henry BALFOUR, d'Oxford : « Malgré mon grand désir d'accepter l'invitation si cordiale à la Réunion anthropologique, je trouve que c'est impossible pour moi. J'aurais bien voulu me rendre à Paris pour ce congrès important et prendre part aux travaux et discussions. Surtout le grand plaisir de rencontrer plusieurs de mes collègues m'aurait attiré à Paris et je suis vraiment fâché que des affaires urgentes m'en empêchent. Je vous prie de transmettre mes excuses et mes regrets au congrès et aussi mes salutations cordiales à mes confrères. »

M. D'ESCRAGNOLES TAUNAY, de Saò Paulo : « Bien qu'il nous soit impossible de prendre une part active à vos travaux, je tiens à vous assurer que le *Museu Paulista* suit avec un grand intérêt toutes les démarches aboutissant à l'installation d'une œuvre de si haute importance scientifique. Il y adhère en exprimant ses meilleurs vœux pour que le plus grand succès consacre une si noble initiative. »

Par dépêche, M. DAVENPORT, de l'Institut Carnegie, se fait inscrire à la section d'ethnologie.

M. BARBEAU, du Musée national d'Ottawa : « Il n'y a pas de doute que l'Institut sera fondé sur une base pratique par ceux qui pourront être

présents. Je serai pour ma part, heureux d'offrir mon concours actif et de collaborer. »

M. Koumaris, directeur du Musée d'anthropologie, Athènes : « Je vous prie de vouloir bien me faire l'honneur de me compter parmi les plus dévoués adhérents de votre Réunion. »

M. Bosteaux Paris, président de la Société archéologique champenoise : « Malgré la perte de tous mes travaux manuscrits, albums au lavis, dessins... et la disparition totale de ma belle collection gauloise acquise par la ville de Reims la veille de la guerre et détruite complètement, malgré tout, j'espère encore vous être utile, si l'École d'anthropologie le juge à propos. »

M. Dharvent, de Béthune : « En même temps que je vous adresse mon adhésion formelle, je viens vous prier de vouloir bien me faire inscrire à la troisième section, où je serais heureux de voir étudier la question des pierres-figures à retouches intentionnelles. Étant, comme vous le savez, amputé des deux bras, je vous prie de m'autoriser à me faire accompagner par une personne qui m'est indispensable. »

RAPPORT GÉNÉRAL

présenté par M. le Dr Capitan.

Mes chers collègues,

Notre réunion d'aujourd'hui et votre empressement à répondre à notre appel montrent que l'idée qui vous a été soumise traduit bien vos sentiments intimes et que, d'autre part, vous avez bien compris le sens de cet appel.

Comme vous le savez, l'École d'anthropologie a été fondée en 1876 par Broca, avec la collaboration d'une série de savants éminents : Topinard, Dally, G. de Mortillet, Hovelacque, Bertillon, et de généreux donateurs qui apportèrent leur concours matériel. Celui-ci d'ailleurs fut également assuré par des subventions annuelles de l'État, de la Ville de Paris et du Département de la Seine.

Dès l'origine, notre École d'anthropologie considéra que son œuvre était une œuvre de haute culture, absolument indépendante, régie par les plus larges idées de pleine liberté et de libre recherche, n'ayant pour idéal que la poursuite de la vérité pure. C'est pour cela qu'au début elle rencontra tant de difficultés. D'ailleurs Broca et ses collaborateurs, en créant ainsi l'anthropologie avec ses branches multiples, soulevaient maintes questions brûlantes, celles surtout touchant les origines, l'évolution et les fins humaines. Ils luttèrent longtemps et ne purent guère assister au triomphe de leurs idées.

Aujourd'hui, cette anthropologie que l'on ignorait en tant que corps d'étude synthétique est enseignée dans le monde entier et nombre de ses professeurs sont nos élèves. Certaines branches, telles que l'anthropologie préhistorique, ont pris un développement considérable et sont connues partout.

Qu'on ne l'oublie pas, et vous en êtes bien convaincus, jamais notre École n'a été envahie par cette folie de domination scientifique dont, à nos frontières, nous avons eu de lamentables et pathologiques exemples. Nous considérons qu'en science, chacun apporte à l'édifice commun sa petite pierre, qu'il doit ainsi coopérer à l'édification de l'œuvre commune, qu'il n'y a pas de hiérarchie parmi les travailleurs, que tous doivent être de bons ouvriers de la tâche commune et que tous aussi doivent s'entr'aider.

Et c'est précisément pour cela que cette idée d'un rapprochement plus intime entre travailleurs du monde entier — pour réaliser un meilleur travail commun — est née parmi nous et qu'aujourd'hui nous vous convions à étudier les réalisations pratiques de cette idée.

Comme nous, vous êtes bien persuadés qu'aujourd'hui les recherches isolées, dans le monde entier, ne sont plus en état de faire rapidement progresser les sciences et surtout les sciences anthropologiques. Les recherches doivent être faites suivant des méthodes et un plan général communs.

Des rapports constants, une alliance toute amicale, internationale, sont seuls capables de pouvoir établir ces méthodes et les enseigner à tous les chercheurs; c'est seulement ainsi qu'il sera possible de réunir en un faisceau puissant ces recherches isolées et de les méthodiquement diriger suivant un plan général, de façon à faire, par ce concours commun, progresser ainsi l'évolution de notre science dans le monde entier.

Les desiderata que nous voudrions réaliser avec vous peuvent se résumer ainsi :

Établir entre anthropologistes de tous les pays adhérents des relations amicales et scientifiques, de manière à ce qu'ils puissent se communiquer rapidement et mutuellement leurs travaux et les adresser exactement aux spécialistes compétents susceptibles de s'intéresser aux questions traitées et pouvant donner avis et conseils, comme aussi le cas échéant les recevoir.

Mêmes observations pour les découvertes pouvant se produire dans telle ou telle branche.

Communications faciles entre anthropologistes de même ordre d'études pour renseignements, indications, avis sur tel ou tel sujet, échanges de vue.

Établissement en commun de plans d'études et de méthodes générales de recherches.

Mise à l'étude suivant ces méthodes univoques d'un certain nombre de sujets d'un grand intérêt général.

Comparaison et discussion des résultats ainsi obtenus par savants de diverses nationalités particulièrement compétents.

Ceci pourrait être réalisé par la création d'un Institut central permanent à Paris et par des Instituts correspondants dans chaque pays contractant.

L'Institut central, et également l'Institut national de chaque pays, devra se mettre en rapport d'abord avec ses nationaux s'occupant des diverses branches de l'anthropologie. Il devra pour cela posséder des listes très complètes donnant noms, prénoms, titres, adresses et indications des sujets d'études préférées des savants s'occupant d'une ou de plusieurs des branches de l'anthropologie avec indications des sujets d'études.

Les divers Instituts devront se communiquer mutuellement les listes ainsi constituées de façon à avoir une sorte d'*Annuaire de l'anthropologie*. Il sera ainsi facile de faire connaître le nom et l'adresse du ou des collègues français ou étranger étudiant les mêmes sujets et de créer ainsi des rapports faciles entre anthropologistes et surtout chercheurs s'occupant des mêmes matières. Ils pourront donc, sous le couvert et avec le concours du bureau, se mettre en relation et échanger vues, travaux, documents de tous genres traitant de leurs sujets familiers. On voit ainsi de quelle utilité serait l'établissement de rapports réciproques entre spécialistes des mêmes sujets. Parfois même les bureaux (central ou national) pourraient intervenir auprès des chercheurs et leur demander renseignements et avis tout en leur transmettant, le cas échéant, avis, conseils, critiques de confrères ou collègues très compétents réunis pour étudier ces points.

C'est ainsi que toute découverte intéressante, toute publication utile ne saurait passer inaperçue. Sa simple indication au bureau serait suivie d'une publicité immédiate la faisant connaître dans tous les pays contractants et permettant d'en recevoir approbation ou critiques, discussion, en tous points fort utiles pour l'avancement de notre science.

Les divers bureaux devront être aussi des centres de consultation et de conseil où les collègues de tous les pays pourront trouver renseignements utiles, documentation complète et trait d'union avec leurs collègues d'autres pays.

Un rôle important de l'Institut international d'anthropologie, mettant en œuvre les compétences des savants du monde entier qui voudraient bien collaborer à son œuvre, serait :

1° De mettre au point les grandes questions actuellement en suspens;

2° D'établir les desiderata à solutionner;

3° D'indiquer les voies et moyens pour y parvenir;

4° De centraliser, de comparer et de synthétiser les résultats obtenus.

*
* *

Voici quelques exemples de l'application de ces méthodes à divers groupes des sciences anthropologiques en commençant par la *Préhistoire*.

La question des primes origines humaines ne peut se solutionner qu'au moyen de la découverte soit d'ossements humains, soit de produits certains de l'industrie humaine.

Or, vous savez qu'en préhistoire les ossements humains très anciens sont excessivement rares, mais que les plus abondants documents sont fournis par les silex ayant pu être utilisés par les premiers hommes.

De là l'extrême importance de l'étude de ces matériaux.

Mais pour les discerner d'abord, puis pour les recueillir, les expertiser, les classer, il faut l'intervention de compétences toutes spéciales, une éducation particulière des sens, des comparaisons multiples, en un mot un ensemble de conditions qui ne peuvent se réaliser que par une étude synthétique et comparative toute particulière. Ce ne peut être donc l'œuvre d'un seul savant, travaillant avec ses moyens isolés, et tranchant d'emblée une question aussi complexe. Ce *modus faciendi*, si commun jusqu'ici, amenait fatalement au *magister dixit*; il n'est plus de mise aujourd'hui. Il faut y substituer un effort collectif réunissant sur un sujet déterminé des compétences multiples. Et c'est certainement l'absence de cette méthode complexe qui jusqu'ici a tant gêné l'évolution et l'éclaircissement de ces faits. Tel recueillant des silex de Thenay, du Puy Courny, du Chalk Plateau, d'Ipswich ou même de Reutel y a trouvé la certitude d'un travail ou d'un emploi humain tandis que tel autre savant n'y a vu que des créations de la nature, mettant en œuvre son travail météorologique complexe.

Aucun critère, bien souvent aucune comparaison, le sentiment dominant l'analyse pour trancher, sans recours possible, les uns ou les autres de ces très importants problèmes.

Eh bien! c'est précisément le concours de nombreux savants ayant étudié pratiquement la question en divers points du monde, l'échange de vues, la comparaison des documents, la libre discussion, qui pourront permettre de faire avancer la question technologique dont les conséquences générales sont si importantes.

Voilà donc, vous le voyez, la preuve topique de l'extrême utilité sur un point de préhistoire de l'effort commun dont nous voudrions centraliser les éléments dispersés dans le monde entier. On pourrait d'ailleurs multiplier les exemples pour démontrer le rôle fort important que pourrait jouer en l'espèce notre Institut.

L'étude des phénomènes glaciaires en fonction de l'évolution humaine, l'histoire des migrations humaines primitives, la variété des facies industriels aux mêmes époques, la signification et l'évolution des mégalithes, etc., toutes ces grosses questions de préhistoire encore très discutées gagneraient à être l'objet de travaux internationaux suivant un plan général univoque et étudiées au moyen d'une saine critique émanant de savants de diverses nationalités confédérées.

L'*Ethnographie* analyse les produits de l'industrie humaine, les collecte et les décrit, puis cherche à en pénétrer la mise en action pour en déduire

les emplois, les usages et finalement établir de ce fait les coutumes, les mœurs, les pratiques religieuses, voire même les lois.

Adjuvant puissant de l'ethnogénie, de la sociologie, elle ne peut prendre le développement qu'elle devrait avoir que par un concours constant de documentations locales. Seuls les voyageurs très avertis, et surtout les savants et observateurs locaux, peuvent utilement réunir des documents et surtout en établir le mode d'emploi et les rapports avec les coutumes et les opérations magiques ou religieuses.

On voit donc combien en l'espèce le rôle des bureaux d'anthropologie locaux pourra être utile et contribuer grandement à faire avancer ces multiples questions.

*
* *

Voici maintenant les desiderata touchant l'*Ethnologie* et l'*Ethnogénie* éloquemment formulés par le Pr Hervé et que nos études communes bien dirigées, mes chers collègues, pourraient finir par mettre au point :

L'*Ethnologie* — la plus importante peut-être des branches de l'anthropologie — aspire à se voir dotée enfin d'une méthode et de procédés de recherche qui, en lui permettant de se dégager de l'ornière où depuis près d'un siècle elle est enlisée, la constituent à l'état, qui doit être le sien, de *science des* RACES HUMAINES.

Or, il est manifeste qu'elle n'est toujours encore que la description et la comparaison des groupes ethnographiques divers. L'expérience est là qui établit qu'elle restera telle, tant qu'elle demeurera limitée à l'emploi exclusif des moyens d'investigation inadéquats (morphologie, craniométrie, anthropométrie), propres à l'anthropologie actuelle. Il faut le déclarer bien haut : l'ethnologie est aujourd'hui fourvoyée dans une impasse, et ce n'est pas l'accumulation au hasard, fût-elle indéfinie, des chiffres et des mesures — accumulation presque entièrement stérile pour le but qu'elle se propose, la détermination des *races*, c'est-à-dire des *lignées héréditaires* — qui la fera sortir de cette impasse.

Avant tout, il faudrait savoir quels sont, dans une population donnée, les caractères *constants* chez ses représentants, et *permanents* dans la suite de ses générations, seuls caractères qui méritent le nom de caractères de race, ou généalogiques : nous l'ignorons presque entièrement. Il faudrait avoir déterminé aussi les *types ethniques* initiaux et divers ayant constitué nos multiples collectivités ethnographiques : nous ne sommes guère mieux informés à cet égard. C'est qu'en effet les recherches poursuivies jusqu'ici en ethnologie n'ont même pas abordé le point fondamental, savoir la discrimination des caractères collectifs (physiques, intellectuels et moraux), transmis des parents aux descendants, par conséquent distinctifs de la race, d'avec ceux qui ne sont point transmis avec constance.

L'on n'a examiné, mesuré, que des ensembles plus ou moins nom-

breux d'individus plus ou moins semblables, vivant dans le même temps, à l'intérieur de frontières communes, et l'on a cru pouvoir dégager ainsi des types anthropologiques; mais ces types, rien ne permet d'affirmer qu'ils soient véritablement des types de races.

Répétons-le : tant que la nature et le mode de transmission des caractères héréditaires n'auront point été déterminés, il en sera ainsi, et pour que cette détermination se puisse effectuer, il est indispensable de recourir à des *observations généalogiques*, en faisant porter les recherches non plus sur des individus isolés, mais sur plusieurs générations de familles de même sang.

Quant à l'*Ethnogénie*, elle est condamnée à rester dans le domaine de l'hypothèse pure, tant qu'elle ne disposera, pour asseoir ses conclusions, que de traditions historiques sujettes à caution, de caractères linguistiques sujets à changements, ou d'insuffisantes comparaisons craniologiques sans valeur décisive. Son espoir est tout entier dans les recherches des préhistoriens et des archéologues de l'avenir, mais à la condition que ces derniers ne négligent pas, comme ils l'ont fait trop souvent, les restes humains recueillis dans les sépultures.

Pour ce qui est de la *Géographie anthropologique*, la vraie géographie humaine, il y aurait lieu d'appliquer à son étude des méthodes communes dont M. Schrader nous indique, à son avis, les grandes lignes :

Relier la vie humaine au cadre des lois qui l'enveloppent, étudier les rapports entre les nécessités naturelles et les productions terrestres qui ont amené l'organisation humaine;

Chercher à établir la sériation des causes et les lois qui ont déterminé sa naissance, présidé à son évolution lente qui n'est qu'un élément de la biologie terrestre.

D'abord entièrement sous sa dépendance, l'homme l'a ensuite profondément modifiée en conformité de réactions réciproques dont il y aura lieu d'établir la modalité et les résultantes. Là encore de communs efforts s'imposent.

* * *

Il resterait enfin à traiter de la très importante et très complexe question de l'*Anthropologie morphologique* et de l'*Anthropologie fonctionnelle* (*psycho-physiologique*).

M. Papillault, avec sa grande compétence en l'espèce, vous soumet les très suggestives considérations suivantes :

L'*Anthropologie morphologique* et l'*Anthropologie fonctionnelle* (*psycho-physiologique*) ont de grands efforts à faire pour sortir de la routine où elles s'immobilisent depuis trop longtemps, on pourrait dire depuis leurs débuts.

Les nombreux rapports que l'École a reçus et qui seront communiqués ultérieurement prouvent que des besoins de réforme se font sentir en ces domaines dans le monde entier.

Le problème fondamental qui a absorbé dès les débuts l'attention des chercheurs est l'étude des *caractères biologiques distinctifs des races* humaines; mais les résultats n'ont point répondu aux espérances. L'idéal serait non seulement de les décrire, mais d'en avoir une expression quantitative exacte. Or nous sommes loin des réalisations.

Notre collègue et ami d'Oxford, M. Arthur Thomson, nous demande une revision des méthodes de mensuration. Avant d'employer une mesure, insiste-t-il, il faudrait connaître sa signification. C'est une critique aiguë et fort juste de cet abus des chiffres qui donne à une foule de travaux une apparence mathématique dont la rigueur s'évanouit dès qu'on en recherche la signification exacte et la portée concrète.

Un autre de nos collègues, M. Annandale, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, va beaucoup plus loin. Constatant la variété de beaucoup de mensurations, observant que les caractères distinctifs varient de nature avec les races, il propose de s'en tenir à une description précise de ces caractères et à leur photographie suivant des procédés scientifiques.

Je cite ces opinions extrêmes, qui sont loin d'être une exception parmi les anthropologistes, pour montrer l'*état de crise* où se trouve actuellement la technique anthropologique et les nécessités d'ententes internationales sur ces délicates questions.

D'autres savants rapports nous proposent de nouvelles classifications des caractères raciaux. Avant tout, oserons-nous dire, il nous faut discriminer avec soin les *caractères franchement héréditaires* et les séparer de toutes les fluctuations dues aux influences mésologiques. Mais l'étude des lignées vraiment héréditaires, chez l'homme normal, laisse encore beaucoup à désirer. Les indices mathématiques de l'hérédité établis par l'École de Galton et de Pearson sont des expressions trop générales, beaucoup trop synthétiques, pour nous permettre de distinguer les groupes naturels humains.

Ces quelques considérations suffisent à montrer combien une entente mondiale est nécessaire pour donner à l'anthropologie physique une impulsion nouvelle. Dans les mensurations, les unités de mesure ne sont pas partout les mêmes; le système métrique n'est pas encore généralisé. On se sert encore, en Angleterre par exemple, de pouces et de lignes difficilement transformables en centimètres. La *photographie*, si supérieure aux descriptions et aux mesures dans des cas nombreux, n'est pas davantage unifiée, ni dans la pose des sujets, ni dans l'échelle des grandeurs. La *radiographie* a fait à peine quelques apparitions, malgré les progrès faits dans la dernière guerre. Or, un échange de photographies, demandé partout, ne peut rendre de services réels que si la technique est unifiée, là comme dans le reste des observations.

Signalons encore la nécessité de coordonner les *examens sérologiques* si instructifs pour déceler les parentés plus ou moins rapprochées entre races différentes, et l'utilité qu'il y aurait à *calculer la pigmentation* avec une technique toujours comparable à elle-même. Les caractères distinctifs

des races constituent, avons-nous dit, la base de l'anthropologie, mais ils laissent encore au-dessus d'eux un domaine énorme à explorer. La distinction des innombrables *groupes raciaux*, ethniques, n'a d'importance capitale que parce qu'elle conduit à découvrir leurs aptitudes particulières, leurs *caractères psycho-physiologiques* différents, et à faire un départ exact entre leurs *dégénérescences* possibles et leurs *acquisitions culturales*.

Quelques exemples éclaireront notre pensée : *L'Anthropologie criminelle* a pris une place particulière et bien à elle ; elle a dans les prisons son matériel d'observation, elle y installe des laboratoires spéciaux, elle vise des réformes pratiques de la plus haute portée, telles que l'individuation de la peine et la réforme morale du délinquant ; mais elle a besoin, plus que toute autre recherche, de distinguer avec soin les tares héréditaires, les caractères sociaux, et les caractères antisociaux acquis dans des milieux pernicieux. Il est évident, en outre, que les caractères crimi-nologiques sont variables suivant les peuples et les civilisations, et sont différents suivant que le crime est isolé ou collectif. Comment résoudre utilement des problèmes aussi complexes si les enquêtes ne se multiplient pas dans les milieux les plus différents et n'unifient pas leurs méthodes pour les rendre comparables ? Et comment pourraient-elles se désintéresser des autres sciences anthropologiques ?

D'autres recherches se relient si étroitement aux précédentes que nous ne voyons point comment elles pourraient s'isoler ici : nous voulons parler de l'*Eugénique*. Deux générations qui se suivent restent-elles identiques ? Ne subissent-elles pas parfois une dégénérescence générale dont le crime n'est qu'une espèce particulière ? Là encore les progrès sérieux ne pourront s'accomplir qu'en distinguant toujours plus nettement le caractère racial de la tare accidentelle et de la dégénérescence. Les sociétés humaines attendent de vos efforts les directives les plus indispensables à leur fécondité, à leur reproduction perfectionnée et à leur prospérité.

La même coordination dans les efforts et dans les méthodes s'impose dans l'étude *des diverses classes sociales*, telles qu'elles se sont constituées dans les différentes civilisations. Quels caractères physiques et psycho-sociaux les distinguent ? Quelles sélections se sont exercées à ce propos ? Graves problèmes qui ne vous échapperont pas ; car l'observation de *ce qui est* conduit notre science à envisager ce *qui devrait être*. Des rapports nous sont parvenus où l'on tente d'établir des méthodes pour mesurer la valeur productive (si variable entre les individus) de l'outillage humain. Un peu partout, dans l'Ancien et le Nouveau Monde, on demande, à notre science d'évaluer les capacités des enfants, de déceler leurs aptitudes dominantes et de les conseiller sur les professions qui répondent le mieux à ces aptitudes. Vous ne manquerez pas de comparer les méthodes employées et de les apprécier avec une prudence qui écarte de nous dans l'avenir les reproches de faillite scientifique.

Toutes ces enquêtes ne seraient pas efficaces, ne pourraient pas porter

tous leurs fruits, si elles n'étaient pas complétées et comme couronnées par les *enquêtes psycho-sociales*. Dans ce domaine mouvant des pensées, des instincts, des habitudes, des mœurs, l'observation est encore bien plus délicate, et les erreurs deviennent quasi inévitables si le chercheur n'est point dirigé à chaque pas par la méthode la plus rigoureuse. Ici plus que partout ailleurs le contrôle réciproque des observateurs dans les milieux les plus différents doit être organisé; les enquêtes éthologiques, religieuses, linguistiques, chez les peuples non civilisés, doivent se comparer avec le folklore des peuples supérieurs. Par cette collaboration étroite, on n'envisagera plus les phénomènes éthologiques *in abstracto*, on les rapprochera des tendances normales ou des caractères psychiâtriques, on les replacera dans le milieu social progressif ou régressif où ils ont pris naissance et dans les cerveaux qui les ont engendrés, et l'on évitera de la sorte cette espèce de *réalisme* scolastique qui fait de chaque phénomène éthologique une entité qui évolue dans le temps et dans l'espace indépendamment des races et des individus.

Ces recherches ont une portée pratique au moins aussi importante que celles que nous envisagions plus haut. Toutes les tentatives sociales, en effet, ont été faites et répétées maintes fois; et chacune a porté ses fruits pleins de sucs nutritifs ou de poisons pernicieux. Il appartient, avant tout, aux enquêtes sociales de dégager ces conséquences et d'en faire profiter les nations d'avant-garde si douloureusement incertaines dans la voie du progrès.

Certes nous n'avons pas l'illusion de croire que la tâche immense que je viens d'esquisser en quelques traits va être résolue en ces quelques jours de collaboration. Nous désirons seulement poser les premières bases d'une coopération prolongée et qui, nous l'espérons, ira toujours s'élargissant. Des efforts isolés resteraient forcément stériles; leur coordination ne porte point atteinte à la libre initiative de chacun; elle cherche seulement à la mieux utiliser, bien loin de l'étouffer. On a prouvé que la spontanéité individuelle avait joué un rôle considérable dans les immenses armées de l'Entente; elle saura, à plus forte raison, trouver sa place dans l'Entente scientifique que nous vous proposons d'organiser ici pour la première fois, dans cette *Association interamicale*, comme l'appelle si justement M. Hervé.

Tel est le schéma de programme que nous voulions vous soumettre. Vos savantes discussions permettront la solution pratique de beaucoup de ces questions pour le plus grand bien de la science mondiale et l'avancement de nos connaissances anthropologiques.

C'est, vous le savez, notre plus cher désir à tous, c'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui. Nous n'avons plus maintenant qu'à nous mettre au travail.

Allocution de M. Sera,
directeur de l'Institut d'anthropologie de Pavie.

Messieurs,

La raison la plus forte pour l'opportunité de la fondation d'un Institut international d'anthropologie est constituée, à mes yeux, par les conditions particulières dans lesquelles se trouve encore l'anthropologie, et qui peuvent se résumer en ceci : l'anthropologie est restée encore un peu en dehors des cadres officiels. Dans le cas le plus favorable, elle ne constitue pas une matière obligatoire de l'enseignement; cela, du moins, pour beaucoup d'États. Il est inutile d'en retracer les causes : M. Manouvrier, M. Papillault et celui qui parle l'ont fait suffisamment. Nous prendrons donc ce fait pour point de départ.

Cette situation de notre science présente sûrement quelques avantages, mais elle offre de plus grands désavantages durement ressentis par ceux qui connaissent les exigences matérielles d'un laboratoire moderne et d'un musée. Notre science doit donc sortir de cette position, mais la chose est rendue difficile par le fait que l'Anthropologie est enfermée dans ce cercle vicieux :

1° Manque d'un appui officiel complet, dû à un contrôle insuffisant de l'opinion publique, profane et scientifique, laquelle donne pour excuse un prétendu état peu développé de notre science ;

2° Conséquences fâcheuses de ce manque d'appui officiel sur la marche même de l'évolution ultérieure de notre science, qui se manifestent clairement dans nos communes aspirations à de nouvelles méthodes de recherches.

Ce cercle doit être rompu, mais il ne peut l'être que par l'effort commun d'hommes de bonne volonté. Et je conçois cet Institut international d'anthropologie pour lequel nous sommes réunis ici autour de notre mère commune, l'École d'anthropologie de Paris, surtout comme un faisceau de bonnes volontés devant remplacer l'action d'une opinion publique insuffisante. Mais il est hautement nécessaire de ne pas nous tromper sur les possibilités d'une œuvre collective et de nous faire avant tout une conception juste de ce que cette œuvre collective peut réaliser.

Avant tout, nous sommes tous convaincus que l'on ne pourra aider pratiquement, matériellement, notre science que par une voie morale et intellectuelle, c'est-à-dire en améliorant son patrimoine, soit par une systématisation du déjà connu (qui est beaucoup plus étendu qu'on ne le croit dans le *vulgus doctus et indoctus*), soit par la conquête de vérités nouvelles. A mon avis, notre Institut doit donc avoir deux faces, l'une regardant le passé et l'autre tournée vers l'avenir. Mais, si la première action est relativement facile et sans sérieuses préoccupations, la seconde nous demandera beaucoup d'attention et une grande délicatesse de touche.

La préparation de l'avenir dans la science est une œuvre individuelle et personnelle; on ne procède pas collectivement à des découvertes de faits nouveaux, de nouvelles méthodes. Au contraire, on peut les présumer ou les favoriser collectivement, on peut organiser collectivement leur diffusion et leur utilisation; mais vous savez tous les inconvénients de leur choix, tel qu'il est pratiqué à présent par cette corporation amorphe qu'est l'opinion commune scientifique, et l'inconvénient encore plus grave de la lenteur de ses sanctions, sinon leur injustice définitive. On trouvera certainement des sûretés, des garanties, mais tout dépendra des personnes qui seront chargées de ce soin. Et je voudrais que l'activité de l'Institut à ce point de vue fût fort bien arrêtée dans cette première réunion et encore mieux contrôlée dans l'avenir; c'est l'intérêt supérieur de notre science.

Mais, en outre, je pense que notre Institut va se préoccuper dans une large mesure de la systématisation du déjà connu, et c'est ici que l'œuvre collective peut être la plus efficace. Le faible développement de notre science, affirmé par nos adversaires, trouve une apparence de justification dans l'état d'élaboration où sont encore la plupart des faits établis par un demi-siècle de recherches.

Je vous prie de réfléchir sur le fait assez sérieux qui explique, même s'il ne justifie pas, beaucoup de jugements hâtifs portés sur l'Anthropologie. Nous ne possédons pas, je ne dis pas un bon traité d'anthropologie intégrale, mais un bon traité de morphologie humaine, d'anthropologie physique.

Je désire être bien compris sur ce point. Je ne veux pas diminuer le grand mérite des derniers ouvrages parus, mais je veux dire que leurs auteurs ont entrepris une tâche presque insurmontable, en raison de l'étendue de la science et de l'état actuel des matériaux accumulés. De même que nous ne possédons pas encore beaucoup de traités parce que l'enseignement obligatoire de l'anthropologie n'est pas obtenu (et lui seul pousserait à entreprendre de telles tâches), de même l'anthropologie n'a pas passé par ce stade préparatoire qu'est la mise au point d'encyclopédies, de dictionnaires et de monographies sur des sujets donnés; c'est ce travail de compilation qui a préparé les bons traités en d'autres matières et tant qu'il ne sera pas fait chez nous, nous n'aurons pas d'excellents traités d'anthropologie. Et il est nécessaire, il est presque urgent d'en avoir.

Or, ce travail préliminaire peut être et doit être une œuvre collective. Les matériaux recueillis et les faits acquis dans les divers champs de recherches sont immenses, quoi qu'en puissent penser les profanes; des vérités lumineuses sont indubitablement constatées dans les publications tant anciennes que modernes. Il faut que tout cela soit recueilli, systématisé, mis en valeur; alors notre science paraîtra, j'en suis certain, riche et puissante et elle pourra atteindre à cet état de développement complet dont je parlais tout à l'heure. Le meilleur moyen de connaître

l'avenir est l'exacte connaissance du passé; le passé nous guidera dans l'avenir.

J'exprime donc le vœu que l'œuvre de l'Institut soit orientée vers ces deux pôles : — prise de possession la plus sûre et mise en valeur la plus parfaite des faits acquis, — choix le plus prudent, mais le plus judicieux possible, des méthodes d'investigation qui prépareront un avenir encore plus florissant.

Mme Bohren, présidente fondatrice de l'Alliance universitaire, présente le vœu suivant :

« L'Alliance Universitaire Française remercie, avec reconnaissance, l'École d'anthropologie de son invitation. Elle désire mettre de suite en pratique les principes exposés dans le remarquable rapport de M. le Dr Capitan.

« L'Alliance Universitaire Française, vivement intéressée par les travaux de plusieurs historiens, diplomates et linguistes distingués sur les populations wendes de l'est de l'Elbe et de la Saale, attire l'attention de la Réunion sur l'importance historique de la question wende, et invite, à l'avance, l'Institut international d'anthropologie à prendre connaissance des travaux existants, à enquêter lui-même sur les territoires primitivement occupés par les Wendes et sur les représentants actuels de la nationalité wende, et à user de toute son influence pour répandre la question wende dans le monde des savants, des historiens et des sociologues et aussi dans le grand public. »

VISITES SCIENTIFIQUES

Les membres de la Réunion ont fait plusieurs visites à divers musées se rattachant à l'anthropologie. Partout ils ont été reçus avec la plus grande cordialité. Les conservateurs ont voulu recevoir et guider eux-mêmes les congressistes en leur exposant, dans une vue d'ensemble, la synthèse de leur musée et en appuyant leurs démonstrations de l'examen des pièces les plus importantes.

Le vendredi matin 10 septembre, visite au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

Notre collègue et ami Verneau a d'abord fait un historique de ce musée créé par notre maître Hamy et qui est le plus bel exemple de ce que peuvent réaliser le dévouement, l'énergie, le travail et l'intelligence. Ce splendide musée a été créé et continue à vivre et à s'augmenter sans cesse bien qu'ayant un crédit des plus modestes, mais il a toujours été

géré par des savants possédant les qualités sus-énoncées. Les collections américaines, africaines et océaniennes qu'il renferme sont des plus belles et proviennent de dons ou de missions. L'Asie est l'apanage du musée Guimet. La visite a permis de donner à nos amis une bonne idée de l'archéologie et de l'ethnographie de ces trois parties du monde. La préhistoire africaine y est fort bien représentée.

Le samedi 11 septembre après-midi, le Congrès s'est rendu au MUSÉE DE SAINT-GERMAIN.

Reçus par M. Reinach, conservateur et M. Hubert, conservateur adjoint, nos collègues ont pu, sous la très savante direction de M. Reinach d'abord, puis ensuite de M. Hubert, suivre pas à pas l'évolution des manifestations les plus variées de la vie matérielle et morale de nos ancêtres. En suivant l'ordre des salles, M. Reinach a d'abord montré et paraphrasé, avec sa science et son éloquence ordinaires, les monuments antiques de l'époque romaine trouvés en Gaule ou figurant des scènes gauloises (arcs de triomphe, tombeaux, bas-reliefs variés, machines de guerre, armes, instruments et céramique). On a pu ainsi admirer la collection de statues et bas-reliefs (originaux ou moulages tellement parfaits qu'ils ne peuvent se distinguer des originaux), les superbes restitutions de machines de guerre, l'outillage et les bronzes mobiliers également très complets, puis la céramique gallo-romaine dont les séries des terres rouges sont, comme celles des figurines en terre blanche de l'Allier, tout à fait spéciales à la Gaule. On pénétra ensuite dans l'immense et splendide salle des comparaisons dont l'aménagement, arrêté par la guerre, est presque terminé. Nos collègues ont pu y voir les plus curieuses comparaisons, soit constituées par des pièces du préhistorique du vieux monde, soit par les armes et ustensiles classiques que fournit l'ethnographie. A noter les belles séries d'Égypte de la collection de Morgan, offerte par son auteur et placée dans une salle spéciale.

Notre collègue Hubert a montré les admirables séries gauloises de la collection Moreau, léguées par lui, et les pièces d'art quaternaires, enfin l'ensemble unique de la collection Piette, également léguée par lui, et qui sont en voie de classement.

Les immenses séries du musée se rapportant à l'industrie de l'art quaternaire, au néolithique des habitats et stations, des dolmens, des stations lacustres, puis celles de l'époque du bronze, constituent un ensemble unique. M. Hubert y a dirigé avec sa science et sa précision habituelles nos collègues étrangers.

Le dimanche après-midi, le Congrès était reçu à l'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE du prince de Monaco par l'abbé Breuil, chargé par le directeur M. Boule, absent, de le remplacer.

Dans la fort jolie salle de conférences, M. Jules Roche a pris la parole, tout d'abord pour rappeler aux congressistes ce que fut l'œuvre du prince

de Monaco, ce savant doublé d'un homme de bien, à l'esprit élevé, qui a fondé et entretient ces deux œuvres admirables : l'Institut océanographique et l'Institut de paléontologie humaine, avec une magnificence toute princière et un amour de la plus pure et plus haute recherche scientifique. Alors j'ai tenu à remercier Breuil et, en quelques mots, à bien dire aux étrangers quelle est l'œuvre considérable de ce « leader de l'art quaternaire », comme l'a justement appelé Osborne, ce vrai bénédictin de la préhistoire, mon ancien élève et collaborateur, devenu maître à son tour.

Les congressistes ont admiré la belle construction et le remarquable et luxueux aménagement de l'Institut. Breuil a montré les très complètes séries quaternaires et africaines de l'Institut; il a commenté, avec sa verve et sa précision ordinaires, les très nombreux dessins relevés par lui dans les diverses grottes ornées et sur les rochers gravés et peints d'Espagne. On les a beaucoup admirés, surtout les étonnantes séries d'images de l'abri de Minateda qu'il vient d'ailleurs de publier dans l'*Anthropologie*.

Bégouen avait également exposé, dans une petite salle, la série des figures de sa nouvelle grotte des Trois Frères, relevées par Breuil, et surtout l'extraordinaire image, peinte et gravée dans un diverticule s'ouvrant en haut d'une large galerie, et représentant un sorcier coiffé d'une tête de cervidé, ayant une queue et affectant une attitude probablement rituelle. C'est la plus irréfutable figure démontrant le rôle énorme que jouait l'idée magique chez nos magdaléniens.

En sortant de l'Institut de paléontologie humaine, M. Bossavy, le très sympathique secrétaire général de la Société préhistorique, nous a tous invités à venir voir la bibliothèque et les collections de la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE. Nous nous sommes tous rendu à cette aimable invitation. Nous avons pu, dans le local qu'offre M. Le Bel à la Société préhistorique, admirer quelques belles pièces préhistoriques et une fort complète série des moulages de toutes les pièces osseuses humaines quaternaires classiques. C'est un très intéressant et rare ensemble. Nous avons pu aussi constater la bonne tenue de la bibliothèque déjà riche et en féliciter vivement le bibliothécaire M. Harmois. M. Le Bel avait tenu à venir nous recevoir et à nous exprimer toute sa sympathie.

Lorsque cette visite fut terminée, j'invitai tous les congressistes présents à venir, tout à côté, visiter mes collections. Ils s'y sont rendu, M. Le Bel en tête, et j'ai eu le très grand plaisir, avec le concours de mon préparateur Mme Barnett, de leur donner quelques explications sur la grande série systématique de plusieurs centaines de pièces, exposée dans mes vitrines et permettant de suivre l'évolution du travail humain depuis le Puy Courny (?) jusqu'à l'hallstattien. Les séries aurignaciennes (en pièces de choix de la Ferrassie) sont particulièrement complètes. La suite des haches polies renferme un grand nombre de haches en matières rares

qui sont d'ailleurs à l'étude. J'ai également montré mes objets ethnographiques de comparaison, occupant une surface de 30 m², et 800 vases péruviens provenant des tombeaux incasiques et préincasiques, recueillis au Pérou par Berthon, avec un très nombreux matériel funéraire. Je n'ai pu ouvrir que quelques-uns de mes 450 tiroirs et faire jeter un coup d'œil sur mes grandes séries céramiques de la Gaule provenant des fouilles. En remerciant vivement les visiteurs, je leur ai dit d'ailleurs que toute ma collection préhistorique et ethnographique ira après moi au Musée de Saint-Germain.

Lundi matin, nous allions au MUSÉE GUIMET où nous attendaient les deux conservateurs, MM. Moret et Hakin.

M. Jules Roche, dans la salle des conférences du musée, a raconté l'histoire de la fondation du musée à laquelle il a pris une si grande part. Il a dit les efforts considérables qu'il avait dû réaliser pour finir par faire accepter de l'État l'admirable collection de M. Guimet à laquelle il fallait bien assurer un gîte digne d'elle.

Il a raconté l'amour de Guimet pour sa collection qu'il ne cessa d'augmenter et d'améliorer jusqu'à sa mort. Il en fit le superbe musée que nous admirons. La mort accidentelle, si imprévue, de son fils empêcha celui-ci de laisser au musée toutes les nouvelles acquisitions de son illustre père.

M. Roche a rappelé aussi la conduite admirable pendant la guerre du capitaine Hakin, deux fois très grièvement blessé. Celui-ci a alors exposé l'organisation générale du musée et les remaniements nouveaux qu'il est en train d'y introduire, pour faire au premier étage une exposition logique et ininterrompue des cultes bouddhiques.

Alors il a conduit les visiteurs de salle en salle, faisant un lumineux exposé du Bouddhisme, en montrant et décrivant les pièces principales du musée se rapportant à ce culte et à ses sectes diverses dans l'Inde, au Thibet, en Chine, puis au Japon. Les congressistes l'ont suivi avec le plus vif intérêt et applaudi à de fréquentes reprises.

Ensuite M. Moret guida les congressistes à travers les salles égyptiennes du second étage, leur montrant les si curieuses reproductions de peintures des hypogées et les multiples accessoires funéraires égyptiennes. Il insista sur la conception de l'Égyptien antique par rapport à la mort. Sa grande préoccupation fut toujours de lutter contre la mort, de la rendre inefficiente, du fait de la prolongation de la vie terrestre qu'il concevait dans l'au-delà. D'où l'ensemble des accessoires terrestres, réels ou figurés, que le mort devait emporter pour s'en servir dans l'autre monde; d'où aussi l'abondance des petits répondants (statuettes funéraires généralement en faïence verdâtre) qui, au moindre appel, devaient le remplacer dans les nombreuses corvées qui lui étaient souvent imposées dans le monde extraterrestre; d'où aussi ces symboles animaux si fréquents, en relation avec les conceptions magiques qui hantaient l'esprit

du vieil Égyptien. M. Moret dut s'arrêter, car l'heure s'avançait et c'est bien à regret que nos collègues prirent congé de lui en le remerciant vivement.

RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Le même jour eut lieu à l'Hôtel de Ville la réception des membres de la Réunion. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire *in extenso* le compte rendu qui a paru dans le numéro du 6 octobre 1920 du *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* :

« La municipalité de Paris a reçu à l'Hôtel de Ville, le lundi 13 septembre 1920, à trois heures, dans le Cabinet du Président du Conseil municipal, les membres de la Réunion préparatoire pour la fondation d'un Institut international d'anthropologie.

« Les honneurs de la réception ont été faits par M. Le Corbeiller, président du Conseil municipal, M. A. Autrand, préfet de la Seine, M. Gabriel Tallet, chef adjoint du Cabinet du Préfet de Police, représentant M. le Préfet de Police; MM. Guillaumin, Lemarchand, vice-présidents; Émile Faure, secrétaire; Aucoc, syndic du Conseil municipal; MM. Chausse, Dherbécourt, Peuch, conseillers municipaux; MM. Mounié, Renault, Vendrin, conseillers généraux.

« Les représentants de la municipalité de Paris ont salué à leur arrivée dans le Cabinet du Président du Conseil municipal les membres de la Réunion, parmi lesquels :

« MM. Jules Roche, ancien ministre, Weisgerber, sous-directeur de l'Ecole d'anthropologie, Capitan, Georges Hervé, de Mortillet, Papillault, Schrader, Zaborowski, professeurs à l'Ecole d'anthropologie; MM. Bégouen, Abbé Breuil, Chapelain, Bossavy, Dharvent, Courty, Franchet, Giraux, Harmois, Hoffbauer, Howard, colonel Kiffer, colonel Monphous, Paul-Boncour, de Saint-Périer, capitaine Octobon, Vayson; Mmes Barnett, Bohren, Howard, Matiegka, Mendes Correa, de Vaux-Phalipau, etc.

« MM. les savants étrangers, qui étaient : pour la Belgique : MM. Fraipont, Dekeyser, Van Reeth, Hamal-Nandrin, Stockis; pour les Etats-Unis : M. Peabody; pour la Grande-Bretagne : M. Savage Landor; pour la Hollande : M. Kleiweg de Zwaan; pour l'Italie : MM. Consiglio, Niceforo, Sera; pour la Norvège : M. Schreiner; pour le Portugal : MM. Barros e Cunha et Mendes Correa; pour la République Argentine : M. Howard. La Suisse avait délégué MM. Pittard et Schlaginhaufen, la Tchéco-Slovaquie M. Matiegka, et la Yougo-Slavie M. Zupanich.

« Assistaient également à la réception : MM. Henri Cordier, Hoffbauer, Lucien Lambeau, Levraud, membres de la Commission du Vieux Paris, et M. Debidour, secrétaire de la Commission.

Les discours suivants ont été prononcés :

Discours de M. Le Corbeiller,
Président du Conseil municipal.

Monsieur le Directeur,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Nous sommes très touchés du désir que vous avez manifesté — et auquel nous avons répondu avec empressement — de venir clôturer votre Congrès dans notre Maison commune et de présenter aux élus de Paris les savants étrangers qui ont bien voulu se rendre à votre appel et jeter avec vous les bases d'un Institut international d'anthropologie.

Vous avez voulu nous associer au grand développement de votre œuvre parce que nous avons veillé sur sa naissance et ne l'avons jamais abandonnée.

En effet, c'est grâce à la subvention du Conseil municipal que Broca put, en 1875, fonder l'Ecole d'anthropologie, expression efficiente de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques qu'il venait de créer; ainsi, cette École, avec les mêmes maîtres qui professent encore aujourd'hui, put entreprendre la noble lutte pour répandre, par son enseignement libre, très libéral, entièrement gratuit, les données générales de l'anthropologie envisagée dans ses branches multiples correspondant aux problèmes que soulève l'étude de l'être humain. Science d'origine toute française d'ailleurs (*Très bien!*) inconnue dans sa synthèse générale au moment de la fondation de l'École et professée maintenant dans le monde entier.

Des milliers d'auditeurs parisiens et étrangers suivent chaque année les cours de votre École. Nombre de vos élèves sont devenus à l'étranger des maîtres de l'anthropologie et c'est grâce à vos travaux et à vos efforts que cette branche importante des sciences biologiques a pu être constituée en un groupement logique et acquérir droit de cité parmi les sciences naturelles et sociales.

Aller, par delà les légendes, scruter et éclairer les origines de l'homme, nous montrer par des témoins irrécusables les étapes de la lutte tant de fois millénaire contre la nature hostile, n'est-ce pas nous rendre plus conscients de nos forces et aussi de nos devoirs, devoirs envers ceux qui ralentissent encore notre marche et qu'il faut conquérir et instruire, devoirs envers ceux qui nous suivront et dont nous préparons l'ascension?

Le progrès, vu par des esprits simples ou trop habiles, comme une sorte de transformation imminente qui va faire de nous des êtres dégagés de toute peine et de tous devoirs, profitant de l'épanouissement et de l'utilisation immédiate des sciences pour jouir de la vie et ne plus rien faire, a quelque chose d'un conte de fée ou d'un rêve enfantin qui

répugne aux esprits avertis et ne peut duper que la foule. Mais quelle grandeur, quelle majestueuse et noble ampleur il prend, ce mot de Progrès, quand c'est vous qui le prononcez, quand on voit grâce à vos études de quelles sommes d'efforts il est fait, quand on peut envisager, grâce à vous, ses étapes de milliers de siècles et qu'on peut, sûr de son passé, envisager l'avenir de l'homme et son triomphe sur les forces de la nature dans les siècles futurs.

Le résultat est plus éloigné, certes, mais au moins il est certain : le passé nous répond de l'avenir, et le désintéressement avec lequel vous travaillez, non plus en vue d'immédiats avantages, mais pour le bonheur de nos plus lointains successeurs, confère à vos travaux la plus impressionnante des grandeurs.

Votre science établie par Broca, hospitalisée par Boucher de Perthes au musée de Saint-Germain, renforcée par les découvertes faites aux Eyzies dans la Dordogne et dans tout le sud-ouest de la France, jetait un éclat qui a fini par éveiller les jalousies allemandes.

L'un de vous a raconté dans le *Journal des Débats* de quelle manière, peu recommandable comme toujours, nos ennemis essayaient d'accaparer nos richesses et se promettaient de s'assimiler cette science trop française et d'en diriger dorénavant les destinées de Berlin. C'est une manière.

Vous en avez une autre. Débarrassés, par le sort des armes, d'un concurrent sans scrupules, assurés de pouvoir conserver pour vous et chez vous la science que vous avez fondée, votre premier geste, après la Victoire, a été d'ouvrir votre sein à tous les savants étrangers, de les appeler à concourir avec vous à l'enrichissement de l'anthropologie et à l'établissement de méthodes qui en rendent les progrès plus faciles et plus féconds.

Et du Congrès auquel vous les avez convoqués et auquel ils ont bien voulu se rendre, puisque nous les fêtons ici avec vous, va sortir pour le plus grand bien de vos études une collaboration sans prix. Elle sera organisée par les soins et l'autorité de cet Institut international d'anthropologie que vous projetiez de fonder, que vous allez fonder. Le Conseil municipal de Paris est heureux de voir dans cet Institut le couronnement d'une œuvre dont il a encouragé la naissance, dont vous faites la grandeur et la gloire, œuvre française à laquelle nos amis étrangers vont donner une ampleur nouvelle et dont le monde entier profitera. (*Applaudissements prolongés.*)

Discours de M. A. Autrand,
Préfet de la Seine.

Messieurs,

Nous sommes heureux de vous recevoir dans cette Maison où la science que vous représentez a toujours été mise à l'honneur. En l'espace de moins

d'un demi-siècle, nous pouvons évoquer bien des souvenirs communs.

Est-il nécessaire de rappeler le rôle joué par la Ville de Paris et le Département de la Seine dans la fondation de l'École d'anthropologie, le parrainage que ces deux collectivités ont accordé à l'œuvre naissante de Broca, en lui prêtant un appui matériel qui lui fut, par la suite, fermement maintenu? Puis, c'est la haute et sereine figure de l'homme dont la mémoire est, entre nous, comme un héritage indivis, Abel Hovelacque, le savant qui, se consacrant avec une égale ardeur à ses travaux de laboratoire, à son enseignement et à sa carrière d'homme public, fut, par deux fois, Président du Conseil municipal de Paris.

Faut-il parler, encore, de l'hommage solennel que les représentants de la capitale ont rendu au précurseur de l'Archéologie préhistorique, Gabriel de Mortillet, en inaugurant le monument que la piété de ses disciples et de ses amis lui avait érigé dans le cadre des Arènes de Lutèce, si bien approprié à la glorification du maître disparu? Enfin, il me sera permis de souligner le concours que la Commission du Vieux Paris, dans le domaine où elle déploie ses efforts, a donné aux recherches scientifiques, en arrachant leur secret aux sépultures antiques et en fouillant le sol de la Cité pour scruter le mystère des anciens âges.

Le Préfet de la Seine, qui a l'honneur de vous souhaiter la bienvenue après M. le Président du Conseil municipal, peut se porter personnellement garant de l'empressement avec lequel la municipalité parisienne s'est associée aux témoignagnes de reconnaissance et d'admiration décernés à certains de vos illustres prédécesseurs. Comme secrétaire général de la préfecture de la Seine, j'en ai gardé le vivant souvenir; il m'a été donné, devant le buste d'Abel Hovelacque et, plus tard, devant celui de Gabriel de Mortillet, d'être l'interprète d'un hommage public qui, dépassant leur personnalité, s'adressait à la science dont ils avaient été les fervents serviteurs.

Cette science a justifié les espoirs que nous avions mis, dès lors, en elle et marché, sans arrêt, de progrès en progrès. Quand on a entrepris de fixer ses frontières, on s'est avisé que son domaine atteignait une ampleur presque sans limites. Broca avait dit que l'anthropologie est « l'étude du genre humain considéré dans son ensemble, dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature ». Cette définition si vaste devait inévitablement conduire, tôt ou tard, à faire rentrer dans le cadre des recherches anthropologiques une variété infinie de questions touchant à l'anatomie, la zoologie, la géographie, la sociologie, la linguistique, l'ethnographie et l'archéologie.

Depuis l'étude des caractères physiques et des organes de l'homme jusqu'à celle des manifestations matérielles de l'intelligence, que de rameaux sont venus se greffer sur cette science! Quatrefages n'en avait peut-être pas prévu l'extraordinaire fortune quand il l'avait qualifiée d' « histoire naturelle de l'homme ». Par cette continuelle extension de son domaine, l'anthropologie a vu ses applications se multiplier sans

cesse davantage. Elle a donné, elle donne à tout moment les plus précieux enseignements aux artistes, aux philosophes et aux penseurs, aux hommes de loi, aux sociologues, aux économistes, aux criminalistes, aux médecins, jusqu'aux commerçants et aux industriels.

Ainsi elle ne procure plus seulement à l'esprit la satisfaction noble, mais platonique, d'élargir constamment le cercle de ses connaissances. Elle se propose des fins d'utilité pratique. Son but est, suivant l'expression saisissante de l'un des vôtres, de guider vers des lois meilleures la morale des sociétés modernes et d'organiser ces sociétés conformément aux données de la science.

Pour hâter la réalisation de ce magnifique programme, vous avez résolu, Messieurs, de tenter une grande entreprise. Répondant à l'appel de l'École d'anthropologie, savants de la France et de l'étranger et de pays qui nous sont chers, qui vous êtes acquis par vos travaux le plus justifié des renoms, vous êtes venus à Paris jeter les bases d'un Institut international. Vous avez compris la nécessité supérieure de grouper en un seul faisceau des efforts jusqu'ici dispersés, de poursuivre l'unification de vos méthodes pour explorer, dans une coopération étroite, le domaine où tant de découvertes vous sont encore promises.

La Ville de Paris qui, par tradition, a toujours suivi avec un intérêt passionné les tentatives faites pour agrandir les conquêtes de l'esprit humain, appelle de ses vœux le succès de cette création. D'elle, et de la continuité de votre noble labeur, dépend le développement de cette science, qui médite de donner une organisation plus parfaite au monde civilisé de demain. (*Applaudissements prolongés.*)

Discours de M. le Dr Weisgerber,

Sous-directeur de l'École d'anthropologie de Paris.

Monsieur le Président et cher collègue,
Monsieur le Préfet,

Permettez-moi de vous présenter les membres adhérents de l'Institut international d'anthropologie qui, sur l'initiative et l'appel de l'École d'anthropologie de Paris, sont venus de France et de l'étranger pour organiser la fédération libre, scientifique et amicale, dont le but est l'avancement et le progrès des sciences anthropologiques.

Comme vous l'avez si bien dit, le but de cette nouvelle création est de grouper, d'orienter et de centraliser les efforts des hommes préoccupés des problèmes de l'anthropologie, en organisant des réunions périodiques, en établissant des rapports mutuels et fréquents entre les participants, en facilitant leurs relations, en centralisant leurs publications, en organisant des enquêtes anthropologiques suivant des plans d'ensemble concertés en commun, coordonnés et harmonisés. Nous osons espérer que la Ville de Paris s'y intéressera ainsi qu'elle l'a fait pour l'École d'anthropologie depuis sa fondation en 1875.

Je n'ai pas à exposer ici l'importance des enquêtes anthropologiques, non seulement au point de vue du passé mais aussi au point de vue de l'avenir physique et social de l'homme. Mais je puis dire avec fierté que, parmi ceux qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel, beaucoup sont venus puiser autrefois à notre enseignement les éléments de la science qu'ils professent si brillamment à l'étranger et dans nos provinces françaises. Et je tiens à remercier ici la Ville de Paris, le Département de la Seine et l'État français d'avoir toujours permis à nos professeurs de se dévouer tout entiers à leur charge, en leur en donnant les moyens matériels.

L'Institut international d'anthropologie veut continuer ces traditions et vous sera très reconnaissant de l'accueil si bienveillant qu'il trouve auprès du Conseil municipal de Paris et tout particulièrement de vous, Monsieur le Président, qui avez bien voulu nous faire l'honneur d'accepter de faire partie de notre Association.

Les nations dont les savants ont répondu à notre appel sont : l'Amérique (États-Unis, Mexique, Amérique centrale, Brésil, Argentine), la Belgique, la Chine, la Grande-Bretagne et ses Dominions, la Grèce, le Japon, la Hollande, l'Italie, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

La France est ici représentée par ses grandes académies, ses grandes écoles, ses instituts et ses associations scientifiques : enfin par des sociétés de nos provinces, modestes et vaillantes, qui mettent à jour et étudient les restes de nos antiques civilisations, si nombreux et si importants pour l'histoire de l'humanité.

Le travail d'organisation qui s'accomplit dans les diverses sections de notre Réunion prouve combien le besoin d'une coopération plus étroite se faisait sentir. C'est que notre science, non seulement dans le champ des recherches pures, mais aussi dans le domaine de leurs applications, peut donner les bases les plus sûres; je ne citerai pour exemple que l'appréciation du développement des enfants dans les écoles, la capacité de travail de l'être humain, les directives en criminologie sur la nature du délit et l'application de la peine, etc.

En terminant, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien être notre interprète auprès de MM. les Membres du Conseil municipal et du Conseil général pour les remercier d'avoir bien voulu nous accueillir aujourd'hui.

Allocution de M. Charles Fraipont,

Professeur à l'Université de Liége.

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

Je ne m'attendais aucunement à prendre la parole aujourd'hui, mais M. Weisgerber m'ayant demandé de vous dire quelques mots pour vous

remercier, au nom des membres étrangers du Congrès, je me vois forcé de le faire, tout en m'excusant du peu d'habitude que j'ai de prononcer des discours.

Je vous dirai donc simplement combien nous sommes touchés de l'amabilité avec laquelle nous avons été reçus.

C'est avec la plus grande joie que nous avons commencé nos travaux en collaboration avec nos amis de France, et nous sommes sûrs que l'Institut international d'anthropologie donnera les résultats scientifiques les meilleurs et portera les fruits les plus abondants. On n'en peut douter, à mon avis, puisqu'il a été organisé sous les auspices de cette École d'anthropologie de Paris, la première au monde, non seulement par sa date de fondation, mais encore et surtout par les résultats qu'elle a donnés, par les progrès qu'elle a amenés dans les sciences qui nous sont chères. (*Vifs applaudissements.*)

Allocution de M. Eugène Pittard,

Professeur à l'Université de Genève.

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Monsieur le Préfet de la Seine,
Mesdames, Messieurs,

J'étais entré ici avec une décision très ferme : celle de me cacher dans un coin et surtout de ne rien dire; mais, d'une conversation que je viens d'avoir avec M. le Président du Conseil municipal, il ressort que j'aurais eu tout à fait tort d'agir ainsi, au point du vue des membres étrangers du Congrès ici présents. Il est bien entendu, en effet, que je ne parle pas en mon nom personnel, mais au nom de ceux de mes collègues étrangers qui ont assisté à la création de l'Institut international d'anthropologie, auquel nous adressons, encore une fois, tous nos vœux.

Permettez-moi de constater, Mesdames et Messieurs, que c'est au Conseil municipal de Paris que nous devons d'exister en tant qu'anthropologistes. (*Très bien! Très bien!*) En effet, si le Conseil municipal n'avait pas, autrefois, prévu les possibilités du développement magnifique que vous savez, l'École d'anthropologie de Paris n'eût peut-être jamais été, du moins dans la forme qu'elle a eue depuis. Pour nous, qui sommes l'émanation (sinon directe, pour beaucoup tout au moins indirecte) de l'École et de la Société d'anthropologie de Paris et les disciples de nos amis les anthropologistes français, sans eux nous n'existerions qu'à l'état latent ou même nous n'existerions pas du tout. Nous ne pouvons donc que les remercier de ce qu'ils ont fait dans le passé, de ce qu'ils font dans le présent et de ce qu'ils feront certainement dans l'avenir. (*Vives marques d'approbation.*)

Je voudrais faire constater aussi, dans cette Maison si hospitalière, à quel point cette réunion internationale (la première depuis la guerre) fut

empreinte d'une atmosphère de bonne volonté et de cordialité, sans qu'il se soit élevé un seul malentendu, sans qu'une seule fausse note ait détoné. Nous tenons à le dire, en votre présence, Monsieur le Président, qui êtes ici le représentant de votre pays et nous tenons, nous les membres étrangers du Congrès, à vous remercier encore une fois de cette ambiance que vous avez créée et dans laquelle nous avons passé quelques jours d'une façon parfaitement agréable.

M. le Président du Conseil municipal. — Nous vous sommes, à notre tour, vivement reconnaissants des sentiments que vous avez bien voulu exprimer. (*Applaudissements répétés.*)

Devant le buffet aménagé dans le cabinet du Président du Conseil municipal, M. Le Corbeiller a porté un toast très applaudi. »

*
* *

A ce compte rendu fort exact j'ajouterai qu'alors, le Président du Conseil municipal et le Préfet, rompant avec l'étiquette ordinaire, conduisirent eux-mêmes leurs invités dans les salons de l'Hôtel de Ville où tous les lustres avaient été allumés et là, chaque décoration fut commentée et expliquée par un chef de bureau de la direction des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Le directeur M. Falcou avait tenu à venir aussi saluer les invités qui partirent enchantés de la cordialité de cette belle réception et de l'extrême amabilité du Président du Conseil municipal et du Préfet de la Seine.

Conférence à l'Ecole d'anthropologie.

Les congressistes se rendirent ensuite à l'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE où dans une causerie rapide, je cherchai d'abord à leur montrer les conceptions qui nous paraissent les plus conformes aux faits, pour expliquer les origines de l'art à l'aurignacien moyen. L'influence prépondérante des idées magiques semble évidente. Le graphisme figuratif réaliste qui caractérise, dès le début, l'art quaternaire paraît correspondre à une série d'opérations magiques exécutées dans un but utilitaire : protection, favorisation, neutralisation des forces magiques, comme aussi mainmise virtuelle sur les animaux utiles, aide portée à leur multiplication, etc. En somme l'art, à son origine au moins, aurait eu exclusivement un but utilitaire et d'ailleurs complexe.

J'ai ensuite fait passer devant les yeux des congressistes, fort patients et sympathiques, 95 projections choisies parmi nos séries et montrant, surtout par des exemples tirés de l'art pariétal, d'abord l'évolution de la figuration animale (gravure, sculpture et peinture), puis celle de la figuration humaine d'abord réaliste (par exemple représentation de femmes stéatopyges du type africain), puis la série si curieuse des figures masquées que l'ethnographie des Bushmen, des Australiens et des Indiens de l'ouest

des États-Unis nous explique si bien, comme je l'ai fait voir par quelques figures typiques. Je me suis arrêté à la fin du magdalénien où cesse notre bel art-préhistorique.

A son tour, Breuil, paraphrasant 65 projections qu'il avait choisies dans ses énormes séries de relevés des pétroglyphes espagnols, donna une excellente idée de cet art préhistorique espagnol si étonnant dont il est en somme le grand maître. Il a fait voir qu'on y peut reconnaître dans le nord une influence pyrénéenne très nette, établissant un lien avec notre art de la Gaule, et au contraire dans le sud et l'est de l'Espagne une influence africaine et aussi une évolution toute spéciale se prolongeant très tard, jusque dans le néolithique et l'énéolithique. Il a ainsi fait défiler une série extrêmement curieuse de représentations humaines et animales, se stylisant et se déformant peu à peu, jusqu'à ne plus constituer que des motifs décoratifs.

Telles sont les quelques attractions scientifiques que nous avons pu offrir à nos confrères étrangers et auxquelles ils ont eu l'amabilité de s'intéresser, ce qui ne nous a pas empêché de faire en commun de bon travail, comme on a pu le voir. C'était là d'ailleurs notre désir à tous.

*
* *

Les séances du mardi 14 ont été consacrées au travail de mise sur pied des statuts. A la dernière séance, celle du soir, M. Salomon Reinach, au nom du ministre de l'Instruction publique, a remis à M. Pittard la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, aux applaudissements unanimes de toute l'assemblée comprenant qu'ainsi le ministre avait voulu remercier les savants étrangers de leur excellent concours.

Le soir au banquet terminal, présidé par MM. Jules Roche et Le Corbeiller, les toasts ont été multiples et les remerciements mutuels très vifs. Pittard, profondément ému des félicitations qu'on lui adressait, a rappelé comment il était devenu l'élève d'Hervé qui l'avait accueilli jadis, ne le connaissant pas encore, avec sa bonne grâce habituelle, et n'avait cessé de lui donner conseils, enseignement et direction scientifique. Finalement, aux applaudissements de tous, maître et élève se sont donné une vigoureuse accolade.

Et ainsi, tout amicalement et en parfaite cordialité, s'est terminée cette première réunion d'où sort, déjà solidement constitué, l'Institut international d'anthropologie, pour le plus grand bien de la science, grâce à la cordiale collaboration des anthropologistes de la plupart des pays civilisés.

P.-S. — Comme dernière nouvelle, nous avons le très grand plaisir d'annoncer la nomination comme Chevalier de la Légion d'honneur de notre si dévoué secrétaire-général administratif, M. le comte Bégouen, pour les services éminents qu'il a rendus au ministère des Affaires étrangères durant la guerre. Nos bien vives et cordiales félicitations au nouveau chevalier.

CAPITAN.

CONSEIL DE DIRECTION PROVISOIRE

de l'Institut international d'anthropologie.

Nommé dans la séance plénière de clôture, le 14 septembre 1920.

PRÉSIDENT : S.A.I. Mgr le prince BONAPARTE.
TRÉSORIER : M. le Dr WEISGERBER.

FRANCE

MM. APERT (Dr), médecin des hôpitaux, secrétaire général de la Société d'eugénique.
BALTHAZARD (Dr), professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris.
BÉGOUEN (Comte), publiciste.
BONAPARTE (Prince), membre de l'Institut.
BOSSAVY, secrétaire général de la Société préhistorique.
BREUIL (Abbé), professeur à l'Institut de paléontologie humaine.
CAPITAN (Dr), professeur au Collège de France et à l'École d'anthropologie.
CARTAILHAC, correspondant de l'Institut.
CHANTRE, fondateur de la Société d'anthropologie de Lyon.
CORDIER (H.), membre de l'Institut.
DRON (Dr), sénateur.
DUFESTEL (Dr), secrétaire général de la Société des médecins inspecteurs d'écoles.
HERVÉ (Dr Georges), professeur à l'École d'anthropologie.
HUBERT, conservateur au Musée de Saint-Germain.
LE BEL, président d'honneur de la Société préhistorique.
MORTILLET (A. de), professeur à l'École d'anthropologie.
MARIN (L.), député.
NOURRY (SAINTYVES), publiciste.
PAPILLAULT (Dr), professeur à l'École d'anthropologie.
PAUL-BONCOUR (Dr G.), médecin de l'Institut médico-pédagogique.
PEYRONY, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
REINACH (S.), membre de l'Institut.
SCHRADER, professeur à l'École d'anthropologie.
VERNEAU (Dr), professeur d'anthropologie au Muséum.
WEISGERBER (Dr), sous-directeur de l'École d'anthropologie.

BELGIQUE

MM. Dekeyser, secrétaire de la Société d'anthropologie de Bruxelles.
Fraipont, professeur à l'Université de Liége.
Houzé, professeur à l'Université de Bruxelles.
Stockis, professeur à l'Université de Liége.

CHINE

M. Li-Yu-Ying, délégué de l'Université de Pékin à la mission universitaire en France.

ÉTATS-UNIS

MM. Hrdlicka, professeur d'anthropologie, Washington.
Mac Curdy, professeur à Yale University, New Haven.
Peabody, professeur à Harvard University, Cambridge.
Clark Wissler, conservateur au Museum of Natural history, New-York.

GRANDE-BRETAGNE

MM. Brabrook (Sir E.). ancien président de la Société d'anthropologie de Londres.
Savage Landor, explorateur.
Ridgeway (Sir W.), professeur à l'Université de Cambridge.
Thomson (A.), professeur à l'Université d'Oxford.

DOMINIONS BRITANNIQUES

MM. Annandale (Inde), secrétaire de la Société asiatique du Bengale.
Barbeau (Canada), attaché au Musée national d'Ottawa.

GRÈCE

M. Koumaris, secrétaire du Musée d'anthropologie, Athènes.

HOLLANDE

M. Kleiweg de Zwaan, professeur à l'Université d'Amsterdam.

ITALIE

MM. Consiglio, médecin de l'hôpital Celio, Rome.
Niceforo, professeur à l'Université de Messine.
Sera, directeur de l'Institut d'anthropologie de Pavie.
Sergi (G.), directeur de l'Institut d'anthropologie de Rome.

JAPON

M. Torii, professeur à l'Université de Tokio.

NORVÈGE

M. SCHREINER, professeur à l'Université de Christiania.

POLOGNE

MM. STOLYHWO, directeur de l'Institut d'anthropologie de Varsovie.
TALKO-HRINCEVICZ.
WASILENSKI, historien.

PORTUGAL

MM. BARROS E CUNHA, professeur à l'Institut d'anthropologie de Coïmbra.
DA COSTA FERREIRA, directeur de la Casa Pia, de Lisbonne.
MENDES CORREA, professeur à l'Université de Porto.
TAMAGNINI, directeur de l'Institut d'anthropologie de Coïmbra.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

MM. BELON (Pedro), professeur à l'Université de Buenos-Aires.
GALLARDO (Angel), président du Conseil national d'éducation.
HOWARD (G. W.), médecin de la Marine de guerre.
LEVENE (Ricardo), professeur à la Faculté de philosophie de Buenos-Aires.

ROUMANIE

M. MINOVICI (N.), directeur de l'Institut de médecine légale de Bucarest.

RUSSIE

MM. MOHYLYANSKI.
NAVACHINE.
NETCHVOLODOFF (général).
OSNOBICHINE (général d'), anc. professeur à l'École de Guerre, Pétrograd.

SUISSE

MM. PITTARD (Eugène), professeur à l'Université de Genève.
SARRASIN (F.), professeur à l'Université de Bâle.
SCHLAGINHAUFEN, professeur à l'Université de Zurich.
VOUGA, conservateur du Musée de Neuchâtel.

TCHÉCOSLOVAQUIE

MM. CHOTEK, chargé de cours à l'Université de Prague.
MATIEGKA, professeur à l'Université de Prague.
NIEDERLE, professeur à l'Université de Prague.

YOUGOSLAVIE

GORJANOVIC-KRAMBERGER, professeur à Zagreb.
ZUPANICH, sous-directeur du Musée d'ethnographie de Belgrade.

VŒUX

1re Section.

Anthropologie morphologique et fonctionnelle.

Rapporteur : Dr Papillault,
Professeur à l'École d'Anthropologie de Paris,
Directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études.

Le projet de l'Institut international, son but, son organisation, tel qu'il avait été conçu par l'École d'anthropologie, a été exposé plus haut, et présenté par le Dr Capitan, dans un rapport général, au nom de ses collègues et au sien. Ce rapport ayant été approuvé en séance plénière, le travail des sections, qui lui a succédé, devait particulièrement mettre en relief la coopération de nos invités et prouver, par l'abondance même et la qualité de leurs propositions, l'intérêt qu'ils portaient à notre création, et la haute utilité générale qu'ils lui ont reconnue. C'est un témoignage dont la valeur n'échappera à personne.

Les propositions qui vont suivre ont été lues par chaque rapporteur dans la séance plénière terminale. Elles ont reçu, chacune, l'approbation de l'assemblée, et serviront de directives à l'Institut pour la création de ses Offices, l'organisation de son travail et l'accomplissement progressif de la tâche, si vaste et si difficile, qu'il a osé entreprendre.

Toutes les conclusions de la 1re section *ont été votées à l'unanimité*. Elles peuvent se diviser en trois catégories : les premières visent l'action immédiate; les secondes ont trait aux échanges et à la diffusion des connaissances déjà acquises; les troisièmes s'occupent de la réforme des méthodes et de l'organisation des recherches futures.

I. — *Vœux touchant l'action immédiate.*

1° *Membres du Conseil directeur.* — La section émet le vœu que leur nombre soit fixé à quatre pour chaque nation participante : mais il est admis que le nombre des Français doit être très supérieur.

2° *Délégués étrangers.* — Sur la proposition des Drs Fraipont, professeur à l'Université de Liége, et Dekeyser, secrétaire de la Société d'anthropologie de Bruxelles, la section propose que l'Institut donne une délégation à une ou plusieurs personnalités de chaque nationalité, en vue d'organiser l'*Office national* dans leurs pays respectifs. Il y a intérêt, dans la mesure du possible, à ce que cette délégation soit donnée à des personnalités ayant assisté à la Réunion préparatoire, vu la connaissance qu'elles ont des travaux accomplis.

II. — *Vœux ayant trait aux échanges et à la diffusion des connaissances acquises.*

1° *Enseignement.*

Sur la proposition de MM. Ch. Fraipont et Stockis, professeurs à l'Université de Liége; Dekeyser, secrétaire de la Société d'anthropologie de Bruxelles; E. Pittard, professeur à l'Université de Genève; Otto Schlaginhaufen, professeur à l'Université de Zurich; G. L. Sera, directeur de l'Institut d'anthropologie de Pavie; Mendes Correa, professeur d'anthropologie à l'Université de Porto; Barros e Cunha, professeur à l'Université de Coïmbra; J. P. Kleiweg de Zwaan, professeur à l'Université d'Amsterdam; K. C. Schreiner, professeur à l'Université de Christiania; Matiegka, directeur de l'Institut d'anthropologie de Prague; Dr Apert, médecin des hôpitaux, secrétaire général de la Société eugénique de Paris; Dufestel, délégué des médecins des écoles; Dr Weisgerber, sous-directeur de l'École d'anthropologie de Paris; Dr Georges Hervé et Dr G. Papillault, professeurs à l'École d'anthropologie de Paris, la section émet le vœu :

1° que les Gouvernements instituent dans les Universités et grandes Écoles un cours régulier d'anthropologie et rendent obligatoire un cours élémentaire d'anthropologie physique pour l'obtention du Doctorat en Sciences naturelles ou biologiques, et du Doctorat en médecine, la science de l'Homme devant être au centre des études universitaires;

2° qu'il soit organisé dans toutes les grandes Écoles et Universités un enseignement régulier d'anthropologie préhistorique, d'ethnographie et d'éthologie comparées, base indispensable de l'histoire objective et des sciences sociales, ainsi que de l'archéologie générale; enseignement qui doit être obligatoire notamment pour les ethnographes, les archéologues, les élèves des sciences sociales et historiques.

2° *Publication bibliographique.*

La section adopte la proposition suivante, faite par le Dr Dekeyser :

Une des fonctions importantes de l'Institut international d'anthropologie sera de mettre à la disposition des chercheurs adhérents les documents et renseignements *relatifs aux sciences anthropologiques.*

Parmi ceux-ci, les renseignements *bibliographiques* sont d'importance capitale.

Or, souvent, des ouvrages même considérables ne font pas mention ou ignorent des recherches, non seulement de l'étranger, mais même de leurs propres nationaux. C'est là une lacune regrettable due presque toujours à une bibliographie incomplète et fort difficile à faire.

Elle est d'autant plus difficile à établir qu'un certain nombre de travaux paraissent dans des revues non anthropologiques : publications de médecine générale ou spéciale, de pédagogie, de médecine légale, etc., travaux qui courent grande chance souvent de passer inaperçus des anthropologues.

Il semble qu'il serait facile de remédier à cet état de choses par la publication périodique — dont la périodicité serait à examiner — d'un recueil qui contiendrait non seulement l'index bibliographique de tous les travaux et articles parus en toutes langues, mais encore le résumé succinct — et sans appréciation personnelle cela va sans dire — de la plupart d'entre eux.

Ce travail se ferait facilement par l'intermédiaire des *Offices nationaux* qui chargeraient quelques-uns de leurs spécialistes de fournir régulièrement les index et résumés de ce qui paraît dans le pays.

Les documents ainsi recueillis seraient envoyés à l'*Office central* de Paris qui les classerait et les publierait.

Un grand nombre d'auteurs enverraient du reste volontiers un court résumé de leurs travaux. La question de la langue reste délicate, mais en attendant le jour hélas! fort éloigné où un tel ouvrage pourrait être publié en quatre langues, on pourrait sinon adopter l'une d'elles, tout au moins publier les résumés dans la langue du pays d'où ils proviennent lorsqu'il s'agit d'une des quatre grandes langues adoptées dans le monde scientifique comme langue véhiculaire, et les pays parlant une langue peu répandue se serviraient comme ils le font déjà de l'une des langues précitées.

Ce sont du reste là détails d'organisation que l'*Office central* pourrait étudier et mettre au point, soit directement, soit en organisant une commission internationale chargée d'examiner la question.

Cette commission internationale aurait également à examiner un vœu présenté par M. Arthur THOMSON, professeur à l'Université d'Oxford, demandant que l'Institut examine les moyens de faire publier les catalogues des musées anthropologiques dont tant de pièces importantes restent inconnues aux chercheurs. L'Institut pourrait demander aux gouvernements intéressés des aides pécuniaires.

3° *Publication d'une Encyclopédie classée par ordre alphabétique.*

La section entend un rapport de M. le Pr G. L. SERA, exposant l'utilité d'une publication sur la morphologie des races, qu'on séparerait avec soin des groupements ethniques. Elle serait utile non seulement aux anthropologistes, mais encore aux psychiâtres, aux médecins légistes, aux éducateurs, aux hygiénistes, etc.

Puis la section entend M. SCHLAGINHAUFEN et M. KLEIWEG qui proposent d'élargir la conception de M. Sera, limitée à la morphologie, et d'y joindre les questions de méthodologie, et des questions générales telles que l'hérédité, la variabilité, l'influence des milieux, la constitution raciale des peuples. La section accepte cette conception et demande :

qu'il soit nommé, conformément au texte de M. Sera, un *Comité international* pour faire une enquête préliminaire sur les conditions matérielles et scientifiques de la publication, la vente probable, etc.;

dans le cas où l'entreprise serait adoptée et en dernier lieu, approuvée

par le Conseil supérieur de l'Institut, le Comité d'enquête se transformerait en *Comité de rédaction*.

III. — *Vœux touchant la réforme des méthodes et l'organisation des recherches futures.*

1° *Unification internationale des nomenclatures.*

La section prend connaissance d'un rapport de 45 pages de M. Henrique de Vilhena, directeur de l'Institut d'anatomie de la Faculté de médecine de Lisbonne, sur les cadres et le classement des sciences biologiques; d'un rapport de M. Aurelio da Costa Ferreira, assistant de l'Institut d'anatomie de Lisbonne, cherchant à définir les principaux cadres anthropologiques tels que l'éthologie, l'écologie ou adaptation aux milieux, etc.; enfin d'un rapport de 26 pages de M. Kasimierz Stolyhwo, directeur de l'Institut anthropologique de Varsovie, cherchant également à définir les cadres où viennent naturellement se classer les caractères morphologiques et les caractères fonctionnels en anthropologie.

La section constate ensuite avec M. Enrico Morselli, professeur à Gênes, que l'on ne s'entend point encore sur ces conceptions générales ni sur la dénomination et l'extension des diverses sciences anthropologiques; que, par exemple, les termes d'éthologie, d'ethnologie, d'ethnographie s'appliquent dans les sens les plus divers; que cet état anarchique est nuisible à l'exposition de la science et s'oppose particulièrement à une Bibliographie rationnelle;

en conséquence elle charge l'Institut international de mettre *l'unification des nomenclatures* au premier rang de ses préoccupations.

2° *Unification internationale des unités de mesure.*

Sur la proposition de M. F. Frassetto, professeur à l'université de Bologne, présentée et appuyée par le Pr Papillault, la section, constatant qu'on publie encore des mensurations en lignes et en pouces, que cette technique complique les travaux et trouble même parfois les calculs, les moyennes et les sériations, émet le vœu :

que l'Institut international fasse toutes démarches nécessaires pour obtenir l'adoption universelle du système métrique.

3° *Tribunal international d'arbitrage.*

Sur la proposition de M. Matiegka, professeur à l'Université de Prague, la section émet le vœu :

que l'Institut international organise un tribunal international d'arbitrage qui ait à se prononcer sur tous les litiges entre anthropologistes, tels que question de priorité, de véracité dans les citations, dans les observations, etc.

4° *Étude des caractères distinctifs des races humaines.*

a) La section prend connaissance du rapport de M. N. Annandale, sécrétaire honoraire de la Société asiatique du Bengale, directeur de

l'Indian Museum de Calcutta, insistant sur la diversité des caractères distinctifs suivant la nature des races, et sur l'impossibilité d'estimer par des mensurations la plupart de ces caractères, pourtant de première importance. Elle adopte ensuite ses conclusions :

que l'Institut nomme un *Comité international* chargé des fonctions suivantes :

1° rechercher les méthodes pour décrire les caractères raciaux qui ne sont pas susceptibles d'être mesurés;

2° unifier les méthodes pour photographier et dessiner ces caractères, particulièrement sur le vivant;

3° organiser la collection et la publication de ces photographies et dessins.

b) La section prend connaissance du rapport de M. Arthur THOMSON, directeur du Départment of Human Anatomy University Museum, Oxford, insistant sur la nécessité de reviser les méthodes des mensurations qu'on emploie sans même en connaître la signification, et signalant, en particulier, les difficultés de mesurer exactement la pigmentation. Elle prend connaissance également du vœu du Dr HOUZÉ, professeur à l'École d'anthropologie de Bruxelles, qui désire unifier les méthodes des *recherches sérologiques* à poursuivre non seulement dans les races humaines concurremment avec la pigmentation, mais encore chez tous les Primates et les Lémuriens; puis elle émet le vœu :

que l'Institut nomme un *Comité international*, chargé de faire la critique et la revision de la liste et de la technique des mesures anthropométriques et de tous les moyens d'estimer quantitativement les caractères raciaux.

c) La section prend connaissance d'un rapport de M. le professeur MENDES CORREA, délégué de la Société portugaise d'anthropologie et d'ethnologie de Porto, montrant que les caractères distinctifs des races ne doivent pas se limiter à la morphologie; les tendances psychologiques et sociales des races ont une bien plus grande portée philosophique et pratique. Mais cette *psycho-sociologie ethnique*, compromise par le « sectarisme parascientifique des pangermanistes », doit reviser ses méthodes et étendre ses observations. C'est pourquoi il propose et la section adopte le vœu suivant appuyé particulièrement par le Dr Papillault :

que l'Institut organise un *Bureau de psycho-sociologie* ethnique chargé d'étudier et vulgariser les méthodes les plus objectives de la psychologie expérimentale appliquée à l'observation des races humaines, et de recueillir les données les plus profitables à l'étude scientifique de ces problèmes.

5° ***Unification internationale des méthodes statistiques.***

La section, constatant qu'une foule de statistiques restent inutilisables, non seulement à cause des observations mal prises, mais encore par de lourdes fautes dans la technique statistique, émet le vœu, sur la propo-

sition de M. MENDÈS CORREA, et M. BARROS E CUNHA, professeur à l'Université de Coïmbra :

que, dans une statistique, on donne tous les cas individuels, toutes les fois qu'il est possible; sinon, que toutes les moyennes soient accompagnées du nombre de cas observés, et de la « Standard deviation » (indices de dispersion).

Les Comités, précédemment demandés, auraient ensuite à préparer la diffusion des meilleures techniques en ces matières.

6° *Études des caractères morphologiques et fonctionnels, révélant la capacité vitale et la capacité professionnelle*, aux divers âges, et chez les différentes races.

La section entend une communication du Dr DUFESTEL, délégué par la Société des médecins inspecteurs des Écoles de Paris et de la Seine. Par les questions qu'il pose à la section, il montre l'importance et la gravité des problèmes dont la solution est demandée actuellement par les pouvoirs publics :

« Je voudrais, dit M. DUFESTEL, dans un résumé qu'il nous a donné, attirer l'attention du futur Institut sur deux questions extrêmement importantes :

« 1° Les mensurations à prendre chez les enfants;

« 2° L'appréciation de la capacité physique à la sortie de l'école au point de vue du choix d'une profession.

« *a*) Pour la première question, il serait désirable de : 1° fixer les mensurations à prendre et 2° indiquer une technique précise pour chaque mensuration. Ces données nous paraissent indispensables pour permettre d'apprécier les documents qui seront fournis par un grand nombre d'observateurs.

« Je signale d'ailleurs que déjà au congrès international d'hygiène scolaire de Paris en 1910, M. le professeur agrégé Méry et moi-même, dans un rapport commun, nous avions demandé « l'unification des méthodes d'examen des écoliers » (Voir compte rendus du Congrès, 1er vol., Maloine, éditeur).

« *b*) La seconde question présente une importance sociale qui ne vous échappera pas. A l'heure actuelle les Pouvoirs publics tendent de plus en plus à demander au médecin scolaire une appréciation sur la valeur et la capacité physiques de l'enfant à sa sortie de l'école au point de vue de la profession à adopter. J'ajoute que l'Office central des Pupilles de la nation exige la même appréciation.

« Nous estimons qu'à l'heure actuelle cette grave et si importante question ne peut être résolue rapidement. Nous manquons des éléments essentiels pour apprécier les aptitudes physiques d'un enfant et nous pensons qu'il appartiendrait à l'Institut international de provoquer une enquête à ce sujet.

Voyons maintenant ce qu'il conviendrait de demander :

« 1° A quel âge est-il possible de déterminer la capacité physique? Peut-on le faire avant l'apparition des signes de puberté ou seulement après?

« 2° Mensurations à prendre : poids; taille debout et assis; périmètres thoraciques et capacité pulmonaire; diamètres céphaliques; force dynamométrique, etc.

« Comment prendre ces mensurations; celles qu'il importe de prendre, etc., sont des questions à résoudre.

« 3° Examen des aptitudes des sens : audition; vision, etc.

« 4° Examen des organes : aspect extérieur; musculature; type morphologique; examen des poumons, du cœur, du système nerveux, etc.

« 5° Conclusions à tirer de ces examens d'après l'âge, le sexe, etc., coefficient de robusticité, etc. »

La section entend ensuite un rapport de M. MATIEGKA, professeur d'antropologie à l'Université de Prague, qui appelle avec force l'attention sur des questions analogues.

« L'anthropologie, dit-il, est appelée maintenant à se prononcer dans des questions sociologiques, économiques, et même politiques. Une d'elles se formule ainsi : quelle est la capacité de travail du corps humain dans tel cas particulier, soit en vue de la fixation des salaires, soit dans les cas d'accident ou de maladie, soit pour indiquer la profession à suivre?

« Or la capacité de travail dépend de la capacité physique et de la capacité intellectuelle et celles-ci varient suivant l'âge, le sexe, la race, l'origine (famille, domicile) et suivant le milieu. Il serait désirable que la méthode pour l'évaluer soit adoptée partout, ce qui n'est possible que par une intervention internationale. Et le rapporteur expose une méthode personnelle qu'il a déjà essayée dans quelques cas. »

La section se livre ensuite à une discussion approfondie des problèmes soulevés par ces rapports; elle constate que des problèmes analogues se présentent actuellement chez tous les peuples civilisés. *Dans presque tous les domaines de l'activité moderne, on demande à la science anthropologique des directives de la plus grande portée pratique.* C'est là un honneur et en même temps une grosse responsabilité pour nos études, et qui doivent attirer toute l'attention de l'Institut international.

En conséquence, et sur la proposition de MM. Dr DUFESTEL et Dr MATIEGKA rapporteurs, Pr MENDES CORREA, Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL, délégué de l'École de médecine de Tours, et Dr PAPILLAULT, la section émet le vœu :

Qu'il soit institué le plus rapidement possible une *Commission internationale* chargée d'étudier la technique et les méthodes pour évaluer la capacité vitale et la capacité professionnelle dans toutes leurs variétés individuelles. Elle devra demander aux *Offices nationaux* d'organiser des enquêtes dans les milieux les plus différents suivant une technique identique et elle devra ensuite en centraliser les travaux, afin d'en dégager les résultats, en perfectionner les méthodes et les diffuser ensuite chez toutes les nations contractantes. Dr G. PAPILLAULT.

2e Section.

Anthropologie préhistorique et Ethnographie comparée.

Rapporteur : Dr CAPITAN,
Professeur à l'École d'anthropologie.

La section, après discussion, a adopté à l'unanimité les vœux suivants :

1° Établissement et organisation d'une vaste publicité pour faire connaître à tous ce qu'est l'anthropologie en ses diverses branches.

Pour cela : *a*) conférences de vulgarisation en France et à l'étranger par des Français et en France par des collègues étrangers.

b) Publications de vulgarisation telles que notices, petits résumés, tableaux synthétiques du genre de ceux exécutés par Forrer pour l'Alsace-Lorraine au point de vue préhistorique et jusqu'au VIIIe siècle.

c) Échange de correspondances abondantes avec les instituteurs, les maires, les sociétés locales.

2° Rapports d'échanges, de demandes de renseignements, de communications, de catalogues, de photographies, etc., avec les sociétés archéologiques de province.

3° Correspondances multiples avec les chercheurs que l'on pourra déceler partout et dont les noms et adresses devront être soigneusement recueillis et conservés de manière à en constituer un vrai annuaire des archéologues et anthropologistes de France et de l'étranger. Cet annuaire devrait contenir aussi l'indication des sujets particuliers des recherches et d'études de chaque savant (cf. *Annuaire de la curiosité* qui vient de paraître).

4° Publication par le bureau central, avec le concours des bureaux locaux aussi souvent que se faire pourra et en des feuilles spéciales annexées à la *Revue anthropologique*, d'analyses pures et simples des diverses publications adressées par leurs auteurs ou parues dans diverses revues, et ce, en un exposé sans critique.

Des résumés fournis par les auteurs seraient fort utiles en l'espèce. Au moins une fois par an le bureau de chaque pays publiera un résumé synthétique des principales découvertes et publications donnant l'état actuel de la science sur les divers sujets dont s'occupe l'anthropologie.

5° La section préhistorique insiste sur l'extrême utilité qu'il y aurait à ce que l'Office central de Paris et les Offices nationaux possédassent les catalogues de tous les musées qui voudront bien les leur envoyer, et si ceux-ci n'existent pas, une copie des fiches ou notes que ces musées posséderaient avec photographies et dessins joints. Il serait à souhaiter que le bureau puisse proposer aux conservateurs l'aide et les conseils de ses

techniciens et même éventuellement une aide matérielle pour l'établissement ou la mise à jour de catalogues là où ils n'existent pas.

6° Demander aux chercheurs et sociétés de vouloir bien signaler au bureau central les trouvailles qui se feraient, au fur et à mesure de leur production.

7° Engager les chercheurs et sociétés à établir des cartes synthétisant leurs recherches ou celles faites dans le même sens ou la même région.

8° Insister sur la nécessité de faire des fouilles scientifiques rigoureuses en mettant en œuvre les données les plus précises de la géologie. Toutes indications utiles sur ce point pourraient être données aux chercheurs qui le désireraient.

9° La section propose l'établissement de rapports cordiaux entre les diverses sociétés avec échanges de vues, de documents et conseils. MM. Verneau pour l'Institut d'anthropologie, Breuil pour l'Institut de paléontologie humaine, Bossavy pour la Société préhistorique, Courty et Harmois, affirment l'adhésion complète à ces propositions. M. Capitan appuie fortement au nom de l'École d'anthropologie.

10° La section a examiné plusieurs questions générales dont elle recommande l'étude aux observateurs. M. Breuil a exposé un certain nombre de ces sujets, encore fort peu élucidés, et qui sont pourtant de grand intérêt.

La section, après discussion, affirme en effet l'importance très grande d'un certain nombre de questions générales sur lesquelles l'attention des chercheurs pourrait être vivement attirée; telles l'étude des industries les plus primitives, des diverses époques glaciaires, des migrations humaines les plus anciennes, des divers caractères des arts pariétaux et pétroglyphes, des mégalithes, etc. Il y aura lieu, du reste, de rédiger un résumé de ces divers sujets d'étude pouvant constituer un programme assez détaillé à soumettre aux chercheurs.

11° Se mettre en rapport avec le plus grand nombre possible de missionnaires et de résidents coloniaux pour tâcher d'obtenir d'eux des renseignements précis sur divers points d'ethnographie qu'on leur indiquerait exactement.

Sur la proposition de M. Werner, de Mulhouse, on adopte aussi le vœu suivant :

Établir, par tous moyens possibles, spécialement coupures de journaux, de revues, un dossier des découvertes et fouilles ayant été faites en pays occupés militairement durant la dernière guerre, par les uns ou les autres des belligérants.

3e Section.

Ethnologie, ethnogénie (y compris les croisements ethniques).

Rapporteurs : Dr Georges Hervé,
Professeur à l'École d'anthropologie de Paris,

et Dr Pittard,
Professeur à l'Université de Genève.

I. — *Vœu touchant la recherche des caractères généalogiques.*

Sur la proposition d'une sous-commission, composée de : Mlle Sériot, Dr G. Hervé, Dr Laumonier et Dr Pittard, la section constate que jusqu'à présent l'étude des races humaines n'a guère consisté que dans la description et la comparaison des groupes humains divers, cantonnés dans certaines régions géographiques, portant momentanément un nom de peuple, parlant momentanément une langue déterminée.

Sans doute la commission reconnaît l'intérêt et la nécessité des enquêtes menées jusqu'à présent, comme elle reconnaît l'intérêt et la nécessité de celles qui pourraient être continuées dans le même esprit. Mais, à ses yeux, de telles analyses ne peuvent être qu'une première étape, destinée à nous fournir l'image plus ou moins synthétique de tel ou tel groupe défini géographiquement, politiquement, linguistiquement. Il faut aller plus loin et plus profond, car ces renseignements ne nous permettent pas de distinguer ce que nous voudrions connaître, c'est-à-dire les races qui composent l'humanité. En les connaissant, ces races, nous pouvons espérer les relier à celles qui furent leurs devancières dans toutes les périodes de notre histoire, depuis les temps les plus lointains. D'autre part, munis de ce critère, nous pourrons suivre, dans l'avenir, ces races, lorsque telle ou telle d'entre elles pourrait être appelée à se soustraire à son milieu géographique actuel. Nous voudrions donc, la première étape étant plus ou moins prête à être franchie (au moins en ce qui concerne l'Europe), essayer de déterminer quelles sont, parmi les groupes humains, *les lignées héréditaires*, c'est-à-dire les vraies races.

Pour cela il faudra :

1° tenter de connaître quels sont les caractères constants d'une population donnée;

2° suivre ces caractères, que nous appelons les *caractères généalogiques*, dans la plus grande série possible de générations, — autrement dit, arriver à percevoir quel est le mode de transmission des caractères héréditaires;

3° essayer de déterminer la présence de ces caractères généalogiques chez les lignées ascendantes, d'échelons chronologiques en échelon chronologique.

Nous pensons que, grâce à cette méthode, nous arriverons à déterminer

les types ethniques initiaux, ceux qui sont à la base de nos lignées actuelles, d'une manière autrement plus précise qu'à coup d'hypothèses souvent hasardeuses. Ces types ethniques, que nous espérons ainsi voir se dégager du chaos actuel, nous demanderons qu'ils soient connus non seulement dans leurs *caractères morphologiques* et descriptifs, mais encore, autant que possible, dans *leurs caractères physiologiques* et *psychologiques*. Telle race qu'on pourrait considérer comme morphologiquement fortunée l'est-elle aussi, et à quel degré, physiologiquement et psychologiquement? Nous cherchons en un mot à connaître :

1° Quels sont les caractères physiques, physiologiques et psychologiques qui sont transmis avec constance, par les parents à leurs descendants?

2° Quels sont ceux de ces caractères qui ne sont pas transmis avec constance?

3° Et alors, quelle est l'étendue de cette variation?

A cet égard, la Commission attire l'attention sur la nécessité d'étudier soigneusement, dans un même type ethnique, les mutations locales ou espèces élémentaires, en les distinguant avec soin des groupes formés sous l'influence des milieux (ce terme étant généralisé), par exemple : les ruraux et les citadins, les continentaux et les insulaires, les littoraux et les terriens, qui, dans le même type anthropologique, peuvent présenter entre eux de réelles différences.

En concluant, la Commission demande à la Réunion internationale d'émettre le vœu (qui ne devra pas demeurer stérile) d'inciter tous les chercheurs à entreprendre des observations généalogiques sur le plus grand nombre de cas possible, en se conformant strictement à la méthode ci-dessus. En outre, la Commission recommande que ces recherches soient poursuivies avec un esprit dégagé de toutes idées préconçues, en particulier celles qui peuvent tenir à la langue parlée, par le groupe observé, à ses étiquettes nationalistes, géographiques, etc.

Des instructions plus détaillées, à cet égard, devront être publiées ultérieurement par les soins de l'Institut international.

II. — *Vœu touchant les méthodes statistiques.*

L'attention de la Commission d'ethnologie a été attirée par les inconvénients que présente, au point de vue scientifique, l'absence trop fréquente de coordination entre les travaux des statisticiens et ceux des techniciens qui, pour leurs recherches, doivent avoir recours aux publications statistiques.

La Commission propose, en conséquence, au Congrès d'émettre le vœu suivant :

1° Qu'une collaboration constante et régulière s'établisse entre les divers offices de statistique et les corps savants et associations savantes;

2° Qu'à l'effet de préparer une semblable collaboration, le bureau de l'Institut international reçoive mission d'adresser une communication officielle aux gouvernements, aux sociétés de statistique et aux offices de

statistique pour demander qu'il soit tenu compte, dans l'établissement des statistiques officielles, des desiderata formulés, sur leur propre initiative ou sur l'initiative des statisticiens eux-mêmes, par les corps savants et associations savantes relativement aux questions relevant de leur compétence particulière;

3° Que les associations adhérant à l'Institut international d'anthropologie prennent l'initiative de donner une série de tableaux donnant le mode d'observation, la nomenclature des renseignements statistiques les plus nécessaires pour la poursuite des recherches anthropologiques, et d'adjoindre à ces tableaux des exposés relatifs à la manière dont il conviendrait, dans l'intérêt de la science, de présenter ces renseignements statistiques avec indication formelle et motivée des discriminations nécessaires et des cas fort nombreux dans lesquels il serait nécessaire, toujours dans l'intérêt de la science, de *renoncer au système des moyennes* et de donner dans les statistiques soit une décomposition par groupes, soit une simple sériation, faisant ressortir les maxima et les minima et mettant en évidence les *variations individuelles*.

III. — *Vœu touchant l'étude des croisements ethniques.*

La Commission a abordé la question des croisements ethniques et s'est trouvée d'accord pour en reconnaître aussi bien l'importance capitale que le peu d'avancement. Ainsi que le disait M. G. Hervé dans les *Rapports préalables* imprimés qui nous ont été distribués, « nul n'oserait à cette heure se prononcer en connaissance de cause sur l'innocuité par exemple de la panmixie, ni ne saurait même affirmer que tel croisement particulier entraîne nécessairement tels inconvénients ou comporte tels avantages ». Nous manquons de bases objectives et, pour porter un jugement scientifique, les observations nous font défaut.

Il est certain qu'une enquête scientifique exige une étude des résultats des croisements ayant intéressé tel ou tel caractère particulier, par exemple la couleur de la peau, la forme du cheveu, la forme et la dimension du nez, etc. Pour une telle enquête, un personnel de techniciens est désirable. L'adhésion à l'Institut international, adressée par M. Davenport, directeur du laboratoire de Cold Spring Harbor, nous permet d'espérer que nous aurons là un premier organe de recherches, particulièrement bien outillé.

Mais la Commission n'entend pas, loin de là, éliminer le système des enquêtes plus générales, d'après des questionnaires distribués à un plus grand nombre d'observateurs non forcément spécialisés dans ces recherches. Elle attend même beaucoup de cette sorte d'enquêtes, qui pourra être facilement étendue, car elle donnera au moins des indications précieuses au sujet de points spéciaux qu'il y aurait lieu, alors, d'approfondir.

IV. — *Vœu touchant l'étude des groupes ethniques dispersés ou sur le point de disparaître.*

La Commission, saisie par plusieurs de ses membres de la demande

d'étudier les populations Wendes, est d'avis qu'il y a lieu de procéder à l'analyse anthropologique aussi complète que possible de ces intéressants ilots ethnographiques, au même titre d'ailleurs que pour d'autres ilots humains, comme les Romanches, les Basques, etc.

Dr G. HERVÉ, Dr PITTARD.

4e Section.

Psycho-sociologie et éthologie comparée. Religions et folklore. Criminologie et eugénique.

Rapporteur : Dr PAUL-BONCOUR,
Médecin de l'Institut médico-pédagogique.

La quatrième section devait aborder un grand nombre de questions; elle s'est bornée à n'étudier que celles relatives à la criminologie, à la sociologie, à l'eugénique et au folklore. Mais elle espère qu'ultérieurement d'autres questions seront à l'ordre du jour, notamment celles qui intéressent la psychologie des groupes, les sciences religieuses, etc. Pour simplifier ce rapport, je me dispense de tout commentaire et présente le résultat de nos discussions sous la forme de vœux, rangés en quatre catégories distinctes : criminologie, sociologie, eugénique et folklore.

AU POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE, la section émet le vœu :

1° Qu'on crée une section de sociologie, s'occupant particulièrement de l'étude des faits sociaux dans leur rapport avec les caractères. ou qualités, biopsychiques des hommes (anthropo-sociologie au sens large et nouveau du mot).

2° Que des études méthodiques soient encouragées et organisées pour déterminer : *a*) les caractéristiques physiques et mentales des sujets faisant partie des différents groupes sociaux (économiques, professionnels, de rang social, etc.); *b*) la part respective des conditions mésologiques et de la sélection individuelle dans la genèse des caractères (*vœu de* MM. PAUL-BONCOUR et NICEFORO.

AU POINT DE VUE CRIMINOLOGIQUE, la section émet le vœu :

1° Qu'il soit créé une section spéciale de criminologie comprenant : l'étude somato-psychologique du criminel, la mésologie criminelle, la prévention, le traitement et la répression de la criminalité, y compris l'enquête judiciaire scientifique (*vœu général*).

2° Émet le vœu de voir créer dans chaque pays des centres de recherches criminologiques (y compris dans les milieux militaires); et qu'on mette à l'étude l'établissement d'une fiche individuelle et d'une classification des criminels (*vœu de* MM. CONSIGLIO et NICEFORO).

3° Dans un but aussi bien théorique que pratique, il est nécessaire de faire porter également les enquêtes sur les enfants, ou adolescents, soit délinquants, soit difficiles, soit en danger moral (*vœu de* M. PAUL-BONCOUR).

4° Tous les documents recueillis et les organismes créés seront à la disposition de professeurs spécialistes, auxquels serait confié l'enseignement des différentes branches de la criminologie (*vœu général*).

5° Pour donner à cet enseignement un caractère international, l'Institut organisera entre les centres adhérents un échange de conférenciers ou de professeurs (*vœu général*).

6° Pour assurer le succès de ces études et réaliser leur mise en pratique, l'Institut s'efforcera d'intéresser les juristes à ses travaux en signalant notamment la nécessité d'introduire l'enseignement officiel des sciences criminologiques dans les Facultés de droit (*vœu de* MM. NICEFORO et Cl. CHARPENTIER).

7° L'Institut est invité à organiser sans retard ou à subventionner un ou plusieurs périodiques donnant une analyse bibliographique de tous les travaux paraissant dans les diverses langues sur la criminologie (*vœu de* M. STOCKIS).

AU POINT DE VUE EUGÉNIQUE, nous émettons le vœu :

1° Qu'on crée une section d'eugénique qui, après avoir étudié les caractères somatiques et psychologiques attestant l'infériorité biopsychique de certains hommes et avoir mis en évidence la part qui revient soit à l'hérédité, soit au milieu, dans la formation de cette infériorité, aborde la recherche des moyens de prévenir ou d'atténuer la formation des caractères nuisibles à la santé et à l'hygiène de la race (*vœu général*).

2° Que par les soins ou avec l'aide des administrations sanitaires de chaque pays, on recueille d'une manière méthodique la plus grande quantité de données statistiques concernant tout ce qui a rapport à la tuberculose, aux maladies syphilitiques ou vénériennes, à l'alcoolisme et au cancer. Ce matériel statistique sera surtout fourni par l'examen direct des malades dans les hôpitaux ou dans tout autre lieu de cure (*vœu de* M. NICEFORO).

3° Qu'on institue dans tous les établissements d'éducation des fiches scolaires sanitaires et que ces fiches, au lieu de rester inutilisées et inutilisables pour les recherches scientifiques portant sur la collectivité, soient régulièrement dépouillées par les soins de l'administration de la Santé et de l'Hygiène publiques, d'accord avec celle de l'Instruction publique, de manière à ce que l'élaboration des données contenues dans les fiches et les résultats découlant de ce travail de statistique biologique soient portés à la connaissance des chercheurs et des spécialistes (*vœu de* M. NICEFORO).

4° Que les éléments principaux de ces fiches soient reportés sur un livret sanitaire qui suivra chaque sujet pendant toute sa vie (*vœu de* MM. APERT, DUFESTEL, PAUL-BONCOUR).

5° Que dans les milieux militaires soit pratiquée, conformément aux méthodes d'examen somato-psychologique et psychiatrique, une sélection rigoureuse des anormaux, ce qui permettrait l'individualisation des moyens d'action, susceptibles soit de réadapter les sujets reconnus anormaux, soit de les utiliser, soit de s'opposer à leur nocivité : autant de décisions utiles à la défense sociale et à l'amélioration de la race (*vœu de* M. CONSIGLIO).

6° Que les Offices de l'Institut, dans les différents pays, à défaut d'organismes spéciaux, se fassent le centre d'études et d'enquêtes portant sur l'eugénique (*vœu général*).

AU POINT DE VUE DU FOLKLORE, la section émet les vœux suivants :
1° Que des études et des enquêtes de folklore, ayant pour but de décrire les usages, les mœurs, les croyances des différentes populations, et d'essayer d'en montrer la genèse et l'évolution, soient organisées ou encouragées par l'Institut international d'anthropologie.

2° Les enquêtes ne seront pas limitées à la population considérée dans son ensemble, ou à la partie rurale de celle-ci, mais s'attacheront à mettre en évidence les différences pouvant exister, à ce point de vue, entre les différents groupes formant les populations (par exemple classes pauvres, catégories professionnelles, bas-fonds des grandes villes, criminels, etc.).

3° Il serait aussi désirable que l'on favorisât spécialement les enquêtes de folklore relatives aux *coutumes* et *usages populaires* PUBLICS en demandant que l'on note avec soin les époques, et si possible, les dates précises, où les cérémonies sont exécutées (*vœu de* MM. NICEFORO et SAINTYVES).

Dr PAUL-BONCOUR.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

STATUTS

Établis selon la loi française sur les associations, et adoptés par l'Assemblée générale du 14 septembre 1920.

But.

Article premier. — Sur l'initiative de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, reconnue d'utilité publique par la loi du 22 mai 1889, il est établi, sous le titre d'*Institut international d'anthropologie*, une association ayant pour but de grouper, de coordonner et de centraliser les efforts de toutes les personnes préoccupées des problèmes de l'anthropologie, sous réserve de leur acceptation par le Conseil de direction.

Art. 2. — La durée de cette association est illimitée. Elle a son siège à Paris, à l'École d'anthropologie.

Art. 3. — Les moyens d'action de cet Institut comprennent, outre des publications et des recherches de toute nature, un *Office Central permanent*, établi à Paris à l'École d'anthropologie, organisé par elle, et dont les fonctions seront notamment : l'organisation de réunions générales périodiques ; — l'établissement de rapports mutuels et fréquents entre les chercheurs des différents pays; — l'organisation de conférences en France et à l'étranger, etc. ; — en un mot la recherche et la mise en œuvre de tous moyens propres à concourir à l'avancement et au progrès des sciences anthropologiques.

Art. 4. — La *Revue anthropologique*, publiée par les professeurs de l'École d'anthropologie de Paris, est l'organe de l'Institut international comme de l'Office central permanent; le service en est fait à tous les membres titulaires. Mais des publications spéciales peuvent, s'il y a lieu, être entreprises par les soins de l'Office Central permanent, sous le contrôle du Conseil de direction.

Composition.

Art. 5. — L'Institut international d'anthropologie se compose de toutes les personnes qui ont été admises par le Conseil de direction. Le nombre des membres n'est pas limité.

Art. 6. — Il comprend : 1° des membres d'honneur; 2° des membres fondateurs; 3° des membres donateurs; 4° des membres honoraires; 5° des membres titulaires.

1° Les membres d'honneur sont toutes les personnes dont l'Institut peut désirer le haut patronage à raison, soit de leur fonction, soit de leur notoriété;

2° Les membres fondateurs sont ceux qui ont contribué à la fondation par un don d'au moins mille francs;

3° Les membres donateurs sont ceux qui ont fait postérieurement à la fondation, une donation, ou bien effectué un versement d'au moins mille francs, ou bien encore donné des valeurs mobilières ou immobilières représentant le capital;

4° Le titre de membre honoraire peut être conféré aux personnes qu ont rendu des services aux sciences anthropologiques;

5° Les membres titulaires sont nommés par le Conseil de direction sur la présentation de trois de ses membres; ils doivent être élus à la majorité des deux tiers des membres présents. Ils acquittent une cotisation annuelle et peuvent seuls faire partie du Conseil de direction. Les sociétés et autres établissements publics pourront être acceptés dans les mêmes conditions.

Le titre de membre titulaire se perd : par la démission, par le refus de paiement de la cotisation annuelle, par la radiation prononcée pour motif grave par le Conseil de direction, à la majorité des deux tiers des membres présents, le membre intéressé ayant été dûment appelé à fournir ses explications.

Administration.

Art. 7. — L'Institut international d'anthropologie est régi par un Conseil de direction siégeant à Paris.

Ce Conseil se compose de vingt-cinq membres français et de quatre membres par nation prenant une part active aux travaux de l'Institut. Ces membres sont nommés pour trois ans par l'assemblée générale et rééligibles.

Le renouvellement du Conseil a lieu par moitié; pour le premier renouvellement la moitié sortante sera désignée par le sort, l'autre moitié siégera pendant six ans. Le premier renouvellement aura lieu à la première assemblée générale.

Le Conseil de direction élit parmi ses membres un bureau composé d'un président, de vice-présidents d'un trésorier et d'un secrétaire des séances.

ART. 8. — Le Conseil de direction de l'Institut se réunit au moins deux fois par an, et toutes les fois qu'il est convoqué par son président. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents avec un minimum de neuf membres; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le vote par correspondance est admis pour toutes les questions d'ordre international.

Les procès-verbaux sont visés par le président.

ART. 9. — Le Conseil d'administration de l'École d'anthropologie de Paris assume la direction de l'Office central permanent institué par l'article 3 des présents statuts. Il nomme les secrétaires généraux scientifiques et administratif, qui seront en même temps ceux de l'Institut.

ART. 10. — Dans chacun des pays adhérents, il sera créé des Offices autonomes, rattachés à l'Office central, avec lequel ils seront en relation constante pour une action concertée et commune.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

ART. 11. — Tous les trois ans, une session réunissant tous les membres de l'Institut se tiendra dans une ville désignée en principe par la réunion précédente. Ces sessions seront préparées et organisées par l'Office central permanent, avec le concours du bureau local.

A l'ouverture de chacune d'elles, une assemblée générale réunira les membres titulaires de l'Institut, qui nommeront le bureau de la session, composé : de 1° présidents d'honneur; 2° un président effectif; 3° de vice-présidents de sections ou de séances; 4° de secrétaires de sections ou de séances, appartenant aux diverses nationalités adhérentes.

ART. 12. — L'ordre du jour de cette assemblée générale est réglé par le Conseil de direction. Il comprend : obligatoirement, outre les élections mentionnées ci-dessus, le rapport sur la gestion du Conseil et les travaux de l'Office central permanent, présenté par le secrétariat général, et le rapport sur la situation financière, présenté par le trésorier; accessoirement, toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'Institut lui seront soumises par le bureau du Conseil de direction.

A l'issue de la session, l'assemblée générale se réunit à nouveau pour prendre toutes résolutions relatives à la session suivante.

ART. 13. — Les délibérations relatives à l'acceptation des legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du gouvernement si l'Institut est reconnu d'utilité publique. Les délibérations concernant les aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts, ne sont valables qu'après approbation par l'assemblée générale de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Les prêts hypothécaires ne seront admis que si leur montant réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges ne dépasse pas les deux tiers de la valeur estimative.

ART. 14. — Le président du Conseil de direction représente l'Institut en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il est chargé de l'exercice des actions tant en demande qu'en défense, sans aucune exception. Il signe obligatoirement toutes les pièces de nature à engager ou à libérer l'Institut, notamment tous les contrats, acceptations de legs, de dons, de libéralités, d'actes conservatoires ou autres; le tout au nom de l'Institut, en vertu de la délibération prise par le Conseil de direction et sous son contrôle. Les dépenses sont mandatées par lui.

ART. 15. — Les secrétaires généraux de l'Office Central permanent sont chargés de la correspondance, des publications, des procès-verbaux, et de l'exécution des décisions prises valablement par le Conseil de direction et l'assemblée générale.

Des employés ou agents peuvent être attachés à l'Office central permanent; sur la proposition des secrétaires généraux, ils sont nommés par le Conseil de direction et reçoivent les appointements déterminés par ce dernier.

ART. 16. — Le trésorier gère, sous sa responsabilité et sous le contrôle du Conseil de direction, les fonds de l'Institut. Il a la garde de la caisse de ce dernier. Il ne peut faire de dépenses, de placements, ni contracter aucun engagement sans l'approbation du Conseil.

Tous les ans, après l'approbation des comptes par le Conseil de direction, le Conseil les soumet à l'approbation de l'assemblée générale de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

ART. 17. — Les rapports administratifs et financiers sont envoyés chaque année aux membres de l'Institut, ainsi qu'au ministre de l'Instruction publique, au ministre de l'Intérieur et au préfet de la Seine.

RESSOURCES DE L'INSTITUT.

ART. 18. — Les ressources financières de l'Institut se composent :

1° Des cotisations annuelles des membres titulaires, qui sont fixées à 30 francs. La cotisation annuelle peut être rachetée, excepté par les sociétés et établissements publics, moyennant 500 francs, en une ou deux annuités consécutives;

2° Du produit de la vente de ses publications;

3° Des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le gouvernement;

4° Des subventions qui pourront lui être accordées;

5° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation des autorités compétentes;

6° Du revenu de ses biens et valeurs de toute nature;

7° De tout ce que l'Institut est appelé à posséder à un titre quelconque (bibliothèque, collections, matériel, etc.)...

L'année financière commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

ART. 19. — Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation, c'est-à-dire les versements de fonds opérés par les membres fondateurs, les membres donateurs et les membres honoraires;

2° Le dixième au moins des revenus nets des biens de l'Institut;

3° Le montant du rachat des cotisations des membres vivants;

4° Le capital provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé.

Ces fonds sont inaliénables; leurs revenus sont affectés aux dépenses courantes de l'Institut.

MODIFICATION DES STATUTS.

ART. 20. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil de direction, votée par les trois quarts des membres du Conseil, ou sur une demande émanant de vingt-cinq membres et soumise au Conseil au moins deux mois avant la séance. L'assemblée générale extraordinaire spécialement convoquée à cet effet doit comprendre au moins la moitié des membres titulaires. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du gouvernement. Les membres absents peuvent se faire représenter.

ART. 21. — En cas de dissolution pour quelque motif que ce soit, même pour retrait de l'autorisation donnée par le gouvernement, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs. Tout l'actif, comprenant notamment les capitaux, les espèces en caisse, les créances, la bibliothèque, les collections, les archives, sera attribué à l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, ou, à son défaut, à un ou plusieurs établissements similaires, publics ou reconnus d'utilité publique.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

ART. 22. — Un règlement intérieur, adopté par l'assemblée générale, et approuvé par le préfet de la Seine, arrête, s'il y a lieu, les conditions de détails propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

ART. 23. — Un règlement modifiable dans les mêmes conditions peut être établi pour le fonctionnement de l'Office central permanent.

Le Directeur de la Revue, G. HERVÉ.

Le Gérant, FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

A NOS LECTEURS

Les si graves difficultés matérielles auxquelles les établissements, les journaux et les revues scientifiques se heurtent en France, à cette heure, par suite des circonstances nées de la guerre, allaient frapper dans son existence la *Revue Anthropologique*. Obligée depuis quelques mois, pour continuer de paraître, à des sacrifices au-dessus de ses ressources, et que ne compensait pas, à beaucoup près, la légère augmentation du prix de l'abonnement, il lui eût fallu cesser en janvier prochain sa publication, après une vie de trente années, qui n'a été ni sans honneur pour elle, ni sans profit pour la science anthropologique.

La main secourable et l'amitié dévouée de nos confrères de Belgique sont venues nous tirer de cette situation sans remède. Grâce à eux, — et nous tenons à leur en exprimer ici notre vive gratitude, — la *Revue Anthropologique* fondée par Abel Hovelacque ne disparaîtra pas. Elle sera désormais, sous la double direction des professeurs Georges Hervé et Charles Fraipont, l'organe commun des Écoles d'Anthropologie de Paris et de Liége, ainsi que de l'Institut international d'Anthropologie.

Rien ne sera changé d'ailleurs à la *Revue* : l'esprit, le cadre général, le format, l'impression, le nombre de pages, restent ce qu'ils étaient auparavant. Comme par le passé, nous continuerons, jusqu'à nouvel ordre, à paraître tous les deux mois, par numéros contenant chacun quatre feuilles d'impression ; mais nous espérons, dès que le prix du papier et de la main-d'œuvre le permettront, pouvoir augmenter la quantité des matières.

Nous faisons appel à tous nos amis anciens pour qu'ils répandent le plus possible notre *Revue* et lui amènent de nouveaux lecteurs. — Nous prions nos abonnés de vouloir bien adresser le montant de leur renouvellement (France, 15 fr., étranger, 20 fr.) à M. Nourry, libraire-éditeur, 62, rue des Écoles, dépositaire de la *Revue* à partir de janvier 1921.

La Direction.

COURS DE LINGUISTIQUE

La découverte du sanskrit
La parenté des langues ;
Le langage primitif et les racines

Par Julien VINSON

La linguistique est une science toute moderne; elle ne date que de trois siècles, de la découverte du sanskrit, la langue savante et religieuse de l'Inde. Les Phéniciens, les Grecs, les Arabes qui, depuis longtemps venaient dans l'Inde pour y faire le commerce, ne connaissaient que les idiomes populaires : les Phéniciens allaient chercher sur la côte occidentale des plumes de paon que la Bible appelle *Thukiyim* où l'on retrouve, en enlevant le signe de pluralité *im*, le mot tamoul *Tôgei* « paon, queue de paon ». Les Grecs et les Romains ont transcrit assez exactement beaucoup de noms géographiques, par exemple *Chabêris* pour *Kâvêri*, *Modoura* pour *Madurei*, *Sôrai* pour *Côra* (avec *r* cérébral) que les Anglais écrivent à tort aujourd'hui *Chola*. Les Portugais pendant près de cent ans n'ont pas été plus avancés. La première mention du sanskrit qui ait été signalée est dans les lettres d'un marchand italien du XVIe siècle, Filippo Sassetti, né en 1540 en Toscane et mort à Goa en septembre 1588. Deux de ses lettres, parmi celles qui ont été publiées à Florence en 1855 (Lettere edite e inedite... annotate da Ettore Marcucci) font mention du sanskrit.

La première, n° 88 (pages 282 et suiv.) adressée de Cochin, le 27 janvier 1585 à un certain Piero Vettori de Florence, contient les passages suivants :

« Il nome (il s'agit des brahmanes) è composto e la primera parte *Bra* vella loro antica lingua significa Iddio e la seconda *mene* specolare : sicchè in tutto gli potremmo chiamare teologie », et plus loin : « Tanto e diversa la loro lingua de quella nella quale è la loro scienza che a impararla passano 6 anni di tempo... ». Voici comment il décrit le sanskrit : « la lingua en se è dilettevole e di bel suono, per i molti elementi che egli hanno fino a 53, dé quali tutto vedemo ragione, facendoli nascere tutti dai diversi movimenti della bocca e della lingua. Traducono nella loro facilmente tutti i nostri concetti nostri, e stimano che mai mon possiamo par il medesimo de loro nella lingua nostra per mancare della metà degli elementi e più. E il vero che a proferire le parole loro cón i loro suoni e accenti si ha molta difficulta : e stimo che ne sia causa in gran parte la differente temperatura della lingua, perché mangiando questi ad ogni ora quella foglia tanto eccelente che domandano *betle*, che é astringente e disseccativa in gran manera, en quel frutta che domandano *areca*... e con gesso tutto miscolata hanno consequentemente la lingua e la bocca asciuta e veloce e noi per lo contrario.... »

La seconde lettre, sans date, mais qui est une des dernières écrites avant sa mort, en 1588 sans doute, n° 110 (p. 415) est adressée à un certain Bernardo Davanzati, de Florence. On y trouve pour la première fois le nom original de la langue :

« Sono scritte le loro scienze tutte in una lingua che dimandano *Sanscruta* che vuol dire bene articolata : della quale non si ha memoria quando fusse parlata.... Imparan la come noi la greca e la latina e vi pogano molto maggior tempo, si che en 6 anni o 7 se ne fanno padroni. E ha la lingua d'oggi molte cose communi con quella, nella quale son molti nostri nomi, particularmente de' numeri il 6, 7, 8, e 9, Dio, serpe, e altri assai. »

Ces lettres sont remarquables par leur exactitude; cependant les étymologies de « brahmane » et de « sanskrit » sont un peu fantaisistes : sanskrit, proprement *sanskrtam* signifie « parfait », « accompli ». L'alphabet sanscrit, tel qu'on l'enseigne dans le sud, compte cinquante-deux lettres : quatorze voyelles, trente-quatre consonnes simples, deux consonnes composées, *kch* et *dejgn*, et deux

signes orthographiques de nasalisation et d'aspiration finale. Les lettres difficiles à prononcer, surtout pour un Italien, sont les aspirées et les cérébrales ou linguales. Les six mots sanskrits auxquels Sassetti fait allusion sont *chach*, *saptam*, *achtân*, *navam*, *Dêvas*, *sarpam*.

Le bétel, en tamoul *vettilei*, est une feuille allongée et dure qu'on chique dans toute l'Inde, ainsi que le dit Sassetti, mélangée d'un morceau de noix d'arec et d'un peu de chaux éteinte, ce qui produit une abondante salivation rougeâtre. On raconte à Pondichéry qu'un policier indien reconnut un voleur à ce qu'ayant dans sa bouche des bijoux dérobés et semblant chiquer, on s'aperçut rapidement qu'il ne crachait pas, à la différence de tous les autres Indiens.

Les Portugais avaient organisé dans l'Inde un clergé dépendant de l'archevêché de Goa et des trois évêchés de Cochin, de Cranganore, sur la côte occidentale et de Méliapour ou Saint-Thomé sur la côte orientale. Ces trois évêchés comprenaient les missions du pays tamoul qui furent confiées aux pères de la Compagnie de Jésus, parmi lesquels il y avait des Espagnols, des Français et des Italiens. Ils apprirent tous le malayâlam ou le tamoul, mais ce fut un Italien, le père Robert de' Nobili, en latin *de Nobilibus*, neveu du cardinal Bellarmin, qui étudia le premier le sanskrit; on lui attribue la paternité d'un ouvrage de propagande chrétienne, très prudente et modérée qui porte audacieusement le titre de *yadjour-vêdam*, l'un des quatre livres sacrés des Indiens. Ce faux pastiche pouvait avoir quelque succès, car les brahmanes se réservent soigneusement la connaissance des védas; aussi, en tamoul leur donne-t-on le nom de *mar'ei* « secret, chose cachée ». Les Jésuites du reste ont appliqué au mot *vêdam* le sens de religion, pour lequel il n'y a d'expression dans aucune langue de l'Inde.

Le père de Nobili vivait au commencement du XVIIe siècle; ce fut seulement au siècle suivant que d'autres missionnaires s'occupèrent du sanskrit. Le père C. J. Beschi, italien, en avait une connaissance assez étendue comme le prouvent les citations qu'on rencontre dans ses ouvrages. Un Français, le père Noël de Bourzes, le connaissait aussi et dans ses lettres au père Souciet, professeur au collège d'Harcourt, que le père Colombier, bibliothécaire de l'École Sainte Geneviève a bien voulu me communiquer, il signale la ressemblance de beaucoup de mots sanskrits avec des mots grecs et latins, et il

parle même des verbes en *mi*. Le bon père du reste faisait des étymologies fantaisistes; ainsi dans la panacée *sandjîvi* au moyen de laquelle le grand singe Hanûman ressuscite Râma et toute son armée, il retrouve le chinois *gin seng* interverti.

Les Chinois connurent de bonne heure le sanskrit qui était nécessaire aux pèlerins bouddhistes, pour recueillir, expliquer et traduire les textes religieux. Le plus connu de ces pèlerins, Hiouen-Tsang, au VIIIe siècle donne dans le récit de ses voyages un exposé sommaire mais exact de la déclinaison et de la conjugaison sanskrite. Ce pèlerin fut du reste un des rares privilégiés qui purent apercevoir dans la grotte sacrée les ombres jaune-clair des bouddhas et des pré-bouddhas. Au XVIIe siècle, les Hollandais s'emparèrent de beaucoup d'établissements portugais et entre autres de Ceylan; leurs pasteurs étudièrent les langues du pays : Abraham Roger, à la suite de sa *Porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme caché* (Amsterdam 1670), mit une traduction des sentences morales de Bartrhari. Les pasteurs allemands qui formèrent au XVIIIe siècle la mission danoise de Tranquebar s'occupèrent aussi des idiomes de l'Inde, mais ni les uns, ni les autres ne paraissent avoir fait attention aux analogies entre ces idiomes et ceux de l'Europe. On peut expliquer cette indifférence par le fait que pour les ministres protestants, l'hébreu est la langue par excellence auprès de laquelle toutes les autres n'offrent qu'un intérêt secondaire. Quant aux Anglais, ils n'étudièrent les choses du pays et n'organisèrent de missions que beaucoup plus tard.

Il était réservé à des Jésuites français de faire entrer le sanskrit dans le domaine de la science; il convient de nommer surtout les pères Calmette, Boucher, Pons, Mozac et Cœurdoux.

Le père Calmette exerçait son activité dans la région au nord de Madras; il eut la bonne fortune de convertir au christianisme un brahmane qui lui procura une copie sur « ôles », feuilles de palmier, des quatre Védas en caractères télingas. Ces manuscrits envoyés de Pondichéry à la bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque Nationale, y parvinrent en 1732, ils figurent au grand catalogue imprimé de 1739 mais je ne crois pas qu'ils aient jamais été consultés par personne, ce qui est fâcheux, car ils pourraient présenter des leçons nouvelles et des passages inconnus. Le père Calmette savait un peu de sanskrit mais il savait surtout le télinga; il en rapporte

quelques phrases dans ses lettres et entre autre le mot *issoudou* où il voit le nom de Jésus et l'annonce de l'avènement futur du christianisme.

Nous trouvons la même préoccupation chez le père Boucher qui était venu dans l'Inde bien avant le père Calmette et qui apprit le tamoul et le sanskrit; il savait si bien cette dernière langue qu'on l'a regardé comme l'auteur du faux *yadjour-vedam* dont j'ai parlé plus haut. Par une lecture inexacte, du nom du cap Comorin il a fait *Kanyaka mari* « la Vierge Marie » alors que le véritable nom est Kanyâ kumâri « la fille (filia) vierge ». Le père Boucher se plaint dans ses lettres d'avoir dû interrompre ses études sanskrites et il dit avoir écrit quelques vers; il cite un çlôka ou distique qui doit être de sa composition et qu'il est intéressant de reproduire.

Sarvadrouchta sarvaçrôta sarvacrêtâtcha rakchakam
Sarvagnaa sarvaroûpîtcha sarvamtcha sarvataapitâ.

Il en donne la traduction latine suivante : « Omnia videbit, omnia audiet, omnia faciet et redimet, — omnia providebit, intuebiturque, omniaque omnibus dabit pater ».

La transcription du père Boucher donne lieu à des observations importantes. Les brahmanes du sud de l'Inde qui apprennent le sanskrit comme une langue étrangère, affirment qu'ils ont conservé traditionnellement la prononciation authentique, tandis que ceux du nord, dont le langage usuel se rattache à la vieille langue savante, qu'ils traitent comme nous traitons le latin, le prononcent selon leurs habitudes phonétiques. On a adopté généralement en Europe cette prononciation. Ainsi, on confond la quatrième voyelle sanskrite avec la syllabe *ri*, ce qui est absolument faux, car c'est la pure voyelle linguale *r* qui existe dans les langues slaves : cf. les noms Prezmil, Prjevalsky, Srb (serbe), Hrvat (Croate, analogue au sanskrit *hrdaya* « cœur »); c'est pourquoi le père Boucher a écrit *drouchta*. Les autres missionnaires et pasteurs disent au lieu de *sanskrit* les variantes *samouscroutam*, *samscroutam*, *lingua samscrudamica*, *sanscrdamica* et même *sanscret* ou *hanscret*. Abraham Roger appelle *Bartrou herri* l'auteur dont il a traduit les distiques moraux. Une autre particularité est la répétition de voyelles finales qui correspond à un caractère de l'alphabet indien formé de deux points, le visarga, et remplaçant *s* final; en Europe on le prononce *s* mais c'est

en réalité une aspiration faible qui amène la répétition furtive de la voyelle brève après laquelle il est placé.

Le père Pons résidait à Karikal et il y avait des loisirs : le traité par lequel nous avions acquis cette place et son territoire stipulait expressément que les indigènes conserveraient le libre exercice de leur culte, ce qui ralentissait considérablement le zèle des missionnaires; aussi le père Pons put-il étudier à fond la littérature et la grammaire sanskrite; il écrivit au père Duhalde, bien connu par ses travaux en Chine, une lettre qui est d'une importance capitale pour l'histoire de la linguistique et dont il faut retenir le passage suivant :

« La grammaire des Brahmanes peut être mise au rang des plus belles sciences; jamaïs l'analyse et la synthèse ne furent plus heureusement employées, que dans leurs ouvrages grammaticaux de la langue samskret ou samskroutan. Il me paraît que cette langue si admirable par son harmonie, son abondance et son énergie, était autrefois la langue vivante dans les pays habités par les premiers Brahmanes. Après bien des siècles elle s'est insensiblement corrompue dans l'usage commun, de sorte que le langage des Anciens Richi ou Pénitens dans les Vedam ou livres sacrés est assez souvent inintelligible aux plus habiles, qui ne sçavent que le samskret fixé par les grammaires.....

« Il est étonnant que l'esprit humain ait pu atteindre à la perfection de l'art qui éclate dans ces grammaires : les auteurs y ont réduit par l'analyse la plus riche langue du monde, à un petit nombre d'éléments primitifs, qu'on peut regarder comme le caput mortuum de la langue. Ces éléments ne sont par eux-mêmes d'aucun usage, ils ne signifient proprement rien, ils ont seulement rapport à une idée, par exemple *Kru* à l'idée d'action. Les élémens secondaires qui affectent le primitif sont les terminaisons qui le fixent à être nom ou verbe, celles selon lesquelles il doit se décliner ou conjuguer un certain nombre de syllabes à placer entre l'élément primitif et les terminaisons, quelques propositions, etc. A l'approche des éléments secondaires le primitif change souvent de figure; *Kru*, par exemple, devient, selon ce qui lui est ajouté, *Kar*, *Kâr*, *Kri*, *Kir*, *Kîr*, etc. La synthèse réunit et combine tous ces élémens et en forme une variété infinie de termes d'usage.

« Ce sont les règles de cette union et de cette combinaison des

élémens que la grammaire enseigne; de sorte qu'un simple écolier qui ne saurait rien que la grammaire, peut en opérant selon les règles, sur une racine ou élément primitif, en tirer plusieurs milliers de mots vraiment *samskrets*. C'est cet art qui donné le nom à la langue, car *samskret* signifie synthétique ou composé. »

Cette lettre qui fait partie de la collection des *Lettres édifiantes* (1781, t. XIV, p. 65 et suiv.) est datée de « Careical, sur la côte de Tanjaour, le 23 novembre 1740 »; l'orthographe Careical est conforme à la prononciation indigène; je ne sais pourquoi on lui a substitué, depuis, la forme Karikal. Ce n'était pas une ville toute moderne, comme Pondichéry bâtie sur l'emplacement d'un hameau de pêcheurs, c'était une ville ancienne, naguère encore très commerçante, célèbre par une pieuse femme qui y vécut et qui est un des soixante-trois saints personnages du çivaisme. Nous en primes possession le 14 février 1739; le premier commandant, M. Gratien Golard, y avait été amené de Pondichéry avec des fonctionnaires et quelques hommes de troupe par le *Saint-Géran*, ce navire de la Compagnie des Indes dont le naufrage, à l'Ile-de-France, le 18 août 1744, a fourni à Bernardin de Saint-Pierre le dénoûment de son roman célèbre. Ce naufrage n'eut pas lieu pendant une tempête, mais, par l'impéritie de son capitaine, le navire se brisa sur les récifs de corail qui sont entre le Coin de Mire, l'île d'Ambre et le rivage. A propos du *Saint-Géran* et de Bernardin de Saint-Pierre, je dois relever l'impardonnable étourderie d'un journaliste qui, dans un livre récent, confondant le gouverneur Mahé de la Bourdonnais, Mahé des îles Seichelles et notre colonie de la côte Malabar, a fait de ce dernier établissement le théâtre des amours de Paul et Virginie. Ce livre est d'ailleurs constamment à côté de la vérité; l'auteur n'a rien compris à l'Inde, ni aux Indiens. »

La lettre du père Pons ne fut pas remarquée et fit peu d'effet sur les savants européens; elle était trop contraire à leurs habitudes grammaticales; on s'attacha plutôt aux ressemblances de mots. De Guigne en parle dans plusieurs de ses mémoires, Anquetil-Duperron à son retour de l'Inde s'en entretint avec ses collègues de l'Académie des Inscriptions. L'un deux, l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, voulut avoir des précisions et des détails complémentaires; à sa prière, Anquetil écrivit au début

de 1763 au père Cœurdoux, supérieur de la mission de Pondichéry, en lui envoyant un mémoire de Barthélemy. Le père Cœurdoux répondit en 1767 en envoyant trois listes de mots indiens semblables à des mots grecs, latins, ou communs à ces deux langues; il ajoutait qu'il avait constaté des ressemblances avec l'esclavon. Il y disait que la difficulté du sanskrit résidait dans l'abondance des synonymes et dans la prononciation « qui s'attrape, dit-il, difficilement, aux Indes même ». Quant aux caractères, on pouvait les suppléer, selon lui, pour l'étude, par les caractères latins, en y joignant sept ou huit signes particuliers.

Il faisait suivre sa réponse et les listes de dix-huit observations dont plusieurs sont à retenir. Selon lui, il faut négliger les voyelles et s'attacher dans chaque mot, aux consonnes; il signale les nombreuses terminaisons *am*, analogues à *um* latin; il parle des nombreuses consonnes aspirées, et fait remarquer que le sanskrit a un duel, forme son aoriste par un augment syllabique (*abharam* « je portais », présent *bharami*) et se sert d'un *a* initial privatif, (*asura*, démon, contraire de *sura*, divinité, qui par une inversion de sens, est devenu en zend et en perse, *ahura*, dieu du bien, le tout comme en grec).

Parmi ces observations, plusieurs sont inexactes parce que le père Cœurdoux attribue au sanskrit des faits propres au tamoul.

Toute cette correspondance fut publiée en 1808 dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIX, p. 647, d'après les originaux conservés encore aujourd'hui dans les papiers d'Anquetil à la Bibliothéque Nationale.

L'abbé Barthélemy demandait si ces mots n'auraient pas été empruntés aux voyageurs européens; le père Cœurdoux répondit fort justement d'après l'avis de son confrère le père Mozac, qui résidait au Bengale et savait très bien le sanskrit, que cette hypothèse n'était pas admissible, car les commerçants européens ne s'éloignent guère des côtes et les mots en question sont plus employés à l'intérieur des terres; la plupart d'ailleurs n'appartiennent pas au langage usuel courant, ils font donc partie du fonds de la langue et ils sont arrivés dans l'Inde du Nord avec ceux qui la parlent.

Le père Cœurdoux n'hésitait pas à faire venir ces peuples de la Tour de Babel et, comme les Européens en viennent aussi, il n'est

pas surprenant que les uns et les autres aient conservé des débris semblables de la langue unique primitive. Je n'ai pas besoin d'insister sur la naïveté de cette argumentation, mais elle pose le principe de la parenté des langues et des races.

Les études indiennes subirent en France un assez long temps d'arrêt. La cause en est évidemment au mouvement philosophique, à la suppression de l'ordre des Jésuites, à la Révolution et aux guerres de la République et de l'Empire. Il y eut cependant quelques travailleurs isolés, Chézy, entre autres, qui apprit le sanskrit à la Bibliothèque Nationale sur les manuscrits apportés du Bengale. Le cours de sanskrit qu'on créa pour lui au Collège de France en 1816 et qui était le premier de ce genre en Europe attira beaucoup d'étrangers, mais Chézy ne faisait pas de comparaisons linguistiques; Eugène Burnouf qui le remplaça en 1832 fit au contraire de la science et exerça une influence considérable sur les études orientales. Eichoff fit paraître son « *Parallèle* des langues de l'Europe et de l'Inde » en 1836.

Depuis que le grand Mogol Chah Alam avait abdiqué en 1765 son pouvoir entre les mains des Anglais, il s'était fondé à Calcutta une société asiatique qui s'occupa activement des idiomes du pays et fournit de nombreux documents aux savants occidentaux; il faut citer les noms de William Jones, Colebrooke, Carey, Wilkins. En 1797 un moine allemand, Jean-Philippe Wesdin qui prit le nom de frère Paulin de Saint-Barthélemy, publia à Rome des *Recherches sur l'antiquité et l'affinité des langues zend, sanskrite et germanique.* En 1808, Schlegel reprit son œuvre et publia un ouvrage remarquable, *La langue et la sagesse des Hindoux*. En 1834 Franz Bopp fit paraître à Berlin la première grammaire générale indo-européenne; on sait que cet ouvrage fut traduit, commenté et développé par Bréal en 1863 (Imprimerie Impériale, 5 vol. grd. in-8°) sous le titre de *Grammaire comparée* du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, de l'esclavon, du gothique et du tudesque.

Ce titre laisse à désirer car ce n'est pas la grammaire qu'on compare mais les idiomes. Le titre allemand est plus exact et plus significatif: *Vergleichende grammatik* (*grammaire comparante*). On a donné le même titre au cours qui fut créé au Collège de France pour Bréal, auquel conviendrait mieux l'appellation de Linguistique générale.

Le livre de Bopp eut un grand retentissement; les travaux de linguistique et de philologie se multiplièrent surtout en Allemagne où il parut un grand nombre de brochures, de mémoires, de bulletins, de revues et d'ouvrages spéciaux.

En 1862, Auguste Schleicher fit paraître son *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indo-germanen Sprachen*, nouvelle grammaire comparative, plus étendue, plus minutieuse et portant sur un plus grand nombre de langues que celle de Bopp, dont elle précisait et confirmait les conclusions. Je retiens deux points importants dans la reconstitution de l'idiome primitif commun : le système vocalique réduit aux brèves *a*, *i*, *u*, et aux longues *â*, *î*, *û*, *ê*, *ô*; — la première personne du présent de l'indicatif, de l'imparfait ou de l'aoriste; et du parfait ramenée aux types *bharami, abharam, babhara*. Mais Schleicher eut en outre le grand mérite de reconnaître le premier que la linguistique est une science naturelle et qu'elle se distingue de la philologie, science essentiellement historique; elle ne doit donc avoir recours qu'à la méthode naturelle de l'observation et de l'expérience. Schleicher comparait le linguiste au naturaliste et le philologue au fleuriste ou au jardinier; il affirma que les langues sont des organismes vivants, sujets à la concurrence vitale, qui naissent, se développent, dépérissent et meurent. Il partageait la vie de chaque langue en deux périodes, celle préhistorique du développement spontané à l'aide des racines ou des radicaux primaires qui conservaient leur forme et leur signification, et la période historique ou de décadence formelle où les racines s'altèrent à la fois dans leur forme et dans leur signification et où le vocabulaire ne pouvait plus s'augmenter que par la composition ou par des emprunts. J'ai établi que l'entrée des langues dans la vie historique, c'est-à-dire l'arrêt de leur développement naturel, n'a lieu que de deux façons : ou par l'intervention d'un idiome étranger supérieurement organisé, ou par un progrès de mentalité qui, sacrifiant la forme à l'idée, amenait l'oubli, la méconnaissance des éléments primitifs indépendants. Au point de vue grammatical, Bopp et Schleicher avaient eu le tort de ne pas admettre la voyelle linguale *r* si bien conservée par le sanskrit.

Après 1870 il s'est formé en Allemagne une école de jeunes savants que nous appelons néo-grammairiens, parce que faisant abstraction des travaux de leurs prédécesseurs, ils ont prétendu

refaire la science. Multipliant les termes de comparaison et donnant une valeur égale à des faits d'époques différentes, ils ont reconstitué une langue indo-européenne commune, beaucoup plus compliquée et qu'ils déclarent d'ailleurs n'être pas primitive, mais ils ne veulent pas remonter au delà. Imbus évidemment de tendances métaphysiques, ils ne tiennent plus compte des distinctions de Schleicher et se livrent trop aux spéculations purement théoriques. Ainsi ils donnent à l'indo-européen original un nombre considérable de voyelles brèves et longues parmi lesquelles, outre l'*r* lingual, ils mettent un *m* et un *n* nasals; ainsi le nombre cent serait *kntm* dont il est impossible de comprendre la prononciation. Pour eux, l'indicatif présent serait *bhero*, plus rapproché du grec et du latin que du sanskrit. Enfin, pour bien montrer qu'ils voulaient rompre avec toute tradition, ils ont inventé une logomachie barbare : *occlusive* au lieu d'explosive, *spirante* au lieu de soufflante, *vélaire* au lieu de nasale, *cacuminale*, *affriquée*, etc. Détail caractéristique, un de leur partisans en France a publié il y a quelques années un article intitulé « les méthodes de la linguistique »; ce pluriel révèle une méconnaissance absolue de la science du langage.

Ces propositions et ces théories nouvelles furent trop facilement adoptées en Europe, car la plupart des travailleurs n'ont pas l'habitude de la précision scientifique; cependant elles rencontrèrent des résistances convaincues de la part de linguistes compétents, Fr. Müller en Autriche, Ascoli en Italie et en France Paul Regnaud, professeur de sanskrit à l'Université de Lyon, et, à Paris, Abel Hovelarque et les élèves de Chavée.

Honoré Chavée, quoique Wallon de naissance, doit être compté parmi les linguistes français, parce que c'est en France qu'il a travaillé et écrit. Prêtre, professeur à l'Université de Louvain, puis à Bruxelles, il parlait couramment les langues de son pays et l'allemand; plus tard il y ajouta la connaissance de l'anglais et de l'italien. Il avait bien appris l'hébreu et en 1838 le hasard amena sous ses yeux le *Parallèle* d'Eichoff qui lui donna l'idée d'étudier le système indo-européen. Il remarqua tout d'abord que les six cents racines environ, auxquelles les grammairiens hindous réduisaient leur langue savante, étaient terminées souvent par les mêmes consonnes, de sorte qu'on pouvait les considérer comme des éléments secondaires de dérivation et Chavée put ainsi réduire encore le

nombre des racines simples à trois cents environ. Déjà il avait de même fait voir que les racines sémitiques, formées de trois consonnes séparées par des voyelles variables, pouvaient être regardées comme composées de deux consonnes et d'une voyelle avec un élément de dérivation préfixé. Il y avait là entre les deux familles linguistiques les plus importantes du globe une divergence capitale; Chavée en constata d'autres qu'il résuma dans une brochure publiée en 1855, *Moïse et les langues*, qui fut réimprimée en 1862 sous le titre de *Les Langues et les Races*.

La formation si différente des radicaux secondaires s'explique par le fait que l'indo-européen met le déterminant avant le déterminé, tandis que le sémitique fait le contraire. La déclinaison s'opère par suffixes en indo-européen, par préfixes en sémitique. Le verbe n'a que deux temps en hébreu et en arabe, différenciés par la position de l'élément sujet, mais plusieurs voix dérivées par préfixation. L'indo-européen forme son passé par l'augment et le redoublement; et ses voix moyenne et passive par suffixation. D'autre part en indo-européen un grand nombre de verbes sont composés avec des prépositions préfixées, et il n'y a pas de verbes composés en sémitique.

Les pronoms, expressions essentielles du langage individuel, n'ont rien de commun entre les deux organismes : ce sont par exemple en sanskrit *ma*, *twa*, *ki* « moi, toi, qui » et en hébreu et en arabe *î*, *k*, *mi*. Il en résulte de cette comparaison que les deux familles linguistiques correspondent à des mentalités absolument différentes et démontrent péremptoirement la pluralité originelle des races humaines. Cette conclusion aurait été confirmée par l'étude des idiomes agglutinants chez lesquels nous pouvons constater les phases diverses de l'évolution du langage.

Les convictions que Chavée retira de ses études l'amenèrent à rentrer dans la société laïque et à poursuivre ses travaux linguistiques avec une entière indépendance : sans qu'il l'ait jamais dit expressément il avait compris que la linguistique est une science naturelle et dans sa « Lexiologie », c'est-à-dire dans la recherche des mots dérivés de chaque racine, il les classe par ordres, par tribus, par genres, par familles, par espèces, comme on fait en histoire naturelle.

La première classe, peu nombreuse, comprend les onomatopées, sons imitatifs des bruits naturels, expressions réflexes de phéno-

mènes courants. En dehors des racines onomatopéiques, les racines se ramenaient à deux catégories de significations, « presser » et « tendre », et leurs contraires. Il m'a paru que ces significations devaient être généralisées et qu'en réalité les racines correspondaient à deux ordres d'idées établis par l'observation, les unes exprimant le mouvement, l'action, l'énergie, l'évolution, le changement; les autres, l'inertie, l'arrêt, le repos, la position, l'état. Nous pouvons dire que le langage primitif chez l'homme comme chez l'enfant se compose de cris, d'abord inconscients, puis précisés par des gestes que remplaceront plus tard des éléments déterminatifs de nature pronominale.

Pour montrer comment trois cents racines peuvent former des milliers de mots, prenons un exemple dans la *Lexiologie* de Chavée.

Ordre R-L. Famille Re = PRESSER. Genre *Re*, fléchir, courber. RA (RAM), se reposer, se recréer. Ind. RAMA-TAI, il se repose, il se récrée; UPA —, il cesse, il se désiste; WI —, il se repose, il se tait. RATA, tranquille, heureux.

Escl. *radü*, qui se récrée, qui se réjouit; Rus. *rad.*

Tud. *rast*, repos, cesse; All. *Rast.* — Tud. *rastjan*, se reposer; All. *rasten.*

Chavée avait sur beaucoup de linguistes cette supériorité qu'il connaissait aussi bien le sémitisme que les langues aryennes; cette double connaissance est trop rare aujourd'hui, la plupart de ceux qui veulent faire de la linguistique n'étudiant que les idiomes indo-européens et surtout ceux qui ne se parlent plus, ce qui en fait de médiocres observateurs. Il me paraît impossible de faire utilement de la linguistique générale si l'on ne s'occupe pas des langues agglutinantes qui offrent tant de types différents du langage humain à divers degrés de développement. Je ferai observer à ce propos que les langues sémitiques qui sont plus flexionnelles que l'indo-européen sont aussi beaucoup plus agglutinantes. L'ouvrage qui donne le plus de renseignements sur l'ensemble des langues parlées est le *Grundriss der Sprachwissenschaft* de Fr. Müller (Vienne, 1876-1887). Déjà en 1867 il avait donné une esquisse générale d'un certain nombre de langues diverses dans la partie linguistique du compte rendu de l'expédition scientifique faite par la frégate autrichienne la *Novara.*

*
* *

A cette notice trop sommaire, il faudrait ajouter bien des réflexions et bien des remarques, mais je me bornerai à signaler l'incertitude ou plutôt le désaccord qui existe sur la détermination de quelques familles linguistiques importantes. Il y a une soixantaines d'années, on comprenait sous le nom de « Touraniennes » l'ensemble des langues agglutinantes, surtout celles de l'Asie, parce qu'on opposait le *Touran* à l'*Iran*. Ce dernier mot est d'ailleurs incorrect. La forme véritable est *Eran*, du primitif *airyana*. On les a aussi appelés scythes ou scythiques. L'ougro-finnois est encore nommé par beaucoup de personnes *ouralo-altaïque* et le maléo-polynésien est qualifié d'*océanien* quoiqu'il ne soit pas parlé dans toute l'Océanie. Indo-Européen laisse un peu à désirer parce qu'il n'est pas assez précis. Indo-celtique, qui indique l'étendue géographique de la famille serait préférable ; de même syro-arabe vaudrait mieux que sémitique qu'on a voulu opposer à japêtique, et à chamitique, ces deux derniers termes désignant l'Indo-Européen et le Lybien ou Égypte-berbère du nord de l'Afrique. Les Allemands dans leur vanité habituelle disent Indo-germanique, comme si parmi les langues les plus cultivées le groupe tudesque et l'indien était seuls intéressants. C'est là un trait caractéristique de cette mentalité sauvage qui prétend excuser par l'inconscience la barbarie raisonnée à laquelle aboutit l'égoïsme le plus absolu. Un des leurs a donné cette définition, qu'on dit être dans Gœthe où je ne l'ai pas retrouvée : Le Germain est une bête féroce qui dort quand il ne chasse ni ne dévore, « der Germaner ist ein Raubtier, welches schlaft, wenn es nicht jaegt oder frisst ».

La barque des morts chez les Égyptiens pré-dynastiques

Par Jacques de MORGAN

Dès les premières dynasties, on voit, en Égypte, le Culte des Morts régulièrement et définitivement établi, avec ses rites, ses formules, son livre dont les nombreuses colonnes ornent les parois des tombes royales de la IVe dynastie. Ce culte provenait à coup sûr, déjà d'une origine lointaine; il s'était constitué, développé et fixé dès les temps dits des serviteurs d'Horus, peut-être même avant. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons ses traces dans les sépultures antérieures à l'époque du tombeau de Négadah, dans celles où le métal paraît, où la taille du silex est parvenue à l'apogée de sa maîtrise, où la céramique se montre sous forme de vases de pâte claire, ornés de motifs peints à l'ocre rouge.

Cette poterie peinte semble n'avoir été fabriquée que pour les morts; les vivants faisaient usage d'ustensiles plus grossiers et de vases en terre rouge, souvent à bords noirs, dont on rencontre les fragments par milliers dans les sites habités à ces époques, alors que la céramique peinte ne se trouve que dans des tombeaux creusés à même le sol, sans garniture de briques crues.

Cette céramique, dont la nature et l'époque étaient méconnues jusqu'en 1896 [1], que G. Maspero plaçait quelque part vers la XVIIe dynastie, dont quelques archéologues allaient chercher l'origine en dehors de la vallée du Nil, a fait, depuis vingt-cinq ans, l'objet de travaux sans nombre; cependant les motifs qu'elle porte sont loin d'être tous judicieusement interprétés et certains d'entre eux ont donné naissance à des explications de haute fantaisie, qu'il y a lieu de ne pas laisser entrer dans le domaine scientifique. Je parle des archéologues qui, dans les figurations que M. Flinders Petrie, moi-même et la grande majorité des archéologues considérons comme représentant des barques, proposent de voir la perspective d'un village préhistorique entouré de sa palissade [2].

1. Fl. Petrie, *Nagada and Ballas*, *Hieraconpolis*, J. de Morgan, *Rech. sur les origines de l'Egypte*.

2. A.-J. Reinach, L'Egypte préhistorique, *Revue des idées*, 1908. Ed. Naville, La population primitive de l'Egypte, *Recueil de Travaux*, etc. vol. XXIII, 1911.

La céramique peinte, dans les tombes prédynastiques, joue le rôle des bas-reliefs ou des fresques dans les mastabas de l'Ancien empire ; elle a pour but de rappeler à l'idée de la vie future et d'évoquer le souvenir des biens dont jouissait le mort du temps de son passage sur la terre. Or les biens alors étaient peu nombreux et peu variés : le gibier, le poisson et aussi les animaux domestiques, ou mieux apprivoisés, dont on retrouve les traces dans les Kjoekkenmœddings de la Haute-Egypte.

Cette poterie était l'œuvre d'ouvriers spéciaux, ou tout au moins se faisait spécialement pour les morts, et la preuve en est dans les imitations de vases en pierre dure qu'on trouve dans les sépultures. Les unes figurent les mouchetures du granit ou les rubans du gneiss, les veines de

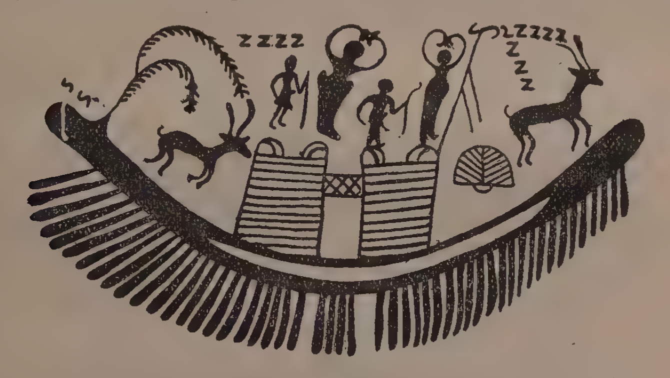


Fig. 1. — Musée du Caire (J. de Morgan, *Recherches*, 1896, pl. X).

l'agate ou de l'albâtre, alors que d'autres couverts de petites spirales imitent les sections des nummulites ; puis ce sont des lignes ondulées continues ou interrompues, inspirées par la vannerie.

Ces innocentes supercheries, non seulement se conserveront dans l'Égypte pharaonique, mais n'iront qu'en croissant, qu'en s'étendant, au point que bientôt le postiche remplacera le réel dans les mobiliers funéraires. Nous en avons un exemple frappant dans la tombe du prince Ra-Fu-Ab de la XIIe dynastie [1] dont tous les joyaux étaient en pâte, alors que les bijoux des princesses Ita et Knoumit ont été déposés dans le serdab tels que les portaient ces parentes du pharaon [2].

Mais, à côté des imitations des objets réels, figurent, dans les tombeaux égyptiens, les images de ceux qui ne peuvent être conservés, fruits, légumes, poissons, gibier, etc., ou des scènes de la vie telles que les récoltes, la chasse, la pêche, l'élevage, etc. Les salles, nombreuses cependant, des mastabas de l'Ancien empire ne suffisent pas à peindre ou sculpter ces innombrables tableaux de la vie égyptienne de chaque jour.

1. Cf. J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, 1894.
2. *Id.* 1895.

On ne pouvait espérer trouver, dès les temps prépharaoniques, autant de détails et, à cette époque, bien des connaissances, bien des usages manquaient encore ; d'ailleurs, dans les représentations que portent les vases, il en est bon nombre qui demeurent encore mystérieuses pour



Fig. 2. — Négadah (Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. LXVI, n° 9).
Fig. 3. — Diospolis parva (Fl. Petrie, pl. XX, fig. 12).
Fig. 4. — Diospolis parva (Fl. Petrie, pl. XX, fig. 8).
Fig. 5. — *Naqada* (Fl. Petrie, *op. c.*, pl. LXVII, fig. 11).
Fig. 6. — Diospolis parva (Fl. Petrie, *op. c.*, pl. XX, fig. 6).
Fig. 7. — El Amrah (Fl. Petrie, *El Amrah and Abydos*, pl. XII).
Fig. 8. — Négadah (Fl. Petrie, *op. c.*, pl. LXVII, fig. 12).

nous et qui, certainement, rappellent des scènes rituelles ou des objets du culte.

La représentation la plus importante en même temps que la plus courante sur ces vases est celle de la barque qui, le plus souvent se montre deux fois sur chacun des vases (fig. 2). Le corps de cette barque est figuré par un arc de cercle de 30 à 40 degrés d'ouverture, plus ou moins régulier, formé de deux traits parallèles se rejoignant soit en pointe soit par une courbe aux deux extrémités.

Au-dessous du corps de la barque sont de nombreux traits divergents

qui vraisemblablement figurent les avirons. Ces traits sont le plus souvent beaucoup trop nombreux pour répondre à la réalité; mais il faut se souvenir que ces vases étaient fabriqués dans un but rituel et non artistique, faits probablement en gros, souvent par des apprentis, et qu'il importait fort peu que la représentation de la barque fût rigoureusement exacte.

Parfois ces avirons sont partagés en deux groupes par un vide médian (fig. 3 à 8), mais souvent aussi la garniture de petits traits est continue (fig. 2).

A l'arrière de beaucoup de ces bateaux sont les rames-gouvernail (fig. 7), et à l'avant, attachée à une corde, la pierre-ancre, pour arrêter le bateau (fig. 3, 4, 6, 7), procédé encore usité de nos jours, surtout par les pêcheurs à la ligne.

En proue du bateau est un emblème varié suivant les vases et toujours tiré de la flore; le plus généralement ce sont des palmes, mais il existe



Fig. 9, *a* et *b*. — Négadah (?), Musée du Caire (Quibell, *Archaic obj.* p. 22, nº 11557).

aussi une autre sorte de branche portant des fruits et que nous ne savons pas identifier avec un végétal connu (fig. 2, 4 et 8).

Dans la barque, en son milieu, sont deux cabines, souvent séparées entre elles par un vide (fig. 2 à 6 et 8), parfois reliées par une sorte de pont placé plus ou moins haut (fig. 1 et 7).

La cabine d'arrière porte généralement un mât supportant un emblème et d'où pendent les deux extrémités d'une corde.

Quelquefois ce mât est séparé de la cabine.

Parfois aussi il y a deux mâts semblables portant le même insigne (fig. 3). Sur le même vase, quand il y a deux figurations de bateaux, l'emblème de proue reste le même alors que celui du mât souvent varie (fig. 2).

Autour du bateau, soit en dessus, soit en dessous, sont de nombreuses figures qui paraissent être complètement indépendantes de la barque et former des sujets à part (fig. 1, 2 et 9 *a* et *b*.)

Enfin je citerai un curieux vase de Négadah (?) fig. 9 *a* et *b*), sur lequel figurent deux barques sans avirons ni rames-gouvernail : l'une de ces barques, la plus grande, contient deux cabines dont celle de proue qui est en forme de naos, alors que l'autre porte une sorte de pyramide qu'on peut prendre pour une tente. Proue et poupe, dans ces deux bateaux, sont singulièrement relevées et contournées.

Dans le champ, on remarque des personnages, des oiseaux, des poissons et des crocodiles.

Au sujet de ces barques [1], voici ce que dit M. Ed. Naville : « On y voit (sur ces vases) ce qu'on a appelé des barques, ces longues courbes, presque toujours doubles desquelles partent un grand nombre de barres où l'on a voulu voir des rames. Au-dessus de ces courbes se dressent deux

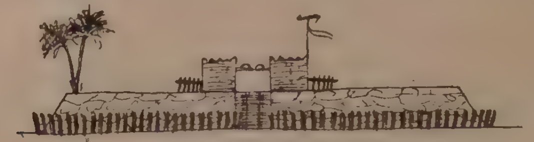


Fig. 10. — Ed. Naville, *op. c.*, fig. 2, d'après Loret.

huttes qu'on appelle des cabines, près desquelles sont des femmes portant quelque chose sur la tête, des hommes avec leurs armes, et des animaux, presque toujours des gazelles ou des autruches. Un archéologue anglais, M. Cecil Torr, s'est le premier élevé contre cette interprétation donnée à ces représentations qu'il considère comme figurant des habitations placées sur le haut d'un glacis qui servait de rempart. M. Loret partage cette



Fig. 11. — Ed. Naville, *op. c.*, fig. 3, d'après Loret.

opinion, il voit dans ces dessins des villages situés sur une élévation naturelle afin d'être mis à l'abri de l'inondation. Il a reconstitué par deux dessins très ingénieux l'apparence que ces villages devaient avoir (fig. 10) [2 de Naville] et 11 [3 de Naville].

Avant de pousser plus loin l'analyse de l'étude de M. Naville, je ferai observer :

Tout d'abord que les Égyptiens, n'ayant aucune notion de la perspective, auraient dessiné la projection verticale du village en ligne droite (fig. 10 [2 de M. Naville]), et non une courbe telle que celle des vases. Car dans toutes leurs représentations ils ont procédé par projection verticale

1. Cf. W. Budge, *History of Egypt*, I, p. 71 et suiv. — J. Capart, *Les débuts de l'art en Egypte*, p. 201 et suiv.

pour les vues d'un seul plan (fig. 12), par rabattement pour celles comprenant plusieurs plans successifs.

Ensuite que les villages ne pouvaient être que dans le désert, dans la partie non couverte alors par les inondations; car dans la vallée il n'existait pas de buttes naturelles. D'ailleurs ces premières installations préhistoriques devaient être des plus sommaires et ne pas comporter de tours de guet, de portes fortifiées ou de pylônes.



Fig. 12. — Musée du Caire (Quibell, *Archaic obj.*, pl. XI, n° 11105).

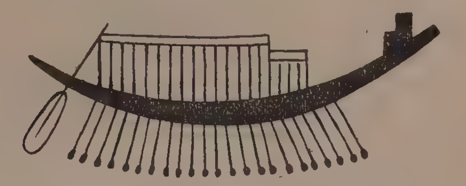


Fig. 13. — Graffito des rochers de Chatt-el-Rigal (Haute-Égypte) (de Morgan, *Recherches*, 1896).

Enfin que dans l'esprit de M. Cecil Torr ces dessins représentent tout un tableau avec troupeaux, personnages, arbres, etc., composition d'ensemble qui est absolument contraire aux idées artistiques de tous les peuples primitifs.

Passons maintenant aux détails.

« Je me range entièrement aux arguments présentés par ces deux savants, poursuit M. Ed. Naville, et je voudrais insister sur certaines considérations qui me semblent exclure le nom de barques donné aux dessins des vases. D'abord quand ce ne serait que le contenu, imagine-t-on un bateau assez grand pour porter au moins deux huttes, des antilopes de grande taille à en juger par leurs proportions comparées à celles des hommes, des autruches et même des bosquets, si ce ne sont pas des arbres. »



Fig. 14. — El Amrah (Fl. Petrie, *op. c.*, pl. XII, n° 11).

Je l'ai dit plus haut, il faut séparer de la barque les sujets qui n'en font pas partie, ce qui en réduit sensiblement le chargement. Restent les emblèmes de proue, qui ne sont pas des arbres, et les deux cabines.

Or certaines représentations en graffite, pour lesquelles on ne peut émettre le moindre doute, montrent des barques portant une (fig. 13 et 14) ou deux (fig. 15 et 16)? parfois même trois (fig. 17) cabines, exactement disposées comme le sont celles des vases peints. Sur d'autres dessins les cabines occupent presque tout le pont (fig. 13); sur des barques à voile on en trouve une (fig. 18), quelquefois trois (fig. 19). Les Dahabieh aujour-

d'hui portent un véritable appartement occupant les deux tiers du pont du navire.

« Jamais non plus [Ed. Naville] on ne voit que ces barques trempent dans l'eau. Quand elles sont rapprochées, ce qui les sépare, ce sont des antilopes et des autruches. »

Les crocodiles et les poissons ne sont pas complètement absents, cer-

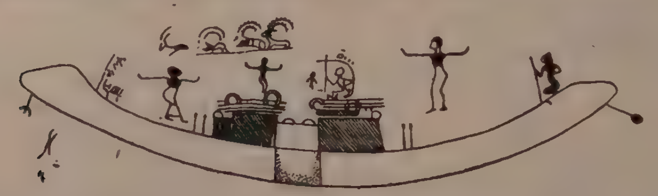


Fig. 15. — Peinture d'un tombeau préhistorique de Hieraconpolis (Quibell et Green, pl. LXXV).

tains vases en portent des dessins; mais, je le répète, ces motifs sont indépendants les uns des autres.

« Comment admettre [Ed. Naville] que dans les nombreuses peintures on ne verrait jamais d'habitations, uniquement des barques [1]. On ne peut



Fig. 16. — Graffito d'El-Kab (Capart, p. 198, fig. 145).

cependant pas supposer que ces primitifs vivaient dans des bateaux et non sur la terre ferme! »

Assurément; mais n'oublions pas que nous avons affaire à des sépultures et qu'il est plus naturel d'y rencontrer l'image de la barque des morts que celle des villas qui n'existaient à ces époques que sous forme de cabanes rudimentaires.

« Évidemment [Ed. Naville] il faut voir là des enceintes, des enclos ren-

1. Note [E. Naville]. Voir en outre Petrie *Negade and Ballas*, pl. XXXIV, 43-47. Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, pl. VIII-X. *Hieraconpolis* II, pl. LXXVI et LXXVIII. La figure 1, reproduit le même vase que la planche X de Morgan (*Rech. Orig.*, 1896), d'après une photographie prise sur l'original. [Cette dernière affirmation est erronée, la figure 1 de Naville a été faite d'après un calque de mon dessin, pl. X].

fermant soit les demeures des indigènes, soit les animaux qu'ils avaient avec eux et qui ne sont pas des animaux domestiques ; ce sont des animaux sauvages qu'ils savaient peut-être apprivoiser. Les barques véritables se reconnaissent à la voile. »

Voilà une assertion qui surprend de la part d'un égyptologue de la haute valeur de M. Edouard Naville. Tout le monde sait qu'en Égypte,



Fig. 17. — Gébélein, vase rouge à peintures blanches (J. de Morgan, *Rech.* I, 1896, pl. II, fig. 5).

comme d'ailleurs dans tous les pays de navigation fluviale, il existait non seulement des barques à voile, mais aussi, en grand nombre, des bateaux sans mâture, actionnés soit à l'aviron, soit à la pagaie, soit à la perche. On voit des spécimens figurés de chacun de ces types sur presque tous les mastabas de l'Ancien empire, et les barques funéraires n'étaient pas obligatoirement munies de voiles : témoin les barques de la XIIe dynastie

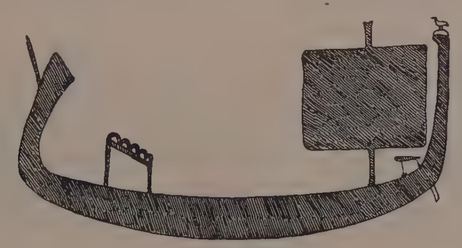


Fig. 18. — J. Capart, p. 116, fig. 83.

découvertes par moi-même à Dahchour (1894), barques qui avaient servi au transport des momies royales et princières de la pyramide septentrionale de briques (Ousertesen III), et ne sont pas simplement des barques fictives. Quant à l'élevage, son existence à cette époque est amplement prouvée.

D'ailleurs, en dehors des vases, ce ne sont pas les représentations de barques sans mâture qui manquent; on en trouve sous toutes les formes, même sous celle de marques incisées de potier (fig. 20 et 21). Sur le manche d'or d'un poignard de silex du musée du Caire (fig. 22) on voit une représentation de la barque absolument semblable à celles qui sont peintes sur les vases.

« Qu'on ne s'étonne pas [Ed. Naville] de voir ces villages des indigènes bâtis derrière une sorte de parapet en terre. On a remarqué une

grande ressemblance dans la civilisation paléolithique ou néolithique des divers pays du monde. »

J'ai moi-même signalé des oppida dans le nord de la Perse[1] et assurément je n'aurais pas négligé de parler de ceux de l'Égypte, si j'en avais rencontré ; mais, dans la vallée du Nil, je n'ai rien vu de ce genre.

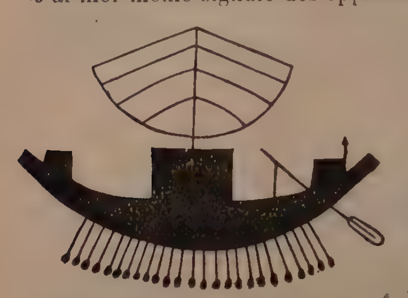


Fig. 19. — Graffito sur les rochers de Chatt-el-Rigal (J. de Morgan, *Rech.*, 1896).

Après avoir repris les principales des objections de M. Ed. Naville, il convient d'ajouter quelques observations qui viennent encore combattre l'avis du savant égyptologue.

En proue des bateaux, je l'ai dit déjà, sont des signes de reconnaissance, sortes de drapeaux faits de rameaux le plus souvent, mais présentant des dispositions telles qu'il n'est pas possible d'en faire des arbres.



Fig. 20. — Marque de potier (Fl. Petrie, *Négadah*, pl. LII).



Fig. 21. — Marque de potier (Fl. Petrie, *Négadah*, pl. LII).

D'ailleurs on se demanderait pourquoi ces arbres sont toujours à la même place à gauche quel que soit le village, et ces villages diffèrent, nous le voyons par les enseignes de l'arrière.

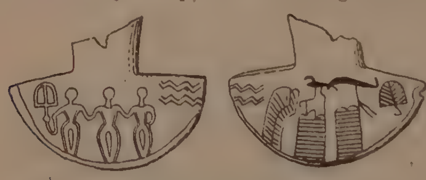


Fig. 22. — Garniture d'or d'un couteau de silex, Musée du Caire.

Dans le cas où la représentation serait celle d'un Agabah, quelle interprétation peut-on donner à la présence à droite des rames-gouvernail, à celle de cette boule qui pend à l'avant et ne peut être qu'une pierre-ancre.

Sur les vases, il est très rare qu'une figuration humaine joue un rôle par rapport au bateau, cela se rencontre cependant (cf. fig. 9, 15 et 22) ; mais presque toujours les personnages figurés, hommes ou femmes, doivent être considérés dessinés à part (fig. 1), formant parfois de petits groupes,

1. *Mém. Délég. en Pers.*, t. VIII, 1905.

mais toujours dans des attitudes présentant un caractère religieux. Ce sont des cérémonies qu'ils exécutent.

Dans son ouvrage sur les débuts de l'art en Égypte, M. J. Capart réfute la théorie de M. Cecil Torr et ajoute (p. 203) : « On pourrait admettre que les traits verticaux ne sont pas des rames, sans que cela prouvât rien contre l'identification de ces dessins. Déjà M. de Morgan était tenté de les considérer plutôt comme des engins de pêche (*Rech.* II, p. 91). Ce qui est plus important c'est de retrouver ces traits, comme l'a fait M. Petrie, dans les représentations égyptiennes où il est impossible de douter qu'il s'agisse d'une barque. En effet, dans une des salles du temple de Séti I, à Abydos, on voit un dessin très soigné de la barque du dieu Sokaris, et la proue, qui relève fortement, est précisément ornée d'une série de lignes rappelant celles que nous trouvons sur les barques primitives [1], la barque sacrée à trois rames-gouvernail. On trouve une représentation analogue mais beaucoup plus récente au temple de Denderah [2].

« Quant aux branches de palmier placées à l'avant, dit M. J. Capart, elles ombragent la place où s'assied le pilote. » Sur ce terrain je ne puis suivre M. J. Capart pour cette bonne raison que les palmes qui se dressent en proue du bateau sont variables comme forme, comme nature et comme nombre de tiges. Ces formes, cette nature et ces nombres sont intentionnels car ils se reproduisent identiques sur divers vases. Ce sont donc des emblèmes.

*
* *

Je vois donc, dans les figurations que portent les vases peints prédynastiques, les plus anciennes manifestations, parvenues jusqu'à nous, de ce culte des morts qui a joué un si grand rôle durant les quatre ou cinq millénaires de la vie de l'Égypte. Je retrouve les danses rituelles, les troupeaux des temps de l'Ancien empire et cette barque des morts qu'on figurait encore sur les temples sous les empereurs romains.

Mais l'interprétation de bien des signes m'échappe malgré les propositions d'identifications de savants aussi entendus que l'était le Dr Schweinfurth. Dans ce qu'il prend pour des aloès (cf. fig. 2), je verrais plutôt des vases à libation. Quant aux signes en demi-cercle dont il fait des arbres (fig. 1, 2 et 5), je ne me les puis représenter que comme instruments du culte. Je ne m'explique pas ces théories de **Z** qui se suivent en rubans parfois très longs, souvent fort courts et il est d'autres signes encore (fig. 7) plus inexplicables que portent quelques vases, sorte d'œuf aplati supporté par un socle.

« On remarquera, dit Ed. Naville, comme conclusion, que, dans ces

1. Fl. Petrie, Archeol. notes dans *Caulfield, The Temple of the King at Abydos* Londres, 1902, p. 15 et 16, et pl. VI.
2. Mariette, *Denderah*, IV, pl. LXIV.

peintures, les animaux domestiques manquent absolument. Il est certain que ce peuple n'était pas agriculteur; c'étaient des chasseurs; l'arc et la flèche leur procuraient leur nourriture ainsi que la pêche. Les harpons trouvés dans les tombes indiquent que la pêche était aussi une de leurs occupations, quoiqu'on ne voie pas de poissons dans ce qu'on a appelé les barques. »

L'auteur rentre toujours dans le réalisme et ne semble pas vouloir accorder à ces tribus prépharaoniques des sentiments religieux, des idées philosophiques sur la vie future. Cependant on doit admettre que les restes des kjœkkenmœddings et ceux de la nécropole ne peuvent être interprétés de même manière. Dans les ruines des campements les ossements abondent; ce sont des restes de poissons, d'oiseaux, de mammifères, dont quelques-uns sont d'origine étrangère, alors que dans les tombes l'esprit religieux se manifeste. Un monde sépare les deux impressions qui résultent de cette étude, celle de la vie présente et celle de la vie future. C'est la confusion de ces deux états d'esprit qui a conduit M. Cecil Torr à chercher du réalisme dans les peintures des vases funéraires de l'Égypte antédynastique.

Quant aux questions de l'élevage et de l'agriculture, ce n'est pas ici le lieu d'en traiter. Je ferai simplement observer que la faucille était à cette époque très répandue en Égypte et que, dans les kjœkkenmœddings de Toukh, j'ai rencontré des os de mouton asiatique.

Les Wendes

Par Mme de VAUX PHALIPAU

I. — La géographie de l'Allemagne.

Les Wendes forment, avec les Polonais et les Tchèques, la branche occidentale de la race Slave.

Depuis le milieu du siècle dernier, les historiens Pangermanistes se sont efforcés d'amoindrir le rôle des Wendes dans l'histoire d'Allemagne, puis de faire oublier jusqu'à leur existence même.

Les Pangermanistes enseignent que l'Allemagne fut toujours peuplée par les Teutons, ancêtres directs des Allemands actuels. Ceux-ci forment le peuple autochtone de la Germanie et ont le droit d'absorber tous les autres éléments ethniques, débris des invasions du sol de l'Allemagne par des barbares tels que « les Wendes, les Polonais, les Danois et les Lithuaniens ».

Toute une littérature ancienne et moderne, principalement allemande, contredit ces affirmations fallacieuses des Pangermanistes.

Pithas de Massilia, qui visita Vinidicus Sinus (la partie sud-est de la mer Baltique) en 320 avant J.-C., y trouva des Vinidae (Wendes) qui s'adonnaient surtout à l'agriculture mais qui possédaient des villes, centres religieux et politiques. Un géologue et anthropologiste moderne allemand, Victor Jacoby, qui a spécialement étudié les terres Slaves des deux rives de l'Elbe et interrogé le sol des villages habités par les Wendes Lunebourg, arrive à la conclusion qu'ils doivent être fixés là depuis au moins deux mille ans.

Les Wendes sont évidemment les premiers habitants connus de la Germanie orientale et centrale (au moins de la plus grande partie); car personne n'a jamais découvert trace d'autres peuples qui les y auraient précédés.

Laissant de côté l'histoire et l'archéologie, il est aisé de prouver l'importance des Wendes en Germanie en étudiant les termes géographiques d'origine slave si nombreux en Allemagne.

Les historiens Pangermanistes affirment que les Wendes n'ont jamais joué qu'un rôle insignifiant dans l'histoire de l'Allemagne, et néanmoins les géographes Allemands de nos jours sont obligés d'étudier la langue

Wende afin de connaître la signification des noms géographiques de leur pays.

Les noms Slavi, Slovéni, Vinidae, Venetae se rencontrent à chaque instant dans la géographie ancienne de l'Europe Centrale. Toute une province Romaine, comprenant le royaume moderne de Wurtemberg et la Bavière méridionale, s'appelait Vindelicia. Le lac de Bregenz portait le nom de Lacus Vindelicus. La partie sud et quelquefois toute la mer Baltique était nommée Sinus Venedicus.

Il n'y a pour ainsi dire pas de ville ancienne, dans l'Allemagne centrale et même l'Allemagne occidentale, qui ne possède une porte, une rue ou une maison Wende.

Les chaînes de montagnes qui séparent le Centre du Midi de l'Allemagne étaient appelées Saltus Slavicus ou Saltus Vinidicus, aujourd'hui « Thuringer Wald » et Saltus Slavorum, aujourd'hui « Frankenwald ».

La vaste plaine qui forme la partie nord-est du royaume de Bavière portait le nom de « Desertum Slavicum ». Pendant tout le Moyen Age le mot Germani, Germania, n'avait pas un sens national; cette expression fut d'abord géographique, puis politique. Ainsi au XIe siècle, Adam de Brême écrit : « La Slavonie est la plus grande et plus importante part de la Germanie. » Au XVe siècle, la contrée entre l'Elbe et la Vistule est appelée *Germania Magna* en latin, qui était la langue écrite de la Germanie Teutonne, tandis que dans la langue parlée ou allemande, elle porte le nom de *Wendland* (terre des Wendes).

Les Pangermanistes affirment que les Slaves ne sont arrivés en Allemagne qu'au Ve siècle, qu'ils ont occupé les terres abandonnées par les Teutons et qu'ils n'ont jamais dépassé l'Elbe et la Saale. Des historiens Français, Anglais et même des Russes réputés comme « Panslavites fanatiques », ont accepté sans discussion le point de vue des écrivains pangermanistes les moins scrupuleux et ignoré celui des rares Allemands amis de la vérité qui admettaient des colonies Slaves considérables à l'ouest des lignes précitées.

Putzger, dans son *Atlas historique*, comprend toute la Marche de Souabe, l'évêché de Bamberg et toute la Marche septentrionale dans la Slavonie primitive. Hellwald, dans son *Monde Slave*, parle de Wurzbourg, de Kissingen (Bavière du nord-est) et d'autres villes de l'Allemagne centrale comme ayant été habitées par les Slaves. Des preuves nombreuses et encore plus convaincantes se trouvent dans les ouvrages des historiens allemands anciens, les chroniqueurs du Moyen Age en particulier. Des documents légaux des XIIIe et XIVe siècles établissent que des évêques allemands et des monastères de l'Allemagne centrale et méridionale recevaient des tributs de villes Slaves (*Slaviera oppida*) qu'ils avaient prises sous leur protection ou que les Empereurs leur avaient données.

Les villes slaves acquittaient le tribut en produits d'une civilisation plus avancée que celle de leurs maîtres. Il est clair que les Slaves étaient établis dans l'Allemagne du Centre avant les Teutons, et le haut degré de

civilisation auquel ils étaient parvenus indique qu'ils vivaient là depuis une longue suite de siècles.

Le Gouvernement allemand était si loin de dénier ce fait que jusqu'à 1820 il existait des cours de Justice spéciales à l'usage des habitants Slaves dans le Hanovre, la Hesse, la Thuringe et la Bavière.

C'est le grand honneur des historiens polonais de l'école moderne d'avoir, par leurs recherches indépendantes, démontré la fausseté des théories pangermanistes.

Les excellentes cartes qui accompagnent le grand ouvrage de W. Bogulawski montrent qu'au v[e] siècle les Slaves étaient établis d'une façon permanente bien au delà de l'Elbe et de la Saale jusqu'à une ligne tirée de l'embouchure de l'Elbe à l'ouest de Hambourg, passant à l'est de Hanovre et de Cassel, à l'ouest de Wurtzbourg et finissant à Ulm. Ainsi la moitié du royaume de Hanovre et des États de Hesse, la Thuringe entière, presque toute la Bavière et tout le Tyrol étaient alors occupés, sans solution de continuité, par une population Slave de la même race que la branche Slave qui habitait la Germanie à l'est de l'Elbe.

La terre des Wendes ou Slavonie s'étendait de l'Elbe à la Vistule et de la mer Baltique au Danube moyen. Entre ces limites il n'y a pas, même aujourd'hui, un terme géographique qui ne soit une modification ou une traduction d'un nom slave.

Cette contrée prise dans son ensemble est une plaine d'alluvions qui s'abaisse vers la mer Baltique et se divise entre les bassins de ses trois grands fleuves, dont les noms slaves primitifs légèrement altérés vivent encore sous les noms allemands modernes : Laba (Elbe), Odra (Oder) et Visla (Weichsel, Vistula).

Les noms des villes allemandes sont des noms slaves à peine modifiés. Les principales sont Stargard (Stargrad Vieille ville) — Stettin (Stchetina) — Lubeck (Lubetzy) — Mecklembourg (Veligrad) — Wismar (Vychonia) — Colbeg (Kid, Kir) — Julin (Volin) — Dantzig (Gdansk) — Pless (Pahtina) — Bromberg (Bygdosh) — Gœrlitz (Gorlica) — Brandebourg (Branibor) — Halle (Dobragord) — Brieg (Breg) — Mersbourg (Marshibor) — Dresde (Drashdane) — Leipzig (Lipetzk) — Glauchau (Gloukhev) — Bautzen (Boudichine) — Breslau (Vratislav) — Meissen (Misni) — Bamberg (Babinna Babych gorah) — Schweinfurt (Sinobrod) — Erfurt (Zarobrod) — Magdebourg (Vyzhegrad) — Kamin (Stup) — Leignitz (Lignin) — Hambourg (Bogotor).

L'étymologie de Berlin a été très discutée : les autorités allemandes en langue Wende font dériver son nom latin, Berolina, du Wende : *pero linie* (plumes répandues), d'après une ancienne légende selon laquelle des oiseaux s'assemblaient à l'endroit où s'élève aujourd'hui le centre de Berlin et secouaient leurs plumes qui volaient en nuage. Il est digne de remarque que Berlin fut le dernier grand centre Slave en Germanie.

La principauté de Branibor (Brandebourg), avec sa capitale Berolina (Berlin), vint en possession d'Albert l'Ours, de la maison Ascanienne, non

par guerre, mais par mariage, en 1150. Là les indigènes conservèrent longtemps leur liberté, leurs biens et même une haute position sociale. Au XIVe siècle, les patriciens de la capitale étaient Wendes, la langue slave servait aux délibérations du Conseil municipal, l'usage de l'allemand ne devint obligatoire qu'à la fin de ce siècle. Ces faits sont relatés dans une publication officielle prussienne (*Geschichte der Stadt Berlin*, 1888).

A l'heure actuelle, il existe encore en Prusse des familles nobles d'origine Wende. Il est de tradition pour leurs membres de se faire ensevelir avec une Bible slave sur la poitrine. Beaucoup d'entre eux ne pourraient pas la lire pendant la vie, mais ils désirent l'emporter dans la mort. Beaucoup de noms de familles nobles, en Prusse, en Saxe et en Mecklembourg, sont slaves; par exemple Buelow (Belov), Caprivi (Kropiva), Badolin, Lettow, Sydow, Danetz, Privitz et tous les noms finissant en *in*, *ow* ou *itz*.

Lorsque leurs ancêtres teutons se sont saisis des terres des propriétaires wendes, ils se sont emparés en même temps du nom de la famille.

II. — La civilisation des Wendes.

Du Ve au Xe siècle, la Slavonie ou Terre des Wendes fut la contrée la plus prospère de l'Europe. Les anciennes provinces de l'Empire Romain d'Occident tombaient petit à petit dans la barbarie, les vestiges de la civilisation achevaient de disparaître. L'Empire Romain d'Orient servait de but aux invasions incessantes des barbares du Nord, et, en même temps, se trouvait engagé dans une lutte perpétuelle avec les kalifes. Ses provinces d'Europe étaient dévastées jusqu'aux murs de Constantinople et de Salonique: ses provinces d'Asie étaient ravagées chaque année.

Seule en Europe, la Slavonie jouit d'une paix parfaite durant des siècles; même les campagnes de Charlemagne ne firent qu'effleurer ses frontières. Par un privilège unique, ses champs étaient régulièrement cultivés, ses nombreuses industries prospéraient, son immense commerce prenait chaque année un nouveau développement.

Elle possédait à elle seule plus de villes que le reste de l'Europe.

Elle seule avait de grandes villes.

Elle était la seule région de l'Europe ayant une population dense.

Comment se fait-il qu'une civilisation si près de nous par l'époque où elle florissait et par sa situation au milieu de l'Europe soit si peu connue, alors que les civilisations des Mèdes, des Perses, des anciens Égyptiens ont révélé tant de leurs secrets?

C'est la conséquence des mensonges systématiques des historiens pangermanistes qui avaient réussi à s'imposer comme les arbitres de la science. Les Allemands ne voulaient pas avouer qu'ils devaient les premiers stades de leur civilisation à un peuple mieux doué qu'eux, peuple qu'ils ont tyrannisé d'une façon inhumaine après l'avoir conquis par

traîtrise. Les historiens allemands ont, depuis près d'un siècle, jeté un voile épais sur tout ce qui pouvait évoquer le souvenir de la civilisation Wende. Ce serait une noble tâche pour les savants français de la remettre en lumière.

L'agriculture.

Les Wendes s'adonnaient surtout à l'agriculture. Les chroniques Byzantines et Arabes, qui parlent de la prospérité de la Slavonie et énumèrent ses articles d'exportation, montrent clairement que le climat de cette contrée était beaucoup plus chaud et le sol beaucoup plus fertile qu'aujourd'hui. Les Teutons, en détruisant la ligne de forêts qui protégeait la Slavonie contre les vents du Nord, ont amené un changement très défavorable dans le climat de la contrée.

Les Wendes tiraient un bien meilleur parti de la terre que les Allemands ne savent le faire actuellement. La prospérité extraordinaire de l'agriculture et de toute l'économie rurale doit être attribuée à l'influence Phénicienne. Une inscription runique en langue Wende est un « Avis aux fermiers » dans lequel l'agriculture supérieure de Carthage est donnée comme un modèle à imiter. Comment ne pas reconnaître là une citation du discours de Caton au Sénat Romain où il recommande d'excepter les grands ouvrages Phéniciens sur l'agriculture de la destruction générale des bibliothèques Carthaginoises.

Les écrivains Byzantins et Arabes des IXe et Xe siècles décernent les plus grands éloges, non seulement à l'agriculture des Wendes, mais aussi à leur culture des fruits et des légumes. Leurs herbes potagères, baies et fruits, sont cités comme les meilleurs et les plus recherchés en Orient; il en était de même du miel et du houblon.

Un trait particulier, sujet de louange de la part des visiteurs Arabes, est l'amour des arbres, cultivés avec une intelligence remarquable. Pour ceux qui connaissent le climat froid et le sol sablonneux de la Poméranie actuelle et du Brandebourg, il semble merveilleux que le raisin ait été cultivé là et que les vins aient constitué un des principaux articles d'exportation dans les provinces Danubiennes et Balkaniques et l'Empire Byzantin.

Les Wendes étaient des viticulteurs émérites et, outre le vin, fabriquaient de la bière, du cidre, de l'hydromel.

La Slavonie était fort riche en excellentes bêtes à cornes, en moutons et en chèvres; tous ces animaux étaient bien traités, ainsi que le certifient les écrivains Arabes.

Les chevaux étaient exportés en grand nombre à Byzance et chez les Bulgares.

Les fleuves et les lacs de Slavonie étaient renommés pour leur richesse en poissons; les descriptions de pêches qui nous restent font penser au Canada ou à la Sibérie, seuls pays où les eaux sont aussi peuplées. Le poisson et le gibier formaient une partie considérable des exportations

et, comme la pêche et la chasse étaient entièrement libres, tout le peuple en profitait.

Mines et industrie.

Malgré l'état avancé de l'agriculture, la principale richesse de la Slavonie consistait en ses mines. Les Allemands de nos jours n'exploitent que les mines de Silésie, tandis qu'il y a mille ans des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, de sel gemme, étaient en activité dans toutes les contrées Wendes.

Les grandes exploitations de sel de Halle, dont les Allemands modernes sont si fiers, existaient déjà lorsque cette ville portait le nom de Debragora (bonne montagne) et les ouvriers sauniers d'aujourd'hui se servent encore de mots Slaves pour tous les instruments et termes de métier.

Les Wendes fabriquaient de la poix et du tan, ils possédaient des moulins de différentes sortes, leurs brasseries et distilleries étaient célèbres, ils savaient fondre les métaux. Cette industrie perfectionnée avait une grave lacune : les Wendes ignoraient l'art de forger les armes de fer; c'était comme la prophétie de leur futur destin.

Mais ils étaient des tisserands fort habiles, fournissant de linge et d'étoffes de laine tous les peuples de la Scandinavie, de la Russie Septentrionale et de la Germanie Teutonne. Ils arrivèrent à imiter les objets d'art et de luxe venus d'Orient : joaillerie, argenterie, ornements de toute sorte, car ils tendaient à s'affranchir de l'importation.

(*A suivre.*)

L'âme mouisque

Par **MIGUEL TRIANA**

Dans les pierres d'adoration des Indiens, les offrandes paraissent être présentées par des grenouilles ou par des singes sans queue (cynocéphales) ou petits hommes. On a dit, sans raison aucune, que la grenouille indique dans les inscriptions *chibchas* l'abondance des eaux et qu'elle est aussi le signe de l'hiver dans l'almanach : tout cela me semble des interprétations arbitraires ou fantaisistes d'écrivains qui n'ont pas étudié simultanément les trois seuls documents qui existent sur les *Chibchas*, à savoir : la tradition de leurs légendes, le vocabulaire de leur langue et les dessins de leurs pierres. De la concordance de ces trois éléments découle que la grenouille paraît dans les pierres comme un symbole de l'âme *mouisque*, c'est-à-dire l'essence spirituelle de l'homme mort, et aussi que le singe sans queue (cynocéphale) est la figure symbolique de la forme matérielle de l'homme vivant.

Les *chibchas* divinisent l'eau sous le nom de *sie*, d'où vient *Siecha*, espèce de Neptune de leur mythologie.

La célèbre lagune de Siecha était l'endroit où s'accomplissait la cérémonie de l'ablution annuelle du Souverain, près de Guatavita, l'un des plus importants adoratoires, où l'on déposait de riches offrandes en or et en émeraudes. Aujourd'hui encore, après tant de siècles de christianisme et du plus parfait oubli de ce que pensaient nos ancêtres, les Indiens passent près des lagunes avec un respect religieux, et quand on voit des lames, on suppose que c'est la colère du génie qui y demeure. Dans la lagune de Tota, il n'y a pas encore quarante ans, les Indiens qui vivent misérablement du côté de Cuitiva me racontaient qu'ils avaient vu de leurs propres yeux un monstre, semblable à un requin avec des cornes, qui paraissait, à la dérobée, sur le vert émeraude des eaux du beau lac. Il n'y a pas longtemps, les îles de ce lac étaient désertes par suite de la crainte que donnait l'ensorcellement de la lagune à tous les campagnards des alentours, et il a fallu qu'un Français s'embarquât une première fois, pour conjurer l'enchantement de ses eaux.

Selon la fiction chibcha que nous ont transmise les chròniqueurs, l'origine de l'espèce humaine fut dans la lagune de Iguaque, près de Hunsa ou Tunja, d'où sortit le premier couple humain pour peupler

la terre, et où retournèrent les deux époux après avoir rempli leur mission, s'ensevelissant dans les eaux, et se changeant en serpents.

Ici on voit qu'il y avait parmi les *Chibchas*, comme chez les Indiens d'Asie, la croyance à la transmigration des âmes ; c'est la raison du culte rendu aux serpents et aux grenouilles que l'on voit figurés sur les pierres peintes.

Bachue ou Fac-chué, qui veut dire « gros nichons », c'est-à-dire « mère féconde », était le nom qu'ils donnaient à Ève prolifique, gardée dans les lagunes. Les grenouilles durent suggérer à ces Indiens superstitieux des analogies avec l'homme, non seulement par la filiation et l'origine, mais aussi comme filles de la même mère, ainsi que par leur figure et leurs mouvements. Une grenouille fixée à l'extrémité d'un jonc, coassant mélancoliquement vers la tombée du jour, devait donner aux Indiens pieux la nostalgie céleste de leurs âmes confinées dans les lagunes comme lieu d'expiation après leur mort.

La chaleur du soleil pendant les étés, si longs et si désolants de la plaine de Bogota, faisait disparaître les grenouilles, avec la sécheresse des marais. Les Indiens croyaient alors que le soleil s'alimentait d'elles, d'où est venue l'expression *Iesua*, « nourriture du soleil » qu'ils leur donnent.

Cette alimentation était non matérielle, mais sûrement spirituelle, puisque les cadavres des grenouilles restaient dans la boue : la nutrition du dieu représentait seulement la réincorporation des âmes dans le principe divin et éternel.

Le *Moxa* était un messager qu'on envoyait au soleil tous les quinze ans, et son cadavre restait sur le rocher comme nourriture du dieu. Les grenouilles avaient pour mission de porter les prières et les offrandes aux dieux, et les hommes attendaient leur résurrection dans leurs corps.

Nous voyons dans les pierres peintes de Pandi (fig. 1 et 3) que les grenouilles portent les cadeaux industriels des *Chibchas*. Sur celles de Facatativa il y a deux petits hiéroglyphes représentant aussi cette mission des grenouilles : l'un d'eux, en couleur pleine, avec les bras déployés en signe de demande, amène derrière lui trois beaux dessins de tissus, qu'un fétiche à tête rhomboïdale et à queue pointue aide à porter (fig. 2). Sur la même pierre paraît une députation de quatre grenouilles, la dernière sans tête, portant une couronne de chef ou grand seigneur (fig. 4).

Dans les dessins de la pierre de la ferme de Tequendama, il y a aussi un cortège de grenouilles qui offrent en cadeau trois animaux quadrupèdes qu'on prend pour des chiens mal dessinés et gravés.

D'autres exemples, que nous pourrions présenter, démontrent que la grenouille joue le rôle de symbole de l'âme dans les hiéroglyphes.

Il y a aussi sur les pierres sacrées des *Chibchas* un autre mythe, qui a une ressemblance humaine chez les Indiens Caribes et qu'on retrouve toujours sur leurs pierres gravées : c'est la représentation abstraite de l'homme, non pas en transmigration animique, mais dans son squelette même, avec

des lignes toutes simples. Ces figures ont généralement les bras ouverts, avec des mains ayant trois à cinq doigts; la tête est un rond circulaire,



Peintures sur pierre des Chibchas.

le cou est une ligne descendant vers la colonne vertébrale, qui bien des fois se courbe vers l'abdomen jusqu'aux jambes se pliant au genou à angle plus ou moins ouvert, selon l'expression qu'on doit donner. Dans les pierres chibchas, ce mythe paraît moins fréquemment que la grenouille et son rôle est tout à fait secondaire (fig. 5).

La figure nettement humaine que les artistes représentaient fort bien en orfèvrerie et en céramique, ne paraît que exceptionnellement, dans les pierres sacrées de Ramiriqui. La raison en est dans l'étiquette des chefs, qui voulaient se faire passer comme les représentants du soleil sur la terre : ils ne permettaient pas non plus que leurs sujets allassent vers eux la figure en avant; ils les foudroyaient de leurs regards et, par conséquent, les traits de la face ne pouvaient pas paraître sur les pierres consacrées à la divinité.

Le squelette humain disséqué est un emblème de l'homme, qui peut se montrer devant Dieu sans l'offenser. Dans cette figure on voit parfaitement l'influence qu'exerçaient les *Caribes* sur les marchands qui leur fournissaient le sel et les tissus. On déduit des pierres peintes de Pandi que chez les *Caribes* le mythe était un singe, plus semblable à l'homme et qui abondè le long du grand fleuve de la Magdalena et ses affluents, que parcouraient les *Caribes*, fils de l'océan.

Dans les pierres gravées des *Panches*, on reconnaît les singes à leur queue, au lieu que dans les pierres peintes des *Chibchas*, leur figure est sans queue, comme plus proche de l'homme. Je l'ai rencontrée seulement dans les pierres de Facatativa, dans une autre pierre très curieuse de la ferme de Tequendama et dans la pierre historique de Gameza, qui a un caractère nettement mythique. A Ramiriqui, sur l'autel central du culte, on voit une inscription avec une figure à quatre bras, pour montrer la puissance et l'activité du chef auquel est consacré ce souvenir guerrier.

Les peuples des Balkans

Analyse du livre de M. Eugène Pittard[1]

Par G. HERVÉ

Nous voudrions, dès la première ligne de ce simple compte rendu, exprimer un sentiment que, pour notre part, nous éprouvons au plus haut degré, et qui, s'il n'est pas déjà celui de tous les ethnologues, de tous les anthropologistes, le deviendra certainement demain, lorsqu'ils auront lu le beau livre de M. Eugène Pittard, le savant professeur à l'Université de Genève, sur les caractères somatologiques des peuples actuels de la Péninsule des Balkans. Ce sentiment, c'est l'entière, la très vive gratitude qu'un tel ouvrage, fruit de vingt ans de travaux, mérite à son auteur pour l'éminent service et le progrès considérable que lui devront nos études; et, de ce service, il faut remercier aussi la Société de Géographie ainsi que la Société auxiliaire des Sciences et des Arts de Genève, dont le généreux concours a permis une publication qui fait à la science de l'homme le plus grand honneur.

I

L'on pourrait presque dire de l'ethnologie des populations des Balkans, que l'importance et l'intérêt des problèmes qu'elle soulève apparaissent au seul examen d'un atlas. De même s'y découvrira aussitôt l'admirable champ que viennent ouvrir aux observations de l'anthropologiste, les vastes territoires limités au nord par la Save, le Danube et les Carpathes. Deux mers, parcourues dès la haute antiquité, routes ouvertes aux colonisateurs venus d'autres rivages, bornent ces territoires, dont les presqu'îles allongées jettent vers l'Asie toute proche des ponts faciles à franchir. Au nord du Bosphore, la grande étendue littorale de la mer Pontique assu-

1. Pr Eugène Pittard, *Les peuples des Balkans. Recherches anthropologiques dans la Péninsule des Balkans, spécialement dans la Dobroudja* (1 vol. in-4° de 634 pages, avec 149 figures, graphiques et cartes; Genève et Lyon, Georg, édit.; Paris, Leroux, édit., 1920).

rait la marche des hordes migratrices qui gardaient, pour ne point s'égarer, le contact de la côte : tels les Scythes, tels certains groupes Tatars. Enfin la large voie du Danube, presque partout accessible, est un chemin naturel, suivi depuis les temps néolithiques par toutes les immigrations. Il a été découvert, en Bosnie, en Moldavie (Cucuteni), en Serbie, en Grèce, un certain nombre de stations néolithiques : leur physionomie générale les apparente aux Kourganes russes, ou aux stations asiatiques proches de l'Archipel. Plus tard, à l'âge du bronze, aux âges du fer (civilisations Hallstattienne et de la Tène), le Danube encore est la route des échanges entre la Scandinavie et la mer Egée. « Pendant des centaines d'années, la rive gauche du fleuve est continuellement battue par les flots des Barbares, qui viennent de l'est et du nord. Il vient aussi des envahisseurs par la mer. C'est une des principales époques où l'Asie orientale déferle sur l'Europe. Doriens, Thessaliens, Pélasges, Illyriens, Scythes, Thraces, Gètes, Daces, et tous les autres, montent et descendent, ou franchissent les vallées balkaniques, s'établissent sur les côtes ou en sont refoulés. En 300 avant notre ère, les Galates culbutent les Illyriens et les Thraces. A la grande époque des migrations des peuples, les Slaves paraissent submerger la Péninsule. »

Qu'est-il resté, en fin de compte, sur ce sol dont les possesseurs se sont si souvent renouvelés en superposant leurs apports, de cet immense et continuel remuement d'hommes? A quel ultime modelé ont abouti, à l'heure où nous sommes, tant d'ébauches successives, ayant tour à tour retouché, remanié, au cours des âges, la physionomie ethnique de ces terres disputées? On l'eût demandé en vain, il y a peu de temps encore, à l'anthropologie; et lorsqu'en 1899 M. Pittard entreprit dans les Balkans son premier voyage d'exploration, des pays situés aux portes de notre Occident demeuraient, pour ce qui est de leur ethnologie, *terræ incognitæ*, ou à peu près. Sur les cartes anthropologiques de la Péninsule se voyaient, en effet, jusqu'à ces dernières années, d'énormes espaces complètement blancs, et les parties coloriées de ces cartes ne l'étaient guère qu'au moyen de touches provisoires, fournies par des documents d'attente que des séries de faits, d'une insuffisance manifeste, constituaient. Vouloir, dans ces conditions, en s'appuyant sur des données aussi incomplètes, aussi fragmentaires, essayer d'établir, même à grands traits, des cartes *ethniques* des pays balkaniques, eût été chimère pure. Or nous osons, maintenant, affronter pareille tâche. « Les circonstances sont telles, — a le droit d'écrire M. Pittard, — qu'aujourd'hui nous présentons des documents somatologiques sur la totalité (ou presque) des populations balkaniques. Ces documents, rassemblés au cours de longues recherches, par le même observateur, selon la même technique, pourront permettre des comparaisons autrement plus fructueuses que ne le permettaient les renseignements clairsemés (les caractères anthropologiques de certains groupes ethniques étaient même tout à fait inconnus) que l'on possédait jusqu'à présent. »

En vérité, l'on ne saurait assez rappeler quel immense et rude labeur l'anthropologiste de Genève n'a pas craint d'entreprendre, en vue de réunir d'abord, d'élaborer ensuite, ces documents nécessaires. Tandis qu'avant lui les voyageurs scientifiques ne s'étaient guère écartés des voies, plus facilement accessibles, que traversent les lignes ferrées, mais où les populations, plus mélangées et moins pures, ne sont par là même que d'un intérêt médiocre pour qui n'en connaît pas déjà les éléments formateurs, M. Pittard n'a pas reculé devant les difficultés et les obstacles de toute nature auxquels s'expose le chercheur dont l'intention n'est point de demeurer dans les villes, et qui doit accepter l'existence plus ou moins primitive du nomade, avec ses charmes, sans doute, mais aussi ses inconvénients matériels, et quelquefois ses risques. Au cours de cinq voyages, il a parcouru dans tous les sens, pendant trois à quatre mois chaque année, sans un jour de repos, plusieurs des pays balkaniques, village après village, tantôt durement cahoté à travers les steppes de löss de la Dobroudja, dans une de ces « carroutzas », que traînent de sobres et vigoureux petits chevaux d'origine turque, tantôt à cheval, explorant la Roumanie, traversant deux fois la Bosnie-Herzégovine, pénétrant en Serbie et au Monténégro, en Bulgarie et en Turquie. L'auteur avoue que si, au début, il avait pu pleinement mesurer l'étendue de la tâche, il ne l'eût vraisemblablement pas entreprise, étant donné les faibles moyens personnels dont il disposait. « Dès les premières semaines *sur le terrain*, — nous dit-il, — les recherches nécessaires pour établir une vue d'ensemble un peu suffisante de l'ethnologie balkanique, se présentèrent comme tellement vastes et tellement absorbantes que, à plusieurs reprises, je fus sur le point d'abandonner le travail. Je tins bon cependant. Et, pendant cinq années, je consacrai la totalité de mes vacances d'été à ces études, m'astreignant à ne pas faire autre chose, du matin au soir (avec la collaboration journalière et précieuse de ma femme), que d'accumuler des mensurations et des documents descriptifs. » Le succès a couronné une si courageuse patience, car c'est ainsi qu'ont été finalement relevés, de façon très complète, les signalements anthropologiques d'environ 3 500 sujets, relevés dont la mise en œuvre représente plus de 170 000 notations, tant numériques que descriptives.

Comme, pour ne tenir compte que du présent, les pays balkaniques ne sont point habités par des hommes d'une commune origine, avant tout il s'agissait de déterminer les caractères somatologiques des diverses races, ou unités anthropologiques, qui les ont peuplés et s'y rencontrent encore. Or, ces différentes unités, les collectivités *ethnographiques* cantonnées dans les territoires qui s'appellent aujourd'hui Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Grèce, sont loin de les représenter respectivement, puisque, pour former chaque groupe national, chaque collectivité ethnographique, plusieurs groupes *ethniques* primitifs se sont juxtaposés ou mélangés, sans que l'on soit encore bien nettement fixé sur la nature, le nombre et l'importance

proportionnelle de ces types initiaux. Il fallait donc procéder à une série d'analyses attentives, population par population. L'on devait en même temps se demander si, sur la vaste étendue géographique où se trouvent ainsi agglomérées ces multiples populations composites, il n'existait pas quelque part une région de choix, et relativement restreinte, que l'on pût considérer comme suffisamment représentative de l'ensemble. Après enquête sur place, M. Pittard a reconnu que tel était le cas de la Dobroudja, extraordinaire mosaïque de races, véritable microcosme anthropologique, résumant la complexité humaine, à la fois européenne et asiatique, de la presqu'île des Balkans tout entière. A l'exception des Monténégrins et des Bosniaques-Herzégoviniens, l'on y rencontre, en assez grand nombre, toutes les populations balkaniques, sédentaires et nomades, sans compter la plupart de celles de l'Asie antérieure qui viennent l'habiter sporadiquement. « Au moment des grands travaux agricoles, des bandes importantes de Serbes, de Bulgares, de Lazes (pour la culture des tabacs), de Tsiganes, etc., arrivent dans ce pays, comme arrivent également, pour les travaux des ports, et la confection des voies de chemin de fer et des routes, des contingents d'Eurasiques divers, des Albanais, par exemple, ou des Kurdes. » C'est donc dans la Dobroudja qu'ont été recueillis la plupart des matériaux utilisés par l'auteur, et qui lui permettent de tracer de l'Ethnologie balkanique un tableau d'ensemble. Tableau qui n'est peut-être encore, sur plus d'un point que l'on souhaiterait voir élucidé et qui appelle de nouvelles recherches, qu'un simple aperçu provisoire, mais combien plus complet cependant et plus fidèle que tout ce qui avait été publié jusqu'ici. A l'aide des documents dont nous disposons désormais, il sera possible, sans se trop risquer, d'esquisser déjà quelques hypothèses concernant les origines des populations des Balkans.

II

Le cadre restreint de ce compte rendu nous interdit de nous étendre sur ceux des chapitres de l'ouvrage qui contiennent l'étude particulière des différents peuples balkaniques : Roumains, Serbes, Bosniaques-Herzégoviniens, Monténégrins, Bulgares, Turcs Osmanlis, Grecs, Albanais, Tatars, Juifs, Lipovans, Gagaouz, Tsiganes, Lazes, Kurdes, Arméniens, Tcherkesses, etc. Tous ces chapitres sont terminés d'ailleurs par des résumés, où il sera facile au lecteur, désireux de connaître l'anthropologie physique de telle ou telle population (certaines sont étudiées là pour la première fois), de trouver les principaux caractères propres à chaque groupe ethnique, ou considéré provisoirement comme tel.

Nous ne saurions non plus insister sur les faits nouveaux qui se dégagent en grand nombre de la comparaison de ces monographies : ce sont de précieux éléments dont la place est marquée dans le vaste édifice en construction de l'Ethnologie synthétique de l'Europe.

Revue anthropologique

COULOMMIERS

IMPRIMERIE PAUL BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



TRENTIÈME ANNÉE, 1920

AVEC 54 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Mais du moins convient-il d'indiquer ici les conclusions générales auxquelles l'énorme enquête, si remarquablement poursuivie par M. Pittard, vient aboutir. L'une des plus dignes d'attention, sans aucun doute, est celle qui nous montre ce qu'il y a de très exagéré dans une vue toujours affirmée jusqu'ici, complaisamment acceptée et couramment reproduite sur la foi des statistiques confessionnelles, politiques et linguistiques, vue d'après laquelle l'ethnologie de la Péninsule des Balkans serait d'une complexité extrême. Peut-être même est-ce pour cela que le mot de *Macédoine* est devenu synonyme de mélange hétérogène. Or cette complexité est beaucoup plus apparente que réelle.

Les noms divers portés par les peuples qui résident au sud de la Save et des Carpathes, ne sont que des étiquettes momentanées, comme sont momentanées les limites des États occupés par ces peuples. Si l'on met à part les Tsiganes, les Asiatiques et les sporadiques, il paraît bien que l'on peut ramener à deux ou trois *types anthropologiques* seulement, la bigarrure des populations balkaniques. « Il me semble, écrit M. Pittard, que, dans des proportions qui n'ont pas été partout les mêmes, deux types humains ont principalement participé à la composition des populations actuelles : 1° un type de haute stature, brachycéphale et brun; 2° un type de haute stature, dolichocéphale et de carnation claire. Le premier trouve son expression morphologique actuelle dans la population de l'occident de la Péninsule : le groupe Dinarique ou Illyrien le montre dans sa plus grande pureté. Le second de ces types est relativement bien représenté chez une assez forte proportion de Serbes (taille 1 m. 70; pourcentage des dolichocéphales 39,2 p. 100; yeux gris ou bleus 74 p. 100) et de Bulgares (taille 1 m. 67; pourcentage des dolichocéphales 54 p. 100; yeux gris ou bleus 40 p. 100). Tous les Serbes et tous les Bulgares ne sont pas des échantillons de cette race; mais il est certain qu'en triant dans ces deux groupes les individus possédant les caractères de la seconde race, on constituerait de celle-ci un imposant contingent. — Il existe, en outre, dans les Balkans, une troisième race, de taille un peu plus petite (quoique restant encore plus élevée que la moyenne européenne), brachycéphale ou sous-brachycéphale, et brune. Les Roumains, notamment ceux des montagnes, m'ont paru représenter souvent ce type humain. »

Ces trois types anthropologiques, supposés primitifs, nous les retrouvons plus ou moins bien conservés : le premier, principalement chez les Albanais, auxquels il faut réunir Monténégrins, Bosniaques-Herzégoviniens et Grecs de la Grèce occidentale; — le second, surtout chez les Bulgares et chez les Serbes; — le troisième, sous le nom de Roumains, auxquels s'ajouterait la grande masse des Grecs, s'il fallait tabler sur des identités de moyennes qui peuvent bien n'être que des résultats artificiels. Le fait est que les signalements anthropologiques *moyens* du Roumain et du Grec moderne sont, caractère par caractère, presque exactement superposables.

nous semble permis, sans recourir à nulle hypothèse ethnogénique

de dénommer par des expressions empruntées simplement à la géographie, ces *types anthropologiques* qui synthétisent de toute évidence autant de collectivités ethnographiques, mais dont les membres sont inégalement répartis entre les divers peuples des Balkans. C'est à savoir :

1° Le *groupe dinarique* ou *illyrien;*

2° Le *groupe thraco-macédonien;*

3° Le *groupe carpatho-danubien.*

Les types en question sont-ils, ainsi que l'admet M. Pittard, l'expression de races distinctes, de races véritables, aux caractères permanents, c'est-à-dire génétiquement continus? Cela est fort probable, et l'existence, au sein de tous les États balkaniques, de types ethniques dissemblables s'expliquerait en ce cas assez aisément, si l'on admet qu'à une époque plus ou moins reculée, les trois races principales cantonnées dans les Balkans, et géographiquement séparées les unes des autres, sont sorties de leur isolement pour se mélanger entre elles en proportions variables.

Resterait maintenant à rattacher les types anthropologiques, et peut-être ethniques, dont il vient d'être parlé, d'une part aux autres souches européennes, et, d'autre part, à leurs précurseurs préhistoriques et protohistoriques.

Sur le premier point, l'étude de la taille et de l'indice céphalique nous fournit à elle seule une indication très précieuse, encore que négative : c'est que les peuples qui habitent les rivages de la Méditerranée orientale n'ont aucun rapport de race avec ceux des terres baignées par la Méditerranée centrale et occidentale. Le type ibérique, en particulier, ne s'est guère étendu au delà des mers Adriatique et Ionienne. Le type dinarique ne se retrouve pas sur la rive occidentale ou italienne de l'Adriatique.

Sur les rapports des Balkaniques actuels avec les primitifs habitants de la presqu'île, nous ne savons presque rien encore. Certes, on aimerait à connaître les races auxquelles appartenaient les auteurs des antiques civilisations, autochtones ou importées, que ces régions ont vues naître ou pénétrer chez elles : civilisations néolithique, égéenne (30 siècles av. J.-C.), mycénienne, hallstattienne et de la Tène, venues de l'Illyrie et des Carpathes, apports hellénique, ionien, dorien, sans parler des énigmatiques Pélasges, strates humaines dont le dépôt s'est effectué pendant des siècles, avec lenteur ou rapidité. Nous ne pouvons malheureusement que déplorer l'absence presque totale de documents anthropologiques concernant la préhistoire et la protohistoire des Balkans. M. Pittard a grandement raison lorsqu'il écrit : « Il faut insister auprès de tous les fouilleurs, de tous les archéologues, de tous ceux qui pourraient découvrir des squelettes préhistoriques ou protohistoriques dans la presqu'île des Balkans, et les supplier de les conserver. Ce sont les seuls documents pouvant établir l'ethnogénie des populations balkaniques. Les archéologues qui ont travaillé en Grèce sont impardonnables d'avoir laissé perdre les matériaux d'étude les plus précieux. Ils avaient devant eux les œuvres

exhumées; ils ont délaissé les artisans qui les avaient édifiées. Cette erreur scientifique est cause que nous ne savons pas encore à quel groupe ethnique appartenaient les admirables artistes de la Grèce et de l'Asie Mineure hellénique. Elle est cause également que nous ne pouvons rién dire, du point de vue anthropologique, des successions de civilisations de la Grèce classique. Et cette observation, hélas! peut être répétée pour toute la péninsule des Balkans. »

Non moins regrettable peut-être, quoique plus excusable, est le manque de restes, soit industriels, soit ostéologiques, remontant dans les Balkans aux temps paléolithiques. Le fait est singulier, puisque la Hongrie et la Russie méridionale en ont livré, et que d'ailleurs la faune quaternaire de la Péninsule ressemble généralement à celle de la Russie du sud et du versant septentrional des Carpathes. Il faut espérer que des recherches plus attentives viendront bientôt nous éclairer.

En attendant que soient comblées tant de graves lacunes, M. Pittard, du moins, aura eu l'honneur de mener à bien un travail immense et fondamental. On l'en louera d'autant plus que ce travail se présentait comme aussi ingrat que nécessaire.

Ingrat, si l'on réfléchit que, condition indispensable du déchiffrement ultérieur des origines, il est à lui seul inopérant pour arriver au but, aussi longtemps que le passé ethnique préhistorique nous restera caché. Or, répétons-le, dans l'état présent de nos connaissances, il est impossible de rattacher aux populations d'autrefois les populations d'aujourd'hui.

Nécessaire, puisque nulle synthèse ethnogénique, même bornée aux populations existantes, ne saurait être tentée que n'aient précédée : 1° une exacte analyse des composants anthropologiques actuels; 2° la détermination des mélanges qui se sont produits, et de leurs effets. Ce second point de vue, qui est celui des croisements de types, des associations et combinaisons héréditaires, demeure réservé jusqu'à nouvel ordre. On l'a beaucoup trop négligé, et les anthropologistes, qui n'ont guère fait jusqu'ici qu'observer des collections d'individus isolés, devront à l'avenir lui donner la première place, en s'attachant surtout à des relevés généalogiques ou *familiaux*, les seuls qui permettront de suivre, des ascendants aux descendants, le jeu des transmissions de caractères. Mais, évidemment, ces caractères, il faut d'abord, dans une population donnée, ou un groupe de populations donné, en fixer la nature, en montrer les diversités, les variations, et cette tâche initiale se suffit à elle-même : c'est celle que, pour la Péninsule des Balkans, M. le professeur Pittard a magistralement accomplie.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

45e ANNÉE — 1920-1921

OUVERTURE DES COURS LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 1920

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Les problèmes anthropologiques de l'hérédité.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — I. *Ethnologie de quelques régions françaises.* — II. *Étude des croisements* (suite).

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Les naturalistes et les philosophes du XVIIIe siècle, la lutte contre le créationisme.*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *Le travail, l'industrie et le commerce chez les primitifs.*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, à 5 heures. — I. *Les plus récentes observations sur les mégalithes de Bretagne; le Préhistorique alsacien et le Préhistorique belge.* — II. *L'architecture et l'art aux époques protohistoriques.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Relations normales ou anormales de la civilisation moderne avec les lois naturelles* (suite).

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *Psycho-sociologie de l'art.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *Peuples anciens, peuples nouveaux. L'Europe, l'Amérique.*

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Le déterminisme morphologique en Biologie* (suite).

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales. Les langues de l'Europe. L'alphabet, l'orthographe, le style, la littérature.*

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs inscrits à la bibliothèque de l'École dès l'ouverture des Cours.

Le sous-Directeur,
Dr H. Weisgerber.

ÉCOLE LIBRE D'ANTHROPOLOGIE DE LIÉGE

3e ANNÉE — 1920-1921

OUVERTURE DES COURS LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 1920,

à l'Université.

Cours.

Anthropologie physique. — M. C. Fraipont, professeur.

Sciences zoologiques dans leurs rapports avec l'anthropologie. — M. D. Damas, professeur. — *Les Mammifères quaternaires de Belgique.*

Embryologie dans ses rapports avec l'anthropologie. — M. H. de Winiwarter, professeur. — *De la détermination du sexe.*

Physiologie et pathologie dans leurs rapports avec l'anthropologie. — M. X. Francotte, professeur. — *Exposé et critique de la doctrine de l'anthropologie criminelle.* — M. E. Stockis, professeur. — *Criminologie.*

Géologie et géographie dans leurs rapports avec l'anthropologie. — M. M. Lohest, professeur. — *Les bases géologiques de l'anthropologie.* — M. J. Halkin, professeur. — *Géographie humaine.* — M. A. Bricteux, professeur. — *Le désert.*

Archéologie préhistorique. — MM. J. Hamal-Nandrin et Jean Servais, professeurs.

Archéologie protohistorique. — M. C. Michel, professeur. — *L'âge du bronze en Grèce.*

Ethnographie. — M. J. Halkin, professeur.

Histoire des religions. — M. C. Michel, professeur. — *Introduction à l'histoire des religions.* — M. J. Capart, professeur. — *La religion de l'Égypte.*

Linguistique. — M. J. Mansion, professeur. — *L'habitation et le village indo-européen.* — M. A. Bricteux, professeur. — *Introduction générale à la linguistique.*

Sociologie générale. — M. E. Mahaim, professeur. — *Un chapitre de la sociologie générale : La propriété primitive.*

Les inscriptions sont reçues au Laboratoire de paléontologie de l'Université.

Le Comité Directeur,
CH. MICHEL, CH. FRAIPONT, D. DAMAS.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Dans sa séance du 9 décembre 1920, l'Assemblée générale de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques a procédé au renouvellement des bureaux et à l'élection de membres de l'Association. Ont été nommés :

Président de l'Association : S. A. le prince Bonaparte.

Vice-président : M. d'Ault du Mesnil.

Directeur de l'École d'anthropologie : M. Louis Marin, député.

Sous-directeur : M. le docteur H. Weisgerber.

Membres fondateurs de l'Association : M. le Dr G. Paul-Boncour et M. le Dr de Saint-Périer.

Membres élus : M. le comte Bégouen et M. Dausset, sénateur.

Membres correspondants : M. le Dr Faure (de Nice), en remerciement du don d'une reconstitution de l'homme moustérien;

MM. les savants étrangers qui ne portaient pas encore ce titre, et qui ont bien voulu prendre une part active à la Réunion de fondation de l'Institut international d'anthropologie, en septembre 1920 : MM. Dekeyser (Bruxelles), Van Reeth (Bruxelles), Stockis (Liége), Kleiweg de Zwaan (Amsterdam), Consiglio (Rome), Niceforo (Rome), Sera (Pavie), Schreiner (Christiania), Barros e Cunha (Coimbra), Mendes Correa (Porto), Howard (Buenos-Aires), Schlaginhaufen (Zurich), Matiegka (Prague), Zupanich (Belgrade).

L'Assemblée générale a également ratifié la nomination de M. le Dr Georges Paul-Boncour comme professeur titulaire à l'École d'anthropologie.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Office central permanent.

Conformément aux articles 3 et 9 des statuts, le Conseil d'administration de l'École d'Anthropologie a procédé à l'organisation du secrétariat de l'Office central permanent de l'Institut.

Dans la séance du 14 septembre 1920, il a désigné comme :

Secrétaire général scientifique : M. le Dr Capitan, professeur à l'École d'Anthropologie;

Secrétaire général scientifique adjoint : M. le Dr Papillault, professeur à l'École d'Anthropologie;

Secrétaire général administratif : M. le comte Bégouen; tous trois faisant déjà partie du Conseil de direction de l'Institut.

En conséquence, toute la correspondance intéressant l'Institut international d'anthropologie devra être adressée au Secrétariat de l'Office central permanent (École d'Anthropologie), 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris (6e).

Les cotisations sont reçues par M. le Dr Weisgerber, trésorier de l'Institut, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris (6e).

TABLE DES MATIÈRES

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE LIÉGE

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

FIGURES DANS LE TEXTE

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant.
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION LIÉGEOISE

POUR

l'Étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques

STATUTS

ARTICLE 1er. — Il est créé à Liège une société scientifique sous le titre : *Association Liégeoise pour l'Étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques.*

Art. 2. — Elle a pour objet :
1° de faciliter à ses membres l'étude des sciences anthropologiques,
2° d'en répandre la connaissance dans le public,
3° de fonder à Liège une « École libre d'anthropologie »,
4° de faire paraître des publications

Art. 3. — Les mesures destinées à réaliser les objets indiqués sous les 2°, 3° et 4° de l'article 2 ne seront prises que quand les circonstances seront jugées opportunes et par une décision formelle de l'assemblée générale des membres effectifs de l'Association.

Art. 4. — Vouée uniquement à la recherche scientifique, l'Association n'a aucune couleur politique ni confessionnelle.

Art. 5. — Elle se compose de membres effectifs, de membres adhérents et de membres honoraires.

Art. 6. — Les membres effectifs sont :

1° les fondateurs, dont la liste est annexée aux présents statuts;

2° les personnes élues dans les conditions suivantes : le candidat sera présenté par écrit par deux membres effectifs ; sa candidature sera notifiée à tous les membres effectifs au moins un mois avant la séance où aura lieu l'élection ; celle-ci sera portée spécialement à l'ordre du jour. Pour être élu, il faut réunir au scrutin secret les trois quarts des voix des membres effectifs de l'Association.

Art. 7. — Les membres effectifs ont tous les droits qui leur sont réservés par les statuts et tous les avantages accordés aux membres adhérents.

Art. 8. — Le nombre des membres effectifs est limité à vingt-cinq.

Art. 9. — Ils paient une cotisation annuelle de vingt francs.

Art. 10. — Les membres adhérents sont admis par le Bureau sur la présentation écrite d'une membre effectif. Ils ont le droit d'assister aux séances ordinaires de l'Association ainsi qu'à la partie de l'assemblée générale annuelle qui n'est pas réservée aux membres effectifs. A ces séances, ils peuvent être admis à faire des communications et à prendre part aux discussions. Ils paient une cotisation annuelle de dix francs ; ils jouissent de conditions de faveur s'ils désirent assister aux conférences, suivre les cours de l'École libre d'anthropologie, recevoir les publications de l'Association, etc. Leur nombre n'est pas limité.

Art. 11. — Est considéré comme démissionnaire le membre effectif ou adhérent qui, en retard de trois cotisations, n'aurait pas, dans le délai de deux mois, acquitté sa dette après rappel du Trésorier par lettre recommandée.

Art. 12. — Les membres honoraires sont choisis parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à l'Association ou aux sciences anthropologiques. Ils sont élus sur la proposition du Bureau dans les mêmes conditions que les membres effectifs. Ils n'ont pas voix délibérative, ne paient point de cotisation et jouissent de tous les avantages accordés aux membres adhérents.

Art. 13. — Le Bureau de l'Association est choisi parmi les membres effectifs ; il se compose d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Art. 14. — Les membres du Bureau sont élus pour un an par les membres effectifs, réunis en assemblée générale dans le courant du mois de janvier de chaque année. Ils sont rééligibles.

Art. 15. — Dans cette séance, le Secrétaire présente un rapport sur les travaux de l'année et le Trésorier expose la situation financière.

Art. 16. — Le Président convoque les membres effectifs toutes les fois qu'il le juge à propos ; il est tenu de le faire sur la demande écrite de cinq membres ou de deux membres du Bureau.

Art. 17. — Aucune modification aux statuts ne peut être mise aux voix si elle n'a été portée à l'ordre du jour de la convocation, ni adoptée si elle ne recueille les deux tiers des voix des membres effectifs de l'Association.

Art. 18. — Par dérogation à l'article 17, le taux des cotisations des membres effectifs et adhérents peut être modifié, sur la proposition du Bureau, par l'assemblée générale statutaire des membres effectifs.

Membres fondateurs

Bricteux, Auguste, Professeur à l'Université de Liège.
Capart, Jean, Professeur à l'Université de Liège.
Cerfontaine, Paul, Professeur à l'Université de Liège († 3 nov. 1917).
Corin, Gabriel, Professeur à l'Université de Liège († 26 mars 1919).
Damas, Désiré, Professeur à l'Université de Liège.
De Puydt, Marcel, Docteur en droit, Archéologue.
Fraipont, Charles, Professeur à l'Université de Liège.
Francotte, Xavier, Professeur à l'Université de Liège.
Halkin, Joseph, Professeur à l'Université de Liège.
Hamal-Nandrin, Joseph, Conservateur-adjoint du Musée archéologique. liégeois.
Julin, Charles, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique.
Lohest, Max, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique.
Mahaim, Ernest, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique.
Mansion, Joseph, Professeur à l'Université de Liège.
Michel, Charles, Professeur à l'Université de Liège, Membre correspondant de l'Institut de France.
Nolf, Pierre, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique.
Parmentier, Léon, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique.
Servais, Jean, Conservateur du Musée archéologique liégeois.
Stockis, Eugène, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie de Médecine.
Vercheval, Félix, Archéologue, Docteur en droit.
Welsch, Henri, Docteur en médecine.
de Winiwarter, Hans, Professeur à l'Université de Liège.

Bureau de l'Association

Président : Lohest, Max.
Vice-Présidents : Mahaim, Ernest.
Nolf, P.
Secrétaire : Fraipont, Charles.
Trésorier : Damas, Désiré.

ÉCOLE LIBRE D'ANTHROPOLOGIE

FONDÉE PAR

L'Association Liégeoise pour l'Étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques

LE 3 JANVIER 1919

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Il est créé à Liège, sous les auspices de l'*Association Liégeoise pour l'Étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques*, une École libre d'Anthropologie.

ADMINISTRATION ET DIRECTION

ART. 2. — Elle est administrée par un Conseil composé des membres effectifs de l'Association et des personnes appelées par eux à faire partie du personnel enseignant de l'École dans les conditions indiquées ci-après.

ART. 3. — Elle est dirigée par un Comité élu par le Conseil parmi les membres effectifs de l'Association et composé de trois membres : un Président, un Vice-Président et un Secrétaire. Leur mandat a une durée de trois ans ; ils sont rééligibles.

ART. 4. — Le Conseil déterminera dans un règlement d'ordre intérieur les attributions de chacun des membres du Comité directeur dans la gestion des affaires de l'École.

ART. 5. — Les membres du Comité directeur constituent le Bureau du Conseil d'administration de l'École.

ART. 6. — Le Conseil se réunit au moins quatre fois par an : dans le courant du mois d'Octobre, la deuxième semaine de Janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la deuxième semaine de Juin.

PROFESSEURS

ART. 7. — Sur la proposition du Comité directeur, le Conseil arrête, dans sa séance du mois de Juin, le programme des cours et désigne les titulaires pour l'année scolaire, qui commence au mois de Novembre suivant.

ENSEIGNEMENT

ART. 8. — L'enseignement comprend deux espèces de cours :

1° des cours généraux, où sont exposés les éléments et les vues d'ensemble ;

2° des conférences pratiques, où les élèves sont initiés aux méthodes d'investigation. Elles comportent éventuellement des recherches de laboratoire, des visites de musées, des excursions, des fouilles, des voyages et des missions.

L'enseignement de l'École, étant essentiellement scientifique, exige un effort soutenu des élèves et des rapports constants entre élèves et professeurs.

ART. 9. — Les matières enseignées à l'École sont : l'anthropologie physique ; les sciences biologiques (anatomie, embryologie, zoologie, physiologie, pathologie) dans leurs rapports avec l'anthropologie ; la paléontologie humaine ; la géologie et la géographie dans leurs rapports avec l'anthropologie ; l'archéologie préhistorique et protohistorique ; l'ethnographie ; l'histoire des religions ; la linguistique et la sociologie dans leurs rapports avec l'anthropologie.

Le programme des cours de chaque année ne doit pas nécessairement embrasser toutes ces matières.

ÉLÈVES ET DIPLOMES

ART. 10. — Aucune condition d'âge, de sexe, d'études, ni de nationalité n'est imposée à l'admission des élèves ; mais le Comité directeur a le droit absolu de refuser l'accès de l'École soit à une personne qui demande sor inscription, soit à une personne inscrite. Le versement de la taxe d'inscription ne confère, sous ce rapport, aucun droit à l'intéressé.

ART. 11. — Il y a deux catégories d'élèves : les élèves stagiaires et les élèves titulaires.

ART. 12. — Tout élève est stagiaire jusqu'au moment où il est admis par le Conseil d'Administration comme élève titulaire (v. art. 14 et 15).

ART. 13. — L'élève choisit une conférence pratique dans laquelle il désire particulièrement travailler. Le professeur dirigeant cette conférence lui indique deux autres cours au moins à suivre pour compléter son programme d'études. Ce programme est communiqué au Comité directeur.

ART. 14. — A la fin de l'année, les différents professeurs sous la direction de qui l'élève a fait ses travaux le proposent s'il y a lieu comme élève titulaire au Comité directeur.

Les professeurs sont libres de faire subir à l'élève une épreuve orale

ou écrite s'ils ne veulent pas se borner à l'apprécier d'après ses travaux de l'année.

Art. 15. — Le Comité directeur dresse la liste des élèves proposés et la présente, avec son avis, au Conseil d'Administration, qui décide de l'admission au titulariat.

Art. 16. — L'élève titulaire peut obtenir un diplôme après deux années d'études, dans les conditions suivantes :

Il doit présenter au directeur de l'une des conférences pratiques une étude originale susceptible d'être imprimée.

Le professeur-directeur compétent de la conférence, ayant jugé le travail admissible, demande au Comité directeur de lui adjoindre deux collègues pour constituer une Commission d'examen. Les avis de chacun des Commissaires sont motivés et remis au Comité directeur, qui doit soumettre au Conseil l'admission de l'élève dès qu'elle est proposée par deux Commissaires.

Art. 17. — Les porteurs des diplômes universitaires suivants : candidature en philosophie et lettres préparatoire au doctorat, candidature en sciences naturelles, candidature en sciences physiques et mathématiques, candidature en géographie, candidature d'ingénieur, candidature en art et archéologie, pourront, par dérogation à l'article 13, être dispensés par le Comité directeur sur l'avis conforme du professeur des cours complémentaires prévus par cet article. Les élèves titulaires porteurs de ces diplômes peuvent aussi obtenir le diplôme de l'École au bout d'une seule année d'études.

Art. 18. — Le diplôme indiquera l'objet du travail de l'élève et énumérera les cours qu'il a suivis avec fruit.

Art. 19. — Il ne sera pas délivré de simples certificats de fréquentation des cours.

Art. 20. — En dehors des élèves proprement dits, le Comité directeur pourra, sur l'avis du professeur, autoriser les membres adhérents de l'Association et les personnes inscrites à l'École à suivre des cours déterminés à titre de simples auditeurs.

INSCRIPTIONS

Art. 21. — L'inscription générale aux cours de l'École est de CENT FRANCS par année.

Elle est réduite à CINQUANTE FRANCS pour les étudiants inscrits aux cours de l'une des facultés de l'Université de Liège.

A la demande de l'intéressé, et sur l'avis favorable du professeur, le Comité directeur pourra proposer au Conseil d'accorder la gratuité des cours.

ART. 22. — Les frais d'examen pour l'obtention du diplôme sont de CINQUANTE FRANCS.

COMPTES ET BUDGET

ART. 23. — Le Comité directeur a la gestion matérielle de l'École. Il a la garde des fonds. Aucune dépense ne peut être effectuée sans la signature du Président et du Secrétaire.

ART. 24. — Chaque année, le Comité directeur rend compte de sa gestion au Conseil d'Administration.

Décharge ne lui est donnée qu'après examen des pièces comptables par deux membres désignés à cet effet par le Conseil.

ART. 25. — Chaque année également, le Comité directeur dresse le budget de l'École et le présente à l'approbation du Conseil.

Ce budget porte en recettes le produit des inscriptions et des frais d'examens, les dons, les subventions des pouvoirs publics, les versements de l'Association.

Les dépenses sont indiquées par articles. Les virements d'un article à l'autre ne sont admis qu'après autorisation du Conseil.

MATÉRIEL ET COLLECTIONS

ART. 26. — Le Comité directeur prend les mesures nécessaires pour la conservation du matériel et des collections.

Il en tient le relevé à jour et en fait chaque année un inventaire. Chaque année, il présente sur cet objet un rapport au Conseil d'administration.

COMITÉ DIRECTEUR :

Président : Charles MICHEL ; *Vice-Président* : Désiré DAMAS ; *Secrétaire* : Charles FRAIPONT.

PROGRAMME DES COURS

1re ANNÉE : 1919

Anthropologie physique................	Charles FRAIPONT
Anthropologie métrique................	Eugène STOCKIS
Les bases géologiques de l'anthropologie ..	Max LOHEST
De la détermination du sexe..........	Hans DE WINIWARTER
Les mammifères quaternaires de Belgique.	Désiré DAMAS
Exposé et critique de la doctrine de l'anthropologie criminelle	Xavier FRANCOTTE

Ethnographie	Joseph HALKIN
Archéologie préhistorique..............	Jean SERVAIS et J. HAMAL-NANDRIN
Géographie humaine	Joseph HALKIN
Sociologie générale	Ernest MAHAIM
Introduction à l'histoire des religions	Charles MICHEL
Introduction générale à la linguistique....	Auguste BRICTEUX
L'habitation et le village indo-européen ...	Joseph MANSION

2me ANNÉE : 1919-1920

Anthropologie physique................	Charles FRAIPONT
Anthropologie métrique................	Eugène STOCKIS
Les bases géologiques de l'anthropologie ..	Max LOHEST
De la détermination du sexe	Hans DE WINIWARTER
Les mammifères quaternaires de Belgique..	Désiré DAMAS
Exposé et critique de la doctrine de l'anthropologie criminelle	Xavier FRANCOTTE
Ethnographie	Joseph HALKIN
Archéologie préhistorique (*cours pratique*) .	Jean SERVAIS et J. HAMAL-NANDRIN
Les débuts de la civilisation en Grèce (*archéologie protohistorique*)	Charles MICHEL
Géographie humaine	Joseph HALKIN
Le désert (*géographie humaine*)	Auguste BRICTEUX
Sociologie générale......................	Ernest MAHAIM
Les religions de la Grèce ancienne	Charles MICHEL
Introduction générale à la linguistique....	Auguste BRICTEUX
L'habitation et le village indo-européen...	Joseph MANSION

LISTE DES MEMBRES (1)

(ARRÊTÉE LE 1er MAI 1920)

E. F. effectif fondateur ; E. effectif élu ; H. honoraire ; A. adhérent.

H. **ANOUTCHINE, D.,** Champ des Vierges, Maison Morosow, Moscou.

A. **ANTEN, Jean,** Chef des travaux de géologie à l'Université, 26, rue Basse-Chaussée, Liège.

H. **ANTHONY, R.,** Professeur au Muséum National d'histoire naturelle et à l'École d'anthropologie, 55, rue de Buffon, Paris, ve.

H. **ANTON Y FERRANDIZ, M.,** Professeur d'anthropologie, Universidad de Madrid.

H. **BAYE (baron Joseph de),** 58, avenue de la Grande Armée, Paris, xviie.

H. **BEGOUEN, le comte,** rue Velane, 16, à Toulouse, ou château des Espas, par St-Girons, Ariège.

H. **BONAPARTE, S. A. I. Mgr le prince Roland,** avenue d'Iéna, 10, à Paris, xvie.

H. **BOULE, M.,** Professeur au Muséum National d'histoire naturelle 3, place Valhubert, Paris, xviie.

A. † **BRACONIER, Ivan,** château de Modave.

H. **BREUIL, Henri,** Professeur à l'Institut de paléontologie humaine, 110, rue Demours, Paris, xviie.

E. F. **BRICTEUX, Auguste,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, à Flémalle-Haute (Liège).

A. **BROUHA, M.,** Docteur en médecine, agrégé spécial à l'Université, 50, rue Darchis, Liège.

E. F. **CAPART, Jean,** Professeur à l'Université de Liège, Conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire, 8, avenue Verte, Woluwe, Bruxelles.

H. **CAPELLINI, Giovanni,** Professeur de géologie, Sénateur du royaume d'Italie, à Bologne.

H. **CAPITAN, Louis,** Professeur au Collège de France et à l'École d'anthropologie, 5, rue des Ursulines, Paris, ve.

H. **CARRARA, Mario,** Professeur à l'Université, 26, Via Michel Angelo, Turin.

---

(1) Les membres effectifs fondateurs figureront perpétuellement sur nos listes.

H. **CARTAILHAC, Emile**, Professeur à l'Université, Membre correspondant de l'Institut, 5, rue de la Chaîne, Toulouse.

E. F. † **CERFONTAINE, Paul**, Professeur à l'Université de Liège.

A. **COLSON, Arthur**, 33, rue de la Province, Liège.

E. F. † **CORIN, Gabriel**, Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie de Médecine.

E. F. **DAMAS, Désiré**, Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, quai Édouard Van Beneden, Liège.

A. **DANDOY, Albert**, 29, rue de la Liberté, Liège.

A. **DELHEID, Edouard**, Docteur en droit, 25, rue des Vingt-Deux, Liège.

A. **DELREZ, L.**, Professeur à l'Université, avenue Albert Mahiels, 5, à Liège.

E. F. **DE PUYDT, Marcel**, Docteur en droit, 116, boulevard de la Sauvenière, Liège.

H. **EVANS, Arthur-J.**, Professeur d'archéologie préhistorique à l'Université d'Oxford.

A. **FOURMARIER, Paul**, Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Royale de Belgique, 140, avenue de l'Observatoire, Liège.

E. F. **FRAIPONT, Charles**, Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, 37, Mont St-Martin, Liège.

A. **FRAIPONT (Mme Julien)**, 19, Mont St-Martin, Liège.

E. F. **FRANCOTTE, Xavier**, Professeur à l'Université, 15, quai de la Grande-Bretagne, Liège.

H. **FRAZER, (Sir James G.)**, Professeur d'anthropologie sociale à l'Université de Liverpool.

E. **FREDERICQ, Léon**, Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Royale de Belgique, 20, rue de Pitteurs, Liège.

H. **GIUFFRIDA-RUGGERI**, Professeur à l'Université, Istituto antropologico, Reale università, Naples.

A. **GREGOIRE, Carl**, Répétiteur et Chef des travaux de physique à l'Université, 67, quai de Fragnée, Liège.

E. F. **HALKIN, Joseph**, Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, 20, avenue de la Laiterie, Cointe, Liège.

E. F. **HAMAL-NANDRIN, Joseph**, Professeur à l'École d'anthropologie et Conservateur-adjoint du Musée archéologique liégeois (Préhistoire), 51, quai de l'Ourthe, Liège.

A. **HAMELIUS, Paul**, Professeur à l'Université, 54, avenue des Thermes, Liège.

H. **HERVÉ, Georges**, Professeur à l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École de Médecine, Paris, VIe.

H. **HOUZÉ, Emile**, Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, 50, rue de Florence, Bruxelles.

H. **HRDLICKA, A.,** Curator of physical Anthropology, Smithsonian Institution, Washington D. C., États-Unis d'Amérique.

A. **HUBERT, Herman,** Professeur émérite à l'Université, 7, rue de Sélys, Liège.

H. **JACQUES, Victor,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, 42, rue du Commerce, Bruxelles.

E. F. **JULIN, Charles,** Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Royale de Belgique, Institut d'anatomie, rue de Pitteurs, Liège.

H. **JULLIAN, Camille,** Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut, 30, rue du Luxembourg, Paris, VI[e].

A. **KRAENTZEL, Fernand,** Docteur en géographie, Chef de bureau au Ministère des Sciences et des Arts, 163, rue Gérard, Bruxelles.

H. **LACASSAGNE, A.,** Professeur honoraire à la Faculté de médecine, Membre correspondant de l'Institut, 1, place Raspail, Lyon.

H. **LANKESTER (Sir E. Ray),** Directeur du British Museum, 44, Oakley Street, Londres, S. W.

A. **LEDENT, René,** Docteur en médecine, Directeur des cours provinciaux d'éducation physique, 24, rue Ste-Marie, Liège.

A. **LEJEUNE, Louis,** Docteur en médecine, Directeur du laboratoire de radiologie et d'électrothérapie de l'Université, 1, rue des Urbanistes, Liège.

A. **LE PAIGE, Ulric,** Ingénieur civil des Mines, 340, rue des Vennes, Liège.

A. **LEROUX, Alfred,** Docteur ès Sciences, Directeur de la dynamiterie à Arendonck (Belgique).

H. **LOË (le baron A. de),** Professeur à l'École d'anthropologie et Conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.

E. F. **LOHEST, Max,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, Membre de l'Académie Royale de Belgique, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 46, Mont St-Martin, Liège.

E. F. **MAHAIM, Ernest,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, Membre de l'Académie Royale de Belgique, 9, avenue du Hêtre, Cointe, Sclessin (Liège).

H. **MAHOUDEAU,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'Ecole de Médecine, 15, à Paris, VI[e].

A. **MALLIEUX, Fernand,** Docteur en droit, 24, rue Hemricourt, Liège.

A. **MALVOZ, E.,** Professeur à l'Université, rue des Bonnes-Villes, 1, à Liège.

H. **MANOUVRIER,** Professeur à l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École de Médecine, Paris, VI[e].

E. F. **MANSION, Joseph,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, 73, rue du Chéra, Liège.

H. **MARTIN, Henri,** Docteur en médecine, avenue des Sycomores, Paris, XVIe.

H. **MEILLET, Antoine,** Professeur au Collège de France, Directeur à l'École des Hautes Études, 89, avenue d'Orléans, Paris, XIVe.

E. F. **MICHEL, Charles,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, Membre correspondant de l'Institut de France, 42, avenue Blonden, Liège.

H. **MORTILLET, Adrien de,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, à Paris, VIe.

H. **MUNRO, J.-A.-R.,** Professeur d'histoire ancienne à l'Université, Lincoln College, University of Oxford.

E. F. **NOLF, Pierre,** Professeur à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Belgique et de l'Académie de Médecine.

H. **OSBORN (Henry Fairfield),** Professeur à la Colombia University, Museum, New-York.

H. **PAPILLAULT,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, à Paris, VIe.

E. F. **PARMENTIER, Léon,** Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Royale de Belgique, à Hamoir-sur-Ourthe (province de Liège).

H. **PEABODY, Charles,** A. M. Ph. D. Assistant en archéologie européenne, Peabody Museum, Harvard University, Cambridge, Mass. U. S. A.

H. **PETRIE, W. M. Flinders,** Professeur d'Égyptologie et de Copte à l'Université, University College, Londres.

H. **PITTARD, Eugène,** Professeur à l'Université, Villa Mon Repos, Genève.

A. **RADZITZKY D'OSTROWICK (le baron Ivan de),** rue Paul Devaux Liège.

H. **REINACH, Salomon,** Conservateur des Musées Nationaux, Membre de l'Institut, 16, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine (Seine).

A. **ROLAND, Léon,** Docteur en sciences, 2, rue Velbruck, Liège.

H. **SARASIN, Fritz,** Conservateur au Museum, Spitalgasse, Bâle.

H. **SCHRADER,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, à Paris, VIe.

A. **SELYS-LONGCHAMPS (le baron Edmond de),** château de Longchamps (Waremme), 34, boulevard de la Sauvenière, Liège.

H. **SERGI, S.,** Professeur à l'Université, Istituto Antropologico, Regia Universita degli Studi, Rome.

E. F. **SERVAIS, Jean,** Professeur à l'École d'anthropologie, Conservateur du Musée archéologique liégeois, 8, rue Joseph Demoulin, Liège.

H. **SMITH-WOODWARD, A.,** British Museum (Natural History), Cromwel Road, Londres S. W. 7.
H. **SOLLAS, W.-J.,** Professeur de géologie à l'Université, Oxford.
H. **SOLVAY, Ernest,** Ministre d'État, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles. Président d'honneur de l'Association.
A. **STIELS, Arnold,** Docteur en droit, 4, place St-Michel, Liège.
E. F. **STOCKIS, Eugène,** Professeur à l'Université et à l'École d'anthropologie, Membre correspondant de l'Académie de médecine, 20, quai Edouard Van Beneden, Liège.
A. **TECQMENNE, Charles,** Docteur en médecine, rue Darchis, 55, à Liège.
E. **SWAEN, Auguste,** Professeur émérite à l'Université, Membre de l'Académie de médecine, rue des Rivageois, Liège.
H. **TESTUT, Léon,** Professeur honoraire à l'Université, 3, avenue de l'Archevêché, Lyon.
H. **THOMSEN, V.-L.-P.,** 36, St-Knudjs Vej, Copenhague.
H. **VASCONCELLOS PEREIRA DE MELO (J.-L. de),** Professeur de philologie romane à l'Université, Lisbonne.
E. F. **VERCHEVAL, Félix,** Docteur en droit, 27, av. Isabelle, Anvers.
H. **VERNEAU, René,** Professeur au Muséum National d'histoire naturelle, Conservateur du Musée ethnographique du Trocadéro, 61, rue de Buffon, Paris, v^e^.
H. **VINSON,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, Paris, VIe.
H. **VOLKOV,** Professeur à l'Université de Pétrograd.
H. **WEISGERBER,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, Paris, VIe.
E. F. **WELSCH, Henri,** Docteur en médecine, 30, rue Dartois, Liège.
E. F. **WINIWARTER (Hans de),** Professeur à l'Université, 22, rue du Jardin Botanique, Liège.
H. **ZABOROWSKY,** Professeur à l'École d'anthropologie, rue de l'École de Médecine, 15, Paris, VIe.

NÉCROLOGIE

L'Association a eu le profond regret de perdre trois de ses membres : Paul CERFONTAINE, Gabriel CORIN et Ivan BRACONIER, qui fut un des témoins de la fameuse découverte de Spy, qui collabora aux fouilles de J. Fraipont et de M. Lohest et a publié diverses notices sur ses fouilles.

† Paul CERFONTAINE

Né à Theuven (Aubel) le 30 octobre 1864, notre regretté confrère fit de brillantes études à la Faculté des sciences de l'Université de Liège et y conquit avec grand succès le diplôme de docteur en sciences naturelles. Le 27 novembre 1889, il fut nommé assistant du cours de zoologie professé par l'illustre Ed. van Beneden, dont l'enseignement l'avait vivement attiré. Il devint, le 25 novembre 1895, chef des travaux de zoologie et d'embryologie, et, à la mort d'un autre de ses maîtres préférés, Julien Fraipont, il fut chargé, le 23 octobre 1910, des cours de zoologie systématique, de paléontologie et de géographie animales. Nommé professeur extraordinaire le 30 décembre 1911, il reçut après sa mort le titre de professeur ordinaire, destiné à honorer sa mémoire et à reconnaître les éminents services rendus par lui à l'Université et à la Science.

A plusieurs reprises, en effet, notamment en 1893, en 1894 et en 1896, il avait été chargé de missions scientifiques, dans lesquelles il avait recueilli de précieux matériaux pour ses études; il fut envoyé en Bretagne puis, en 1900 et en 1910, il fut titulaire d'une table à la station zoologique de Naples. Entretemps, il publiait d'importants travaux de zoologie et d'embryologie, comme ses remarquables recherches sur l'*Amphioxus*, sur le développement et l'organisation de différents *Anthozoaires*, sur le genre *Dactylocotyle*, sur les *Vers* et en particulier sur le système cutané et musculaire du *Lombric* terrestre, etc., etc. Fécondé par ces travaux originaux, nourri d'une érudition aussi étendue que précise et sûre, son enseignement ne tarda pas à se signaler par sa haute valeur scientifique, mais il ne fut, hélas ! que de courte durée.

Elu à l'unanimité membre effectif fondateur de notre Association dès notre première séance, P. Cerfontaine fut nommé vice-président le 10 février 1916. Mais, comme il habitait la zone-frontière d'où les règlements de l'ennemi rendaient la sortie si difficile, nous ne le vîmes que bien rarement dans nos réunions. Venu à Liège le 6 avril 1916 pour affaires de famille, il put assister ce jour-là à notre séance et nous assurer de l'intérêt qu'il prenait à nos travaux et à nos projets. Puis la maladie fit son œuvre et ruina sa robuste constitution à un tel point que quand il put obtenir un passeport pour revenir à Liège, le 5 juillet 1917, et assister à une de nos réunions, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Les médecins qu'il était venu consulter n'osaient plus entreprendre l'opération qui, quelques mois plus tôt, aurait pu le sauver. Il partit de nouveau, malgré les instances de ses amis qui auraient voulu le garder à Liège. Nous ne devions plus le revoir. Il est mort le 3 novembre 1917 à l'hôpital du Calvaire à Maestricht et a été enterré trois jours plus tard dans la ville hollandaise, sans qu'aucun de ses collègues ou de ses amis ait pu aller lui rendre les derniers devoirs,

sans avoir même obtenu de l'autorité allemande l'autorisation de se faire soigner par son ami, le Dr H. de Winiwarter, retenu à Liège par un règlement inflexible.

La disparition de Paul CERFONTAINE laisse un vide cruel parmi nous. Nous regrettons le confrère dont nous appréciions l'aménité, la bienveillance et le dévouement autant que nous estimions son caractère, sa science et son labeur infatigable. L'Université de Liège, notre École d'anthropologie et notre Association font en lui une des pertes les plus sensibles qu'elles pouvaient éprouver.

Charles FRAIPONT.

GABRIEL CORIN

Gabriel CORIN, professeur de médecine légale à l'Université de Liège, membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, est décédé le 26 mars 1919, à l'âge de 55 ans, surpris cruellement au milieu du labeur intense d'une vie vouée au culte de la science médicale.

Fils de ses œuvres, doué d'une remarquable puissance de travail cérébral, il avait fait de brillantes études à l'Université de Liège et s'était préparé par la pratique des laboratoires aux études expérimentales et à l'observation des faits qui forment le biologiste et le médecin.

Savant physiologiste, joignant à un rare talent d'observateur un sens critique très affiné et très sûr, il orienta son activité vers les problèmes de la médecine judiciaire, où ses travaux lui acquirent bientôt une autorité incontestée.

Successivement il aborda l'étude des grandes questions médico-légales : les intoxications par l'acide cyanhydrique, le phosphore, le chloroforme, l'oxyde de carbone, la fluidité du sang, les ecchymoses sous-pleurales, les asphyxies, l'avortement, les plaies par armes à feu, les phénomènes cadavériques ; il y apporta des clartés nouvelles, des solutions précises, des mises au point nécessaires, et fit réaliser des progrès considérables à la médecine judiciaire des trente dernières années.

Chargé en 1898 du cours de médecine légale, il sut rénover dans notre pays l'enseignement de cette science qui brillait déjà à l'Étranger, et surtout en France, d'un vif éclat, mais qui chez nous était restée négligée et sans direction.

CORIN avait été son propre éducateur ; il prit place bientôt parmi les maîtres de la médecine judiciaire moderne ; il sut donner à son enseignement une allure pratique et vivante des plus féconde, mettant au service de tous les ressources inépuisables d'une vaste érudition.

Les *Archives internationales de médecine légale*, dont il avait entrepris en 1910 la publication, étendirent bien au delà de nos frontières l'influence bienfaisante de son activité scientifique inlassable, orientée vers le vrai et le bien.

Sa santé, ébranlée par un long et intensif labeur, fut achevée par les événements de la guerre. Profondément attaché au sol natal, retenu à l'étranger au début de la tourmente, il voulut rentrer dans la patrie et prendre sa part des affres de l'occupation allemande. Ce fut une grande douleur de sa vie de devoir constater son erreur — la nôtre à tous — sur la valeur morale réelle de nos ennemis, chez qui il avait entretenu des relations scientifiques suivies pendant toute sa vie de savant, et où il comptait nombre de collaborateurs à ses *Archives*.

A son retour au pays, en 1915, passant la frontière hollandaise, il s'arrêta chez moi, avec sa famille ; il avait vu Visé et compris enfin la mentalité allemande.... ; il put assister au pillage savamment organisé de notre Université, de nos industries, de notre pays tout entier, impuissant mais jamais résigné, et je suis bien sûr que le mal qui le minait et que, stoïque, il regardait en face, puisa dans les meurtrissures toujours renouvelées de son âme bien wallonne la force de faucher sa robuste constitution.

Gabriel Corin, qui ne restait étranger à rien de ce qui doit intéresser le médecin et le savant, avait accordé son patronage à notre *Association liégeoise pour l'étude et l'enseignement des sciences anthropologiques*, dont il était membre fondateur. Son passage restera marqué dans l'évolution du savoir humain par une œuvre puissante et féconde, et ses nobles qualités de cœur conserveront sa mémoire dans le souvenir de tous ceux qui eurent le bonheur de vivre à ses côtés.

E. Stockis.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION LIÉGEOISE

POUR

l'Étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques

n° 1

AVANT-PROPOS

Les statuts publiés en tête de ce *Bulletin* ont fait connaître le but de notre Association et les moyens qu'elle compte employer pour l'atteindre. Il suffira, croyons-nous, de rappeler brièvement ici les circonstances difficiles de ses débuts et les premières manifestations de son activité.

Durant l'automne de l'année 1915, en pleine occupation allemande, celui qui écrit ces lignes prit l'initiative de réunir une vingtaine de personnes s'intéressant aux sciences anthropologiques pour leur exposer l'intérêt que pourrait présenter la création à Liège d'une *Société d'Anthropologie* rappelant dans ses lignes principales les sociétés analogues de Paris et de Bruxelles. On fut promptement d'accord et, dès le 9 décembre de la même année, l'Association était fondée et décidait que, dès la délivrance du pays, elle ouvrirait une École libre destinée à cultiver et à promouvoir les sciences anthropologiques, en même temps qu'à compléter l'enseignement de l'Université de Liège, dont les programmes n'ont pas encore fait leur place à l'anthropologie, ni à l'archéologie préhistorique, ni à la linguistique générale, ni à l'histoire des religions.

A ce moment, il ne pouvait être question de faire paraître ni programme ni bulletin, puisque toute publication devait être soumise à la censure allemande. Aussi les membres fondateurs se contentèrent-ils de se réunir tous les quinze jours pour apprendre à se mieux connaître et pour s'entretenir de sujets scientifiques. Ces réunions, assidûment fréquentées par les nouveaux confrères, devaient être tenues secrètes : on ne voulait pas se soumettre à l'obligation de solliciter de la *Kommandantur* l'autorisation indispensable. Elles se tenaient cependant dans une salle mise obligeamment à la disposition de l'Association par M. le professeur D. Damas, au milieu de ce même *Institut de Zoologie* que les Allemands avaient presque entièrement transformé pour en faire un *Meldeamt* et y installer les bureaux dont on éludait les injonctions.

Ces dures années ne furent donc pas complètement perdues pour les sciences anthropologiques. Outre une série importante de communications faites au cours des séances et dont plusieurs trouveront place dans notre *Bulletin*, nos confrères prirent part, malgré les entraves de tous genres mises à la circulation, à des excursions scientifiques et purent visiter des champs de fouilles archéologiques du plus haut intérêt.

Voici une liste à peu près complète des communications et des excursions faites jusqu'à présent ; on verra que dès ses débuts l'Association a compris la science anthropologique dans son sens le plus étendu :

Communications. — *Ch. Fraipont* : De l'état actuel des sciences anthropologiques ; *J. Halkin* : Définition des diverses branches des sciences anthropologiques ; *H. Welsch* : De la possibilité de déterminer les races humaines par les réactions biologiques spécifiques ; *J. Mansion* : Linguistique et anthropologie ; *M. Lohest* : La géologie, ses méthodes ; les certitudes auxquelles elle conduit en anthropologie ; *D. Damas* : L'évolution ; *J. Servais* et *J. Hamal-Nandrin* : Les industries préhistoriques ; *M. Lohest* : Le temps en géologie ; *Ch. Michel* : La place de l'Inde dans l'histoire des religions ; *A. Bricteux* : Les religions anciennes de la Perse ; les religions modernes de la Perse ; *J. Mansion* : Linguistique et archéologie ; *Ch. Fraipont* : Monogénisme et polygénisme ; le fémur d'Homo Spyensis de Fond de Forêt ; *Ch. Michel* : Comment les mots changent de sens ; *D. Damas* : La main ; *M. Lohest* : La géologie et la guerre ; *Ch. Fraipont* : La station verticale ; *J. Mansion* : La linguistique ; *E. Stockis* : La paume de la main ; *J. Servais* et *J. Hamal-Nandrin* : Le nucléus ; *H. de Winiwarter* : Le Yoshiwara ; *E. Mahaim* : Ce que les anciens philosophes ont pensé de l'intelligence et de l'instinct ; *D. Damas* : Le royaume de l'homme d'après Ray Lankester ; *H. de Winiwarter* : Sexe et caractère, d'après Otto Weininger ; *Ch. Michel* : La supériorité des Germains dès la préhistoire, d'après Kossinna ; à propos d'archéologie protohistorique ; *Ch. Fraipont* : Ce que pensait Darwin de l'intelligence et de l'instinct ; *J. Mansion* : Ethnographie des Germains ; *E. Stockis* : Archéologie des empreintes digitales ; *M. de Puydt* : Statuette hallstattienne à représentation humaine ; *D. Damas* : Origine du sol danois depuis la fin du glaciaire ; *Ch. Fraipont* : Introduction à un cours d'anthropologie physique ; morphologie de l'omoplate d'Homo Spyensis ; *Ch. Michel* : Les théories de J. Strzygowski sur les origines de l'art barbare ; *F. Mallieux* : La morale ; *Ch. Fraipont* : L'anthropologie pendant la guerre ; un cas de soudure complète de l'atlas à la base du crâne ; *R. Ledent* : Les erreurs dues à Quetelet ; *E. Stockis* : Discussions soulevées dans les milieux scientifiques au sujet des viols commis par les Allemands dans les régions occupées ; *D. Damas* : De l'évolution du squelette des vertébrés ; *H. de Winiwarter* : Le cancer ; *J. Anten* : Le silex ; etc.

Excursions. — Aux fonds de cabane des bords du Geer et aux gisements campigniens de Fouron, Remersdael et Rullen (fouilles de nos confrères Hamal-Nandrin et Servais) ; fouilles du cimetière romain de Jupille, entreprises par l'*Institut archéologique liégeois* ; etc., etc.

L'occupation allemande ayant pris fin en novembre 1919 par la glorieuse victoire des Alliés, l'Association put poursuivre au grand jour ses séances, désormais mensuelles, dans la salle de l'Institut de Zoologie, nettoyé et remis en ordre, que lui offrait M. D. Damas; l'École libre ouvrit ses cours dès le printemps de 1919. Le programme des deux premières années a été publié plus haut. Nous pouvons ajouter ici qu'une série de ses cours ont été fréquentés par des élèves assidus et laborieux. C'est un début plein de promesses.

Le premier fascicule de notre *Bulletin*, que suivront plusieurs autres dès que le prix du papier et de l'impression le permettra, est destiné à faire connaître la nouvelle Association, à affirmer sa vitalité, à nous mettre enfin en contact avec nos collègues étrangers et avec les sociétés scientifiques des nations alliées et neutres. Nous croyons pouvoir dès maintenant offrir l'hospitalité de ce *Bulletin* aux travaux rédigés en français, en anglais et en italien, que nos confrères voudront bien soumettre à notre Comité de publication, sous la réserve expresse que les opinions émises dans les notices scientifiques de nos *Bulletins* n'engagent que leurs auteurs, auxquels nous entendons laisser toute liberté comme aussi toute responsabilité.

Charles FRAIPONT.

Les sciences anthropologiques [1]

par

Ch. FRAIPONT

Les sciences anthropologiques comportant l'étude de l'*homme animal* et de l'*homme social*, on peut envisager comme suit un enseignement complet de ces sciences.

I. — L'HOMME ANIMAL

L'*Anthropologie anatomique* étudie la morphologie de l'homme à un point de vue plus étendu et plus détaillé que l'anatomie humaine, et ce à un point de vue comparatif: c'est, en somme, l'anatomie comparée détaillée des primates.

L'*Anthropologie zoologique* complète cette étude en tentant de donner à l'homme sa place exacte dans le règne animal ; c'est elle qui recherche les différentes espèces humaines.

L'*Anthropologie physiologique et biologique* étudie l'homme au point de vue des phénomènes de la vie qu'il présente en commun avec tous les êtres vivants et ceux qui lui paraissent particuliers en tant qu'espèce. L'évolution, la variation des espèces, la sélection, l'hérédité, le mécanisme des adaptations, tous ces problèmes et d'autres encore rentrent dans son programme. Ces sciences comparent au point de vue physiologique les espèces, les races et les variétés humaines ; elles expliquent les différences morphologiques reconnues par l'anthropologie anatomique.

L'*Anthropologie embryologique* compare les stades embryonnaires de l'homme et des autres animaux ; elle recherche les rapports de ces stades avec les types adultes ou embryonnaires de groupes zoologiques inférieurs. Elle tâche d'expliquer l'hérédité et complète toutes les autres branches dont nous venons de parler.

La *Paléontologie humaine* recherche les rapports et différences des types humains fossiles entre eux et avec les races actuelles comme aussi avec les animaux vivants et fossiles ; elle touche aux preuves paléontologiques de l'évolution ; elle date les fossiles humains à l'aide de la *géologie*, de la *paléontologie* et de l'*archéologie préhistorique* ; elle classe zoologiquement, spécifiquement, les hommes fossiles.

[1] Extrait d'un exposé présenté à la séance du 9 décembre 1915 et adressé le 14 novembre 1915 aux personnalités invitées à créer l'Association et l'École.

L'*Anthropologie pathologique* nous permet de reconnaître les caractères spécifiques ou raciaux des caractères simplement pathologiques. Elle nous renseigne sur les caractères pathologiques des différentes races humaines, sur les immunités, etc. Elle étudie les monstruosités, les organes présentant des anomalies régressives, etc., par exemple par l'étude de l'utérus double, des mamelles surnuméraires, de la persistance du thymus, etc. ; elle nous apporte des renseignements importants au point de vue de l'origine de l'homme.

L'*Ethnologie* compare les hommes entre eux et les divise en races ou variétés en se basant sur leurs caractères physiques. Définition, formation et caractères physiques des races humaines — et non des peuples — qu'étudie l'ethnographie.

L'*Anthropogénie* se base sur les sciences qui précèdent pour étudier l'origine de l'homme.

La *Géographie humaine*, qui rentre aussi dans l'étude de l'homme social, se divise au point de vue de l'homme animal en *géographie ethnologique*, qui étudie la répartition des races sur la terre, et en *géographie médicale*, qui nous renseigne sur les influences climatériques, météorologiques, etc., sur la répartition des maladies, etc., etc.

L'*Anthropologie générale* procède de toutes les sciences ci-dessus et en tire les conclusions possibles. Elle établit en outre les mensurations anthropologiques, leur technique et les indices spéciaux utilisés en anthropologie.

II. — L'HOMME SOCIAL

L'*Ethnographie* étudie les peuples (et non plus les races) au point de vue de leur genre de vie et des éléments matériels et moraux de leur civilisation : industrie, art, alimentation, mœurs, religions, etc. Elle reste dans un état de subordination relative à l'égard de la connaissance de leurs caractères physiques et de leurs industries préhistoriques ; de la sorte elle peut nous faire remonter avec toute sécurité jusqu'à l'origine même de la formation de ces peuples en nous faisant connaître leurs déplacements, leurs mélanges, leur passé, alors qu'elle ne peut proclamer à elle seule l'identité ethnique de peuples d'industrie et d'alimentation analogues par exemple. Elle complète donc l'ethnologie sans la remplacer. On peut la définir : l'Étude des *peuples* au point de vue de toutes les manifestations matérielles de l'activité humaine.

La *Linguistique* apporte d'importants renseignements pour éclairer l'origine des peuples et leur mélange ; elle ne peut, au point de vue de l'origine des races, qu'aider l'ethnologie en lui faisant prévoir de quel métissage, de quel mélange de races un peuple est formé ; elle peut de la sorte appuyer ses déductions tirées de l'étude des caractères physiques. Elle nous apprend l'origine et le développement des langues et des idiomes.

L'*Archéologie*, comprenant l'archéologie préhistorique et protohistorique, remplace, complète ou corrige l'histoire écrite. Elle nous enseigne l'évolution industrielle, artistique, etc., des peuples qu'elle envisage aux différentes périodes de leur existence ; elle nous renseigne aussi sur leur origine, leurs relations, leurs mœurs, leurs religions, leur organisation en société, etc.

L'*Anthropologie pathologique* vient encore, au point de vue de l'homme social, nous renseigner sur l'influence de l'organisation sociale et des phénomènes sociaux, sur la pathologie, les épidémies, les immunités, l'alcoolisme, la criminalité, etc., etc.

La *Démographie* nous renseigne sur le mouvement de la natalité, de la nuptialité, de la mortalité, de la maladie, de la criminalité, etc., etc.

La *Géographie humaine* recherche les causes profondes de l'extension et de la localisation des sociétés humaines, les émigrations, etc., etc.

La *Sociologie* coordonne toutes ces données, elle étudie l'origine et les variations des sociétés humaines, les compare aux sociétés animales, recherche les lois de l'évolution des sociétés et des différents phénomènes qu'elles présentent.

* * *

En un mot, les *Sciences anthropologiques*, qui embrassent dans le sens le plus large tout ce qui a rapport à l'homme et à l'humanité, qui sont l'*histoire naturelle de l'homme*, doivent être envisagées dans un sens plus restreint, se bornant à rechercher :

1° la place de l'homme dans la nature ;
2° l'origine de l'homme ;
3° la connaissance des espèces, races et variétés humaines ;
4° l'antiquité de l'homme ;
5° son langage ;
6° le développement de la civilisation ou des civilisations.

L'anthropologie est donc l'histoire naturelle de l'homme dans tout ce qui peut être relatif aux six points de vue ci-dessus ; c'est un vaste ensemble scientifique, mais l'anthropologie est autonome cependant au point de vue spécial et unitaire dans lequel il faut envisager les diverses branches de cet ensemble. On aura reconnu que la plupart de nos définitions sont celles qu'ont établies les maîtres de l'École d'anthropologie de Paris, dont nous aimons à nous réclamer, comme nous saluons en Broca notre maître à tous.

N. B. — Nous publions ci-après, à titre d'information, une note de M. J. Halkin faisant connaître une terminologie différente que notre Association n'a pas adoptée. (Note du Comité de publication.)

La terminologie des sciences anthropologiques [1]

par

Jos. HALKIN

LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

Premier groupe : ἄνθρωπος, Homme, être physique.

A) ANTHROPOGRAPHIE. Description somatique de l'être physique humain, mensurations, etc., déterminant les variétés, les types, leurs caractères somatiques, décrivant des individus, mais par des sériations déterminant des types ou variétés ; distribution géographique ou géographie anthropographique.

B) ANTHROPOLOGIE. Science de l'être physique, étudiant l'espèce humaine dans son ensemble d'après les données fournies par l'anthropographie, discutant les questions d'origine, d'unité, de centre d'apparition, d'évolution.

C) PALÉANTHROPOGRAPHIE. Anthropographie des variétés disparues ou anciennes.

D) PALÉANTHROPOLOGIE. Anthropologie des variétés disparues ou anciennes.

Variétés humaines. Les divisions de l'espèce humaine, dans ces études, sont des variétés humaines composées d'êtres physiques possédant les mêmes caractères somatiques principaux et se groupant autour d'un type existant ou reconstruit.

Deuxième groupe : ἔθνος, peuple. Réunion d'hommes pouvant appartenir à des variétés différentes mais agglomérés et soudés socialement par des coutumes, des mœurs, un langage, des habitudes religieuses identiques, et dont l'habitat forme un tout géographique.

A) ETHNOGRAPHIE. Description des caractères ethniques et sociologiques de l'être psychique humain et des états de civilisation pris séparément, vie matérielle, vie familiale, vie religieuse, vie intellectuelle, vie sociale, répartition géographique ou géographie ethnographique.

B) ETHNOLOGIE. Science de l'être humain psychique, étudiant l'humanité dans son ensemble d'après les données fournies

---

(1) Séance du 27 janvier 1916.

par l'ethnographie, étude comparative et explication des états de civilisation, de leur éclosion, de leur évolution.

c) Paléethnographie. Ethnographie des groupes ethniques disparus.

d) Paléethnologie. Ethnologie des groupes ethniques disparus.

Groupes ethniques. Les divisions de l'humanité, dans ces études, sont des groupes ethniques composés d'individus possédant les mêmes caractères psychiques ou sociologiques principaux.

Troisième groupe : Societas. Sens plus large que peuple.

a) Sociographie. Est à la société ce que l'ethnographie est au peuple (Description).

b) Sociologie. Est à la société ce que l'ethnologie est au peuple : Science de la constitution, de l'éclosion et de l'évolution des sociétés humaines, recherchant les lois régissant les phénomènes sociaux ; étude de l'interdépendance des faits sociaux.

Quatrième groupe: Anthropogéographie. Etude des influences telluriques ou des phénomènes géographiques sur l'homme vivant en société et sur l'individu, et étude des influences de l'homme sur les phénomènes géographiques.

Anthropographie. Anthropologie spéciale descriptive. **Anthropologie.** Anthropologie générale, science. **Paléanthropographie**. Paléontologie humaine descriptive. **Paléanthropologie.** Paléontologie humaine.	σῶμα **Variétés humaines (races)**

Géographie anthropographique.

Ethnographie. Description des mœurs des peuples. **Ethnologie.** Science. **Paléethnographie.** Préhistoire descriptive. **Paléethnologie.** Préhistoire, science.	ἔθνος **Groupes ethniques (peuples)**

Géographie ethnographique.

Sociographie. Sociologie descriptive. **Sociologie**. Sociologie et ethnosociologie, science.	Societas **Sociétés**

Anthropogéographie. Partie de la géographie humaine.

Le nombre des chromosomes chez l'Homme

par

H. DE WINIWARTER

La numération des chromosomes et la détermination de la formule chromosomiale dans l'espèce *humaine* sont considérées par un grand nombre d'anatomistes comme un travail plutôt inutile, étant donné qu'en sciences naturelles seule l'approximation est la règle et l'exactitude mathématique peu vraisemblable. Cette opinion est justifiée par les résultats discordants et même contradictoires qui furent publiés à ce sujet. Pour ma part, j'estime que la question offre au contraire un grand intérêt ; d'ailleurs les résultats incohérents ne doivent pas être acceptés sans critique : la variabilité est-elle l'expression de la réalité ou est-elle imputable à des méthodes insuffisantes et à une généralisation intempestive ? C'est ce que je me propose d'examiner brièvement.

On sait que le noyau de toute cellule qui se divise par voie indirecte, se résout en un certain nombre d'éléments figurés, nommés chromosomes (terme purement morphologique rappelant leur grande affinité pour certaines substances colorantes). L'immense quantité de recherches sur la division cellulaire a démontré que pour chaque espèce animale ou végétale il y a un nombre spécifique de chromosomes. A cette règle, une seule exception : les cellules sexuelles arrivées à maturité (spermatocytes et ovocytes de 1er et 2^{d} ordre) qui ne possèdent que la moitié du nombre type. D'où la découverte capitale de VAN BENEDEN prouvant que la fécondation consiste dans l'union de deux demi-cellules et que cette union rétablit le nombre type des chromosomes.

Cette loi biologique fondamentale a subi dans ces dernières années non pas des restrictions, mais une série de complications fort curieuses.

Tout d'abord on a reconnu que parmi des animaux d'une même espèce certains individus sont pourvus d'un nombre de chromosomes atypique (exemple classique de l'Ascaris bivalent et monovalent) ; mais alors ce chiffre se répète dans toutes les divisions d'un individu aussi bien que chez ses descendants. Il faut donc admettre que dans une espèce bien définie il y a des races différentes que l'on peut seules déceler au microscope.

Ensuite il peut arriver qu'il y ait un très grand écart entre le nombre de chromosomes de certaines cellules et celui d'un groupe d'autres cellules. C'est encore le cas, chez l'Ascaris, pour les cellules sexuelles

d'une part et toutes les autres cellules, somatiques, de l'autre (fragmentation secondaire).

Enfin, et ici nous touchons à un des points les plus importants, il est certain que les sexes diffèrent tant par le nombre que par l'aspect et les allures de certains chromosomes. C'est chez une série d'insectes que cette découverte a été effectuée en premier lieu, il y a environ quinze ans, et bientôt après elle fut étendue à beaucoup d'autres classes animales : chez les mammifères, tout d'abord chez le chat (Winiwarter et Sainmont) et enfin chez l'homme. La formule chromosomiale est donc spécifique pour le mâle et la femelle d'une espèce donnée ; elle comporte un chromosome ou un groupe de chromosomes qui caractérisent un sexe et font défaut au sexe opposé, ou bien existent chez l'un et l'autre mais se distinguent par la forme ou le nombre, et souvent aussi, en dehors de toute division, par une évolution spéciale, différente de celle des chromosomes ordinaires. C'est ce qui a conduit à l'hypothèse que le sexe est lié à certains chromosomes (hétérochromosomes) et que l'apport ou l'absence de ces chromosomes au moment de la fécondation décide du sexe de l'être nouveau en voie de développement.

Cette constatation me paraît digne d'intérêt et suffirait à elle seule à saper l'opinion exprimée au début de cet article. Mais il y a plus. Ce nombre des chromosomes est le seul moyen que nous possédions aujourd'hui pour reconnaître cytologiquement un tissu prélevé sur un mâle ou une femelle. Nous savions depuis longtemps qu'il devait y avoir une différence profonde entre un organisme mâle et femelle, mais les caractères différentiels anatomiques relevés jusqu'à présent sont tous sujets à caution. La formule chromosomiale permettrait donc de suivre par exemple l'évolution de tissus ou d'organes provenant d'un sexe et implantés dans les tissus de l'autre. Nous pourrions ainsi nous rendre compte, tout au moins, d'une partie des causes pour lesquelles les transplantations conduisent si souvent à des échecs et pourquoi il faut (ce qui fut généralement négligé) tenir compte du sexe. Une foule de problèmes du même ordre en anatomie normale pourraient être étudiés à la lumière de cette donnée.

Quant à l'anatomie pathologique, c'est avant tout la question des tumeurs malignes, si grave pour l'homme, qui mérite d'être analysée dans cette voie. Déjà v. Hansemann rapportait les troubles cellulaires à des divisions anormales : à une hyper- ou hypo-chromatose. Boveri, plus récemment, à une distribution inégale de certains chromosomes ; il en résulterait une lésion irréparable de la cellule, lésion se transmettant aux innombrables descendants de cette cellule initiale. Dans ces études on a aussi négligé de tenir compte du sexe. Les observations cytologiques se faisaient indifféremment sur des tumeurs provenant d'hommes ou de femmes et parfois même sans indication précise de l'origine.

Or l'existence d'une formule chromosomiale spéciale pourrait nous aider dans la recherche de l'étiologie des tumeurs malignes, de l'influence du sexe : expliquer pourquoi certaines tumeurs frappent un des sexes plutôt que l'autre : telle la fréquence du cancer du sein chez la femme, de la langue chez l'homme par exemple, et quantité d'autres questions du même genre. Je crois avoir suffisamment démontré l'importance du sujet par cet exposé raccourci de l'état actuel des recherches et j'aborde l'analyse des divers travaux relatifs au nombre de chromosomes chez l'homme.

Tout d'abord quelques remarques relatives aux conditions pratiques indispensables pour réussir une numération. Très faciles chez certains insectes où les chromosomes ont un aspect vraiment schématique, les numérations offrent de grandes difficultés chez les mammifères. Ici les cellules sont petites et les chromosomes nombreux. Tassés dans un petit espace, ils se recouvrent et s'entre-croisent. Pour arriver à les mettre tous en évidence il faut choisir des coupes épaisses, des plaques équatoriales un peu avant la mise au fuseau des chromosomes, situées dans une seule coupe et orientées parallèlement à celle-ci, par conséquent étalées devant l'observateur.

Les tissus somatiques de l'adulte se prêtent mal à cette recherche ; les tissus embryonnaires, plus favorables, ne m'ont pourtant jamais fourni d'images satisfaisantes. Le matériel par excellence est la cellule sexuelle ; les spermatocytes de premier ordre, grandes cellules, nombre réduit de chromosomes, ont naturellement été analysés de préférence. Mais seule une étude complète de toutes les étapes de la spermatogénèse et de l'ovogénèse comparativement aux cellules somatiques pourra conduire à des résultats utiles. De plus, comme ces numérations représentent en réalité une statistique, on doit les soumettre aux règles d'une statistique impeccable : les numérations doivent être *nombreuses* et *concordantes* ; en d'autres termes, 3 ou 4 numérations sont inopérantes ; les figures où il y a doute, ne fût-ce que pour un chromosome, sont à écarter. Les causes d'erreurs doivent être réduites au minimum.

La récolte et la préparation du matériel ne sont pas moins importantes. Comme on sait que toute maladie exerce une influence plus ou moins grande sur les cellules sexuelles, il faut choisir des individus jeunes et bien portants. Les tissus doivent être prélevés sur le vivant. Je conteste absolument la valeur d'organes fixés quelque temps après la mort (même si elle ne remonte qu'à quelques minutes), soit sur des malades, soit sur des suppliciés ; on s'imagine d'ailleurs ce que peut être le régime d'une prison, surtout en Allemagne ; pourtant ce sont les suppliciés qui constituent la grosse source de matériel.

Comme agent fixateur, je pense que seuls les solutions renfermant de l'acide osmique (liqu. de Flemming et de Hermann) fournissent des

images analysables(¹). Le Zenker, souvent utilisé, gonfle les chromosomes et les conglomère ; les plaques équatoriales perdent beaucoup de leur clarté. Sublimé, liquides de Bouin, de Gilson, etc. agissent dans le même sens. Quant aux fixateurs courants tels que l'alcool, le liquide de Müller et autres, ils n'entrent pas en ligne de compte quand il s'agit d'images aussi délicates.

Reste la coloration. La méthode la plus répandue, l'hématoxyline ferrique, donne des résultats très variables selon le degré d'extraction ; c'est une coloration brutale, noire sur blanc. En théorie, elle semble parfaitement indiquée pour bien mettre en évidence des éléments qu'il s'agit de compter ; en pratique nous sommes loin de la perfection. Ainsi j'ai remarqué combien mal se distinguent des chromosomes superposés ou accolés au point de se toucher. Les plans sont peu nets, et enfin l'hématoxyline ferrique colore quantité d'éléments cellulaires qui ne sont pas des chromosomes. Quelle certitude, dès lors, de compter tous les chromosomes et rien qu'eux ?

Ces inconvénients disparaissent dans certaines doubles ou triples colorations, plus longues et plus délicates à employer et surtout moins constantes d'après les auteurs qui ne savent pas les manier. Ici la décoloration intervient beaucoup moins. Les préparations sont peut-être moins élégantes, mais elles sont mieux déchiffrables. Je suis d'autant mieux autorisé à formuler un avis que je pratique indifféremment l'une ou l'autre coloration : depuis longtemps j'ai reconnu la supériorité de la seconde méthode sur la première — bien entendu en ce qui concerne les études cytologiques fines — et j'ai maintes fois exprimé cette opinion. Je reste convaincu que pas mal de divergences entre auteurs se ramènent en dernière analyse à des colorations différentes, inadéquates.

D'après cet exposé on peut se rendre compte de tous les facteurs indispensables à la réussite et il s'en faut de beaucoup que ceux-ci aient été observés. Il suffira de passer en revue les divers travaux pour être édifié à cet égard.

v. Hansemann, le premier, en 1892, renseigne les chiffres 18, 24 et 40, sans pouvoir décider lequel représente le nombre somatique type ; mais l'auteur croit qu'il est supérieur à 24.

v. Bardeleben, également en 1892 (*Verh. Anat. Gesell.*), a examiné les testicules de trois suppliciés ; ses coupes sont très fines ; les mitoses rares (ce qui ne nous surprend guère, étant donné l'origine des préparations) ; d'après le texte, la sériation des stades semble assez confuse. v. Bardeleben compte d'abord 16 et 8 chromosomes, ce dernier chiffre représentant le nombre réduit ; mais ultérieurement, modifiant sa manière de voir, il en admet 8 et 4.

(¹) Je n'ai pris connaissance que depuis peu des travaux de E. Allen relatifs à la meilleure fixation de cellules en division. Sa technique me paraît excellente.

Flemming (*Anat. Anz.*, vol. 14) a examiné 4 plaques équatoriales d'une cornée humaine ; il croit pouvoir compter 24 chromosomes dans deux cas et ne pas se tromper en fixant les limites extrêmes entre 22 et 28. Pas d'indication de sexe.

Wilcox (*Anat. Anz.*, vol. 17) étudie des fragments de testicule d'un homme âgé de 54 ans ; fixation au Zenker et coloration à l'hématoxyline ferrique. Mitoses en nombre minime (l'âge de l'organe suffit à l'expliquer) : 20 ont seules été analysées. Les numérations oscillent entre 15 et 19 chromosomes et l'auteur oublie de mentionner à quel stade ces chiffres s'appliquent.

Duesberg (*Anat. Anz.*, vol. 28) eut à sa disposition des préparations de Meves : testicule de supplicié sans indication d'âge ; fixation appropriée et coupes épaisses, mais coloration à l'hématoxyline ferrique. Les divisions goniales, trop petites, ne permettent qu'une approximation: environ 24. Quant aux spermatocytes I, de nombreuses recherches finissent par isoler trois figures que l'auteur reproduit ; elles conduisent à 12 chromosomes, avec la réserve qu'un doute plane sur deux d'entre elles.

Moore et Arnold (*Proc. roy. Soc. B.*, 77) signalent en passant que les spermatocytes I renferment 16 chromosomes et en déduisent le nombre somatique (32). Aucune indication relative à l'âge, fixation ou coloration ; mais les dessins semblent refléter une conservation excellente.

Branca (*C. R. Ass. Anat.*, 1910) étudie les caractères des deux mitoses de maturation chez l'homme et indique en passant que le cyte I renfermerait une douzaine de chromosomes environ, tandis que le cyte II en posséderait « vraisemblablement deux douzaines ». Assertion imprécise, restée d'ailleurs isolée, qui n'empêche pas Branca d'admettre 24 comme nombre type; cependant, dans une figure publiée dans son Précis d'histologie, fig. 624, on compte facilement 45 chromosomes.

Nous arrivons à deux travaux plus conséquents. Guyer (*Biol. Bull.*, vol. 19) s'est servi d'un testicule d'un nègre âgé de 30 ans, mort d'anévrisme. Fixation au Gilson et au Bouin, coloration à l'hématoxyline ferrique. Les spermatogonies sont pourvues de 22 chromosomes, dont 2 hétérochromosomes ; dans la suite, 20 chromosomes se réunissent par couples, alors que les hétérochromosomes restent isolés, d'où la présence de 12 chromosomes au fuseau du spermatocyte I. Les hétérochromosomes passant indivis à l'un des pôles, les spermatocytes II sont de deux espèces : à 10 et à 12 chromosomes. Nous pouvons laisser de côté des complications ultérieures qui ne changent en rien le résultat final. Je ferai seulement remarquer que les dessins ne donnent pas une impression favorable quant à la conservation et Montgomery, qui a vu les préparations originales, s'exprime dans le même sens.

Montgomery (*Trans. Am. Phil. Soc.*, 1912) s'est servi d'organes prélevés sur un nègre supplicié, de près de 50 ans. Fixation au Zenker

et coloration à l'hématoxyline ferrique. Ses résultats sont très semblables à ceux de GUYER : 12 chromosomes, dont 2 hétérochromosomes, constituent la plaque équatoriale du cyte I. Mais MONTGOMERY décrit ensuite une série de modalités dans la répartition des hétérochromosomes aux cytes II et aux spermatides. Il en résulte non plus un dimorphisme, mais un véritable polymorphisme des spermatozoïdes, qui au point de vue héréditaire peuvent fournir les combinaisons les plus variées. Je suis d'autant moins convaincu de la réalité de ces variétés que la dispersion, l'éparpillement momentané des chromosomes ne laissent pas toujours prévoir leur place définitive au moment de l'anaphase.

Viennent ensuite les observations de GUTHERZ (*Arch. mikr. Anat.*, vol. 79). Matériel varié (testicules enlevés au cours d'une opération et chez trois suppliciés) et fixation en partie appropriée. Colorations diverses, mais de préférence l'hématoxyline ferrique. Néanmoins les résultats sont bien maigres, car la numération ne put s'exécuter de façon approximative que sur deux plaques : environ 12 chromosomes. Aux autres stades il n'en est pas question ; d'ailleurs les dessins ne témoignent que d'une conservation très relative.

Presque à la même époque j'ai publié mes propres recherches (*Arch. de Biol.*, vol. 27) sur la spermatogénèse humaine. J'ai employé exclusivement du matériel frais, fixé au Flemming et coloré soit à la triple coloration de Flemming, soit à l'hématoxyline ferrique. Cette dernière, simplement en vue de quelques points spéciaux, m'a cependant permis de la comparer à la première et celle-là, seule, m'a permis de compter les chromosomes à tous les stades de l'évolution sexuelle. Voici mes résultats : les spermatogonies renferment 47 chromosomes (les oogonies 48) ; les cytes I, 24, tandis que les cytes II sont de deux espèces, à 24 et 23 chromosomes, selon la présence ou l'absence de l'hétérochromosome. Dans chaque catégorie, j'ai répété les numérations une cinquantaine de fois et j'aurais pu compter des centaines de cytes I, par exemple, si ce travail eût été indispensable et — je l'avoue — si j'en avais eu la patience ! Les mitoses étaient en telle abondance que je pouvais éliminer toute plaque douteuse ; je n'ai donc jamais opéré que sur des images bien claires, recomptant à quelques jours d'intervalle et demandant à d'autres de vérifier mes croquis.

Dans mes recherches, il y avait une lacune : les mitoses somatiques (autres que les gonies). WIEMAN (*Am. Jour. Anat.*, vol. 14) s'est chargé de les étudier dans des tissus embryonnaires. Ses chiffres vont de 33 à 38 chromosomes, ce qui tend en somme à rapprocher ses résultats des miens. Cependant, d'après le volume et la longueur très différente de certains chromosomes par rapport à d'autres, l'auteur penche plutôt à admettre une fragmentation de quelques chromosomes dans les

mitoses somatiques. Le nombre type serait alors plus voisin de 24 que de 47 ou 48 (1).

D'autre part, LAMS (Gand 1913) annonce que de multiples numérations lui ont donné 8 chromosomes comme chiffre réduit. Mais ses pièces proviennent d'individus décédés, et parmi les fixateurs employés ne figurent pas mal de réactifs peu favorables lorsqu'il s'agit de chromosomes. J'ignore d'ailleurs si son travail définitif a paru.

Enfin JORDAN (*Carn. Inst. Washington*) analysa les testicules d'un nègre de 38 ans, intoxiqué d'alcool de bois. Comme toujours, Zenker et hématoxyline ferrique. Mitoses peu abondantes à tous les stades, et l'auteur renonce à donner un chiffre précis : néanmoins il croit que le nombre réduit « n'est pas inférieur à 12, mais peut être plus élevé ».

Que conclure de cette énumération si ce n'est que la plupart des auteurs ne se sont pas placés dans les conditions requises de réussite. Sauf GUTHERZ, WIEMAN et moi, tous ont travaillé sur des pièces prélevées sur le cadavre et le plus souvent sur des malades ou des individus affaiblis par la détention.

Or, de ces trois auteurs qui disposèrent de tissus frais, GUTHERZ a échoué, et WIEMAN n'a élucidé que les mitoses somatiques. Et de ses résultats je puis dire qu'ils se rapprochent plutôt de 47 que de 24 (38 étant plus voisin de 47 que de 24) ; ses dessins schématiques n'indiquant rien quant à la netteté de ses images réelles, l'idée d'une fragmentation de chromosomes reste à être démontrée.

Mes propres recherches sont donc indiscutablement les plus complètes et les plus concordantes. Je n'étonnerai personne en estimant mes chiffres comme plus conformes à la réalité. Et, néanmoins, beaucoup d'auteurs hésitent à les adopter, tellement les chiffres 24 et 12 sont entrés dans la pratique bien qu'ils reposent sur des matériaux suspects et des analyses incomplètes et approximatives. Certains, comme LAMS et JORDAN, pensent qu'il s'agirait chez moi d'une bivalence analogue à l'exemple classique de l'Ascaris. Mais on oublie que je n'ai pas seulement examiné des pièces d'une seule personne ; une série d'individus m'ont donné les mêmes chiffres, et il est peu admissible que nous possédions ici, à Liége, seule une race bivalente.

Il est en tout cas indispensable de reprendre la question sur une plus grande échelle. A ne considérer que les chiffres donnés par les auteurs en dehors de toute discussion d'ordre pratique, il est certes surprenant de se trouver presque régulièrement en présence de multiples de 8 : 8, 16, 24, 32, 48. Cette particularité pourrait être invoquée en faveur de l'hypothèse de DEHORNE : duplicité constante des chromosomes, si cette hypothèse n'était définitivement controuvée.

---

(1) WIEMAN dans un nouveau travail (*Amer. Journ. Anat.* 1917) donne décidément les chiffres 24 et 12. Ce travail ne m'a pas été accessible.

Quant à l'existence d'un hétérochromosome chez l'homme, je crois cette question résolue par l'affirmative, quoiqu'il soit impossible de suivre cet élément pendant les diverses mitoses. Le nombre des chromosomes est trop élevé et l'hétérochromosome ne se distingue pas assez, morphologiquement, des allosomes. En dehors de la mitose, spécialement durant toute la période d'accroissement, il est des plus net et il a été retrouvé par GUYER, MONTGOMERY, GUTHERZ et JORDAN, abstraction faite de détails secondaires. Or on sait que dans l'espèce humaine il existe des caractères transmis à l'un des sexes au détriment de l'autre ; l'hémophilie en est un exemple à la fois frappant et tragique. L'hypothèse d'associer l'hétérochromosome au sexe est donc justifiée chez l'homme aussi bien que chez les animaux où les recherches furent plus complètes. Ce dernier point constitue une preuve de plus en faveur de l'importance du sujet.

Au cours de ce rapide exposé critique, je tenais surtout à démontrer la difficulté de la question et la légèreté avec laquelle certains auteurs pensent l'avoir résolue. Le désaccord des résultats n'a pas manqué de la discréditer. Je voulais insister sur les causes que l'on s'obstine à négliger, et le moins qu'on puisse dire en terminant, c'est que la plupart des travaux auraient mieux valu ne pas voir le jour ; il reste beaucoup à refaire.

P.-S. E. BROWNE-HARVEY *(Amer. Journ. Anat.* V. 34, 1920) s'est donné la peine de réunir toutes les données publiées, pour le règne animal, au sujet du nombre des chromosomes dans les cellules somatiques et sexuelles. Travail certes méritoire et source de renseignements bibliographiques de premier ordre. Mais quelles déductions peut-on tirer de matériaux accumulés simplement, sans aucun triage ? N'aurait-il pas valu beaucoup mieux faire œuvre de critique : comparer les méthodes de fixation, élaguer les recherches insuffisantes ou douteuses, pour ne réunir que les observations précises ? Dans cet énorme ensemble de près de mille espèces étudiées, il doit y avoir un noyau de recherches sérieuses permettant des conclusions nouvelles et intéressantes. Telle quelle, la liste ne représente qu'une statistique à priori faussée.

De la possibilité de déterminer les races humaines par les réactions biologiques spécifiques [1]

par le

Dr H. WELSCH

Bruck prétend distinguer les *races* blanche, mongolique, cuivrée, à l'aide des réactions biologiques utilisées pour la détermination des espèces animales. Linossier et Lemoine, Marshall et Trague n'ont pu confirmer les résultats de Bruck. Les réactions utilisées pour déterminer les espèces, peuvent-elles, par un perfectionnement de la technique, permettre la détermination des races ? Il nous paraît que l'on peut répondre à cette question en étudiant la signification *exacte* de ces réactions. Pour donner de ces phénomènes une idée suffisamment claire, il ne faut pas les séparer des autres phénomènes biologiques dépendant de la même cause générale.

Conditions de la vie. — Un organisme (c'est-à-dire un être organisé de manière à comporter l'état vital) ne peut vivre que s'il trouve, dans le *milieu extérieur*, un ensemble d'influences propres à assurer l'accomplissement de la vie (présence d'oxygène, d'eau, de chaleur, d'aliments). Ces influences doivent être convenablement modérées. En effet, le *milieu intérieur* de l'organisme ne peut varier que dans certaines limites au delà desquelles la vitalité est compromise. Les organismes, en s'élevant dans l'échelle des êtres, présentent des fonctions plus variées. Ils multiplient donc les relations extérieures et se trouvent sous la dépendance plus immédiate des influences extérieures.

D'autre part, ils sont plus compliqués ; par conséquent les exigences du milieu intérieur augmentent, spécialement en ce qui concerne la fixité du milieu intérieur. L'existence des organismes supérieurs devrait donc être plus précaire que celle des organismes inférieurs, mais, en se perfectionnant, les organismes augmentent leurs facultés de *réaction intérieure*, afin de maintenir les conditions d'existence du milieu intérieur, malgré les modifications du milieu extérieur. Donc le perfectionnement de la *réaction intérieure* augmente l'indépendance de l'orga-

[1] Séance du 24 février 1916 (résumé).

nisme vis-à-vis des *influences extérieures*. (Ex. : lutte contre les modifications de la température extérieure.)

Fixité du milieu intérieur. — L'organisme doit donc satisfaire à deux conditions opposées : être fermé de manière à conserver une constance de constitution chimique, en dépit des variations du milieu extérieur ; être ouvert à l'action de ce milieu pour en recevoir les éléments de sa nutrition et y déverser ses produits d'excrétion. La fixité du milieu intérieur est assurée, au moins dans certaines limites, en partie par la structure anatomique, en partie par les propriétés physiologiques de l'organisme. La structure du revêtement externe de l'organisme, remplit, par exemple, certaines conditions de solidité, d'imperméabilité, de conductibilité calorifique, etc. La paroi du tube digestif (représentant une partie du revêtement interne) doit être franchie par les produits pénétrant dans le milieu intérieur. Cette paroi présente une structure et des fonctions lui permettant de réaliser une sélection de ces produits :

1° Elle est imperméable à certains produits ;

2° Des produits de formule chimique très simple (eau, certains sels minéraux) la franchissent sans modifications et pénètrent tels quels dans le milieu intérieur ;

3° D'autres produits à formule complexe (albumine, amidon, saccharose, etc.) sont modifiés par la paroi avant de l'avoir franchie : pour l'albumine, par exemple, l'édifice moléculaire est décomposé en éléments très simples ; la décomposition est suivie de la reconstruction d'une nouvelle molécule, présentant des caractères propres à l'organisme.

L'intégrité de l'organisme est ainsi assurée, malgré la pénétration des produits étrangers. C'est ainsi que, dans les conditions normales, une albumine étrangère ne pourra pénétrer dans le milieu intérieur.

Altération du fonctionnement normal; réactions de défense. — Normalement, la pénétration des substances dans l'économie ne se produit guère que par les voies digestives ; les produits complexes sont d'abord décomposés par la digestion. Mais les produits ultimes de la digestion peuvent ne pas être seuls à pénétrer dans l'économie, par suite du défaut ou de l'insuffisance du fonctionnement du mécanisme protecteur. Dans ce cas, le milieu intérieur *crée* des réactions de défense en vue de maintenir quand même sa fixité. Voici quelques exemples :

Aliments : Normalement, l'amidon ne peut pas pénétrer directement dans l'économie ; l'amidon est d'abord décomposé par un ferment digestif. Si l'on injecte, expérimentalement, de l'amidon dans le sang d'un animal, le sang acquiert la propriété de décomposer l'amidon. Le sang remplit alors (plus ou moins complètement !) la fonction accomplie normalement par le tube digestif. Des résultats analogues sont obtenus en injectant du saccharose, de la graisse, des albumines étrangères, etc.

Toxines microbiennes : La défense de l'organisme à l'égard des toxines microbiennes (produits étrangers au milieu intérieur) semble n'être qu'un épisode de la défense du milieu intérieur à l'égard des produits qui lui sont étrangers. Les recherches faites jusqu'à ce jour confirment de plus en plus cette opinion.

Greffes : La défense du milieu intérieur pour le maintien de son intégrité se manifeste également dans les expériences, déjà anciennes, de greffes de tissus. Par exemple, si l'on introduit dans les tissus d'un animal un fragment de périoste provenant d'un animal de même espèce, le fragment peut se développer. Si le périoste provient d'une autre espèce animale, il se résorbe ou s'enkyste. Dans le premier cas, le fragment n'était pas étranger au milieu, il l'était dans le second cas.

Transfusion du sang : Dans la transfusion du sang, on introduit le « tissu sanguin » d'un individu dans le « tissu sanguin » d'un autre individu. C'est donc une greffe. Comme on le sait depuis très longtemps, pour réussir cette opération il faut injecter à un individu d'une espèce du sang provenant d'un autre individu de même espèce. Si l'on introduit du sang provenant d'une autre espèce, l'individu injecté se défend en détruisant le sang injecté. (Évidemment, l'individu injecté peut succomber en se défendant !) Si l'on injecte, au lieu de sang, une *partie* des constituants du sang, par exemple des globules rouges, ou du sérum sanguin, l'on obtient les mêmes résultats : si le produit injecté provient d'une espèce étrangère, l'individu injecté se défend contre cette atteinte à sa constitution intérieure.

Ainsi donc, la réaction d'un organisme à l'injection de sérum provenant d'une espèce étrangère, a la même signification que les réactions provoquées par la transfusion du sang d'une espèce étrangère, ou par l'introduction de tissus de greffe d'espèce étrangère, ou par l'introduction de produits nutritifs subissant normalement la digestion. Ces réactions, malgré leur diversité apparente, consistent dans la lutte de l'organisme pour le maintien de son chimisme propre, pour la défense de l'individu, pour la défense de l'espèce. L'étude des réactions provoquées par l'introduction de produits d'un sang d'espèce étrangère est particulièrement intéressante parce qu'elle permet de constater directement et d'étudier certaines réactions dans le sang prélevé chez l'animal injecté (ou, plus exactement, *dans le sérum* obtenu après séparation du caillot).

Réactions sérologiques. — Les réactions présentées *in vitro* par le sérum soustrait aux animaux ayant reçu en injection des produits du sang d'une espèce animale étrangère sont de différente nature. Nous étudierons les réactions hémolytiques et les réactions de précipitation.

Hémolyse : D'une manière générale, le sérum soustrait à un animal non préparé dissout les globules du sang d'un autre animal non préparé

s'il s'agit de sujets appartenant à des espèces éloignées. Exemple : les globules du sang de lapin se dissolvent dans le sérum humain. (On dit alors qu'il y a *hémolyse* des globules de lapin). L'action hémolytique peut ne pas se montrer entre espèces voisines. Exemple : Les globules du sang des singes anthropoïdes ne se dissolvent pas dans le sérum humain, et réciproquement. Les globules sanguins des singes inférieurs se dissolvent dans le sérum humain, et réciproquement. On peut faire apparaître une propriété hémolytique dans un sérum ne la présentant pas normalement si l'on injecte à l'animal devant fournir le sérum des globules de l'espèce à l'égard de laquelle on veut obtenir une réaction hémolytique. Exemple : le sérum prélevé chez le lapin ne dissout pas les globules du cobaye. Si l'on injecte des globules du sang de cobaye à un lapin, le sérum de ce lapin acquiert la propriété de dissoudre les globules du sang de cobaye.

Propriétés précipitantes : Si l'on injecte à un animal du sérum d'un animal d'une autre espèce, le sérum de l'animal injecté additionné de sérum provenant de l'espèce injectée donne un précipité floconneux. Exemple : On injecte du sérum humain à un lapin; si l'on introduit dans un tube à réaction du sérum de ce lapin et du sérum d'origine humaine, il se produit, au sein des liquides, un trouble puis un précipité qui s'amasse au fond du tube. La réaction est très sensible. On peut encore l'obtenir avec un sérum dilué au cent-millième. Le sérum de l'animal injecté est dit *précipitant*, le sérum de l'espèce injectée est dit *précipitable*. Dans l'exemple, le sérum du lapin injecté est le sérum précipitant, le sérum humain est le sérum précipitable. Pour la facilité du langage, le sérum précipitant est appelé *antihumain*, *antigénisse*, etc., pour indiquer l'espèce de sérum (d'homme, de génisse, etc.) qu'il précipite. Si la préparation du sérum a été bien conduite, la réaction ne fait jamais défaut : un sérum précipitant antihumain donne toujours un précipité s'il est mis en présence de sérum humain. Mais la réaction n'est pas absolument *spécifique* : un sérum précipitant ne précipite pas seulement le sérum de l'espèce injectée, il peut également précipiter des sérums provenant d'espèces voisines de l'espèce injectée ou même parfois des sérums provenant d'espèces plus ou moins éloignées. *Exemple* : le sérum antihumain précipite le sérum humain, mais il précipite également le sérum des singes anthropoïdes, il ne précipite pas le sérum des singes inférieurs. Généralement, un sérum précipitant ne précipite pas uniquement le sérum de l'espèce injectée, il est précipitant pour les espèces d'un même genre. Parfois même l'activité s'étend à des groupes plus larges que le genre. (Toutefois, la réaction peut alors se borner à un trouble sans précipitation consécutive). C'est ainsi que l'on a observé des sérums qui étaient précipitants pour différentes espèces du sous-ordre des ruminants ou de l'ordre des primates, ou de la classe des mammifères ou du groupe des sauropsides (oiseaux et sauriens). Ainsi donc un même sérum précipitant peut agir sur un très

grand nombre de sérums d'espèces différentes, la *sensibilité* de la réaction seule diffère. Plus exactement : 1° La quantité de sérum précipitant *minima* nécessaire pour provoquer un trouble dans un sérum donné est beaucoup moindre quand ce sérum est le sérum précipitable ; 2° Le précipité provoqué par un sérum précipitant dans le sérum précipitable est considérablement plus volumineux que dans un autre sérum.

Grâce à la différence de sensibilité de la réaction, on peut donc distinguer le sérum précipitable des autres sérums, puisque le premier sera décelé dans une solution assez diluée, tandis que les autres sérums à la même dilution ne provoqueront pas de troubles. Exemple : un sérum de lapin antigénisse trouble le sérum de génisse à la dilution maximum de 1/75.000 ; il trouble le sérum de cheval à la dilution de 1/4.500 ; il trouble le sérum humain à la dilution de 1/750. Toutes ces remarques concernant la spécificité des sérums précipitants s'appliquent également aux sérums hémolytiques.

Valeur spécifique des réactions biologiques. — Un sérum précipitant ou hémolytique ne réagit pas seulement à l'égard de l'espèce à l'aide de laquelle il a été préparé, mais aussi à l'égard d'autres espèces. Mais la sensibilité à l'égard de l'espèce ayant servi à la préparation est telle que l'on peut cependant utiliser la réaction pour la détermination des espèces. Toutefois, même en tenant compte de la sensibilité de la réaction, cette détermination n'est pas toujours possible. Certaines espèces très voisines donnent des réactions de sensibilité à peu près égale ; la différence de sensibilité est trop peu marquée pour permettre une détermination rigoureuse. Par exemple : le sérum de cheval et celui de l'âne ont une sensibilité de réaction égale ou à peu près égale vis-à-vis des sérums précipitants anti-cheval ou anti-âne. La même chose s'observe pour le lapin et le lièvre, le chien et le renard, la poule et le pigeon, la chèvre et le brebis, l'homme et les singes anthropoïdes. Cependant cette difficulté peut encore être vaincue : en injectant un lapin avec du sérum de lièvre, on obtient un sérum *faiblement* précipitant pour le sérum de lièvre, non précipitant pour le sérum de lapin. Par le même procédé, on a pu différencier le sang de la poule de celui du pigeon, celui de l'homme de celui des singes anthropoïdes ; mais le procédé ne permet pas de distinguer le cheval de l'âne, la chèvre de la brebis. Dans ces derniers cas, la limite de sensibilité de la réaction est dépassée.

Cet exposé de l'état actuel de la science permet d'apprécier la valeur de la réaction au point de vue de la détermination des espèces. Très nette pour différencier des espèces éloignées, la réaction devient délicate s'il s'agit d'espèces voisines. Certaines différenciations sont même impossibles (à l'heure actuelle !). En résumé, qu'arrive-t-il si l'on veut différencier deux espèces très voisines (comme le cheval et l'âne) ? 1° Leurs

sérums donnent des réactions sensiblement égales vis-à-vis du sérum précipitant préparé sur une espèce éloignée par l'injection du sérum de l'une des deux espèces ; 2° Si l'on tente de préparer un sérum précipitant en injectant le sérum d'une espèce à l'autre espèce, on n'obtient pas de sérum précipitant car les éléments précipitants ne se développent dans le sang de l'animal injecté que si l'animal *réagit* à l'égard du sérum injecté, que s'il doit se défendre contre l'atteinte portée à son intégrité par l'introduction de ce sérum ; s'il n'y a pas atteinte (ou si cette atteinte n'est pas suffisante), la réaction ne se produit pas. On doit donc se demander comment on pourrait différencier des races à l'aide de ce procédé quand on connaît les limites de sa sensibilité. On peut cependant objecter que la réaction de précipitation peut servir à distinguer des *individus* de même espèce. En réalité, la réaction présente alors une tout autre signification. Nous l'exposerons, en peu de mots, afin de permettre d'apprécier la valeur exacte de la réaction et l'importance de l'objection.

Différenciation individuelle. — L'étude des raisons pour lesquelles un sérum spécifique donne parfois des réactions vis-à-vis d'autres espèces, a permis d'établir que l'on trouve dans un sérum, des albumines *spécifiques*, et, en outre, des groupements albuminoïdes *non spécifiques*, d'ailleurs variables avec les individus. Ces albumines non spécifiques, mais cependant différentes de celles renfermées dans le sang de l'animal injecté, provoquent également la formation de produits précipitants, mais ceux-ci sont sans signification spécifique. Ce sont ces produits précipitants qui donnent parfois des réactions de précipitation avec les espèces même éloignées. L'existence de ces albumines non spécifiques est une cause de complication dans la recherche des réactions spécifiques, mais elle a permis de distinguer avec une certaine précision les sérums d'individus différents. En voici un exemple : Il s'agit de déterminer si un sérum humain donné appartient à A, à B ou à C. Un sérum antihumain *quelconque* est utilisé. Il donne un précipité en 5 minutes, à la dilution de 1 pour 10.000. 2 centimètres cubes de ce sérum sont additionnés de 0,1 c. c. de sérum à identifier : il se forme un précipité. On filtre. Le filtrat est de nouveau additionné de 0,1 c. c. de sérum à identifier : formation d'un nouveau précipité. On filtre. Le filtrat est utilisé pour la différenciation : Il est divisé en trois portions égales, additionnées : la première de sérum de A, la seconde de sérum de B, la troisième de sérum de C. Voici les résultats obtenus : la 1re portion donne un trouble en cinq minutes, une sédimentation en 18 heures ; le 2e portion donne les mêmes résultats ; la 3e portion donne seulement une opalescence en 30 minutes et pas de sédimentation. Le sérum de C est donc beaucoup moins actif que ceux de A ou de B. Le sérum à différencier qui a servi à saturer partiellement l'antisérum est donc du sérum de C. Dans la première partie de l'expérience, le

sérum antihumain traité par le sérum à identifier a diminué ses propriétés précipitantes spécifiques ainsi que ses propriétés précipitantes vis-à-vis des albumines personnelles du sérum à identifier (par conséquent le sérum de C) ; mais il n'a pas diminué ses propriétés précipitantes vis-à-vis des albumines personnelles de A ou de B. Dans la seconde partie de l'expérience, l'antisérum affaibli est donc moins affaibli à l'égard de A ou de B qu'à l'égard de C. Le procédé peut être appliqué à la distinction d'un cheval *déterminé* et d'un âne *déterminé*. Mais il ne peut pas servir à distinguer le cheval de l'âne d'une façon générale. En effet, les albumines *individuelles* d'un cheval *quelconque* ne sont pas moins différentes des albumines *individuelles* d'un autre cheval *quelconque* que les albumines individuelles d'un âne *quelconque*. Pour les mêmes raisons, la distinction des races ne peut non plus être réalisée par ce procédé.

Conclusions. — Il existe une affinité sexuelle entre les cellules reproductives des deux sexes *de même espèce*. Or toutes les cellules qui composent les tissus d'un individu adulte sont provenues, par multiplication, d'une cellule originelle, l'œuf — qui est une cellule spécifique, c'est-à-dire appartenant à une espèce déterminée. L'œuf, en se divisant, forme une quantité de plus en plus considérable de cellules, qui forment des séries divergentes : morphologiquement et fonctionnellement, elles se différencient (muscles, nerfs, etc.) pour former des tissus. Chacun de ces tissus, comparé au tissu homonyme d'un individu spécifiquement différent, lui ressemble étonnamment. Mais, en aucun cas, ces tissus ne sont identiques : chaque tissu a conservé, en dépit des apparences extérieures établissant des ressemblances parfois saisissantes, certains caractères intimes le rattachant à l'espèce qui en est porteur.

La spécificité de l'œuf s'est donc maintenue dans tous les éléments qui en dérivent. La spécificité de l'œuf peut se déterminer par son développement même, c'est-à-dire par les caractères devenus apparents chez l'individu suffisamment développé. Cette spécificité était déjà déterminée par certains caractères de l'organisation primordiale qu'est l'œuf. Ces caractères intimes ont été transmis par la cellule-œuf à toutes les cellules issues de la segmentation. Ces caractères peuvent être reconnus *indirectement* dans l'œuf par la fécondation, dans les tissus développés par les épreuves de transplantation, de greffes, de transfusion du sang ou de séro-réaction. On ne peut pas espérer faire exprimer à l'une de ces dernières réactions beaucoup plus qu'à la première, au point de vue de la détermination de la spécificité. La fécondation peut se faire parfois entre espèces voisines (cheval-ânesse, etc.); la réaction spécifique de fécondation est donc en défaut dans ce cas, les réactions spécifiques réalisées sur les tissus adultes sont également en défaut. Lorsqu'on connaît exactement la signification des séro-réactions de

spécificité, on peut se demander comment elles pourraient servir à déterminer des races animales. Le perfectionnement de la technique permettra de déterminer les espèces avec une rigueur croissante mais paraît devoir rester sans signification quant à la détermination des races.

Les erreurs dues à Quetelet (1)

par le

Dr René LEDENT

A la réunion du 10 octobre 1919 de l'Association liégeoise pour l'étude et l'enseignement des sciences anthropologiques, j'ai eu l'occasion de communiquer le résultat de 500 mensurations d'enfants de cinq à quinze ans, pratiquées dans des milieux divers avant, pendant, après la guerre, à l'école, au dispensaire ou en clientèle. Je n'ai retenu que la notation du poids et de la taille de mes observations et, considérant qu'on prend comme règle les moyennes dues au statisticien belge Quetelet, j'ai pu faire observer qu'il y avait lieu à revision des tables officielles.

Evidemment la notion du poids est relative, puisque Leven ose écrire que le poids physiologique est le poids actuel d'un sujet reconnu sain après un examen complet des organes et des fonctions. L'état de santé est une relativité et la science ne peut nous donner que des signes d'interprétation. Quant à la taille, l'idéal de beauté corporelle est l'œuvre de nos comparaisons et nos tables auront aussi une notion relative.

Poids. — Sur la foi de Quetelet, on proclame volontiers que l'adulte chiffre en poids le nombre de centimètres au-dessus du mètre. C'est certes trop pour la femme, et Jansen veut avec raison que le poids puisse être inférieur de 7 kilogrammes au chiffre de centimètres si la taille est en dessous de 1m,65, de 8 kilogrammes lorsque l'individu est plus grand. Après Jansen, Louis, Briquet, Bouchard, Heckel, Roblot corrigent Quetelet et la notion des petites obésités engage les médecins d'assurances à être plus prudents.

La question du type humain n'a pas été considérée. Déterminer le poids du corps en raison d'une dimension : la taille, c'est oublier qu'un corps a trois dimensions. Le longiligne peut peser moins relativement qu'un bréviligne. Enfin Mac Auliffe et Chaillou donnent des moyennes différentes selon que l'on a affaire à un type musculaire, à un respiratoire, à un digestif ou un nerveux. Pour ce qui est des enfants, Demoor avait montré qu'en Belgique même, avant 1914, la moyenne avait augmenté sensiblement. Le même auteur a montré la chute due à la

(1) Ce résumé a paru dans *Paris Médical*.

guerre. J'ai repris mes observations et je conclus de 500 observations par le tableau suivant avec comparaison des données de Quetelet et de Binet :

Age	Garçons			Filles	
	Quetelet	Binet	Ledent	Quetelet	Ledent
5	15,9	17	18,6	15,3	14,5
6	17,8	18	19	16,7	17,5
7	19,7	20	20,1	17,8	19,5
8	21,6	23	23,5	19	22,9
9	23,5	26	24,6	21	24,5
10	25,2	28	26,7	23,1	27
11	27	29,5	30	25,5	28,7
12	29	33	31,1	29	31
13	33,1	35	36	32,5	33,8
14	37,1	»	38,8	36,3	36,5
15	41,2	40	44,3	40	37,6

Taille. — Quant à la taille, les mêmes remarques peuvent être opposées à Quetelet. Je résume :

	Garçons			Filles	
	Quetelet	Binet	Ledent	Quetelet	Ledent
5	0,987	1,030	1,040	0,974	1,000
6	1,046	1,080	1,120	1,031	1,070
7	1,104	1,140	1,162	1,087	1,158
8	1,162	1,210	1,240	1,042	1,220
9	1,218	1,255	1,270	1,196	1,260
10	1,273	1,300	1,320	1,249	1,310
11	1,325	1,345	1,375	1,301	1,360
12	1,375	1,430	1,400	1,352	1,395
13	1,423	1,480	1,420	1,400	1,450
14	1,469	1,540	1,520	1,446	1,480
15	1,513	»	1,550	1,488	1,510

Que ces notions aient leur utilité, c'est incontestable et on doit désirer qu'elles soient mieux établies. Trop de fiches scolaires indiquent des moyennes qui ne répondent plus aux circonstances.

Que ces notions soient insuffisantes, c'est ce qu'aucun clinicien ne prétendra. La science exige la combinaison et la comparaison de toutes méthodes destinées à assurer l'exactitude d'un jugement. A cette notion d'anatomie pure que représentent la taille et le poids, nous substituons volontiers la notion de la fonction et du rendement. Ce n'est plus l'anatomie sur le cadavre ou l'anatomo-pathologie qui nous intéresse, c'est la physio-pathologie. Nous regardons le sujet vivre et non mourir, comme dit Martinet, et c'est avec ces données vivantes que nous pou-

vons scruter les réactions de la nature humaine, les susciter si elles se ralentissent, les modérer si elles tendent à une expression pathologique.

Ce n'est pas le seul poids et la taille qui feront apprécier la valeur d'une méthode ou d'une hygiène : nous aurons à y ajouter des épreuves physiologiques ou sportives. Nous observerons la croissance de l'enfant et, connaissant les lois de la fatigue, nous établirons ses aptitudes, ses réactions. Peut-être encore serons-nous arrêtés par le coefficient individuel avant de pouvoir conclure au sujet du capital santé de l'individu et de son rendement énergétique.

Mais, évitant une conception métaphysique de l'homme normal qui se baserait sur les données périmées de Quetelet concernant le poids et la taille, nous aurions, par l'ensemble des nouveaux procédés, des indications des plus complètes pour faire utilement de la culture humaine.

Le dessin papillaire digital dans l'art préhistorique [1]

par le

Dr Eug. STOCKIS

Les recherches patientes des préhistoriens, au cours des dernières années, ont enrichi la science d'un domaine particulièrement attachant, celui des origines de l'art, en mettant au jour une quantité considérable de gravures et de peintures léguées par nos ancêtres des âges de la pierre ; gravures ou sculptures sur os, sur corne, sur ivoire, sur pierre, peintures à fresques des parois rocheuses des cavernes, aux époques paléolithiques, ornementation des poteries, des mégalithes néolithiques, rivalisent de saisissante vérité et témoignent d'un sens d'observation remarquable et d'une étonnante sûreté de technique.

Il semble même que l'art des premiers âges fût plus réaliste et plus affiné, si l'on considère les chefs-d'œuvre de la glyptique et de la gravure quaternaire, où l'homme d'Aurignac et de la Madeleine s'ingéniait à reproduire, avec une surprenante fidélité, les modèles animaux qu'il avait sous les yeux, comme le font encore les races primitives actuelles du Nouveau Monde et de l'Australie.

Parmi les documents signalés à notre attention, et dont beaucoup ont été assez aisément déchiffrés, certains sont restés d'une signification énigmatique et ont donné lieu à des interprétations variées ; c'est le cas notamment pour les gravures dolméniques, d'un symbolisme plus évolué et plus obscur, vestiges de cultes disparus, dont l'étude est loin d'être terminée encore.

Les dolmens bretons, ces monuments funéraires, dont la signification même fut si longtemps discutée, ont livré des inscriptions et des gravures dont l'interprétation reste encore controversée. L'un des plus curieux à cet égard est le dolmen de l'île de Gavr'Inis, dans le golfe de Morbihan.

Ce monument est constitué par une galerie souterraine à parois formées de dalles épaisses de granit et de quartz, sculptées d'ornements étranges dont se sont occupées déjà quantité de publications archéologiques [2].

---

[1] Note préliminaire, extraite d'une communication faite à l'Association liégeoise, séance du 18 juillet 1918.

[2] Voir la reproduction de ces gravures dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1875.

Leur description, sur laquelle nous reviendrons ailleurs (1), dépasserait le cadre de cette simple note ; elle ne saurait, du reste, comme le dit Dechelette, en donner une idée précise ; 23 des énormes dalles de pierre sont couvertes de motifs curvilignes groupés, juxtaposés sans ordre ; les figures dominantes sont des tracés concentriques de lignes demi-circulaires, elliptiques ou simplement incurvées, avec des tracés en spirale, rappelant l'ornementation des dolmens irlandais de Lough Crew et de New Grange.

Leur interprétation a donné lieu à de nombreuses hypothèses : symboles druidiques, signes alphabétiques, signes de cultes du serpent ou du poulpe, ornementation par stylisation de motifs végétaux, schématisation des yeux et sourcils de la figure humaine, ont été pour les expliquer, invoqués tour à tour sans entraîner la conviction ni satisfaire la curiosité des chercheurs.

Abordant à notre tour l'étude de ces décors bizarres, nous avons été frappés de leur ressemblance avec le dessin papillaire des doigts et de la main humaine, avec lesquels nous étions familiarisés depuis longtemps par nos recherches de dactyloscopie judiciaire.

Intéressante d'abord, cette assimilation devient frappante si l'on étudie de plus près le tracé en détail de ces curieux pétroglyphes.

On peut décomposer cette décoration de Gavr'Inis en un nombre assez restreint de motifs, qui se répètent et se combinent entre eux, sur chacune des 23 pierres gravées.

Il est possible d'isoler ces motifs et de les classer. Or chacun d'eux trouve sa réplique parfaite dans les dessins épidermiques des doigts et de la paume de la main (2).

On sait que la face palmaire de la main et des doigts présente une infinité de replis épidermiques, arrangés selon des séries plus ou moins régulières, qui constituent les lignes papillaires. La configuration anatomique de ces replis est en rapport avec la distribution des papilles nerveuses du sens du tact, et leur étude a fait, dans les dernières années, l'objet de très nombreux travaux.

Constitués chez l'embryon humain, dès le sixième mois avant la naissance, ces dessins papillaires demeurent immuables dans leur disposition à travers toute l'existence, subissant seulement pendant la croissance un élargissement qui n'altère en rien la configuration du dessin. Le dessin disparaît après la mort, par les progrès de la décomposition des tissus ; on le retrouve cependant bien conservé aux mains de plu-

(1) E. Stockis. Les pétroglyphes de Gavr' Inis et leur interprétation (en cours de publication dans l'*Anthropologie*).

(2) Voir pour l'historique et la bibliographie des lignes papillaires de la main et des doigts : E. Stockis. La dactyloscopie et l'identification judiciaire (*Ann. Soc. de Médecine légale de Belgique*, 1908). L'identification judiciaire et la fiche internationale (*Revue de Droit pénal et de Criminologie*, Bruxelles, 1908).

sieurs momies égyptiennes. Ce dessin diffère d'un adulte à un autre, et chez le même individu humain le dessin est différent à chacun des dix doigts, à chacune des régions de la paume de la main. Cette infinie diversité du filigrane épidermique, jointe à sa remarquable fixité pendant toute la vie de l'individu, fait de la disposition de ces lignes papillaires une des meilleures caractéristiques de la personnalité, et l'on sait quel parti l'anthropologie a tiré des empreintes digitales pour l'identification civile ou judiciaire.

L'étude de ces dessins de l'épiderme a permis de les classer en un certain nombre de catégories, et il est facile dans une collection de fiches dactylaires d'une collectivité, même très nombreuse, d'établir un classement dans lequel chaque dessin vient occuper une place fixe, où on le retrouve sans confusion possible.

Or on est frappé de constater que tous les motifs décoratifs des dalles gravées du tumulus de Gavr'Inis trouvent leur réplique dans les différents types d'un classement d'empreintes digitales et palmaires, tel que ceux de nos services d'identité judiciaire modernes. Il nous est aisé de choisir dans notre collection de fiches signalétiques, des figures papillaires dont le tracé, juxtaposé à celui des motifs gravés sur le dolmen, paraît figurer exactement le modèle qui aurait inspiré à l'artiste néolithique une reproduction simplement agrandie et à peine schématisée.

Qu'il s'agisse de cercles ou de demi-cercles concentriques, de spirales, de signes serpentiformes, de signes des yeux ou des sourcils — admis par Luquet [1] et Déchelette, — tous ces tracés reproduisent les types si variés des lignes papillaires des doigts ou des mains ; non seulement l'analogie se retrouve dans les formes générales des motifs ornementaux et des lignes de remplissage, mais elle se poursuit même dans le détail du tracé des lignes elles-mêmes ; celles-ci présentent des bifurcations, des reprises, que l'on a voulu jadis expliquer par des erreurs de tracés, par une maladresse du graveur — hypothèse insoutenable pour qui a pu voir de près ces sculptures en place, ou même leurs moulages au musée de St-Germain-en-Laye, et a pu reconnaître l'admirable sûreté de main des artistes de cette époque reculée. En réalité le dessin de l'épiderme digital est semé d'accidents semblables dans la configuration des crêtes papillaires et l'on devine que ce sont précisément ces bifurcations, ces interruptions de lignes, etc., qui constituent les particularités de chaque empreinte digitale permettant de la différencier des autres empreintes d'un même type général de tracé.

Nous ne ferons pas, dans cette courte note préliminaire, la démonstration graphique de notre interprétation des gravures de Gavr'Inis, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs. Bornons-nous ici à signaler

---

[1] LUQUET. Les pétroglyphes de Gavr'Inis. *L'Anthropologie*, 1913, p. 153.

cette explication très simple de gravures restées jusqu'ici mystérieuses et qui ne sont, à notre avis, que des reproductions agrandies, adaptées à un but décoratif, des dessins digitaux et palmaires que les artistes du temps avaient sous les yeux (1).

Comment admettre, au reste, que l'artisan des dolmens qui connaissait l'art du potier, n'aurait pas été frappé souvent, au cours de son travail, par les élégantes arabesques qu'imprimait à la motte d'argile le contact de ses paumes et de ses doigts ? Cette image il la découvrait encore sur le vase terminé où elle résiste même parfois à la dessiccation au soleil et à la cuisson ; on a retrouvé à notre époque, de ces empreintes digitales sur des poteries antiques : sur des poteries japonaises préhistoriques, étudiées par Faulds (2), et qui ont incité à cet auteur à étudier les lignes papillaires des doigts; sur les tuiles romaines signalées par Galton (3) ; les briques assyriennes de la dynastie de Sargon, au VIIIe siècle, citées par Handcook (4); les « adobes » ou briques non cuites, retrouvées dans les tertres funéraires millénaires du Mexique (5), et dans bien d'autres vestiges de la céramique primitive ; parmi ces empreintes certaines ont conservé, à travers les âges, un reste de moulage distinct du relief papillaire des doigts de l'artisan. La plasticité de l'argile n'a pas été, sans doute, sans favoriser l'essor de l'art décoratif ; et l'on peut croire, avec Franchet (6), que la gravure décorative est née, chez les potiers primitifs, des empreintes que laissent leurs doigts dans la terre plastique.

Au début ils utilisèrent des décorations peu compliquées à l'aide d'empreintes de cordelettes, de morceaux d'étoffe à grosses mailles, de vannerie qu'ils imprimaient dans la pâte humide. D'autres fois ils se servaient simplement des ongles, dont les impressions creusaient de petits dessins semi-lunaires, ou bien ils produisaient certains reliefs en pinçant par places la surface de l'argile entre les doigts. Au cours de ces manipulations, l'artisan devait se familiariser avec le dessin digital. Quoi d'étonnant qu'il ait pu songer à s'en inspirer pour l'ornementation par la gravure ?

Ses ancêtres quaternaires, qui décoraient leurs armes et leurs habitations en peignant ou en gravant l'image des êtres qu'ils avaient sous

---

(1) Au sujet de cette interprétation de Gavr'Inis, notre savant collègue, M. le Prof. Firket, nous a signalé qu'elle avait été émise déjà, par Alexandre Bertrand, en 1885, dans un article du *Magasin pittoresque*, où elle passa inaperçue ; c'est à peine si Cartailhac, dans sa *France préhistorique*, la cite en passant.

(2) FAULDS. *Nature*, 1880, p. 605.

(3) GALTON. *Finger prints*. London, Mac Millan, 1892.

(4) HANDCOOK. *Mesopotamian Archeology*. London, 1912, p. 83.

(5) SQUIER et DAVIS. Ancien monument of the Mississipi. Valey, p. 117.

(6) L. FRANCHET. La décoration céramique. *Revue scientifique*, Paris 1908, n° 23.

les yeux, n'avaient pas manqué d'être frappés par la conformation même de la main et des doigts et de la reproduire dans leurs œuvres.

Au milieu de dessins obtenus par le traînage des doigts écartés (1) sur l'argile pariétale, à côté des gravures figurant des bisons, des chevaux, ou des espèces animales de l'époque du renne, aujourd'hui éteints ou émigrés, comme le mammouth et le rhinocéros, on découvre des représentations de la main humaine ; parfois ce sont des peintures en rouge ou en noir, des mains stylisées, semblables à des peignes à 4 ou 5 dents, comme dans la caverne célèbre d'Altamira en Espagne (2), ou à un peigne à 6 dents, comme dans la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne) (3); ou bien on rencontre, comme à Altamira, le dessin d'une main paraissant être le résultat d'une application même de la main enduite de rouge (oxyde de fer), selon le procédé si connu en Algérie, et en tout cas retouchée ensuite.

Dans un troisième cas, plus fréquent, on découvre des figurations de mains cernées de rouge et de noir, comme dans la grotte de Gargas découverte par F. Regnault (4) dont Cartailhac et Breuil donnent la description ; les parois de cette caverne sont tapissées de ces images dont quelques-unes sont en partie recouvertes par des formations calcaires anciennes. Il y a des groupes de mains rouges, des mains noires, et d'autres où il y a mélange des deux couleurs.

Ces dessins ont été obtenus d'une manière bien simple ; sur la surface rocheuse, naturellement humide ou mouillée volontairement, on appliquait la main à plat et les doigts plus ou moins écartés. Sur elles, autour d'elles, on projetait de la couleur en poussière, la main retirée laissant sa silhouette par épargne.

Les mains gauches sont en grande supériorité (124 contre 15 mains droites). On peut en conclure que d'ordinaire la main droite projetait la poudre, et que les hommes étaient droitiers comme nous.

Ces mains présentent souvent une étrange particularité — un doigt, plusieurs ou même tous ont un tel aspect qu'on les dirait coupés ou privés de deux phalanges.

Les deux auteurs que nous citons ont essayé d'obtenir cet effet en repliant les doigts, mais n'ont pu obtenir ainsi, sous la poudre de couleur, une silhouette bien découpée, et ils envisagent l'hypothèse de doigts mutilés, possibilité tirée de l'ethnographie australienne et boschimane (5).

---

(1) Voir Cartailhac et Breuil. Les peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes. *L'Anthropologie* 1910, p. 140.

(2) H. Breuil. Les peintures de la grotte d'Altamira. *C. R. Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 1903, p. 256.

(3) Cartailhac et Breuil. *L'Anthropologie*, 1905, p. 458, fig. 8.

(4) F. Regnault. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.*, Paris 1906, p. 331.

(5) Selon Williamson (*Athenaeum*, 18 mai 1912), chez les Malafu une femme qui a perdu son enfant s'ampute une phalange ou tout un doigt, et certaines portent aussi des mutilations à plusieurs doigts.

Les empreintes de mains, à l'épargne, cernées de couleur rouge ou noir, avaient été signalées auparavant à Castillo, en Espagne [1] : leur technique est identique.

Breuil a découvert deux mains cernées de brun à Altamira, d'autres à Fond de Gaune (Dordogne). A Gargas il a relevé aussi deux empreintes cernées de blanc. Ces mains cernées seraient déjà bien antérieures à tous les autres graphiques. Ce sont en quelque sorte des empreintes négatives.

Il est curieux de retrouver des figurations identiques — soit au point de vue technique, soit dans la disposition des signes — dans les anciens pétroglyphes d'Australie, remontant à une très haute antiquité : A Coonbaralba, on découvre 38 mains peintes en blanc, rouge ou jaune, — dans le golfe de l'île de Chasm, une main peinte en noir, — à Coolcalwin, un groupe de 64 mains imprimées en rouge.

De semblables figurations ont été décrites chez les Indiens d'Amérique. A côté de signes divers, soleils, animaux, dessinés sur la roche, on trouve des mains peintes en rouge parmi les pétroglyphes précolombiens, comme à la roche Prutada à las Cocachillas, en Californie [2] ; à el Moro (Nouveau Mexique) ; aux bords du Colorado, dans l'Utah, et des silhouettes de mains et de pieds sur les rochers Track, dans l'Ohio, etc. ; on les rencontre également parmi les graffiti du Soudan français [3].

Il y a similitude complète entre ces différentes représentations graphiques, qui sont à de telles distances géographiques et chronologiques des « productions spontanées des intelligences humaines au même degré d'évolution ».

Les systèmes de représentation sont les suivants :

a) Empreintes de la main trempée dans la couleur (ocre rouge ou charbon de bois et eau).

b) Silhouette de la main à l'épargne, en saupoudrant de couleur en poudre la main posée ouverte sur le fond à décorer (et ce en s'aidant de l'autre main ou bien à la manière des Australiens, qui prennent de la poudre colorée dans la bouche et la soufflent sur la main).

c) Retouche de l'empreinte à la couleur, peinture ou gravure du contour.

d) Dessin et peinture d'une figuration stylisée de la main et des doigts.

L'archéologie tend à attribuer à ces figurations étranges une signi-

---

(1) H. Breuil. Cavernes espagnoles peintes et gravées. *L'Anthropologie*, 1906, p. 626.

(2) Mathews. The Rock painting and Carving of the Australian arborigens. *Journal of the Anthrop. Institut of G. Bret.*, 1895, pl. 14).

(3) Zeltner. Les grottes à peinture du Soudan français. *L'Anthropologie*, 1911, p. 7.

fication religieuse ou symbolique, et à faire de cette main que l'on retrouve à l'âge du renne, le symbole d'un culte totémique, se refusant à juste titre à prendre ces figurations, sur des parois rocheuses souvent peu accessibles et dérobées aux profanes, pour de simples décorations ornementales. Le « signe de la main » dont on retrouve l'universelle extension à l'époque historique, se range aussi à côté de bien d'autres signes magiques, dont les superstitions rituelles de nos ancêtres ont tiré parti.

Au point de vue de la figuration des dessins papillaires eux-mêmes, un document d'un intérêt particulier a été signalé en 1893 par Garrick Mallery (1), qui, au milieu de nombreuses représentations de la main humaine dans les pétroglyphes des Indiens, a découvert une gravure rupestre précolombienne au bord du lac Kéjimkoojik, en Nouvelle Ecosse (Canada), sur une paroi schisteuse actuellement immergée sous la surface des eaux, et représentant une main humaine, « dont les particularités, dit l'auteur, consistent dans les détails par lesquels se marquent les lignes de la paume et les dessins de la pulpe du pouce et des doigts. Cette image dénoterait une observation bien précise, mais peut-être faut-il faire intervenir ici, pour l'expliquer, quelque rapport avec la pseudo-science de la Palmistrie ».

On distingue nettement dans le tracé de la main droite, de cette gravure canadienne, l'indication graphique des plis interphalangiens et de deux plis de la paume, des rides quadrillées de la paume, et enfin des dessins papillaires de la pulpe digitale, en un tracé schématisé ; l'index montre de plus dans sa première phalange un tracé de relief épidermique du même genre.

La gravure rupestre de Kéjimkoojik fait partie d'un ensemble de pétroglyphes semblables figurant la main (main ouverte, mains conjuguées, etc.), les doigts (doigts accrochés, etc.) et le pied (2).

Bien qu'on ne puisse, dans la chronologie précolombienne de l'Amérique septentrionale, fixer des démarcations précises entre les divers âges, il est hors de doute qu'il s'agit de gravures préhistoriques, et il est tout à fait probable qu'elles remontent aux temps les plus reculés.

Quant aux gravures du dolmen de Gavr'Inis, si elles sont, comme nous le pensons, des figurations de dessins papillaires, il y aurait lieu d'admettre la même interprétation pour certaines gravures des dolmens irlandais, de New Grange, de Lough Crew et de Dowth, de même que pour la pierre gravée de l'île d'Edey, gravures dont la parenté ne peut guère être mise en doute.

---

(1) Garrick Mallery. Picture Writing of the American Indians. *Xth. Annual Report of the Bureau of Ethnology — Smithsonian Institution*, 1888-89. Washington, 1893, p. 740, fig. 1255.

(2) Gravures des Fairy Rocks, etc., décrites par le même auteur. *Loc. cit.*

D'autre part, on découvre le décor en cercles concentriques dans la céramique des dolmens, dont on a souvent rapproché l'ornementation des gravures de Gavr'Inis ; on en trouvera maintes reproductions dans l'ouvrage de P. du Chatellier (1).

Cette décoration céramique permet, selon Salomon Rainach, d'établir un rapprochement entre les dessins du dolmen et le décor des vases mycéniens. « Ceux qui attribueront, dit-il, ces analogies au hasard, montreront qu'ils sont faciles à contenter et de bonne composition » (2).

Sans vouloir étendre notre interprétation, par le dessin papillaire digital, à toutes ces décorations des époques moins reculées (3), nous pensons pourtant qu'il serait intéressant d'en reprendre l'étude à ce point de vue, de rechercher notamment si le décor par la spirale, dont on a suivi la diffusion au cours des âges, ne s'est pas inspiré de l'observation des tourbillons papillaires, si fréquents parmi les dessins de l'épiderme des doigts ou de la paume elle-même.

Si dans toutes ces œuvres graphiques ou sculpturales la théorie du but purement décoratif se présente naturellement à l'esprit, on peut se demander si cette curieuse ornementation du type dactylaire, du dolmen sous tumulus de Gavr'Inis et des mégalithes irlandais, n'est pas plutôt symbolique et conditionnée par les rites d'un culte primitif, consacrant la tombe monumentale et splendide d'un chef illustre.

L'extension pour ainsi dire universelle du signe de la main qui continue dans la période historique, la tradition des figurations manuelles de l'art quaternaire n'est pas pour infirmer cette manière de voir; signe de Siva dans l'Inde ancienne, empreinte de main servant de talisman contre le mauvais sort dans tout l'Orient antique, main rouge symbolique de victoire chez les Australiens, les Sioux et les tribus mexicaines, sceau digital qui solennisait toutes les conventions écrites en Chine, au Japon, et dans tout l'Extrême Orient aux premiers siècles de notre ère, sont les manifestations de cette sorte de culte de la main à travers les âges, qui s'est traduit dans les croyances si antiques, si universelles et si vivantes encore à la palmistrie et aux chiromanciens.

«Quoi d'étonnant, dit C. Jullian, que la main ait été l'objet d'une sorte de culte à travers les âges, si l'on songe que c'est l'organe qui a dû le premier frapper, émouvoir, intéresser les hommes, le premier où ils ont vu comme l'existence d'un être indépendant ? » (4).

---

(1) P. du Chatellier. La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique. Paris 1897.

(2) S. Reinach. Chronique d'Orient. *Revue Archéol.*, 1893, t. I, p. 91.

(3) M. Salomon Reinach a bien voulu rechercher et nous montrer récemment, au Musée de St-Germain, une correspondance manuscrite de Galton, où le savant anthropologiste anglais signalait la ressemblance du dessin digital avec le décor de certaines poteries néolithiques et protohistoriques.

(4) *Revue des Études anciennes*, 1906, p. 345.

Quelle que soit la signification qu'il faille attribuer à ces figurations de dessins papillaires sur les dalles gravées des âges dolméniques, et sans doute aussi sur la poterie primitive, qu'elle soit rituelle et symbolique ou purement décorative, ces figurations attestent chez les graveurs néolithiques un sens d'observation et une fidélité de reproduction artistique qu'on leur avait peu reconnus jusqu'ici, et que l'on considérait même comme éteints chez les races primitives depuis l'époque magdalénienne.

D'autre part, ces figurations attestent que l'anatomie cutanée palmaire doit avoir peu varié depuis l'époque mégalithique ; mais, si l'on en juge par la fréquence, parmi ces reproductions, de celles d'un type digital particulièrement simple, l'arc, et d'un type verticillaire qui domine aux doigts des anthropoïdes, alors que dans nos races actuelles les formes papillaires asymétriques, formées de boucles latéralisées, ont envahi plus de 60 % de nos figures digitales, on peut croire que ces formes en arcs concentriques, ces anneaux, ces spirales étaient plus fréquemment aperçus par les hommes de cette époque, chez qui elles devaient dominer. Notons en passant que les seules lignes papillaires digitales figurées sur le pétroglyphe de Kéjimkoojik, cité plus haut, sont toutes, elles aussi, des dessins du type verticillaire.

Suivant Collins [1], il existerait une certaine corrélation entre la répartition des types papillaires digitaux et celle de l'indice céphalique, les dolichocéphales présentant une plus grande proportion de formes allongées en boucles, les brachycéphales portant plutôt des formes arrondies, verticillaires.

Nous nous garderons de tirer de cette constatation aucune conclusion prématurée quant au caractère primitif des dessins observés par les graveurs de dolmens sur leurs propres doigts, ni à la rareté des dessins allongés chez des hommes néolithiques, dont un groupe important, tout au moins, a constitué la race brachycéphale de Grenelle.

Bornons-nous à constater l'intérêt anthropologique qui s'attache à l'étude de ces ornementations curieuses des époques disparues, dont on n'a pas sans doute épuisé la découverte, et qui constituent des documents si captivants sur les origines de l'art.

---

(1) W. Collins. Permanence of geographical control over men. London, 1913.

Rapport sommaire sur les fouilles effectuées de 1914 à 1919

par

J. HAMAL-NANDRIN et JEAN SERVAIS,

avec la collaboration de

CHARLES FRAIPONT.

Fouilles de 1914 :

1° *Station néolithique de Ste-Gertrude-Ryckolt* (Limbourg hollandais), découverte en 1884 par Marcel De Puydt. — Nous avons découvert dans les bois de Ste-Gertrude, propriété de M. le comte de Geloes, des puits et des galeries d'extraction de silex, similaires à ceux de Spiennes (Belgique, province de Hainaut). Le déblaiement des galeries a commencé le 14 juillet et continué les 19 et 25 juillet 1914. Il a été recueilli sur ces deux derniers jours de travail 297 pics en silex et un fragment de corne de cerf ouvragé. M. Marcel De Puydt a assisté aux travaux, exécutés le 25 juillet. La guerre a interrompu nos recherches dans le Limbourg hollandais.

Fouilles de 1915 :

2° *Gisement à industrie microlithique de la Roche aux Faucons* (commune de Plainevaux, province de Liège). — Il y a été recueilli beaucoup de petits silex à formes géométriques analogues à ceux représentés planche XXXIV, *Tardenoisien* du *Musée préhistorique* de G. et A. de Mortillet (2e édition, 1903), des grattoirs et des nuclei minuscules, un grand nombre de très petites lames et de fragments de lames, ainsi qu'une quantité considérable de déchets de la taille et quelques pièces et éclats en silex (dit quartzite) de Wommersom et en grès lustré.

3° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens (néolithique)* de *Wonck-sur-Geer* (province de Limbourg), au lieu dit Hazette. — Explorations de 13 fonds de cabanes et ateliers. Ce gisement avait été fouillé en partie par M. Fr. Huybrigts de Tongres, en 1913.

Fouilles de 1916 :

4° *Gisement du Bois communal, à Fouron-St-Pierre* (province de Liège, propriété de M. le sénateur Magis). — Gisement comprenant un fond de cabane et des ateliers : cet important gisement n'a pu être exploré qu'en partie, vu les difficultés matérielles rencontrées au cours de nos recherches. Celles-ci nous ont cependant permis de constater la présence d'amas considérables de silex taillés, sur une étendue de plusieurs milliers de mètres carrés. Nous y avons trouvé des nucléi, lames, tranchets, grattoirs, racloirs, pics, retouchoirs et autres pièces dites « pierres de jet » et « pierres à feu » ; le fond de cabane a donné également 48 fragments de poterie. Cette industrie offre les plus grandes analogies avec celle décrite pour la première fois sous le nom de Campignien par Philippe Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan, en 1898, dans la « Revue de l'École d'Anthropologie de Paris », *Fouille d'un fond de cabane au Campigny, commune de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure).*

5° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens de Boirs-sur-Geer* (province de Liège).— 25 fonds de cabanes ont été fouillés ; ils comprenaient presque tous un foyer et un atelier et ont donné entre autres 1687 nucléi, de très gros blocs de silex décortiqués pesant jusque 13 kg. ½, et un nombre incalculable de lames, de fragments de lames et de déchets de la taille.

Nous avons également réuni de belles séries de grattoirs, de pointes de flèches, de poinçons, de fragments de meules et de polissoirs en grès, de lissoirs en roches diverses, etc. La poterie était abondante : poterie à pâte fine ou à pâte grossière avec ou sans ornementation.

En plus de ces 25 fonds de cabanes, il a été mis au jour un foyer d'un autre âge, avec poterie différant sensiblement de celle rencontrée dans les foyers précédents (entre autres des fragments de vase à fond plat). Il renfermait également plus de 300 fragments d'argile brûlée (restes de torchis), portant les empreintes très nettes de branches ayant constitué la hutte. Il y a été aussi recueilli un tranchant de ciseau poli en silex et 9 éclats de silex.

Fouilles de 1917 :

6° *Gisement de la Roche aux Faucons* (commune de Plainevaux, province de Liège). — Nous avons repris nos recherches dans cet intéressant gisement à industrie dite tardenoisienne ; aux nombreux microlithes qui y avaient été récoltés en 1916, sont venus s'ajouter un nouveau lot de pièces similaires et un bloc d'oligiste, matière rencontrée pour la première fois dans cette station, mais qui se trouve fréquemment dans les gisements paléolithiques belges et dans les fonds de cabanes omaliens.

7° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens de Wonck-sur-Geer* ; gisement du lieu dit « derrière l'Église » (province de Limbourg). — 48 fonds de cabanes ont été fouillés ; leurs produits archéologiques sont mentionnés avec ceux de 1918 (voir n° 8).

Fouilles de 1918 :

8° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens de Wonck-sur-Geer* ; gisement du lieu dit « derrière l'Église » (province de Limbourg). — Nous avons terminé les fouilles de cet important gisement, commencées en 1917 (voir n° 7). 19 nouveaux emplacements d'habitation et d'atelier ont été mis au jour, ce qui porte à 67 le nombre total de ces emplacements dont 65 sont omaliens.

Ces 65 derniers fonds de cabanes ont donné :

1.477 fragments de poterie à pâte fine ornementée, 2.618 fragments de poterie à pâte grossière, 23 amas d'argile cuite, en forme de boule, dont plusieurs renferment des balles d'épeautre (*triticum dicoccum* ?), 659 nucléi, dont 121 ont servi de percuteurs, 49 percuteurs en silex, 21 cailloux en quartz ou quartzite ayant été utilisés comme marteaux, plusieurs milliers de lames (silex), dont 219 portent des traces d'utilisation, 95 poinçons (silex) de types divers, 1 poinçon en grès, 11 forets (silex), 5 burins (silex), dont un double, 515 grattoirs (silex) de types divers dont 6 doubles, 59 scies et lames de faucilles (?) (silex), dont une double, 8 lames à bord dentelé (silex), 7 silex ayant probablement servi de pierres à feu, 3 retouchoirs (silex), 10 racloirs (silex), 23 outils (silex) à usage encore indéterminé et affectant la forme d'un quartier d'orange, 22 petits silex finement retouchés (pointes de flèches et barbelures de harpons (?), 1 pointe (silex) rappelant le type moustérien, 1 enclume (silex), 1 gros bloc de silex décortiqué, 1 lame en silex dit quartzite de Wommersom, 25 lissoirs entiers ou en fragments en matière autre que le silex, 1 fragment d'instrument perforé en pierre gris verdâtre, 1 ébauche de lissoir en phtanite, 26 morceaux d'oligiste, dont 3 plaquettes polies par l'usage, 287 fragments de meules, polissoirs et molettes en grès, 4 dents et plusieurs fragments de dents (cheval), 1 petit bloc de pyrite en 3 fragments, 1 fragment d'outil perforé en grès.

Cette importante agglomération de fonds de cabanes se caractérise par la présence de burins typiques et de grattoirs doubles(cet outillage n'avait pas encore été signalé dans les gisements omaliens), par la présence de pointes de flèches triangulaires taillées sur les deux faces, d'un instrument en pierre gris verdâtre perforé intentionnellement et d'un poinçon en grès (ces deux dernières pièces sont les premières de ce genre rencontrées jusqu'à ce jour dans les fonds de cabanes omaliens), par l'utilisation comme percuteurs de cailloux roulés en quartz ou en quartzite, par la grande diversité des espèces de roche employées pour la confection des lissoirs, par la présence de dents (de cheval) (des dents semblables ont été également recueillies à Boirs-sur-Geer

en 1916, nº 5), et par la variété des silex employés comme matière première.

Parmi les fonds d'habitations les plus riches explorés à Wonck-Église, citons la fosse IV qui, outre un grand nombre de lames, nucléi, fragments de poterie, etc., a donné 1 lissoir, 2 poinçons, 3 pointes de flèche, 7 lames de faucilles et 60 grattoirs dont un double.

A mentionner aussi tout spécialement la fosse XXXII, qui exigea l'aide de deux ouvriers expérimentés et trois jours et demi de travail pour être entièrement fouillée.

Ce fond de cabane mesurait 5m10 dans sa plus grande longueur et 4m30 de largeur maxima ; sa profondeur atteignait deux mètres vers le centre mais cette profondeur n'était que de 0m90 vers l'un des bouts ; celui-ci, affectant la forme d'un trapèze, mesurait seulement 1m20 de largeur à sa limite extrême et nous a paru avoir été l'entrée de l'habitation. Le niveau archéologique ne se montrait qu'à 0m60 en dessous du sol; il était fortement coloré en noir par le charbon de bois.

L'inventaire complet des divers objets recueillis dans ce riche fond de cabane se répartit comme suit : 2 pointes de flèche, 1 double burin, 9 poinçons, 2 petits et fins poinçons sur bout de lame, 1 petit poinçon-mèche, 1 lame triangulaire ayant servir de poinçon, 4 lames finement appointées, 7 lames de faucilles, 8 lames et fragments de lames retouchées en dents de scie, 1 double grattoir, 1 grand grattoir discoïde, 52 grattoirs de formes variées, 1 lame épaisse fortement retouchée, 38 lames et fragments de lames utilisées, 3 gros éclats utilisés, 1 pierre à feu ou retouchoir (?), 1 flanc de nucléus utilisé, 10 nucléi, 17 nucléi ayant servi de percuteur, 5 percuteurs, 1 grand percuteur à manche, un nombre considérable de lames et fragments de lames (toutes les pièces mentionnées ci-dessus sont en silex), 4 fragments de lissoirs en roches autres que le silex, 3 fragments d'oligiste dont 2 polis en partie, 1 molette en grès, 18 fragments de meules et de polissoirs en grès, 81 fragments de poterie grossière, 161 fragments de poterie fine ornementée, 2 dents (cheval) en fragments.

Faisons remarquer que les 25 foyers et ateliers omaliens fouillés à Boirs en 1916 ont donné 1.687 nucléi, dont 17 seulement avaient servi de percuteurs, tandis qu'à Wonck (Église) les 65 fonds de cabanes et ateliers omaliens ont produit 659 nucléi, dont 121 ont été employés comme marteaux.

Outre les 65 fonds de cabanes omaliens mentionnés ci-dessus, il a été mis au jour, dans ces mêmes champs de Wonck (Église), deux autres fonds de cabanes à industrie différente de celle des précédents. L'un d'eux a fourni quelques silex informes, dont un seul a servi de râcloir, des fragments de vases à fond plat et des morceaux de plats ou d'assiettes, dont un orné sur la face supérieure de traits obliques incisés et croisés.

L'autre fond de cabane a donné une trentaine de silex taillés, parmi lesquels il faut tout spécialement citer : *un éclat de hache polie en silex*, 3 grands grattoirs ellipsoïdes ainsi qu'une lame à bords entièrement retouchés (ces 4 dernières pièces à facies tout différent du type omalien), et des débris de poterie, de types divers, dont la plupart renferment dans la pâte de petits fragments de cailloux de quartz.

9° *Agglomération de fonds de cabanes de Wonck-sur-Geer*, lieu dit « Buisson Loway » (province de Limbourg). — Fouilles de 7 fonds de cabanes et ateliers omaliens et d'un huitième fond à mobilier d'un caractère spécial ; (c'est au lieu dit « Buisson Loway », le 29 août 1918, que nous avons fouillé notre centième fond de cabane *des bords du Geer*). Le huitième fond de cabane a donné 12 blocs volumineux de silex décortiqués pesant jusqu'à 8 kilogs, un gros nucléus, une centaine d'éclats informes, 4 lames, une pointe retouchée rappelant le type moustérien, un rognon de silex utilisé comme percuteur à manche, de forme allongée et à extrémité globuleuse portant de nombreuses traces de coups, un bloc de silex ayant servi d'enclume, un rognon de silex, troué naturellement, employé comme broyeur (?) (un de ses bords montre les effets d'un long usage), et de nombreux débris de poteries grossières, dont plusieurs renferment dans la pâte de petits fragments de cailloux de quartz. Parmi ces débris de poterie, on remarque des morceaux de vases à fond plat, des fragments avec bord orné d'un renflement en forme de cordon et présentant des dépressions, des amas d'argile cuite avec empreintes de branches, etc... Ce fond de cabane, profond de 1m10, mesurant 5m55 de longueur sur 4m30 de largeur, avait été en partie pavé au moyen de blocs de silex, dont la plupart étaient craquelés par le feu.

10° *Agglomération de fonds de cabanes de Wonck-sur-Geer*, au lieu dit « Hazette » (province de Limbourg). — Dix nouveaux fonds de cabane omaliens ont été fouillés ; ils ont fourni le même outillage et la même poterie que les précédents. A citer spécialement, cependant, deux petits outils polis (lissoirs ?) en pierre grisâtre, en parfait état de conservation, dont l'un mesure 0m046 et l'autre 0m052 de longueur.

Ce sont, avec celui (0m055) qui a été recueilli sous la place St-Lambert à Liège, en 1907, et celui de Jeneffe (0m036) (province de Liège) trouvé la même année, les outils de ce genre les plus petits connus jusqu'à ce jour en Belgique.

Fouilles de 1919 :

11° *Gisement de Rullen* (commune de Fouron-St-Pierre, province de Liège), bois de M. le sénateur Magis. — Gisement semblable à celui mentionné au n° 4 et comme lui exploré en partie. Des ateliers néolithiques à industrie campignienne y ont été découverts par nous en 1919 ; ils ont donné de nombreux blocs décortiqués, des nucléi informes, des percuteurs en silex, des pierres de jet (?), des cailloux roulés

utilisés comme marteaux, des pics et des tranchets, des racloirs, d'épais et de grands grattoirs, des instruments allongés, taillés sur une ou plusieurs faces, semblables à des pics (?) de très petites dimensions ou aux pièces dites retouchoirs et pierres à feu, quelques outils grossiers à usages indéterminés et d'innombrables éclats, dont une très minime partie ont été utilisés comme couteaux, comme scies ou comme racloirs (?).

12° *Gisement des sapins*, commune de Fouron-St-Martin (province de Liège), bois de M. le baron de Potesta. Vastes ateliers à industrie analogue à celle qui a été mentionnée aux nos 4 et 11.

Dans cette station, les silex taillés se trouvent empâtés dans un limon très sableux et le niveau archéologique à l'un des endroits fouillés atteint une épaisseur de $2^{m}78$. Par place, les déchets de taille forment une couche compacte difficile à désagréger, même avec le pic. Dans ce gisement, à $0^{m}60$ de profondeur, il a été recueilli un fragment de poterie grossière.

13° *Gisement du Brigadier Halleux*, au lieu dit « Bois Rouge », commune de Remersdael (province de Liège). — Ce gisement s'étend sur plus d'un hectare. Comme les trois précédents (nos 4, 11 et 12), il se rapporte, croyons-nous, à l'industrie dite campignienne.

Ces quatre stations sont situées dans un rayon de quatre kilomètres environ.

Le gisement du Brigadier Halleux a donné des pics, des tranchets, des retouchoirs (?), des racloirs, des grattoirs (rares), de grossiers nucléi, des quantités de blocs décortiqués, dont beaucoup, en forme de disques ou polyédriques, sont identiques aux silex taillés connus sous le nom de pierres de jet ; d'innombrables déchets de la taille, des éclats, dont un certain nombre ont servi à différents usages (instruments extemporanés), des percuteurs en silex, des cailloux utilisés comme marteaux, et de grossières ébauches à emploi indéterminé.

Ajoutons que les pierres de jet (?), appelées par certains auteurs projectiles nucléiformes, rencontrées par centaines et pesant de 100 grammes à 1 kg. et plus, ne peuvent être confondues avec des nucléi, les éclats détachés, le plus souvent petits et de forme irrégulière, étant inutilisables. D'autre part, ces blocs ne présentant que très rarement des traces d'utilisation, ne peuvent non plus passer pour des percuteurs.

Après sérieux examen, on doit conclure que ces silex taillés ne sont ni des nucléi, ni des percuteurs, et que l'enlèvement des éclats n'a eu qu'un seul but : former une masse présentant de multiples facettes à arêtes tranchantes et à aspérités pointues. Dans le gisement du Brigadier Halleux, les silex gisent par milliers et forment des lits de $0^{m}20$ à $1^{m}60$ d'épaisseur.

A notre connaissance, c'est la première fois en Belgique que l'on

trouve, non remaniées, des stations semblables à celles mentionnées aux n°s 4, 11, 12 et 13 du présent rapport et se rapportant à l'industrie dite campignienne. L'industrie de la station n° 4 gisement du Bois communal (ateliers et fond de cabane), semble plus évoluée que celle des gisements n°s 11, 12 et 13.

14° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens de Wonck-sur-Geer*, au lieu dit « Hazette » (province de Limbourg). — Fouille de 12 nouveaux fonds de cabanes et ateliers.

15° *Agglomération de fonds de cabanes omaliens de Wonck-sur-Geer*, au lieu dit « Buisson Loway » (province de Limbourg). — Fouille de deux nouveaux fonds de cabanes.

Une partie du produit de ces fouilles est entrée dans les collections du Musée archéologique liégeois.

Dans les divers gisements campigniens signalés dans cette note, les silex taillés et utilisés se trouvent mêlés à des blocs brisés du conglomérat à silex au-dessus et en plein sable de l'oligocène supérieur (aquitanien). On peut s'expliquer cette situation bizarre en considérant que la mer Aquitanienne a remanié le conglomérat à silex, mélangeant par places les blocs de ce conglomérat à ses cailloutis. Les Campigniens ont exploité le silex soit dans ces sables oligocènes, soit là où des remaniements postérieurs, quaternaires par exemple, les avaient amenés. Enfin depuis l'époque campignienne de nouveaux remaniements sont intervenus et ont donné aux gisements étudiés leur aspect actuel.

Le Chevalier au Cygne et les Métamorphoses d'Ovide

PAR

PAUL HAMELIUS

Le savant hollandais Blöte, cherchant dans la légende du *Chevalier au Cygne* un élément historique, a identifié le Chevalier avec un aventurier normand du XIe siècle, nommé Roger de Toëni, aïeul de Godehilde de Toeni, la première femme de Baudouin de Boulogne. Par suite de cette alliance, la légende aurait été transférée à Godefroid de Bouillon, frère de Baudouin, et plus tard aux ducs de Brabant de la maison de Louvain, successeurs de la maison d'Ardenne. Quant au conte des Enfants-Cygnes, connu tout d'abord par le *Dolopathos* de Jean de Haute-Seille (composé vers 1180), M. Blöte l'accepte comme une tradition populaire ou primitive, jointe au XIIe siècle à la légende de Roger de Toëni.

L'objet de la présente note est non de contredire, mais plutôt de compléter cette théorie, qui laisse inexpliqués quatre détails importants :

1° Le nom du Chevalier : Helias (Helyas, Elias).
2° L'idée d'atteler un cygne à une nacelle.
3° La métamorphose de l'homme en cygne.
4° L'origine troyenne que s'arrogent les ducs de Brabant.

Pour chacun de ces quatre traits, nous croyons avoir trouvé une source dans les *Métamorphoses d'Ovide*, ouvrage très lu et très imité des trouvères, et en partie traduit par Chrestien de Troyes. Le détail le plus précis, par conséquent celui où la démonstration peut être surtout convaincante, c'est le nom Helias, distingué par son orthographe du nom biblique du prophète Elie. Le deuxième livre des *Métamorphoses* raconte la chute de Phaéton, fils du soleil ou Hélios, et le deuil de ses sœurs, les Héliades. Un autre parent de Phaéton, Cycnus, se transforme en cygne et va habiter les étangs et les lacs (éd. Teubner, 1909, II, vers 340, 367 et suiv.). Ce passage nous montre le nom d'Helias associé à la métamorphose d'un roi en oiseau.

Au livre XII, vers 75 et suivants, un Cycnus, cette fois fils de Neptune, paraît comme un guerrier troyen invulnérable, combattu par Achille, finalement vaincu par la peur et transformé en cygne par son père.

C'est donc un être surnaturel et immortel, et cet épisode a sans doute suggéré aux trouvères l'idée du départ d'Helias quittant en pleine vie sa femme et son fief sans que sa disparition coincide avec sa mort. Comme la dynastie franque se rattachait à Francus, fils d'Hector, et celle de Grande-Bretagne à Brutus, petit-fils d'Enée, les souverains du Brabant, en adoptant pour ancêtre fictif Cycnus-Hélias, se réclamèrent à leur tour d'une origine troyenne.

Il nous reste à chercher comment a pu naître l'idée de faire du cygne une bête de trait. Ici, nous n'avons pour nous guider ni nom propre, ni autre précision suffisante, rien qu'une analogie peut-être accidentelle. Au livre X des *Métamorphoses*, vers 708 et suivants, et au livre III de l'*Art d'Aimer*, vers 809 et suivants, se présente l'image d'une aéronef attelée de cygnes et conduite par Vénus. Entre ce char aérien et la nacelle d'Helias et de Lohengrin, la différence serait trop grande, si le nom et certains attributs du Chevalier au Cygne ne figuraient pas déjà dans Ovide.

Au livre II, ch. 127 du *Miroir de la Nature*, (speculum naturale), Vincent de Beauvais rapproche l'origine miraculeuse de la lignée brabançonne, issue du Cygne et d'Ida, de celle d'Hercule et des Dioscures, enfants du cygne Jupiter et de Léda. (Résistons à la tentation de comparer les noms Ida et Léda.) La critique romantique, refusant de croire à la parenté des mythes classiques et des traditions du Moyen-Age, s'obstinait à repousser l'analogie établie par Vincent. Après avoir identifié l'Hélias des trouvères à celui des *Métamorphoses*, on peut l'accepter sans difficulté. Il est même possible d'aller plus loin et d'expliquer le conte des Enfants-Cygnes de Jean de Haute-Seille par des emprunts faits en partie aux autres récits du Dolopathos, en partie à Ovide. Mais ici la certitude est moindre.

On peut en somme s'imaginer la formation de la légende en trois étapes :

1° Jean de Haute-Seille, ayant imité les premiers récits du Dolopathos et lu Ovide, compose de son cru le conte des Enfants-Cygnes.

2° Les chroniqueurs transportent à la maison de Boulogne l'aïeul aventureux de Godehilde, Roger de Toëni.

3° Les trouvères complètent la légende au moyen d'emprunts faits à Ovide, la rapportent au Brabant et à son héros dynastique Godefroid de Bouillon, et lui donnent sa forme définitive, celle d'où dérivent les histoires de Lohengrin, etc. — La constitution de la légende daterait de l'époque de Chrestien de Troyes, de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècle, et la glorification de la dynastie de Brabant serait due à une légende troyenne tirée non de l'Enéïde, mais d'Ovide. Le jour où un éditeur se trouvera pour publier dans son entier le cycle de Godefroid de Bouillon, ces constatations pourront être utiles: les versions où le nom et les aventures d'Helias se rapprocheront le plus d'Ovide devront être classées comme les plus authentiques.

BIBLIOGRAPHIE :

Blöte : *Der historische Schwanritter*, Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XXI, 1897.

Idem : IIe partie, vol. XXV, 1901.

Idem : *Der clevische Schwanritter*, Zeitschrift für deutsches Altertum, vol. XLI, 1897.

Idem : *Die Schwanrittersage in der Brogner Chronik*, Zs. f. d. A., vol. XLIV, 1900.

Linguistique et Anthropologie [1]

Communication faite en séance du 23 mars 1916 par

JOSEPH MANSION

La linguistique est dominée par un principe fondamental qui lui donne véritablement le caractère d'une science, et d'une science exacte. Ce principe n'est en réalité que la constatation d'un fait que voici : « les transformations phonétiques du langage s'opèrent d'après des lois rigoureuses et sans exceptions ». Commentons, si vous le voulez bien, pendant quelques instants, cette formule. Au point de vue phonétique, c'est-à-dire si l'on ne considère que la prononciation, notre parler se compose d'une série de mouvements articulatoires appelés phonèmes, un terme qui embrasse à la fois les voyelles et les consonnes. Or chacun de nous a ses habitudes fixes pour la prononciation de chaque phonème et de chaque groupe de phonèmes, comme chacun a sa démarche, ses gestes, son écriture. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que les habitudes de la prononciation sont caractéristiques non seulement de l'individu, mais aussi et surtout du groupe linguistique. Chacun parle avec son accent à lui, mais aussi et surtout avec l'accent de son terroir, de sa nationalité. Il y a un accent anglais et un accent allemand ; un accent français du Nord et un accent du Midi. Ce qui veut dire qu'il y a un ensemble d'habitudes de prononciation commun à la majorité des Anglais, des Allemands, des Français du Nord ou de ceux du Midi. Ces habitudes caractéristiques nous frappent surtout quand elles diffèrent des nôtres. Mais elles existent partout, et ce qui prouve combien elles sont fixes, c'est la difficulté que nous éprouvons à nous en défaire pour en acquérir de nouvelles. Essayer de passer pour Anglais ou Allemand ; ou même pour un Français d'un autre terroir, c'est un tour de force qui demande un long apprentissage et qui ne réussit pas à tout le monde.

Cela étant, comment se fait-il que le langage change, car il est bien établi qu'il se modifie au cours des siècles ? La réponse est simple : à chaque génération, le groupe linguistique se renouvelle. Les enfants

---

(1) Ce petit travail n'apprendra aux linguistes rien qu'ils ne sachent déjà. Notre seule excuse pour le publier est l'ignorance d'une grande partie du public relativement aux choses de la linguistique. Même des savants de marque sont mal au courant de sa méthode et de ses résultats. Nous ne prétendons que contribuer pour notre modeste part à dissiper cette ignorance.

imitent de leur mieux leurs parents mais sans y réussir toujours d'une manière parfaite ; ils subissent des influences nouvelles, parfois des groupements nouveaux se forment ; si bien qu'une fois les habitudes articulatoires fixées on constate un écart, souvent très léger, entre la prononciation des parents et celle des enfants. Dans certains groupes linguistiques les modifications sont très lentes à se produire ; dans d'autres elles seront plus rapides. Mais partout elles présentent ce même caractère d'être tout à fait régulières ([1]).

Entre le latin et le français la prononciation a fortement évolué. Cette évolution ne s'est pas faite au hasard mais elle peut être ramenée à des formules qui, dans les limites de leur action, ne souffrent pas d'exceptions. Prenons un phonème, le *p* : à l'initiale, le *p* latin ne change pas. La loi est absolue, voyez le dictionnaire à la lettre *p* : *pater*, *par*, *perdere*, *porta*, *pons*, *puteus*, etc. ont des correspondants français *père*, *pair*, *perdre*... qui tous commencent par *p*. Mais si le *p* est entre deux voyelles nous avons en français *v* : *capillus* cheveu, *crepare* crever, *lupa* louve, *sapere* savoir, *ripa* rive, *cupa* cuve. Ces lois sont, disons-nous, sans exceptions. Ainsi on ne trouvera pas le *p* initial changé en *v* ; si nous constatons des exceptions apparentes à la loi, elles s'expliqueront toujours de quelque manière. Ainsi les mots *capillaire*, *capillarité* se rattachent au latin *capillus* ; mais ce sont des mots d'origine savante. Ils ne sont pas venus du latin au français par une évolution lente de la langue parlée ; c'est du latin écrit que le mot a été transporté tout d'une pièce au français écrit. Il n'est plus question ici de loi phonétique, car il ne s'agit plus de prononciation. Le mot savant échappe donc à l'action des lois phonétiques ([2]).

Une loi phonétique ne vaut que pour un groupe linguistique donné. Si nous considérons un autre groupe que celui que nous avons examiné en premier lieu, les lois seront différentes. Le *p* du latin évolue en

---

([1]) Les linguistes feront d'eux-mêmes les restrictions qu'appelle cet exposé succinct et partant inexact du problème des lois phonétiques. Il ne saurait être question de résumer ici, fût-ce brièvement, les interminables débats auxquels il a donné lieu. Nous renvoyons ceux qui seraient tentés de nous reprocher d'insister trop sur la constance des lois phonétiques, à l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. Meillet (3e éd., 1912, p. 12 et suiv.), où ils trouveront tous les correctifs nécessaires. D'autre part on fera bien de méditer ces paroles d'un autre grand savant, qui fut aussi un penseur : « Quand une loi a reçu une confirmation suffisante de l'expérience, nous pouvons adopter deux attitudes, ou bien laisser cette loi dans la mêlée... ou bien on peut l'ériger en principe en adoptant des conventions telles que la proposition soit certainement vraie... On a trouvé souvent de grands avantages à procéder de la sorte » (H. Poincaré : *La valeur de la science*, 1905, p. 239). C'est cette dernière attitude, nous semble-t-il, qu'il convient d'adopter vis-à-vis du principe de la régularité du développement phonétique.

([2]) Il y a, bien entendu, d'autres causes que l'emprunt de mots savants pour expliquer les dérogations apparentes aux lois phonétiques. Mais nous ne pouvons songer à les traiter toutes avec quelque détail.

allemand autrement qu'en français. Ce n'est pas que l'allemand soit, comme le français, une langue dérivée du latin; mais il a des emprunts très anciens au latin. Ceux-ci obéissent à des lois propres. Au lieu de garder le *p* intact, l'allemand le modifie en *pf* à l'initiale. *Pflanze*, *Pforte*, *Pfund*, *Pfahl*, *Pfau*, de *planta*, *porta*, *pondo*, *palus*, *pavo*. Nous voyons ici encore la rigueur des lois phonétiques : jamais en français vous ne trouverez *pf*, ce phonème est étranger à la prononciation française.

Ce caractère rigoureux des lois phonétiques donne une base à l'étymologie. On part des cas où l'étymologie est évidente : *pater*, *ripa*, *porta*; ceux-ci permettent de deviner les lois phonétiques et, une fois les lois établies, je puis résoudre des cas beaucoup moins clairs. Prenons *capillum* (l'accusatif est la source de la forme française moderne) devenu *cheveu*. Le rapport de sens est satisfaisant. Mais il faut établir que *c* devient *ch* devant *a* ; que l'*a* passe à *e* en position prétonique ; que *p* entre voyelles devient *v* ; que l'*i* bref latin donne *e* en français, que l'*l* se vocalise en *u* et enfin que la dernière syllabe latine disparaît régulièrement. Si je parviens à démontrer chacune de ces lois par un nombre suffisant d'exemples, mon étymologie sera acquise. Inversement, une étymologie qui va à l'encontre de la phonétique est sûrement fausse. Si *dormire* donne régulièrement *dormir* en français, lat. *scire* deviendra *sire* et non pas *savoir*. C'est donc par fausse étymologie qu'on a écrit *je sçais*, *sçavoir*. En fait, *savoir* vient de *sapere* et non de *scire*. Et en revanche l'application des lois phonétiques permet au linguiste de démontrer des rapprochements en apparence fort douteux. Le latin *fabrica* est devenu en français *forge*. La chose est hors de doute parce qu'on peut établir en détail une série de lois qui justifient cette évolution.

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur le rôle que jouent les lois phonétiques quand il s'agit de décrire l'évolution d'un langage donné, par exemple l'évolution latine aboutissant au français, à l'italien, à l'espagnol, etc., ni vous exposer comment par la comparaison de divers idiomes on arrive à reconstituer jusqu'à un certain point la langue-mère dont tous sont sortis. Un mot seulement sur la parenté des langues. Que veut-on dire quand on affirme que deux langues sont apparentées ? Cela signifie qu'à l'origine ces deux langues n'en formaient qu'une. Le français, l'italien, l'espagnol sont parents, parce que ces langues dérivent toutes trois du latin, c'est-à-dire sont du latin. Le latin a évolué d'une certaine manière dans la bouche des habitants de l'Italie, d'une façon différente chez ceux de la Gaule et d'une troisième chez les Espagnols. Ce n'est pas qu'à un moment donné on ait cessé de parler latin pour commencer à parler français ou italien ou espagnol. Non ; il n'y a pas eu de changement de langue, car à chaque génération on a cru parler exactement comme la génération précédente. Du reste, le français du Xe siècle pourrait s'ap-

peler aussi bien du latin que du vieux français, il n'est pas plus loin du langage de Cicéron que de la langue d'un de nos journaux du XXe siècle. C'est une pure question d'étiquette. Voulons-nous savoir si deux langues sont apparentées, nous devons remonter à leurs origines et examiner si elles ont une source commune.

Quand il s'agit de l'espagnol ou du français, la chose est tellement évidente que nous ne pouvons hésiter : il suffit de remonter aux plus anciens monuments de la langue pour se trouver tout près du latin. Mais le problème peut être plus difficile. Le russe est-il apparenté au français ? Les origines sont ici d'une part le latin, de l'autre le vieux slave. On observe certaines ressemblances : lat. *dare* sl. *dati* donner, *domus* sl. *domu* maison. Nous formulons ces rapports en lois et nous constatons qu'une bonne partie du vocabulaire est commune ; puis nous comparons les déclinaisons, les conjugaisons. Encore une fois les points de contact sont nombreux et frappants : *jesmi*, *jesi*, *jestu*, *jesmu*, *jeste*, *sontu* ressemblent à *sum*, *es*, *est*, *sumus*, *estis*, *sunt*. Si j'ai bien établi mes formules phonétiques, ces comparaisons de la déclinaison et de la conjugaison les vérifient une fois de plus. En outre je ne puis m'empêcher d'être frappé de la ressemblance des formes du vieux slavon avec certaines formes grecques. Il se peut que j'aie déjà résolu la question de la parenté du grec et du latin. Dans ce cas, ce n'est pas un hasard que le slave corresponde à la fois à l'un et à l'autre. Sinon je me dois d'examiner le problème de la parenté gréco-latine-slave et dès lors les traits de ressemblance abondent, s'accumulent et s'entrecroisent. Il n'y a plus moyen de douter, sinon en admettant une série de rencontres de hasard de plus en plus invraisemblables. Mais, nous le répétons, les correspondances doivent être régulières. Si δόμος = *domus*, il est inadmissible qu'au lat. *deus* corresponde θεός avec θ ; aussi cette équivalence n'est-elle plus admise aujourd'hui, le correspondant de *deus* est le grec δῖος, divin. — C'est en procédant de la sorte que l'on a pu se rendre compte que le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, les idiomes celtiques, germaniques et slaves ne forment qu'une seule famille, la famille indo-européenne, c'est-à-dire en dernière analyse représentent une seule langue, la langue indo-européenne. Notre question de tout à l'heure est donc résolue. Le latin et le vieux slave sont parents, donc le français et le russe le sont également.

En résumé, deux langues apparentées sont deux langues identiques à l'origine ; si une évolution plusieurs fois séculaire les a rendues dissemblables, la linguistique arrive cependant, à force de recherches patientes et méthodiques, à démontrer l'identité originelle.

On peut donc établir que deux langues sont parentes. Mais peut-on établir aussi qu'elles ne le sont pas ?

Cette démonstration ne pourra jamais être faite d'une façon absolue, parce que, si l'évolution séparée a duré assez longtemps, toute trace de l'origine commune peut s'être effacée. En comparant le latin avec

le slave ou le germanique, nous faisons intervenir la déclinaison. Dans une forme moderne du latin, comme le français, la déclinaison a disparu. De même dans certaines langues germaniques modernes, notamment en anglais. Voilà donc un trait de ressemblance qui échappe. Laissez faire le temps, et tous les autres points de comparaison pourront s'évanouir l'un après l'autre. Dans ces conditions, la démonstration se bornera à constater qu'actuellement la parenté est indémontrable. Comparez l'une de nos langues d'Europe avec le chinois, le vocabulaire ne nous fournit aucun point d'attache : les mots sont des monosyllabes *la*, *kwan*, *thûng*, ayant chacun une foule de significations que l'on ne distingue entre elles que par l'intonation. Le chinois ne connaît ni conjugaisons, ni déclinaisons ; les genres n'existent pas davantage. Un même mot signifiera grand, grandeur, grandement, agrandir ; la phrase est un agencement de mots dits de sens plein qui correspondent à des idées et de mots vides de sens qui n'expriment que des relations comme nos conjonctions et nos prépositions. Seule la place de ces différents mots dans la phrase fait connaître leurs fonctions. Dans ces conditions, on peut affirmer, sinon que le chinois n'a aucune relation d'origine avec nos langues, du moins qu'il n'a de commun avec elles que le fait d'être un système de sons articulés servant à exprimer des idées.

Il résulte donc de ce que nous venons de dire que, grâce aux lois phonétiques, la parenté, c'est-à-dire l'identité d'origine de langues que l'on compare, peut faire l'objet d'une démonstration rigoureuse. La preuve inverse ne peut se faire que d'une façon relative, en établissant non que les idiomes comparés ne sont pas parents, mais que leur parenté est indémontrable.

Quels sont les points de contact de la linguistique avec les sciences anthropologiques ? Ils sont peu nombreux parce que la sphère de la linguistique est limitée.

Les sciences anthropologiques nous ont habitués à remonter très haut dans le passé. La géologie et la paléontologie divisent en couches superposées les phases de ce passé ; l'archéologie préhistorique distingue les âges de l'industrie humaine, paléolithique, néolithique, âge du bronze, du fer, et ainsi de suite. La science du langage est plus modeste. Elle discerne bien des types de langues différents, mais elle ne saurait faire une classification chronologique entre elles et déclarer par exemple que le stade primitif a été isolant, pour devenir plus tard agglutinant et enfin fléchi. Cette manière de voir a été soutenue dans le passé et a priori elle ne manque pas de vraisemblance. Voici ce dont il s'agit. Dans nos langues fléchies, en français par exemple *nous aimâmes*, ou en latin *amavimus*, qui en est l'origine, expriment l'idée d'aimer, celle du passé, de la 1re personne et du pluriel. Si la théorie dont nous parlons était vraie, cette forme devrait pouvoir se décomposer comme

suit : racine + indice du passé + indice de 1re pers. + indice du pluriel. Et de fait, dans beaucoup de langues, les formations de la déclinaison ou de la conjugaison sont transparentes et se laissent démonter pièce à pièce. Ce sont les langues agglutinatives. Mais nous pouvons supposer que, plus anciennement encore, chacun des éléments qui indiquent le passé, la personne et le nombre ont été des mots séparés, si bien que *aimâmes* serait en somme la contraction d'une petite phrase qui était primitivement *aimer-autrefois-je-plusieurs.* Certains idiomes, comme le chinois, appartiennent à ce type que l'on appelle isolant. En chinois pour dire « les adolescents » on dit *thsûng-tse-kiâi* « jeune-homme + fils + multitude ». En théorie, disons-nous, cela va fort bien. En fait, l'histoire du langage contredit souvent la théorie. Des langues d'abord fléchies, comme l'anglais, tendent à passer au type isolant. La limite entre le type isolant et agglutinatif est arbitraire. Enfin dans une foule de cas il est impossible de justifier la flexion par l'agglutination. Du reste, langue isolante-type, le chinois est parlé par un peuple qui a derrière lui un si long passé de civilisation, qu'il semble difficile d'en faire le modèle du langage primitif.

En réalité, il nous est impossible de distinguer en phases l'évolution du langage. Tout ce que nous en connaissons, c'est la couche supérieure, celle dans laquelle nous vivons nous-mêmes. A priori, l'on s'attendrait à ce que la langue d'une humanité très primitive, comme celle que pouvait parler l'*homo Spyensis*, portât l'empreinte d'une psychologie très rudimentaire, et différât du tout au tout de nos langues de civilisés. A défaut de ces parlers très primitifs que nous ignorons, l'*homo Spyensis* ne nous en ayant laissé aucun monument, nous pourrions au moins constater que les langues les plus anciennement connues attestent par tel ou tel trait qu'elles sont plus près que nous de cette humanité primitive. En fait il n'en est rien ; les idiomes les plus anciennement connus comme les langues les plus récentes supposent la psychologie de l'homme que nous connaissons actuellement, l'*homo sapiens*, doué jusqu'à un certain point de raison, de logique, de volonté, mais pour une bonne part aussi être d'instinct, d'impulsion, d'imagination. Ceci est moins surprenant qu'il n'y paraît. La différence est extrême entre un primitif et un civilisé, si nous prenons comme type du civilisé un intellectuel raffiné. Mais il faut considérer l'homme ordinaire de chez nous et le comparer à un sauvage que nous ne choisirons pas parmi les plus dégradés. Remarquons que nos langues modernes sont parlées par l'ensemble de la population, peuple et bourgeois, savants et ignorants, hommes et femmes, enfants et adultes. Il faut donc qu'elles correspondent à la psychologie moyenne de l'homme total, embrassant à la fois toutes ces catégories d'êtres humains. L'intelligence populaire n'aime pas les abstractions, mais elle en saisit néanmoins quelques-unes des plus simples. Si pauvres qu'ils soient en concepts, les sauvages ont cependant quelques idées. Ils diffèrent donc des civilisés moins en

essence qu'en degré. Cette remarque s'applique autant aux langues de primitifs modernes qu'aux idiomes anciens. Je ne sache pas que l'on ait découvert une langue de sauvages dont on puisse affirmer qu'elle atteste une psychologie inférieure. Si l'on entend par primitive une langue telle qu'elle ne pourrait être employée par un civilisé, il n'y a pas de langues primitives. Je sais bien qu'on serait fort empêché de traduire en tel idiome d'australien ou du centre de l'Afrique la *Critique de la raison pure* de Kant, mais la difficulté vient surtout d'une question de vocabulaire. Vis-à-vis du monde des idées, le langage est toujours un instrument très imparfait. Je ne crois pas que nous soyons des inférieurs en regard des penseurs de l'Inde ; néanmoins, des ouvrages en français relatifs à la métaphysique bouddhique fourmillent de termes sanscrits ou pâlis que l'on emprunte faute d'en posséder les équivalents. Et je défie l'helléniste le plus audacieux de traduire en grec ancien un philosophe allemand moderne.

Dans ces conditions, l'impuissance de la linguistique à nous renseigner sur les origines et l'antiquité de l'homme apparaît clairement. Il y a une autre raison. Certains idiomes nous sont connus pendant une évolution de plusieurs milliers d'années. Les plus anciens textes sémitiques de Susiane peuvent remonter à quatre mille ans avant notre ère. Mais le malheur veut que toutes les langues dont nous possédons des textes anciens soient des langues de civilisés ; il n'y a que des civilisés pour avoir l'idée de confier à l'écriture leurs pensées et leurs volontés. Si anciens qu'ils soient, les écrits ne nous révèlent jamais des hommes primitifs, mais toujours des humains relativement très avancés en civilisation.

Il y a plus : la linguistique ignore même l'origine du langage, et elle est condamnée à l'ignorer toujours. Il est certain en effet que depuis que le monde existe une foule d'idiomes et de familles linguistiques ont disparu sans laisser aucune trace. Depuis l'antiquité classique, le carien, le lycien, l'étrusque, l'ibère et le ligure se sont éteints sans qu'il en subsiste autre chose que d'infimes débris. Ceci doit nous rendre fort circonspects quant aux origines. Supposons que la science de l'avenir arrive à grouper en une seule famille toutes les langues actuellement connues, l'unité primitive du langage ne serait pas pour cela démontrée puisqu'il resterait à prouver que les idiomes disparus rentrent également dans cette famille, ce qui est évidemment indémontrable.

Nous pouvons aussi considérer d'autres hypothèses.

L'homme a besoin d'un signe matériel pour servir de soutien à sa pensée, mais ce signe n'est pas nécessairement emprunté au langage articulé. On conçoit fort bien une humanité déjà passablement avancée et parlant par signes comme les sourds-muets. On sait que certaines populations, par exemple les Napolitains et les Siciliens, usent d'un langage par gestes assez développé, expriment par signes des phrases et des idées assez compliquées. Les hommes ont pu penser et commu-

niquer leurs pensées avant d'avoir le langage articulé. Et, par suite, celui-ci a pu surgir indépendamment sur différents points de la terre. La linguistique est aussi incapable de démontrer cette hypothèse que celle qui fait sortir tous les idiomes de la terre d'une seule langue primitive.

Impuissante à nous renseigner sur la psychologie de l'homme primitif, ignorant tout de l'origine de l'homme comme de l'origine du langage lui-même, la linguistique ne jouera, comme science auxiliaire de l'anthropologie, qu'un rôle des plus modeste. Elle pourra, au même titre que l'ethnologie, provoquer des comparaisons suggestives, éclairer le passé en rappelant ce qui se passe sous nos yeux. Le point essentiel est le suivant. Deux hommes, deux réunions d'hommes, deux tribus, deux peuples, deux groupes de nations parlent la même langue, ou ce qui, à quelques siècles de distance revient au même, des langues apparentées. Nous pouvons toujours en conclure une chose : c'est qu'il y a ou qu'il y a eu entre ces hommes, ces groupements d'hommes, tribus, peuplades, nations, un rapport, un contact quelconque. Quelle est la nature de ce rapport ? C'est un problème qu'il s'agit de résoudre dans chaque cas particulier. Il est relativement facile quand nous considérons des peuples et des langues qui nous apparaissent à la pleine lumière de l'histoire ; mais il y a une foule de cas où il est fort obscur.

L'un des rapports qui créent une unité linguistique, c'est la communauté de descendance. Malgré tous les croisements de race que nous avons raison de supposer, il semble bien que les Grecs actuels soient les descendants des contemporains de Platon et de Sophocle, que les Romains de nos jours aient dans leurs veines du sang des anciens Romains. Dès lors il n'y a rien d'étonnant à ce que les Grecs parlent encore grec, et les Latins d'aujourd'hui un latin moderne que nous appelons italien : le nom ne fait rien à la chose. La même explication vaudra pour les colonies. Nombreux sont les exemples de coloniaux restés fidèles à la langue de la mère-patrie. Les Canadiens de langue française sont les descendants de colons français du XVIIe siècle ; les Boers de l'Afrique du Sud ont pour ancêtres des Hollandais fixés dans ce pays vers la même date. Les Juifs espagnols qui se sont établis à Salonique et dans plusieurs villes du Levant parlent un dialecte espagnol, les Juifs de Pologne et de Lithuanie sont d'origine allemande et la langue qu'ils emploient entre eux est un jargon allemand, le *yiddisch* ou judéo-allemand. Tous ces exemples nous montrent à l'évidence que la langue se transmet fidèlement des ancêtres aux descendants, parce que partout la mère enseigne à son enfant la langue qu'elle parle elle-même. Tant qu'aucune perturbation n'intervient pour détruire cette transmission normale du langage, nous retrouverons chez les descendants le parler des ancêtres. Et l'attachement de l'homme à son idiome natal est tel que même certaines commotions violentes,

comme l'expulsion des Juifs d'Allemagne ou d'Espagne, n'arrivent pas toujours à détruire l'unité linguistique.

Il est donc parfaitement certain que la communauté de descendance ou, si l'on veut un terme beaucoup moins clair, l'unité de race est l'un des plus puissants facteurs de la communauté de langage. Mais à côté de ce facteur il y en a une foule d'autres. Reprenons l'exemple des colonies. Dans celles que nous avons citées, la langue importée n'est parlée que par les seuls descendants des premiers colons français, hollandais ou juifs espagnols. Mais il n'en va pas de même partout. Nombreux sont les colons qui au lieu de rester fidèles à la langue de leurs pères adoptent celle de leur nouveau milieu. Dans ce cas, la langue et la descendance ne coincident plus. Tel Américain, comme M. Roosevelt, descend d'un ancêtre hollandais ; tel autre est d'origine allemande, un troisième est italien, d'autres sont ruthènes, polonais, slovaques ou hongrois. Tous cependant parlent l'anglais. De même dans les anciennes colonies espagnoles. Il est matériellement impossible que tous ceux qui parlent l'espagnol, du Mexique à l'extrême sud de la République argentine, soient des descendants d'Espagnols. Et de fait beaucoup d'entre eux accusent par leur type un métissage de blancs avec des Peaux-Rouges ou des nègres .

Ceci nous montre bien que si un Yankee et un Anglais parlent la même langue, si un Mexicain et un Castillan s'entendent sans difficulté, cela ne prouve rien pour leur ascendance, car nous savons pertinemment pour une foule d'entre eux qu'elle n'est pas d'accord avec leur langage. La langue n'a donc aucun rapport nécessaire avec la race. Si deux peuples parlent la même langue, il est possible qu'ils aient une ascendance commune. Mais ce n'est qu'une possibilité qu'il s'agit de démontrer dans chaque cas particulier.

Et à côté de cette possibilité s'en placent une foule d'autres. De même que la colonisation pacifique, la conquête violente est l'un des agents d'unification linguistique que nous avons le plus de raison de supposer aux époques primitives. L'exemple classique est celui du latin, parlé à l'origine sur un petit territoire, le Latium, qui ne comprenait que Rome et sa banlieue immédiate. La conquête de l'Italie d'abord, de l'Espagne et des Gaules ensuite, puis de l'Illyrie, de la Dacie et de la Pannonie a étendu au loin le domaine de la langue du Latium. Certains de ces peuples, en Italie, en Gaule, parlaient des langues apparentées au latin ; d'autres, l'Espagne et les régions danubiennes au contraire, des idiomes qui en étaient fort éloignés : la romanisation n'en a pas moins été complète dans toutes ces régions. Il n'est pas question ici de descendance commune. Les Gaulois n'ont nullement été exterminés et d'ailleurs la colonisation romaine ne pouvait être intense à une époque où l'Italie commençait à se dépeupler.

Outre la force matérielle, les Romains avaient sur les peuples qu'ils soumettaient l'ascendant d'une organisation politique de premier ordre

et toute la supériorité de la civilisation sur la barbarie. Mais d'autres conquérants ont fait prédominer leur langue sans avoir ces avantages. L'expansion de l'Islam du VIIe au VIIIe siècle a porté l'arabe dans toute l'Afrique du nord et jusqu'en Espagne, l'a fait régner en Syrie et en Palestine, en Mésopotamie ; néanmoins pour une foule de peuples adopter le mahométisme, c'était reculer vers la barbarie. Les Turcs venus de l'Asie centrale se sont implantés avec leur langue en Asie-Mineure et à Constantinople. De tous les conquérants musulmans, c'étaient les plus barbares ; néanmoins la force brutale a suffi dans leur cas, comme dans celui des Arabes, à assurer le triomphe d'un idiome donné.

De tout ceci, nous retenons que le parler d'un peuple ne nous renseigne pas sûrement sur ses origines, parce qu'il a pu très souvent changer de langue au cours des âges. Ou bien une conquête violente lui a imposé un maître qui, non content de l'assujettir, l'a amené de gré ou de force à parler comme lui ; ou bien, colonie perdue au milieu d'autres peuples plus nombreux, plus influents ou simplement plus cultivés, il a peu à peu abandonné son parler natal pour imiter celui de ses voisins. Parfois de simples relations de négoce suffisent à créer le long des routes suivies par le commerce de nouvelles unités linguistiques. De l'est à l'ouest de l'Afrique équatoriale on se fait entendre en employant un langage identique, le swahili, qui est à proprement parler le dialecte bantou de Zanzibar. Cette langue se répand de plus en plus dans tout le centre de l'Afrique à la suite de la pénétration de ces régions par les caravanes arabes, plus tard européennes, et tend à faire disparaître les idiomes locaux.

Là où de nombreuses masses humaines se trouvent réunies, comme dans les camps, surtout là où il y a des armées permanentes, l'unité linguistique se crée naturellement. L'hindoustani, actuellement la langue la plus répandue dans l'Inde du nord, est un mélange de l'*hindi* (forme moderne d'une des langues sorties du sanscrit) avec de nombreux éléments empruntés au persan et à l'arabe. Cette langue se forma dans l'entourage des souverains d'origine mongole et persane qui firent la conquête de l'Inde au XVe-XVIe siècle et elle porte l'empreinte du milieu très bigarré qui lui donna naissance. Les grandes armées des empereurs de la maison des Hohenstaufen firent beaucoup pour l'unification de la langue allemande au moyen âge. La même cause répandit au loin la langue française à l'époque des Croisades. Toute l'Europe était représentée parmi les croisés ; mais la majorité ou du moins l'élément dominant, c'étaient les chevaliers normands et français, et pour de longues années le français fut la langue commune de tous les Occidentaux dans le Levant. Il ne s'agit plus ici d'une langue imposée à des étrangers par une conquête, mais de conquérants eux-mêmes dont chacun abandonne son dialecte particulier pour imiter l'idiome qui, pour une raison ou une autre, domine dans le camp dont il fait

partie. C'est une manifestation de l'esprit de corps souvent caractéristique des milieux militaires.

Enfin il faut tenir compte aussi du facteur religieux. Beaucoup de religions possèdent des textes sacrés, consignés dans des Écritures ou confiés à la mémoire fidèle d'une caste de prêtres. Il y a des transmissions orales extrêmement remarquables, notamment dans l'Inde. Or la langue religieuse n'est jamais sans influence sur la langue de tout le monde et cette influence peut aller jusqu'à supplanter complètement le parler de tous les jours.

Dans les exemples que nous avons cités jusqu'ici, il a été le plus souvent question de peuples civilisés ou à demi civilisés, parce que ce sont pour ainsi dire les seuls sur lesquels l'histoire ait des renseignements. Mais il n'est pas douteux qu'aux époques complètement barbares d'avant l'histoire les mêmes phénomènes ont pu se passer, nous dirons plus, ont dû se produire. Des peuples voisins ont dû s'emprunter mutuellement des idiomes, des colonies implantées au milieu de peuplades qui leur étaient étrangères ont su leur imposer leur langue ou ont été absorbées par elles. La guerre a existé de tout temps et souvent elle a détruit tout un peuple, non pas au fil de l'épée, car ces exterminations totales sont rares. Mais, une partie des guerriers massacrés, les autres réduits en esclavage, les femmes et les enfants partagés comme butin, il se trouve que tous les cadres sociaux sont brisés. Dès lors, disséminée, effritée en poussière humaine, l'ancienne population s'absorbe dans la nouvelle et adopte sa langue et ses mœurs. Il n'est nullement besoin pour cela que le vainqueur soit le plus nombreux. Le commerce proprement dit a pu ne pas exister aux époques préhistoriques ; mais la rapine, la piraterie qui sont très anciennes, ont sans doute préparé les voies au négoce et en tout cas ont mis en rapport des groupes linguistiques qui pouvaient n'être pas voisins. Toutes ces causes ont leur retentissement dans l'histoire du langage.

Pour en revenir au point de départ, nous observons que les classifications linguistiques sont fort utiles pour suggérer des hypothèses ethnographiques ; mais autre chose est de poser des problèmes, autre chose de les résoudre, et ceci n'est plus l'affaire de la linguistique. Le linguiste nous prouve que la Grande-Bretagne et l'Irlande ont parlé des langues celtiques, que ces langues sont apparentées à celle qui était en usage dans l'ancienne Gaule, et jusqu'à un certain point dans le bassin supérieur du Rhin et du Danube. Est-on en droit d'en conclure que tous les habitants des Iles Britanniques, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de la Bavière ne formaient à l'époque celtique qu'une seule race parfaitement homogène ? Il serait puéril de le prétendre et les fouilles de tous les pays celtiques donnent à cette supposition un démenti bien net. Néanmoins, dans une foule de cas, on raisonne de cette manière simpliste. Un exemple non moins frappant est celui des Finnois et des Lapons. Les langues sont étroitement apparentées,

mais les deux peuples sont on ne peut plus différents : le Lapon est de très petite taille, il a les cheveux noirs et lisses, la peau jaunâtre ; le Finnois est grand, blond et a le teint blanc. Dès lors on voit que celui qui parle de race celtique ou de race finnoise, emploie volontairement des termes obscurs ou vides de sens. Le mot « celtique », précis quand il s'agit de langues, devient singulièrement vague si l'on essaye de lui donner un sens ethnographique. Néanmoins, comme nous l'observions tout à l'heure, la communauté de langue entre divers peuples nous atteste entre eux l'existence de certains rapports. Quelle était la nature de ces rapports ? Par suite de quelles circonstances les Iles Britanniques ont-elles adopté les idiomes celtiques ? Y a-t-il eu une conquête ; les relations commerciales, la communauté de religion, attestées les unes et les autres par César, doivent-elles être considérées comme des causes ou des effets dans le problème qui nous occupe ? Je ne me charge pas de répondre à toutes ces questions. Mais j'observe que sans la linguistique nous n'aurions pas pu les poser ou du moins les poser d'une manière aussi précise.

Pour nous résumer une dernière fois, en manière de conclusion, la science du langage ne nous apprend rien ni sur l'antiquité de l'homme, ni sur l'origine du langage lui-même, car elle n'atteint de l'histoire linguistique que la couche tout à fait supérieure. Là où elle reconnaît la parenté de deux ou de plusieurs idiomes, elle la formule en lois tout à fait rigoureuses qui ne laissent place à aucun doute. La parenté des langues atteste des rapports entre les groupes humains qui parlent les idiomes apparentés, mais la linguistique est impuissante à déterminer la nature des relations qu'elle constate. La communauté d'origine expliquera souvent que deux peuples différents aient la même langue ; mais à côté de ce facteur très important, la guerre, la colonisation, le commerce, la religion, la supériorité de culture matérielle ou morale et bien d'autres causes que nous ne pouvons que deviner ont exercé leur influence sur le langage. Chaque fois donc qu'une parenté de langue suggère l'idée d'une affinité de race, cette hypothèse devra être vérifiée avec le plus grand soin si l'on veut s'éviter les erreurs les plus grossières. Dans les matières anthropologiques, le rôle de la science du langage est beaucoup plus de soulever des problèmes que de les résoudre, de poser des questions que d'y répondre.
